

RAPHAËLE RUPPEN COUTAZ

SBC



## LA VOIX DE LA SUISSE À L'ÉTRANGER

Radio et relations culturelles internationales (1932-1949)

POLITIKES ET  
ÉCHANGES CULTURELS

  
EDITIONS  
ALPHIL  
PRESSES  
UNIVERSITAIRES  
SUISES

1947

SOMMER



# **LA VOIX DE LA SUISSE À L'ÉTRANGER**

**RADIO ET RELATIONS CULTURELLES  
INTERNATIONALES (1932-1949)**



**RAPHAËLLE RUPPEN COUTAZ**

**LA VOIX DE LA SUISSE À L'ÉTRANGER**

**RADIO ET RELATIONS CULTURELLES  
INTERNATIONALES (1932-1949)**

**ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES**

Ce livre a été publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre du projet pilote OAPEN-CH.

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2016  
Case postale 5  
2002 Neuchâtel 2  
Suisse

[www.alphil.ch](http://www.alphil.ch)

Alphil Diffusion

[commande@alphil.ch](mailto:commande@alphil.ch)

ISBN Papier : 978-2-88930-107-2

ISBN PDF : 978-2-88930-137-9

ISBN EPUB : 978-2-88930-138-6

© Raphaëlle Ruppen Coutaz, 2016

Illustration de couverture: Archives du Service suisse d'ondes courtes, A 33-002.8, première page du cahier des programmes du plan d'été 1947.

Colorisé par Nusbaumer graphistes, Delémont.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est issu d'une thèse de doctorat qui a été menée à bien grâce à l'appui de nombreuses personnes. En premier lieu, je tiens à adresser ma profonde gratitude à mon directeur de thèse, François Vallotton, pour sa confiance, son soutien inestimable et pour m'avoir tant appris. Je remercie également bien chaleureusement les membres du jury de cette thèse – Alain Clavien, Pascal Ory et Sacha Zala – pour leur lecture attentive et leurs remarques constructives.

Ma reconnaissance va aussi à la direction du projet sur l'Histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011 – Theo Mäusli, Andreas Steigmeier et de nouveau François Vallotton – grâce à laquelle les portes des archives de la direction générale de la SSR et du Service suisse d'ondes courtes (SOC) m'ont été grandes ouvertes. Je n'oublie bien sûr pas Jürg Nydegger, à qui je dois le classement du fonds du SOC et dont l'amabilité et la disponibilité ont été remarquables, ainsi qu'Irene Benz et Pascale Schuoler, alors responsables respectivement des archives de la direction générale de la SSR et de celles du SOC.

Je suis également redevable à Claire-Lise Debluë, Matthieu Gillabert, Thomas Kadelbach, Pauline Milani, Luc van Dongen et Christiane Sibille pour m'avoir fait part, au fil de leurs propres recherches, de leurs trouvailles concernant le Service suisse d'ondes courtes et la radio helvétique de manière plus générale. Anna Amacher Hoppler, Ariane Demonget, Muriel Favre et Bernard Wuillème ont aussi eu la gentillesse de me tenir au courant de l'avancée de leurs travaux.

Je salue les étudiantes et les étudiants de l'Université de Lausanne qui ont participé au séminaire «La Suisse au cœur de la guerre des ondes: les chroniques internationales du Service des ondes courtes (1939-1945)» durant l'année académique 2011-2012. Leur enthousiasme a été communicatif, et leurs travaux sources de réflexion.

Merci également à Évelyne Brun et Claire-Lise Debluë pour leur appui, leurs encouragements et leurs relectures.

Je termine en adressant un immense merci à mes amis, particulièrement à Sandra Gex-Fabry pour ses relectures minutieuses et tant d'autres choses, à ma famille et ma belle-famille pour avoir toujours répondu présentes, ainsi qu'aux deux hommes qui partagent ma vie et qui m'ont épaulée avec tendresse et beaucoup de courage tout au long de cette aventure, Mathieu et Maximilien.

\*\*\*\*

Cette recherche a pu être finalisée grâce au généreux soutien de la Société Académique Vaudoise et de la Fondation J.-J. van Walsem pro Universitate.

Les traductions ont été réalisées avec le très précieux concours d'Elisabeth Grimmer et de Jean-Paul Clerc.



## INTRODUCTION

Qu'on parle de radios internationales et ce sont les noms de Voice of America ou de Radio Free Europe qui viennent immédiatement à l'esprit. Les nombreux ouvrages qui leur ont été consacrés au cours des quinze dernières années<sup>1</sup> ont contribué à focaliser l'intérêt sur ces médias, car si leur influence pendant la guerre froide a sans doute été surévaluée, il n'en demeure pas moins que les moyens déployés par les États-Unis à partir de 1950 en matière de radiodiffusion internationale étaient sans précédent. Et l'Union soviétique n'était pas en reste, même si l'historiographie sur Radio Moscou, y compris en langue russe, est pour sa part plutôt laconique.

Les radios internationales ont longtemps constitué un moyen de communication à la portée et à l'impact inégalés, en tout cas jusqu'à l'arrivée d'internet. Dès les années 1930, par le biais des ondes courtes, elles ont permis d'atteindre très rapidement un large auditoire disséminé partout dans le monde, et cela quasiment

---

<sup>1</sup> Pour les ouvrages les plus récents: CUMMINGS Richard H., *Radio free Europe's «Crusade for freedom»: rallying Americans behind Cold War broadcasting, 1950-1960*, Jefferson & London: McFarland & Company, 2010; CUMMINGS Richard H., *Cold War radio: the dangerous history of American broadcasting in Europe, 1950-1989*, Jefferson & London: McFarland & Company, 2009; HEIL Alan L., *Voice of America: a history*, New York: Columbia University Press, 2003; JOHNSON A. ROSS, PARTA R. Eugene, *Cold war broadcasting: impact on the Soviet Union and Eastern Europe: a collection of studies and documents*, Budapest: Central European University Press, 2010; JOHNSON A. ROSS, *Radio Free Europe and Radio Liberty: the CIA years and beyond*, Washington D.C. & Stanford: Woodrow Wilson Center Press & Stanford University Press, 2010; KRUGLER David F., *The Voice of America and the domestic propaganda battles, 1945-1953*, Columbia Mo.: University of Missouri Press, 2000; PARTA Eugene R., *Discovering the hidden listener: an assessment of Radio Liberty and western broadcasting to the USSR during the Cold War: a study based on audience research findings, 1970-1991*, Stanford, Calif.: Hoover Institution Press, 2007; PUDDINGTON Arch., *Broadcasting freedom: the Cold War triumph of Radio Free Europe and Radio Liberty*, Lexington Ky.: University Press of Kentucky, 2000.

sans distinction sociologique. Contrairement aux livres ou aux films, par exemple, qui doivent franchir physiquement les frontières pour atteindre un public étranger, il est difficile de faire barrage aux programmes immatériels diffusés par les radios internationales. Les autorités politiques ont vite perçu le potentiel que représentait ce média. Fouad Benhalla, alors directeur général de Radio France internationale (RFI), pouvait souligner, dans un ouvrage paru en 1983, à quel point «*tous les États sont conscients et persuadés que l'action extérieure audiovisuelle est nécessaire à leur influence diplomatique, économique, commerciale et culturelle. Il s'agit de la dimension psychologique de la politique étrangère.*»<sup>2</sup>

L'attention particulière, portée durant ces dernières années aux mastodontes américains des ondes, masque la diversité des radios internationales et le rôle qu'elles ont joué en amont. À la veille du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, vingt-cinq pays, européens pour la plupart, proposaient déjà un programme de radiodiffusion internationale en langues étrangères<sup>3</sup>. Une nation fut pionnière parmi eux et fit longtemps office de modèle ou de point de comparaison en matière de radio internationale : la Grande-Bretagne, avec le service extérieur de la British Broadcasting Corporation (BBC). Une autre radio internationale est parvenue aussi à tirer son épingle du jeu pendant le second conflit mondial et a été attentivement écoutée à l'étranger : il s'agit du Service suisse d'ondes courtes (SOC) qui est le point de départ du présent ouvrage. Cette station a été un des instruments-phares du rayonnement culturel promu par la Société suisse de radiodiffusion (SSR), une société privée, créée en 1931 et qui disposa, jusqu'en 1983, du monopole de diffusion sur l'ensemble des programmes radiophoniques suisses. Souvent mentionné en quelques lignes dans la plupart des ouvrages portant sur la radiodiffusion internationale, le SOC est également très méconnu en Suisse, aussi bien par les professionnels de la radio eux-mêmes que par le public helvétique en général. Ainsi, quand la Radio Suisse Romande organise, du 6 au 10 septembre 2010, dans le cadre de son programme historique «*Histoire vivante*», une série d'émissions sur les radios internationales intitulée «*Histoire de la radio. Des ondes courtes à la guerre froide*», pas un mot n'est dit de la radio internationale helvétique qui fait pourtant partie de la Société suisse de radiodiffusion au même titre que la Radio Suisse Romande. Plusieurs raisons expliquent l'ignorance entourant le Service suisse d'ondes courtes. Tout d'abord, le fait que le SOC n'existe plus en tant que tel dans l'espace médiatique contemporain depuis 2004. La radio internationale helvétique a en effet été remplacée par un site internet : [www.swissinfo.ch](http://www.swissinfo.ch). En outre, les ondes courtes ne sont audibles qu'à partir d'une distance de 500 km au moins de l'émetteur : la plupart des Confédérés ne pouvaient donc pas recevoir les émissions du Service suisse d'ondes courtes par ce biais. Enfin, cette méconnaissance

<sup>2</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique*, Paris : Collection de la RPP, 1983, p. 11.

<sup>3</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting*, Communication and Society, 14, Paris : UNESCO, 1984, p. 31.

est aussi le résultat d'une volonté de la part des responsables de la SSR de faire preuve d'une certaine discrétion autour des activités de cette radio, « *instrument de la propagande<sup>4</sup> culturelle de notre pays* »<sup>5</sup>, pour des raisons de politique extérieure – le respect du statut d'État neutre – et intérieure, afin d'éviter la controverse liée au fait que la SSR utilisait le produit des taxes radiophoniques pour financer un service dont les Confédérés ne profitaient pas directement.

Faire de la propagande sur les ondes détonne avec l'image d'une Suisse neutre et d'une nation à vocation non impérialiste – ce qui ne veut pas dire sans implication dans le processus colonial. Et pourtant, ce puissant moyen de communication va être mis au service de ce petit pays et de son projet de politique culturelle: la défense nationale spirituelle. C'est à la veille de la Seconde Guerre mondiale que l'organe exécutif de la Confédération helvétique, le Conseil fédéral, confronté aux propagandes étrangères de plus en plus incisives, ressent la nécessité d'affirmer l'identité culturelle du pays et, dans le Message qu'il adresse au Parlement le 9 décembre 1938, pose les principes qui doivent permettre le rayonnement culturel de la Suisse à l'étranger :

*« Sans devenir importuns ni vaniteux, nous devons montrer que nous ne sommes pas seulement un pays d'industrie, de commerce et de tourisme ; que la Suisse est aussi et surtout un pays de haute et ancienne civilisation, que celle-ci est autochtone et qu'à toutes les époques, nous avons fourni notre apport à la culture européenne et mondiale. Le moment est venu de révéler à l'étranger la richesse et la diversité de notre vie spirituelle, d'un patrimoine qu'a accumulé chez nous le travail créateur de plusieurs siècles. Notre propagande culturelle doit donner à l'étranger une connaissance plus profonde du développement historique et organique de la Confédération, de l'originalité de sa structure spirituelle et politique ; elle doit aussi convaincre les autres pays de la nécessité de notre existence en tant qu'État et de notre mission dans la communauté des peuples. »*<sup>6</sup>

Dans la foulée, le Conseil fédéral prévoit la création de Pro Helvetia, une structure qu'il subventionne, chargée de défendre et de promouvoir la culture suisse sur les plans national et international. Jusqu'alors, l'initiative avait été laissée dans ce domaine aux représentants des intérêts économiques et touristiques, puis, dès les années 1920, à la Nouvelle Société Helvétique, une société patriotique. À la lecture de ces quelques lignes du Message du 9 décembre 1938, on comprend qu'il ne s'agit pas, en priorité, de promouvoir les productions culturelles helvétiques pour elles-mêmes, mais bien de défendre une certaine culture politique à l'étranger, dans le sens que l'historien Jean-François Sirinelli donne à cette notion :

<sup>4</sup> Comme cela était d'usage à l'époque, le terme de « propagande » sera aussi utilisé dans cet ouvrage pour qualifier ce que l'on appellerait aujourd'hui une « action promotionnelle ».

<sup>5</sup> Archives de la direction générale de la SSR (Berne) – Zentralarchiv (dorénavant ZAR), Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 36.

<sup>6</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1023.

«[L]’ensemble des représentations qui soude un groupe humain sur le plan politique, c’est-à-dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l’avenir vécue ensemble.»<sup>7</sup>

Ce concept, au croisement de l’histoire politique et de l’histoire culturelle, s’applique parfaitement au projet de politique culturelle formulé par le Conseil fédéral, dont l’origine remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui rassemble les élites intellectuelles suisses, même si elles placent dans cette *Weltanschauung* partagée des attentes divergentes<sup>8</sup>. La défense nationale spirituelle marquera longtemps de son empreinte le rayonnement culturel de la Confédération à l’étranger. Jean-François Sirinelli souligne que «[l]es phénomènes relevant du culturel, et notamment les cultures politiques, sont en effet des phénomènes à plus forte inertie que l’action politique elle-même et ils s’intègrent, de ce fait, dans une perspective multidécennale»<sup>9</sup>. Néanmoins, cette culture politique dominante va quelque peu se moduler de l’entre-deux-guerres à l’après-guerre, en intégrant notamment de nouvelles représentations liées à l’anticommunisme. C’est en prenant en compte ses contours que l’on arrivera à mieux cerner les comportements des acteurs que nous allons suivre au fil de cet ouvrage et qui, influencés par les mêmes expériences et évoluant dans un cadre similaire, adopteront dans une certaine mesure des postures communes devant les événements<sup>10</sup>. Peut-on parler de génération de la défense nationale spirituelle?<sup>11</sup> Dans sa contribution à l’ouvrage *Pour une histoire culturelle*, Serge Berstein énumère les vecteurs qui permettent la diffusion et l’ancrage dans les esprits d’une culture politique<sup>12</sup>. À côté des canaux de la socialisation politique traditionnelle (famille, école, armée, milieu professionnel, partis politiques), il souligne le rôle joué par les médias. Dans le cas de la radio suisse, il s’agit, à l’aide du SOC, de faire connaître et apprécier à l’étranger les valeurs au cœur du projet de défense nationale spirituelle, d’abord auprès de la Cinquième Suisse<sup>13</sup>, puis davantage auprès d’un public international. Cet engagement paraît

<sup>7</sup> SIRINELLI Jean-François, «De la demeure à l’agora. Pour une histoire culturelle du politique», in BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l’histoire politique*, Paris: Presses universitaires de France, 1998, p. 391. Sur le concept de culture politique, né dans le sillage du renouvellement de l’histoire politique inspiré par René Rémond, voir aussi BERSTEIN Serge, «La culture politique», in RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris: Editions du Seuil, 1997, p. 371-386; SIRINELLI Jean-François, VIGNE Éric, «Des cultures politiques», Introduction au tome II: Cultures, in SIRINELLI Jean-François (dir.), *L’Histoire des droites en France*, Paris: Gallimard, 1992, p. I-XI.

<sup>8</sup> CLAVIEN Alain, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Lausanne: Université de Lausanne, 1993, p. 7.

<sup>9</sup> SIRINELLI Jean-François, «De la demeure à l’agora...», p. 395.

<sup>10</sup> BERSTEIN Serge, «La culture politique»..., p. 384.

<sup>11</sup> Sur la notion de génération en histoire, voir SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle*, Paris: Fayard, 1988; le numéro spécial *Les Générations, Vingtième siècle. Revue d’histoire*, n° 22, avril 1989.

<sup>12</sup> BERSTEIN Serge, «La culture politique»..., p. 379.

<sup>13</sup> À la suite de la reconnaissance en 1938 du romanche comme quatrième langue nationale, la population helvétique établie à l’étranger a communément été appelée «Cinquième Suisse».

naturel aux yeux du premier responsable du Service suisse d'ondes courtes, Paul Borsinger :

*«Maintenant que la technique met à disposition des hommes un instrument qui leur permet d'entrer intellectuellement en contact en dépassant les obstacles que sont l'espace et la politique, d'exposer leurs idéaux, de montrer leurs réalisations, ce serait trahir ce que représente la Suisse, si nous ne nous servions pas aussi de ce moyen afin de faire plaisir à la Cinquième Suisse et honneur à la patrie. [...] Par le passé, nous avons réussi à faire vivre et travailler ensemble trois des plus grandes composantes de la culture européenne sur le territoire exigü de notre pays. Ce défi, nous voulons continuer à le relever et prouver au monde et à nous-mêmes qu'en dépit de toutes les difficultés actuelles, il est toujours possible de vivre et de travailler ensemble.»<sup>14</sup>*

La culture est mise au service des intérêts nationaux, dans une stratégie avant tout défensive. Dans cette perspective, elle devient un moyen d'inculquer à l'étranger une représentation valorisante de la Suisse, au service du pays, une image de marque (*Nation Branding*) également utile au secteur touristique et à l'industrie d'exportation. En cherchant à délivrer une image positive du pays à l'étranger, le Service suisse d'ondes courtes fait avant tout des relations publiques, de la promotion culturelle plutôt que de la propagande directe, un avant-goût de ce que les Américains appelleront dans les années 1960 la *public diplomacy*<sup>15</sup>.

## OBJECTIF GÉNÉRAL ET PERSPECTIVE

Cet ouvrage vise à analyser le rôle de la Société suisse de radiodiffusion dans l'intensification des relations culturelles internationales de la Confédération, avec comme ligne directrice principale l'évolution des émissions radiophoniques à destination de l'étranger ainsi que leur institutionnalisation par l'intermédiaire de la mise en place du Service suisse d'ondes courtes.

Sans ouvrir de nouveau ici le débat sur les notions de « culture » et de « culturel », dont le caractère polysémique a particulièrement tenu en haleine les tenants de l'approche culturelle, on peut retenir la définition proposée par Robert Frank qui décrit ainsi les relations culturelles internationales :

<sup>14</sup> BORSINGER P., «Was wollen die schweizerischen Kurzwellensendungen?», *Écho*, juin 1940, p. 10-11. Version originale: «Nachdem also die Technik den Menschen ein Instrument zur Verfügung stellt, das ihnen erlaubt, über die Hindernisse des Raumes und der Politik hinweg miteinander gedanklich Fühlung zu nehmen, einander ihre Ideale darzulegen, ihre Leistungen aufzuzeigen, wäre es Verrat am Schweizertum, wenn wir uns nicht ebenfalls dieses Mittels bedienen, der fünften Schweiz zur Freude und der Heimat zur Ehre. [...] Wir haben nicht nur in der Vergangenheit das Zusammenleben und Zusammenschaffen der drei grössten Schattierungen europäischer Kultur im engen Rahmen unseres Landes verwirklicht. Wir wollen stets aufs neue uns selbst und dem Ausland, allen Schwierigkeiten der Zeit zum Trotz, die Möglichkeit dieses Zusammenwirkens und Zusammenschaffens beweisen.»

<sup>15</sup> KENNEDY Liam, LUCAS Scott, «Enduring Freedom: Public Diplomacy and US Foreign Policy», *American Quarterly*, 57/2, 2005, p. 310.

«*Il s'agit d'échanges, égaux ou inégaux, de représentations du monde et de modèles, ainsi que de productions d'objets symboliques entre des espaces séparés par des frontières.*»<sup>16</sup>

La dualité soulignée par l'historien des relations internationales se retrouvera tout au long de ces pages, puisqu'il s'agira de se pencher à la fois sur l'image, les représentations et les visions du monde que les responsables de la SSR cherchent à transmettre de la Suisse vers l'étranger, et sur les supports et les vecteurs de ce message : principalement le SOC avec ses productions radiophoniques, mais aussi les échanges de programmes, les voyages d'études et les rencontres internationales organisées par l'Union internationale de radiodiffusion (UIR) ou l'Union internationale des télécommunications (UIT).

S'attachant à étudier l'implication d'un acteur privé dans les relations culturelles internationales, ce travail s'inscrit dans une perspective transnationale, au sens que lui ont donné les politologues américains Robert O. Keohane et Joseph S. Nye dans l'ouvrage *Transnational Relations and World Politics*, paru en 1972<sup>17</sup>. Cette perspective met en exergue le fait que l'État n'est pas le seul acteur à jouer un rôle sur la scène internationale. C'est ainsi que les relations transnationales sont définies par Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts comme :

«*[...] toute relation qui, par volonté délibérée ou par destination, se construit dans l'espace mondial au-delà du cadre étatique national et qui se réalise en échappant au moins partiellement au contrôle et à l'action médiatrice des États.*»<sup>18</sup>

Cette approche semble tout particulièrement pertinente dans le cas suisse, puisque le gouvernement délègue largement la mise en œuvre de la promotion culturelle à l'étranger à des organes, sinon totalement privés du moins indépendants.

Cette situation ne doit cependant pas occulter le fait que l'influence des autorités politiques sur ces derniers est réelle et s'exerce à des degrés divers. Pro Helvetia, quoique jouissant *de jure* d'une autonomie à l'égard de l'administration fédérale, est soumise au contrôle du Département fédéral de l'intérieur. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique (NSH) ainsi que les deux associations faitières – l'Office national suisse du tourisme (ONST) et l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) – bien qu'étant des structures privées, sont en partie directement financés par la Confédération. La Société suisse de radiodiffusion est également

<sup>16</sup> FRANK Robert, « Introduction », *Relations internationales : Diplomatie et transferts culturels au xx<sup>e</sup> siècle*, n° 115, 2003, p. 322.

<sup>17</sup> KEOHANE Robert O., NYE Joseph S., *Transnational relations and world politics*, Cambridge Mass. & London : Harvard University Press, 1972. Il s'agit d'une reprise d'un numéro spécial de la revue *International Organization* édité l'été 1971.

<sup>18</sup> BADIE Bertrand, SMOUTS Marie-Claude, *Le Retournement du monde : sociologie de la scène internationale*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : Dalloz, 1992, p. 70.

une société privée, mais qui remplit un mandat de service public<sup>19</sup>. Son autorité de concession est le Conseil fédéral et son autorité de surveillance le Département fédéral des postes et des chemins de fer. Même si seules les activités culturelles menées par le Département politique fédéral (DPF), ancêtre du Département fédéral des affaires étrangères, sont *stricto sensu* réalisées sous la tutelle du Gouvernement suisse, ces structures de natures diverses partagent des objectifs communs qui rejoignent la volonté étatique. Nous verrons que, malgré une certaine compétition qui s’instaure entre eux, les acteurs gouvernementaux et privés du rayonnement culturel réunissent régulièrement leurs forces pour mener des projets d’envergure.

Dans cette perspective, la notion de « diplomatie culturelle » sera utilisée dans cet ouvrage pour qualifier non seulement les actions gouvernementales mais aussi les activités culturelles extérieures menées par l’ensemble des protagonistes œuvrant au rayonnement du pays à l’étranger et suivant largement la ligne du Département politique fédéral. La césure institutionnelle entre acteurs étatiques et privés n’étant pas la plus déterminante, on se demandera si le public visé ne structure pas davantage le champ des relations culturelles internationales.

## ORGANISATION DU TEXTE, APPROCHES ET HYPOTHÈSES

Cet ouvrage est organisé en trois grandes parties chronologiques, déterminées par les principales étapes de l’évolution tant de la Société suisse de radiodiffusion et de son Service d’ondes courtes que de l’action culturelle extérieure du Gouvernement helvétique, les deux étant synchrones. La première partie (1932-1938) traite tout d’abord de la volonté de mettre en place, à partir de 1932, des émissions radiophoniques régulières pour les Suisses résidant à l’étranger. Dans le contexte de crise des années 1930, les Confédérés expatriés sont regardés comme capables de fournir une aide précieuse au pays, aussi bien en termes économiques que moraux et spirituels. Ils représentent le terreau favorable au développement d’une propagande culturelle suisse à l’égard de l’étranger et sont considérés comme les meilleurs ambassadeurs de la patrie. La diaspora helvétique occupe alors une place centrale dans l’action culturelle extérieure de la Confédération. C’est essentiellement pour l’atteindre que les premiers programmes sur ondes courtes sont mis sur pied durant cette période.

La deuxième partie (1938-1943) correspond à la naissance d’un véritable service chargé des émissions diffusées sur ondes courtes et placé sous l’égide de la direction générale de la radio suisse: le Service suisse d’ondes courtes (SOC). Sous l’impulsion de la société civile, le volet culturel de la politique étrangère helvétique gagne en importance à la fin des années 1930 et devient officiellement une préoccupation du Conseil fédéral à l’approche de la Seconde Guerre mondiale. Cet engagement du Gouvernement suisse en faveur d’une politique culturelle se concrétise dans le

<sup>19</sup> ZAR, Concession pour l’usage des stations de radiodiffusion de l’administration suisse des Télégraphes et des Téléphones, 26 février 1931, article 15, p. 7.

Message qu'il adresse, on l'a vu, aux Chambres fédérales le 9 décembre 1938 à propos des «*moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération*»<sup>20</sup>. Le Service suisse d'ondes courtes est l'un des outils employés pour cette promotion culturelle à destination de l'étranger, dans le but de répondre à la propagande des États totalitaires.

Au cours de la dernière phase étudiée (1943-1949), les responsables du service public audiovisuel prennent conscience, à partir du tournant de la guerre en 1943, de la nécessité d'accompagner, notamment par l'intermédiaire du Service d'ondes courtes, le repositionnement de la Confédération sur la scène internationale. Le maintien par la Suisse de relations avec les forces de l'Axis est, en effet, la cible de critiques de plus en plus vives de la part des Alliés. La «neutralité» observée par la Confédération – une posture largement incomprise – est alors l'objet de toutes les défiances. Dans cette situation délicate, le Service suisse d'ondes courtes va participer aux efforts menés pour redorer l'image du pays à l'étranger, tout particulièrement auprès des États-Unis. Il n'est pas le seul, car cette période voit l'apparition de nouveaux acteurs œuvrant avec plus ou moins d'intensité dans le champ des relations culturelles internationales de la Suisse, alors même que le Département politique fédéral souhaite en prendre les commandes et sortir de sa réserve. On constate donc un engagement plus direct de l'État dans l'action culturelle extérieure helvétique, au service du rayonnement du pays hors des frontières nationales.

À partir de la fin des années 1940, une diplomatie culturelle nouvelle, davantage fondée sur l'idée de réciprocité et d'échange culturel, remplace progressivement une propagande unilatérale. Sous l'influence de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à laquelle la Suisse adhère le 1<sup>er</sup> février 1949, et face à un monde en mutation, les échanges culturels viennent peu à peu se substituer à la stratégie de défense qui dominait les relations culturelles internationales de la Suisse depuis l'entre-deux-guerres<sup>21</sup>. En adoptant l'arrêté fédéral du 28 septembre 1949, le Parlement consolide l'assise de Pro Helvetia et l'implication des autorités dans la politique culturelle étrangère en faisant de cette structure une fondation de droit public.

La fin de cette décennie marque également le début d'une nouvelle étape de l'histoire de la Société suisse de radiodiffusion. On assiste à une certaine professionnalisation du Service suisse d'ondes courtes sous l'égide de la direction générale. Le SOC a tout juste le temps de s'imposer dans le paysage médiatique national avant l'arrivée de la télévision, un acteur de plus avec lequel il faut désormais partager les recettes

<sup>20</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1001-1043.

<sup>21</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse : objectifs, réseaux et réalisations (1938-1984)*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2013, p. 207-208.



de la SSR<sup>22</sup>. En outre, à compter de 1949, les efforts de la radio internationale helvétique ne se concentrent plus sur l'Amérique du Nord. La création de la République fédérale d'Allemagne, le 23 mai 1949, entraîne un changement dans la position des États-Unis vis-à-vis de la Suisse et de sa politique de neutralité<sup>23</sup>. La Confédération se trouve davantage intégrée dans le camp occidental – un rapprochement favorisé par le contexte de guerre froide – et la pression internationale exercée sur le pays se relâche un peu. Le rythme jusqu'alors soutenu de la propagande helvétique à destination des États-Unis ralentit. Une autre partie de la planète va dès lors faire l'objet de toutes les attentions : l'Asie et les pays dits du Tiers Monde. Les nouveaux enjeux économiques et diplomatiques représentés par ces régions du monde seront désormais au centre des préoccupations des responsables du SOC.

Le cadre chronologique retenu pour cet ouvrage permet, en s'appuyant sur les grandes étapes de l'évolution de la Société suisse de radiodiffusion et de son Service suisse d'ondes courtes, et en suivant l'action culturelle extérieure du Gouvernement helvétique, de sortir d'une logique strictement institutionnelle (l'histoire de la SSR et du SOC) sans pour autant inscrire cette démarche entre les seules bornes de l'histoire politique, comme le proposent souvent les travaux en histoire des médias. Cette périodisation met en évidence le mimétisme qui prévaut entre, d'un côté, l'évolution de l'activité internationale de la SSR et, de l'autre, les options prises par le Conseil fédéral en faveur du rayonnement culturel du pays à l'étranger, un parallélisme qui se vérifiera au fil des pages. Une culture politique constante, imprégnée des valeurs de la défense nationale spirituelle et incarnée par une même génération d'acteurs, rend la période étudiée particulièrement homogène.

À ce principe d'organisation diachronique qui se traduit par une première structure en trois périodes s'ajoute un second niveau de hiérarchisation interdépendant et plus synchronique, qui offre la possibilité d'interroger à chaque fois ces trois moments sous trois angles, chacun correspondant à une perspective d'analyse différente, corrélée à une dimension historiographique propre.

Premièrement, l'approche médiatique (les deux premiers chapitres de chaque partie) se distingue par une historiographie qui pâtit d'un déséquilibre au profit de la télévision, une domination encore présente dans les études récentes d'histoire des médias menées dans une perspective transnationale<sup>24</sup>. Un pôle de recherche sur la radio était pourtant apparu, durant les années 1990, du côté de l'Université Bordeaux Montaigne, autour d'André-Jean Tudesq, spécialiste des médias africains, qui avait conduit une amorce de réflexion sur le rôle des médias dans la vie

<sup>22</sup> La télévision assure un service régulier en Suisse à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1958.

<sup>23</sup> ZALA Sacha, « Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949) », in KREIS Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz*, Bâle : Schwabe, 2014, p. 494.

<sup>24</sup> BIGNELL Jonathan, FICKERS Andreas (éd.), *A European television history*, Malden : Wiley-Blackwell, 2008 ; FICKERS Andreas, JOHNSON Catherine (éd.), *Transnational television history : a comparative approach*, London : Routledge, 2012.

internationale<sup>25</sup>. Mais les sciences de l'information et de la communication se sont rapidement emparées de ce champ de recherche, réduisant la perspective historique à la portion congrue. On notera également la pauvreté de l'historiographie concernant les ondes courtes qui oscille entre une histoire de la propagande<sup>26</sup> et une histoire des techniques<sup>27</sup>. Un panel sur «la radio au défi de la guerre froide», organisé le 9 février 2013 par Matthieu Gillabert, Stéphanie Roulin et Luc van Dongen lors des 3<sup>e</sup> Journées suisses d'histoire tenues à l'Université de Fribourg, témoigne cependant de nouvelles façons d'aborder et de questionner ce champ d'étude. Il en va ainsi des travaux de Robert Heinze sur les services extérieurs radiophoniques du sud de l'Afrique, de Scott Krause sur la contribution de Radio in the American Sector (RIAS) à la création de la culture politique de Berlin-Ouest, et de Simo Mikkonen sur la stratégie soviétique en matière de radiodiffusion internationale<sup>28</sup>. Un ouvrage, paru en 2013, sous la direction d'Alexander Badenoch, Andreas Fickers et Christian Henrich-Frank, illustre aussi cette évolution<sup>29</sup>. Les contributions qui y sont réunies cherchent moins à mettre le doigt sur la compétition qui a régné entre les services extérieurs radiophoniques durant la guerre froide et sur la fonction de relais de la propagande gouvernementale de ces services qu'à décrire les circulations et les appropriations permises par la radiodiffusion internationale malgré le conflit, aussi bien aux niveaux technique et institutionnel qu'en termes de contenus.

<sup>25</sup> TUDESQ André-Jean (dir.), *Les Médias acteurs de la vie internationale*, Rennes : Apogée, 1997.

<sup>26</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...* ; RAWNSLEY Gary D., *Radio Diplomacy and Propaganda. The BBC and VOA in International Politics 1956-1964*, London : MacMillan Press Limited, 1996 ; SEMELIN Jacques, *La Liberté au bout des ondes : du coup de Prague à la chute du mur de Berlin*, Paris : Belfond, 1997.

<sup>27</sup> GRISET Pascal, *Les Télécommunications transatlantiques de la France : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Éditions Rive Droite, 1996 ; LABORIE Léonard, *L'Europe mise en réseaux : la France et la coopération internationale dans les postes et les télécommunications (années 1850-années 1950)*, Bruxelles : PIE – Peter Lang, 2010 ; WOOD James, *History of International Broadcasting*, vol. 1, London : Lightning Source, 2009 (1992).

<sup>28</sup> HEINZE Robert, « The Voice of Namibia. Zu Geschichte und Programm des namibischen Radios im Exil », *Basler Afrika Bibliographien Working Paper*, n° 2, Bâle, 2009 ; HEINZE Robert, « "Men Between" : The Role of Zambian Broadcasters in Decolonisation », *Journal of Southern African Studies*, vol. 40, 2014/3, p. 623-640 ; HEINZE Robert « "The African Listener" : State-controlled Radio, Subjectivity, and Agency in Colonial and Post-colonial Zambia », in WINSTON Mano, WENDY Willems (éd.), *From Audiences to Users : Everyday Media Culture in Africa (Internationalizing Media Studies 3)*, London : Routledge (à paraître) ; KRAUSE Scott H., EISENHUTH Stefanie, « Inventing the "Outpost of Freedom". Transatlantic Narratives and the Historical Actors Crafting West Berlin's Postwar Political Culture », *Zeithistorische Forschungen/Studies in Contemporary History*, 11 (2014), H. 2, p. 188-211 ; KRAUSE Scott H., « Neue Westpolitik : The Clandestine Campaign to Westernize the SPD in Cold War Berlin, 1948-1958 », *Central European History*, 48 (2015), 1, p. 79-99 ; MIKKONEN Simo, « Radio Liberty – The Enemy Within ? The Dissemination of Western Values through US Cold War Broadcasts », in KÖNÖNEN Maija, NUORLUOTO Juhani (éd.), *Europe – Evropa. Cross-cultural dialogues between the West, Russia, and Southeastern Europe*, Uppsala : Uppsala University Press, 2010, p. 243-257 ; MIKKONEN Simo, « Stealing the Monopoly of Knowledge ? Soviet Reactions to U.S. Cold War Broadcasting », *Kritika*, 2010/4, p. 771-805 ; MIKKONEN Simo, « To control the world's information flows – Soviet Cold War broadcasting », in BADENOCH Alexander et al. (dir.), *Airy curtains in the European ether : broadcasting and the Cold War*, Baden-Baden : Nomos, 2013, p. 241-270.

<sup>29</sup> BADENOCH Alexander et al. (dir.), *Airy curtains in the European ether...* Une réflexion également déjà amorcée par Tristan Mattelart : MATTELART Tristan, *Le Cheval de Troie audiovisuel : le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontières*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1995 ; MATTELART Tristan (dir.), *La Mondialisation des médias contre la censure : Tiers Monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles : De Boeck, 2002.

Jusqu'aux années 2000, les publications portant sur la Société suisse de radiodiffusion et ses studios régionaux ont été majoritairement l'œuvre de collaborateurs de l'institution s'adonnant à l'« ego-histoire » ou prenant la plume pour marquer un anniversaire. En 1971, pourtant, un ouvrage est paru avec l'ambition de retracer les premières années de la SSR jusqu'en 1970<sup>30</sup>. Rédigé par Otto Pünter, ancien chef du service de presse et d'information de la SSR, il s'agit plus d'une chronique, certes très complète, que d'une analyse historique. Au milieu des années 1990, sous l'impulsion de la direction générale de la SSR elle-même, un collectif de chercheurs indépendants s'est réuni dans le but d'écrire une histoire critique du service public audiovisuel helvétique. Cette entreprise a débouché sur la publication d'un premier volume, en 2000, retraçant les débuts de la Société suisse de radiodiffusion jusqu'à l'introduction régulière de programmes télévisuels en 1958<sup>31</sup>. Le mouvement était lancé, le réseau de chercheurs constitué et les responsables de la SSR convaincus du bien-fondé de la démarche. Un second volume, portant sur la période 1958 à 1983, date à laquelle la SSR a perdu le monopole sur les émissions radiodiffusées, est paru en 2006, puis un troisième en 2012 couvrant les trois dernières décennies<sup>32</sup>. Plusieurs mémoires et thèses ont été réalisés dans le sillage de ces projets<sup>33</sup>. Même si le dernier volume de l'histoire de la SSR a tenté d'intégrer davantage le volet international des activités du service public audiovisuel helvétique<sup>34</sup>, cet aspect n'en reste pas moins le parent pauvre de cette trilogie.

Aucun travail approfondi sur la radio internationale helvétique n'a précédé le présent ouvrage, principalement en raison d'un accès restreint aux archives de la SSR et d'un classement très récent du fonds du SOC. Seules deux études ont tout de même tenté de retracer l'histoire du Service suisse d'ondes courtes, mais sur la base de quelques documents imprimés seulement. Il s'agit des mémoires de licence de Maria Beatriz de Souza Costa (Institut de journalisme de l'Université de Fribourg) et de Thierry Vachey (Institut universitaire des hautes études internationales)<sup>35</sup>. De plus, deux publications commémoratives ont été produites par des collaborateurs

<sup>30</sup> PÜNTER OTTO, *Société suisse de radiodiffusion et télévision, 1931-1970*, Berne : SSR, 1971.

<sup>31</sup> DRACK MARKUS T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, Baden : hier+jetzt, 2000.

<sup>32</sup> MÄUSLI THEO, STEIGMEIER ANDREAS (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983*, Baden : hier+jetzt, 2006 ; MÄUSLI THEO, STEIGMEIER ANDREAS, VALLOTTON FRANÇOIS (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*, Baden : hier+jetzt, 2012.

<sup>33</sup> Pensons ici notamment aux travaux de Sarah-Haye Aziz, Theres Egger, Nicole Gysin, Theo Mäusli, Mattia Piattini, Edzard Schade, Adrian Scherrer et Thomas Schneider.

<sup>34</sup> RUPPEN COUTAZ RAPHAËLLE, « Les ripostes de la SSR à la libéralisation du marché de l'audiovisuel : vers une redéfinition de son mandat de service public », in MÄUSLI THEO, STEIGMEIER ANDREAS, VALLOTTON FRANÇOIS (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse...*, p. 89-133.

<sup>35</sup> DE SOUZA COSTA MARIA BEATRIZ, *Radio suisse internationale : programmes pour l'étranger de la radiodiffusion suisse*, Université de Fribourg : Institut de journalisme, 1979 ; VACHEY THIERRY, *La Voix des autres : la radiodiffusion internationale*, Genève : Institut universitaire des hautes études internationales, 1990.

de la radio internationale helvétique<sup>36</sup>. N'ayant également pas pu être réalisées sur la base d'un travail méticuleux en archives, elles retracent de manière très approximative et plutôt sommaire l'histoire du Service suisse d'ondes courtes.

Il s'agit ensuite, et c'est le deuxième objectif de ce travail, de nourrir une histoire culturelle et sociale des relations culturelles internationales (troisième chapitre de chaque partie), un champ historiographique également relativement jeune, qui s'est développé avec force à partir des années 1980 en France et qui rencontre depuis peu un vif intérêt en Suisse. Dans l'Hexagone, le coup d'envoi a été donné par un colloque organisé en 1980 par Pierre Milza sur la thématique «Culture et relations internationales»<sup>37</sup>. Par la suite, le succès qu'a connu et continue de connaître l'histoire culturelle en France a certainement accéléré cette relecture des relations internationales sous l'angle culturel. En effet, depuis le manifeste publié en 1997 sous la direction de Jean-Pierre Rioux et de Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, le nombre de recherches en histoire culturelle a fortement augmenté<sup>38</sup>. Preuve de la vitalité du champ des relations culturelles internationales, la somme, parue en 2010 sous la direction d'Anne Dulphy, Robert Frank, Marie-Anne Matard-Bonucci et Pascal Ory, qui montre la diversité des objets étudiés<sup>39</sup>. Néanmoins, alors que le cinéma, la littérature et la musique sont pris en compte dans plusieurs contributions, la radio demeure totalement absente et la télévision n'est abordée qu'au travers de l'Union européenne de radio-télévision (UER).

En Suisse, trois thèses, réalisées par Matthieu Gillabert, Thomas Kadelbach et Pauline Milani dans le cadre d'un projet dirigé par le professeur Claude Hauser (Université de Fribourg) et soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique – «Les relations culturelles internationales de la Suisse (1945-1990)» – ont constitué un apport indéniable pour ce travail<sup>40</sup>. Toutefois, ces recherches, qui viennent combler une lacune de l'historiographie helvétique, ne font que mentionner l'action de la SSR et du Service suisse d'ondes courtes en faveur de la diplomatie culturelle helvétique, sans s'y arrêter véritablement. Même si leur effort pour intégrer

<sup>36</sup> Schweizer Radio International, Schweizerische Radio und Fernsehgesellschaft SRG (éd.), *50 Jahre Schweizer Radio International = 50 ans de Radio suisse internationale = 50 anni di Radio svizzera internazionale: 1935-1985*, Berne : Schweizer Radio International, 1985 ; Swissinfo/Radio Suisse internationale, *Ici la Suisse : 70 ans au service de l'information*, DVD-Rom, Berne, 2005, consultable à l'adresse : [http://www.swissinfo.ch/flash/special/70\\_years\\_swissinfo](http://www.swissinfo.ch/flash/special/70_years_swissinfo).

<sup>37</sup> FRANK Robert, «Introduction», *Relations internationales...*, p. 319. Ce colloque a donné lieu aux numéros 24 et 25 de la revue *Relations internationales*.

<sup>38</sup> ROLLAND Denis (dir.), *Histoire culturelle des relations internationales. Carrefour méthodologique*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 14 ; RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle...*

<sup>39</sup> DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les Relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles : PIE – P. Lang, 2010.

<sup>40</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...* ; KADELBACH Thomas, «Swiss made» : *Pro Helvetia et l'image de la Suisse à l'étranger (1945-1990)*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2013 ; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste : construction d'une politique culturelle suisse à l'étranger (1938-1985)*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2013. Pour en savoir plus sur ce projet, voir la page du Fonds national suisse de la recherche scientifique qui s'y rapporte : <http://p3.snf.ch/project-113389>, consulté le 18 avril 2016.

le plus possible à leur réflexion la diversité des acteurs impliqués dans les relations culturelles internationales est à saluer, ces historiens se concentrent avant tout sur Pro Helvetia, premier outil institutionnel au service de la politique culturelle suisse, ainsi que sur les actions du Département politique fédéral, sur la base d'une périodisation centrée sur la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Le rôle de la SSR dans l'action culturelle extérieure de la Suisse n'a donc jamais fait l'objet d'une étude.

Plusieurs travaux, récents ou encore en cours de réalisation, apportent des éclairages sur les protagonistes non gouvernementaux du rayonnement culturel dont l'histoire a été très peu documentée jusqu'à présent. Citons les recherches d'Anna Amacher Hoppler (Université de Neuchâtel) sur les premières années de l'Office national suisse du tourisme, de Claire-Lise Debluë (Université de Lausanne) sur l'Office suisse d'expansion commerciale, de Matthieu Gillibert (Université de Fribourg) sur la Fondation suisse à Paris et de Noëlle-Laetitia Perret (Université de Fribourg) sur l'Institut suisse de Rome<sup>41</sup>. À la suite de l'accès rendu public au fonds de l'Organisation des Suisses de l'étranger, déposé aux Archives fédérales suisses (AFS), un colloque a été organisé le 8 juin 2012 à Berne par la Société suisse d'histoire économique et sociale, en collaboration avec les Documents Diplomatiques Suisses et la Société suisse des traditions populaires, afin de faire le point et d'encourager les études sur la Cinquième Suisse et sur le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la NSH. Les actes de ce colloque<sup>42</sup> enrichissent considérablement l'ouvrage publié en 2002 sous la direction de Gérald Arlettaz et de Christoph Graf, qui faisait jusqu'alors office de référence sur cette thématique<sup>43</sup>.

Le troisième objectif de cet ouvrage est de contribuer à l'histoire des organisations internationales (dernier chapitre de chaque partie). L'histoire de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'Union internationale de radiodiffusion (UIR) reste à faire. Et, de manière générale, les travaux récents sur les organisations internationales qui se préoccupent de la culture, comme l'Organisation de coopération intellectuelle ou l'UNESCO, ne se penchent guère sur leur politique radiophonique<sup>44</sup>,

<sup>41</sup> AMACHER HOPPLER Anna, *The Beginnings of the Federal Tourism Policy 1917-1939. An institutional history of Switzerland's national tourist office, the Schweizerische Verkehrszentrale (SVZ)*, Thèse présentée en mai 2016 à l'Université de Neuchâtel; DEBLUË Claire-Lise, *Exposer pour exporter : culture visuelle et expansion commerciale en Suisse (1908-1939)*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2015; PERRET Noëlle-Laetitia, *L'Institut suisse de Rome : entre culture, politique et diplomatie*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014.

<sup>42</sup> STUDER Brigitte, ARNI Caroline, LEIMGRUBER Walter, MATTHIEU Jon, TISSOT Laurent (dir.), «Die Schweiz anderswo – La Suisse ailleurs. AuslandschweizerInnen – SchweizerInnen im Ausland. Les Suisses de l'étranger – Les Suisses à l'étranger», *Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte – Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale*, vol. 29, Zurich : Chronos, 2015.

<sup>43</sup> ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au xx<sup>e</sup> siècle*, Berne : P. Haupt, 2002.

<sup>44</sup> MAUREL Chloé, *Histoire de l'UNESCO : les trente premières années : 1945-1974*, Paris : L'Harmattan, 2010; RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée : la Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1999; STIBILLE Christiane, « "Harmony must dominate the world". Internationale Organisationen und Musik in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts », Thèse présentée en juillet 2014 à l'Université d'Heidelberg.

à l'exception de l'étude très intéressante conduite par Suzanne Lommers, qui rappelle l'importance des projets radiophoniques durant l'entre-deux-guerres, souvent sources d'une certaine forme d'internationalisme<sup>45</sup>. La nébuleuse d'organisations internationales qui caractérise la période 1920-1940 est telle que les chercheurs en sont encore à les répertorier<sup>46</sup>.

En lien avec chacune de ces perspectives et de ces dimensions historiographiques, des hypothèses générales ont été posées et seront examinées au fil de cet ouvrage.

De l'approche médiatique a émergé une première hypothèse : le Service suisse d'ondes courtes, pièce maîtresse du volet international des activités de la SSR, est un canal diplomatique informel, dans le sens où il relaie la politique culturelle du Conseil fédéral, sans être directement piloté par lui. Aussi, après avoir situé la Société suisse de radiodiffusion dans les contextes suisse et international de chaque période, nous examinerons dans quelle mesure le SOC se met au service de la promotion culturelle du pays et à quels outils il recourt. Les relations que la radio internationale helvétique et, plus globalement, la SSR entretiennent avec les autorités politiques feront l'objet de toute notre attention.

De l'approche concernant une histoire culturelle et sociale des relations culturelles internationales de la Confédération découle la deuxième hypothèse : la SSR est un acteur parmi la palette d'organes publics, mais surtout privés, chargés du rayonnement extérieur de la Suisse. Il convient donc de déterminer la place qu'occupe le service public audiovisuel helvétique dans le concert des organes investis dans la promotion culturelle de la Suisse à l'étranger : le Département politique fédéral, Pro Helvetia, le Secrétariat des Suisses à l'étranger, l'Office national suisse du tourisme, l'Office suisse d'expansion commerciale, etc.

Enfin, alors que cette approche concerne essentiellement les rapports de la SSR avec les acteurs helvétiques de la diplomatie culturelle, l'approche touchant à une histoire des organisations internationales implique plutôt d'observer ses liens avec des organes étrangers nationaux et internationaux. Il est ici question d'examiner comment la politique internationale menée par la Société suisse de radiodiffusion passe par des relations privilégiées avec des radiodiffuseurs étrangers (échanges de programmes), des organismes internationaux (Société des Nations, Organisation de coopération intellectuelle, Union internationale de radiodiffusion, Union internationale des télécommunications), certains réseaux, etc. Cette dernière perspective permet de poser une troisième hypothèse : la radio suisse est à l'avant-garde d'une certaine forme d'internationalisme radiophonique.

<sup>45</sup> LOMMERS Suzanne, *Europe – on Air. Interwar Projects for Radio Broadcasting*, Amsterdam : Amsterdam University Press, 2012.

<sup>46</sup> Sur la base de données créée par les historiens de l'Université d'Heidelberg, voir <http://www.lonsea.de/>, consulté le 18 avril 2016.

## PRÉSENTATION DU CORPUS

Les sources, qui constituent la base documentaire principale de cette recherche, proviennent de la direction générale de la Société suisse de radiodiffusion, ainsi que du Service suisse d'ondes courtes. Il s'agit, dans les deux cas, d'archives privées qui se trouvent depuis peu réunies au siège central de la SSR à Berne. Aucun dépôt légal ne contraint ces institutions à gérer d'une quelconque manière la conservation de leurs archives. Les premières, encore très peu exploitées, ont néanmoins été parcourues principalement à l'occasion de l'édition des trois volumes sur l'histoire de la SSR et lors de quelques recherches plus ponctuelles. Les secondes sont totalement inédites.

À côté des documents sériels fort précieux qui permettent de retracer les grandes lignes de la politique menée par la Société suisse de radiodiffusion et les défis internes qui la concernent entre 1932 et 1949 (rapports annuels, procès-verbaux des séances plénières des directeurs de studio, des séances du Comité central, de l'Assemblée générale, etc.), une série de boîtes, qui ont été réunies thématiquement sur le sujet de la radio internationale helvétique et faisant partie de l'*Altarchiv* de la direction générale de la SSR, ont été dépouillées. Celles-ci contiennent de la correspondance, des rapports sur le Service suisse d'ondes courtes, des documents stratégiques, des budgets, qui recourent en partie seulement les archives du SOC. La collection Bellac, du nom du collaborateur de la direction générale de la SSR qui a rassemblé, puis organisé thématiquement une multitude de coupures de presse, sur le Service suisse d'ondes courtes notamment, a été examinée. Les archives de la direction générale ayant également un classement par numéro en fonction des documents entrant, des recherches complémentaires sur des sujets précis ont aussi pu être réalisées quand un procès-verbal par exemple mentionnait d'autres documents numérotés se rapportant à la même thématique.

Le classement du fonds papier du Service suisse d'ondes courtes jusqu'aux années 1960, propriété de l'actuelle unité d'entreprise de la SSR SWI swissinfo.ch, n'a abouti qu'en juillet 2011, révélant la richesse de ces archives jusque-là seulement pressentie. L'engagement d'un archiviste, Jürg Nydegger, et son travail considérable ont rendu possible la présente recherche et permis d'assurer la sauvegarde des documents restants, parmi lesquels se trouvaient les tapuscrits éventrés des Chroniques d'informations diffusées durant la Seconde Guerre mondiale et dont nous reparlerons. Les archives du SOC jusqu'aux années 1960 renferment des papiers sur la création du Service, son financement, sa comptabilité, son personnel, les aspects techniques, les plans d'émission, les cahiers des programmes, des rapports stratégiques, des documents commémoratifs, des comptes rendus de voyages d'études, des communiqués officiels, des coupures de presse, des compilations d'extraits de lettres d'auditrices et d'auditeurs, de la correspondance avec la direction générale, l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones suisses (PTT), divers conseillers fédéraux, des légations et consulats à l'étranger, la Nouvelle Société Helvétique, l'Office national suisse du tourisme, l'Office suisse d'expansion commerciale, etc., ainsi que les

précieux documents personnels de Paul Borsinger, son responsable. Le chaos qui a longtemps régné dans ces archives a engendré des pertes et des destructions qui ont limité par certains aspects ce travail. Ainsi, très peu de documents permettent d'en savoir plus sur le contenu des émissions et, de manière plus générale, sur la programmation; et rares sont les lettres d'auditeurs complètes qui ont été conservées. Même si ce fonds est victime de nombreux trous documentaires, les sources qu'il révèle sont indispensables pour comprendre le fonctionnement de la radio internationale helvétique de l'intérieur et cerner au plus près les activités de Paul Borsinger. Il contient également un petit sous-fonds constitué de photographies transmises par les auditeurs de la radio internationale.

Au niveau des sources sonores, un projet de sauvegarde mené de 2006 à 2009 avec le soutien de Memoriav, organisation nationale en charge de la préservation et de la valorisation du patrimoine audiovisuel suisse, a permis la numérisation de l'ensemble des sons conservés par SWI swissinfo.ch, des débuts de la radio internationale helvétique jusqu'à 2006. Il s'agit uniquement d'archives parlées; les émissions musicales n'ont tout simplement pas été conservées puisqu'elles ne sont pas des productions propres au SOC. Aucune étude de cas dans cet ouvrage ne portera donc sur le volet musical de la programmation. Un projet, soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, vise à apporter un éclairage à cet aspect. Intitulé «Broadcasting Swissness – Musikalische Praktiken, institutionelle Kontexte, und Rezeption von “Volksmusik”. Zur klingenden Konstruktion von Swissness im Rundfunk», il est dirigé par Thomas Hengartner (Institut für Populäre Kulturen de l'Université de Zurich), Daniel Häusler (Hochschule Luzern – Musik) et Walter Leimgruber (Seminar für Kulturwissenschaft und Europäische Ethnologie de l'Université de Bâle)<sup>47</sup>. Ce projet de recherche se concentre essentiellement sur la collection Dür déposée à la Phonothèque nationale suisse, du nom du musicologue qui a réuni, entre 1957 et 1967, environ 8 000 enregistrements de musique populaire helvétique pour le Service suisse d'ondes courtes, conçus «*comme une carte de visite musicale de la Suisse*»<sup>48</sup>.

Très peu d'émissions antérieures à 1950 ont été conservées. Cette situation s'explique par le recours restreint à l'enregistrement jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale et par la logique, qui est également valable pour les autres stations de la Société suisse de radiodiffusion, de sauvegarder uniquement ce qui est potentiellement rediffusable à l'antenne et, pour le reste, de réutiliser les bandes, très coûteuses, pour un nouvel enregistrement. Il s'agit donc essentiellement, pour la période qui nous concerne, de discours de personnalités politiques, militaires ou littéraires, d'émissions spéciales réalisées par exemple à l'occasion de la nouvelle année, de commémorations telles que le 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération ou lors des Jeux olympiques de Saint-Moritz, en bref, de productions peu représentatives de l'ensemble

<sup>47</sup> Pour en savoir plus sur ce projet, voir la page du Fonds national suisse de la recherche scientifique qui s'y rapporte : <http://p3.snf.ch/project-141800>, consulté le 18 avril 2016.

<sup>48</sup> Version originale : «*als musikalische Visitenkarte der Schweiz*».



de la programmation, qui ont été conservées, le plus souvent, précisément en raison de leur aspect singulier ou de la renommée de l'orateur. Il en résulte aussi que la plupart des émissions d'actualité n'ont pas fait l'objet d'enregistrements, à moins qu'elles n'aient traité d'un événement vraiment particulier. Comme la plupart des programmes parlés que le Service suisse d'ondes courtes produisait lui-même avaient trait à l'actualité, il n'en reste dès lors guère de traces. Cette situation rend d'autant plus précieux le fait que des milliers de tapuscrits des Chroniques d'informations, produites et diffusées par le Service suisse d'ondes courtes durant la Seconde Guerre mondiale, ont été préservés. Grâce à un projet mené conjointement avec le professeur François Vallotton (Université de Lausanne) et Christophe Bruttin (SWI swissinfo.ch), toutes ces pages ont pu être numérisées et figurent actuellement dans une base de données qui permet de faire des recherches croisées<sup>49</sup>.

La conservation rare et aléatoire des productions radiophoniques oblige à mener une analyse sur la programmation, sans pouvoir recourir systématiquement à l'émission telle qu'elle fut diffusée. Le contenu détaillé des productions reste donc souvent inconnu pour la période étudiée. La source principale permettant de reconstituer la grille des programmes des différents studios et d'en apprendre un peu plus sur leur contenu est *Le Radio*<sup>50</sup>, organe officiel de la SSR annonçant les horaires des programmes des stations suisses et internationales. Contrairement au cas français où de nombreuses feuilles politisées offraient la grille des programmes des postes radio, seul *Le Radio* était autorisé à le faire en Suisse. Des articles présentent les émissions majeures et leur contenu est parfois même retranscrit<sup>51</sup>. Ce procédé reste plutôt exceptionnel et concerne de nouveau des émissions considérées comme particulières. Cette revue a été entièrement numérisée par la Radio télévision suisse (RTS).

Concernant l'étude des rapports de la Société suisse de radiodiffusion et de la radio internationale helvétique avec les autres organes également actifs dans la promotion culturelle du pays à l'étranger, cette recherche s'appuie surtout, outre sur les précieux documents qui se trouvent dans les fonds papier de la SSR et du SOC, sur la littérature secondaire ainsi que sur quelques fonds d'archives complémentaires. L'objectif n'est pas d'entrer dans le détail du fonctionnement de chacun des acteurs, mais d'observer les rapports qu'ils entretiennent avec la radio comme outil de propagande, ainsi qu'avec la SSR en tant qu'institution.

Les liens de la Société suisse de radiodiffusion et du Service suisse d'ondes courtes avec les autorités politiques ont essentiellement été étudiés du point de vue des ressources imprimées et numérisées (*Feuille fédérale*, *Bulletins de l'Assemblée*

<sup>49</sup> L'adresse de cette base, hébergée par SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

<sup>50</sup> À partir du numéro du 7 juin 1940, cet organe est rebaptisé «Radio Actualités». Par souci de simplification, son titre initial sera gardé dans cet ouvrage.

<sup>51</sup> Par exemple, la causerie d'Henri Tanner, diffusée le dimanche 4 août 1935, est transcrite en entier: Archives de la Radio Télévision Suisse (dorénavant Archives RTS), «Aux Suisses à l'étranger», *Le Radio*, 30 août 1935, p. 1644-1645.

fédérale et Documents Diplomatiques Suisses). De plus, quelques recherches ponctuelles, effectuées notamment dans le fonds du Département politique fédéral qui se trouve aux Archives fédérales suisses à Berne, ont servi à enrichir certains dossiers.

Pour ce qui est du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, le fonds de cette organisation a été dépouillé. L'analyse des procès-verbaux, de la correspondance et des circulaires a permis de mettre au jour les grands enjeux qui concernent le Secrétariat durant la période étudiée et de mieux déterminer la place que Paul Borsinger et son Service occupent dans cet organe. Cette recherche a été complétée par un dépouillement exhaustif de la revue *Écho*, publiée chaque mois par cet organisme à destination de la diaspora helvétique. Cet examen a été très fructueux puisque ce périodique servait aussi régulièrement de vitrine à la radio internationale helvétique. Les bulletins de la Nouvelle Société Helvétique, qui sont réunis dans leur intégralité à la Bibliothèque nationale suisse à Berne, ont également été consultés de manière systématique.

Concernant l'Office national suisse du tourisme, renommé Suisse Tourisme en 1996, seuls ses rapports annuels ont pu être pris en compte. Cette organisation affirme n'avoir conservé que les documents promotionnels qu'elle a produits, mais aucun document interne. Le fonds de l'Office suisse d'expansion commerciale qui se trouve aux Archives cantonales vaudoises contient, pour sa part, les tapuscrits de chroniques concernant des sujets économiques et industriels destinées à la radio internationale helvétique, ainsi que les plans de propagande, dont l'objectif était notamment de présenter la stratégie radiophonique de l'organisation faite aux légations et consulats de Suisse, aux Chambres de commerce helvétiques à l'étranger et aux agences commerciales.

Pour étudier la place qu'occupe la SSR dans les organismes internationaux en lien avec la coopération intellectuelle et la radiodiffusion, la rare littérature secondaire qui les concerne et leurs propres publications (numéros spéciaux, ouvrages commémoratifs) ont été d'un grand secours. Les archives de l'Union internationale de radiodiffusion (UIR) se trouvent au siège de son successeur, l'Union européenne de radio-télévision (UER), à Genève. Elles représentent seulement quelques cartons. De manière globale, les archives de l'UER sont laissées en l'état. Seul un inventaire papier, qui date un peu, permet de se faire une idée du contenu de ces archives. Un repérage effectué en septembre 2010 n'a permis de déceler que peu d'éléments directement intéressants pour cet ouvrage. L'état des archives de l'UER contraste fortement avec l'important travail réalisé par l'Union internationale des télécommunications pour valoriser ses fonds, notamment à travers la mise sur pied d'un portail historique très fourni<sup>52</sup>.

<sup>52</sup> Pour accéder au portail historique de l'UIT, voir <http://www.itu.int/en/history/Pages/Home.aspx>, consulté le 18 avril 2016.

Même si l'on peut assurément regretter le déficit de sources radiophoniques, la présente étude démontre qu'il ne faut pas regarder uniquement comme un appauvrissement l'absence d'archives sonores pour un travail sur la radio. En privant l'auteur de la possibilité de mener une analyse centrée sur la programmation, cette carence a conduit à développer une réflexion liée à trois approches, conjuguées à trois champs historiographiques. Ce parti pris méthodologique a permis de replacer l'histoire de la radio internationale helvétique dans un cadre plus large et de développer une recherche qui s'apparente à une histoire globale.



**PREMIÈRE PARTIE :**  
**LA SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION**  
**À L'AVANT-GARDE D'UNE PREMIÈRE FORME**  
**DE DIPLOMATIE CULTURELLE (1932-1938)**



## EN PRÉAMBULE

La fin de la Première Guerre mondiale permet le développement d'un usage civil de la télégraphie sans fil (TSF), comme on appelait alors ce qui deviendra communément la radio. Ce nouveau moyen de communication, dont les performances techniques ont été améliorées grâce aux expériences menées pendant le conflit, se répand dans les foyers surtout à partir des années 1930 et se démocratise progressivement<sup>53</sup>. Entre 1931 et 1938, la Suisse passe de 150 000 personnes possédant un poste radio (concessionnaires) à plus de 548 000, la Grande-Bretagne de 4,3 millions à presque 9 millions, l'Allemagne d'un peu moins de 4 millions à plus de 11 millions et l'Italie de 230 000 à environ 1 million<sup>54</sup> (voir annexe 1). Dans la plupart des pays, le nombre de concessionnaires double donc en moins de dix ans. Jusqu'à la popularisation de la télévision dans les années 1950, la radio restera le média capable de réunir l'audience la plus forte. S'agissant du taux d'équipement, la Suisse occupe, en 1937, la huitième place (12,1 concessionnaires pour 100 habitants) (voir annexe 1). Elle est principalement devancée par les pays nordiques et la Grande-Bretagne, avec en tête le Danemark qui compte 19 concessionnaires pour 100 habitants en 1937. Si l'on sort du cadre européen, les États-Unis ont le plus grand nombre de récepteurs par habitant (18,8 pour 100 habitants).

---

<sup>53</sup> Sur les débuts de la radio aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas et en Suisse, voir SCHADE Edzard, *Herrenlose Radiowellen: die schweizerische Radiopolitik bis 1939 im internationalen Vergleich*, Baden: hier+jetzt, 2000. Sur le cas spécifiquement britannique, voir BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom*, Oxford & New York [& etc.]: Oxford University Press, 1995, vol. 1 et 2; SCANNELL Paddy, CARDIFF David, *A social history of British broadcasting*, Oxford & Cambridge Mass.: B. Blackwell, 1991. Sur le cas français, voir BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, vol. 1, Paris: La Documentation française, 1994; MÉADEL Cécile, *Histoire de la radio des années trente: du sans-filiste à l'auditeur*, Paris & Bry-sur-Marne: Anthropos & Institut national de l'audiovisuel, 1994. Sur le cas belge, voir CAUFRIEZ Philippe, *Histoire de la radio francophone en Belgique*, Bruxelles: Centre de recherche et d'information socio-politiques, 2015.

<sup>54</sup> Chiffres tirés de ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1931 et ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939.

Mesurant rapidement l'intérêt représenté par un tel moyen de communication, les différents gouvernements s'y intéressent de façon croissante, à des degrés divers selon les pays et en fonction de l'évolution du contexte politique.

La Suisse des années 1930 est frappée par des difficultés économiques, sociales et politiques<sup>55</sup>. La crise économique mondiale, qui touche dans un premier temps les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, n'épargne pas en effet l'économie helvétique qui sombre également dans la dépression à partir de 1932. Le chômage croissant et les baisses de salaires favorisent l'apparition d'un certain malaise dans la société suisse. La polarisation du monde politique s'accroît avec l'apparition de groupes antidémocratiques. L'affrontement atteint son apogée lors des tragiques événements genevois du 9 novembre 1932 qui opposent les manifestants à l'armée. De jeunes recrues tirent sur la foule, menée notamment par les dirigeants socialistes Léon Nicole et Jacques Dicker, causant la mort de 13 personnes et en blessant 65<sup>56</sup>. Impressionnées par la réussite des mouvements fasciste et national-socialiste dans les pays limitrophes, plusieurs factions d'extrême-droite en appellent, en 1933, au renouveau politique. On a parlé alors de « Printemps des fronts ». À ces problèmes intérieurs vient s'ajouter une pression croissante des pays voisins où les régimes antidémocratiques gagnent du terrain. La Confédération subit des intimidations<sup>57</sup> et se trouve progressivement isolée idéologiquement. Face à ces tensions, la conscience d'une communauté de destin se renforce au sein de la population helvétique. Dans un souci de cohésion nationale et avec une volonté de relayer les positions du pays au niveau international, la radio suisse, encore adolescente, va devoir jouer un rôle clé. Comme le souligne le rapport annuel du SR<sup>58</sup> en 1940 à l'occasion des dix ans de la Société suisse de radiodiffusion, « [I]a radio a créé la possibilité de rassembler, d'un seul point central, le peuple tout entier en une gigantesque Landsgemeinde »<sup>59</sup>. Derrière cette idée de resserrer les liens nationaux, on pense aussi aux nombreux Suisses installés à l'étranger : les expatriés helvétiques sont un peu plus de 400 000 à la veille de la Seconde Guerre mondiale, soit presque un Suisse sur dix<sup>60</sup>. Réunis,

<sup>55</sup> Sur la situation de la Suisse aux niveaux national et international durant l'entre-deux-guerres, voir JOST Hans Ulrich, « Menace et repliement (1914-1945) », in ANDREY Georges *et al.*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 2004 (1982-1983), p. 683-770; MÜLLER Philipp, *La Suisse en crise (1929-1936)*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2010; RUFFIEUX Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne : Payot, 1974; ZALA Sacha, « Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949) »..., p. 490-539; les volumes 9 à 12 des Documents Diplomatiques Suisses, base de données en ligne Dodis : dodis.ch.

<sup>56</sup> TORRACINTA Claude, *Genève 1930-1939 : le temps des passions*, Genève : Tribune Éditions, 1978.

<sup>57</sup> Affaires Jacob (mars 1935) et Gustloff (4 février 1936), interdiction des sections nationales-socialistes en Suisse (18 février 1936), pression sur la presse helvétique (avril 1937).

<sup>58</sup> Pendant la Seconde Guerre mondiale, la concession de la SSR est suspendue. En effet, dès le 24 août 1939, la Société suisse de radiodiffusion (SSR) devient le Service de radiodiffusion suisse (SR) jusqu'à la fin de la guerre. Le SR est alors placé sous l'autorité conjointe de l'administration fédérale des Postes, Télégraphes et Téléphones et de l'Armée.

<sup>59</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940, p. 12.

<sup>60</sup> Selon les chiffres avancés dans le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1029.



ils pourraient constituer un canton suisse de taille honorable. On les retrouve principalement dans les pays limitrophes (France, Allemagne, Italie), mais aussi, surtout depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en Amérique du Nord et du Sud, où ils forment ce que l'on appelle alors des colonies<sup>61</sup> (voir annexe 2). Ce terme, couramment utilisé à l'époque pour désigner des regroupements de ressortissants expatriés dans les pays étrangers, n'est pas anodin. Même si la Suisse n'a pas de colonies au sens territorial, les émigrants helvétiques jouent en quelque sorte le rôle de colons en développant des activités économiques dans ces contrées et en y diffusant la pensée occidentale<sup>62</sup>. Dans le contexte de crise des années 1930, les Suisses à l'étranger sont perçus avec encore plus d'acuité comme des émissaires susceptibles de servir de relais économiques et de véhiculer les valeurs morales et spirituelles de leur patrie d'origine. Cette position est défendue, dès 1917, par la Nouvelle Société Helvétique (NSH), qui crée deux ans plus tard un Secrétariat des Suisses à l'étranger (SSE). Comme nous le verrons, cette Société patriotique, réunissant des intellectuels conservateurs de toute la Suisse, jouit d'une grande influence et de nombreux relais non seulement auprès des autorités politiques et des milieux économiques, mais aussi au sein de la radio suisse qui va dès lors servir de pont entre la mère-patrie et les compatriotes expatriés. La radio-diffusion sur ondes courtes, qui prend son envol dans les années 1930, se révélera particulièrement utile pour atteindre ce but. Contrairement à ce qu'on pourrait intuitivement imaginer, les ondes courtes (ou hautes fréquences ou ondes décamétriques) permettent d'atteindre un auditoire plus lointain que, d'une part, les ondes longues (ou ondes kilométriques) – trop fragiles à l'égard des parasites atmosphériques – et, d'autre part, les ondes moyennes (ou ondes hectométriques) et les ondes ultracourtes (ou ondes métriques) – dont la portée est moindre<sup>63</sup>. La plus grande amplitude des ondes courtes n'est pas liée à la puissance de l'émetteur, mais à leur façon de se réfléchir, de ricocher sur les couches de l'ionosphère. Néanmoins, ce qui fait leur force fait aussi leur faiblesse. Le principal inconvénient de la diffusion sur ondes courtes est son instabilité, ce qui pose des problèmes en termes de réception. La capacité de la couche ionosphérique à réfléchir les ondes courtes est très variable : elle dépend de la position du soleil, donc du moment de la journée et de la saison, ainsi que de l'activité solaire qui suit plus ou moins un cycle de onze ans.

Cette première partie va nous permettre de décrire le rôle précurseur joué par la radio helvétique dans la mise en œuvre d'une propagande culturelle à l'étranger, par l'intermédiaire notamment de l'introduction d'émissions radiophoniques régulières à destination de la diaspora helvétique. Nous verrons comment la nature de ces émissions évolue tout au long des années 1930, et dans quelle mesure la Société suisse

<sup>61</sup> FLEURY Antoine, « Politique étrangère et colonies suisses », in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...*, p. 19.

<sup>62</sup> PERRENOUD Marc, « Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique », in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...*, p. 327.

<sup>63</sup> Sur les ondes courtes et leur utilisation, voir BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 208-209 ; WUILLÈME Bernard, *Les Radios internationales*, Paris : Ellipses, 2007, p. 10.

de radiodiffusion s'appuie sur des acteurs déjà impliqués dans la promotion du pays à l'extérieur, comme les légations et consulats, le Secrétariat des Suisses à l'étranger, l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale, pour atteindre ses objectifs, et ce alors même que le Conseil fédéral ne la soutient pas formellement dans ses démarches. La toute jeune SSR, en quête de légitimité, cherche non seulement à se rendre utile et indispensable au pays qui traverse une phase difficile mais aussi à être reconnue sur le plan international. Mais les entraves aux échanges et à la coopération intellectuelle ne vont cesser de s'aggraver tout au long de la décennie, jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

# 1

## CINQUIÈME SUISSE ET RADIODIFFUSION INTERNATIONALE

*«Den Nachweis, dass das Auslandschweizertum als wesentlicher und wertvoller Bestandteil unseres Volkes des Interesses und der Sorge der ganzen Eidgenossenschaft würdig ist, brauchen wir Ihnen, sehr geehrter Herr Bundesrat, nicht zu erbringen. Es erübrigt sich auch, auf die nationale Bedeutung des Auslandschweizertums als Vorposten im geistigen, moralischen, politischen und wirtschaftlichen Selbstbehauptungskampf und auf seine grossen Verdienste um die schweizerische Weltgeltung einzugehen.»<sup>64</sup>*

Cet extrait d'une lettre adressée en 1936 par le président central de la Nouvelle Société Helvétique (NSH), Hans-Peter Zschokke, et par le président de la Commission des Suisses à l'étranger, Arnold Lätt, au conseiller fédéral Giuseppe Motta en charge des Affaires étrangères résume bien les attentes qui reposent sur la diaspora helvétique. L'intérêt pour les Suisses à l'étranger répond à un besoin de plus en plus largement partagé par les élites politiques et la population civile de raffermir l'identité nationale face aux changements qui touchent alors la société helvétique et à l'agitation politique qui la secoue. La radio, qui

---

<sup>64</sup> Archives fédérales suisses (dorénavant AFS), Fonds de l'Organisation des Suisses de l'étranger (dorénavant OSE), J.2.230, 1996/431, vol. 3, Protokolle 1928-1938, Lettre de H.-P. Zschokke et A. Lätt adressée au conseiller fédéral G. Motta, 1<sup>er</sup> décembre 1936, p. 4. Traduction de l'allemand : *«Nous n'avons pas besoin de vous prouver, M. le Conseiller fédéral, que la Cinquième Suisse est digne, en tant que partie essentielle et précieuse de notre peuple, de l'intérêt et de la préoccupation de toute la Confédération. Il est également inutile d'insister sur l'importance nationale de la Cinquième Suisse ; elle est à l'avant-garde de la lutte que notre pays mène pour s'affirmer aux plans spirituel, moral, politique et économique et a contribué pour une part essentielle à l'acquisition du prestige dont la Suisse jouit dans le monde.»*

s'introduit rapidement dans chaque foyer, va constituer un outil idéal pour atteindre les expatriés partout dans le monde grâce aux ondes courtes.

L'usage civil de la radiodiffusion, qui naît au tout début du xx<sup>e</sup> siècle, subit un net recul avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale<sup>65</sup>. Il faut attendre la fin du conflit et le déclin de l'emprise maritime et militaire sur l'emploi de la TSF pour que la radio puisse se concentrer sur la production de contenus pour un public plus large. Alors même que les années 1930 sont marquées par une forte instabilité politique, par de sérieuses difficultés économiques et par d'importants troubles sociaux, l'usage de ce média se démocratise et la radiodiffusion internationale se développe, rendant ce vecteur incontournable pour qui veut toucher un public large, installé hors des frontières nationales. Les radioamateurs sont les premiers à se passionner pour les ondes courtes<sup>66</sup>. Encouragés par la possibilité d'atteindre des régions plus lointaines, ils multiplient les expérimentations et, à force d'essais, parviennent à prouver l'efficacité de cette longueur d'onde. L'utilisation des hautes fréquences se généralise. Les sociétés privées emboîtent le pas aux amateurs durant les années 1920, puis les États impérialistes, et, enfin, pendant les années 1930, les gouvernements qui cherchent plus généralement à faire de la propagande à l'étranger dans un contexte de tensions internationales croissantes. Des émetteurs à ondes courtes sont construits sur tous les continents, comme le montre une liste non exhaustive présentée dans le numéro du mois d'octobre 1934 du *Radio*, organe officiel de la SSR, énumérant les principaux lieux de diffusion :

*«Europe: Londres, Paris, Rome, Zeesen, Vienne, Moscou, Huizen, Oslo, Genève (Société des Nations), Madrid, Lisbonne, Vatican, etc.; Afrique: Rabat, Caire, Nairobi, Johannesburg, Tananarive, etc.; Asie: Calcutta, Bandoeng, Singapour, Kavite, Kemikavoa (Japon), etc.; Australie: Sydney, Melbourne, Wellington (Nouvelle-Zélande), etc.; Amérique du Nord: Schenectady, Pittsburg, Boston, Miami, Bound-Brook, Chicago, Philadelphie, New York, etc.; Amérique du Sud: Caracas, Buenos Ayres [sic], Rio de Janeiro, Bogota, etc.»<sup>67</sup>*

Dès les années 1930, la plupart des grandes nations utilisent cette nouvelle technologie qui permet de disséminer une information partout dans le monde à une vitesse jamais égalée jusque-là :

*«La mort du roi George V a permis à la radio d'affirmer, une fois de plus, ses magnifiques possibilités comme moyen d'information ultrarapide. Les stations de la BBC annoncèrent le décès vingt minutes exactement après que le roi eut rendu le dernier soupir. À leur tour, les émetteurs des autres pays – les émetteurs à ondes courtes y compris – diffusèrent immédiatement la triste nouvelle, qui fit ainsi le tour du monde en moins d'une heure... »<sup>68</sup>*

<sup>65</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde*, Paris : UNESCO, 1959, p. 19.

<sup>66</sup> Sur le développement international des clubs de radioamateurs intéressés par les ondes courtes, voir BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945: Broadcast Listening in the Pioneer Days of Radio*, USA : McFarland, 1999, chapitre 8.

<sup>67</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 12 octobre 1934, p. 1522.

<sup>68</sup> Archives RTS, SCHUBIGER Claude, « Bulletin de l'étranger », *Le Radio*, 7 février 1936, p. 246.

Ce niveau de circulation de l'information est totalement inédit et suscite une certaine forme de fascination. Rappelons que les correspondants de la presse à l'étranger sont encore une denrée rare<sup>69</sup>.

Comme la radio, le film, dont la vocation internationale est pressentie, représente un moyen de propagande qui se développe durant l'entre-deux-guerres. Les représentants des milieux économiques et touristiques helvétiques s'intéressent particulièrement à l'industrie cinématographique et participent à son essor<sup>70</sup>. Ce secteur, qui ne bénéficie pas encore des mannes publiques, suscite également les convoitises du voisin allemand qui, lui, a déjà pris l'habitude de subventionner avec largesse la production cinématographique nationale<sup>71</sup>. L'entreprise de distribution berlinoise Terra-Film AG, proche des autorités nazies, ouvre un bureau à Zurich en février 1934. Elle permet l'émergence de coproductions germano-helvétiques comme *Guillaume Tell* en 1933-1934<sup>72</sup>. Contrairement au film, instrument de propagande coûteux qui nécessite de faire appel à des sociétés étrangères pour sa réalisation, la radio de service public présente l'avantage de proposer, à destination de l'étranger, des productions 100 % nationales, pour un public beaucoup plus nombreux. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour voir un cinéma suisse « national » s'exporter avec un certain succès à l'étranger, grâce à une maison de production helvétique, fondée en 1924 par Lazar Wechsler : la Prasens-Film AG<sup>73</sup>. Celle-ci connaîtra une renommée mondiale à partir des années 1940.

### 1.1. L'importance de la diaspora helvétique<sup>74</sup>

La problématique de la Cinquième Suisse connaît des infléchissements en fonction de l'évolution des données politico-économiques nationales et internationales.

*«Troublés par le nationalisme affirmé des États voisins, perplexes face au fort nombre d'étrangers installés dans le pays, désorientés par des mutations sociales où ils croient discerner les symptômes d'une dégénérescence, nombreux sont les intellectuels suisses qui, en ce début de siècle, s'inquiètent et s'interrogent, à la recherche d'une identité nationale malaisée à définir.»<sup>75</sup>*

<sup>69</sup> MAISSEN Thomas, *Die Geschichte der NZZ, 1780-2005*, Zurich : Neue Zürcher Zeitung, 2005, p. 308-314. Dans cet ouvrage, Thomas Maissen propose la liste des correspondants de la NZZ à l'étranger de sa création jusqu'en 2005 (p. 338-347).

<sup>70</sup> Sur cette question, voir ZIMMERMANN Yvonne (éd.), *Schaufenster Schweiz. Dokumentarische Gebrauchsfilme 1896-1964*, Zurich : Limmat Verlag, 2011.

<sup>71</sup> DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse : films de fiction, 1896-1965*, Lausanne : Cinémathèque suisse, 1987, p. 141.

<sup>72</sup> DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse...*, p. 148-153.

<sup>73</sup> DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse...*, p. 88-90.

<sup>74</sup> Sur les Suisses à l'étranger et la Nouvelle Société Helvétique, voir ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...* ; GUANZINI Catherine, WEGELIN Peter, *Kritischer Patriotismus : Neue Helvetische Gesellschaft = Patriotisme critique : Nouvelle Société Helvétique = Patriotismo critico : Nuova Società Elvetica : 1914-1989*, Berne : P. Haupt, 1989.

<sup>75</sup> CLAVIEN Alain, *Les Helvétistes...*, p. 5.

C'est dans ce contexte, très bien dépeint par Alain Clavien, que la Nouvelle Société Helvétique est fondée le 1<sup>er</sup> février 1914. Cette dénomination représente un hommage direct à la Société Helvétique qui avait réuni de 1761 à 1858 des intellectuels de toute la Suisse décidés à défendre un idéal national. La Nouvelle Société réunit des figures de premier plan dans un souci commun de réagir face à l'impact jugé croissant des populations étrangères sur l'identité nationale. Ces personnalités sont en bonne partie recrutées parmi les membres de la Société d'étudiants Zofingue qui se distingue par un certain patriotisme mêlé de libéralisme<sup>76</sup>. La NSH compte 3 000 adhérents en 1918<sup>77</sup>. Les objectifs qu'elle poursuit, énoncés dans la Déclaration de principes, sont les suivants : « [S]auvegarder le patrimoine national, fortifier le sentiment national, préparer la Suisse de l'avenir. »<sup>78</sup> Le désir de raffermir le sentiment national est exacerbé par la Première Guerre mondiale. Les compatriotes installés à l'étranger sont présentés comme une partie intégrante de la nation, « un élément essentiel de notre nationalité », pour reprendre les propos exacts du chef de file de la Nouvelle Société Helvétique, Gonzague de Reynold<sup>79</sup>. L'objectif est que l'âme des expatriés reste fidèle à la patrie d'origine et ne soit pas contaminée par les pensées étrangères, ou encore qu'elle ne se retrouve pas totalement assimilée par la patrie d'accueil<sup>80</sup>. La volonté de resserrer les liens avec la diaspora helvétique répond aussi à une organisation croissante des groupes étrangers installés sur le territoire suisse et constitue en quelque sorte une forme de contre-propagande<sup>81</sup>. Comme l'analyse l'historien Gérald Arlettaz, la NSH propose et promeut une vision ethnique de la nation<sup>82</sup>. Dans cette construction d'un sentiment national qui exclut tout ce qui est étranger, on aperçoit ici les prémices de ce qui fondera la politique culturelle de la Confédération : la défense nationale spirituelle. L'idée est qu'une fois le lien solidifié avec le ressortissant, ce dernier pourra faire rayonner la patrie et ses valeurs dans son pays d'accueil. Un effort de propagande plus général en faveur de la nation est donc envisagé dès le départ. La Nouvelle Société Helvétique place la promotion culturelle au centre des activités à mener pour rapprocher la patrie et les Suisses à l'étranger<sup>83</sup>.

<sup>76</sup> GUANZINI Catherine, WEGELIN Peter, *Kritischer Patriotismus...*, p. 27.

<sup>77</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique », in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...*, p. 48.

<sup>78</sup> GUANZINI Catherine, WEGELIN Peter, *Kritischer Patriotismus...*, p. 17.

<sup>79</sup> Archives littéraires suisses (ALS), Fonds Gonzague de Reynold, corr. cop., 1918-1919, Action I, n° 17, *La Nouvelle Société Helvétique*, par Gonzague de Reynold, publié par le Groupe londonien, Londres, 1918, p. 13, cité par ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 48. Sur Gonzague de Reynold, voir MATTIOLI Aram (dir.), *Intellektuelle von rechts: Ideologie und Politik in der Schweiz 1918-1939*, Zurich: O. Füssli, 1995; MATTIOLI Aram, *Gonzague de Reynold: idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg: Éditions universitaires, 1997; ROULIN Stéphanie, *Gonzague de Reynold: un intellectuel catholique et ses correspondants en quête d'une chrétienté idéale (1938-1945)*, Université de Fribourg: Mémoire de licence, 2002.

<sup>80</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 43.

<sup>81</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 44.

<sup>82</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 44.

<sup>83</sup> Bibliothèque nationale suisse (dorénavant BNS), Bulletin de la NSH, septembre-octobre 1932, p. 118.

Dans ce but, sont créés la Commission des Suisses à l'étranger, en 1917, avec comme premier président Gonzague de Reynold, puis, en 1919, le Secrétariat des Suisses à l'étranger (SSE), un bureau permanent destiné spécifiquement à la diaspora helvétique, avec comme premier responsable Robert de Traz<sup>84</sup>. L'Allemagne, la France et l'Italie connaissent ce type d'organisations patriotiques depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec respectivement la Verein für das Deutschtum im Ausland (1881), l'Alliance française (1883) et la société Dante Alighieri (1889)<sup>85</sup>.

Le Secrétariat des Suisses à l'étranger affiche quatre priorités : créer de nouveaux groupes à l'étranger, permettre aux expatriés de participer à « *la vie morale et civique* » de leur pays d'origine, représenter leurs intérêts en Suisse et, enfin, faire paraître dans la presse étrangère des articles positifs sur la Confédération<sup>86</sup>. Le SSE remplit sa première tâche avec succès. Le nombre de groupes installés hors des frontières nationales passe de 9 en 1918, à 189 en 1930, puis à 260 en 1938<sup>87</sup>. On en trouve sur tous les continents. Pour atteindre ses autres objectifs, le Secrétariat met notamment en place un service de renseignements et de soutien aux ressortissants, instaure un service de journaux et crée des bibliothèques dans les colonies suisses, arrange des tournées de conférences et des séances de cinéma, apporte un soutien aux nombreuses écoles helvétiques sises à l'étranger, gère plusieurs établissements, comme la maison de vacances de Rhäzüns en Suisse et le Pavillon suisse de la Cité universitaire à Paris et organise les Journées des Suisses à l'étranger. Il conduit aussi un travail d'information sur le plan national pour renseigner les citoyens sur la situation de leurs compatriotes expatriés, publie depuis 1920 la revue mensuelle *Écho* à l'adresse de la diaspora helvétique et des ouvrages spécifiques comme *Ta Patrie* en 1928, destiné aux jeunes émigrés, ou *Les Suisses dans le vaste monde* en 1932 expliquant aux Suisses restés au pays ce qui est réalisé par leurs concitoyens à l'étranger.

Les aspirations poursuivies par la Nouvelle Société Helvétique ne sont pas purement spirituelles et patriotiques et s'accompagnent aussi d'objectifs économiques. La NSH attend des ressortissants, considérés comme des ambassadeurs de la patrie<sup>88</sup> et des relais de premier plan pour promouvoir les valeurs et les intérêts suisses à l'étranger, qu'ils participent non seulement au rayonnement intellectuel du pays mais

<sup>84</sup> Sur l'Œuvre pour les Suisses à l'étranger et le SSE, voir ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 45-51 ; KREIS Georg, « Eine Brücke zu den fernem Brüdern im Ausland. Das Wirken der Auslandschweizer Organisation (ASO) 1919-1939 », in KREIS Georg, *Vorgeschichten zur Gegenwart: ausgewählte Aufsätze*, Bâle : Schwabe Verlag, 2013, vol. 6, p. 107-139. C'est aujourd'hui son descendant, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), qui est en charge de soutenir les Suisses expatriés.

<sup>85</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 47-48.

<sup>86</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 46-47.

<sup>87</sup> Chiffres tirés de ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 45 ; BNS, Bulletin de la NSH, septembre-octobre 1932, p. 118 ; LÄTT A., « L'Œuvre pour les Suisses à l'étranger. Ce qu'elle est. Ce qu'elle veut. », *Écho*, avril 1934, p. 28 ; BNS, Bulletin de la NSH, mars-avril 1938, p. 27.

<sup>88</sup> Selon Arnold Lätt, « [à] son poste, chaque Suisse est aussi un représentant politique du pays, un ambassadeur en petit », *Les Suisses dans le vaste monde*, Genève : Sadag, s. d. [1931], p. 8.

aussi à son expansion économique<sup>89</sup>. La crise des années 1930 poussant encore davantage les États à fermer leurs frontières, le SSE espère soutenir le décloisonnement de l'économie helvétique, en resserrant les liens avec les Suisses installés à l'étranger et en relayant une image positive de la Confédération<sup>90</sup>.

Un autre défi émerge au cours de cette décennie de crises économiques pour le Secrétariat des Suisses à l'étranger: endiguer les retours. Les ressortissants helvétiques, particulièrement ceux vivant dans les pays limitrophes où ils sont les plus nombreux, sont affectés par les mesures protectionnistes appliquées au marché de l'emploi et par la xénophobie qui sévit. Alice Briod, secrétaire du SSE depuis 1927, expose dans le rapport annuel du Secrétariat des Suisses à l'étranger pour 1934-1935 les difficultés qui peuvent ainsi frapper un Suisse installé en Allemagne:

*«S'il est à la tête d'une entreprise même d'ancienne renommée, il verra la plupart des commandes officielles – qui sont les seules qui comptent aujourd'hui – aller à des maisons dont le personnel est entièrement allemand. S'il est ouvrier momentanément sans travail, il devra laisser passer avant lui tous les ouvriers, même moins capables, de la même branche, mais appartenant à des associations nazistes [sic].»<sup>91</sup>*

En Suisse aussi, les conseils d'administration se séparent de leurs membres étrangers. La guerre civile qui frappe l'Espagne dès 1936 détériore nettement la situation des Suisses qui y sont établis, faisant de cette colonie la communauté la plus fortement mise à l'épreuve<sup>92</sup>. Le Conseil fédéral redoute que, devant ces complications importantes, les expatriés ne cherchent à rejoindre leur patrie d'origine et viennent encore gonfler le nombre croissant de chômeurs<sup>93</sup>. Pour éviter cette situation, il compte notamment sur le travail de communication réalisé par le Secrétariat des Suisses à l'étranger. Il s'agit donc aussi pour le SSE de maintenir un degré d'information minimal dans les foyers expatriés.

Face à la montée des régimes totalitaires, le Secrétariat doit de plus en plus conduire une contre-propagande. Respectivement en Italie et en Allemagne, des groupes fascistes et nazis sont créés dans les colonies suisses. Le Conseil fédéral craint que ces formations ne les divisent et n'entraînent leur désagrégation<sup>94</sup>. Il redoute aussi qu'elles stimulent les naturalisations et favorisent l'exportation d'idées

<sup>89</sup> Rapport du Secrétariat des Suisses à l'étranger, 1920, p. 3-5, cité par ARLETTAZ Gérald, «La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)...», p. 49.

<sup>90</sup> BNS, Bulletin de la NSH, septembre-octobre 1932, p. 118.

<sup>91</sup> BNS, Bulletin de la NSH, janvier-février 1936, p. 4.

<sup>92</sup> Rapport annuel du Secrétariat des Suisses à l'étranger 1935-1936 présenté à l'Assemblée générale ordinaire de la Nouvelle Société Helvétique, à Genève, le 4 octobre 1936, BNS, Bulletin de la NSH, novembre-décembre 1936, p. 109.

<sup>93</sup> Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 27 décembre 1938, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 12 (1937-1938), n° 494, Berne: Benteli, p. 1145-1150.

<sup>94</sup> Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 19 janvier 1934, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 11 (1934-1936), n° 3, Berne: Benteli, p. 9-11; Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 23 janvier 1934, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 11 (1934-1936), n° 4, Berne: Benteli, p. 14-17.



antidémocratiques en Suisse<sup>95</sup>. Un article, paru dans *Le Radio* en 1935, exprime clairement cette inquiétude :

*« En maints pays, il devient toujours plus difficile à un Suisse de l'étranger de demeurer un Suisse véritable. Des pressions de tous ordres s'exercent sur lui. S'il réussit à maintenir sa foi patriotique, il se demande avec angoisse ce qu'il en sera de ses enfants. Le moule dans lequel ils passent à l'école leur donne des aspirations totalement différentes des siennes. Qui sait s'ils ne préféreront pas faire partie, plus tard, de la grande nation que l'on ne cesse d'exalter à leurs yeux, plutôt que d'un tout petit pays qu'ils n'ont jamais vu, et dont ils entendent souvent parler avec dédain ? »*<sup>96</sup>

Préserver le sentiment national dans les colonies suisses est une stratégie de défense de la Confédération à l'égard des propagandes étrangères. Malgré cet enjeu, la gestion des rapports avec la diaspora helvétique et la promotion culturelle du pays hors des frontières sont principalement laissées à l'initiative privée, celle du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Il s'agit d'une spécificité helvétique, puisque dans la plupart des pays ce rôle est joué par le ministère des Colonies, comme en Grande-Bretagne ou en France, ou par le ministère de la Propagande, comme en Allemagne ou en Italie. Cette particularité s'explique avant tout par la stratégie des autorités suisses consistant à mener une politique étrangère « discrète », qui correspond à l'image d'un pays neutre, une image qu'elles cherchent à préserver depuis 1848<sup>97</sup>. L'appareil diplomatique officiel est encore embryonnaire, même si la politique extérieure de la Confédération devient un peu plus dynamique après la Première Guerre mondiale<sup>98</sup>. Dirigé par le conseiller fédéral Guisepppe Motta de 1920 à son décès en 1940, le Département politique conquiert une certaine indépendance et une certaine stabilité, puisque sa responsabilité n'est plus liée, à partir de 1921, à la charge de président de la Confédération dont le titulaire change chaque année. La taille et l'importance de ce Département s'élargissent. Le nombre de collaborateurs et de missions diplomatiques croît. Mais, au début des années 1930, la Suisse ne compte toujours que dix-neuf légations à l'étranger<sup>99</sup>. Ce déficit de représentations officielles est en partie pallié par le SSE et les colonies helvétiques<sup>100</sup>. Par exemple, lorsque l'Italie envahit l'Éthiopie, c'est le SSE qui fait office d'intermédiaire entre le Département politique fédéral et les compatriotes installés dans ce pays africain qui ne dispose pas d'un

<sup>95</sup> Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 19 janvier 1934, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 11 (1934-1936), n° 3, Berne : Benteli, p. 9-10.

<sup>96</sup> Archives RTS, « Pour les Suisses à l'étranger : l'œuvre de la N.S.H. », *Le Radio*, 23 août 1935, p. 1597.

<sup>97</sup> FAVEZ Jean-Claude, « Histoire de la politique extérieure suisse 1848-1991. 2. De la Première Guerre mondiale à la Deuxième Guerre mondiale (1914-1945) », in RIKLIN Alois, HAUG Hans, PROBST Raymond (dir.), *Neues Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik = Nouveau manuel de la politique extérieure suisse*, Berne & Stuttgart : P. Haupt, 1992, p. 42.

<sup>98</sup> FREYMOND Jean F., « La politique extérieure multilatérale de la Suisse : aspects structurels », *Relations internationales*, n° 32, 1982, p. 469.

<sup>99</sup> BENZIGER C., « Notre représentation diplomatique et consulaire », in LÄTT Arnold, *Les Suisses dans le vaste monde...*, p. 23.

<sup>100</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 50-51.

consulat<sup>101</sup>. C'est aussi le Secrétariat qui joue un rôle considérable dans l'organisation de la première aide aux réfugiés suisses d'Espagne<sup>102</sup>. La part principale du budget du SSE provient de dons volontaires des industries d'exportation, du monde bancaire et commercial ainsi que de quelques personnes privées. Le Conseil fédéral apporte tout de même, à partir de 1924, une aide financière, rediscutée d'année en année, à cet organe de la NSH<sup>103</sup>.

## 1.2. La mise en place de la Société suisse de radiodiffusion<sup>104</sup>

Des acteurs scientifiques, mais aussi économiques, accompagnent les premiers pas de la radiodiffusion en Suisse. Le professeur lausannois Paul-Louis Mercanton, directeur du Service météorologique universitaire vaudois, l'École d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et l'horloger zurichois Arnold Türler bénéficient en 1911 des premières concessions de réception radio liées à une utilisation civile<sup>105</sup>. Il s'agit alors principalement de recevoir le signal horaire de l'émetteur de la tour Eiffel à Paris, transmis dès 1910. Il faudra attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que la direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones suisses (PTT) octroie de nouveau des concessions de réception radio à des fins civiles.

Le 14 février 1922, la construction du premier émetteur public est autorisée par la Ville de Lausanne, au Champ-de-l'Air. Son objectif principal est d'assurer les communications utiles aux équipages des vols aériens Lausanne-Paris. Après Londres et Paris, il s'agit du troisième émetteur public construit sur le continent, faisant de la Suisse l'un des pays précurseurs de la radiodiffusion en Europe<sup>106</sup>. Une fois réglés les

<sup>101</sup> BRIOD Alice, Rapport annuel du Secrétariat des Suisses à l'étranger 1934-1935 présenté à l'Assemblée générale ordinaire de la Nouvelle Société Helvétique à Chexbres, le 5 octobre 1935, (Fin), BNS, Bulletin de la NSH, mars-avril 1936, p. 32.

<sup>102</sup> AFS, Fonds OSE, J.2.230, 1996/431, vol. 3, Protokolle 1928-1938, Lettre de H. P. Zschokke et A. Lätt adressée au conseiller fédéral G. Motta, 1<sup>er</sup> décembre 1936, p. 3.

<sup>103</sup> En 1924, la Confédération octroie pour la première fois au SSE un subside de 10 000 francs, selon LÄTT A., «L'Œuvre pour les Suisses à l'étranger. Ce qu'elle est. Ce qu'elle veut.», *Écho*, avril 1934, p. 29. Cette subvention passe ensuite de 15 000 à 11 250 francs au début des années 1930, Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1029. Sur le financement de l'Œuvre pour les Suisses à l'étranger de la NSH, voir KREIS Georg, «Eine Brücke zu den fernern Brüdern im Ausland...», p. 115-117.

<sup>104</sup> Sur la mise en place de la Société suisse de radiodiffusion, voir BILLETTER Geneviève, «Suisse», in ECK Hélène (dir.), *La Guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris & Lausanne : A. Colin & Payot, 1985, p. 227-282 ; COSANDIER Jean-François, «Les débuts de la radio en Suisse romande», *Cahiers du Musée gruérien*, n° 4, Bulle, 2003, p. 23-34 ; DRACK Markus T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse...* ; GEX Philippe, *Radio et cinéma en Suisse, 1936-1942 : le cas de la Suisse romande en période de repli culturel : «approche d'une mentalité»*, Université de Fribourg : Mémoire de licence, 1983 ; HUNN Daniel, *Les Débuts de la radio en Suisse : étude sur la radiophonie dans la Suisse de l'entre-deux-guerres*, Université de Genève : Mémoire de licence, 1989, p. 14-15 ; PUNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*

<sup>105</sup> PUNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 13.

<sup>106</sup> PUNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 13.

nécessités liées au trafic aérien, le responsable de cet émetteur public, Roland Pièce, s'autorise à diffuser de la musique, puis même, plus tard, des informations.

Les clubs de radioamateurs se répandent dans toute la Suisse et les demandes de concessions se succèdent. Sept sociétés privées régionales sont fondées, d'abord la Société romande de radiophonie le 17 décembre 1923 – dont l'unité ne dure guère, puisque le groupe de Genève choisit de créer sa propre section en 1925 –, puis la Société de Radio Zurich en 1924, suivie par celle de Berne en 1925, de Bâle en 1926 et, pour terminer, celles de la Suisse orientale et de la Suisse italienne en 1930. Ces sociétés exploitent des stations locales de radiodiffusion et proposent des programmes de divertissement et d'information. Pour rationaliser les coûts d'exploitation – par exemple en réalisant des émissions communes<sup>107</sup> – et pour renforcer leur poids auprès de la direction générale des PTT qui exerce un monopole sur l'équipement et l'exploitation des installations radiophoniques depuis 1922<sup>108</sup>, ces organes décident, le 25 mars 1926, de regrouper leurs forces au sein de l'Union radiophonique suisse, l'ancêtre de la Société suisse de radiodiffusion.

La radio poursuit aussi son développement dans les autres pays. Le nombre d'émetteurs radiophoniques en Europe est croissant, posant déjà des problèmes de répartition des fréquences, et leur puissance est régulièrement augmentée. Afin de faire face à cette situation concurrentielle et de répondre aux besoins techniques, le Conseil fédéral préconise un renforcement de la mise en commun des moyens et des ressources financières. La Société suisse de radiodiffusion (SSR) est fondée à Berne, le 24 février 1931, et chapeaute les sept sociétés régionales. Prenant exemple sur la BBC qui fonctionne comme un service public depuis 1927, cette nouvelle société est une institution de droit privé remplissant un mandat de service public. Elle est chargée, selon la concession fédérale qui lui est octroyée le 26 février 1931, de proposer des programmes radiophoniques à l'ensemble du pays. Pour ce faire, elle bénéficie d'une situation de monopole dans le paysage médiatique suisse et est entièrement financée par la taxe que versent les auditeurs : la redevance<sup>109</sup>. Toutefois, la SSR doit partager ce montant avec la direction générale des PTT, en charge, quant à elle, de l'entretien et du service technique de la radiodiffusion et qui exerce aussi le rôle d'autorité de surveillance. Un système de péréquation financière appliqué aux différentes régions du pays (Suisse alémanique, Suisse romande et Suisse italienne), qui disposent d'un bassin de population inégal, permet de réduire les différences de ressources financières à la disposition des programmes. La part de la redevance qui revient à la Société suisse de radiodiffusion est ainsi répartie : 3/6 vont aux studios de la Suisse alémanique, 2/6 à ceux de la Suisse

<sup>107</sup> La première, produite par les studios de Berne, de Lausanne et de Genève, est diffusée le 18 mars 1926, selon PUNTER OTTO, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p.18.

<sup>108</sup> Selon la loi fédérale sur les communications télégraphiques et téléphoniques entrée en vigueur le 14 octobre 1922.

<sup>109</sup> Le Conseil fédéral mettra un terme au monopole de la SSR seulement en 1983, en octroyant les premières concessions à des radios privées pour un essai d'exploitation.

romande et 1/6 à celui de la Suisse italienne. Le siège de l'Office central<sup>110</sup> de la SSR est installé à la Neuengasse 30, à Berne. À côté de ce bureau exécutif, conduit par l'administrateur-délégué Maurice Rambert et le secrétaire général Rudolf von Reding, sont constitués un Comité central, composé d'un représentant de chaque Société régionale et d'un représentant des PTT, ainsi qu'une Assemblée des délégués, plus large, qui réunit notamment plusieurs représentants de chaque Société régionale et l'ensemble des membres du Comité central. Ces deux organes sont régulièrement consultés sur les grandes lignes de la politique que doit suivre la SSR. Deux émetteurs nationaux sont édifîés en 1931 : celui de Beromünster, mis au service des studios de Bâle, de Berne et de Zurich et celui de Sottens, au service des studios de Lausanne et de Genève. En revanche, il faudra attendre 1933 pour que la Suisse italienne puisse jouir de son propre émetteur national, celui de Monte Ceneri<sup>111</sup>.

Figure 1: Organisation de la SSR selon la concession du 26 février 1931 et selon la concession du 30 novembre 1936<sup>112</sup>

Concession du 26 février 1931						
		Assemblée des délégués	Comité Hermann Gwaller (1931-1933) Charles Baud (1934-1935)	Délégué au Comité Maurice Rambert Office central Rudolf von Reding		
Société romande de radiophonie, Lausanne	Radiogenossenschaft à Zurich	Société des Emissions Radio-Genève	Radiogenossenschaft Berne	Radiogenossenschaft Bâle	Ostschweizerische Radiogesellschaft, Saint-Gall	Ente autonomo per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Bellinzona
Studio Lausanne Esouard Müller (1928-1939)	Studio Zurich Jakob Job (1931-1966)	Studio Genève Felix Pommer (1925-1943)	Studio Berne Kurt Schenker (1925-1962)	Studio Bâle Emitl Nötz (1927-1950)	Studio Lugano Felice A. Vitali (1931-1947)	

Concession du 30 novembre 1936						
		Assemblée des délégués	Comité central Hans Lauterberg (1935-1937) Franz von Ernst (1937-1950)	Directeur général Alfred W. Glogy Office central Secrétaire général Rudolf von Reding		
Radiogenossenschaft à Zurich	Radiogenossenschaft Berne	Radiogenossenschaft Bâle	Ostschweizerische Radiogesellschaft, Saint-Gall	Société romande de radiophonie, Lausanne	Société des Emissions Radio-Genève	Ente autonomo per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Bellinzona
Commission des programmes de Beromünster			Commission des programmes de Sottens		Commission des programmes de Monte Ceneri	
Directeur du studio Jakob Job	Directeur du studio Kurt Schenker	Directeur du studio Emitl Nötz	Directeur du studio Esouard Müller Marcel Bazergon (1938-1950)	Directeur du studio Felix Dovesz (1944-1963)	Directeur du studio Felice A. Vitali Sergio Mado (1947-1964)	
Studio Zurich	Studio Berne	Studio Bâle	Studio Lausanne	Studio Genève	Studio Lugano	

<sup>110</sup> On ne parlera plus d'Office central, mais de direction générale après la révision de la concession le 30 novembre 1936.

<sup>111</sup> La puissance d'émission de l'émetteur de Beromünster passe de 60 kW à 100 kW en 1934 et celle de Sottens de 25 kW à 100 kW en 1935. La puissance de celui de Monte Ceneri est de 15 kW à son lancement.

<sup>112</sup> DRACK Markus T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse...*, p. 48 et p. 90.

Dans son ouvrage, Otto Pünter opère une distinction, qui semble pertinente pour comprendre les années de jeunesse de la Société suisse de radiodiffusion, entre une première période, portant le sceau du fédéralisme, et une seconde, caractérisée par un mouvement de centralisation accompagnant la révision de la concession le 30 novembre 1936<sup>113</sup>. C'est une atmosphère empreinte de fortes dissensions qui a conduit à cette révision. En effet, les rapports entre l'Office central de la SSR, dont les compétences étaient limitées, et les directeurs de studio étaient devenus conflictuels et l'entente avec l'autorité de surveillance, les PTT, n'était qu'à peine meilleure. Cette réforme est pour l'administration fédérale l'occasion de prendre encore plus l'ascendant sur la Société suisse de radiodiffusion. Ce phénomène ne se manifeste pas par une réorganisation des structures de la SSR – seule une Commission des programmes pour chaque émetteur est introduite (voir figure 1, p. 44) – mais principalement par une délégation plus importante de collaborateurs des PTT. L'influence croissante de l'administration fédérale se traduit notamment par une représentation majoritaire des membres, désignés par le Département fédéral des postes et des chemins de fer, au sein du Comité central qui passe de sept membres, représentant jusqu'alors exclusivement les sociétés régionales, à quinze membres, permettant ainsi d'en introduire huit, dont le président central, nommés directement par l'autorité de surveillance. Soutenu par le conseiller fédéral radical Marcel Pilet-Golaz en charge du Département des postes et des chemins de fer<sup>114</sup>, le nouveau directeur général Alfred W. Glogg dispose de pouvoirs plus étendus que ceux de son prédécesseur, Maurice Rambert, qui portait le titre plus modeste d'administrateur-délégué. Même si la désignation des directeurs de studio reste du ressort des sociétés régionales, leur marge de manœuvre en matière de programmes est restreinte par la constitution d'une Commission des programmes pour chaque émetteur, composée pour moitié de représentants des PTT et pour moitié de délégués des sociétés régionales concernées. Ces dernières sont les grandes perdantes de cette révision. La nouvelle concession ne convainc pas davantage les directeurs de studio. Dans un pamphlet édité en 1944, à la suite de son éviction à la tête du studio de Genève, Félix Pommier reviendra sur ces remaniements en parlant de « *mise sous tutelle* », d'« *assujettissement définitif* » aux PTT et d'« *étatisation* » de la SSR<sup>115</sup>. Il dénoncera avec virulence la perte d'autonomie des sociétés régionales et l'influence croissante de l'administration fédérale sur la radio. En effet, tout en jouissant d'une grande marge de manœuvre dans son travail quotidien, la SSR évolue dans un environnement fortement régi par l'État<sup>116</sup>. Cette considération, qu'il faudra garder à l'esprit au fil des pages qui vont suivre, met en lumière l'existence d'un rapport de force entre la Société suisse de radiodiffusion et les PTT qui sera au cœur de l'histoire du service public audiovisuel suisse.

<sup>113</sup> PÜNTER OTTO, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 23-24.

<sup>114</sup> SCHERRER ADRIAN, « L'essor envers et contre tout, 1931-1937 », in DRACK MARKUS T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse...*, p. 89.

<sup>115</sup> POMMIER FÉLIX, *La Radio sans mystère. Contribution au Procès de la Radiodiffusion suisse*, Genève : Éditions du cheval ailé, 1944, respectivement p. 45, p. 47 et p. 55.

<sup>116</sup> BILLETER Geneviève, « Suisse »..., p. 236.

### 1.3. Le développement des ondes courtes<sup>117</sup>

Les principales radios internationales sont mises en place pendant l'entre-deux-guerres. L'historiographie admet communément que la première station à utiliser les ondes courtes est KDKA, une radio commerciale américaine (Pittsburgh) créée par la Westinghouse Electric Corporation<sup>118</sup>. C'est à l'occasion du réveillon de 1923 qu'elle diffuse un programme spécial à destination de la Grande-Bretagne sur cette longueur d'onde. En Europe, les Pays-Bas sont le premier pays à proposer des programmes réguliers sur ondes courtes<sup>119</sup>. Là aussi, l'initiative n'émane pas d'un gouvernement mais d'une entreprise commerciale, la société Philips, qui cherche à démontrer les potentialités des émetteurs qu'elle fabrique. Dès le printemps 1927, elle diffuse les premières émissions depuis un émetteur à ondes courtes (PCJ) installé à Eindhoven. S'ensuivent, en 1929, l'Allemagne et l'Union soviétique, puis, en 1930, l'Italie et, en 1931, la France et le Vatican. En dépit de son statut de modèle très vite reconnu et de son envergure, la BBC tarde à proposer des programmes réguliers sur ondes courtes. Elle estime que ce service ne devrait pas être financé par les auditeurs mais par des ressources publiques que pourrait réunir le Colonial Office<sup>120</sup>. Or, le Royaume-Uni entre dans une crise financière à l'été 1931, ôtant tout espoir de financement de la part du Treasury. Malgré tout, la BBC finit par construire une station à ondes courtes à Daventry et en assume la totalité des frais : l'Empire Service est lancé le 19 décembre 1932<sup>121</sup>.

On retrouve dans le cas suisse un certain nombre de traits qui caractérisent le développement des ondes courtes au niveau international. Comme ailleurs, les radio-amateurs, puis le secteur privé jouent un rôle important dans ce processus. C'est le 4 août 1929 à Zurich qu'est fondée l'Union des amateurs suisses d'ondes courtes (Union Schweizerischer Kurzwellen-Amateure ou USKA)<sup>122</sup>. Les divers groupes locaux de cette association, basés à Bâle, Berne, Zurich et Lausanne, multiplient alors les essais sur ondes courtes, durant la journée et le soir avec diverses puissances<sup>123</sup>.

<sup>117</sup> Pour en savoir plus sur le développement des ondes courtes, voir BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945...* ; BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...* ; CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...* ; WOOD James, *History of International Broadcasting...*

<sup>118</sup> BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945...*, p. 7 et p. 14 ; BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 10 ; WOOD James, *History of International Broadcasting...*, p. 24. Cette radio s'est déjà illustrée en étant une des premières à transmettre des émissions de divertissement dès 1920 et la première à communiquer des nouvelles pour le public, WOOD James, *History of International Broadcasting...*, p. 13.

<sup>119</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told : 50 years of BBC external broadcasting*, London : Weidenfeld and Nicolson, 1982, p. 6.

<sup>120</sup> BBC Memorandum on Empire and World Broadcasting, June 1929, BBC Archives, cité par MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 11.

<sup>121</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 2, p. 352.

<sup>122</sup> Archives RTS, « Assemblée des Amateurs suisses sur ondes courtes à Zurich, le 4 août 1929 », *Le Radio*, 26 juillet 1929, p. 280. Sur l'histoire des radioamateurs d'ondes courtes en Suisse, voir STUBER Ruedi, *Faszination der kurzen Wellen. Chronik des schweizerischen Radioamateurwesens 1911-1946*, Zurich, 1978.

<sup>123</sup> Archives RTS, « OLD MAN. Page de l'amateur sur ondes courtes », *Le Radio*, 8 avril 1932, p. 477.

Un concours qui oppose les amateurs d'ondes courtes anglais et suisses est organisé chaque année<sup>124</sup>. L'objectif est alors de parvenir à établir le plus de liaisons possible avec des radios de tous les pays. Ces amateurs sont très actifs et développent un savoir-faire qui se révélera utile à la Société suisse de radiodiffusion. D'après Ruedi Stuber, lui-même un amateur des débuts, membre de la direction de l'USKA, la première liaison réalisée par un dilettante helvétique avec un pays étranger, en l'occurrence la France, remonterait au 14 janvier 1923<sup>125</sup>. Selon Otto Pünter, les premiers à établir des liaisons avec les États-Unis et avec la Nouvelle-Zélande seraient des amateurs d'ondes courtes genevois en 1925<sup>126</sup>. Comme nous le verrons, c'est l'émetteur du Radio Club de Bâle qui, le premier, relayera régulièrement sur ondes courtes, à partir de novembre 1934, les émissions pour les Suisses à l'étranger proposées par les studios de la SSR.

À l'image de la BBC qui a bénéficié de la coopération de la Compagnie Marconi pour effectuer les premiers essais sur cette longueur d'onde dès novembre 1927<sup>127</sup>, le développement de la radiodiffusion en Suisse, et plus particulièrement des ondes courtes, doit aussi beaucoup à cette entreprise privée. La société Marconi Radio Station SA, qui exploite commercialement à partir d'avril 1922 la station radioélectrique de Münchenbuchsee (Berne), s'illustre notamment par sa participation aux essais inauguraux de radiodiffusion effectués à l'aérodrome de Lausanne, puis de Genève<sup>128</sup>. Elle prend également part à la fondation de plusieurs sociétés de radiodiffusion régionales qui formeront ensuite la SSR<sup>129</sup>. Au départ, les trois quarts du capital de cette entreprise provenaient de la Compagnie anglaise Marconi et le quart restant de la Confédération, en grande majorité, et des milieux privés helvétiques, parmi lesquels principalement la presse<sup>130</sup>. Mais après avoir progressivement investi plus d'argent et procédé à divers rachats, la Confédération se trouve à la tête de la plus grande part des actions au printemps 1924. La Société Marconi Radio Station SA change alors d'appellation et devient en 1928 Radio-Suisse, société anonyme de télégraphie et de téléphonie sans fil, ce qui lui permet de mettre en exergue son ancrage helvétique et de rendre sa filiation avec l'importante entreprise britannique Marconi moins visible<sup>131</sup>. Le Conseil fédéral poursuivra sa politique de rachat, jusqu'à posséder en 1947 plus de 95 % des actions de la société.

<sup>124</sup> Archives RTS, USKA, section de Lausanne, «Petites nouvelles. Le National Field Day 1937», *Le Radio*, 20 août 1937, p. 1415.

<sup>125</sup> STUBER Ruedi, *Faszination der kurzen Wellen...*, p. 44.

<sup>126</sup> PÜNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 16-17.

<sup>127</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 2, p. 345.

<sup>128</sup> Sur l'histoire de cette société, voir ROTHEN Fritz, *Les 25 ans de la Radio-Suisse*, Berne : Radio-Suisse, 1947.

<sup>129</sup> ROTHEN Fritz, *Les 25 ans de la Radio-Suisse...*, p. 13.

<sup>130</sup> Sur le capital financier de cette entreprise, voir ROTHEN Fritz, *Les 25 ans de la Radio-Suisse...*, p. 5 et suivantes.

<sup>131</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations», in *La Société des Nations : rétrospective : actes du Colloque organisé par la Bibliothèque des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, 6-9 novembre 1980*, Berlin & New York : W. de Gruyter, 1983, p. 203.

Lorsque la Société des Nations (SDN), dont le siège est à Genève, émet le souhait en 1925 de pouvoir disposer de sa propre station radio avec un émetteur à ondes courtes, la Société Marconi fait part de son intérêt<sup>132</sup>. Le Gouvernement helvétique, pour sa part, se montre plutôt frileux. Il craint qu'un tel outil de communication, mis au service de la SDN, n'interfère avec la politique étrangère qu'il mène et ne contrevienne au statut d'État neutre de la Suisse. Après plusieurs années de discussions, un compromis est finalement trouvé le 21 mai 1930<sup>133</sup>. Le Conseil fédéral et la Société des Nations aménageront et exploiteront ensemble cet émetteur. C'est le premier qui en aura la charge, par l'intermédiaire de la société Radio-Suisse, sauf en temps de crise, où la seconde prendra le relais si elle le souhaite. Cette situation ne se produira en réalité jamais. Ce compromis a l'avantage de réduire les coûts dévolus à la SDN, tout en mettant à sa disposition une station performante, et d'offrir aux autorités helvétiques un contrôle continu sur cette radio car, même en temps de crise, elles peuvent y déléguer un observateur. Cela repousse définitivement le spectre de la construction sur le territoire suisse d'une station internationale, libre de toute attache avec le Conseil fédéral et potentiellement à la solde des puissances étrangères. Le Gouvernement helvétique cherche avant tout à «*rester maître chez [lui]*»<sup>134</sup>. Radio Nations est inaugurée le 2 février 1932, alors que le déclin de la SDN est déjà amorcé. L'organisation internationale fera finalement un usage nettement plus limité de cette station que ce qui avait été envisagé initialement.

L'émetteur à ondes courtes de la SDN, installé à Prangins (Vaud), a une exploitation double, à la fois officielle et privée. D'une part, sa tâche consiste à relayer les délibérations menées au sein de l'organisation internationale, à rendre compte de ses activités aux pays membres, à transmettre et à recevoir des télégrammes officiels. D'autre part, cette station gère commercialement le service de télégrammes entre la Suisse et les pays non européens. Dès les débuts de la station, les grandes sociétés radiophoniques américaines, comme la National Broadcasting Corporation (NBC) ou la Columbia Broadcasting System (CBS), recourent à cet émetteur pour relayer des programmes suisses, ou plus largement européens, en Amérique du Nord principalement et, plus sporadiquement, en Amérique du Sud et au Japon, ainsi que des émissions réalisées par leurs correspondants. Il s'agit surtout de reportages et de programmes musicaux. Fritz Rothen décrit, non sans emphase, la fonction de la société qu'il dirige :

*«C'est ainsi que nous [Radio-Suisse SA] fûmes appelés à jouer, au point de vue technique, un rôle d'entremise d'une haute importance entre le monde culturel européen et des millions d'auditeurs américains.»*<sup>135</sup>

<sup>132</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 199. Déjà à l'occasion de la première Assemblée de la Société des Nations à Genève, le 15 novembre 1920, cette entreprise, par l'intermédiaire d'installations temporaires, avait relayé les travaux de l'organisation internationale.

<sup>133</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 208-209.

<sup>134</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 215.

<sup>135</sup> ROTHEN Fritz, *Les 25 ans de la Radio-Suisse*..., p. 13.



Radio Nations diffuse également un bulletin d'informations sur ondes courtes à partir de septembre 1932. Selon un article paru dans *Le Radio* en 1936 :

« Rédigé en trois langues, anglais, français et espagnol, ce bulletin a eu un tel succès qu'il a, dès sa création, valu aux organisateurs un courrier volumineux venu de tous les coins du monde. Ce sont des milliers de lettres qui disent l'intérêt qu'on prend partout à la réception de ces émissions officielles. »<sup>136</sup>

Ce succès ne laisse pas indifférents les responsables de la Société suisse de radio-diffusion qui imaginent, dès 1934, transmettre par l'intermédiaire de l'émetteur de Prangins les émissions à destination de la diaspora helvétique produites par les studios régionaux. Cette collaboration avec la Société des Nations sera l'une des particularités qui distinguent le développement des ondes courtes suisses.

À l'image de la plupart des stations internationales qui naissent dans l'entre-deux-guerres, le Service suisse d'ondes courtes aura essentiellement pour objectif dans un premier temps d'atteindre les compatriotes installés à l'étranger. Mais ce public ne recouvre pas les mêmes réalités partout. En effet, les empires coloniaux usent de cette nouvelle technologie pour entrer en contact avec leurs possessions territoriales les plus éloignées. En Hollande, la société Philips se dote, en 1929, à Huizen, d'un nouvel émetteur à ondes courtes plus puissant (Philips Omroep Holland Indie ou PHOHI) afin d'atteindre les Antilles néerlandaises<sup>137</sup>. Il est également significatif de noter que la radio internationale française est inaugurée le 6 mai 1931, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition coloniale à Paris, et qu'elle porte le nom de « Poste colonial ». Par ailleurs, en mettant en place l'Empire Service, la BBC répond avant tout aux pressions du Colonial Office<sup>138</sup>. Le coup d'envoi est donné à Noël 1932 quand le roi George V prend la parole et atteint ainsi, pour la première fois, ses sujets simultanément et partout dans le monde. Pour les empires coloniaux, les ondes courtes se développent très directement vers un espace donné, alors que la radio internationale helvétique vise dès le départ un public plus éclaté, la diaspora helvétique n'étant pas liée à des colonies au sens territorial. Sur ce point précis, le cas suisse se rapproche davantage du cas de l'Allemagne, dont l'empire colonial a été réduit en miettes après la Première Guerre mondiale. Intégrée très vite dans la stratégie de propagande des nazis, la radio internationale allemande reçoit le soutien de l'Auslandorganisation<sup>139</sup>, un organe national-socialiste créé en 1934 au service de la propagande internationale et qui collabore étroitement avec le ministère de Goebbels<sup>140</sup>.

<sup>136</sup> Archives RTS, R. D., « Qu'est-ce que "Radio-Nations" ? », *Le Radio*, 7 février 1936, p. 243.

<sup>137</sup> Sur PHOHI, voir BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 11-12.

<sup>138</sup> MANSSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 5.

<sup>139</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 29.

<sup>140</sup> GILLABERT Matthieu, *La Propagande nazie en Suisse : l'affaire Gustloff, 1936*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, p. 68 et p. 119.

Par conséquent, des constantes émergent de ce rapide panorama autour du développement des ondes courtes. Nous aborderons au fil des pages les spécificités qui caractérisent le cas helvétique.

## 2

### L'INSTAURATION D'ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DESTINÉES À L'ÉTRANGER

*«J'imagine volontiers ces Suisses qui vivent si loin de la terre natale, qui n'ont peut-être pas souvent, ni l'occasion ni les moyens de revenir au pays qu'ils aiment, à l'écoute ce soir du 1<sup>er</sup> août et revivant par la pensée des souvenirs chers entre tous; les premiers pas, encore si chancelants, les premières visions, restées sans doute si nettes et si pures, de la beauté du pays, les premières joies, comme aussi les premières déceptions, les premiers août de jadis, les feux sur la montagne, les cloches qui sonnent, les discours du régent, du pasteur ou du syndic, les vieilles chansons qui s'égrènent lentement, comme un cantique, ces vieux airs dont on ne sait plus toutes les paroles parce qu'on ne les chantait que le 1<sup>er</sup> août, quand les flammes du grand feu montaient dans la nuit bleue et que tout était silence alentour. Nos compatriotes à l'étranger auront, jeudi dernier, évoqué tout cela en écoutant la voix du pays, du pays dont Voltaire a dit: "Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux..." Mais nous, nous avons les nôtres, en Suisse et ce sont eux, précisément, qu'on célèbre le 1<sup>er</sup> août au soir, c'est pour eux et pour la Patrie qu'ils ont faite que les cloches sonnent et que les feux s'allument. Grâce à la radiophonie, les Suisses à l'étranger auront pu communier, fraterniser avec nous tous, s'unir à nous dans le même amour du pays natal et joindre leurs voix aux nôtres pour glorifier la Patrie en fête. Et rien ne me paraît plus beau, ni plus émouvant, que cette fraternité par-dessus les frontières, car, c'est bien vrai, nous ne sommes et ne voulons être qu'un seul peuple de frères!»<sup>141</sup>*

Cet extrait d'un article paru dans *Le Radio* du 9 août 1935 souligne le pouvoir évocateur et la puissance émotionnelle du média radiophonique. Le 1<sup>er</sup> août, date de la Fête nationale suisse, revêt une importance particulière pour resserrer les liens entre la diaspora helvétique et la mère-patrie, et donnera lieu à des programmes de tous les superlatifs.

---

<sup>141</sup> Archives RTS, M. C., «La voix du pays», *Le Radio*, 9 août 1935, p. 1530.

Les premières émissions destinées à la Cinquième Suisse apparaissent bien avant la possibilité de diffuser sur ondes courtes et avant même la création de la Société suisse de radiodiffusion en 1931. Proposées sur ondes moyennes, ces productions atteignent alors essentiellement les compatriotes installés dans les pays limitrophes. La possibilité de les relayer sur ondes courtes leur donnera un tout autre retentissement. Les objectifs poursuivis par ces émissions, qui franchissent les frontières, dépassent la simple volonté de resserrer les liens entre la Suisse et les expatriés, et visent également à atteindre un public plus large.

## 2.1. La mainmise progressive de la direction générale de la SSR

Le lancement par les studios régionaux des premières émissions pour les Suisses à l'étranger sur ondes moyennes relève au départ d'initiatives individuelles. Mais l'Office central de la SSR va chercher à prendre progressivement le *leadership* dans ce domaine et à intensifier ces productions, ce qui ne se fera pas sans entraîner un certain durcissement du rapport de force avec les directeurs de studio. Les émissions dites communes ou nationales vont prendre le pas sur les émissions régionales et l'introduction de séquences parlées brisera petit à petit le monopole des plages musicales. À partir de 1935, l'Office central de la SSR évoque l'idée de disposer de son propre émetteur à ondes courtes<sup>142</sup>, mais il lui faudra attendre la fin de l'année 1936 pour que cette option soit sérieusement envisagée par les PTT, responsables du service technique de la radiodiffusion en Suisse. Dans l'intervalle, la SSR devra prendre son mal en patience et compter sur le concours des émetteurs à ondes courtes du Radio Club de Bâle et de la Société des Nations.

### 2.1.1. L'introduction de programmes réguliers pour les Suisses expatriés<sup>143</sup>

La tradition des émissions pour les Suisses résidant à l'étranger est bien antérieure à la création de la Société suisse de radiodiffusion, et quasiment concomitante aux premiers pas de la radio. Dans son édition du 26 juillet 1929, *Le Radio* parle de «coutume» quand il évoque la diffusion, chaque année, par le studio de Lausanne d'un programme destiné à la diaspora helvétique<sup>144</sup>. La station de Zurich justifie déjà, en 1926, le renforcement de son émetteur par la nécessité de remplir une de ses missions : soigner sa relation avec les Suisses à l'étranger en leur proposant régulièrement des émissions<sup>145</sup>. Dans le cadre d'une programmation qui reste encore généraliste, cette population représente un des premiers publics cibles de la radio, sinon le premier.

<sup>142</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 22.

<sup>143</sup> Les considérations qui suivent au sujet de la mise en place d'émissions régulières pour les Suisses à l'étranger sont en partie tirées de : RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, «Die Heimat ruft über das Meer: une première forme de diplomatie culturelle par les ondes (1932-1943)», in STUDER Brigitte, ARNI Caroline, LEIMGRUBER Walter, MATTHIEU Jon, TISSOT Laurent (dir.), «Die Schweiz anderswo...».

<sup>144</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 26 juillet 1929, p. 279.

<sup>145</sup> SCHADE Edzard, *Herrenlose Radiowellen...*, p. 158.

À peine la Société suisse de radiodiffusion fondée, Jakob Job, tout juste nommé à la tête du studio de Zurich, revient, le 29 janvier 1932, lors de la séance plénière des directeurs – rencontre qui a lieu un peu moins d'une fois par mois entre la direction de la SSR et les directeurs des différents studios – sur une proposition qu'il avait déjà faite environ six mois auparavant : émettre régulièrement un programme spécial à destination des Suisses à l'étranger<sup>146</sup>. Cette initiative n'est guère surprenante puisque ce quadragénaire vient de quitter le poste qu'il occupait depuis deux ans à la tête du Secrétariat des Suisses à l'étranger après avoir lui-même connu le statut d'expatrié en tant que directeur de l'École suisse de Naples de 1923 à 1927<sup>147</sup>. La poursuite de son engagement en faveur des ressortissants ne semble faire aucun doute aux yeux d'Arnold Lätt, ancien secrétaire du groupe de la Nouvelle Société Helvétique de Londres et futur président de la Commission des Suisses à l'étranger :

*« Et maintenant, M. Job est passé entièrement à la radio, qui a de plus en plus vocation à devenir un lien entre les Suisses du pays et les Suisses à l'étranger. Nous félicitons M. Job pour sa nomination au poste de directeur de Radio Zurich et nous nous réjouissons d'avoir à ce poste important un homme sur la compréhension et la bienveillance duquel les Suisses à l'étranger peuvent compter. Qui a servi autant que lui la cause des Suisses à l'étranger ne peut faire autrement que de lui rester fidèle de tout son cœur à l'avenir aussi. »*<sup>148</sup>

Parallèlement à son mandat au sein de la SSR, Jakob Job prend encore part pendant quelques années aux séances de la Commission des Suisses à l'étranger et remplit plusieurs missions pour le Secrétariat des Suisses à l'étranger. À l'invitation de colonies suisses, il se rend, par exemple, au début du mois de juin 1932, à Bergame, à Florence et à Naples pour présenter une conférence sur le thème « *Das Auslandschweizertum und seine Bedeutung für die Heimat* »<sup>149</sup>, ou encore il officie comme orateur à l'occasion de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août 1932, « *preuve de l'attachement que [lui] gardent nos groupes à l'étranger* » selon la revue *Écho*<sup>150</sup>. Jakob Job annonce également lors de cette réunion des directeurs du 29 janvier 1932 que les thèmes et les conférenciers pourront être mis à disposition par le Secrétariat des Suisses à l'étranger. Les directeurs des différents studios acceptent de donner suite à cette proposition.

La première « Soirée pour les Suisses à l'étranger » organisée depuis la création de la SSR est diffusée le 13 avril 1932 par le studio de Zurich de 20 h 00 à 21 h 30.

<sup>146</sup> ZAR, SSR 130, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29 janvier 1932, p. 5.

<sup>147</sup> MARTI-WEISSENBACH Karin, « Jakob Job », *Dictionnaire historique de la Suisse* (dorénavant DHS), version du 17 mai 2012 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/F/F11984.php>.

<sup>148</sup> LÄTT Arnold, « Zum Abschied von Dr. Job », *Écho*, février 1932, p. 12. Version originale : « *Und jetzt ist Herr Dr. Job ganz zum Radio übergegangen, das ja in steigendem Masse berufen ist, ein Bindeglied zwischen In- und Auslandschweizern zu werden. Wir beglückwünschen Herrn Dr. Job zu seiner Wahl als Direktor des Radio Zürich und freuen uns, an diesem wichtigen Posten einen Mann zu haben, auf dessen Verständnis und Wohlwollen die Auslandschweizer zählen können. Wer so, wie er, der Auslandschweizer-sache gedient hat, kann nicht anders, als ihr auch in Zukunft von ganzem Herzen treu bleiben.* »

<sup>149</sup> JOB Jakob, « Ein Besuch bei den Schweizerkolonien in Bergamo, Florenz und Neapel », *Écho*, juillet 1932, p. 10. Traduction de l'allemand : « La Cinquième Suisse et sa signification pour la patrie. »

<sup>150</sup> *Écho*, août 1932, p. 14.

Figure 2 : Grille des programmes de la Radio Suisse alémanique du mercredi 13 avril 1932<sup>151</sup>

Mercredi 13 avril		LE RADIO N° 470	
<b>20.30 (de Genève) Concert d'orgue</b> par M. William Scherzer Programme : 1. Chœur en sol mineur, R. Wagner 2. Thème, Vague et Valentin, César Franck 3. Fugue en sol mineur, J.S. Bach		<b>21.09 Concert</b> par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Fernand Cosset Programme : 1. Symphonie inachevée, Schubert 2. Ma messe (Felix Saver) - 3. Agnelli, opéra, Dalcroze 4. Préludes du ballet et cantata nouvelles de Joseph F. A. T.	
<b>22.15 (de Genève) Communiqué des Amis de Radio-Genève</b> 23.05 Fin de l'émission.		<b>20.30</b> Renaissance du Théâtre musical de Schenar 21.00 Conférence et lecture de la revue de l'opéra 22.00 Programme de Hambourg 23.00 Service de Berlin	
<b>Radio Suisse alémanique</b> 20.30 (de Genève) Concert d'orgue par M. William Scherzer Programme : 1. Chœur en sol mineur, R. Wagner 2. Thème, Vague et Valentin, César Franck 3. Fugue en sol mineur, J.S. Bach 4. Préludes du ballet et cantata nouvelles de Joseph F. A. T.		<b>20.30</b> Renaissance du Théâtre musical de Schenar 21.00 Conférence et lecture de la revue de l'opéra 22.00 Programme de Hambourg 23.00 Service de Berlin	

Cette émission n'est annoncée par aucun article dans la presse radiophonique de l'époque, ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas réellement d'une nouveauté ou d'une émission exceptionnelle mais que cette initiative s'inscrit dans une certaine continuité. Les procès-verbaux de la Commission des Suisses à l'étranger n'en parlent pas non plus<sup>152</sup>. Entre l'allocation de la Commission des Suisses à l'étranger

<sup>151</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 8 avril 1932, p. 466.

<sup>152</sup> AFS, Fonds OSE, J.2.230, 1996/431, vol. 3, Protokolle 1928-1938.

son adjoint Hans Bänninger des œuvres d'Oscar Kollbrunner<sup>153</sup>, un citoyen suisse émigré aux États-Unis avant la Première Guerre mondiale, la place est faite à la musique. Un article, paru dans la revue *Écho* et rédigé selon toute vraisemblance par Arnold Lätt, adresse un remerciement particulier à l'initiateur de cette émission et fait l'éloge de ce programme qui a su, d'après lui, atteindre sa cible, le cœur de la diaspora :

*« Cette belle soirée s'est achevée sur des pièces orchestrales, des chansons et des marches de toutes les régions du pays. Elle a constitué pour chacun de nous un événement qui a probablement fait couler de nombreuses larmes discrètement essuyées et apaisé un peu le mal du pays; elle aura surtout renforcé en chacun de nous le lien indestructible qui nous unit à la patrie. Nous remercions tous les participants, notamment le chœur d'hommes de Zurich pour ses excellentes prestations, et puis aussi la direction de Radio Zurich, en particulier M. Job, pour avoir organisé cette manifestation patriotique qui nous a apporté beaucoup de joie à nous, Suisses à l'étranger, et donné l'expression la plus noble qui soit à la célébration de notre patrimoine. »*<sup>154</sup>

Il faut toutefois attendre l'introduction par Radio Lausanne d'une émission pour les Suisses à l'étranger, à partir du vendredi 8 juin 1934, pour qu'un programme régulier, diffusé tous les quinze jours, soit spécifiquement destiné aux expatriés<sup>155</sup>. Jusqu'alors, les émissions proposées par les différents studios pour ce public cible étaient épisodiques et constituées essentiellement de musique folklorique<sup>156</sup>. Ce programme régulier et bimensuel, diffusé en fin de soirée (après 22 heures) pendant une quinzaine de minutes, innove aussi en incluant une chronique qui retrace les principaux événements politiques suisses. Toutefois, la diffusion de cette émission ne dure que six mois environ. La dernière mention la concernant, répertoriée dans *Le Radio*, remonte au 30 novembre 1934.

<sup>153</sup> Oscar Kollbrunner est l'auteur de poèmes sur le Nouveau Monde. Il a également collaboré à l'*Amerikanische Schweizer-Zeitung* et a officié comme secrétaire auxiliaire du Consulat suisse de New York (1919-1921), selon SALATHÉ André, « Oscar Kollbrunner », DHS, version du 15 décembre 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F45227.php>.

<sup>154</sup> « Auslandschweizer und Radio », *Écho*, mai 1932, p. 16-17. Version originale : « *Mit Orchesterstücken, Liedern und Märschen aus allen Landesteilen schloss der schöne Abend, der für jeden von uns zu einem Erlebnis wurde, der wohl manches unterdrückte Heimwehtränchen zum Fließen gebracht, manchen stillen Sehnsuchtsschimmer gestillt haben mag, aber wohl in allen das feste Band der Heimatliebe neu und stärker verankert hat. Wir danken allen Beteiligten, speziell dem Männerchor Zürich für seine prächtigen Vorträge und dann auch der Leitung von Radio Zürich, Herrn Dr. Job im besondern für diese vaterländische Veranstaltung überhaupt, die uns Auslandschweizern soviel Freude bereitet und Heimatschutzarbeit im edelsten Sinne des Wortes bedeutet.* »

<sup>155</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 8 juin 1934, p. 876.

<sup>156</sup> Par exemple, la « Soirée pour les Suisses à l'étranger » du mercredi 26 octobre 1932 organisée par le studio de Zurich, Archives RTS, *Le Radio*, 21 octobre 1932, p. 1367-1368 ; ou celle du 28 octobre 1932 organisée par le studio de Berne, Archives RTS, *Le Radio*, 21 octobre 1932, p. 1374 ; ou celle du 22 février 1933 organisée par le studio de Zurich, Archives RTS, *Le Radio*, 17 février 1933, p. 215, etc.

Du côté alémanique, le studio de Bâle s'inspire de Lausanne en proposant chaque semaine, dès le jeudi 28 juin 1934, les «*Wochenrückblicke*»<sup>157</sup> qui reviennent sur les faits politiques, économiques et sociaux majeurs de la semaine écoulée<sup>158</sup>. Cette émission est également programmée en fin de soirée. Sa durée passe de quinze minutes en juin 1934 à trente minutes à la fin de l'année, puis à quarante et même cinquante minutes au printemps 1935. C'est l'intégration de plages musicales dans l'émission qui entraîne cette croissance<sup>159</sup>. La mise en place de ces programmes réguliers, incluant un résumé des principales nouvelles, est saluée par le Secrétariat des Suisses à l'étranger dans un article de la revue *Écho* paru peu de temps après leur introduction :

*«Une heureuse initiative, que nous avons fortement encouragée, et qui répond à un vœu maintes fois exprimé par les Suisses à l'étranger, vient d'être prise par la Société suisse de radiodiffusion. Afin de permettre à nos colonies de suivre plus facilement les affaires du pays, un service d'informations a été institué à leur usage.»*<sup>160</sup>

La Suisse italienne, qui rejoint le mouvement plus tardivement, diffuse, à partir du samedi 15 mai 1935, à destination de la diaspora helvétique, une émission d'une dizaine de minutes environ, toutes les deux semaines, également en fin de soirée<sup>161</sup>.

En introduisant des programmes réguliers, les studios cherchent à fidéliser ce public. Offrir des émissions uniquement constituées de musique folklorique ne paraît plus suffisant. C'est pourquoi de courtes causeries ont été ajoutées et une place plus large est faite à la musique dite «sérieuse», même si la musique populaire reste centrale<sup>162</sup>. Proposer des programmes composés à la fois d'informations et de musique répond à la double attente supposée des ressortissants suisses à l'étranger : se tenir au courant des événements du pays et être touché émotionnellement par des musiques populaires et de qualité qui rappellent la nation d'origine. Satisfaire les *desiderata* de ce public sert aussi

<sup>157</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 22 juin 1934, p. 934. Parfois, la programmation de cette émission saute une semaine. Il est vrai qu'une relative instabilité caractérise la grille des programmes radiophoniques de l'époque.

<sup>158</sup> Article rédigé par la SSR, «*Radiosendungen für Auslandschweizer*», *Écho*, octobre 1935, p. 12.

<sup>159</sup> Par exemple, le jeudi 14 mars 1935 : «21.45-22.20 (Bâle) Pour les Suisses à l'étranger. I. Le Chœur de Bâle sous la direction, d'O. Jauch. II. Coup d'œil sur la semaine écoulée, petit aperçu par le rédacteur Dr Hermann Büchi. III. Chants de jodel par le Chœur de Bâle», Archives RTS, *Le Radio*, 8 mars 1935, p. 465.

<sup>160</sup> «*Service d'information par radio*», *Écho*, juillet 1934, p. 9.

<sup>161</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 17 mai 1935, p. 949.

<sup>162</sup> Jeudi 15 août 1935 : «21.10-22.15 (Zurich) Pour les Suisses à l'étranger : concert par la Musique "Alte Garde". Chants pour luth chantés par Walter Krumm. Programme : 1. a) Salut à Naples, marche, Scasso, b) Ouverture de l'opérette Frau Luna, Millöcker (Alte Garde); 2. Solist Temperli, chant pour luth; 3. a) Chœur des soldats, de l'opéra Le Trouvère-Verdi, b) Sei gegrüsst, du mein schönes Sorrent, chant, Waldmann; 4. Chant pour luth; 5. a) Potpourri de l'opérette L'Étudiant pauvre, Millöcker-Ney, b) Holloderon, marche, Lorens; 6. Chants pour luth; 7. a) Joyeuse Espagne, valse espagnole, Allier, b) Marche, Blankenburg. Coup d'œil sur la semaine écoulée, par le Dr Hermann Büchi.», Archives RTS, *Le Radio*, 9 août 1935, p. 1518; Samedi 11 avril 1936, Suisse italienne : «21.30-22.00 Soirée pour les Suisses à l'étranger : La Semaine sainte. Vieilles coutumes tessinoises, racontées par le Pr. Virgilio Chiesa et illustrées par la Chorale Sainte-Cécile, sous la direction du maestro Mario Vicari.», Archives RTS, *Le Radio*, 3 avril 1936, p. 660.



de prétexte aux responsables de la radio suisse pour produire des chroniques d'informations de leur cru, un privilège qui était jusque-là réservé à la presse.

Les premiers chroniqueurs au service des émissions pour les Suisses à l'étranger partagent un profil semblable. Avocat et homme politique radical alors très actif sur les plans communal, cantonal et national, Pierre Rochat, qui s'exprime au micro de Radio Lausanne dans le cadre de l'émission pour la diaspora helvétique, est un personnage de premier plan<sup>163</sup>. À sa relative notoriété s'ajoute son expérience du monde de la presse. De 1928 à 1931, il a été directeur et rédacteur en chef de *La Revue*, l'organe du parti radical vaudois. Rochat a également fait partie de plusieurs associations prônant des valeurs corporatistes, luttant contre l'étatisme et le communisme et appelant à un renouvellement du sentiment patriotique, qu'il s'agisse des Amis de la corporation, de la Ligue pour le peuple et la patrie (Bund für Volk und Heimat) ou encore du Redressement national<sup>164</sup>.

Comme Pierre Rochat, Hermann Büchi, qui s'exprime au micro du studio de Bâle, est une personnalité connue du public et doté d'une grande expérience journalistique : il est rédacteur aux *Basler Nachrichten*, un quotidien libéral-conservateur<sup>165</sup>. Il est parfois remplacé à l'antenne par son collègue Hans Ehinger, qui deviendra par la suite un collaborateur régulier de la radio internationale helvétique<sup>166</sup>. De 1943 à 1955, Büchi dirigera la Société pour le développement de l'économie suisse (Gesellschaft zur Förderung der schweizerischen Wirtschaft), communément appelée «Büro Büchi», l'ancêtre d'économiesuisse (la Fédération des entreprises suisses), un organe de propagande responsable des campagnes politiques patronales<sup>167</sup>. Aucune information concernant le responsable de l'émission pour la Suisse italienne n'a été trouvée. Ces premiers chroniqueurs au service de la diaspora helvétique sont des figures jouissant d'une certaine autorité, situées à droite de l'échiquier politique, bénéficiant d'une expérience journalistique avérée et unies par une sorte de ferveur patriotique. Nous observerons par la suite que c'est toujours à cet archétype de personnalités que la radio suisse fera appel pour nourrir ses programmes diffusés hors des frontières nationales.

L'engagement vis-à-vis de la diaspora helvétique, amorcé par le directeur du studio de Zurich Jakob Job, trouve un écho auprès des principaux membres de

<sup>163</sup> «Service d'information par radio», *Écho*, juillet 1934, p. 9. Sur Pierre Rochat, voir MARION Gilbert, «Pierre Rochat», DHS, version du 16 mai 2013, url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4913.php>. Pierre Rochat sera par la suite membre du conseil d'administration de Radio-Suisse SA de 1937 à 1943.

<sup>164</sup> MASPOLI Philippe, *Le Corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Section d'histoire, 1993, p. 15 et p. 59-60 ; WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland: Erneuerungsbewegungen und bürgerliche Interessengruppen in der Deutschschweiz, 1928-1947*, Zurich : Chronos, 2000, p. 328.

<sup>165</sup> GUTZWILLER Hellmut, «Hermann Büchi», DHS, version du 16 mai 2013 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27024.php>.

<sup>166</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 5 octobre 1934, p. 1468.

<sup>167</sup> WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland...*, p. 310.

l'Office central de la Société suisse de radiodiffusion de l'époque : Maurice Rambert, Rudolf von Reding et Paul Borsinger. Même s'ils présentent des profils différents, ces trois hommes vont œuvrer avec ferveur au développement des émissions pour les Suisses à l'étranger. L'administrateur-délégué Maurice Rambert est lui-même un ancien membre de la Cinquième Suisse : il a passé une bonne partie de sa vie dans l'actuelle Turquie où il a travaillé à la Banque ottomane aux côtés de son père, ancien conseiller national libéral, puis à la régie des tabacs à Istanbul<sup>168</sup>. Des trois, il est le plus proche des milieux économiques. Son parcours l'a amené à côtoyer plusieurs univers : celui des chemins de fer, de la banque, de l'industrie électrique et automobile, de l'hôtellerie, de la musique et du théâtre, de la presse et de la radio. Il a déjà 65 ans lorsqu'il est nommé à la tête de la SSR. Rambert a acquis en outre très tôt la conscience des enjeux internationaux liés au médium radiophonique, une sensibilité qu'il partage avec le secrétaire de l'Office central, son cadet de près de trente ans.

Avant d'être nommé à la SSR, Rudolf von Reding a été en effet, de 1919 à 1930, délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de l'Union internationale de secours aux enfants, du Save the Children Fund et du Comité Nansen à Budapest, à Athènes, puis à Varsovie<sup>169</sup>. Dans ce cadre, il s'est notamment occupé de la coordination des œuvres de secours, du rapatriement des prisonniers, de l'action pour les réfugiés, de la visite des prisons et des camps d'internement<sup>170</sup>. Il a ainsi eu l'occasion de prendre toute la dimension des conséquences terribles de la guerre sur les populations civiles. Ces expériences expliquent certainement son attachement à la paix et son combat en faveur du rapprochement des peuples à l'aide du vecteur radiophonique. En charge des relations extérieures de la SSR, «*Rudi avait une haute idée des tâches artistiques et à vocation universelle de la radio*», comme l'explique un de ses anciens collègues, Felice A. Vitali<sup>171</sup>. Rudolf von Reding vient d'une grande famille catholique dont l'habitus se caractérise notamment par une ouverture sur l'étranger et l'engagement pour le bien commun<sup>172</sup>. Une de ses sœurs

<sup>168</sup> Sur Maurice Rambert, voir SARDET Frédéric, «Maurice Rambert», DHS, version du 28 mai 2013, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30251.php>; «Maurice Rambert, pionnier de la radiophonie», *Écho*, décembre 1941, p. 28.

<sup>169</sup> Sur Rudolf von Reding, voir SCHERRER Adrian, «Rodolphe de Reding», DHS, version du 24 septembre 2014 (traduit de l'allemand), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30252.php>; DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 92. Il s'agit d'un recueil d'hommages rendus à Rudolf von Reding à la suite de sa disparition, réunis par son épouse.

<sup>170</sup> Sur les activités de Rudolf von Reding en tant que délégué du Comité international de la Croix-Rouge, voir «Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 27-78.

<sup>171</sup> VITALI Felice A., «Rudi», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 92. Version originale : «*Rudi besass eine hohe Vorstellung von den künstlerischen und von den universellen Aufgaben des Rundspruchs.*»

<sup>172</sup> Haut gradé à l'armée et docteur en droit, Rudolf von Reding père a été un homme politique conservateur influent (député au Grand Conseil schwytois, puis conseiller d'État et finalement conseiller aux États). Il s'est beaucoup investi dans les milieux catholiques : il a présidé l'Association Pie IX, qui réunit plusieurs

a également œuvré comme missionnaire en Chine pendant plusieurs décennies<sup>173</sup>. Catholique-conservateur, le profil du secrétaire général se démarque de l'orientation libérale de Maurice Rambert. Au-delà d'une appartenance politique divergente, Maurice Rambert et Rudolf von Reding ont en commun d'avoir choisi une voie non conforme à la voie familiale en se mettant au service du nouveau média. Ils se rejoignent également par leur effort pour sortir la radio de l'étroitesse patriotique: ils partagent le même point de vue sur l'orientation internationale de la radiodiffusion<sup>174</sup>.

Pour sa part, Paul Borsinger chapeautera plus concrètement la mise en œuvre des émissions pour les Suisses à l'étranger et en deviendra par la suite le responsable<sup>175</sup>. Engagé à partir du mois de juillet 1933 à l'Office central de la SSR d'abord comme contrôleur des programmes, il est chargé à la fois d'écouter les productions diffusées par les différentes stations et de faire des propositions pour en améliorer la qualité. Il ne se fait alors pas que des amis parmi les directeurs de studio...: «*Il est bien évident que la tâche de cet employé est ingrate et fort délicate, puisqu'en fin de compte toutes les critiques, même les plus impartiales, sont individuelles.*»<sup>176</sup> Paul Borsinger doit son embauche à la Société suisse de radiodiffusion à son ami de jeunesse et contemporain, Rudolf von Reding<sup>177</sup>. Tous deux se rencontrent certainement durant leurs années passées au lycée jésuite de Feldkirch, en Autriche. Ils se retrouvent ensuite à l'Université de Fribourg, où Borsinger obtient sa licence en droit en 1921, la même année que von Reding son doctorat. Ils resteront très proches au point de pratiquer régulièrement des loisirs ensemble<sup>178</sup>. L'attachement de Paul Borsinger à défendre l'extension des émissions radiophoniques pour la Cinquième Suisse n'est pas surprenant. Fils d'une grande famille d'hôteliers, il a, avant son entrée à la SSR, boulingué pendant une dizaine d'années, non seulement en Europe mais aussi outre-mer. Il s'est d'abord rendu en Amérique du Nord, puis

---

groupes dans l'objectif de défendre la foi ainsi que de soutenir les œuvres caritatives et la culture catholique, et il a été membre de l'Union de Fribourg, un cercle de réflexion de notables catholiques européens qui cherche à résoudre la question sociale. Sur le père du secrétaire général de la SSR, voir AUF DER MAUR Franz, WIGET Josef, «Rudolf von Reding», DHS, version du 26 septembre 2014 (traduit de l'allemand), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4659.php>. Gonzague de Reynold est premier cousin par alliance de Rudolf von Reding fils.

<sup>173</sup> Selon STETTLER Michael, Direktor der Abegg-Stiftung Riggisberg, «Bildnis eines Freundes», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 15.

<sup>174</sup> VITALI Felice A., «Rudi»..., p. 88.

<sup>175</sup> Sur Paul Borsinger, voir STEIGMEIER Andreas, «Paul Borsinger», DHS, version du 26 septembre 2014 (traduit de l'allemand), <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F29600.php>; Archives du Service suisse d'ondes courtes (dorénavant SOC), A 122-001, Lettre de P. Borsinger à Schultz, 22 septembre 1942; SOC, A 041-006.16, «Paul Borsinger».

<sup>176</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1933, p. 11. Aussi ZAR, SSR 657, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 6 mars 1934, p. 15.

<sup>177</sup> BORSINGER Paul, «Rudi, mein Freund», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 94-95.

<sup>178</sup> GEISENDORF William, «Rudy, skieur intrépide et golfeur infatigable», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 190.

à Madrid, à Londres, à Lima, en Équateur et, enfin, à Munich et à Paris, des séjours oscillant entre voyages d'études et expériences professionnelles (stagiaire dans une filiale de Siemens à Madrid, journaliste libre à Londres, apprenti à la Royal Bank of Canada à Lima, puis fondé de pouvoir, etc.). Ce parcours permettra à Borsinger de se prévaloir de connaître les besoins de la diaspora helvétique. Il affirmera, en septembre 1942, que ses observations réalisées hors des frontières nationales sont suffisantes pour :

«[...] établir un équilibre entre les peuples frères européens dans le jugement que je porte sur la signification et les réalisations culturelles de chacun d'eux, et considérer cet équilibre dans mon esprit non pas comme une réalité qui n'importerait qu'à moi et à mon pays, mais comme une caractéristique essentielle de la culture occidentale.»<sup>179</sup>

Paul Borsinger a un habitus plus moderne que celui de Maurice Rambert ou de Rudolf von Reding: il est allé à l'étranger par goût de l'aventure, et non pas pour suivre un aïeul ou une tradition familiale. Également proche des convictions des catholiques-conservateurs comme il le dira lui-même<sup>180</sup>, sa conception du monde rejoint celle de Rudolf von Reding. Le futur responsable du SOC est aussi un ardent défenseur de la Société des Nations. Il se dit en 1935 «*adepte de l'idée de la SDN dans sa conception la plus élevée, et cela par idéalisme désintéressé, et peut-être contre toutes raisons*»<sup>181</sup>. Néanmoins, leur origine sociale diffère. Le directeur du studio de Genève, Félix Pommier, se moque gentiment à ce propos de Paul Borsinger, issu de la bourgeoisie, en l'appelant dans son pamphlet: M. Borsinger von Baden<sup>182</sup>. Pommier en parle en ces termes: «*Assez cultivé, un peu pédant peut-être, mais parfois curieusement original.*» Il semble de nouveau que l'on ait affaire à une personnalité plutôt atypique<sup>183</sup>.

<sup>179</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à Schultz, 22 septembre 1942, p. 2. Version originale: «[...] *das europäische Gleichgewicht in meinem Urteil über die kulturellen Bedeutungen und Leistungen aller europäischen Brudervölker herzustellen und als eine nicht nur für mich persönlich und für mein Land bedeutungsvolle Gegebenheit in meinem Geiste zu verankern, sondern als eines der wesentlichsten Kennzeichen der abendländischen Kultur überhaupt.*»

<sup>180</sup> ZAR, SSR 4814, Procès-verbal de la Commission des programmes de Schwarzenbourg, 2 septembre 1954, p. 10.

<sup>181</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à Marcel-W. Suès, 20 septembre 1935, p. 2.

<sup>182</sup> POMMIER Félix, *La Radio sans mystère...*, p. 74.

<sup>183</sup> Le parcours de sa sœur cadette, Hilde Véréne Borsinger, sort aussi des sentiers battus. Docteure en droit, elle sera, en 1953, la première femme en Suisse nommée juge d'une cour pénale. Très investie dans les milieux catholiques, elle défend le droit de vote des femmes. Engagée au Service complémentaire féminin pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'au Service de conférences de la section Armée et Foyer, elle adhèrera au projet de défense nationale spirituelle. Elle sera membre du conseil de fondation de Pro Helvetia de 1956 à 1965. Sur Hilde Véréne Borsinger, voir SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 5 mars 1943; «Hilde Véréne Borsinger», article en ligne du Dictionnaire historique de la Suisse, signé Regula Ludi/CG, consulté le 26 septembre 2014; HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique: Pro Helvetia de 1939 à 2009*, [Zurich] & Genève: Éd. Neue Zürcher Zeitung & Slatkine, 2010, p. 297.

### 2.1.2. Les premiers relais sur les ondes courtes

Le premier organe à relayer régulièrement les émissions pour les Suisses à l'étranger proposées par les studios régionaux et qui leur permet d'atteindre des auditeurs outre-mer, est le Radio Club de Bâle avec son émetteur à ondes courtes HB9B<sup>184</sup>. Contrôlé par des amateurs, cette station retransmet à partir du mois de novembre 1934, tous les jeudis soir de 22 h 00 à 22 h 30, l'émission d'Hermann Büchi diffusée sur ondes moyennes par le studio de Bâle de la SSR<sup>185</sup>. D'après les lettres d'auditeurs et les rapports d'écoute, ces émissions sont reçues dans un spectre très large<sup>186</sup>. Elles atteignent des contrées qui sont hors de portée de l'émetteur national de Beromünster<sup>187</sup>. Le Radio Club de Bâle affirme que l'émetteur HB9B atteint les pays suivants avec une bonne qualité de réception : Angleterre, nord de la France, Hollande, nord de l'Allemagne, Danemark, Suède, sud de la France, Maroc, Espagne, Portugal, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie<sup>188</sup>. Le club prend sa tâche très au sérieux ; il la qualifie même de *Missionsarbeit*, soulignant ainsi son importance spirituelle<sup>189</sup>. Sa démarche rencontre l'approbation des auditeurs : «*Les nombreuses lettres du monde entier nous prouvent que nous servons une bonne cause en réalisant des retransmissions pour les Suisses à l'étranger.*»<sup>190</sup> Alors que les coûts d'installation de l'émetteur à ondes courtes du Radio Club de Bâle ont été pris en charge par les PTT, la SSR le soutient financièrement en payant l'abonnement mensuel du branchement téléphonique particulier, les frais d'équipement et les droits d'inscription<sup>191</sup>. En 1935, et également le jeudi, la station à ondes courtes HB9B diffuse, en plus des retransmissions pour les Suisses à l'étranger, une émission du Radio Club lui-même consacrée à des informations techniques : «*Senden und Empfang kurzer Wellen*»<sup>192</sup>.

<sup>184</sup> ZAR, A 060.01.01, Radio Club de Bâle, «Ein Radioclub füllt eine Lücke aus», *Schweizerische Illustrierte Radio-Zeitung*, octobre 1934. Sur les premières années du Radio Club de Bâle, voir KILCHSPERGER V., *Festschrift zum 10jährigen Bestehen des Radio-Club Basel – 1923-1933*, Bâle : Kestenholz, [1934 ?]. Sur les émissions pour les Suisses à l'étranger diffusées par la station à ondes courtes du Radio Club de Bâle, voir [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel und die Auslandschweizer-Sendungen*, [Bâle] : Basler Berichtshaus, 1936.

<sup>185</sup> [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Base...*, p. 1. Grille des programmes de cet émetteur pour le mois de mai 1935, ZAR, A 060.01.01, Bericht der Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel, 1935, p. 5.

<sup>186</sup> [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Base...*, p. 5.

<sup>187</sup> ZAR, A 060.01.01, Rapport du Radio Club de Bâle au délégué de la SSR M. Rambert, «Eine Kurzwellenschau», 1<sup>er</sup> juin 1935, p. 1.

<sup>188</sup> ZAR, A 060.01.01, Radio Club de Bâle, «Ein Radioclub füllt eine Lücke aus», *Schweizerische Illustrierte Radio-Zeitung*, octobre 1934.

<sup>189</sup> ZAR, A 060.01.01, Rapport du Radio Club de Bâle au délégué de la SSR M. Rambert, «Eine Kurzwellenschau», 1<sup>er</sup> juin 1935, p. 1.

<sup>190</sup> [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel...*, p. 6. Version originale : «*Die vielen Zuschriften aus aller Welt beweisen uns, dass wir in der Durchführung der Übertragung für Auslandschweizer einer guten Sache dienen.*»

<sup>191</sup> ZAR, A 060.01.01, Maurice Rambert à la direction générale des PTT, section Télégraphes et Téléphones, «Betr. Sendestationen der Kurzwellen-Amateure», 19 septembre 1935.

<sup>192</sup> [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel...*, p. 6. Traduction de l'allemand : «*Émettre et recevoir les ondes courtes.*»

L'émetteur à ondes courtes de la Société des Nations offre à la SSR une autre possibilité pour faire entendre ses productions outre-mer. Une concurrence semble s'être instaurée entre Radio-Suisse SA, qui propose avec un certain succès des programmes musicaux et des bulletins d'informations par l'intermédiaire de la station de Prangins, et la SSR qui ne compte pas être en reste, la production d'émissions radiophoniques relevant de sa sphère de compétences. La première mention trouvée dans les archives de la SSR d'un usage de l'émetteur à ondes courtes de la SDN afin d'atteindre les Suisses installés à l'étranger concerne l'émission réalisée à l'occasion du 1<sup>er</sup> août 1934<sup>193</sup>. Dans un rapport qu'il rédige en tant que contrôleur des programmes en novembre de la même année, Paul Borsinger relaie le souhait exprimé par la société Radio-Suisse SA de mettre plus régulièrement à disposition de la SSR l'émetteur à ondes courtes de Prangins dans le but de diffuser ses programmes à destination de la Cinquième Suisse :

*«Ne serait-il pas possible de s'occuper dans une des prochaines séances des directeurs de la question des émissions pour les Suisses à l'étranger, c'est-à-dire de l'émission systématique sur ondes courtes, soit par nos propres moyens, soit par l'intermédiaire de Prangins ? Il paraît que Radio Nations ne demanderait pas mieux que de faire des émissions de ce genre. Ce n'est donc qu'une question de principe, d'argent et de programmes qui devraient être dignes de faire le tour du monde. Nous ne pourrions probablement jamais construire de grands émetteurs à ondes courtes comme nos voisins. Pourquoi alors ne pas faire usage de l'émetteur international, en chômage la plupart du temps ? Un excellent programme d'une heure par semaine, diffusé à un jour et une heure fixes dans toutes les directions du globe (Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique, Orient, Australie) constituerait très probablement une très bonne propagande pour notre pays.»<sup>194</sup>*

Tout en n'excluant pas totalement la possibilité d'ériger un jour un émetteur national à ondes courtes, Borsinger met le doigt sur l'opportunité que représente la station de Prangins. Louer l'émetteur vaudois permettrait à la fois à la Société suisse de radiodiffusion d'économiser les frais qu'engendrerait la construction d'une station destinée à son usage unique et à Radio-Suisse SA, de rentabiliser davantage sa structure.

Il faut attendre l'Assemblée des délégués de la SSR, qui se déroule à Chexbres le 25 mai 1935, pour que le souhait de Paul Borsinger soit repris avec force par Felix Moeschlin<sup>195</sup>. Journaliste et écrivain bâlois, alors président de la Société des écrivains suisses, un organe promoteur de la défense spirituelle, il a lui-même vécu plusieurs années en Suède et a donc expérimenté la condition de Suisse à l'étranger. Selon Moeschlin, la radio n'en fait pas assez pour les expatriés face notamment à la menace de la nazification des colonies helvétiques :

<sup>193</sup> ZAR, SSR 717, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 juin 1934, p. 6.

<sup>194</sup> SOC, A 123-001, «Quelques suggestions du 10 septembre au 18 novembre 1934», p. 2.

<sup>195</sup> GERBER Hans Erhard, «Felix Moeschlin», DHS, version du 16 mai 2013 (traduit de l'allemand), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6523.php>.

«À l'étranger, nos Suisses écoutent beaucoup plus les radios d'autres pays, d'Allemagne par exemple, et il arrive ainsi qu'ils soient mieux renseignés sur la politique nationale-socialiste que sur la politique de leur patrie.»<sup>196</sup>

Cette réclamation intervient alors que les diverses forces politiques helvétiques se rejoignent progressivement autour de la volonté de défendre, vis-à-vis des régimes totalitaires, des valeurs communes, présentées comme des spécificités suisses : démocratie, fédéralisme, neutralité. Dans ce sens, le conseiller national socialiste bâlois, Fritz Hauser, présente un postulat, le 19 juin 1935, qui insiste sur la nécessité «d'assurer l'indépendance spirituelle du pays»<sup>197</sup>. Il apparaît dès lors crucial de mettre en place des mesures pour faire face à la propagande étrangère, particulièrement agressive du côté fasciste et nazi. Le secrétaire général de la SSR, Rudolf von Reding, rejoint le point de vue de Felix Moeschlin : il est temps d'en faire plus<sup>198</sup>. Le plaidoyer de l'écrivain bâlois en faveur d'un programme régulier sur ondes courtes à destination des expatriés rencontre un certain écho, puisque cette question est déjà reprise une dizaine de jours plus tard à l'occasion de la séance plénière des directeurs<sup>199</sup>. C'est la première fois qu'un point de l'ordre du jour est spécifiquement consacré aux émissions pour les Suisses à l'étranger. L'administrateur-délégué, Maurice Rambert, propose alors d'instaurer une collaboration régulière avec Radio-Suisse SA qui consent, de son côté, à faire des rabais sur la location de l'émetteur à ondes courtes de Prangins<sup>200</sup>. Le procès-verbal rapporte laconiquement l'aval des directeurs pour un essai à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1935<sup>201</sup>. Cette proposition n'a manifestement guère suscité de débat.

### 2.1.3. La mise en place d'émissions communes pour les Suisses à l'étranger

Soutenu par le Comité central, en août 1935, lors de la séance plénière des directeurs, Maurice Rambert propose que les programmes pour les compatriotes expatriés, diffusés sur ondes moyennes, deviennent hebdomadaires :

«La SSR a fait une propagande intense à l'étranger et, pour sa part, [Maurice Rambert] ne croit pas que des émissions données seulement tous les 15 jours aient une grande valeur. Si elles ont lieu régulièrement, elles seront plus écoutées.»<sup>202</sup>

<sup>196</sup> ZAR, SSR 856, Procès-verbal de la V<sup>e</sup> Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion, 25 mai 1935, p. 6. Version originale : «Andere Länder, z.B. Deutschland, werden in den fremden Staaten von unseren Schweizern viel mehr abgehört und so kommt es, dass sie über die nationalsozialistische Politik weitgehender unterrichtet sind, als über die Politik ihres Vaterlandes.»

<sup>197</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1002.

<sup>198</sup> ZAR, SSR 856, Procès-verbal de la V<sup>e</sup> Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion, 25 mai 1935, p. 13.

<sup>199</sup> ZAR, SSR 864, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 4 juin 1935, p. 10-12.

<sup>200</sup> ZAR, SSR 864, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 4 juin 1935, p. 10.

<sup>201</sup> ZAR, SSR 864, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 4 juin 1935, p. 12.

<sup>202</sup> ZAR, SSR 905, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 26/27 août 1935, p. 3.

L'administrateur-délégué devra attendre janvier 1937 pour voir son vœu se réaliser. Les réserves les plus importantes proviennent des studios romands qui ne diffusent plus ce type d'émissions depuis la fin de l'année 1934 et dont le manque d'implication est souligné dans le rapport annuel de la SSR pour 1935, alors même que l'intérêt manifesté par les studios alémaniques et suisses italiens pour ces programmes semble croissant<sup>203</sup>. Sans doute moins motivée, la Suisse romande met davantage de temps à s'engager réellement dans la défense de la *Schweizertum* à l'étranger. Les directeurs des studios romands, Félix Pommier particulièrement, se montrent réticents à l'égard de la mise en place d'émissions hebdomadaires pour les Suisses à l'étranger sur ondes moyennes, car ils craignent de lasser leurs «*auditeurs de l'intérieur*» : «*Ils estiment que ces causeries ne peuvent qu'ennuyer nos écouteurs puisqu'on leur donne un résumé des événements passés que la plupart connaissent par les journaux.*»<sup>204</sup> Profondément convaincu par l'aspect rébarbatif de ces productions, Félix Pommier, qui vient du monde artistique et musical, est dans une logique manifestement différente de celle des représentants de l'Office central. Il semble plus intéressé par le succès des programmes diffusés en Suisse que par la défense du sentiment national dans les pays limitrophes. Malgré les pressions exercées par Maurice Rambert et la promesse faite à plusieurs reprises d'y réfléchir, le directeur du studio de Genève maintient sa position au fil des ans. Il n'est pas contre une amélioration de ces émissions, mais rejette leur développement :

*«À cet égard, la proposition de M. Borsinger tendant à consacrer tout le lundi soir à cette émission [pour les Suisses à l'étranger] lui paraît inacceptable. M. Borsinger a une conception louable, peut-être, mais excessive de l'Helvétisme en matière de radiodiffusion. [...] Cette adjonction ne donnera aucune satisfaction aux Suisses à l'étranger, qui réclament des chants populaires, des jodels et de l'accordéon (voir leurs lettres). En revanche, elle lassera rapidement les écouteurs suisses – ceux qui paient leur concession, il ne faut pas l'oublier – tout en accentuant le manque de variété et l'excès de "sérieux" que nombre d'auditeurs reprochent à nos programmes.»*<sup>205</sup>

Malgré les réticences formulées par les studios romands, l'ancrage des émissions pour la diaspora helvétique dans la programmation suit son cours. L'Office central de la SSR arrive à imposer à tous les studios régionaux la diffusion mensuelle et simultanée d'une soirée, destinée à la diaspora helvétique et qui s'intègre dans le cadre plus large d'une série d'émissions dites nationales. Pris en charge à tour de rôle par un des studios avec l'appui du personnel des autres studios, ce programme commun est proposé tous les premiers lundis du mois, de 21 h 10 à 22 h 15, par les trois émetteurs nationaux, puis répété ensuite à minuit également par l'émetteur à ondes courtes de la SDN et par l'Union des amateurs suisses d'ondes courtes (USKA). La première soirée commune

<sup>203</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 21. À noter qu'il s'agit du premier rapport annuel de la SSR qui contient un chapitre intitulé «Les émissions pour les Suisses à l'étranger».

<sup>204</sup> ZAR, SSR 1162, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3/4 juillet 1936, p. 15-16.

<sup>205</sup> ZAR, SSR 1544, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 21 octobre 1937, p. 19.



pour les Suisses à l'étranger, diffusée le lundi 2 septembre 1935, est produite par le studio de Zurich, qui fait de nouveau œuvre pionnière<sup>206</sup>. La création de ces rendez-vous pour la diaspora helvétique à l'échelle nationale permet, tout en continuant à rechercher la fidélité de ce public, de mettre fin à l'exception romande. En outre, la rediffusion plus tardive compense en partie les décalages horaires avec les régions éloignées que la SSR cherche à atteindre. Retransmettre un programme en différé et par plusieurs émetteurs est une possibilité relativement nouvelle, car elle nécessite de procéder à l'enregistrement des émissions<sup>207</sup>. C'est seulement à partir de 1933 que l'Office central de la SSR dispose d'un système lui permettant d'enregistrer des programmes sur bandes d'acier. Jusqu'alors, seule une diffusion en direct était possible. Néanmoins, l'enregistrement sonore n'est pas encore monnaie courante et reste très coûteux. À partir de 1935, tous les studios de la SSR sont équipés d'installations d'enregistrement à gravure directe sur disques, alors que, jusque-là, chacun menait ses propres expérimentations<sup>208</sup>. La pratique se généralise. Dans le cas des émissions communes pour les Suisses à l'étranger, le programme est enregistré par l'Office central de la SSR qui se charge ensuite de le transmettre à la station de Prangins ainsi qu'à celle de l'USKA<sup>209</sup>. Un pas est donc franchi avec la mise en place de ces émissions communes qui permettent d'intégrer l'ensemble des studios à une politique de rapprochement avec la Cinquième Suisse. Cette organisation, chapeautée par l'Office central, représente également un moyen de réaliser des économies grâce au système d'alternance entre les studios<sup>210</sup>.

Parallèlement, l'émission du jeudi, conduite par Hermann Büchi et diffusée par l'émetteur de Beromünster sur ondes moyennes, perdure. Seul le jour de diffusion est modifié à partir du 4 décembre 1935 : ce programme est alors proposé tous les mercredis soir, juste avant les communiqués touristiques. Cette modification de la grille n'est certainement pas due au hasard, les Suisses à l'étranger étant susceptibles de rester à l'écoute et d'être ainsi exposés à cette propagande touristique. La Suisse italienne poursuit également son émission du samedi d'une durée de dix minutes. La Suisse romande persiste, pour sa part, à se plier au strict minimum dans ce domaine et se contente d'organiser, quand c'est son tour, l'émission commune destinée à la diaspora helvétique.

En dépit de la décision unanime prise en 1936 de reconduire, chaque premier lundi du mois, ces émissions communes pour les compatriotes expatriés, des tensions apparaissent rapidement : elles s'expriment notamment lors de la séance plénière des

<sup>206</sup> « 21.10-22.15 (de Zurich) Émission commune. Au pays des montagnes. Émission pour les Suisses à l'étranger, avec le concours du Jodelquartet Winterthour, de la Musique champêtre d'Unterwald et de l'Alpegöggli, Hérissau », Archives RTS, *Le Radio*, 30 août 1935, p. 1652.

<sup>207</sup> Sur les possibilités d'enregistrement de l'époque, voir ZAR, SSR 297, Mémoire n° 7. Enregistrement sonore et émetteur à ondes courtes, 1<sup>er</sup> septembre 1932.

<sup>208</sup> DAHLER Ralf, « Les premières techniques d'enregistrement », *Cahiers du Musée gruérien*, n° 4, Bulle, 2003, p. 15.

<sup>209</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 157.

<sup>210</sup> Archives RTS, « La vie... radiophonique », *Le Radio*, 4 décembre 1936, p. 3022.

directeurs du 29 novembre 1935<sup>211</sup>. Maurice Rambert regrette que les stations de Bâle et de Lausanne n'aient pas fait appel, comme cela avait été convenu, à la collaboration des autres studios pour réaliser ce programme national lorsqu'elles en avaient la charge<sup>212</sup>. Le directeur du studio bâlois, Emil Notz, se justifie en expliquant qu'il n'a pas invité ses collègues à participer afin de ne pas porter atteinte à l'harmonie de la soirée. Le responsable de la station de Berne, Kurt Schenker, trouve également que l'idée de l'Office central de vouloir représenter à tout prix toutes les régions linguistiques afin de toucher l'ensemble des Suisses résidant à l'étranger, quoique bonne sur le fond, ne se révèle guère judicieuse dans la pratique. Le directeur en charge de l'émission n'a concrètement pas la possibilité d'évaluer les programmes fournis par ses collègues et ainsi de proposer des modifications, voire même de les rejeter si nécessaire par souci de cohérence. Selon Schenker: «*Un programme gagne en cohérence s'il est dirigé par une seule personne.*»<sup>213</sup> Felice A. Vitali du studio de Lugano, quant à lui, s'oppose farouchement au point de vue de ses collègues:

«[Il] est d'avis que, si le but de ces programmes est de refléter la Suisse, la collaboration des trois groupes est indispensable et les émissions ne peuvent se faire selon des points de vue régionaux.»<sup>214</sup>

Par la suite, Vitali restera cohérent avec sa prise de position<sup>215</sup>. Les moyens financiers particulièrement limités du studio de Lugano expliquent peut-être aussi qu'il soit plus enclin à collaborer. Finalement, les directeurs suivent la proposition de Kurt Schenker qui ménage la chèvre et le chou: ils s'engagent, dans la mesure du possible, à faire participer à chaque fois trois studios à la réalisation de ces soirées, mais ils se laissent aussi la possibilité d'agir seuls s'ils ont les ressources nécessaires pour le faire. La question de savoir s'il faut sacrifier la cohérence du programme à l'équilibre parfait entre les trois régions sera récurrente.

D'autres stratégies sont mises en place pour illustrer les diverses parties du pays. Outre les salutations patriotiques dans les trois langues nationales qui deviennent

<sup>211</sup> ZAR, SSR 961, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29 novembre 1935, p. 11-13.

<sup>212</sup> ZAR, SSR 905, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 26/27 août 1935, p. 5.

<sup>213</sup> ZAR, SSR 961, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29 novembre 1935, p. 13. Version originale: «*Die Geschlossenheit eines Programmes gewinnt, wenn die Leitung nur in einer Hand liegt.*»

<sup>214</sup> ZAR, SSR 961, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29 novembre 1935, p. 12. Version originale: «[Er] vertritt die Ansicht, dass falls diese Programme ein Spiegelbild der Schweiz geben sollen, die Zusammenarbeit der 3 Gruppen unerlässlich ist und die Sendungen nicht nach regionalen Gesichtspunkten aufgestellt werden dürfen.»

<sup>215</sup> Par exemple, la soirée qu'il organise le lundi 6 avril 1936 est en partie prise en charge par les trois régions linguistiques: «21.10-22.15 (Lugano) Émission pour les Suisses à l'étranger. Parte prima: La Liberta Val Bene il Nostro Sanguè: a) Canti della Val Verzasca, b) La battaglia di Giornico, Scena seconda del "San Gottardo" di Guido Calgari. [...] c) Motivi dal "Guglielmo Tell", di Rossini. 21.35 Parte seconda: Vieille Fribourg. a) Abbé Bovet parle aux Suisses à l'étranger; b) Vieilles chansons fribourgeoises (seguiranno i dettagli). 21.55 Parte terza: Helft mit, dass dieser Gedanke die Welt erobert. a) Aufmarsch der Jugend, b) Eine Rede vom Frieden, c) Die Glocken von Locarno. [...] 24.00-1.05 (env.) Reprise de l'émission Pour les Suisses à l'étranger sur les trois émetteurs suisses pour les auditeurs d'outre-mer; sur les émetteurs sur ondes courtes de Prangins et de l'USKA.», Archives RTS, *Le Radio*, 3 avril 1936, p. 645.

rapidement une habitude<sup>216</sup>, les réalisateurs de ces émissions font régulièrement intervenir des personnages incarnant chacune des régions dans le cadre, par exemple, d'une pièce radiophonique, comme celle proposée le lundi 7 septembre 1936 par le studio de Zurich «Un voyage dans les stations thermales suisses»<sup>217</sup> dont le synopsis est ainsi décrit dans *Le Radio* :

*«Après une ouverture musicale, la radio évoquera le décor d'une de nos villes d'eau. Nul endroit n'est plus propice aux rencontres entre Suisses de toutes les régions et l'on ne s'étonnera pas d'entendre parler tour à tour un Suisse alémanique, un Romand, un Tessinois, voire un Grison resté fidèle à la tradition romanche. Rassurons ceux que rebuterait par avance ce texte "polyglotte" : il est composé de façon que même l'auditeur ne comprenant qu'une seule langue nationale ne perdra pas le fil de l'action. Les différentes scènes marquent, en somme, les "événements" de la journée dans une station thermale : toilette matinale et petit déjeuner ; le lunch et les papotages à l'heure du café ; les menus divertissements de l'après-midi ; enfin la "Grande soirée". Il y a là, on le devine, prétexte à faire entendre de la musique variée, mais aussi à esquisser une silhouette, l'un ou l'autre des types de chez nous, à saisir les reflets de nos préoccupations actuelles et de la vie nationale. Voilà autant d'éléments qui doivent composer un tableau attrayant avant tout, mais où les auditeurs, et spécialement les Suisses à l'étranger trouveront la couleur, l'atmosphère, l'air (et les airs) du pays.»<sup>218</sup>*

Ces astuces sont censées rendre le programme intéressant pour l'ensemble des compatriotes expatriés, qui ont la particularité dans le cas suisse de ne pas partager une langue commune. Cette spécificité restera longtemps un véritable casse-tête pour la réalisation de ces émissions.

Dans leur première version, les émissions communes marquent en quelque sorte un retour en arrière puisqu'elles sont constituées essentiellement de musique folklorique, contrairement aux vœux de l'Office central de la SSR qui souhaite que de courts programmes parlés soient proposés dans les trois principales langues nationales<sup>219</sup>. Cette pratique des premiers temps a l'avantage de répondre à l'inquiétude

<sup>216</sup> Lundi 1<sup>er</sup> juin 1936, sur les trois émetteurs : «21.10-22.10 (L.) Émission pour les Suisses à l'étranger. La Chanson romande. L'Orchestre Radio Suisse Romande, sous la direction de M. Hans Haug. 1. Salutations patriotiques ; 2. Rapsodie sur un air vaudois, A. Dénéreaz ; 3. Trois chansons des temps des soldats suisses en services étrangers : [...]. 4. Chansons gaies de la Suisse romande : [...]. 5. Saluti ticinesi ; 6. Chansons tessinoises : [...]. 7. Grüsse aus der Heimat ; 8. Airs suisses, Jean Binet ; [...] 10. Marche vaudoise, Jaques-Dalcroze. [...] 24.00-1.00 (L.) Reprise de l'émission pour les Suisses à l'étranger, sur les trois émetteurs suisses pour les auditeurs d'outre-mer sur les émetteurs sur ondes courtes de Prangins et de l'USKA.», Archives RTS, *Le Radio*, 29 mai 1936, p. 1029.

<sup>217</sup> Lundi 7 septembre 1936, sur les trois émetteurs : «21.10 (Zurich) Émission Pour les Suisses à l'étranger. Un voyage dans les stations thermales suisses, jeu radiophonique de M. Arthur Welti. Orchestre Radio Suisse alémanique, sous la direction de M. C. Bernhard. Régie : M. Arthur Welti. 22.10 Prévisions météorologiques et fin de l'émission. 1.00 Reprise de l'émission pour les Suisses à l'étranger, sur les trois émetteurs. Pour les auditeurs d'outre-mer sur les émetteurs ondes courtes de Prangins et de l'USKA. 2.00 Fin de l'émission.», Archives RTS, *Le Radio*, 4 septembre 1936, p. 1608. Autre exemple avec l'émission commune du lundi 7 décembre 1936, Archives RTS, *Le Radio*, 4 décembre 1936, p. 3039.

<sup>218</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 4 septembre 1936, p. 1602.

<sup>219</sup> ZAR, SSR 961, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29 novembre 1935, p. 11 ; ZAR, SSR 1013, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 11 février 1936, p. 21.

des studios romands qui craignent, comme nous l'avons évoqué, que la rediffusion d'informations passées ne lasse les auditeurs du pays. Par ailleurs, la retransmission d'une émission principalement musicale par les émetteurs des autres régions est également plus agréable aux oreilles du public, puisque la problématique linguistique s'en trouve contournée. Toutefois, vers la fin de l'année 1936, l'Office central obtient gain de cause. Un résumé très succinct (moins de 15 minutes) des principaux événements qui se sont produits dans le pays durant le mois écoulé, lu en trois langues, est introduit à la fin de l'émission de minuit<sup>220</sup>. Les directeurs de studio aimeraient que les journalistes en charge de ces comptes rendus soient toujours les mêmes, afin d'assurer une certaine continuité dans la façon d'aborder ce résumé de l'actualité et ainsi créer un véritable rendez-vous. Les noms de Béguin pour la partie francophone et de Cappis pour le volet germanophone sont les premiers évoqués<sup>221</sup>. Aucun document n'a été trouvé permettant de vérifier si le choix s'est finalement porté sur ces deux chroniqueurs. C'est à l'Office central que revient la responsabilité d'organiser ce quart d'heure, une grande première, car jusque-là la programmation relevait de la responsabilité exclusive des studios<sup>222</sup>.

Lors de la séance plénière des directeurs des 3 et 4 juillet 1936, Paul Borsinger revient sur la proposition que l'administrateur-délégué avait déjà faite en août 1935 d'augmenter, en la rendant hebdomadaire, la fréquence des émissions nationales pour les Suisses à l'étranger<sup>223</sup>. Plusieurs arguments sont avancés en faveur de cette idée. Tout d'abord, pour ce qui est de la rediffusion sur ondes courtes, l'Office central a encore obtenu de la part de la société Radio-Suisse SA un rabais important, de près des deux tiers, si ce type de programme est diffusé au moins quatre fois par mois. Le coût de location de Prangins pour émettre pendant une heure sur deux ondes dirigées, c'est-à-dire capables d'atteindre une zone relativement précise du monde, passerait alors de 600 à 200-250 francs. Le budget annuel se monterait donc à 12 000 francs, soit environ 4 % de l'ensemble des dépenses de l'Office central de la SSR liées aux programmes<sup>224</sup>. Mais cette somme ne comprend bien sûr pas encore les coûts de réalisation pris en charge par les studios. Pour sa part, Maurice Rambert insiste sur le succès remporté par ces productions :

*« Ces émissions rencontrent un intérêt toujours croissant auprès des colonies suisses d'outre-mer. Nombreuses sont les lettres qui nous parviennent à ce sujet. La revue politique du mois, en trois langues, en particulier, est très appréciée. »*<sup>225</sup>

<sup>220</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 2 octobre 1936, p. 1776.

<sup>221</sup> ZAR, SSR 1013, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 11 février 1936, p. 20-21.

<sup>222</sup> SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936, p. 4.

<sup>223</sup> ZAR, SSR 1162, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3/4 juillet 1936, p. 13-16.

<sup>224</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1936, p. 36.

<sup>225</sup> ZAR, SSR 1162, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3/4 juillet 1936, p. 13.

Paul Borsinger avance un argument de poids de nature à faire pencher la balance du côté de sa proposition :

*«Vu la plus grande fréquence de ces émissions, on pourrait dorénavant se passer d'un contenu trilingue, qui cause tant d'embarras à ceux qui doivent élaborer les programmes et se contenter de programmes dans la langue du studio. L'annonce cependant devrait absolument rester trilingue.»<sup>226</sup>*

Bien qu'il assure vouloir laisser une grande liberté aux stations régionales dans l'élaboration de ces émissions hebdomadaires, Paul Borsinger édicte une série de principes assez précis censés être suivis : la partie parlée ne devrait pas excéder la moitié de l'émission, la partie musicale devrait comprendre au moins six minutes de «*musique nationale franchement populaire*», de préférence en début de programme afin d'attirer l'oreille. Borsinger appuie la légitimité de ses instructions en faisant référence au courrier des auditeurs :

*«Les lettres reçues des Suisses à l'étranger prouvent que beaucoup d'entre eux ont perdu contact avec la patrie depuis trop longtemps pour pouvoir reconnaître des créations récentes représentant vraiment le pays.»*

À cette émission d'une heure succéderait une chronique de dix à vingt minutes, «*genre Büchi*», spécifiquement proposée par chaque émetteur dans sa propre langue. Pour ce qui concerne la retransmission sur l'émetteur à ondes courtes de Prangins à destination d'outre-mer, Borsinger propose que le programme d'une heure soit suivi de trois extraits de trois minutes provenant de chacune de ces chroniques. Ces textes courts seraient lus à l'antenne par des speakers de Berne. Celui qui n'est pourtant encore que contrôleur des programmes termine son intervention en insistant sur le fait qu'il est important de préparer ces émissions en amont, au moins deux mois avant leur date de diffusion, afin de pouvoir en informer les compatriotes d'outre-mer. Même si Paul Borsinger n'est pas encore clairement nommé responsable de ces émissions, on constate que c'est déjà lui qui donne le ton de la programmation diffusée à l'étranger. Les directeurs approuvent l'ensemble de ces propositions. La seule réserve, inscrite dans le procès-verbal de cette séance, est formulée par Félix Pommier, directeur du studio de Genève et récalcitrant habituel à l'égard de ce type d'émissions. Il fait deux propositions qui vont dans le sens de ses prises de position passées. D'une part, il souhaiterait inverser les rôles avec l'Office central : ce dernier devrait se charger d'enregistrer les meilleurs programmes et les studios se contenter seulement de lui fournir les chroniques. D'autre part, les émissions pour la diaspora helvétique ne devraient être diffusées que sur ondes courtes, afin de ne pas affecter le déroulement de la programmation des studios régionaux sur ondes moyennes. Lors de la séance plénière du 3 septembre 1936, l'administrateur-délégué

<sup>226</sup> ZAR, SSR 1162, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3/4 juillet 1936, p. 14.

de la SSR, Maurice Rambert, met en discussion les suggestions de Félix Pommier<sup>227</sup>. L'Office central n'a pas l'intention, pour sa part, de reprendre à sa charge la totalité de ces émissions, car cela nécessiterait l'acquisition d'une deuxième machine d'enregistrement<sup>228</sup>. D'après le procès-verbal, le point de vue du responsable du studio de Genève n'est pas soutenu par les autres directeurs. Malgré l'augmentation de la cadence, ces derniers préfèrent dans l'ensemble que l'organisation de cette émission reste de leur ressort. Jakob Job du studio de Zurich s'en réjouit même et n'y voit pas de grandes difficultés. Le directeur du studio de Berne, Kurt Schenker, suggère et convainc ses collègues de déplacer en début d'émission le résumé des événements de la semaine écoulée en trois langues :

*«Si nous passions à des émissions hebdomadaires, nous devrions mettre davantage en avant l'aspect parlé et, à chaque fois, souligner la pensée suisse et les idées typiquement suisses.»<sup>229</sup>*

Le studio de Berne diffuse, le 11 janvier 1937, la première émission hebdomadaire commune<sup>230</sup>. Cette soirée pour la Cinquième Suisse, proposée dorénavant chaque lundi de 22 h 00 à 23 h 15<sup>231</sup>, suit toujours la même structure<sup>232</sup>. Le programme débute avec quinze minutes d'informations: Hermann Büchi, remplacé occasionnellement par Hans Ehinger, offre pour Beromünster son «coup d'œil sur la semaine écoulée»; Pierre Béguin, parfois suppléé par Jean Seitz, présente pour Sottens un «Exposé des principaux événements suisses»<sup>233</sup>; la chronique de Monte Ceneri, quand elle a lieu, est aussi l'œuvre de Pierre Béguin ou d'un certain Simen. S'ensuit une émission commune de soixante minutes, essentiellement musicale, mise en place par chaque studio à tour de rôle. Cette soirée pour les Suisses à l'étranger va perdurer sous cette forme jusqu'en juin 1942.

<sup>227</sup> ZAR, SSR 1194, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3 septembre 1936, p. 13-15.

<sup>228</sup> ZAR, SSR 1194, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3 septembre 1936, p. 13.

<sup>229</sup> ZAR, SSR 1194, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3 septembre 1936, p. 13-14. Version originale: «*Sollten wir zu Wochensendungen übergehen, so müssten wir das Sprachliche mehr in den Vordergrund stellen und jeweils schweizerisches Gedankengut und typisch schweizerische Ideen hervorheben.*»

<sup>230</sup> Lundi 11 janvier 1937, sur les trois émetteurs: «22.00 (G.) Pour les Suisses à l'étranger: Exposé des principaux événements suisses. 22.15 (Berne) Émission pour les Suisses à l'étranger: Reflets de la vie de notre petit pays. 23.15 Fin de l'émission.», Archives RTS, *Le Radio*, 8 janvier 1937, p. 69.

<sup>231</sup> À partir du lundi 3 octobre 1937, l'horaire de ce programme est avancé. La chronique est alors diffusée de 21 h 15 à 21 h 30, puis l'émission commune de 21 h 30 à 22 h 30, ZAR, SSR 1498, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 22 juillet 1937, p. 10.

<sup>232</sup> Lundi 8 février 1937, sur Sottens: «22.00 (Berne) Pour les Suisses à l'étranger. Exposé des principaux événements suisses par M. Pierre Béguin. 22.15 (Bâle) Émission commune pour les Suisses à l'étranger: "Retour au pays", Impressions de quelques Suisses revenus de l'étranger. 23.15 Prévisions météorologiques et fin de l'émission.» Lundi 8 février 1937, sur Beromünster: «22.00 Émission nationale pour les Suisses à l'étranger. Coup d'œil sur la semaine écoulée, par le réd. Dr Hermann Büchi. 22.15 (Bâle) Retour au pays. Impressions de quelques Suisses revenus de l'étranger. 23.15 Fin de l'émission.» Lundi 8 février 1937, sur Monte Ceneri: «22.00 Bulletin météorologique. 22.01. (Bâle) Émission nationale pour les Suisses à l'étranger. 23.15 Fin de l'émission.», Archives RTS, *Le Radio*, 5 février 1937, p. 240.

<sup>233</sup> La plupart du temps, le commentaire de P. Béguin est diffusé par le studio de Berne, exceptionnellement depuis le studio de Lausanne ou de Genève.

Comme l'explique le nouveau responsable de la SSR, Alfred W. Glogg, rendre ces émissions hebdomadaires permet de prendre quelques libertés avec le principe du trilinguisme appliqué jusqu'alors de manière inflexible à chaque programme<sup>234</sup>. Même si l'objectif est toujours de représenter les principales régions du pays, la partie commune de l'émission – le cœur du programme – est produite à tour de rôle par un des studios dans sa propre langue uniquement. Toutefois, la fréquence hebdomadaire permet aux auditeurs d'entendre au minimum toutes les trois semaines cette émission dans leur langue maternelle. La musique, intelligible par tous et qui pâtit moins que le parlé d'une qualité de réception encore très aléatoire, occupe encore la part principale du programme. L'émission proposée dans la partie commune cherche toujours à mettre en valeur ce qu'il y a « de meilleur » en Suisse, à l'image du « Voyage musical à travers la Suisse en soixante minutes » émis par le studio de Lausanne le lundi 29 mars 1937, ou du programme sur la vie et l'œuvre du célèbre pilote suisse Walter Mittelholzer présenté par le studio de Zurich le lundi 31 mai de la même année. L'humour est aussi au rendez-vous : le studio de Lausanne diffuse à plusieurs reprises les sketches de Géo-H. Blanc<sup>235</sup>.

Le profil de Pierre Béguin est proche de celui des deux autres intervenants qui se sont attelés jusqu'à présent aux chroniques destinées à la diaspora helvétique, Pierre Rochat et Hermann Büchi<sup>236</sup>. Alors correspondant à Berne pour *La Suisse* – un journal de tendance murrassienne<sup>237</sup> – Béguin s'est rapproché du conseiller fédéral conservateur Jean-Marie Musy qui se distingue par son affinité avec les idées corporatistes, sa fascination pour les régimes autoritaires, son anticommunisme et sa participation à la création du Redressement national<sup>238</sup>. Durant les années 1930, Pierre Béguin se situe très à droite de la mouvance libérale-conservatrice<sup>239</sup>. Il s'agit d'une constante : la plupart des chroniqueurs en charge des programmes destinés à l'étranger ont été séduits par le concept de renouvellement, alors en vogue, face à la situation de crise<sup>240</sup>. Comme l'explique Christian Werner, il est alors question de s'adapter au nouvel ordre de l'Europe :

*«Le renouvellement était souvent associé à des idées corporatistes, autoritaires ou frontistes. Le renouvellement était une sorte de terme générique qui n'englobait pas seulement des courants sociopolitiques et économiques, mais par lequel on entendait plus*

<sup>234</sup> Archives RTS, « Les émissions pour les Suisses à l'étranger », *Le Radio*, 10 septembre 1937, p. 1498.

<sup>235</sup> Émission du lundi 25 octobre 1937, Archives RTS, *Le Radio*, 22 octobre 1937, p. 1757 ; émission du lundi 6 décembre 1937, Archives RTS, *Le Radio*, 3 décembre 1937, p. 2026.

<sup>236</sup> BOLLINGER Ernst, « Pierre Béguin », DHS, version du 16 mai 2013 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F41588.php>.

<sup>237</sup> CLAVIEN Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique : le match Gazette de Lausanne – Journal de Genève*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2010, p. 207.

<sup>238</sup> SEBASTIANI Daniel, « Jean-Marie Musy », DHS, version du 20 janvier 2014, url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F3938.php>.

<sup>239</sup> CLAVIEN Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique...*, p. 207.

<sup>240</sup> Sur ce concept, largement partagé par les élites suisses, et sur les organisations qui s'inscrivent dans cette mouvance, voir WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland...*

*généralement tout ce qui pouvait permettre, à l'aide de recettes conservatrices et réactionnaires, de dépasser les situations de crise dans la politique, la société et l'économie de l'entre-deux-guerres.*»<sup>241</sup>

Une série d'organisations nées pendant les années 1930, auxquelles plusieurs chroniqueurs sont affiliés, s'inscrivent dans cette mouvance: la Schweizerische Vereinigung für Wirtschaftliche Solidarität, le Bund für Volk und Heimat, le Redressement national, etc. Leurs points communs: anticommunisme, antiétatisme, tendance réactionnaire, autoritarisme. Les membres de ces organisations, qui pour certains voyaient au départ d'un assez bon œil le développement du fascisme et du national-socialisme pour faire barrage au bolchevisme, vont, pour la plupart, déchanter assez rapidement durant le second conflit mondial et devenir de fervents défenseurs de l'indépendance nationale.

Les personnalités à qui sont confiées les séquences parlées destinées à la Cinquième Suisse se situant à la droite de l'échiquier politique, il n'est guère surprenant que ces résumés de la semaine soient régulièrement pris pour cible par la presse de gauche. Dans son mémoire, Daniel Hunn s'est penché sur ces critiques radiophoniques<sup>242</sup>. L'émission de Hermann Büchi est étiquetée «nationaliste» et son présentateur qualifié de commis-voyageur du Conseil fédéral, de porte-parole de Giuseppe Motta, de chaperon de la finance bâloise et de représentant de la bourgeoisie réactionnaire<sup>243</sup>. L'objectivité et la neutralité des chroniques de Pierre Béguin sont également vigoureusement contestées par cette même presse<sup>244</sup>. Le problème de la légitimité des voix que l'on souhaite faire entendre à l'étranger se pose. Ces critiques montrent bien qu'il est aussi question, à travers ces émissions, de présenter à l'étranger une image orientée du pays. La SSR aura nettement moins de compte à rendre à partir du moment où ces programmes seront diffusés uniquement sur ondes courtes et ne seront donc plus audibles sur le territoire helvétique, et dès lors que la défense nationale spirituelle imposera une chape de plomb sur l'opinion publique.

La soirée hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger est rediffusée par l'émetteur à ondes courtes de Prangins avec une onde dirigée vers l'Amérique du Nord et une vers l'Amérique du Sud à 1 heure du matin durant la nuit de samedi à dimanche, un créneau horaire idéal selon Maurice Rambert tant pour la diaspora helvétique que pour l'émetteur de Prangins<sup>245</sup>. De petites variations apparaissent dans ce programme

<sup>241</sup> WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland...*, p. 294. Version originale: «Dabei war Erneuerung oft mit korporatistischen, autoritären oder frontistischen Ideen verbunden. Erneuerung war ein Codewort, das nicht nur soziopolitische und ökonomische Strömungen umfasste, sondern generell für die Überwindung der krisenhaften Zustände in Politik, Gesellschaft und Wirtschaft der Zwischenkriegszeit mit Hilfe von konservativ-reaktionären Rezepten stand.»

<sup>242</sup> HUNN Daniel, *Les Débuts de la radio en Suisse...*, p. 154-155.

<sup>243</sup> Archives de l'Union syndicale suisse, Berne, *Radiowoche*, 21 février 1936, 2 octobre 1937, 13 novembre 1936.

<sup>244</sup> «À la radio», *Le Travail*, 27 février 1937, 17 février 1938.

<sup>245</sup> ZAR, SSR 1194, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3 septembre 1936, p. 13.



spécifiquement destiné à l'outre-mer<sup>246</sup>. Il débute avec quinze minutes de musique populaire, un moyen d'attirer l'attention; s'ensuit un résumé en trois langues des chroniques proposées par chaque émetteur présentant les événements suisses les plus importants. Chaque mois, des bulletins en alternance littéraire et économique ainsi que des messages du Secrétariat des Suisses à l'étranger sont diffusés tour à tour en français et en allemand. Devant l'insistance des correspondants d'outre-mer qui ne souhaitent pas qu'on s'adresse à eux dans la langue de Goethe, l'Allemagne nazie les submergeant d'émissions, l'allemand est remplacé par le suisse allemand<sup>247</sup>. Après la partie commune – la même que celle proposée sur ondes moyennes – la soirée se termine avec la correspondance parlée, réalisée dans l'idiome du courrier auquel il est répondu et qui rencontre vraisemblablement un grand succès<sup>248</sup>.

Les particularités du programme sur ondes courtes, qui se dessinent progressivement, semblent notamment avoir été encouragées par les enseignements que l'administrateur-délégué de la SSR a tirés des observations qui lui ont été rapportées lors de son voyage aux États-Unis, en 1936, à l'occasion de l'anniversaire de la National Broadcasting Corporation (NBC). Dans un rapport daté du 2 décembre 1936, Maurice Rambert résume les grands traits que devraient avoir ce type de programmes destinés à l'outre-mer: davantage d'informations suisses et étrangères, des émissions courtes – pas de causeries dépassant dix minutes –, de la propagande pour le tourisme, de la musique «*simple*» et faire entendre la voix d'un parent en Suisse, «*un moyen habile d'intéresser tous les compatriotes à une émission et à l'écouter d'un bout à l'autre*»<sup>249</sup>. Rambert insiste sur l'importance de donner des informations de première fraîcheur durant ces émissions: il rappelle le temps nécessaire à la presse écrite helvétique pour arriver aux États-Unis et l'intérêt que les auditeurs américains pourraient aussi y trouver. Dans cette perspective, il se déclare favorable à l'introduction de séquences en anglais et propose également d'intégrer dans chaque émission une propagande touristique «*discrète et habile*», louant les charmes de la Suisse. On voit bien ici que ce n'est pas seulement la Cinquième Suisse qui est visée. Il faudra toutefois attendre l'été 1939 pour que la Société suisse de radiodiffusion produise des programmes réguliers en anglais.

Le contenu des émissions sur ondes courtes diffusées par la radio suisse est relativement similaire à celui offert par l'Empire Service de la BBC à ses débuts: une large place est faite à la musique et il s'agit souvent de rediffusions des chaînes nationales<sup>250</sup>. Dès le départ, des chroniques sur la politique étrangère sont également proposées. Il s'agit donc, de manière générale, de programmes peu onéreux, les budgets qui leur sont destinés étant encore très faibles.

<sup>246</sup> Archives RTS, SCHUBIGER Claude, «Pour les Suisses à l'étranger», *Le Radio*, 27 août 1937, p. 1420.

<sup>247</sup> Archives RTS, SCHUBIGER Claude, «Pour les Suisses à l'étranger», *Le Radio*, 27 août 1937, p. 1420.

<sup>248</sup> GLOGG A. W., «Die Auslandschweizer-Sendungen der Schweizerischen Rundspruch-Gesellschaft», *Écho*, janvier 1937, p. 14.

<sup>249</sup> SOC, A 233.2-003.1, M. Rambert aux directeurs des studios, 2 décembre 1936.

<sup>250</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 20.

### 2.1.4. La perspective de la construction d'un émetteur national à ondes courtes

Des considérations, notamment d'ordre financier, imposent des limites à la location de l'émetteur à ondes courtes de Prangins. Par ailleurs, la réception des émissions diffusées par cette station n'est pas satisfaisante en Afrique centrale et du Sud, ni même en Asie<sup>251</sup>. Seuls les auditeurs d'Amérique du Nord et du Sud entendent relativement clairement ces programmes, car les ondes de Prangins sont spécifiquement dirigées vers ces régions, ce qui permet au signal d'être reçu avec davantage de puissance. De leur côté, les émetteurs amateurs ne sont pas non plus assez performants pour couvrir l'ensemble de ces zones. En outre, les stations de radiodiffusion internationale des principaux pays se renforcent et menacent d'étouffer les programmes helvétiques. Comme le souligne Rudolf von Reding lors de la séance des directeurs du 12 mai 1936, il devient urgent que la Suisse occupe davantage le terrain des ondes courtes dans la perspective de la prochaine conférence des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications prévue au Caire en 1938<sup>252</sup>. Face à cette situation, l'Office central de la SSR, suivant en cela le point de vue de Paul Borsinger, recommande d'accepter, au printemps 1936, la proposition de la section de Berne de l'Union des amateurs suisses d'ondes courtes : édifier à ses frais et à ses risques sur le Gurten (Berne) un nouvel émetteur à ondes courtes d'une puissance maximale, pourvu d'antennes dirigées vers les six zones que la SSR souhaite atteindre : Maroc – Alger – Niger, Tunis – Tripoli – Afrique équatoriale et Afrique du Sud, Égypte – Arabie – Australie, Syrie – Iran – Indes et Indes néerlandaises, Europe de l'Est – Turquie – Chine – Japon – Scandinavie<sup>253</sup>. La Société suisse de radiodiffusion passerait toujours par Prangins pour les émissions de minuit destinées aux deux régions d'outre-mer considérées comme les plus importantes<sup>254</sup>, l'Amérique du Nord et du Sud, chacune ciblée par une onde courte directionnelle. L'émetteur amateur bernois serait mis, six fois par semaine, à disposition de la SSR pour la retransmission d'émissions pour les Suisses à l'étranger, préalablement enregistrées sur bandes d'acier. En contrepartie, la SSR lui verserait 60 francs par mois, afin de couvrir ses frais d'exploitation, qui viendraient donc s'ajouter aux 1 000 francs attribués à Radio-Suisse SA pour la location de la station de Prangins. Ce nouvel émetteur entrerait en fonction au plus tard le 1<sup>er</sup> août 1936. Cette combinaison entre les émetteurs à ondes courtes vaudois et bernois permettrait à la Société suisse de radiodiffusion, tout en limitant ses frais, de diffuser plus systématiquement et plus

<sup>251</sup> SOC, A 251-001, Service de contrôle des programmes (P. Borsinger selon toute vraisemblance), « Weiterausbau der Kurzwellensendungen auf Grund der bisherigen Erfahrungen mit den Sendungen für Auslandschweizer », 10 mars 1936, p. 1.

<sup>252</sup> ZAR, SSR 1133, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 12 mai 1936, p. 14.

<sup>253</sup> SOC, A 251-001, Service de contrôle des programmes (P. Borsinger selon toute vraisemblance), « Weiterausbau der Kurzwellensendungen auf Grund der bisherigen Erfahrungen mit den Sendungen für Auslandschweizer », 10 mars 1936, p. 2. Utiliser l'émetteur amateur de Bâle n'entre plus en considération, car il est pratiquement impossible de diriger son antenne, seul moyen d'assurer une certaine qualité de réception des programmes.

<sup>254</sup> SOC, A 251-001, Service de contrôle des programmes (P. Borsinger selon toute vraisemblance), « Weiterausbau der Kurzwellensendungen auf Grund der bisherigen Erfahrungen mit den Sendungen für Auslandschweizer », 10 mars 1936, p. 2.

largement ses programmes pour la Cinquième Suisse, et de continuer à développer un savoir-faire sur cette longueur d'onde. La SSR propose donc ici une alternative à la création d'un émetteur national à ondes courtes.

Cette intention de collaborer avec les radioamateurs semble mettre les PTT sous pression. L'incertitude, inévitablement liée à l'exploitation d'émetteurs gérés par des amateurs, ne leur plaît guère :

*« Il va [...] sans dire que des installations appelées à émettre des programmes radiophoniques doivent être de haute qualité et remplir les conditions imposées par les arrangements internationaux. Nous doutons fort que des amateurs arrivent, avec les moyens dont ils disposent, à construire et mettre au point des installations donnant entière satisfaction. Pour les raisons que nous venons d'énumérer, nous ne saurions souscrire à la solution préconisée par votre Office. »<sup>255</sup>*

Dans l'argumentaire que l'administrateur-délégué Maurice Rambert adresse au Comité de la SSR pour le convaincre de soutenir malgré tout la proposition de l'Office – un texte qui reprend quasiment mot pour mot un document de travail fourni par Paul Borsinger<sup>256</sup> – il insiste sur l'intérêt crucial que représentent ces émissions :

*« Maintenant que presque tous les pays européens possèdent leurs propres émetteurs d'ondes courtes, y compris les États qui n'ont pas de colonies (Allemagne, Autriche, Suède, etc.), nous pensons que la Suisse ne doit pas attendre plus longtemps avant de se servir de ce moyen important de diffusion et de promotion de ses biens nationaux, culturels et économiques. La Suisse, en tant que pays enclavé, a, grâce à la radio et spécialement grâce aux retransmissions sur ondes courtes, la possibilité de sortir de son isolement géographique et de propager partout dans le monde ses idéaux politiques et culturels comme ses intérêts matériels. Dans une certaine mesure, ces idées ont déjà trouvé à s'exprimer dans les émissions actuelles pour les Suisses à l'étranger. Le but des émissions sur ondes courtes serait alors, à l'avenir, non seulement de maintenir le lien avec la "Quatrième Suisse"<sup>257</sup>, mais aussi de réaliser des objectifs de propagande économique et culturelle. [...] Leur succès a prouvé la nécessité de nouveaux développements. »<sup>258</sup>*

<sup>255</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. Muri, division des Télégraphes et Téléphones des PTT, à l'Office central de la SSR, 4 avril 1936.

<sup>256</sup> ZAR, A 060.01.01, P. Borsinger, « Der Ausbau der Kurzwellensendungen », 14 mai 1936.

<sup>257</sup> Avant que le romanche ne soit reconnu en 1938 comme quatrième langue nationale, la population helvétique établie à l'étranger était communément appelée « Quatrième Suisse ».

<sup>258</sup> ZAR, SSR 1123, M. Rambert, « Bericht der Geschäftsstelle zur Kurzwellen-Frage », 15 mai 1936, p. 1. Version originale : « Nachdem fast alle Länder Europas ihre Kurzwellen-Sender besitzen, auch Staaten die keine eigenen Kolonien haben (Deutschland, Oesterreich, Schweden etc.), glauben wir, dass auch die Schweiz nicht länger zuwarten sollte, dieses bedeutungsvolle Mittel für die Propagierung und Verbreitung ihrer nationalen, kulturellen und wirtschaftlichen Güter anzuwenden. Die Schweiz als Binnenland hat durch das Radio und speziell durch die Kurzwellen-Übertragungen die Möglichkeit in der Hand, aus ihrer geographischen Isolierung hervorzutreten und ihre kulturellen und politischen Ideale, wie auch ihre materiellen Interessen durch die ganze Welt zu propagieren. In beschränktem Masse haben diese Ideen bereits in den bisherigen Auslandschweizer-Sendungen Ausdruck gefunden. Zweck der Kurzwellen-Sendungen wäre also inskünftig nicht nur die Aufrechterhaltung der Verbindung mit der "vierten Schweiz", sondern auch die Verwirklichung wirtschafts- und kulturpropagandistischer Ziele. [...] Ihr Erfolg hat die Notwendigkeit eines weiteren Ausbaus erwiesen. »

À terme, c'est cet argument relevant de la politique étrangère qui permettra d'obtenir le soutien des pouvoirs politiques. L'administrateur-délégué passe ensuite en revue les diverses possibilités qui ont été envisagées pour renforcer ces émissions, puis écartées<sup>259</sup>. Il commence par dire que la solution idéale consisterait bien sûr à construire une grande station nationale à ondes courtes. Toutefois, il se veut réaliste: le manque de moyens financiers empêche cette option pour l'instant. Selon les estimations de Fritz Rothen, directeur de Radio-Suisse SA, l'édification d'un émetteur national à ondes courtes avec des antennes dirigées de 15 à 20 kW coûterait approximativement un demi-million de francs<sup>260</sup>. Ce montant correspond au budget annuel du studio de Zurich, le studio de la SSR doté du financement le plus important<sup>261</sup>. Maurice Rambert insiste sur le fait que le bon fonctionnement des émetteurs régionaux doit être prioritairement assuré. Il n'est donc pas question de réduire leurs ressources. Par ailleurs, transformer un émetteur local ne servirait à rien puisque tout serait à modifier. Le Comité central de la SSR se rallie au point de vue de l'Office et soumet officiellement, le 22 mai 1936, sa proposition à la direction générale des PTT<sup>262</sup>.

Dans son document de travail, Paul Borsinger parle d'«*Idealismus*» quand il évoque l'engagement des amateurs en faveur des ondes courtes<sup>263</sup>. Ces derniers éditent, en 1936, une brochure, *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel und die Auslandschweizer-Sendungen*, dans laquelle ils plaident pour le développement des programmes de la SSR destinés à l'étranger et pour la construction d'un émetteur national à ondes courtes qui profiterait également aux milieux économiques, principalement touristiques :

*«Nous pensons que tant la promotion du caractère suisse à l'étranger que des considérations économiques font actuellement que l'installation d'un émetteur à ondes courtes national est un devoir patriotique. Nos voisins les plus proches ne sont pas les seuls acheteurs de nos produits. On peut ajouter des États lointains comme l'Angleterre, les États scandinaves, l'Amérique, l'Afrique et l'Asie. Nous ne les atteignons que par les ondes courtes. Nous entendons vanter les beautés de notre pays en différentes langues sur l'émetteur national. On invite à visiter le pays. Parmi les clients de nos hôtels, nous trouvons des Anglais, des Américains et des Indiens. Les ondes courtes sont le meilleur vecteur de cette propagande destinée aux hôtes qui honorent notre pays en y faisant un séjour prolongé.»*<sup>264</sup>

<sup>259</sup> ZAR, SSR 1123, M. Rambert, «Bericht der Geschäftsstelle zur Kurzwellen-Frage», 15 mai 1936, p. 2-3.

<sup>260</sup> ZAR, SSR 1142, Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des délégués de la SSR, 23 mai 1936, p. 10.

<sup>261</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1936, p. 36.

<sup>262</sup> PUNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 51.

<sup>263</sup> ZAR, A 060.01.01, P. Borsinger, «Der Ausbau der Kurzwellensendungen», 14 mai 1936, p. 3.

<sup>264</sup> [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel...*, p. 9-10. Version originale : «*Wir glauben, dass nicht nur die Förderung des Schweizertums im Ausland, sondern auch wirtschaftliche Momente gerade heute dafür sprechen, dass die Erstellung eines nationalen Kurzwellensenders eine vaterländische Pflicht ist. Die Abnehmer unserer Produkte sind nicht nur unsere nächsten Nachbarn. Weit abgelegene Staaten wie England, nordische Staaten, Amerika, Afrika und Asien zählen zu ihnen. Diese erreichen wir aber nur mit der kurzen Welle. Am Landessender hören wir in verschiedenen Sprachen*

L'auteur de ce rapport n'envisage pas l'usage de l'émetteur à ondes courtes de la SDN comme une solution de long terme face à la situation internationale qui devient de plus en plus tendue :

*« Que les partisans de cet appareil de remplacement réfléchissent aussi à ce que diraient probablement l'Allemagne, l'Italie et d'autres, si nous nous permettions de diffuser par exemple les "rapports hebdomadaires pour les Suisses à l'étranger" sur cet émetteur. [...] Il n'est pas dans notre nature de faire de la propagande pour notre régime. Mais nous attendons à tout le moins d'un Service d'ondes courtes suisse qu'il informe de manière objective nos compatriotes à l'étranger. Le Suisse à l'étranger aime certainement les chansons suisses et l'histoire suisse, mais il aimerait aussi être informé des questions d'actualité concernant sa patrie. Il s'intéresse à ce que disent les dirigeants de notre vieille démocratie au sujet des tendances modernes. Les informations touristiques, les séries de conférences sur des sujets touristiques, telles que nos voisins les organisent en faveur de l'industrie touristique, ne seraient guère admises pour une émission diffusée par l'émetteur de la Société des Nations. »<sup>265</sup>*

La stratégie de l'Office central de la SSR lui permet de contraindre les PTT à s'impliquer dans ce dossier. À l'occasion de la séance du Comité de la SSR du 3 décembre 1936, Alois Muri, responsable de la division des Télégraphes et Téléphones des PTT, reconnaît finalement que l'utilisation de l'émetteur à ondes courtes de Prangins ne peut être qu'une solution provisoire et annonce que la direction générale des PTT va dès lors s'atteler sérieusement à la question de la construction d'un émetteur à ondes courtes propre<sup>266</sup>. Lors de la séance du Comité du 11 février 1937, il affirme que la décision de construire un émetteur à ondes courtes a été prise, mais qu'il faut encore trouver un site suffisamment isolé pour l'édifier, entre Horgen et Châtel-Saint-Denis<sup>267</sup>. On imagine alors que ce projet devrait pouvoir être réalisé avant la fin de l'année 1938.

---

*die Schönheiten unseres Landes preisen. Man lädt zu Besuch ein. Unter unsern Hotelgästen finden wir Engländer, Amerikaner und Indier. Naheliegend für diese Propaganda, die an Gäste geht, welche unser Land mit einem längeren Aufenthalt beharren, ist einzig die Kurzwelle. »*

<sup>265</sup> [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel...*, p. 10-11. Version originale : *« Überlegen sich die Befürworter dieses Ersatzes auch, was wohl Deutschland, Italien u.a. dazu sagen würden, wenn wir uns gestatteten, über diesen Sender beispielsweise die "Wochenberichte für Auslandschweizer" durchzugeben. [...] Es liegt nicht in unserer Art, für unsere Staatsform Propaganda zu machen. Von einem schweizerischen Kurzwelldienst erwarten wir aber zum mindesten, dass er unsere Landsleute in der Fremde sachlich orientieren darf. Schweizerlieder und Schweizergeschichte hört der Auslandschweizer sicher gerne, er möchte aber auch über Gegenwartsfragen seines Vaterlandes orientiert werden. Es interessiert ihn, was führende Männer unserer alten Demokratie zu den modernen Strömungen zu sagen haben. Touristikmeldungen, touristische Vortragsserien, wie sie unsere Nachbarn zugunsten ihrer Fremdenindustrie aufziehen, würden als Émission über den Völkerbundssender kaum gestattet. »*

<sup>266</sup> ZAR, SSR 1253, Procès-verbal de la séance du Comité de la SSR, 3 décembre 1936, p. 9.

<sup>267</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 11 février 1937, p. 23. Cette zone de prospection assez large comprend celle qui sera choisie pour finir (Schwarzenbourg), mais le terrain où se situera l'émetteur national à ondes courtes ne sera pas si isolé que cela. Plusieurs fermes se trouvent à proximité et la petite ville de Schwarzenbourg n'est pas très éloignée de l'emplacement adopté. Il n'est donc pas surprenant que, par la suite, le voisinage se plaigne des nuisances causées par cet émetteur, à mesure que sa puissance sera régulièrement renforcée.

La perspective de plus en plus tangible de l'érection d'un émetteur national à ondes courtes, qui offrirait la possibilité de proposer des programmes quotidiens pour les Suisses d'outre-mer, permet à la direction générale de la SSR de s'affirmer dans ce dossier. Dans une lettre, rédigée en réalité par Paul Borsinger<sup>268</sup> et adressée aux studios le 30 novembre 1937, Alfred W. Glogg, le nouveau directeur de la SSR, souligne le rôle de l'Office central dans l'organisation et même dans la production de contenus pour ces émissions :

*« Dans sa séance du 25 novembre, le Comité central de la SSR a décidé de compléter comme suit l'article 14 du règlement administratif: " Sous réserve des émissions sur ondes courtes pour les Suisses à l'étranger qui peuvent aussi être organisées et exécutées par l'Office central de la SSR." Il a ainsi confirmé notre opinion selon laquelle, à l'avenir comme par le passé, ces émissions spéciales devraient être effectuées dans un esprit d'étroite collaboration entre l'Office et les studios [...], afin de refléter d'une manière aussi expressive que possible l'idée nationale dans ce qu'elle a de divers en son unité. »*<sup>269</sup>

Glogg envisage ainsi le partage des tâches :

*« Les studios élaboreront et exécuteront le programme principal. Le directeur général se réserve uniquement le droit de le compléter par de brèves chroniques de politique nationale ou étrangère, un bulletin économique ou de propagande ainsi que par des communications éventuelles du Département politique fédéral ou autres services officiels et du Secrétariat pour les Suisses à l'étranger, toutes choses qui, en vertu de la concession, relèvent de ses attributions et exigent une certaine unité de conception. En outre, pour des raisons d'ordre pratique, l'Office s'occupera également de la présentation très brève des livres nouveaux et de la correspondance parlée. Le directeur général se réserve, en outre, le droit d'établir les directives pour les émissions destinées aux Suisses à l'étranger; c'est-à-dire qu'il ne répartira pas seulement les émissions entre les différents studios, mais indiquera également les sujets à traiter, afin de donner un peu plus d'unité à des émissions qui ont un caractère éminemment représentatif. »*<sup>270</sup>

Nous verrons que ce mouvement vers une plus forte centralisation, qui suit le sillon tracé par la nouvelle concession du 30 novembre 1936, n'est pas du goût de tous les directeurs de studio.

Lors de la séance plénière du 17 décembre 1937, les responsables de studio donnent leur accord pour élargir le rayonnement des émissions pour la diaspora helvétique<sup>271</sup>. À partir de février 1938, le premier dimanche de chaque mois, le programme pour les Suisses à l'étranger du mois précédent qui paraît le plus adapté est également retransmis

<sup>268</sup> ZAR, SSR 1603, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 17 décembre 1937, p. 15.

<sup>269</sup> SOC, A 311-001, Lettre d'A. W. Glogg aux directeurs des studios régionaux, « Programme des émissions destinées aux Suisses à l'étranger pour 1938 », 30 novembre 1937, p. 1-2.

<sup>270</sup> SOC, A 311-001, Lettre d'A. W. Glogg aux directeurs des studios régionaux, « Programme des émissions destinées aux Suisses à l'étranger pour 1938 », 30 novembre 1937, p. 2.

<sup>271</sup> ZAR, SSR 1603, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 17 décembre 1937, p. 15-16.

sur ondes courtes vers l'Afrique, l'Orient et les Indes méridionales/Australie<sup>272</sup>. Cette rediffusion permet d'atteindre de nouvelles zones du monde, sans pour autant représenter une charge de travail supplémentaire pour les studios régionaux. Le renforcement des programmes à destination de l'étranger ne se fait donc pas au niveau de la variété des émissions proposées, mais passe avant tout par un recours accru à l'émetteur de Prangins. Ces émissions mensuelles, diffusées en direction de ces nouvelles régions, ont pour objectif de préparer le terrain pour le futur émetteur national suisse à ondes courtes, en offrant la possibilité de tester les heures les plus propices, la qualité de la réception et les attentes de ces nouveaux publics<sup>273</sup>.

## 2.2. Les programmes pour les Suisses à l'étranger, le cheval de Troie d'une propagande plus large ?

L'objectif prioritaire des émissions destinées à l'étranger semble être la Cinquième Suisse, entité « fantasmée », idéalisée, appréhendée comme un bloc monolithique, dont les aspirations seraient partout les mêmes, que ses représentants se trouvent en Amérique du Nord ou en Afrique. Une analyse plus fine des sources à disposition montre toutefois que la perception qu'ont les différents protagonistes du public visé par ces programmes n'est pas totalement homogène. Et d'ailleurs, la diaspora helvétique est-elle réellement le seul auditoire que le média radiophonique cherche à atteindre à travers ces émissions ? Il est, dès le départ, plus largement question de diffuser un programme culturel susceptible de toucher un public international et ainsi de promouvoir une image positive du pays. Maurice Rambert souligne, déjà en 1936, que les émissions pour les Suisses à l'étranger « *poursuivent non seulement un but éminemment patriotique mais ont une valeur artistique et constituent une propagande de premier ordre* »<sup>274</sup>. Les émissions du 1<sup>er</sup> août sont la parfaite démonstration qu'un programme au contenu très national peut avoir un rayonnement mondial.

### 2.2.1. Les émissions du 1<sup>er</sup> août : vers une propagande culturelle internationale

Comme l'explique Catherine Santschi dans son étude sur l'histoire des rituels patriotiques helvétiques, l'organisation d'une Fête nationale, fixée en 1891 au 1<sup>er</sup> août, répond à un vœu très cher des Suisses résidant à l'étranger<sup>275</sup>. Ces derniers souhaitent avoir une fête semblable à celle d'autres pays, à l'image du 14 juillet pour la France ou des fêtes nationales de grande envergure que connaît l'Amérique du Sud. Une telle manifestation représente, d'une part, en vertu de la cohésion nationale qu'elle symbolise un moment privilégié pour resserrer les liens entre la Cinquième Suisse et la mère-patrie

<sup>272</sup> SOC, A 311-001, Lettre d'A. W. Glogg aux directeurs des studios régionaux, « Programme des émissions destinées aux Suisses à l'étranger pour 1938 », 30 novembre 1937, p. 3.

<sup>273</sup> « Ausbau der Auslandsschweizer-Sendungen », *Écho*, janvier-février 1938, p. 24.

<sup>274</sup> ZAR, SSR 1194, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3 septembre 1936, p. 13.

<sup>275</sup> SANTSCHI Catherine, *La Mémoire des Suisses : histoire des fêtes nationales du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Genève : Association de l'Encyclopédie de Genève, 1991, p. 46.

– la métaphore est filée à toutes les sauces, cette journée est par exemple qualifiée de «*belle fête de famille*»<sup>276</sup> – et, d'autre part, l'occasion de faire parler du pays à l'étranger et de témoigner ainsi de son existence aux yeux des autres nations. Cet événement offre donc l'opportunité de mener une propagande culturelle plus vaste.

Au vu de l'intérêt porté par les colonies suisses à l'étranger à l'égard de la Fête nationale, il est somme toute assez logique que les directeurs de studio de la SSR, en charge d'organiser des émissions radiophoniques à destination de la diaspora helvétique, aient accordé un soin tout particulier aux programmes de cette journée. À partir du 1<sup>er</sup> août 1932, les productions radiophoniques réalisées spécifiquement pour cette commémoration, sont retransmises par la station de Washington, à l'attention expresse de la Cinquième Suisse<sup>277</sup>. En 1934, c'est l'émetteur à ondes courtes de Prangins qui se charge de relayer cette émission pour atteindre les auditeurs d'outre-mer. La SSR franchit alors une étape, puisqu'elle ne se contente plus de retransmettre le même programme que celui proposé sur ondes moyennes, mais qu'elle offre une émission spéciale pour ce public lointain<sup>278</sup>. Cette initiative répond à une demande formulée par le Secrétariat des Suisses à l'étranger<sup>279</sup>. Un discours du président de la Confédération d'une durée de trois à quatre minutes leur est spécifiquement adressé. Cette allocution sera par la suite reconduite à chaque Fête nationale et deviendra une tradition.

En 1935, c'est au tour des colonies suisses à l'étranger d'intervenir directement dans le programme du 1<sup>er</sup> août, ce qui offre l'occasion aux expatriés de se rappeler aux bons souvenirs des Suisses restés au pays<sup>280</sup>. Cette émission bénéficie d'un impact sans précédent, si l'on en croit un article paru dans *Le Radio* du 26 juillet 1935 :

*«L'émission commune, qui sera répétée à 24 h. sur tous nos émetteurs nationaux, permettra aux Suisses habitant les pays européens les plus éloignés de prendre également part à notre Fête nationale. Cette émission sera suivie d'un grand programme spécial à destination des pays d'outre-mer. Un programme spécialement préparé pour la National Broadcasting Company, qui passera par l'entremise de l'émetteur de la Société des Nations à Prangins,*

<sup>276</sup> « Pour le 1<sup>er</sup> août dans nos colonies », *Écho*, août 1932, p. 14.

<sup>277</sup> Sur l'émetteur de Beromünster : « 19.30 Uhr: 1. Orchester: Festmarsch von Kempter. 2. Männerchor: Schweizerpsalm. 3. Rede. 4. Orchester: Nationalhymne. 5. Glockengeläute. 6. Szenen aus dem Dialektstück von H. Kriesi, Frauenfeld: "Die Gründung der Eidgenossenschaft." a) Der Hofbescheid zu Baden. 7. Männerchor: "Das weisse Kreuz im roten Feld." 8. "Die Gründung der Eidgenossenschaft." b) Rütli. 9. Männerchor: In der Fremde. 10. "Die Gründung der Eidgenossenschaft." c) Rütli. 11. Orchester: Werner Wehrli: Präludium und feierliche Musik. 12. Männerchor: "O mein Heimatland." 13. Orchester: Marsch aus dem Klein-Basler-Festspiel von Hans Huber. 21.40 Uhr: a) Vorträge einer Ländler-Kapelle. b) Liedervorträge des Sängerpaares Mary und Ernst Frey-Bernhardsgrütter: [...] » Sur l'émetteur de Sottens : « 20.00 Concert patriotique de la Landwehr. 20.40 Allocution, évocation du 1<sup>er</sup> août par l'écrivain et poète René-Louis Piachaud. 21.00 à 22.00 Concert de musique suisse par l'orchestre de la station. », « Pour le 1<sup>er</sup> août dans nos colonies », *Écho*, août 1932, p. 14.

<sup>278</sup> « Radio et fête nationale », *Écho*, juillet 1934, p. 9.

<sup>279</sup> BNS, Bulletin de la NSH, janvier-février 1936, p. 7.

<sup>280</sup> Jeudi 1<sup>er</sup> août 1935, Radio Suisse Romande : « 22.10 Les Colonies suisses de l'étranger (Vienne, Paris, Milan) parlent à leur patrie. 23.00 Fin de l'émission. 0.00 Le 1<sup>er</sup> août. Émission nationale pour les Suisses à l'étranger. 1.00 Fin de l'émission. », Archives RTS, *Le Radio*, 26 juillet 1935, p. 1421.



*sera rediffusé sur les quatre-vingt-cinq émetteurs de cette société américaine. Pendant cette émission spéciale, le président de la Confédération, M. Minger, fera une allocution en dialecte bernois, qui sera entendue par l'immense famille des écouteurs des États-Unis et du Canada. L'Amérique du Sud, où se trouvent également de nombreuses colonies suisses, n'a pas été oubliée non plus. Les grandes Sociétés de radiodiffusion de l'Argentine et du Brésil capteront également un programme spécial pour leur réseau radiophonique, qui sera entendu dans tout le continent sud-américain. Le président de la Confédération, M. Minger, a bien voulu également prêter son concours pour cette émission. Nous ne doutons pas que notre programme du 1<sup>er</sup> août ne cause une grande joie parmi les Suisses habitant l'Amérique du Sud. Grâce à ces émissions, tous les Suisses répartis dans le monde entier se trouveront réunis à l'occasion du 1<sup>er</sup> août. C'est certainement le plus beau cadeau que la radiodiffusion suisse puisse offrir à sa patrie et à ses enfants à l'étranger.»<sup>281</sup>*

L'écho rencontré par ce programme, du moins en Amérique du Sud, semble avoir été très positif et encourageant<sup>282</sup>. N'oublions pas que les émissions radiophoniques diffusées à cette occasion s'intègrent dans un dispositif plus large. La plupart du temps, les Suisses à l'étranger se réunissent ce jour-là, non seulement autour d'un poste radio, mais aussi pour assister à des conférences ou à d'autres manifestations mises sur pied dans le cadre de cette commémoration patriotique, notamment avec l'aide du Secrétariat des Suisses à l'étranger et des consulats ou des légations concernés.

Après que des colonies relativement proches (Milan, Paris et Vienne) sont intervenues dans ce programme, c'est au tour de deux colonies d'outre-mer de reprendre le flambeau l'année suivante (New York et Buenos Aires)<sup>283</sup>. Cela va dans le sens d'une ouverture vers des horizons plus lointains souhaitée par la Société suisse de radiodiffusion. En effet, les émissions organisées à l'occasion de la Fête nationale sont le prétexte à faire des essais et de chercher à atteindre des auditeurs de plus en plus éloignés. Par le biais de ces retransmissions sur ondes courtes, la SSR tente de toucher, avec un succès d'ailleurs inégal, des compatriotes sur les cinq continents<sup>284</sup>. Permettant une meilleure réception, les relais prennent progressivement une place plus importante :

<sup>281</sup> Archives RTS, «Le 1<sup>er</sup> août à la radio et les Suisses à l'étranger», *Le Radio*, 26 juillet 1935, p. 1404.

<sup>282</sup> «Les Émissions radiophoniques du 1<sup>er</sup> août en Amérique du Sud», *Écho*, octobre 1935, p. 11-12.

<sup>283</sup> Samedi 1<sup>er</sup> août 1936, sur l'émetteur de Beromünster : «21.00 Émission commune des studios de Genève, Bâle et Lugano destinée aux Suisses à l'étranger, à l'occasion de la commémoration de la Fête nationale. 1. Cloches de la Suisse (Bâle, Lausanne, Berne, Lugano, Zurich, Genève); 2. Introduction; 3. L'Acte du serment de Tell, de René Morax, musique de Gustave Doret, [...]; 4. Tableaux d'histoire suisse: Chant de la Landsgemeinde appenzelloise, Bataille du Morgarten (1315), Chant. Rapport du général Schauenbourg sur les luttes du Nidwald, La Beresina, La correction de la Linth (1804), Intermède d'orchestre, Le congrès de Vienne (1815), Chant, La Suisse devient un État fédératif (1848), Chant, L'affaire de Neuchâtel (1857), "Roulez tambours". Percement du Gothard (1880); "Ense General Wille", Hymne national, de Suter; 5. Le pays suisse au soir du Premier Août, évocation littéraire, par M. Gonzague de Reynold; 6. Le Cantique suisse (Orchestre Radio Suisse Romande). 22.40 Les deux plus grandes colonies suisses de New York et Buenos Aires saluent la patrie. 23.10 (Berne) La semaine au Palais fédéral (répétition enregistrée). 23.25 Fin de l'émission. 1.00 Reprise de l'émission pour les Suisses à l'étranger sur les trois émetteurs; pour les auditeurs d'outre-mer, sur les émetteurs sur ondes courtes de Prangins et de l'USKA. 2.40 Fin de l'émission.» Archives RTS, *Le Radio*, 24 juillet 1936, p. 13-81.

<sup>284</sup> Archives RTS, «Les émissions pour les Suisses à l'étranger», *Le Radio*, 10 septembre 1937, p. 1498.

*« Cette émission [celle du 1<sup>er</sup> août 1936] sera relayée en partie par la station de Prague et par les émetteurs du Canada. Si les conditions atmosphériques le permettent, elle sera également transmise par ondes courtes jusqu'au Brésil d'une part et à Sumatra d'autre part, pour être de là retransmise sur longueurs d'onde normales. »<sup>285</sup>*

Les relais de cette émission spéciale, proposés par plusieurs pays sur ondes moyennes, offrent la possibilité aux auditeurs de la recevoir avec leur poste de radio ordinaire et, par conséquent, avec la qualité habituellement réservée aux programmes nationaux. Cela signifie que des millions d'auditeurs étrangers ont pu écouter cette production radiophonique. Alfred W. Glogg qualifie cet événement de *« démonstration, jusqu'ici unique, d'une propagande culturelle suisse active à l'aide de la radio »*<sup>286</sup>.

Touchant un public de plus en plus vaste, la réussite de ce programme devient dès lors un enjeu crucial et son contenu, plus politique :

*« M. von Reding souhaite faire remarquer la grande importance de cette émission qui devient une véritable émission mondiale puisque les pays suivants la reprennent directement sur leurs émetteurs : Tchécoslovaquie, Argentine, Brésil, Australie, Japon. En outre, elle est diffusée sur les ondes courtes en direction de l'Afrique. Pour la NBC, et à sa propre demande, on retransmet un programme spécial le même soir sur 126 émetteurs, avec une allocation spéciale du Président de la Confédération Motta. M. von Reding relève que le discours officiel du Président de la Confédération dans le programme commun n'est pas un simple discours du premier Août, mais bien le discours politique d'un homme d'État de premier plan qui examine les problèmes de notre défense nationale, de la neutralité de la Suisse en cas de difficultés en matière de politique étrangère et qui explique surtout la position de la Suisse à l'égard de la Société des Nations. »<sup>287</sup>*

La radio est déjà présentée ici, en 1937, comme un canal permettant d'expliquer la politique extérieure de la Confédération à l'étranger, une aide particulièrement bienvenue alors que la posture du pays suscite des grincements de dents. Le Conseil fédéral, soucieux d'entretenir de bonnes relations avec l'Allemagne et l'Italie voisines qui se sont retirées de la Société des Nations respectivement en 1933 et en 1937, tente de faire reconnaître par la SDN le retour de la Suisse à la neutralité intégrale et, ainsi, de prendre davantage

<sup>285</sup> Archives RTS, « Faisons le point », *Le Radio*, 24 juillet 1936, p. 1386.

<sup>286</sup> GLOGG Alfred W., « Die Auslandschweizer-Sendungen der Schweizerischen Rundspruch-Gesellschaft », *Écho*, janvier 1937, p. 14. Version originale : *« bisher einzig dastehenden Demonstration einer aktiven schweizerischen Kulturpropaganda mit Hilfe des Radios »*.

<sup>287</sup> ZAR, SSR 1498, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 22 juillet 1937, p. 5-6. Version originale : *« Herr von Reding möchte auf die grosse Wichtigkeit dieser Sendung aufmerksam machen, die zu einer eigentlichen Weltsendung wird, da sie von folgenden Ländern direkt auf ihre Sender übernommen wird: Tschechoslowakei, Argentinien, Brasilien, Australien, Japan. Ausserdem wird sie noch über Kurzwellen in Richtung Afrika ausgestrahlt. Für die NBC wird auf ihren Wunsch am gleichen Abend ein Spezialprogramm auf 126 Sendern übermittelt, mit einer Sonderansprache von Bundespräsident Motta. Er weist auf die Fest-Ansprache des Bundespräsidenten im Gemeinschaftsprogramm hin, die keine einfache Augustrede ist, sondern die politische Rede eines führenden Staatsmannes, der die Probleme unserer Landesverteidigung, der Neutralität der Schweiz im Falle von ausserpolitischen Schwierigkeiten, und vor allem den Standpunkt der Schweiz, dem Völkerbund gegenüber, beleuchtet. »*

de distance avec cette organisation internationale<sup>288</sup>. La Confédération avait dû, en effet, renoncer au principe de la neutralité intégrale au profit de la neutralité dite différentielle pour devenir membre de la Société des Nations. Selon la déclaration de Londres du 13 février 1920, la Suisse ne pouvait pas être contrainte à prendre part à une action militaire contre un État tiers, mais elle devait toutefois appliquer les sanctions économiques. Giuseppe Motta, conseiller fédéral tessinois en charge de la politique étrangère helvétique durant l'entre-deux-guerres et dont les affinités avec l'Italie mussolinienne sont connues, cherche alors, à travers son discours radiophonique, susceptible d'être entendu partout dans le monde, à justifier cette pirouette diplomatique qui permettrait à la Confédération de rester membre de la SDN sans être obligée d'appliquer une quelconque forme de sanction contre les ennemis déclarés de l'organisation internationale<sup>289</sup>. La reprise du programme du 1<sup>er</sup> août 1937 par des stations de nombreux pays démontre aussi l'intérêt que les nations étrangères portent à la Suisse. Un article, paru dans *Le Radio* du 10 septembre 1937, décrit, sur la base du courrier reçu par la SSR, l'intérêt des compatriotes et des sans-filistes étrangers pour cette émission<sup>290</sup>. L'exemple des programmes diffusés à l'occasion de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août montre bien que, derrière la volonté officielle de toucher les Suisses à l'étranger, apparaît aussi le souhait, pas encore totalement assumé, de défendre la politique extérieure de la Confédération et de promouvoir plus largement une image positive du pays à l'étranger. L'aspect propagandiste de ces émissions sera progressivement reconnu, à l'image de ce que les autres nations se permettent alors dans ce domaine, comme le soulignent les amateurs d'ondes courtes :

*« Dans presque tous les États, l'émetteur national d'ondes courtes s'est taillé une place incontestée, non seulement parce qu'il doit établir les liens avec les colonies, comme c'est le cas de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, mais aussi pour transmettre à d'autres peuples la particularité culturelle d'un peuple sans colonies (Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie, Union soviétique, etc.). Les nombreuses lettres spontanées adressées à l'émetteur d'ondes courtes de Berlin témoignent de l'effet de propagande produit par ce type d'émetteur. »*<sup>291</sup>

### 2.2.2. Une vision contrastée des attentes de la diaspora helvétique

Contrairement à ce que laisse entendre leur appellation, les programmes pour les Suisses à l'étranger doivent réussir à séduire un auditoire multiple : la diaspora

<sup>288</sup> Sur le contexte du passage de la neutralité différentielle à la neutralité intégrale, voir FAVEZ Jean-Claude, « Histoire de la politique extérieure suisse 1848-1991... », p. 44 ; ZALA Sacha, « Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949) »..., p. 508-509.

<sup>289</sup> AFS, E2813#1000/724#34\*, Allocution de M. Motta, président de la Confédération, à l'occasion du Premier août 1937, prononcée à la radio pour les Suisses établis à l'étranger.

<sup>290</sup> Archives RTS, « Les émissions pour les Suisses à l'étranger », *Le Radio*, 10 septembre 1937, p. 1498.

<sup>291</sup> [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel...*, p. 9. Version originale : « In fast allen Staaten hat die Kurzwelle der Nation ihren sichern Platz, nicht deswegen, weil sie die Verbindungen mit den Kolonien herstellen soll, wie dies in England, Frankreich und Italien der Fall ist, sondern auch deshalb, um andern Völkern die kulturelle Eigenart eines Volkes ohne Kolonien zu vermitteln (Deutschland, Oesterreich, Tschechoslowakei, USSR etc.). Dass der nationalen Kurzwelle eine propagandistische Wirkung innewohnt, beweisen die spontanen und vielen Zuschriften an den deutschen Kurzwellensender in Berlin. »

helvétique avant tout, mais également les Suisses de l'intérieur puisque ces émissions sont aussi diffusées sur ondes moyennes, ainsi qu'un auditoire international plus large dont les goûts sont encore mystérieux. Les réflexions, menées autour de la composition de ces productions, reposent essentiellement sur des spéculations concernant les attentes du public auquel elles s'adressent.

Une question revient régulièrement durant les séances plénières des directeurs de studio au sujet des émissions pour la Cinquième Suisse : ces programmes doivent-ils être composés uniquement de musique populaire ou de séquences culturelles de plus haute valeur ? N'est-ce pas aussi leur vocation de faire découvrir aux expatriés ce qui se fait de meilleur en Suisse au niveau de la création afin qu'ils puissent jouer au mieux leur rôle d'ambassadeurs ? Avant d'en savoir plus sur les goûts des auditeurs de ces émissions, notamment à l'aide de la correspondance, Paul Borsinger imagine ainsi ce public :

*«C'est le groupe le plus reconnaissant de tous nos auditeurs et en même temps le plus homogène quant à son niveau culturel. [...] Le programme pour les Suisses à l'étranger pourrait donc, sans autre, être un programme d'élite. Cela n'exclut pas la possibilité d'y insérer des spécimens de musique populaire (chansons et autres), mais il conviendrait alors qu'ils fussent de premier ordre. Pourquoi ne pas vouer régulièrement toute la soirée du jeudi à des productions suisses musicales et parlées vraiment représentatives et de haute valeur, exécutées par nos meilleurs artistes. Cela formerait un programme digne de grouper autour des haut-parleurs non seulement nos Confédérés à l'étranger, mais aussi leurs amis et connaissances étrangers, qui auraient ainsi l'occasion d'apprécier la haute culture de la petite Suisse.»<sup>292</sup>*

Proposer des programmes musicaux de grande qualité permettrait donc aussi d'intéresser un public plus large et de promouvoir l'image du pays à l'étranger. De cette vision, la qualité sera retenue, mais pas forcément le «haut niveau». Selon le secrétaire général de la SSR, les Suisses expatriés ne seraient finalement pas tant à la recherche d'émissions radiophoniques à haute valeur culturelle que de productions répondant à leur sentiment patriotique, à leur *Heimatgut* :

*«M. von Reding ajoute encore que nous devrions constamment avoir en tête, lors de ces manifestations, que le Suisse à l'étranger apprécie surtout le moment patriotique de ces émissions. C'est la raison pour laquelle nous devrions lui donner ce qu'il attend, à savoir de la musique populaire, des chansons populaires, du jodel, des ländler, etc. La musique classique, il peut la capter à sa guise sur les ondes courtes d'Allemagne, de France, d'Italie et de Hollande. Il ne faut pas non plus oublier que le Suisse à l'étranger, spécialement d'outre-mer, ne lit pas de journaux du pays. On doit donc, non seulement parler de politique et lui transmettre les décisions de l'Assemblée fédérale dans la chronique hebdomadaire, mais également tenir compte des votations cantonales, parler de la récolte des fruits et des vendanges, informer quand siège l'Assemblée fédérale, quels objets sont traités, etc. En outre, les compatriotes à l'étranger s'intéressent certainement aux bons livres qui*

<sup>292</sup> ZAR, SSR 905, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 26/27 août 1935, p. 3.

*paraissent chez nous, à ce qui est remarquable dans le domaine de l'art et de la littérature, aux rapports sur l'importation et l'exportation, au décès de personnalités connues, etc. Nous devons pouvoir entrer dans la mentalité de ces gens, afin de leur offrir tout ce qui permet de renforcer et d'approfondir leur lien avec la patrie.»<sup>293</sup>*

Avec de la musique folklorique et des nouvelles du pays, il s'agit donc de proposer un programme qu'aucune autre radio ne peut offrir. Un article, paru dans *Le Radio* le 7 mai 1937, va dans le même sens et souligne la dimension affective, émotionnelle que le vecteur radiophonique est capable d'éveiller :

*«D'aimables compatriotes que j'ai retrouvés à Bucarest m'ont fait mieux comprendre tout l'intérêt que peuvent présenter nos émissions pour les Suisses à l'étranger et ce que l'on attend des ondes helvétiques qui apportent avec elles des bouffées d'air du pays natal. Ce ne sont ni les concerts symphoniques ni les grands spectacles que l'on donne dans toutes les salles et sur toutes les scènes du monde entier; ce sont les chants du pays, les airs que nous aimons nous-mêmes à puiser dans les richesses du folklore suisse, les histoires de chez nous avec l'accent de ceux qui en sont les héros, tant de choses qui n'ont peut-être aucune prétention artistique, que nous jugeons nous-mêmes comme indignes d'être "exportées" par nos émetteurs, mais que nos compatriotes savourent comme une "fondue" et un verre de "kirsch" dont ils ont depuis longtemps perdu le goût et l'odeur, mais dont le souvenir est si parfait et si précis qu'un rien suffit pour en faire une réalité.»<sup>294</sup>*

La diffusion du carillon est également *«l'une des productions radiophoniques les plus appréciées par nos compatriotes à l'étranger qui aiment entendre la voix de la patrie par [leur] truchement»<sup>295</sup>*. Cet engouement semble être partagé par les auditeurs de la BBC. Le spécialiste de l'histoire de cette institution britannique, Asa Briggs, relève également que des éléments symboliques, comme le tintement des cloches de Big Ben ou le chant du rossignol, sont très populaires<sup>296</sup>. Dans un article qu'il rédige pour la revue *Écho* du mois de janvier 1937, Alfred W. Glogg explique que le bon équilibre se trouve à son avis entre ces deux points de vue :

<sup>293</sup> ZAR, SSR 1260, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 26 novembre 1936, p. 16. Version originale : *«Herr von Reding fügt noch ergänzend hinzu, wir sollten uns bei diesen Veranstaltungen stets vor Augen halten, dass der Schweizer im Ausland von diesen Sendungen nur das heimatliche Moment genießt. Wir sollten ihm deshalb das geben, was er sich davon verspricht, nämlich populäre Musik, Volkslieder, Jodel, Ländlermusik etc. Klassische Musik könne er auf den Kurzwellen von Deutschland, Frankreich, Italien und Holland nach Belieben empfangen. Auch dürfe nicht vergessen werden, dass der Schweizer im Ausland, speziell in Übersee, keine heimatlichen Zeitungen lese, man müsse deshalb in der Wochenchronik nicht bloss von Politik reden und ihm die Beschlüsse der eidgenössischen Räte vermitteln, sondern man soll auch kantonale Abstimmungen berücksichtigen, von der Obst- und Weinernte reden, berichten wann die eidgenössischen Räte tagen, welche Geschäfte sie behandeln, etc. Die Landsleute im Ausland dürfte ferner interessieren, was für gute Bücher bei uns erscheinen, was auf dem Gebiete der Kunst und der Literatur bemerkenswert ist, Berichte über Ein- und Ausfuhr, der Tod bekannter Persönlichkeiten, u.s.w. Wir sollten uns in die Mentalität dieser Leute hinein versetzen können, um ihnen wirklich das zu bieten, was ihre Verbundenheit mit der Heimat zu stärken und zu vertiefen vermag.»*

<sup>294</sup> Archives RTS, E. B., «Radio-Bucuresti! Radio-Romania!», *Le Radio*, 7 mai 1937, p. 765.

<sup>295</sup> Archives RTS, «La vie radiophonique», *Le Radio*, 3 janvier 1936, p. 2.

<sup>296</sup> BRIGGS ASA, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 2, p. 355.

«Pour l'organisation du programme, on prend si possible en considération les souhaits des Suisses à l'étranger eux-mêmes; les demandes portent surtout sur la diffusion de mélodies populaires. D'un autre côté, des émissions pour les Suisses à l'étranger se doivent de donner un reflet de l'évolution spirituelle et artistique de la patrie; à ce sujet, mentionnons la diffusion d'œuvres d'Othmar Schoeck et de la nouvelle de Gotthelf L'Araignée noire, mise en musique par Sutermeister. La Société suisse de radiodiffusion rédige pour cela de brèves explications sur ces œuvres, que le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique envoie ensuite aux colonies suisses avant l'émission concernée.»<sup>297</sup>

Des solutions sont donc trouvées pour proposer à la fois des émissions populaires et des programmes plus difficiles d'accès. Il est vrai que les problèmes de réception rencontrés par les ondes courtes ne font pas pencher la balance du côté de la complexité, comme le reconnaît Paul Borsinger :

«Les expériences faites indiquent de plus qu'il faut éviter autant que possible de la musique compliquée, des exécutions trop recherchées. Pour une émission à ondes courtes le plus simple est toujours le mieux (petits ensembles, petits chœurs, quatuors, solistes, etc.). Trop de nuances dans des émissions musicales n'ont que l'effet d'un fading tombé plus ou moins à propos et une trop grande richesse d'instrumentation ne produit qu'un brouhaha plus ou moins faux.»<sup>298</sup>

Le directeur du studio de Berne, Kurt Schenker, introduit un clivage supplémentaire dans sa façon d'appréhender le public de ces émissions. Selon lui, les attentes des Suisses résidant en Europe ou outre-mer ne sont pas les mêmes<sup>299</sup>. Pour les premiers, il préconise de mettre l'accent dans ces productions sur la défense spirituelle. En raison de leur proximité géographique, les expatriés installés sur le Continent sont déjà informés des événements qui concernent leur patrie par la presse quotidienne et les programmes radiophoniques diffusés sur ondes moyennes. Par contre, pour les seconds, Schenker estime qu'il faut atteindre leur cœur en se concentrant sur les nouvelles du pays, tant politiques que culturelles, économiques ou nécrologiques, présentées de façon brève et en alternant les langues. Ce responsable de studio se distingue par son engagement en faveur de la défense nationale

<sup>297</sup> GLOGG A. W., «Die Auslandschweizer-Sendungen der Schweizerischen Rundspruch-Gesellschaft», *Écho*, janvier 1937, p. 13-14. Version originale : «Für den Programmaufbau werden die Wünsche der Auslandschweizer selber nach Möglichkeit berücksichtigt; es handelt sich hier vorwiegend um die Darbietung besonders gewünschter volkstümlicher Weisen. Andererseits muss in den Auslandschweizer-Sendungen auch die geistige und künstlerische Weiterentwicklung der Heimat zum Ausdruck kommen; in dieser Beziehung kann an die Darbietung von Werken Othmar Schoecks und an die von Sutermeister vertonte Gotthelf-Novelle "Die schwarze Spinne" erinnert werden. Die Schweizerische Rundspruch-Gesellschaft erstellt hierzu knappe Erläuterungen über diese Werke, die durch das Auslandschweizer-Sekretariat der Neuen Helvetischen Gesellschaft vor der betreffenden Sendung an die Schweizerkolonien versandt werden.» Un exemple de ces notices explicatives : SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, Annexe V, p. 43-46.

<sup>298</sup> SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936, p. 4.

<sup>299</sup> ZAR, SSR 1544, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 21 octobre 1937, p. 15.

spirituelle, avant même que le Gouvernement helvétique ne reprenne à son compte ce projet de politique culturelle fédérale. Pour Paul Borsinger qui fonde son opinion sur ses années passées à l'étranger, opérer cette distinction n'est pas encore nécessaire :

*« Il ne trouve pas pertinente l'idée de relever le niveau du programme musical et littéraire principal destiné aux Suisses résidant en Europe, et de laisser en l'état le programme pour les Suisses d'outre-mer. Les émissions hebdomadaires pour les Suisses d'Europe, comme pour les Suisses d'outre-mer, remplissent un besoin tout particulier de nos compatriotes au-delà des frontières, celui d'une nourriture patriotique solide et authentique. Pour cette raison, il n'y a pas d'objection à ce que le programme principal des deux émissions hebdomadaires soit le même. Une expérience de plusieurs années à l'étranger en Europe et outre-mer lui a prouvé qu'il n'existe aucune différence significative entre les deux catégories de Suisses à l'étranger concernant le niveau et les exigences culturelles. »<sup>300</sup>*

Alfred W. Glogg est également réservé à l'égard de la proposition de Kurt Schenker qui serait trop coûteuse selon lui. Les ressources financières ne sont pas suffisantes pour répondre à l'hétérogénéité du public. Le directeur de la station bernoise rejette cet argument, tout en regrettant le manque de moyens que la Confédération met de manière générale à la disposition de la propagande culturelle :

*« Concernant les frais, il n'est pas sceptique ; avec un peu de bonne volonté, nous pouvons les couvrir, car on peut toujours les justifier. Plutôt réduire ailleurs ! Nous n'avons pas à nous soucier des concessionnaires en Suisse, qui les payent en fin de compte, car il s'agit d'une tâche nationale extrêmement importante que nous avons à accomplir. Finalement, nous nous substituons ici aux autorités qui n'ont malheureusement jamais d'argent pour la culture. Il est même de notre devoir de faire pour le pays tout ce qui est nécessaire pour promouvoir l'esprit et les liens patriotiques par-delà les frontières. »<sup>301</sup>*

<sup>300</sup> ZAR, SSR 1544, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 21 octobre 1937, p. 17. Version originale : *« Die Auffassung, dass für die Europaschweizer das musikalisch literarische Hauptprogramm ein höheres Niveau aufweisen müsse als bisher, im Gegensatz zum Programm für die Überseeschweizer, scheint ihm nicht stichhaltig. Die Wochensendungen für die Europaschweizer, wie für die Überseeschweizer, dienen einem ganz besonderen Bedürfnisse unserer Landsleute jenseits der Grenzen, dem nach gefühlsmässig bodenständiger Heimatkost. Aus diesem Grunde kann das Hauptprogramm beider Wochensendungen dasselbe sein. Eigene jahrelange Erfahrung im europäischen und überseeischen Auslande haben ihm bewiesen, dass punkto Kulturhöhe und Kulturansprüchen beider Kategorien von Auslandschweizern kein wesentlicher Unterschied besteht. »*

<sup>301</sup> ZAR, SSR 1544, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 21 octobre 1937, p. 21. Version originale : *« Bezüglich der Kosten ist er nicht skeptisch ; bei gutem Willen können wir sie herauschlagen, denn sie sind jederzeit zu verantworten. Eher irgendwo anders abbauen ! Auf die Inlands-Konzessionäre, die sie letzten Endes bezahlen, brauchen wir keine Rücksicht zu nehmen, denn es handelt sich um eine eminent wichtige nationale Aufgabe, die wir zu erfüllen haben. Letzten Endes springen wir hier für die Behörden ein, die leider für das Kulturelle nie Geld haben. Es ist geradezu unsere Pflicht, alles für das Land zu tun, was geeignet ist, vaterländischen Geist und vaterländische Verbundenheit über die Grenzen hinweg zu fördern. »*

À la demande de Felice A. Vitali du studio de Lugano, ils reviendront plus tard sur cette question, une fois que toutes les possibilités liées à l'édification de l'émetteur national à ondes courtes pourront être prises en considération.

### 2.2.3. La réception des programmes à l'étranger

Jerome S. Berg évoque les diverses stratégies mises en œuvre par les radios internationales pour évaluer le degré d'écoute dont elles bénéficient<sup>302</sup>. Avant la mise en place de réelles enquêtes, le seul moyen d'en savoir plus sur la qualité de la réception des émissions à l'étranger et sur les attentes du public est d'étudier les commentaires que les auditeurs adressent par courrier, selon leur bon vouloir, à la société de radiodiffusion. L'organisation d'un concours peut aussi encourager certains à prendre la plume. La SSR a par exemple recouru, en 1937, à ce procédé avec la collaboration de l'Office national suisse du tourisme :

*«De plus, nous ne possédons pas d'éléments sur lesquels on puisse se fonder pour juger comment et jusqu'où les postes émetteurs suisses sont entendus à l'étranger. Si nous avions ces renseignements, nous pourrions organiser notre propagande en conséquence, c'est-à-dire user d'autres moyens de réclame là où la radio ne parvient pas. À cet égard, nous avons fait deux tentatives : Beromünster a fait trois émissions en hollandais, combinées avec un concours ; et Sottens a transmis une pièce radiophonique en français, combinée également avec un concours. Ces deux émissions ont donné des résultats contradictoires, mais instructifs quand même. Alors que les émissions en hollandais suscitèrent 674 réponses, celles de Sottens n'en provoquèrent que 128.»<sup>303</sup>*

De manière générale, le courrier reçu n'a malheureusement pas été conservé dans les archives du Service suisse d'ondes courtes<sup>304</sup>. Ce sont principalement des extraits choisis et compilés, dans le but de faire en interne la promotion des programmes destinés à l'étranger, qui sont parvenus jusqu'à nous.

Pour ces premières années, les indications concernant le courrier restent vagues. On le dit nombreux et provenant de toutes les régions du monde :

*«Nous avons, sous les yeux, quantité d'autres messages analogues que la Société suisse de radiodiffusion a bien voulu mettre à notre disposition. La plupart sont rédigés en allemand ou en Schwyzertütsch. Ils émanent, pour la plupart, de l'Amérique du Nord et du Sud, mais il en est aussi d'autres provenances, de Léopoldville au Congo belge, du Zambèze, d'Égypte, d'Australie, même des Indes britanniques, du Canada, du Japon, de Mésopotamie, de Nouvelle-Zélande, de Palestine, de Syrie, etc. Parmi toutes ces lettres, il en est d'absolument touchantes, celle, par exemple, dans laquelle un Suisse de Tampa, en*

<sup>302</sup> BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945...*, chapitre 9.

<sup>303</sup> Archives Suisse Tourisme (Zurich) (dorénavant AST), Rapport annuel de l'ONST, 1937, p. 18.

<sup>304</sup> Quelques photographies qui devaient accompagner ces lettres ont été sauvegardées, voir SOC, D 212-001, Hörerfotos, 1932-1958.



*Floride, raconte qu'il a pu retrouver, par l'intermédiaire de la correspondance parlée des Suisses à l'étranger, un ami habitant à 2 000 km de la Floride, au Canada.*»<sup>305</sup>

Il semble qu'une partie du courrier était adressée au Secrétariat des Suisses à l'étranger<sup>306</sup>. Néanmoins, aucune trace de ces échanges remontant aux années 1930 n'a été trouvée dans le fonds de cet organe de la Nouvelle Société Helvétique.

En octobre 1936, une première analyse significative est réalisée par Paul Borsinger à partir de la correspondance reçue d'outre-mer<sup>307</sup>. Ces lettres proviennent de privés, mais également de colonies, de consulats et de légations suisses à l'étranger. Elles donnent des informations sur la qualité de la réception et du contenu des programmes offerts. Quelques propositions d'amélioration sont suggérées, mais dans l'ensemble les extraits choisis par Borsinger restent très positifs. D'après ces lettres, la réception des émissions diffusées par l'émetteur à ondes courtes de Prangins est excellente pour l'Amérique du Sud et bonne pour l'Amérique du Nord, sauf pour le Canada (voir annexe 3). Borsinger songe alors à mettre en place une troisième onde dirigée spécifiquement sur ce pays pour atteindre l'importante communauté helvétique qui y réside et promouvoir davantage le tourisme et les produits suisses auprès de ce public<sup>308</sup>. L'Afrique du Nord est surtout atteinte par les émetteurs nationaux diffusant sur ondes moyennes et l'Afrique de l'Ouest par les émissions de Prangins dirigées vers l'Amérique du Sud. L'Afrique centrale et du Sud ne reçoivent qu'accidentellement ces programmes. La correspondance indique que les auditeurs africains souhaiteraient la mise en place d'une émission sur ondes courtes dirigées, car la réception des émetteurs nationaux se révèle très instable<sup>309</sup>. Les Indes britanniques et hollandaises sont atteintes par Prangins. En revanche, la réception en Australie reste nulle. De plus, la longueur d'onde employée et l'heure de diffusion ne sont pas adéquates. Une émission spécifique pour ce pays semble donc être indispensable. Le consulat de Suisse à Melbourne vient appuyer ce souhait, d'autant plus que l'Allemagne et la France y diffusent sans peine leurs programmes<sup>310</sup>. Pour les cas de la Chine et du Japon, il semblerait que les émissions de l'émetteur de Prangins ne parviennent pas à être

<sup>305</sup> Archives RTS, SCHUBIGER Claude, «Pour les Suisses à l'étranger», *Le Radio*, 27 août 1937, p. 1421.

<sup>306</sup> «Ici Radio Suisse», *Écho*, août 1934, p. 17.

<sup>307</sup> SOC, A 233.2-001.1, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Quelques extraits de lettres d'auditeurs concernant nos émissions par ondes courtes pour les Suisses d'outre-mer à partir de janvier 1936», 7 octobre 1936; SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936.

<sup>308</sup> SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936, p. 1.

<sup>309</sup> SOC, A 233.2-001.1, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Quelques extraits de lettres d'auditeurs concernant nos émissions par ondes courtes pour les Suisses d'outre-mer à partir de janvier 1936», 7 octobre 1936, p. 9.

<sup>310</sup> SOC, A 233.2-001.1, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Quelques extraits de lettres d'auditeurs concernant nos émissions par ondes courtes pour les Suisses d'outre-mer à partir de janvier 1936», 7 octobre 1936, p. 11.

reçues<sup>311</sup>. Borsinger ne comprend pas pourquoi les programmes helvétiques bénéficient d'une qualité de réception bien moindre que celle des stations britanniques et allemandes, alors que la puissance de l'émetteur est presque similaire<sup>312</sup>. Améliorer l'efficacité de l'émetteur de Prangins ou construire un émetteur national à ondes courtes paraît inévitable. Ce pas en avant doit se faire, selon lui :

«[...] si l'on poursuit sérieusement le but de relier plus étroitement nos colonies d'outre-mer avec la mère-patrie et de propager plus efficacement dans les plus grands centres culturels et économiques de l'univers nos idéaux politiques, notre culture et les intérêts de notre économie.»<sup>313</sup>

De manière générale, une extension du nombre d'émissions sur ondes courtes est souhaitée. L'URSS semble être le parent pauvre, voire oublié (occulté), de la stratégie que mène la SSR. Il est vrai que la Confédération suisse n'entretient plus de relations diplomatiques avec ce pays depuis 1918. L'Europe, quant à elle, est principalement couverte par les émissions diffusées sur ondes moyennes. L'Amérique du Nord et du Sud sont donc les premières régions d'outre-mer visées par les ondes courtes suisses. Ces grands territoires ont attiré de nombreux émigrants helvétiques dont certains ont très vite occupé des postes en vue, que cela soit dans le domaine politique ou économique, et sont devenus des personnalités influentes dans leur pays d'accueil<sup>314</sup>. Ils sont ainsi susceptibles de pouvoir répondre aux attentes de la patrie en matière de rayonnement.

Les progrès techniques jouent un rôle crucial dans l'élargissement de l'auditoire. Au cours des années 1930, la plupart des pays cherchent à augmenter la puissance de leur station internationale. Toutefois, pour que cette nouvelle offre atteigne son public, il faut que les foyers soient équipés de récepteurs capables de recevoir les ondes courtes. Plusieurs possibilités s'offrent alors aux sans-filistes : acquérir un poste de réception spécifique, se procurer un convertisseur ondes courtes qui permet de capter les programmes diffusés sur cette longueur d'onde avec un poste de réception habituel ou se doter d'un poste qui reçoit les émissions diffusées sur une bande de longueur d'onde large. Il semble que cette dernière option sera privilégiée par le public :

<sup>311</sup> SOC, A 233.2-001.1, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Quelques extraits de lettres d'auditeurs concernant nos émissions par ondes courtes pour les Suisses d'outre-mer à partir de janvier 1936», 7 octobre 1936, p. 12.

<sup>312</sup> SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936, p. 2.

<sup>313</sup> SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936, p. 2.

<sup>314</sup> Lors du colloque organisé à Berne en juin 2012 sous l'intitulé «Die Schweiz anderswo – La Suisse ailleurs. AuslandschweizerInnen – SchweizerInnen im Ausland. Les Suisses de l'étranger – Les Suisses à l'étranger», Isabelle Lucas a bien montré, au cours de sa présentation portant sur «Le rôle des Suisses à l'étranger dans l'expansion économique de la Suisse en Argentine (1900-1937)», comment de nombreux représentants de la diaspora helvétique ont réussi à s'intégrer dans le champ politique, en devenant par exemple députés ou sénateurs, ainsi que dans les réseaux d'affaires argentins.

«[Les dirigeants de la radio-industrie anglaise] *escomptent aussi que le 90 % de ces nouveaux sans-filistes achètera des récepteurs fonctionnant aussi bien sur les ondes courtes que sur les moyennes et grandes longueurs d'onde. C'est qu'en effet les appareils de ce type ont été la grande révélation de l'Exposition de Londres de cette année [1937].*»<sup>315</sup>

Les indications chiffrées permettant de mesurer la popularité de ces appareils pour les années 1930 sont rares. Les États-Unis sortiraient du lot avec, en 1935, au moins un million de récepteurs radio capables de recevoir les ondes courtes<sup>316</sup>. L'emprise des privés sur ce secteur aux USA serait à l'origine de ce développement précoce.

La programmation proposée par la SSR sur ondes courtes n'étant pas continue et les variations de longueur d'onde étant fréquentes, il est indispensable de tenir le public régulièrement informé des émissions qui lui sont destinées. À partir de la fin de l'année 1935, Maurice Rambert suggère d'envoyer tous les trois mois aux consulats, aux légations, aux colonies et aux sociétés suisses à l'étranger un bulletin annonçant les émissions destinées à la diaspora helvétique afin d'en accroître l'impact<sup>317</sup>. Cela nécessite bien sûr de la part des directeurs de studio de définir en amont le sujet de ces productions. Malgré leurs promesses, ils peinent à anticiper et sont régulièrement rappelés à l'ordre par Paul Borsinger<sup>318</sup>. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique participe aussi activement à la diffusion de ces avant-programmes. En 1937, Alfred W. Glogg assure également la promotion de ces émissions par le biais d'un article qui paraît dans la revue *Écho*<sup>319</sup> et en s'exprimant à l'occasion de la Journée des Suisses à l'étranger qui réunit les représentants et les délégués des colonies helvétiques<sup>320</sup>. Il en profite pour souligner l'implication de la radio en faveur des ressortissants suisses.

<sup>315</sup> Archives RTS, «L'Exposition de T.S.F. de Londres...», *Le Radio*, 24 septembre 1937, p. 1614.

<sup>316</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 23.

<sup>317</sup> ZAR, SSR 925, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 17/18 octobre 1935, p. 23.

<sup>318</sup> ZAR, SSR 961, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29 novembre 1935, p. 11; ZAR, SSR 990, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 janvier 1936, p. 10-11; ZAR, SSR 1260, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 26 novembre 1936, p. 15; ZAR, SSR 1286, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 7 janvier 1937, p. 9.

<sup>319</sup> GLOGG Alfred W., «Die Auslandschweizer-Sendungen der Schweizerischen Rundspruch-Gesellschaft», *Écho*, janvier 1937, p. 13-14.

<sup>320</sup> Archives RTS, «Les émissions pour les Suisses à l'étranger», *Le Radio*, 10 septembre 1937, p. 1498.



### 3

## LA PRÉDOMINANCE DES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LA PROMOTION DE LA SUISSE À L'ÉTRANGER

**L**a Société suisse de radiodiffusion prend très tôt conscience qu'elle remplit, avec les émissions pour les Suisses à l'étranger, une mission qui relève des compétences gouvernementales dans de nombreux États :

*« En diffusant les émissions “Pour les Suisses à l'étranger”, la SSR s'est chargée d'une tâche qui est en principe du ressort du Département politique, du Département de l'intérieur ou du Département de l'économie. Certains États dépensent des millions pour de telles émissions. »<sup>321</sup>*

Contrairement aux pays voisins qui s'impliquent davantage dans la promotion culturelle à l'étranger, la Confédération réduit, dès 1930, en raison des difficultés financières qui frappent le pays, la subvention fédérale qu'elle accorde au Secrétariat des Suisses à l'étranger, mettant ainsi cette organisation dans une position délicate<sup>322</sup>. Le budget global du SSE passe alors de 73 700 francs en 1930 à 45 000 francs

---

<sup>321</sup> ZAR, A 060.04.01, SSR 1235, M. Rambert ou A. W. Glogg (?), « Exposé für die parlamentarische Finanz-Kommission », 11 novembre 1936, p. 7. Version originale : « *Mit den Sendungen “Für die Schweizer im Ausland” hat die SRG eine Aufgabe auf sich genommen, die eigentlich in das Ressort des politischen Departementes, des Departementes des Innern oder des Volkswirtschafts-Departementes gehört. Andere Staaten geben für solche Sendungen Millionenbeiträge aus.* »

<sup>322</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1029. Sur le financement de l'Œuvre pour les Suisses à l'étranger de la NSH, voir KREIS Georg, « Eine Brücke zu den fernen Brüdern im Ausland... », p. 115-117.

en 1932, alors même que la situation morale et matérielle de la diaspora helvétique est très précaire et justifierait que les activités de cet organe soient développées<sup>323</sup>. Le Gouvernement suisse semble donc ne pas souhaiter s'investir davantage dans la promotion culturelle auprès des compatriotes expatriés et dans le rayonnement du pays à l'étranger de manière plus large. L'attitude du Conseil fédéral en la matière fait figure d'exception dans le contexte de tensions internationales croissantes qui caractérise les années 1930. Ne désirant pas s'exposer davantage, l'exécutif préfère continuer à compter sur les acteurs privés pour remplir ces tâches : principalement le Secrétariat des Suisses à l'étranger, l'Office suisse d'expansion commerciale et l'Office national suisse du tourisme. Le média radiophonique est rapidement investi par ces organes engagés dans le rayonnement de la Confédération à l'étranger, et se fait une place parmi les vecteurs promotionnels traditionnels (affiches, brochures, presse, expositions, foires, conférences, etc.) vers lesquels ils avaient pris l'habitude de se tourner.

### 3.1. Des relations informelles avec l'appareil gouvernemental

Même si le Conseil fédéral n'intervient pas directement dans les affaires de la SSR, une ébauche de coopération s'établit entre certains membres de l'administration fédérale et le service public audiovisuel. Plusieurs légations et consulats se prêtent, par exemple, au jeu d'informer la SSR sur les conditions de réception des émissions sur ondes courtes. Déjà, lors des essais menés par l'émetteur du Radio Club de Bâle à la fin de l'année 1934, les légations suisses de Stockholm et de Rome notamment ont livré leur avis sur les « Wochenberichte für Auslandschweizer » diffusés<sup>324</sup>. On l'a vu, Paul Borsinger réalise à partir du courrier reçu, le 7 octobre 1936, un tableau de douze pages qui résume le point de vue de particuliers mais également de nombreux consulats suisses à l'étranger, comme ceux de Cincinnati, New York, Montréal, Porto Alegre, Santiago, Valdivia, Traiguen, Lima, Léopoldville, Alexandrie, Lourenço-Marques, Melbourne et Shanghai<sup>325</sup>. Leurs considérations sont très sérieusement prises en compte<sup>326</sup>. Parfois, les consuls jouent même le rôle d'hommes de liaison du service public audiovisuel. C'est le cas du consul général de Suisse à Montréal qui a approché la radio canadienne dans l'espoir qu'elle rediffuse les émissions du 1<sup>er</sup> août 1936. Celle-ci a refusé la proposition en évoquant une qualité de réception insuffisante pour permettre la retransmission<sup>327</sup>. Dans le cas présent, le consul tente

<sup>323</sup> BNS, Bulletin de la NSH, septembre-octobre 1932, p. 118.

<sup>324</sup> ZAR, A 060.01.01, Bericht der Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel, 1935, p. 2-3.

<sup>325</sup> SOC, A 233.2-001.1, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Quelques extraits de lettres d'auditeurs concernant nos émissions par ondes courtes pour les Suisses d'outre-mer à partir de janvier 1936 », 7 octobre 1936.

<sup>326</sup> SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936, p. 2.

<sup>327</sup> SOC, A 233.2-001.1, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Quelques extraits de lettres d'auditeurs concernant nos émissions par ondes courtes pour les Suisses d'outre-mer à partir de janvier 1936 », 7 octobre 1936, p. 2.

non seulement d'intercéder directement en faveur de la radio suisse mais formule aussi des suggestions très concrètes, telles que la mise en place d'une onde dirigée sur le Nord-Ouest de l'Amérique. Toutefois, ce type de collaboration répond davantage à des relations interpersonnelles qu'à une exigence de l'un ou l'autre département fédéral. En effet, certains représentants officiels de la Suisse à l'étranger réalisent plus rapidement que leur hiérarchie les possibilités qu'offre la radio pour les relations culturelles internationales, par rapport notamment à l'écrit, forme traditionnelle de la diplomatie culturelle étatique.

Sous le sceau de la confidentialité – l'indication «*Persönlich*» étant apposée – Paul Borsinger adresse, le 25 février 1937, une lettre au conseiller fédéral Philipp Etter, chef du Département de l'intérieur, pour solliciter son avis sur le programme offert aux Suisses d'outre-mer :

*«En référence à notre discussion concernant la propagande culturelle parmi les Suisses à l'étranger, je me permets de vous faire parvenir en annexe quelques documents pour votre information, qui décrivent bien l'orientation générale de nos émissions actuelles pour les Suisses d'outre-mer. [...] Je serais ravi, Monsieur le Conseiller fédéral, s'il vous était possible de jeter un coup d'œil à l'un ou l'autre des documents mentionnés et de me faire parvenir personnellement, à l'occasion, votre appréciation de ce que nous avons fait jusqu'à maintenant et vos suggestions pour notre développement à venir.»*<sup>328</sup>

La démarche de Borsinger semble être le fruit d'une initiative totalement individuelle. Cela montre toutefois que les responsables de la SSR ont conscience de servir par leurs actions les intérêts de la Confédération et qu'ils cherchent à répondre au mieux aux attentes des autorités politiques.

### **3.2. La collaboration étroite de la SSR avec le Secrétariat des Suisses à l'étranger**<sup>329</sup>

La collaboration entre la Société suisse de radiodiffusion et le Secrétariat des Suisses à l'étranger devient de plus en plus étroite, sans pour autant être réellement formalisée. Dès le départ, la SSR souhaite conserver son indépendance et évite de signer un contrat qui aurait entériné la tenue de conférences de la SSE dans ses

<sup>328</sup> SOC, A 000-001/1, Lettre de P. Borsinger au conseiller fédéral Philipp Etter, chef du Département de l'intérieur, 25 février 1937. Version originale : «*Bezugnehmend auf unsere Unterredung betreffs Kulturpropaganda unter den Auslandsschweizern gestatte ich mir, Ihnen in der Beilage einige Dokumente zur Einsichtnahme zuzustellen aus denen hervorgeht, in welchem Sinne unsere gegenwärtigen Sendungen für die Übersee-Schweizer aufgezogen sind. [...] Es würde mich sehr freuen, sehr geehrter Herr Bundesrat, wenn es Ihnen möglich wäre, einen Blick in das eine oder andere der erwähnten Dokumente zu tun, und mir gelegentlich Ihre Kritik an heute Geleistetem und Ihre Anregung für den Weiterausbau persönlich zukommen zu lassen.*»

<sup>329</sup> Les considérations qui suivent au sujet des rapports entre la SSR et le SSE sont en partie tirées de : RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, «Die Heimat ruft über das Meer...»

studios<sup>330</sup>. Néanmoins, cet organe de la Nouvelle Société Helvétique semble être une force de proposition écoutée :

*«La Société suisse de radiodiffusion, secondée par nos divers studios, met un empressement sans bornes à satisfaire à tous les désirs exprimés par le Secrétariat.»*<sup>331</sup>

Très vite, le Secrétariat des Suisses à l'étranger comprend l'intérêt que peut représenter le vecteur radiophonique. Dès le rapport annuel du Secrétariat des Suisses à l'étranger pour 1933-1934, Alice Briod consacre un paragraphe entier à la radio, en précisant qu'elle «*seconde de façon toujours plus efficace les efforts du Secrétariat*»<sup>332</sup>. De plus, ce moyen de communication devient à ce moment un outil particulièrement intéressant puisqu'il s'impose comme un média de masse. À côté des formes traditionnelles de propagande privilégiées jusqu'alors, «*le [S]ecrétariat a trouvé, dans la radio, un auxiliaire idéal, le microphone étant l'un des moyens les plus puissants pour resserrer les liens entre nos émigrés et la mère-patrie*», si l'on en croit un article paru dans *Le Radio* du 23 août 1935<sup>333</sup>.

Une sorte d'échange de bons procédés s'instaure entre la Société suisse de radiodiffusion et le Secrétariat des Suisses à l'étranger. En plus d'entretenir le contact entre le pays et la Cinquième Suisse, les émissions de la SSR destinées à l'extérieur diffusent les idées du SSE et rendent cet organe populaire auprès des expatriés en en présentant les activités. En contrepartie, la radio suisse bénéficie du concours de personnalités influentes, membres du Secrétariat des Suisses à l'étranger, pour réaliser ces productions. Les secrétaires, Alice Briod et Gerhart Schürch, s'investissent également dans ces émissions. Une semaine sur deux, ils évoquent à tour de rôle pendant trois minutes, dans les programmes pour l'outre-mer, le travail effectué par l'Œuvre des Suisses à l'étranger<sup>334</sup>.

Étudions le profil de ces personnalités qui s'improvisent en quelque sorte chroniqueurs radiophoniques et porte-parole du SSE hors des frontières nationales. La Vaudoise, Alice Briod, sera véritablement l'âme du Secrétariat des Suisses à l'étranger de 1927 à 1959<sup>335</sup>. Personnalité incontournable du champ des relations culturelles internationales, elle sera invitée à participer, durant les années 1950, à de nombreux organes gravitant dans ce domaine : Pro Helvetia, la Commission des programmes du Service suisse d'ondes courtes, la Chambre suisse du cinéma, la Commission de coordination pour les relations culturelles avec l'étranger et le conseil de fondation de la Maison

<sup>330</sup> ZAR, SSR 53, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3 juillet 1931, p. 5.

<sup>331</sup> BNS, Bulletin de la NSH, janvier-février 1936, p. 7.

<sup>332</sup> BNS, Bulletin de la NSH, mai-juin 1935, p. 68.

<sup>333</sup> Archives RTS, «Pour les Suisses à l'étranger : l'œuvre de la N.S.H.», *Le Radio*, 23 août 1935, p. 1597.

<sup>334</sup> SCHÜRCH G., «Das Auslandschweizer-Werk 1936-1937. Bericht an die Generalversammlung in Romanshorn vom 25. September 1937», BNS, Bulletin de la NSH, novembre-décembre 1937, p. 102 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. 21.

<sup>335</sup> Sur Alice Briod, voir le dossier ATS qui se trouve aux Archives cantonales vaudoises.



suisse à la Cité universitaire de Paris<sup>336</sup>. À partir de 1935, Gerhart Schürch vient seconder Alice Briod au Secrétariat des Suisses à l'étranger, une nomination certainement facilitée par le fait que son père, Ernst Schürch, a présidé la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH de 1928 à 1930<sup>337</sup>. Parallèlement à sa collaboration au SSE jusqu'en 1941, Gerhart Schürch s'illustrera, à la suite de la capitulation française, par son engagement patriotique en devenant le cofondateur, le 30 juin 1940, de la Ligue du Gothard, forme d'union sacrée pour la sauvegarde de l'indépendance du pays<sup>338</sup>. Créée sur l'initiative notamment de Denis de Rougemont, de Gonzague de Reynold, de Philippe Mottu et de Gottlieb Duttweiler, elle possède de nombreux principes communs avec la Nouvelle Société Helvétique. Comme l'explique Paul Borsinger lors de la séance plénière des directeurs du 7 septembre 1940, la politique radiophonique du service public audiovisuel helvétique et les valeurs de cette Ligue se recoupent également<sup>339</sup>. Gerhart Schürch prendra aussi part à la Ligue des officiers en juillet 1940, une entente secrète dont le but est de permettre à l'armée de poursuivre son action en cas de capitulation du Conseil fédéral<sup>340</sup>. Il partagera ce combat pour le maintien de la souveraineté de la Suisse et pour la lutte contre le défaitisme avec son père. Victime de son opposition au national-socialisme, ce dernier perdra, en 1941, son poste de rédacteur en chef du quotidien bernois *Der Bund*, à la suite de plaintes formulées à son encontre par le Gouvernement allemand. L'engagement de Gerhart Schürch dans le rayonnement culturel du pays continuera pendant l'après-guerre. Il présidera la Nouvelle Société Helvétique de 1949 à 1954, puis sera membre, de 1963 à 1973, du groupe 1 de Pro Helvetia chargé spécifiquement de la propagande culturelle à l'extérieur<sup>341</sup>.

De manière plus générale, la SSR trouve, dès ses premiers pas, un réservoir d'intellectuels ouverts à la collaboration dans le réseau de la Nouvelle Société Helvétique, alors que la radio, à ses débuts, n'était pas toujours très bien perçue par une certaine élite pour laquelle sa légitimité culturelle ne faisait pas l'unanimité :

*« Cette association [la NSH] qui, au-dessus des partis, groupe des hommes aux sentiments patriotiques éprouvés, a reconnu l'importance de la radio qui peut, selon l'usage qu'on en fait, servir ou desservir les intérêts du pays. Parmi les membres de la NSH, on compte un nombre sans cesse croissant de personnalités qui participent à nos programmes et contribuent à leur développement. Nous espérons que leur exemple sera de plus en plus suivi par les dirigeants de la vie intellectuelle. »*<sup>342</sup>

<sup>336</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 139.

<sup>337</sup> ZÜRCHER Christoph, « Gerhart Schürch », DHS, version du 27 septembre 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6675.php>.

<sup>338</sup> WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland...*, p. 331. Sur la Ligue du Gothard, voir PERDRISAT Michel, *Le Directoire de la Ligue du Gothard, 1940-1945 : entre résistance et rénovation*, Neuchâtel : Athlil-Presses universitaires suisses, 2011.

<sup>339</sup> ZAR, SSR 2288, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 7 septembre 1940, p. 4.

<sup>340</sup> Selon ZÜRCHER Christoph, « Ernst Schürch », DHS, version du 27 septembre 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13288.php>.

<sup>341</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 162.

<sup>342</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 28-29.

Au sein du premier Comité central de la SSR élargi, le conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer Marcel Pilet-Golaz nomme notamment Johann Kälin qui, à côté de son emploi aux Archives fédérales, est membre du Comité central de la NSH depuis 1931<sup>343</sup>.

La coopération entre la SSR et le Secrétariat des Suisses à l'étranger se prolonge également au-delà des émissions radiophoniques. La radio helvétique profite par exemple des canaux de distribution du Secrétariat et de son réseau à l'étranger pour diffuser ses avant-programmes, ses plans d'émission et ses circulaires en Europe et en Amérique du Nord et du Sud (plus de mille par mois) ainsi qu'en Afrique, en Asie et en Océanie (quelques centaines par trimestre). Paul Borsinger y voit des avantages tant pour la SSR que pour le SSE: un allègement des tâches administratives pour la chancellerie de la radio suisse et la multiplication des relations entre le Secrétariat et les émigrés<sup>344</sup>. Des articles cherchant à faire connaître les activités de la Société suisse de radiodiffusion en faveur des ressortissants expatriés paraissent dans la revue *Écho*<sup>345</sup>, ainsi que la grille des programmes transmis sur ondes courtes<sup>346</sup>. Celle-ci sera systématiquement reproduite dans cette publication à partir de novembre 1939. C'est aussi par ce biais qu'un retour sur les émissions diffusées est régulièrement demandé aux expatriés :

*«Comme on le voit, nos stations d'émissions suisses vouent une sollicitude toute particulière aux Suisses de l'étranger. Aussi demandons-nous à tous ceux qui bénéficient de leurs bons offices, de bien vouloir, par un simple petit mot, adressé au Secrétariat des Suisses à l'étranger, Bundesgasse 40, à Berne, exprimer leur contentement ou leurs critiques. Nos stations d'émissions entendent organiser un service qui corresponde autant que possible aux désirs et aux besoins des Suisses à l'étranger et, pour cela, il est nécessaire que ceux qui écoutent se manifestent.»*<sup>347</sup>

Par conséquent, les rapports entre la radio helvétique et le SSE sont déjà très fréquents durant les années 1930 et ils iront en s'accroissant. Paul Borsinger parle de *«franche collaboration entre la SSR et le Secrétariat des Suisses à l'étranger [qui] a les plus heureux effets pour la défense de l'esprit suisse parmi nos concitoyens d'outre-mer»*<sup>348</sup>. Le futur responsable du SOC considère le SSE non pas comme un concurrent, mais comme un organe avec lequel collaborer. Les buts que ces deux institutions poursuivent sont similaires. Tout comme le SSE, la radio suisse s'investit

<sup>343</sup> GUANZINI Catherine, WEGELIN Peter, *Kritischer Patriotismus...*, p. 112.

<sup>344</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, p. 3-4.

<sup>345</sup> «Ici Radio Suisse», *Écho*, août 1934, p. 17; Article rédigé par la SSR, «Radiosendungen für Auslandschweizer», *Écho*, octobre 1935, p. 12; «Les émissions pour les Suisses à l'étranger», *Écho*, août 1936, p. 16-17. Ce paragraphe reproduit un extrait du rapport annuel de la SSR de 1935.

<sup>346</sup> *Écho*, août 1932, p. 14.

<sup>347</sup> «Ici Radio Suisse», *Écho*, août 1934, p. 17.

<sup>348</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, p. 4.

dans la promotion du patrimoine culturel helvétique au-delà des frontières<sup>349</sup>. La SSR rejoint donc le Secrétariat des Suisses à l'étranger dans la mise en place d'une première forme de diplomatie culturelle dans le contexte des années 1930.

### 3.3. Des préoccupations communes avec l'Office suisse d'expansion commerciale et l'Office national suisse du tourisme

Dès l'origine et dans le but de soutenir l'industrie et le commerce helvétiques, les stations régionales de la SSR s'engagent à mettre en place des programmes spéciaux à l'intention de deux événements devenus incontournables dans le paysage suisse: la Semaine Suisse et la Foire d'échantillons de Bâle<sup>350</sup>. Ces deux manifestations, fondées en 1917 dans un contexte de crise économique engendrée par la Première Guerre mondiale, revêtent à partir de la fin des années 1920 une dimension internationale. Elles représentent non seulement l'occasion de promouvoir l'économie suisse et de vanter la production indigène, mais elles constituent également, de manière plus large, des vitrines pour le pays qui peut ainsi exposer sa capacité à innover et mettre en avant certaines valeurs présentées comme faisant partie de l'identité collective helvétique (le progrès technique, le travail, la qualité, etc.). Conscients qu'il est important de favoriser l'exportation des produits suisses dans un contexte de dépression, les directeurs des studios répondent par exemple favorablement, au début de l'année 1935, à une demande de la Foire d'échantillons de Bâle: convier les sociétés étrangères de radiodiffusion à annoncer cet événement sur leurs ondes afin d'attirer un public étranger et, en contrepartie, leur promettre la réciprocité dans leurs propres programmes<sup>351</sup>.

La SSR collaborera régulièrement avec l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), un organe créé en 1927 dans le but de promouvoir la production industrielle helvétique en Suisse et à l'étranger, basé à Lausanne et à Zurich<sup>352</sup>. Soutenu en partie financièrement par la Confédération (environ la moitié de son budget à partir de 1936)<sup>353</sup>, il réunit des représentants de l'administration fédérale, des Chambres de commerce cantonales, d'associations et de groupements économiques et d'entreprises privées. Comme le souligne Matthieu Gillibert, «[s]i l'OSEC se situe plutôt en marge de la politique strictement commerciale de la Confédération, elle [sic] occupe une fonction de relais importante entre les milieux économiques et culturels»<sup>354</sup>. Le directeur du siège de Lausanne, Albert Masnata, incarne parfaitement ce rôle de passeur.

<sup>349</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 29.

<sup>350</sup> Pour la Semaine Suisse, voir ZAR, SSR 60, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 6 août 1931, p. 5; ZAR, SSR 556, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 21 juillet 1933, p. 4; ZAR, SSR 717, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 juin 1934, p. 4. Pour la Foire d'échantillons de Bâle, voir ZAR, SSR 804, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 11 janvier 1935, p. 11-12; ZAR, SSR 836, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 11 mars 1935, p. 3.

<sup>351</sup> ZAR, SSR 804, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 11 janvier 1935, p. 11-12.

<sup>352</sup> PEITREQUIN Bernard, *70 ans de promotion du commerce extérieur*, [Lutry]: B. Peitrequin, 1997, p. 5.

<sup>353</sup> KADELBACH Thomas, «*Swiss made*»..., p. 19.

<sup>354</sup> GILLIBERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse*..., p. 163.

Né en Ukraine, il a lui-même fait partie de la diaspora helvétique<sup>355</sup>. Auteur d'une thèse de doctorat en sciences économiques et commerciales sur l'émigration des industries suisses<sup>356</sup>, il marque d'une empreinte durable l'histoire de l'Office suisse d'expansion commerciale dont il dirige le siège lausannois de 1927 à 1966. Également représentant du Parti libéral au Grand Conseil vaudois de 1937 à 1941, il est choisi comme premier directeur de la Chambre suisse du cinéma en 1938. Albert Masnata sera régulièrement convié aux séances du groupe 1 de Pro Helvetia, en charge spécifiquement de la propagande culturelle à l'étrier<sup>357</sup>. Membre de la Commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, il soumet l'idée, lors de la séance du 5 octobre 1935, de créer un bulletin d'informations à destination des Suisses résidant dans le Reich allemand où la presse quotidienne helvétique est interdite<sup>358</sup>. À partir de 1935, en effet, certains grands quotidiens suisses sont prohibés en Allemagne et en Italie<sup>359</sup>. La solution la moins coûteuse et qui permettrait de contourner la censure est, selon Gerhart Schürch et Alice Briod, de reprendre l'exposé radiophonique hebdomadaire de Hermann Büchi, de l'imprimer et de l'envoyer aux colonies en Allemagne :

*«La Société de radiodiffusion ne s'y opposerait guère puisque les émissions de Beromünster ne peuvent malheureusement pas être entendues dans certaines régions d'Allemagne où il y a de nombreux Suisses (le Wurtemberg et le Bade souffrent de l'influence de l'émetteur de Mühlacker, la Hesse etc. de celle de l'émetteur de Francfort, tout l'Est, y compris la Tchécoslovaquie, de l'influence de l'émetteur de Moscou). Un essai similaire a déjà été fait avec l'Italie pour nos compatriotes qui ne parlent qu'italien; les remous autour de la rédaction et de la traduction l'ont malheureusement fait échouer.»<sup>360</sup>*

Une année plus tard, la Chronique de Büchi, dans sa version papier, compte deux cents abonnés en Allemagne<sup>361</sup>. Progressivement, le Secrétariat des Suisses à l'étranger étend l'envoi de ces bulletins à l'ensemble des sociétés helvétiques établies hors des frontières nationales, ce qui représente au cours de l'année 1937 une livraison de près de 9 000 exemplaires<sup>362</sup>.

<sup>355</sup> ABETEL Emmanuel, « Albert Masnata », DHS, version du 27 septembre 2014, url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F45362.php>.

<sup>356</sup> MASNATA Albert, *L'émigration des industries suisses*, Lausanne : Imprimerie G. Vaney-Burnier, 1924.

<sup>357</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 165.

<sup>358</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 5 octobre 1935, p. 4.

<sup>359</sup> Le chef du Département politique G. Motta au chargé d'affaires a. i. de Suisse à Rome E. Broje, 13 février 1936, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 11 (1934-1936), n° 208, Berne : Benteli, p. 625-627.

<sup>360</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 5 octobre 1935, p. 5. Version originale : «Die Rundspruchgesellschaft würde sich dem kaum widersetzen, da die Sendungen von Beromünster leider in verschiedenen Schweizerzentren Deutschlands nicht verstanden werden können (Württemberg und Baden leiden unter dem Einfluss des Senders Mühlacker, Hessen u.s.w. unter dem Frankfurter, der ganze Osten, auch die Tschechoslowakei unter dem Moskauer). Ein ähnlicher Versuch wurde bereits mit Italien gemacht für die nur italienisch sprechenden Landsleute; die Umtriebe für Redaktion und Übersetzung liessen das Unternehmen hier leider scheitern.»

<sup>361</sup> BNS, Bulletin de la NSH, novembre-décembre 1936, p. 111.

<sup>362</sup> SCHÜRCH G., «Das Auslandschweizer-Werk 1936-1937. Bericht an die Generalversammlung in Roman-shorn vom 25. September 1937», BNS, Bulletin de la NSH, novembre-décembre 1937, p. 102.

La SSR a parfois bénéficié du soutien financier d'entreprises suisses implantées à l'étranger. Par exemple, avec l'aide de la Federacion de Sociudades Suizas à Buenos Aires, l'entreprise chimique Ciba prend en charge les frais de rediffusion par l'émetteur argentin Transradio de cinq émissions spéciales de la SSR destinées aux expatriés installés en Amérique du Sud<sup>363</sup>. Aucune information n'a malheureusement été trouvée sur la nature exacte de ces programmes.

La Société suisse de radiodiffusion apporte un appui considérable au tourisme, un secteur frappé de plein fouet par la crise économique mondiale durant l'entre-deux-guerres<sup>364</sup>. La baisse des salaires, l'accroissement du chômage, l'affaiblissement général du pouvoir d'achat, accompagnés par le développement de mesures protectionnistes, ne sont guère favorables à ce que l'on appelait alors «l'industrie des étrangers». Pendant les années 1930, la propagande touristique figure toujours à l'ordre du jour des séances plénières des directeurs de studio, preuve que le soutien à ce secteur est au cœur des préoccupations des responsables de la SSR. Le vecteur radiophonique est rapidement considéré comme un instrument incontournable par l'Office national suisse du tourisme (ONST), organisation faîtière de la branche, en charge de la promotion touristique dès 1917 :

*«La collaboration des stations radiophoniques suisses à la propagande touristique est devenue une nécessité et une chose qui va de soi: on ne conçoit plus d'action en faveur du tourisme sans la radio.»<sup>365</sup>*

Dans un article paru le 1<sup>er</sup> janvier 1937 dans *Le Radio*, Paul Budry, directeur de 1934 à 1946 du siège auxiliaire romand de l'ONST basé à Lausanne, renchérit avec grandiloquence :

*«La radio, poussant ses antennes par-dessus les espaces, est en soi une forme du tourisme, un tourisme hertzien. Elle trace en l'air les routes sonores, où se bercent les rêves du tourisme terrien. Elle forme, rien qu'en existant, le plus formidable appel touristique qui se puisse imaginer.»<sup>366</sup>*

Le Vaudois est une personnalité emblématique des liens entre les milieux culturel, économique et radiophonique<sup>367</sup>. Il est très bien inséré dans le monde

<sup>363</sup> «Radiosendungen für Schweizer in Südamerika», *Écho*, janvier 1936, p. 18.

<sup>364</sup> Les considérations qui suivent au sujet des rapports entre la SSR et l'industrie touristique sont largement tirées d'un article paru en 2011 : RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, «La Société suisse de radiodiffusion et la promotion du tourisme helvétique (1931-1958): de la propagande touristique à la diplomatie culturelle», in HUMAIR Cédric, TISSOT Laurent (dir.), *Le Tourisme suisse et son rayonnement international. «Switzerland, the playground of the world»*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2011, p. 89-107.

<sup>365</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1937, p. 17; voir aussi BAUMGARTNER Roland, BÄR Markus, *75 Jahre Schweizerische Verkehrszentrale = 75 ans Office national suisse du tourisme = 75 anni Ufficio nazionale svizzero del turismo = 75 onns Uffizi nazional svizzer dal turissem*, Zurich: Schweizerische Verkehrszentrale, 1992, p. 58.

<sup>366</sup> Archives RTS, BUDRY Paul, «Tourisme et Radio», *Le Radio*, 1<sup>er</sup> janvier 1937, p. 11.

<sup>367</sup> Sur Paul Budry, voir JAKUBEC Doris, «Paul Budry», DHS, version du 17 septembre 2014, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16031.php>; Gerhard Yves, *Paul Budry, l'homme-orchestre*, Lausanne: Cahiers de la Renaissance vaudoise, 2008.

artistique et littéraire suisse et est déjà l'auteur de plusieurs ouvrages lorsqu'il est nommé à la tête du siège lausannois de l'ONST<sup>368</sup>. Homme de radio important, Paul Budry est pleinement conscient des potentialités de ce média<sup>369</sup>. Il est intégré à la Commission des programmes de Sottens dès sa constitution, qui fait suite à la révision de la concession de la SSR du 30 novembre 1936, et en devient rapidement une figure centrale<sup>370</sup>. En partenariat avec Samuel Chevallier, le directeur du siège romand de l'ONST imaginera, en 1941, une émission humoristique dont le succès va être considérable : les « Propos du caviste », qui deviendront plus tard le fameux « Quart d'heure vaudois ». À côté des procédés publicitaires traditionnels dont l'usage reste prédominant, les professionnels du tourisme s'intéressent donc, dès l'entre-deux-guerres, à la radio susceptible de toucher un public plus large.

En ce qui concerne la promotion touristique hors des frontières, qui n'est pas totalement délaissée malgré le contexte international peu favorable aux déplacements de personnes, l'Office national suisse du tourisme produit, moyennant la collaboration des studios régionaux, des émissions en langues étrangères, même si, avant l'arrivée des ondes courtes, celles-ci n'atteignent qu'un public européen. C'est d'ailleurs dans ce cadre, semble-t-il, que les premières émissions radiophoniques de la SSR en langues étrangères sont réalisées. Le studio de Bâle est chargé des communiqués en hollandais et le studio de Berne de ceux en anglais, le tout étant coordonné par l'Office central de la SSR<sup>371</sup>. La diffusion sur ondes courtes permet, quant à elle, d'offrir plus de liberté, puisque les programmes s'adressent spécifiquement à un public international. L'ONST fonde « *de grands espoirs* » sur cette nouvelle technologie pour mener à bien la propagande à l'étranger<sup>372</sup>. Ses dirigeants ont compris son potentiel promotionnel :

« *La Société suisse de radiodiffusion a accordé une attention particulière aux émissions sur ondes courtes à destination de l'étranger, qui à leur manière peuvent toutes être considérées comme de la réclame touristique.* »<sup>373</sup>

Les responsables de l'ONST soutiennent le développement des ondes courtes, car ce mode de diffusion permet à la fois d'atteindre des régions que les ondes moyennes ne touchent pas et de faire de la promotion touristique sans forcément devoir offrir

<sup>368</sup> Avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, il a noué des amitiés notamment avec les peintres Charles Clément, Félix Vallotton et René Auberjonois. En 1914, il a lancé avec Edmond Gillard, Charles-Ferdinand Ramuz et Ernest Ansermet la revue d'avant-garde les *Cahiers vaudois*.

<sup>369</sup> La première apparition radiophonique du Vaudois date du 3 janvier 1934, selon GERHARD Yves, *Paul Budry...*, p. 121. Budry, qui ne se restreint pas à la réalisation de programmes touristiques, présente alors à l'antenne un poème radiophonique.

<sup>370</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. IX.

<sup>371</sup> ZAR, SSR 373, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 12 décembre 1932, p. 10-11.

<sup>372</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1937, p. 18.

<sup>373</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1935, p. 9. Version originale : « *Die Schweiz. Rundspruchgesellschaft hat ihre besondere Aufmerksamkeit den Kurzwellensendungen nach dem Ausland zugewendet, die alle in ihrer Art als verkehrswerbend angesprochen werden können.* »

aux radiodiffuseurs étrangers la réciprocité sur les ondes helvétiques – comme c'est le cas lors des échanges de programmes – ou être obligé de leur verser une somme importante pour acquérir un espace publicitaire. À titre d'exemple, pour réaliser et diffuser une émission de propagande de quinze minutes toutes les deux semaines pendant une année sur l'ensemble des émetteurs de la National Broadcasting Corporation (NBC), l'Office national suisse du tourisme devrait déboursier environ 300 000 francs en 1935, un montant alors équivalent au budget annuel du studio de Berne<sup>374</sup>.

Malgré cet intérêt, les sommes que l'Office national suisse du tourisme alloue à la SSR pour la promotion touristique demeurent plutôt faibles. La radio est l'outil promotionnel qui reçoit le moins de fonds de sa part<sup>375</sup>. Cela ne s'explique pas, comme on pourrait le croire, par un certain scepticisme envers l'efficacité de ce nouveau moyen publicitaire, mais plutôt parce que la SSR accomplit une partie de cette tâche gratuitement, en vertu du mandat de service public qui lui est confié. Elle reconnaît que cette « *activité de propagande [touristique] [...] est d'un intérêt général pour toute la Suisse* »<sup>376</sup>. En même temps, la SSR semble trouver également un intérêt direct à promouvoir ce secteur. Il est vrai que la jeune institution doit faire sa place et acquérir une légitimité aux yeux de l'autorité concédante, la Confédération. C'est certainement pourquoi elle n'hésite pas à vanter à plusieurs reprises « *la portée illimitée et inestimable de la propagande radiophonique pour l'industrie du tourisme* »<sup>377</sup>. La radio suisse souhaite se présenter comme un vecteur intéressant, offrant de nombreuses possibilités. De plus, en retour du soutien apporté à l'Office national suisse du tourisme, elle bénéficie de certains avantages : prix sur les abonnements de train, mise à disposition de listes présentant les étrangers de marque séjournant en Suisse dont certains pourraient faire l'objet d'une interview, fourniture de brochures et de matériel iconographique, etc.<sup>378</sup> Ainsi des articles illustrés avec l'aide de l'ONST sont-ils publiés dans la presse radiophonique nationale et internationale, qui touche un large public, pour annoncer certains programmes vantant les charmes de la Suisse<sup>379</sup>. Un échange de bons procédés entre ces deux institutions a donc cours.

<sup>374</sup> ZAR, SSR 808, « Einige Bemerkungen zu Punkt 4 der Traktandenliste der Sitzung mit der Schweiz. Verkehrszentrale in Zürich, vom Donnerstag 28. Februar 1935 », 26 février 1935, p. 2-3; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 58.

<sup>375</sup> Les bénéficiaires principaux sont les imprimés (brochures, affiches, périodiques). Voir Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un office central suisse du tourisme (du 17 janvier 1939), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 3, 18 janvier 1939, p. 64.

<sup>376</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1933, p. 23.

<sup>377</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1934, p. 46; ZAR, SSR 1875, Rudolf von Reding, Bericht des Generalsekretärs der SRG zur Touristikwerbung im Schweizerischen Rundsprach, 28 octobre 1938, p. 5.

<sup>378</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1933, p. 25; ZAR, SSR 990, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 janvier 1936, p. 14-15.

<sup>379</sup> ZAR, SSR 1875, Rudolf von Reding, Bericht des Generalsekretärs der SRG zur Touristikwerbung im Schweizerischen Rundsprach, 28 octobre 1938, p. 20-21; AST, Rapport annuel de l'ONST, 1938, p. 22.

### 3.4. Le système D

Les diverses actions de propagande entreprises par les organismes privés sont intimement liées. Les Suisses expatriés étant des relais susceptibles de promouvoir l'économie suisse et le tourisme à l'étranger, la NSH, avec l'aide du SSE, œuvre également en faveur des intérêts économiques en cherchant à resserrer les liens avec cette population. À l'inverse, l'OSEC et l'ONST, tout en faisant de la propagande économique et touristique, font aussi de la promotion culturelle. Transmettre une image positive du pays et la faire connaître à l'étranger permet d'inspirer une certaine confiance à l'égard des produits helvétiques et d'encourager le tourisme. Les secteurs économiques et culturels ainsi que la radio suisse sont tous bénéficiaires des retombées positives potentielles de la diffusion d'une image d'Épinal de la Confédération. Ils se rejoignent donc dans une volonté générale de promouvoir le pays hors des frontières nationales. Les émissions économique-touristico-culturelles émises par la SSR à destination de l'étranger servent un but plus large : celui du rayonnement international de la nation.

Bien que les effets de cette propagande au niveau politique ne soient pas négligeables, le Conseil fédéral ne prend pas encore directement part à cet effort. C'est le système D qui prévaut dans les relations étroites qui s'établissent progressivement entre les organes qui partagent comme objectif le rayonnement de la Suisse à l'extérieur. De manière générale, les diverses collaborations mises en œuvre entre ces partenaires ont un caractère informel. Elles semblent essentiellement répondre à des affinités personnelles ou à des velléités de bénéficier des compétences d'autres acteurs à moindres frais. Certains consulats et légations, qui ont l'avantage d'être sur place, se mettent par exemple à disposition pour diffuser le matériel fourni par la SSR, l'ONST et le SSE ou pour mener des négociations<sup>380</sup>. Dans son rapport annuel pour 1920, le SSE se réjouit d'ailleurs que la plupart des ministres suisses à l'étranger<sup>381</sup> fassent partie de la NSH et soutiennent son action<sup>382</sup>. Pour sa part, la NSH, par le biais du SSE, appuie à plusieurs reprises les démarches de la SSR, de l'ONST et de l'OSEC et vice-versa. L'idée d'organiser une semaine de promotion pour faire la publicité des produits indigènes, la Semaine Suisse, lui revient notamment<sup>383</sup>. À partir de 1930 en tout cas, l'OSEC met des informations économiques à la disposition de la revue *Écho*, destinée aux Suisses à l'étranger, qui viennent clore cette publication mensuelle<sup>384</sup>. Des communiqués de l'ONST paraissent également dans cette revue afin d'inciter les expatriés à venir passer leurs vacances dans leur pays d'origine<sup>385</sup>. Les représentants de ces divers organes se rencontrent régulièrement, par exemple à l'occasion

<sup>380</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST 1934, p. 6.

<sup>381</sup> C'est ainsi qu'étaient désignés les responsables des légations suisses à l'étranger.

<sup>382</sup> NSH, *Secrétariat des Suisses à l'étranger*, Rapport, 1920, p. 15, cité par ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924)... », p. 51.

<sup>383</sup> « N.S.H. et Semaine Suisse », BNS, Bulletin de la NSH, septembre-octobre 1945, p. 89.

<sup>384</sup> *Écho*, juillet 1930.

<sup>385</sup> *Écho*, juillet-août 1935, p. 44.



de l'Assemblée des délégués organisée par la Société suisse de radiodiffusion, où ils sont même invités à donner leur avis sur la politique radiophonique. Comme le relève un membre du Comité central de la SSR lors de l'Assemblée du 25 mai 1935 :

*«Avant d'aborder la question elle-même, il souhaite remarquer qu'on a donné une telle ampleur à l'Assemblée des délégués, en invitant tous les milieux et les associations en contact avec la radio, qu'elle s'apparente à un parlement populaire, dans lequel on peut discuter des problèmes suisses concernant la radio.»<sup>386</sup>*

La SSR s'impose progressivement comme un acteur important de la société helvétique. L'exemple de cette rencontre le montre bien : elle réunit, outre les membres du Comité central de la SSR, les représentants des sociétés régionales et les directeurs de studio, une série d'invités comme Burrows de l'Union internationale de radiodiffusion, Jordan de la National Broadcasting Company de New York, Huber de l'Association suisse des grossistes en appareils de TSF, Bonnet de l'Agence télégraphique suisse, Senger de l'Office suisse du tourisme, Rothen de Radio-Suisse SA, Moeschlin de la Société des écrivains suisses et de l'Association des artistes et des musiciens suisses, Hagen du Radio Club suisse ouvrier, Ess de l'Association suisse des radioclubs, Rauber de l'Union des amateurs à ondes courtes, les correspondants de quotidiens importants, etc. Ce sont souvent, nous le verrons, les mêmes personnalités que l'on retrouve au croisement entre les milieux culturel, économique et radiophonique.

Des voix réclamant un soutien accru du Gouvernement helvétique en matière de rayonnement culturel se font progressivement entendre, notamment du côté de la Nouvelle Société Helvétique. Cependant, le souhait des responsables de la NSH n'est pas que le Conseil fédéral s'aligne sur la politique des pays environnants en créant son propre organe de propagande mais plutôt qu'il reste en retrait, se contentant d'apporter un appui financier, si possible plus important que celui qu'il a concédé jusqu'à présent. La secrétaire du SSE, Alice Briod, explique que :

*«Pour défendre les intérêts de nos compatriotes à l'étranger, et ceux de notre propagande culturelle, nous croyons, comme le Conseil fédéral, que le Secrétariat doit rester ce qu'il est : un organisme libre et indépendant, patronné par une élite. Il a le droit, il est vrai, de souhaiter et même de demander que la Confédération lui accorde un appui plus en rapport avec la grande tâche nationale qu'il accomplit. Mais pour le reste, il est décidé à aller courageusement de l'avant, comptant sur l'aide fidèle des groupes de la Nouvelle Société Helvétique en Suisse.»<sup>387</sup>*

<sup>386</sup> ZAR, SSR 856, Procès-verbal de la V<sup>e</sup> Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion, 25 mai 1935, p. 8. Il s'agit d'une intervention de Lauterburg. Version originale : *«Bevor er auf die Frage selbst zu sprechen kommt, möchte er darauf aufmerksam machen, dass der Delegierten-Versammlung durch die Einladung aller grossen Verbände und Kreise, die mit dem Rundspruch in Kontakt stehen, ein solches Ausmass gegeben wurde, dass sie einem Volksparlament gleichkommt, in dem schweizerische Fragen, die den Rundspruch betreffen besprochen werden können.»*

<sup>387</sup> BNS, Bulletin de la NSH, mai-juin 1935, p. 71.

Devant la pression économique et morale qui pèse tout particulièrement sur les épaules des ressortissants installés à l'étranger pendant les années 1930 et face aux difficultés financières rencontrées par le Secrétariat, le président central de la NSH Hans-Peter Zschokke et le président de la Commission des Suisses à l'étranger Arnold Lätt adressent, le 1<sup>er</sup> décembre 1936, une lettre au conseiller fédéral Guiseppe Motta, en charge du Département politique, afin que la Confédération attribue une aide financière plus importante au SSE. Ils proposent sans détour que le SSE joue le rôle de service culturel à l'étranger :

*«Quiconque a compris que la Confédération suisse doit lutter hors de nos frontières pour s'affirmer spirituellement voit la nécessité de développer un service culturel à l'étranger qui devra s'appuyer sur les Suisses à l'étranger. Si nous voulons atteindre durablement nos objectifs de politique culturelle, il faut résolument développer ce qui a été fait jusqu'à maintenant, à savoir l'organisation de conférences dans les colonies et la mise en place d'un service littéraire. À l'exception du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la NSH, il n'existe pas d'institutions qui auraient assez d'expérience et d'autorité pour assurer la sauvegarde de la Cinquième Suisse à l'étranger et faire en sorte de l'associer au service culturel fédéral. Il est donc légitime qu'aujourd'hui on attende davantage du Secrétariat des Suisses à l'étranger et qu'il assume de nouveaux services.»<sup>388</sup>*

Sans soutien financier supplémentaire, le Secrétariat des Suisses à l'étranger menace de disparaître. Ses responsables demandent au Conseil fédéral une subvention annuelle de 30 000 francs et un crédit unique de 200 000 francs pour équilibrer ses comptes. Il faudra attendre la création de Pro Helvetia en 1939 et le partage d'une partie de son budget avec l'organe de la NSH pour que les caisses du Secrétariat des Suisses à l'étranger soient renflouées.

<sup>388</sup> AFS, Fonds OSE, J.2.230, 1996/431, vol. 3, Protokolle 1928-1938, Lettre de H.-P. Zschokke et A. Lätt adressée au conseiller fédéral G. Motta, 1<sup>er</sup> décembre 1936, p. 1. Version originale : *«Die Einsicht, dass die schweizerische Eidgenossenschaft im Ausland für ihre geistige Selbstbehauptung kämpfen muss, führt darauf, einen Kulturdienst im Ausland aufzubauen, der sich auf die Auslandschweizer wird stützen müssen. Was bisher an Kulturdienst geleistet worden ist, durch mannigfaltige Vortragsveranstaltungen in den Kolonien und durch einen noch in den Anfängen steckenden Literaturdienst, muss zielbewusst ausgebaut werden, wenn es mit Hinblick auf kulturpolitische Ziele von nachhaltigem Wert sein soll. Irgendwelche Institutionen, die mit Erfahrung und Autorität die Erhaltung des Auslandschweizertums und seine Aktivierung im eidgenössischen Kulturdienst betreiben könnten, bestehen ausser dem Auslandschweizer-Werk der NHG nicht. Es ist daher wohlbegründet, wenn heute vom Auslandschweizer-Werk immer mehr Leistung und die Übernahme neuer Dienste gefordert werden.»*

## 4

# LA SSR AU CŒUR DES RÉSEAUX INTERNATIONAUX SE PRÉOCCUPANT DE LA RADIODIFFUSION

*«The League of Nations and the broadcaster were felt to share the same ideals. As Marconi himself put it, echoing his words of more than twenty years before: "Communication between peoples widely separated in space and thought is undoubtedly the greatest weapon against the evils of misunderstanding and jealousy, and if my fundamental invention goes some way towards averting the evils of war I shall not feel that I have lived in vain"»<sup>389</sup>*

L'entre-deux-guerres est marqué par des projets ambitieux de pacification des relations internationales. La radiophonie y occupe une place de choix. Ce média est perçu par certains comme un instrument capable de contribuer à une meilleure intelligence entre les peuples en favorisant une connaissance mutuelle. Des pionniers voient, dans ce nouvel outil de communication, un support utile aux divers gouvernements pour soigner leurs relations extérieures et ainsi faciliter un rapprochement international. Des réseaux portant cette idée à bout de bras se constituent à partir des années 1920. Très tôt, des acteurs de la radio suisse sont actifs dans ces milieux, mais cet idéal va se révéler un

---

<sup>389</sup> *The Popular Wireless Weekly*, janvier 1924.

<sup>390</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 1, p. 282. Traduction de l'anglais: «On avait l'impression que la Société des Nations et la radiodiffusion partageaient les mêmes idéaux. Comme le disait Marconi, en faisant écho à ce qu'il avait déjà affirmé une vingtaine d'années auparavant: "La communication entre des peuples séparés par l'espace géographique et par la pensée est sans aucun doute l'une des armes les plus efficaces contre les maux de l'incompréhension et de la jalousie et, s'il s'avère que mon invention peut servir, en quelque sorte, à éviter les souffrances de la guerre, je pourrai dire que je n'aurai pas vécu en vain." »

vœu pieux et, contrairement à ce qu'espérait Marconi, la radio va rapidement se transformer en arme de guerre, outil de propagande aux mains des autorités politiques.

#### 4.1. Le prolongement de l'internationalisme gouvernemental du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>391</sup>

L'« internationalisme gouvernemental »<sup>392</sup>, auquel la Suisse s'adonne avec ardeur depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, précède l'institutionnalisation de ses rapports avec les pays étrangers<sup>393</sup>. En effet, l'État fédéral, constitué en 1848, ne rechigne pas à prendre part aux institutions et aux congrès internationaux qui se multiplient. Bonne élève, la Confédération n'est pas seulement membre d'une majorité d'organisations internationales gouvernementales, mais elle a participé à la création de la plupart d'entre elles<sup>394</sup>. En outre, le pays est le siège de nombreuses organisations, comme l'Union télégraphique internationale depuis 1868, l'Union générale des postes depuis 1874 ou le Bureau international de la Paix depuis 1893<sup>395</sup>. Cette activité intense en matière d'internationalisme gouvernemental est alors, selon Madeleine Herren, le propre des États à la périphérie du pouvoir, c'est-à-dire qui ne font pas partie du cénacle des grandes puissances, à l'image de la Belgique qui évolue dans la même catégorie que la Suisse et se retrouve d'ailleurs en concurrence directe avec elle sur ce terrain<sup>396</sup>. En effet, la plupart des bureaux des organisations internationales se trouvent en Suisse et en Belgique et non pas au Royaume-Uni et en Allemagne. Cette situation ne s'explique pas seulement par le fait que ces deux pays bénéficient d'un statut d'État neutre et qu'ils se trouvent au cœur de l'Europe, mais aussi parce que ces deux nations perçoivent par ce biais l'opportunité de prendre part aux discussions internationales du moment et de s'affirmer en matière de politique extérieure :

*« La conception de l'internationalisme des deux petits États et la réaction des grandes puissances classiques confirment que dans l'avant-guerre le pouvoir se définit aussi progressivement par la gestion de l'information et le contrôle des réseaux et que les États à*

<sup>391</sup> Sur l'internationalisme gouvernemental tel que l'ont pratiqué la Belgique, la Suisse et les États-Unis, voir HERREN Madeleine, *Hintertüren zur Macht. Internationalismus und modernisierungsorientierte Aussenpolitik in Belgien, der Schweiz und den USA, 1865-1914*, München : R. Oldenbourg, 2000.

<sup>392</sup> Cette expression, utilisée par Madeleine Herren dans l'ouvrage issu de sa thèse, convient mieux que la notion de « diplomatie multilatérale » qui est, quant à elle, plus adaptée pour qualifier le réseau complexe de relations multilatérales qui se met en place dans le sillage de l'ONU après la Seconde Guerre mondiale.

<sup>393</sup> HERREN Madeleine, *Hintertüren zur Macht...*, p. 5.

<sup>394</sup> Tableau des adhésions de la Suisse aux organisations internationales gouvernementales (1865-1914), FREYMOND Jean F., « La politique extérieure multilatérale de la Suisse... », p. 467.

<sup>395</sup> Pensons aussi à l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle depuis 1883, l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques depuis 1886, l'Office central des transports internationaux par chemin de fer depuis 1890, l'Office international du travail depuis 1901 ; voir HERREN Madeleine, *Hintertüren zur Macht...*, p. 238. En 1878, l'Union générale des postes est renommée Union postale universelle et, en 1932, l'Union télégraphique internationale est renommée Union internationale des télécommunications.

<sup>396</sup> HERREN Madeleine, *Hintertüren zur Macht...*, p. 5.

*la périphérie du pouvoir utilisent ce chemin comme une porte dérobée pour améliorer leur position internationale et augmenter leur influence.»<sup>397</sup>*

La Première Guerre mondiale ne marque pas, comme on aurait pu l'imaginer, une rupture en la matière. La plupart des réseaux établis survivent au conflit<sup>398</sup>. Deux systèmes cohabitent alors, non sans une certaine concurrence : les organisations internationales nées avant la guerre et qui maintiennent leur indépendance à l'égard de la Société des Nations d'un côté, et les organisations internationales intégrées dans la SDN ou qui naissent dans son sillage, de l'autre<sup>399</sup>. En effet, les réseaux d'avant-guerre constitués autour de secteurs importants comme la communication, les transports ou la santé, dans lesquels les petits États à la périphérie du pouvoir occupent une place importante, continuent à exister parallèlement à la mise en place de la Société des Nations, dominée, quant à elle, par les grandes puissances de l'ancienne Entente. C'est le cas notamment de l'Union télégraphique internationale auprès de laquelle les autorités helvétiques jouissent d'une grande influence. La Suisse a eu aussi le privilège d'obtenir l'installation du siège de la SDN à Genève lors de la Conférence plénière de la Paix le 28 avril 1919. Plusieurs arguments ont joué en faveur de la candidature helvétique : la tradition humanitaire du pays et l'orientation internationale de la Cité de Calvin<sup>400</sup>. Rappelons que le Comité international de la Croix-Rouge a été fondé à Genève le 9 février 1863. L'engagement de la Confédération dans de multiples organisations internationales lui permet de compter sur la scène internationale, de participer aux affaires du monde et lui offre un certain prestige.

#### *4.1.1. L'engagement de la Suisse au sein de l'Union télégraphique internationale<sup>401</sup>*

Les moyens de communication, qui permettent de franchir les frontières, nécessitent rapidement la mise en œuvre d'une coopération multilatérale technique. Les liaisons télégraphiques avaient déjà entraîné l'élaboration d'accords régionaux puis

<sup>397</sup> HERREN Madeleine, *Hintertüren zur Macht...*, p. 9. Version originale : «*Die Internationalismuskonzepte der beiden Kleinstaaten und die Reaktion der konventionellen Großmächte bestätigen, daß sich Macht in der Vorkriegszeit zusehends auch über die Verwaltung von Information und die Regelung von Netzwerken zu definieren begann, und daß Staaten an der Peripherie der Macht diesen Weg als Hintertür zur Verbesserung ihrer internationalen Position und zur Vergrößerung ihres Einflusses nutzten.*»

<sup>398</sup> HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik. Internationale Kongresse und Organisationen als Instrumente der schweizerischen Aussenpolitik 1914-1950*, Zurich : Chronos, 2002, p. 20. Leur recherche porte sur plus de mille congrès. Liste des congrès internationaux et des conférences internationales de 1914-1950 pris en compte dans leur analyse, voir p. 251-293.

<sup>399</sup> Sur la continuité et la concurrence de ces systèmes, voir HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 107 et suivantes.

<sup>400</sup> FLEURY Antoine, «L'enjeu du choix de Genève comme siège de la Société des Nations», in FRIEDLÄNDER Saul, KAPUR Harish et RESZLER André (dir.), *L'Historien et les relations internationales. Recueil d'études en hommage à Jacques Freymond*, Genève : Institut universitaire des hautes études internationales, 1981, p. 254.

<sup>401</sup> Sur la mise en place de l'Union télégraphique internationale, voir son portail historique : <http://www.itu.int/en/history/Pages/DiscoverITUsHistory.aspx>, consulté le 19 avril 2016. Sur l'influence de la Suisse

internationaux, afin d'uniformiser le système et de permettre ainsi une certaine compatibilité entre les réseaux nationaux. C'est le 17 mai 1865, à l'occasion de la première Convention télégraphique internationale signée à Paris que l'Union télégraphique internationale, l'une des plus anciennes organisations internationales avec l'Union postale, est créée afin de garantir l'application de règles communes face à l'extension des réseaux télégraphiques dans le monde. Mais les potentialités internationales de la télégraphie sans fil, moyen de communication dématérialisé, sont encore plus importantes. Comme le souligne Claude Schubiger, rédacteur pour *Le Radio* et auteur d'une thèse en 1940 sur le rôle social de la radiodiffusion, « [i]gnorant ainsi les frontières politiques ou naturelles des États, les émissions de radiodiffusion revêtent donc, de par leur nature même, un caractère international évident »<sup>402</sup>. La nécessité de trouver des accords avec les nations environnantes afin d'obtenir une relative harmonisation des pratiques et des règles à suivre apparaît vite aux yeux des pionniers de la radiodiffusion. Ce besoin va engendrer la mise en place de conférences et d'organes à caractère international spécifiquement chargés de résoudre ces questions. En 1906, la première Conférence radiotélégraphique internationale, organisée sous l'égide de l'Union télégraphique internationale, a lieu à Berlin et se conclut sur la signature de la première Convention radiotélégraphique internationale. Une autre conférence est organisée en 1912 à Londres, mais les décisions prises concernent principalement les radiocommunications maritimes. Avec la popularisation de la radio à la fin des années 1920 s'ensuivent également la création d'organes spécifiques, comme la fondation en 1927 du Comité consultatif international des radiocommunications, et la multiplication de conférences internationales en vue d'encadrer son développement : Conférence radiotélégraphique internationale à Washington en 1927, puis successivement à Prague en 1929, à Madrid en 1932, à Lucerne en 1933, au Caire en 1938 et la dernière, avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, à Montreux en 1939<sup>403</sup>. Face à l'évolution rapide de la radiodiffusion, il s'agit surtout de réglementer l'exercice du droit d'émission et de réception des ondes pour des raisons techniques et économiques. Les enjeux sont également politiques, puisque des rapports de force, d'une part, et une vision du monde pacifique et cosmopolite, d'autre part, trouvent aussi l'occasion de s'exprimer dans ce cadre<sup>404</sup>.

Les autorités suisses et les acteurs helvétiques du monde radiophonique prennent très tôt conscience de l'intérêt que représente une participation active à ces discussions. Ils s'investissent dans le domaine des télécommunications prenant ainsi part

---

au moment de la création de l'Union télégraphique internationale, voir GROSSI Verdiana, « Technologie et diplomatie suisse au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des télégraphes », *Relations internationales*, n° 39, 1984, p. 287-307.

<sup>402</sup> SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion*, Lausanne : Imprimerie populaire, 1940, p. 3.

<sup>403</sup> Sur la liste des conférences et autres événements organisés par l'Union télégraphique internationale, voir <http://www.itu.int/en/history/Pages/ListOfITUConferencesAssembliesAndEvents.aspx>, consulté le 19 avril 2016.

<sup>404</sup> LABORIE Léonard, « De quoi l'universel est-il fait ? L'Europe, les empires et les premières organisations internationales », *Les Cahiers Irice*, n° 9 « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au XX<sup>e</sup> siècle », 2012, p. 11-22.

à l'affirmation du rôle de la Suisse comme acteur central dans l'internationalisation des moyens de communication<sup>405</sup>. Accueillir l'Union télégraphique internationale sur son territoire permet à la Confédération de jouir d'une plus grande influence, ne serait-ce que par le fait que de nombreux employés au service de cette structure sont dès lors Suisses. Ainsi, les directeurs de l'Union télégraphique internationale sont tous de nationalité suisse, depuis son premier directeur Louis Curchod jusqu'à Franz von Ernst qui terminera son mandat le 31 décembre 1949<sup>406</sup>. Ce dernier sera également président du Comité central de la SSR de 1937 à 1950.

## 4.2. Un rapprochement des peuples encouragé par la circulation des programmes et des artistes ?

Parallèlement à la mise en place des premières radios internationales qui permettent la diffusion directe d'émissions sur ondes courtes, trois autres procédés sont à disposition des sociétés de radiodiffusion pour transmettre leurs programmes à l'étranger : l'émission de programmes relayés directement de l'étranger par l'intermédiaire des lignes téléphoniques ou des ondes courtes (ou émissions relayées) – le procédé le plus ancien, les premiers essais remontent à 1923 –, la retransmission de programmes préalablement enregistrés sur disques ou sur bandes (ou programmes différés) et l'émission de programmes spécialement préparés, enregistrés sur disques ou sur bandes et envoyés à la station desservant le mieux l'auditeur (ou échanges de programmes), un procédé qui connaîtra un essor surtout après la Seconde Guerre mondiale<sup>407</sup>. Ces moyens offrent un avantage important par rapport à la transmission directe sur ondes courtes : une qualité de réception optimale puisque les programmes sont alors retransmis sur les chaînes locales. Des productions plus complexes peuvent ainsi être proposées. Toutefois, ces procédés, bien qu'ils enrichissent les moyens de faire parvenir des émissions à l'étranger, ne remplacent pas la radiodiffusion internationale directe. Ils présentent des défauts : les radiodiffuseurs locaux ont la possibilité d'intervenir sur la nature de ces programmes, le pays à l'origine de la production de ces émissions est moins visible et l'immédiateté n'est plus de mise. Des éléments trop liés à l'actualité courante ne peuvent donc pas être introduits dans ces productions. Ces désavantages ne rebutent en rien l'Union internationale de radiodiffusion créée en 1925. Cherchant à œuvrer en faveur de la paix et de la reconstruction d'une Europe pacifiée, cette organisation voit surtout dans les retransmissions internationales la concrétisation d'une collaboration entre services de radiodiffusion étrangers et la possibilité de réunir simultanément un large public, de rapprocher les peuples, en faisant oublier les frontières politiques. La radio suisse va largement prendre part à ce projet internationaliste.

<sup>405</sup> HERREN Madeleine, *Hintertüren zur Macht...*, p. 367.

<sup>406</sup> Par la suite, plus jamais un Suisse n'occupera cette fonction. Liste des anciens directeurs et secrétaires généraux sur le portail historique de l'UIT : <http://www.itu.int/en/history/Pages/PastAndPresentSecretaries-General.aspx>, consulté le 19 avril 2016.

<sup>407</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 76.

Néanmoins, même si elle vante à plusieurs reprises sa collaboration avec les radiodiffuseurs étrangers, la SSR durcit au fil des années 1930 sa position face au protectionnisme croissant pratiqué par la plupart des États dans le domaine radiophonique également. Les tentatives de réglementation ne permettront pas d'éviter l'instrumentalisation de la radio au service de la guerre.

#### 4.2.1. *Le rôle essentiel joué par l'Union internationale de radiodiffusion*<sup>408</sup>

Alors qu'une constellation d'organisations naissent ou se développent dans le sillage de la Société des Nations, aucune n'est spécifiquement dédiée à la radiodiffusion. Contrairement à ce qui avait été envisagé au début, la SDN n'a pas pris à sa charge l'organisation d'une réunion internationale pour faire face au développement relativement anarchique de la radiodiffusion<sup>409</sup>. C'est à Maurice Rambert, pionnier genevois de la radio et futur administrateur-délégué de la SSR, que revient principalement l'initiative de mettre en place un organisme international qui représente les intérêts des milieux de la radiodiffusion. Sous son impulsion, et avec le soutien de son ami Edmond Privat, président du Bureau international de l'espéranto à Genève, une Conférence préliminaire pour une entente internationale en radiotéléphonie est organisée dans la Cité de Calvin les 22 et 23 avril 1924. Elle réunit environ quarante représentants d'administrations gouvernementales, de sociétés de radiodiffusion, d'organisations internationales (Société des Nations, Bureau international du travail, Bureau international de l'espéranto), de radios clubs, d'industries (Bell Telephone Manufacturing Co.) et de revues spécialisées (la revue anglaise *The Wireless World*)<sup>410</sup>. Il manque cependant un acteur notable à cette Conférence : la BBC. Son directeur, John Reith, n'a pas jugé utile d'y envoyer un représentant, car il ne goûtait guère, semble-t-il, au mouvement espérantiste dont il craignait l'emprise<sup>411</sup>. À l'issue de cette rencontre, les participants conviennent qu'une nouvelle conférence doit être convoquée dans le but de fonder une Union internationale de radiophonie. Cette réunion doit d'abord avoir lieu à Genève à la fin de l'année 1924. Néanmoins, après une visite de Rambert à Londres en septembre 1924, aux yeux duquel la participation de la BBC était indispensable, et face à la nécessité perçue par Reith de créer rapidement une telle organisation internationale, la BBC s'engage finalement et fait pression pour que la prochaine assemblée ait lieu sur le sol britannique<sup>412</sup>. Elle obtient gain de cause : cette deuxième rencontre est organisée à Londres les 18 et

<sup>408</sup> Sur l'histoire de l'Union internationale de radiodiffusion, voir BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France...*, vol. 1, p. 619-632; *L'Union internationale de radiodiffusion : son histoire, son activité*, Genève : Union internationale de radiodiffusion, 1942 [i.e. 1944]; LOMMERS Suzanne, *Europe – on Air...*, p. 61-71.

<sup>409</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 1, p. 283.

<sup>410</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 9-10.

<sup>411</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 1, p. 283.

<sup>412</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 1, p. 285.



19 mars 1925<sup>413</sup>. Des représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de la Belgique, de la France, de la Hollande, de la Norvège, de la Suisse et de la Tchécoslovaquie s'y retrouvent<sup>414</sup>. À cette occasion, les contours de la future Union internationale de radiodiffusion sont dessinés. Mais c'est à Genève, les 3 et 4 avril 1925, qu'elle prend définitivement forme.

Un partage des responsabilités s'opère alors entre les acteurs suisses, qui ont joué un rôle crucial dans la création de l'UIR, et les acteurs britanniques, qui sont à la tête d'une BBC reconnue comme un modèle par de nombreuses stations de radio étant donné son expérience et son envergure<sup>415</sup>. La présidence de l'UIR revient à l'amiral C. D. Carpendale de la BBC et la tête du secrétariat général de l'Office permanent au premier directeur des programmes de la BBC, Arthur R. Burrows. De son côté, Genève, qui jouit d'une certaine aura sur la scène internationale, surtout depuis l'installation de la SDN sur son territoire, accueille le siège de cette nouvelle organisation. Maurice Rambert fait partie du premier conseil de direction composé de neuf membres<sup>416</sup>. Il succédera à Carpendale à la présidence de l'Union internationale de radiodiffusion le 26 juin 1935<sup>417</sup>. Après un intermède hollandais du 25 juillet 1937 au 25 juin 1941, la présidence reviendra de nouveau à un Suisse, Alfred W. Glogg, successeur de Rambert à la tête de la SSR.

Le nombre des adhésions à l'UIR croît rapidement. On passe de neuf membres fondateurs à cinquante-huit membres en 1939<sup>418</sup>. Il faut noter que, à partir de mai 1927, les organismes extra-européens sont acceptés en tant que membres associés. Le poids de l'UIR, regroupant alors la plupart des sociétés de radiodiffusion européennes et extra-européennes, à l'exception de la Russie soviétique qui n'adhérera jamais à cette organisation, devient considérable. Ensemble, les programmes des membres de l'Union auraient la capacité d'atteindre 58 millions de foyers, ce qui représenterait une audience de quelque 230 millions d'individus<sup>419</sup>.

L'Union internationale de radiodiffusion a principalement pour tâche d'éviter le chaos dans le domaine radiophonique en représentant ses membres lors des diverses conférences internationales organisées pour trouver des accords concernant le

<sup>413</sup> Sur les aléas concernant l'organisation de cette deuxième rencontre et sur les rapports de force qui s'instaurent entre Genève et Londres, voir BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 1, p. 286-287.

<sup>414</sup> Sur les personnalités présentes à cette réunion, voir *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 12-13.

<sup>415</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 1, p. 287.

<sup>416</sup> MM. Carpendale (Grande-Bretagne), Giesecke (Allemagne), Tabouis (France), Dubois (Hollande), Hubert (Belgique), Svoboda (Tchécoslovaquie), Skottun (Norvège), Garcia (Espagne).

<sup>417</sup> Sur la liste des présidents de l'UIR, voir *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 63.

<sup>418</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 22. Sur la liste des membres de l'UIR de 1925 à 1944, voir *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 65-76.

<sup>419</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion: instrument de rapprochement international», *Radiodiffusion: revue semestrielle des problèmes radiophoniques = a halfyearly review of broadcasting problems = Halbjahreszeitschrift für Rundfunkprobleme*, n° 4, Genève: UIR, juillet 1937, p. 6.

partage des ondes<sup>420</sup>. Les nombreux problèmes d'ordre technique – dont la résolution reste tout de même l'apanage de l'Union télégraphique internationale – ne constituent qu'un aspect de ses activités. À sa création, l'UIR s'est fixé quatre objectifs : relier entre elles les sociétés de radiodiffusion européennes tout en envisageant un élargissement ultérieur à des organismes extérieurs au continent, défendre leurs intérêts, étudier les problématiques qui découlent de l'essor rapide de la téléphonie sans fil, développer des projets relatifs à la radiophonie favorables aux services de radiodiffusion membres<sup>421</sup>. Elle cherche avant tout à rapprocher les nations autour de projets radiophoniques communs, en participant à la résolution des problèmes politiques et juridiques qui les freinent. Par son action, elle souhaite agir dans l'intérêt de la paix<sup>422</sup>. À cette fin, l'Union internationale de radiodiffusion collabore avec la Société des Nations. La ligne pacifiste et internationaliste de l'UIR est portée par l'espoir que les nouvelles technologies, comme la radiodiffusion, seront des vecteurs de paix<sup>423</sup>.

Très rapidement, en mai 1925 déjà, l'Union internationale de radiodiffusion mène une enquête afin de mesurer l'intérêt porté par ses membres au développement de l'échange international de programmes et, le cas échéant, d'en déterminer la faisabilité<sup>424</sup>. D'après les réponses obtenues, la volonté de mener à bien ce type d'activités ne fait pas défaut, ce sont plutôt des difficultés techniques et juridiques qui freinent leur expansion. Rappelons que l'enregistrement sonore, facilitant grandement l'échange de programmes, ne se popularise qu'à partir de la seconde moitié des années 1930. Pour pouvoir favoriser la collaboration internationale, il est donc impératif d'atteindre un certain niveau de maîtrise technique et un degré d'harmonisation minimal. À cette fin, l'Union internationale de radiodiffusion soutient l'édification du réseau international de circuits téléphoniques<sup>425</sup>. Au niveau juridique, le règlement des questions de droit d'auteur constitue un problème récurrent<sup>426</sup>. L'UIR va jouer un rôle essentiel dans l'instauration de ces conditions-cadres, mais les compromis nécessaires au développement de cette coopération ne se mettent en place que progressivement, les relations internationales tendues n'encourageant bien sûr pas l'acceptation d'arrangements.

<sup>420</sup> Union internationale de radiodiffusion, « La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international »..., p. 76.

<sup>421</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 15.

<sup>422</sup> Sur cette volonté de l'UIR, voir LOMMERS Suzanne, *Europe – on Air...*, chapitre 2.

<sup>423</sup> SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion...*, p. 16. Sur l'espoir que les avancées technologiques peuvent susciter en matière de paix, voir GROSSI Verdiana, « Technologie et diplomatie suisse au XIX<sup>e</sup> siècle... », p. 287-307.

<sup>424</sup> Union internationale de radiodiffusion, « La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international »... Il s'agit d'un numéro spécial consacré aux activités de la radiodiffusion en matière de rapprochement des peuples.

<sup>425</sup> Sur cet aspect, voir les cartes des circuits téléphoniques utilisables pour les relais radio de bonne qualité en 1930, 1933 et 1939 présentées dans LOMMERS Suzanne, *Europe – on Air...*, p. 110 et p. 114-115.

<sup>426</sup> Sur cet aspect, voir LÖHR Isabella, « La Société des Nations et la mondialisation du droit d'auteur entre les deux guerres », in HAUSER Claude, LOUÉ Thomas *et al.*, *La Diplomatie par le livre : réseaux et circulation internationale de l'imprimé de 1880 à nos jours*, Paris : Nouveau Monde éd., 2011, p. 181-196.

Il faudra, par exemple, attendre 1952 pour qu'une Convention universelle sur le droit d'auteur soit ratifiée, alors que cette idée avait germé dès 1936.

En mars 1926, l'UIR constitue une Commission de rapprochement intellectuel, artistique et social en charge notamment de garantir la meilleure collaboration internationale possible au niveau des programmes et leur amélioration<sup>427</sup>. L'objectif est de resserrer par ce biais les liens entre les peuples, de les aider à mieux se comprendre en faisant découvrir la culture des autres nations. Cette Commission, qui prendra le nom de Commission des programmes à partir de 1936, sera particulièrement dynamique de 1933 à 1939<sup>428</sup>. Une première série de relais internationaux mensuels est mise en œuvre sous son égide dès juin 1926<sup>429</sup>.

Tableau 1 : Récapitulatif des principaux programmes internationaux organisés par l'UIR durant l'entre-deux-guerres<sup>430</sup>

SÉRIES DE PROGRAMMES	PARTICIPATION	ORGANISATION
Nuits nationales (1926-1931)	Zone européenne avant la Convention de Madrid: Continent européen jusqu'aux frontières de l'URSS	Même heure, même jour, même canevas; sur une base mensuelle
Concerts européens (1931-1939)	Zone européenne telle que définie par la Conférence de Madrid et relais vers les États-Unis et les colonies européennes	Même heure, même jour, même programme; sur une base mensuelle
Concerts internationaux (1932-1939)	Zone européenne telle que définie par la Conférence de Madrid	Même heure, même jour, même programme
Concerts mondiaux (1936-1939)	Zone européenne telle que définie par la Conférence de Madrid, États-Unis, Japon et colonies européennes	Même heure, même jour, même programme
PROGRAMMES UNIQUES	PARTICIPATION	ORGANISATION
Programme de Noël (1934-1935)	Zone européenne telle que définie par la Conférence de Madrid	Échange d'enregistrements sur disques – pas d'émission centralisée
La jeunesse chante par delà les frontières (1935)	Zone européenne telle que définie par la Conférence de Madrid et relais vers l'Amérique du Nord et du Sud, le Japon et les colonies européennes	Émissions en direct coordonnées depuis Berlin – émissions en direct commutées de divers pays

L'idée des «Nuits nationales» est que tous les membres européens de l'Union internationale de radiodiffusion retransmettent à la même heure un programme musical et littéraire proposé par une nation à tour de rôle. À partir de septembre 1931, les Nuits sont remplacées par les «Concerts européens». Tous

<sup>427</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 32.

<sup>428</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 35.

<sup>429</sup> Sur les transmissions internationales organisées par l'UIR, voir LABORIE Léonard, LOMMERS Suzanne, «Les concerts européens à la radio dans l'entre-deux-guerres. Mise en ondes d'une métaphore diplomatique?», *Le Temps des Médias. Dossier Espaces européens et transferts culturels*, n° 11, hiver 2008-2009, p. 110-125; LOMMERS Suzanne, *Europe – on Air...*, p. 238 et suivantes; Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion: instrument de rapprochement international»..., p. 77 et suivantes.

<sup>430</sup> LOMMERS Suzanne, *Europe – on Air...*, p. 241-242.

doivent être retransmis par l'ensemble des membres de l'Union. Le pays tiré au sort a donc l'occasion de faire entendre ses productions, musicales uniquement, au reste de l'Europe pendant 60 minutes, le dimanche soir, à une heure de forte audience<sup>431</sup>. Entre 1931 et 1939, près de soixante concerts sont ainsi proposés par vingt-huit services de radiodiffusion européens<sup>432</sup>. Comme le soulignent Léonard Laborie et Suzanne Lommers, cette série de programmes, reprenant pour titre la métaphore diplomatique qui remonte au Congrès de Vienne, «*relevait bien d'une vision d'une Europe "organique", dans laquelle tous les États-nations étaient capables de vivre ensemble, unis par la technique*»<sup>433</sup>. Afin d'améliorer la portée et le niveau de ces productions, l'Union internationale de radiodiffusion attend des participants un retour sur la qualité de l'émission, tant au niveau de la technique que de celui du contenu, et sur les éventuels problèmes rencontrés. Le point de vue de la presse et des auditeurs est aussi pris en compte. L'UIR compile le tout dans un rapport qu'elle communique ensuite à ses adhérents afin de mettre en commun leurs expériences<sup>434</sup>.

Une autre série d'émissions est organisée parallèlement : les «*Concerts internationaux*». Ces derniers permettent à chaque adhérent d'offrir ses meilleurs programmes musicaux (festivals, opéras, concerts symphoniques, etc.) aux autres membres qui les reprennent selon leur bon vouloir. Le nombre de ces échanges annuels passe de 123 en 1932 à 881 en 1936<sup>435</sup>.

À partir de 1936, l'horizon s'élargit avec l'organisation de «*Concerts mondiaux*» fournis par des nations extra-européennes (d'abord les États-Unis, puis l'Argentine, les Indes néerlandaises, l'Australie, etc.). Ce programme d'une trentaine de minutes donne à entendre des œuvres musicales représentatives du pays qui le produit. De manière générale, il est difficile de savoir si ce type d'émissions soutenu par l'UIR a véritablement fait naître une impression de communion auprès des auditeurs par la simultanéité de la diffusion et une prise de conscience d'un patrimoine commun ou si, au contraire, la mise en avant successive de répertoires musicaux à caractère national a plutôt induit une forme de concurrence culturelle, largement fondée sur des stéréotypes. Il est aussi possible que ces productions aient engendré en même temps ces deux sentiments opposés.

<sup>431</sup> LABORIE Léonard, LOMMERS Suzanne, «Les concerts européens à la radio dans l'entre-deux-guerres...», p. 120.

<sup>432</sup> LABORIE Léonard, LOMMERS Suzanne, «Les concerts européens à la radio dans l'entre-deux-guerres...», p. 117.

<sup>433</sup> LABORIE Léonard, LOMMERS Suzanne, «Les concerts européens à la radio dans l'entre-deux-guerres...», p. 120 et p. 116.

<sup>434</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international»..., p. 79.

<sup>435</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international»..., p. 80.

À côté des émissions dédiées à une nation en particulier, l'Union internationale de radiodiffusion met sur pied quelques réalisations musicales collectives à caractère unique. La première est proposée pour le jour de Noël 1934 et est composée principalement par la mise en commun de disques, dont certains sont réalisés spécialement pour l'occasion. «La jeunesse chante par delà les frontières» est une autre manifestation de grande envergure organisée par l'Union internationale de radiodiffusion durant les années 1930. Présenté le 27 octobre 1935, ce programme réunit des chœurs d'enfants et de jeunes gens de trente et un pays européens (dont la Suisse) et d'outre-mer. À la poursuite d'un idéal de renforcement de la compréhension entre les peuples grâce au médium radiophonique s'ajoutent, dans la mise en place de ces programmes, des considérations économiques et institutionnelles<sup>436</sup>. En effet, ces productions permettent, d'une part, une meilleure exploitation de contenus coûteux et des lignes internationales et, d'autre part, représentent un bon moyen de faire connaître et de construire la réputation de l'UIR et des services de radiodiffusion participants, qui sont encore de jeunes organismes. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale mettra un terme aux retransmissions internationales organisées par l'UIR.

Ces émissions internationales sont essentiellement musicales: «*La musique est pour le broadcaster le seul langage international.*»<sup>437</sup> Cette dernière représente aussi l'avantage, ou plutôt donne l'apparence, de contourner toute propagande politique. Quelques programmes parlés sont tout de même relayés au niveau international. Ils concernent principalement les grandes manifestations sportives (matches de tennis pour la Coupe Davis, de football, de hockey sur glace, reportages de cricket, etc.) et ce que l'UIR appelle les «relais de solennités», tels les funérailles du roi Albert 1<sup>er</sup> et de la reine Astrid de Belgique, l'abdication du roi Édouard VIII ou le couronnement du roi George VI<sup>438</sup>. S'agissant de la retransmission d'événements sportifs, l'investissement consenti par l'Allemagne lors des Jeux olympiques d'hiver à Garmisch et d'été à Berlin en 1936 est particulièrement important, comme le montrent les chiffres suivants: édification de plusieurs émetteurs à ondes courtes, mise en place de dix-sept centres d'émission, de trois cent vingt microphones pour cent quarante présentateurs provenant de soixante-dix pays<sup>439</sup>. Au total, la radiodiffusion nazie réalise trois mille rapports en vingt-huit langues. Trente émissions sont diffusées simultanément sur plusieurs continents. Pour ce qui concerne les relais de solennités, l'envergure de la cérémonie du couronnement de George VI, le 12 mai 1937, est tout

<sup>436</sup> LABORIE Léonard, LOMMERS Suzanne, «Les concerts européens à la radio dans l'entre-deux-guerres...», p. 119.

<sup>437</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion: instrument de rapprochement international»..., p. 81.

<sup>438</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion: instrument de rapprochement international»..., p. 84.

<sup>439</sup> SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion...*, p. 24. Sur la retransmission des Jeux olympiques de 1936, voir PIEPER Frauke, *Der deutsche Auslandsrundfunk. Historische Entwicklung, verfassungsrechtliche Stellung, Funktionsbereich, Organisation und Finanzierung*, Munich: C. H. Beck, 2000, p. 19-20.

à fait considérable. Six cents à sept cents stations la retransmettent<sup>440</sup>. Grâce au médium radiophonique, des événements d'envergure internationale peuvent être suivis en même temps dans le monde entier.

Parmi ses nombreuses tâches, l'Union internationale de radiodiffusion, par l'intermédiaire de sa Commission juridique, se penche également, peu après sa fondation, sur la question de la propagande radiophonique, dont on craint qu'elle attise les tensions internationales. À partir de juillet 1925, l'UIR exhorte ses membres à éviter de provoquer d'autres pays par de la propagande radiodiffusée à l'étranger. Cette demande n'ayant pas porté ses fruits, elle adopte une résolution formelle l'année suivante enjoignant les services de radiodiffusion de prendre le plus de précautions possible pour éviter tout dérapage, et favoriser ainsi de bons rapports internationaux, un prérequis au développement de la radiophonie dans le monde. Dans cette résolution, l'UIR forme également le vœu que les administrations usent de toutes les ressources à leur disposition, lors de l'octroi de concessions aux services de radiodiffusion, amateurs compris, pour que ces derniers agissent en faveur de la coopération internationale<sup>441</sup>. L'Union internationale de radiodiffusion n'a cependant pas les moyens de contraindre les divers gouvernements à appliquer ce texte, déjà violé en 1931, à l'occasion d'un conflit qui ressurgit entre l'Allemagne et la Pologne au sujet de la Haute-Silésie. Un arrangement spécial est finalement obtenu sous l'égide de l'UIR. Cette dernière incite alors ses membres, dans une résolution formulée en octobre 1931, à conclure ce type d'accord engageant plus directement les autorités gouvernementales concernées. Plusieurs conventions sont ainsi signées, durant les années 1930, entre l'Allemagne et la Pologne, l'Autriche et la Tchécoslovaquie et entre plusieurs pays d'Amérique latine (l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay) à la suite de tensions<sup>442</sup>.

Le contenu des émissions peut être source de problèmes politiques et diplomatiques, ce qui amène la Société des Nations à s'y intéresser malgré tout. Ce sujet est notamment abordé à l'occasion de la Conférence sur le désarmement en 1931 lorsqu'il est question de détente morale. Bien que le Pacte de la SDN ne prévoit pas spécifiquement de mesures concernant la coopération intellectuelle, le Conseil et l'Assemblée de la SDN, suivant une proposition de la France, se déclarent favorables à la mise en place d'un organe encourageant les échanges entre les peuples et ainsi, on l'espère, la paix. Il s'agit de l'Organisation de coopération intellectuelle (OCI), ancêtre

<sup>440</sup> Les pays suivants sont concernés : l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, le Danemark, l'Égypte, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, les Indes britanniques, les Indes néerlandaises, l'Irlande, le Japon, la Lettonie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, les Philippines, la Pologne, Porto Rico, le Portugal, le Sri Lanka, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, l'Union sud-africaine, l'Uruguay, la Yougoslavie et les Colonies britanniques, selon Union internationale de radiodiffusion, « La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international »..., p. 84.

<sup>441</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 28-29.

<sup>442</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 43.

de l'UNESCO, reconnue formellement, mais seulement en septembre 1931, comme un organe technique de la Société des Nations<sup>443</sup>. Un instrument important de son action est l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI). Dans le domaine radiophonique, ce dernier conduit plusieurs études durant les années 1930, avec l'aide des services de radiodiffusion nationaux et de l'Union internationale de radiodiffusion, portant sur le potentiel éducatif de ce moyen de diffusion et sur la possibilité de mettre en œuvre des échanges internationaux de programmes favorables à un rapprochement entre les peuples<sup>444</sup>. Dans une résolution du 24 septembre 1931, la Société des Nations prie l'IICI de faire en sorte que la recherche qu'il mène alors sur le volet éducatif de la radiodiffusion s'étende également à «*toutes les questions internationales que soulève l'emploi de la radiodiffusion au point de vue des bons rapports entre nations*»<sup>445</sup>. Après avoir consulté des experts de la radiodiffusion de divers pays, dont des membres du Conseil de l'UIR, deux types de mesures sont retenues pour mettre ce moyen de communication au service de la paix :

«*1° Mesures préventives et répressives visant à éliminer des émissions radiophoniques ce qui pouvait être préjudiciable à la bonne entente internationale; 2° Mesures positives, destinées à promouvoir l'esprit de compréhension et de coopération internationale.*»<sup>446</sup>

C'est cette première réflexion qui sert de base de discussion, en septembre 1936, à la Conférence intergouvernementale en vue de l'adoption d'une convention concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix. À l'issue de cette Conférence, le 23 septembre 1936, une Convention internationale est signée par la plupart des pays membres de la Société des Nations. Toutefois, au moment de son entrée en vigueur, le 2 avril 1938, seuls dix États y adhèrent définitivement, un reflet de la paralysie que connaît alors la SDN<sup>447</sup>. Dans son Message à l'Assemblée fédérale du 11 octobre 1938, le Gouvernement helvétique déclare qu'il ne voit aucune raison de ratifier rapidement ce texte, puisque la Confédération remplit de toute manière les conditions voulues :

«*La Convention internationale dont nous venons d'examiner brièvement l'économie ne contient, à vrai dire, aucun engagement qui n'ait déjà été assumé tout naturellement par la Suisse. Ce qu'elle interdit, nous nous le sommes interdit de nous-mêmes sans attendre*

<sup>443</sup> RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée...*, p. 7. Le Suisse à l'origine de la Nouvelle Société Helvétique, Gonzague de Reynold, est un des premiers membres de la Commission internationale de coopération intellectuelle, selon PERNET Corinne A., «Les échanges d'informations entre intellectuels: la conférence comme outil de coopération intellectuelle à la Société des Nations», in CLAVIEN Alain, VALLOTTON François (dir.), «*Devant le verre d'eau*». *Regards croisés sur la conférence comme vecteur de la vie intellectuelle (1880-1950)*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2007, p. 94.

<sup>444</sup> RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée...*, p. 305.

<sup>445</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 42.

<sup>446</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 43.

<sup>447</sup> Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Brésil, du Danemark, de la France, de l'Inde, du Luxembourg, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni. Voir RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée...*, p. 306.

*la conclusion d'un accord international. La Suisse ne troublera jamais, par ses postes d'émission, la bonne entente internationale.*»<sup>448</sup>

Il est vrai que, dans la première concession fédérale octroyée à la SSR en 1931, l'article 9 précisait déjà :

*«Le service de radiodiffusion doit, tout en tenant compte des intérêts nationaux, poursuivre des buts idéaux. Il doit s'effectuer dans un esprit d'impartialité. Il évitera tout ce qui pourrait porter atteinte aux bonnes mœurs et troubler la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics à l'intérieur et les bonnes relations avec les autres pays.»*<sup>449</sup>

En réalité, cette tergiversation s'explique surtout par le désengagement dont la Confédération fait preuve à l'égard de la SDN à l'approche du déclenchement du second conflit mondial. Mais en tant que pays hôte de la Société des Nations, la Suisse ne peut tout de même tarder plus longtemps et le Conseil fédéral finit par ratifier cette Convention le 30 décembre 1938.

Outre cette Convention, la SDN poursuit ses démarches dans le domaine de la radiodiffusion. Celles-ci se résument avant tout à commander des études auprès de l'Organisation de coopération intellectuelle. En 1936, l'Assemblée de la Société des Nations se tourne de nouveau vers l'OCI afin que cette dernière mène une recherche sur le «*développement de l'esprit de collaboration internationale par des échanges mutuels de renseignements sur les civilisations et les cultures nationales*»<sup>450</sup>. Dans cette perspective, la radio est un des moyens modernes de diffusion qui l'intéressent. L'Union internationale de radiodiffusion fournit, en 1937, à l'OCI un rapport détaillé sur les démarches entreprises par ses membres en matière de « *rapprochement des peuples*»<sup>451</sup>. À partir de la fin de l'année, le directeur de l'UIR prendra régulièrement part aux séances de l'OCI<sup>452</sup>. Grâce aux efforts de l'Union internationale de radiodiffusion, la radio est progressivement considérée comme un élément incontournable en matière de coopération intellectuelle.

#### 4.2.2. La SSR, une bonne élève ?

La radiodiffusion suisse souhaite faire figure de bonne élève comme l'attestent les réponses qu'elle fournit à l'enquête menée par l'UIR en 1937 suivant les vœux de l'OCI. À cette occasion, la SSR s'affiche, en raison du caractère pluriculturel et

<sup>448</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la Convention internationale concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix, conclue, à Genève, le 23 septembre 1936 (du 11 octobre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 41, 12 octobre 1938, p. 534.

<sup>449</sup> ZAR, Concession pour l'usage des stations de radiodiffusion de l'administration suisse des Télégraphes et des Téléphones, 26 février 1931, p. 4.

<sup>450</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 39.

<sup>451</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international»... Il s'agit d'un numéro spécial consacré aux activités de la radiodiffusion en matière de rapprochement des peuples.

<sup>452</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 40.



plurilingue du pays qu'elle représente, comme un outil tout désigné pour favoriser l'entente internationale :

*«Le caractère même de la Suisse, dont la population, composée de trois des principaux groupes ethniques de l'Europe (germanique, français et italien), est unie par le même idéal de liberté et de respect mutuel, se reflète naturellement dans les émissions trilingues du pays. Dès la création de la radiodiffusion suisse, ses programmes ont été imprégnés de cet idéal, et ils ont favorisé sa propagation à travers tous les peuples qui écoutent les émissions des trois émetteurs nationaux suisses.»*<sup>453</sup>

L'engagement de la SSR au sein de l'UIR, tant par l'investissement de certains de ses collaborateurs éminents que par sa participation active aux divers projets, l'amène à se faire une place dans le paysage médiatique international. Il faut dire aussi que l'Union internationale de radiodiffusion lui offre une tribune pour présenter la Confédération sous son meilleur jour. Lors de la séance plénière des directeurs du 6 octobre 1939, Alfred W. Glogg souligne l'importance en termes de propagande culturelle des émissions internationales réalisées sous l'égide de l'UIR<sup>454</sup>. Au-delà des enjeux politiques et diplomatiques, une raison tout à fait pragmatique pousse également la SSR à rechercher les collaborations internationales : un budget limité par un bassin de population restreint qui l'empêche de développer sa programmation autant qu'elle le souhaiterait.

Jusqu'à l'exercice 1938-1939, le nombre d'heures de programmes étrangers relayés sur les ondes suisses est en constante augmentation – il double presque entre 1932-1933 et 1937-1938 – à l'exception de l'exercice 1933-1934 dont le recul est dû à la baisse du nombre d'émissions allemandes retransmises, certainement en raison des bouleversements entraînés par la prise de pouvoir de Hitler (voir annexe 4). Dès l'exercice 1934-1935, l'Italie est le pays dont la SSR retransmet le plus d'heures d'émissions, sauf en 1936-1937 sans doute également pour des raisons géopolitiques. Viennent ensuite l'Autriche, puis l'Allemagne et la France et, de façon nettement moindre, la Grande-Bretagne. Hormis des raisons linguistiques évidentes, ce classement s'explique par le manque de moyens financiers du studio de Lugano qui le pousse à compléter sa grille de programmes avec des émissions italiennes, un phénomène encouragé par la complaisance du Gouvernement suisse envers le régime de Mussolini<sup>455</sup>.

Jusqu'en 1938-1939, la SSR relaie clairement plus de programmes étrangers qu'elle n'arrive à faire diffuser ses productions par des stations étrangères (voir annexe 4). Les pays les plus enclins à retransmettre des émissions suisses sont l'Allemagne et les États-Unis, suivis par la France, l'Autriche et l'Italie. On

<sup>453</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international»..., p. 15.

<sup>454</sup> ZAR, SSR 2175, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 6 octobre 1939, p. 8.

<sup>455</sup> CERUTTI Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988.

constate, si on observe le cas de l'Italie, que la réciprocité n'est pas toujours de mise. Alors que la station de Monte Ceneri recourt régulièrement aux programmes et aux artistes italiens, aucun accord n'a pu être mené à bien avec ce pays afin d'assurer une correspondance<sup>456</sup>. Grâce à Max Jordan, représentant de la National Broadcasting Corporation en Europe, avec qui les responsables de la SSR sont régulièrement en contact, un échange régulier de programmes est organisé avec l'Amérique à partir de 1932<sup>457</sup>. Les studios suisses relaient volontiers des émissions de l'étranger car, outre le fait de représenter un gage de bonne volonté envers les autres nations, ces retransmissions offrent au public suisse des programmes de qualité et une certaine diversité à faible coût<sup>458</sup>. Le fait que les émissions suisses relayées par l'étranger soient moins nombreuses s'explique, d'une part, parce que les studios régionaux ont beaucoup moins de programmes à mettre à disposition que les grandes sociétés de radiodiffusion étrangères et, d'autre part, en raison du protectionnisme qu'appliquent de plus en plus d'États dans ce domaine à l'approche de la Seconde Guerre mondiale.

La plupart des programmes des autres pays relayés par la Société suisse de radiodiffusion sont des productions musicales afin d'éviter de se placer en porte-à-faux avec le principe de neutralité, alors que la proportion entre les émissions musicales et les émissions parlées est beaucoup plus équilibrée au niveau des programmes helvétiques repris par les stations étrangères entre 1932-1933 et 1937-1938<sup>459</sup> (voir annexe 4). À l'inverse même, l'image d'une Suisse neutre semble, en effet, avoir favorisé la retransmission d'émissions parlées à l'étranger.

Suivant les recommandations formulées par l'Union internationale de radiodiffusion, la SSR souhaite mettre en place des échanges internationaux d'artistes :

*«La participation d'hôtes du dehors donnerait à nos programmes un attrait nouveau, et de nombreux artistes suisses trouveraient là une occasion unique de se faire entendre à l'étranger et d'y faire connaître les œuvres de nos compositeurs et de nos écrivains.»<sup>460</sup>*

Avant la création de Pro Helvetia, la Société suisse de radiodiffusion s'investit donc déjà dans la promotion des artistes helvétiques à l'étranger. Il est même question de les soutenir financièrement, si leur rétribution n'est pas assez élevée pour couvrir leurs frais de voyage et de séjour<sup>461</sup>.

<sup>456</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. 28-29.

<sup>457</sup> ZAR, SSR 154, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 4 mars 1932, p. 3.

<sup>458</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 8.

<sup>459</sup> Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international»..., p. 43.

<sup>460</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 10.

<sup>461</sup> ZAR, SSR 1422, A. W. Glogg, Rapport sur l'échange des artistes entre divers pays, 13 mai 1937, Annexe au document ZAR, SSR 1425, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 7 mai 1937, p. 5.

La SSR cherche à perpétuer, auprès des radiodiffuseurs étrangers et de l'Union internationale de radiodiffusion, l'image d'un membre toujours ouvert à la collaboration et à l'échange. Cette façade très lisse dissimule de fortes divergences sur la place à donner aux programmes et aux artistes étrangers. Dès les premiers pas de la SSR, plusieurs voix se sont élevées pour s'inquiéter du temps d'antenne accordé aux œuvres étrangères et de la présence d'artistes d'autres nationalités sur les ondes helvétiques. Déjà, en 1932, Bert Herzog, alors à la tête des programmes du studio de Zurich, exige davantage de Suisses dans les programmes de la SSR<sup>462</sup>. Ce point de vue va gagner du terrain, en réaction à l'attitude de plus en plus protectionniste dans ce domaine de la plupart des pays. Cette question se posant avec davantage d'acuité, Alfred W. Glogg rédige, le 13 mai 1937, un rapport sur l'échange des artistes et s'engage en faveur d'une sorte de *clearing* :

*« On doit constater, avec regret, que la plupart des pays d'Europe étendent au domaine des arts le système d'autarcie appliqué à l'économie nationale. [...] Mais, chez nous également se manifeste aujourd'hui une certaine tendance à créer un "office central de compensation" pour les échanges intellectuels ; l'artiste serait ainsi considéré à l'égal d'une marchandise ou de tout autre objet de troc. Si regrettables que soient les méthodes consistant à dresser des barrières douanières artificielles et à édicter des interdictions pour réglementer l'importation et l'exportation d'artistes, notre pays ne peut se payer le luxe de former une île qui, d'une part, serait submergée par le flot étranger alors que, d'autre part, elle ne pourrait mettre en valeur sa propre production artistique. Il courrait ainsi le danger d'être livré à l'influence intellectuelle des autres pays alors que toute vie et tout effort artistique vraiment national seraient étouffés. [...] Nous sommes d'ailleurs tous persuadés que nous ne pouvons faire preuve d'un nationalisme intransigeant dans le domaine de l'art. Cependant, si opposés que nous soyons à un système qui va à l'encontre de toutes nos conceptions sur la mission de l'art, nous sommes malheureusement forcés, par l'attitude des autres pays, de recourir à ce moyen de fortune, avant tout pour donner à nos artistes la possibilité de se faire entendre à l'étranger, de se faire connaître et de tirer profit de ce contact avec un autre public. Grâce à cet échange, nous pouvons également veiller à ce que les studios étrangers n'engagent que des artistes suisses qui soient les dignes représentants de l'art suisse et qui fassent honneur à notre pays. »*<sup>463</sup>

C'est donc, semble-t-il, à contrecœur que la SSR se résout à pratiquer le système de compensation dans ce domaine. Toutefois, le directeur général y voit un avantage majeur : un contrôle accru des artistes helvétiques se produisant sur les ondes étrangères et, de manière plus générale, du type de culture qu'il est souhaitable d'exporter, ainsi que de la façon de représenter le pays à l'extérieur.

Derrière cette entente internationale d'apparence naturelle et cordiale se cache donc, en réalité, un durcissement des rapports de force. Les différentes mesures prises

<sup>462</sup> SCHERRER Adrian, « L'essor envers et contre tout, 1931-1937 »..., p. 86.

<sup>463</sup> ZAR, SSR 1422, A. W. Glogg, Rapport sur l'échange des artistes entre divers pays, 13 mai 1937, Annexe au document ZAR, SSR 1425, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 7 mai 1937, p. 1-4.

pour favoriser un usage pacifique de la radio ne suffisent pas à enrayer la croissance des tensions internationales :

*« Par un de ces contrastes singuliers que nous réservent fréquemment les temps modernes, c'est au moment, précisément, où l'on fondait le plus d'espoir sur l'emploi de la TSF pour l'entente internationale que les États se sont enfermés, plus que jamais, dans un nationalisme étroit et une autarchie meurtrière. Cette politique a malheureusement faussé la mission qui aurait dû logiquement incomber à la radiodiffusion : au lieu de la mettre au service du rapprochement entre les peuples, elle n'a fait, au contraire, qu'inciter certains États à s'en servir comme d'une véritable arme offensive sur le terrain politique. »<sup>464</sup>*

Selon Claude Schubiger, l'échec de la Convention internationale de 1936 concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix s'explique par son manque de précision – qu'est-ce une « *émission susceptible de nuire à la bonne entente internationale* » ? – et par l'absence de mesures contraignantes<sup>465</sup>. Par ailleurs, les premiers concernés n'ont tout simplement pas ratifié cette Convention : l'Italie, l'Allemagne, le Japon, l'URSS et les États-Unis.

Contrairement aux démocraties libérales qui en prendront conscience un peu plus tardivement, les États totalitaires réalisent rapidement l'usage intéressé qu'ils peuvent faire de la radio. Dans cette perspective, ils prennent en main les sociétés de radiodiffusion et encouragent leur développement, notamment dans le domaine des émissions pour l'étranger. À mesure que les radios internationales deviennent progressivement de véritables instruments de communication politique, le nombre de langues employées augmente<sup>466</sup>. Déjà en 1935, l'Italie fasciste propose des émissions en dix idiomes : d'une part, l'arabe, le grec, l'albanais, le bulgare, le croate et le roumain, couvrant ainsi ce que Mussolini considère comme l'aire d'influence italienne et, d'autre part, le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol pour persuader les opinions publiques du bien-fondé du fascisme<sup>467</sup>. En 1938, ce sont des émissions en dix-huit langues qui sont diffusées par les services extérieurs de la radiodiffusion italienne. La même année, la radio internationale allemande émet 24 heures sur 24 à destination de toutes les régions du monde<sup>468</sup>. À la veille du déclenchement du conflit mondial, elle transmet des programmes en trente langues étrangères. La volonté hégémonique de l'Allemagne hitlérienne transparait dans ses émissions pour l'étranger<sup>469</sup>. Relativement isolé sur le plan international depuis l'invasion de la Mandchourie, le Japon adresse ses premières émissions étrangères, diffusées à partir de 1935, aux États-Unis et au Canada, puis il élargit son auditoire

<sup>464</sup> SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion...*, p. 30.

<sup>465</sup> SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion...*, p. 13.

<sup>466</sup> Sur l'extension des émissions en langues étrangères, voir BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 46 et suivantes.

<sup>467</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 47.

<sup>468</sup> BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945...*, p. 74.

<sup>469</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 47.

avec des émissions en chinois, en anglais et en français pour le Sud-Est asiatique. À partir de 1937, Radio-Tokyo ajoute à sa panoplie des émissions en espagnol à destination de l'Amérique latine et propose également des programmes pour le Moyen-Orient. On le voit, le choix des pays destinataires dévoile les visées du pays émetteur<sup>470</sup>. La radio internationale soviétique est, quant à elle, conçue, dès son lancement en 1929, comme un outil utile pour chercher à exporter la révolution<sup>471</sup>. Radio Moscou semble s'être très tôt illustrée par la variété des langues dans laquelle les émissions sont proposées. En 1933, elle diffuse déjà des programmes réguliers dans huit idiomes (anglais, allemand, français, tchèque, hongrois, italien, espagnol et suédois), auxquels s'ajoutent des émissions occasionnelles dans d'autres langues (chinois, coréen, finnois, portugais, turc, etc.)<sup>472</sup>.

Les démocraties libérales, quant à elles, tardent à répliquer. Il est vrai, qu'en dehors de la BBC, les stations de radio ont un statut privé dans la plupart de ces pays. La Grande-Bretagne, la France et les États-Unis ripostent seulement à partir de 1938 et de manière nettement plus mesurée que les radiodiffuseurs des régimes totalitaires<sup>473</sup>. Quelques mois après avoir introduit ses premières émissions en langue étrangère (en arabe)<sup>474</sup>, la BBC diffuse, à partir de mars 1938, presque à contrecœur, des programmes en espagnol et en portugais pour l'Amérique latine. En effet, certains de ses responsables craignent que la radio britannique soit assimilée aux stations de propagande allemande ou italienne<sup>475</sup>. Au début de la Seconde Guerre mondiale, le service radiophonique extérieur britannique propose tout de même ses émissions dans dix langues<sup>476</sup>. Malgré l'ambition affichée par sa nouvelle appellation – le Poste colonial devient Paris-Mondial en mars 1938 – et la construction en décembre 1938 d'un nouvel émetteur à Allouis, la voix de la France peine encore à se faire entendre à l'étranger pour des raisons techniques<sup>477</sup>. En avril 1938, une Commission interministérielle de radiodiffusion coloniale est mise sur pied par le Gouvernement français qui souhaite développer les programmes vers l'extérieur pour répondre à la propagande étrangère<sup>478</sup>. Les États-Unis, encore relativement éloignés des préoccupations européennes, poursuivent leur objectif premier en matière d'ondes courtes : resserrer

<sup>470</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 46.

<sup>471</sup> MIKKONEN Simo, «To control the world's information flows – Soviet Cold War broadcasting»...; VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 26.

<sup>472</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 26.

<sup>473</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 49.

<sup>474</sup> L'introduction d'émissions en arabe a pour but de répondre à la propagande italienne réalisée dès 1934 dans cet idiome notamment à destination de l'Afrique et du Moyen-Orient à la suite des sanctions imposées après l'occupation de l'Éthiopie, selon BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 38; BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 21 et p. 25; WOOD James, *History of International Broadcasting...*, p. 39. L'Italie est le premier pays qui propose des émissions en langue arabe, selon WOOD James, *History of International Broadcasting...*, p. 38.

<sup>475</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 2, p. 368-371.

<sup>476</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 28.

<sup>477</sup> BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde. Du Poste colonial à RFI*, Paris : Hachette, 1992, p. 41 et suivantes.

<sup>478</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 49.

les liens avec l'Amérique latine. Plusieurs propositions visant à créer une station de radiodiffusion internationale gouvernementale émergent, mais elles ne débouchent sur rien et le secteur reste entre des mains privées. Il faudra attendre l'entrée en guerre des États-Unis pour qu'une véritable radio internationale représentant le pays soit lancée et pour que la zone de propagande radiophonique américaine soit élargie. Le début des hostilités va partout renforcer l'emprise étatique sur les services de radiodiffusion et l'assujettissement du média aux intérêts nationaux, déclenchant parallèlement au conflit armé, ce que l'on a appelé «la guerre des ondes», un phénomène qui s'accompagnera d'une «véritable course à la puissance radiophonique»<sup>479</sup>.

---

<sup>479</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 46.

## CONCLUSION

### LA SSR, UN ÉLÉMENT MOTEUR D'UNE DIPLOMATIE CULTURELLE NAISSANTE

**R**eprenons les trois hypothèses de départ développées dans l'introduction : le rôle joué par les émissions destinées à l'étranger en matière de politique extérieure, la place occupée par la SSR parmi les acteurs concernés par le rayonnement de la Confédération et l'implication de la radio suisse dans l'émergence d'un internationalisme radiophonique.

La mise en place de programmes réguliers pour les expatriés est activement soutenue par le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique. Comme nous l'avons vu, des personnalités sensibles aux besoins de la diaspora et proches de ces milieux sont à l'origine de ces émissions. Outre l'influence exercée par l'évolution du paysage médiatique international, le développement de ces productions ne s'expliquerait pas sans l'écho favorable que la question de la Cinquième Suisse rencontre auprès de la direction de la SSR. À la tête du service public audiovisuel se trouvent à ce moment-là des personnalités qui ont eu une expérience de l'étranger et qui se sentent concernées, de manière plus générale, par ce que l'on pourrait appeler les affaires du monde.

Les émissions dites « pour les Suisses à l'étranger » ne sont pas aussi restrictives que leur appellation le suggère en termes de public visé. Les artisans de ces programmes entrevoient, dès le départ, les potentialités qu'ils représentent en matière de politique extérieure. Ils permettent non seulement de raffermir les liens avec la Cinquième Suisse, mais aussi d'exposer une image positive du pays à l'étranger et de faire valoir sa culture. À côté des retransmissions internationales et des échanges de programmes déjà existants, les émissions pour les Suisses à l'étranger se révèlent

un outil supplémentaire à disposition de la radio suisse pour exercer une forme de rayonnement culturel hors des frontières nationales. La technologie des ondes courtes offre, quant à elle, de nouvelles perspectives en permettant de cibler spécifiquement un public international et d'atteindre des contrées plus lointaines.

Face à un durcissement des rapports au niveau international, le service public audiovisuel a été, dans une certaine mesure, précurseur en plaçant le rayonnement culturel du pays au cœur de ses préoccupations. Ce constat appuie les propos de Fouad Benhalla, qui qualifie la Suisse de pays menant «*une politique radiophonique active qui dépasse [son] ambition politique*»<sup>480</sup> ou, du moins, pourrait-on dire qui la devance ou la préfigure. En effet, devant une politique encore attentiste menée par le Conseil fédéral en matière de promotion culturelle, la SSR remplit une fonction qui est, dans la plupart des pays, à la charge des gouvernements et met en œuvre, avec ses émissions pour les Suisses à l'étranger, une forme précoce de diplomatie culturelle. En cela, la SSR suit le sillon tracé par d'autres organes privés, également engagés sur ce terrain : le Secrétariat des Suisses à l'étranger, l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale. Ce sont finalement les acteurs non gouvernementaux de la diplomatie culturelle qui pousseront le Conseil fédéral à développer une politique culturelle à l'approche de la Seconde Guerre mondiale : la défense nationale spirituelle.

Bénéficiant de l'investissement de la Confédération en matière d'internationalisme gouvernemental, la SSR s'est rapidement constitué un solide réseau et est devenue une véritable actrice impliquée dans les relations internationales. Elle est notamment très bien représentée dans les organismes qui réfléchissent à l'usage pacifique du médium radiophonique. Pourtant, les tentatives de rapprochement entre les nations durant l'entre-deux-guerres n'empêcheront pas le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale qui va faire voler en éclats cet idéal.

---

<sup>480</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 186.



**DEUXIÈME PARTIE :**  
**LA SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION,**  
**FER DE LANCE DE LA DÉFENSE NATIONALE**  
**SPIRITUELLE (1938-1943)**



## EN PRÉAMBULE

La Seconde Guerre mondiale est précédée, puis accompagnée par une propagande acharnée qui passe notamment par les ondes. L'utilisation de la radio comme d'une arme a anticipé le déclenchement du conflit, traduisant l'amplification des tensions internationales, mais la guerre des ondes atteint véritablement son apogée entre 1939 et 1945. La métaphore guerrière est partout présente, comme chez Claude Schubiger qui met le doigt sur l'aspect percutant de ce média lorsqu'il écrit en 1941 :

*«L'aviation de bombardement n'est pas seule à prendre pour cibles "ceux de l'arrière". La radio, elle aussi, les bombarde de jour et de nuit, utilisant à la place d'explosifs et de tracts, des informations, des communiqués et, d'une manière générale, une quantité de matière sonore et parlante, parlante surtout. L'objectif de ces bombardements cent pour cent parlants ? Ils n'ont d'autre but que de faire, en bonne et due forme, à l'arrière du front, et à grands renforts d'émissions dites de "propagande", le siège du moral... »<sup>481</sup>*

Non seulement les divers gouvernements s'impliquent davantage, mais ils contrôlent de plus en plus le développement des services de radiodiffusion dont le personnel grossit à vue d'œil et dont la quantité d'heures d'émission à destination de l'étranger croît également. Parallèlement, le nombre de concessionnaires radio continue d'augmenter dans tous les pays, même si la hausse est moins spectaculaire qu'entre 1931 et 1938 (voir annexe 1).

Lorsque la guerre éclate, environ vingt-cinq pays, la plupart européens, diffusent des programmes en langues étrangères<sup>482</sup>. Les hostilités ne vont faire qu'accroître l'expansion, déjà bien amorcée, de la radiodiffusion internationale. Par ailleurs, la

---

<sup>481</sup> SCHUBIGER Claude, *La Guerre des ondes*, Lausanne [etc.] : Payot, 1941, p. 139-140.

<sup>482</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 31.

guerre des ondes se répand peu à peu sur tous les continents, suivant la progression du conflit qui se mondialise. Rapidement, elle n'est plus l'apanage des nations européennes. À la fin du conflit, en 1945, cinquante-cinq pays proposeront des programmes sur ondes courtes<sup>483</sup>. La radiodiffusion internationale profite également des avancées technologiques qui favorisent son développement. À partir de 1943, les émetteurs à ondes courtes de 100 kW se multiplient, permettant une meilleure qualité de réception<sup>484</sup>. La rapidité de ces évolutions engendre un certain chaos dans l'éther. Alors que la situation est devenue acceptable pour les ondes moyennes et longues à la suite du plan de Lucerne (1933), les responsables de services de radiodiffusion attendent beaucoup de la Conférence internationale des radiocommunications organisée par l'UIT au Caire, du 1<sup>er</sup> février au 8 avril 1938, afin d'élaborer un plan international réglant l'utilisation des ondes courtes. Mais cette Conférence ne débouche finalement même pas sur l'organisation d'une rencontre, jugée prématurée<sup>485</sup>. La situation ne s'améliore bien sûr pas avec le début du conflit mondial, qui met un frein à toutes les tentatives d'harmonisation. Entre des bandes de fréquence surchargées et le brouillage systématique organisé par certains gouvernements, les services de radiodiffusion sont contraints d'augmenter la puissance de leurs émetteurs et de les multiplier : c'est la fuite en avant. Les États répondent alors à ce flot de paroles étrangères de différentes manières : par un accroissement de leur propre temps d'antenne, par le brouillage des émissions ennemies, par les interdictions d'écoute ou/et par l'usage de postes noirs<sup>486</sup>.

La Confédération ne prend pas directement part au conflit, mais, encerclée par les pays belligérants, elle doit faire face à un contexte de plus en plus tendu qui a des répercussions tant aux niveaux économique, social et culturel que politique et qui influence par conséquent aussi bien sa stratégie en matière de politique intérieure qu'extérieure<sup>487</sup>. Avant le déclenchement de la guerre, la diplomatie helvétique a pris ses distances avec la Société des Nations et réussi à imposer à ses membres, le 14 mai 1938, le retour à la neutralité intégrale, souhaité à partir du retrait de l'Italie en décembre 1937. Caractérisant dorénavant la politique extérieure du pays, la

<sup>483</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 26.

<sup>484</sup> WOOD James, *History of International Broadcasting...*, p. 2.

<sup>485</sup> Sur la Conférence du Caire, voir BRAILLARD Raymond, «L'avenir de la radiodiffusion sur ondes courtes et la Conférence du Caire», *Radiodiffusion: revue semestrielle des problèmes radiophoniques = a half-yearly review of broadcasting problems = Halbjahreszeitschrift für Rundfunkprobleme*, n° 5, Genève: UIR, novembre 1937, p. 13-20; BRAILLARD Raymond, «La radiodiffusion et la Conférence du Caire», *Radiodiffusion: revue semestrielle des problèmes radiophoniques = a half-yearly review of broadcasting problems = Halbjahreszeitschrift für Rundfunkprobleme*, n° 6, Genève: UIR, mai 1938, p. 3-10.

<sup>486</sup> Se présentant sous une fausse identité, ces radios clandestines ont pour objectif de tromper les auditeurs. Le nombre de ces stations augmente de manière significative durant le conflit mondial. L'ensemble des pays belligérants recourt à ce procédé. Sur les postes noirs, voir BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945...*, p. 219-222.

<sup>487</sup> Sur la situation de la Suisse aux niveaux national et international pendant la Seconde Guerre mondiale, voir JOST Hans Ulrich, «Menace et repliement (1914-1945)»..., p. 683-770; KREIS Georg, MÜLLER Bertrand (dir.), *Die Schweiz und der Zweite Weltkrieg = La Suisse et la Seconde Guerre mondiale*, Bâle: Schwabe Verlag, 1997; ZALA Sacha, «Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)»..., p. 490-539.

neutralité intégrale va toutefois subir des aménagements et dépendre largement des affinités du conseiller fédéral en charge du Département politique. Giuseppe Motta, responsable des Affaires étrangères depuis 1920, a déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de démontrer ses sympathies pour l'Italie de Mussolini, en faisant notamment de la Suisse, en décembre 1936, la première démocratie à reconnaître la souveraineté de cette nation sur l'Éthiopie. Sous la pression des milieux économiques notamment, Motta s'applique aussi à maintenir de bons rapports avec l'Allemagne nazie, en nommant par exemple Hans Frölicher ministre suisse à Berlin en 1938, en raison de ses «*excellentes relations dans les milieux actuellement au pouvoir*»<sup>488</sup>. On le comprend déjà : la politique étrangère de la Confédération s'adaptera tant bien que mal au nouvel ordre international imposé par la machine de guerre nazie. Pensons au discours à la nation tenu, le 25 juin 1940, par le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz, qui a succédé à Giuseppe Motta à la tête du Département politique le 23 janvier 1940. Cette relative bienveillance à l'égard des forces de l'Axe ne plaît bien sûr guère aux Alliés, mais ils composeront avec cette attitude jusqu'au tournant de la guerre en 1943, la Suisse restant tout de même un îlot démocratique au cœur de l'Europe. Quant aux relations diplomatiques avec l'URSS, elles sont toujours au point mort. Une méfiance tenace à l'égard de la gauche, et plus particulièrement du communisme, est partagée par une large frange de l'élite politique. Le Gouvernement suisse est plus à l'aise avec la victoire de Franco en Espagne en 1939 qu'avec celle du Front populaire en France en 1936.

Tolérer la politique extérieure nazie, notamment en reconnaissant très vite l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, ne signifie pas pour autant que la Confédération renonce à sa souveraineté. Craignant que le Reich ne réserve le même sort à la Suisse, cherchant à faire face aux propagandes de plus en plus virulentes des régimes totalitaires et à expliquer sa position à l'étranger, surtout en matière de neutralité, le conseiller fédéral catholique-conservateur en charge du Département de l'intérieur, Philipp Etter, donne corps, dans un Message adressé à l'Assemblée fédérale le 9 décembre 1938, à un concept qui fait écho à un sentiment ambiant : la défense nationale spirituelle<sup>489</sup>. Ce Message «*concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération*», élaboré avec l'aide de l'intellectuel conservateur Gonzague de Reynold<sup>490</sup>, souligne l'idée que la défense nationale ne se borne pas à la défense militaire du pays. Les diverses forces politiques doivent s'unir autour de la mise en place d'une politique culturelle fédérale ayant

<sup>488</sup> PERRENOUD Marc, «Hans Frölicher», DHS, version du 12 février 2014, url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14845.php>.

<sup>489</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1001-1043.

<sup>490</sup> G. de Reynold, *Mes mémoires*, Genève 1963, t. III, p. 665, cité par Jost Hans Ulrich, «Politique culturelle de la Confédération et valeurs nationales», in Jost Hans Ulrich *et al.*, *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme ? Images et identités suisses au xx<sup>e</sup> siècle*, Lausanne : Études et mémoires de la section d'histoire de l'Université de Lausanne, 1987, p. 24.

pour but de promouvoir des valeurs communes (fédéralisme, neutralité, démocratie), tant sur le plan intérieur qu'extérieur. La formulation de cette stratégie répond non seulement au contexte international immédiat, mais aussi à des logiques endogènes de plus longue durée. Ce projet est en gestation depuis le début des années 1930. La Nouvelle Société Helvétique notamment attendait, on l'a vu, davantage d'engagement de la part du gouvernement en matière de politique culturelle. Des parlementaires de plusieurs bords politiques avaient déjà sollicité à plusieurs reprises le Conseil fédéral dans ce sens<sup>491</sup>. À l'aide des outils à leur disposition, ils ont poussé l'exécutif à formaliser cette nécessité de resserrer les rangs derrière la défense de certains principes vis-à-vis des régimes totalitaires. Le Message du Gouvernement suisse est fortement imprégné des idées corporatistes : union sacrée au-delà des divergences idéologiques, goût du fédéralisme, attachement à la chrétienté, volonté de renouveler l'esprit patriotique et rejet du communisme<sup>492</sup>. Cette *Magna Charta* de la politique culturelle helvétique, « véritable mot d'ordre », embrasse des conceptions hétérogènes mais qui se rejoignent sur un point : défendre la spécificité suisse dans le but de sauvegarder l'indépendance du pays<sup>493</sup>. La vision de la culture qui se dégage du Message est très clairement avant tout politique.

Après avoir esquissé le contexte dans lequel évolue la radiodiffusion suisse de 1938 à 1943, l'objectif de cette deuxième partie est de montrer le rôle joué par la Société suisse de radiodiffusion (SSR) – qui devient le Service de la radiodiffusion suisse (SR) à partir du 2 septembre 1939 à la suite de la suspension de sa concession – dans la mise en œuvre de la défense nationale spirituelle sur le plan extérieur. La construction d'un émetteur national à ondes courtes à Schwarzenbourg, dans le canton de Berne, fait partie des mesures souhaitées dans le cadre de cette stratégie. Dans la foulée, le Service suisse d'ondes courtes (SOC) est organisé pour gérer spécifiquement la programmation de cet émetteur. Dirigé par Paul Borsinger, il est directement relié à l'Office central du SR. Sa centralisation est une façon pour la direction générale d'affirmer son emprise sur le volet international des activités radiophoniques, prenant ainsi le pas sur les studios régionaux. Très encadré par l'État, placé sous l'autorité de l'administration fédérale des Postes, Télégraphes et Téléphones, le SR se mue en porte-voix de la Confédération à l'étranger par le biais du Service suisse d'ondes courtes, incarnant ainsi le volet offensif de la défense nationale spirituelle. L'émetteur de Schwarzenbourg est alors un des rares moyens de propagande

<sup>491</sup> Ces interventions parlementaires sont mentionnées dans le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1002-1004.

<sup>492</sup> Sur le corporatisme en Suisse, voir le mémoire de MASPOLI Philippe, *Le Corporatisme et la droite en Suisse romande...*, et la thèse de WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland...*

<sup>493</sup> SCHERRER Adrian, « L'essor envers et contre tout, 1931-1937 »..., p. 86. Sur les diverses variantes politiques de la défense nationale spirituelle, voir MOOSER Josef, « Die "Geistige Landesverteidigung" in den 1930er Jahren. Profile und Kontexte eines vielschichtigen Phänomens der schweizerischen politischen Kultur in der Zwischenkriegszeit », *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, n° 4, Bâle : Schwabe Verlag, 1997, p. 685-708.

permettant de promouvoir la nation et ses valeurs hors des frontières nationales. Par ailleurs, proposer des émissions quotidiennes sur ondes courtes devient un impératif. Les communications sont de plus en plus difficiles, la circulation de l'information est restreinte, au moment même où les Suisses à l'étranger, durement frappés par le conflit, en ont le plus besoin.

Les acteurs culturels, politiques et économiques prennent plus largement conscience de l'importance de maintenir la réputation du pays sur la scène internationale. Avec le retour de la Confédération à la neutralité intégrale et au vu de son encerclement par des nations engagées dans le conflit, ils craignent l'isolement et se tournent notamment vers le SR, renforçant ainsi son rôle dans le rayonnement culturel de la Suisse. Dans ce contexte, la mission de promotion du pays à l'étranger va vite prendre le pas sur la tâche originelle de la programmation du SOC qui consistait avant tout à resserrer les liens avec la diaspora helvétique. Un nouvel acteur, Pro Helvetia, dont la création a également été précipitée par le Message du 9 décembre 1938, fait son apparition quasi simultanément à la mise en place du SOC. Cependant, le volet de ses activités concernant la propagande culturelle à l'étranger ne se développera véritablement qu'à partir du tournant de la guerre en 1943.

Malgré les difficultés engendrées par le conflit mondial et l'emprise croissante des régimes totalitaires de droite sur l'internationalisme radiophonique, le Service de la radiodiffusion suisse cherche à poursuivre ses activités internationales et à maintenir les échanges de programmes et d'artistes avec les pays étrangers. Ses initiatives lui permettent de faire connaître et de faire parler de la Confédération hors des frontières nationales.





## 5

### ENTRE GUERRE DES ONDES ET DÉFENSE NATIONALE SPIRITUELLE

*« Qu'il nous soit permis de rappeler ici les sacrifices énormes consentis par tous les États pour la défense de leurs biens matériels. Mais les événements montrent, avec plus de clarté que jamais, qu'il ne faut pas négliger la défense des valeurs intellectuelles et morales, qui ont, dans la vie des nations, une importance tout aussi considérable que les intérêts économiques et qui, de surcroît, apportent un enrichissement à l'humanité tout entière. On se repentirait amèrement, tôt ou tard, de s'être montré parcimonieux dans ce domaine. Le proche avenir sera déterminant pour la défense du patrimoine spirituel de notre pays. »<sup>494</sup>*

L'idée est largement répandue que la victoire se jouera non seulement sur le théâtre des opérations, mais également dans les cœurs. La radio, qui franchit aisément les frontières et bénéficie d'une large diffusion, est le vecteur tout désigné pour parler aux âmes. Le rôle de ce média, dont le rayonnement est devenu illimité grâce à la technique des ondes courtes, devient d'autant plus significatif que la circulation de l'information se fait désormais avec difficulté et que les communications internationales sont limitées. Le rapport annuel du SR pour 1942-1943 souligne que :

*« [...] les ondes courtes sont devenues le véhicule le plus important, parfois même unique, des échanges intellectuels entre les nations. Les sommes considérables que les grandes puissances consacrent aux émissions sur ondes courtes prouvent la valeur que les propagandistes les plus avisés attachent à ce moyen d'information. »<sup>495</sup>*

---

<sup>494</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 62.

<sup>495</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 20.

En raison de l'intérêt public que représentent les émissions radiophoniques, on assiste, à partir des années 1930, à une mainmise croissante des divers gouvernements sur les services de radiodiffusion. Toutefois, cette prise de contrôle se module de façon différenciée suivant les pays, en fonction principalement du degré d'autoritarisme du régime en place. Du côté de l'Allemagne nazie, la radiodiffusion devient, dès l'accession de Hitler au pouvoir en 1933, un service d'État placé sous l'autorité du ministre de la Propagande, Joseph Goebbels. Aurélie Luneau parle même de « nazification des médias » pour qualifier l'emprise de ce régime sur ce secteur<sup>496</sup>. La marge de manœuvre de la radiodiffusion italienne à l'égard de son gouvernement n'est, quant à elle, guère plus grande. Officiellement gérée par une société privée, la radio est en réalité le porte-voix de l'État fasciste<sup>497</sup>. Même la BBC, qui se targuait jusqu'alors de son indépendance à l'égard des pouvoirs politiques, voit, à partir de 1938, les Ministères de l'information et des affaires étrangères transmettre chaque semaine des directives politiques à ses différents services et intervenir de plus en plus dans sa politique de diffusion<sup>498</sup>. Néanmoins, la réalisation des émissions reste sous sa responsabilité. Malgré une gestion plutôt libérale des médias jusque-là, le Gouvernement américain, une fois entré en guerre, supervisera aussi l'information radiophonique<sup>499</sup>. De manière générale, les divers États exercent donc un contrôle de plus en plus étroit sur les radiodiffuseurs, contrôle d'autant plus resserré sur les émissions destinées à l'étranger que leur impact potentiel sur les relations internationales est important<sup>500</sup>. Les services de radiodiffusion sont mis partout, et à des degrés divers, au service de la défense nationale. La radio suisse n'échappe pas non plus à cette ascendance croissante des autorités politiques. Ses activités se trouveront encore plus encadrées par l'État que celles de la presse.

### 5.1. Un combat de titans dans l'éther international<sup>501</sup>

Durant la guerre, l'Allemagne nazie étend rapidement son emprise sur un grand nombre de stations radio dans les territoires occupés ou annexés. Le régime nazi

<sup>496</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres : les voix de la liberté (1940-1944)*, Paris : Perrin, 2005, p. 23.

<sup>497</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 42.

<sup>498</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 88 ; WOOD James, *History of International Broadcasting...*, chapitre 9 (British censorship and propaganda, 1939-1945).

<sup>499</sup> LOYER Emmanuelle, « La "Voix de l'Amérique" : un outil de la propagande radiophonique américaine aux mains d'intellectuels français », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 76, Paris, 2002, p. 79.

<sup>500</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 70-71.

<sup>501</sup> Sur le service de radiodiffusion internationale allemand pendant la Seconde Guerre mondiale, voir notamment BOELCKE Willi A., *Die Macht des Radios. Weltpolitik und Auslandsrundfunk 1924-1976*, Frankfurt am Main : Ullstein, 1977 ; PIEPER Frauke, *Der deutsche Auslandsrundfunk...* Sur le service de radiodiffusion internationale britannique pendant la Seconde Guerre mondiale, voir principalement BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3 ; LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...* ; MANSELL Gerard, *Let truth be told...* Sur le service de radiodiffusion internationale français pendant la Seconde Guerre mondiale, voir surtout BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde...* ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, ECK Hélène, FOULON Charles-Louis, « France », in ECK Hélène (dir.), *La Guerre des ondes...*, p. 11-154. Sur le service de radiodiffusion

domine alors les ondes, comme son armée le sol de l'Europe<sup>502</sup>. La radiodiffusion internationale italienne est également totalement mobilisée par le régime de Mussolini jusqu'à la signature de l'armistice avec les Alliés en septembre 1943<sup>503</sup>.

L'évolution de la situation internationale et du paysage médiatique modifie le comportement de la BBC qui finit par s'engager dans le conflit hertzien. Face au succès des programmes allemands qui jouissent d'une bonne réception outre-mer, la BBC sort de sa relative insouciance et entre dans la guerre des ondes<sup>504</sup>. Le nombre de ses employés croît de manière spectaculaire après le début des hostilités, passant de 4 889 en septembre 1939 à 11 000 en 1942<sup>505</sup>, un effectif qui restera à peu près stable ensuite, atteignant 11 600 à la fin de l'année 1944. Cette croissance touche tous les secteurs, y compris celui de la radiodiffusion internationale. Alors que le nombre de collaborateurs du service d'outre-mer est de 103 en 1939, il s'élève à 1 900 en 1945 (1 200 techniciens, 400 salariés mensuels et 300 employés de bureau)<sup>506</sup>. La petite entreprise familiale que John Reith a quittée en 1938 devient un géant pendant le second conflit mondial<sup>507</sup>. Cette augmentation si rapide du nombre des employés ne se fait pas sans peine. Elle cause des difficultés organisationnelles ainsi que financières, et détériore les conditions de travail, les locaux étant désormais surpeuplés<sup>508</sup>. Selon Asa Briggs :

« *Les transformations organisationnelles subies par la BBC pendant la guerre ont été telles qu'il était difficile, pour les dirigeants de la société, y compris pour le directeur général, d'avoir une vision globale des différents problèmes et des différentes opportunités liés à la radiodiffusion.* »<sup>509</sup>

De la guerre des ondes découle non seulement un développement massif des structures des radiodiffuseurs, mais également une forte augmentation du nombre de langues étrangères proposées, d'heures de diffusion et d'émetteurs mis en service. Après la crise de Munich, la BBC transmet des bulletins d'informations à destination de l'Europe en allemand, en français et en italien. Trois mois après que le service pour l'Amérique latine a démarré en octobre 1938, un service européen est

---

internationale américain pendant la Seconde Guerre mondiale, voir par exemple SHULMAN Holly Cowan, *The Voice of America: propaganda and democracy, 1941-1945*, Madison Wis. & London: The University of Wisconsin Press, 1990; WOOD James, *History of International Broadcasting...*, chapitre 11.

<sup>502</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 45.

<sup>503</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 36.

<sup>504</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 6.

<sup>505</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 663.

<sup>506</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 665; MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 95.

<sup>507</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 79.

<sup>508</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 79.

<sup>509</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 20. Version originale : « *The organizational changes within the wartime BBC were so great that it was almost impossible for any one single BBC official, including the Director-General, to have an overall view of the whole range of broadcasting problems and opportunities.* »

créé<sup>510</sup>. Installé dans la Bush House, celui-ci devient rapidement un véritable microcosme, point d'ancrage pour de nombreux réfugiés ayant fui la guerre et les sévices qu'ils encouraient pour certains d'entre eux<sup>511</sup>. Les émissions en langues française et allemande prennent progressivement une place prépondérante dans la programmation qu'il offre<sup>512</sup>. En 1940, les services extérieurs de la BBC sont réorganisés et divisés en quatre secteurs : European Service, Empire Service, Latin-American Service et Near Eastern Service. Une augmentation des moyens financiers et la construction de quatre émetteurs à ondes courtes plus puissants, mis en fonction en 1941, puis de dix-huit supplémentaires à la fin de 1943<sup>513</sup>, permettent l'agrandissement du service d'outre-mer et du service européen<sup>514</sup>. Le nombre de langues étrangères proposées passe ainsi de dix à la veille de la Seconde Guerre mondiale à quarante-cinq à la fin de 1943<sup>515</sup>. À titre de comparaison aux mêmes dates, la radiodiffusion allemande en offre trente-six, puis cinquante-deux. L'écart entre les deux radiodiffuseurs rivaux se réduit. Contrairement à la radio allemande plus proactive, la BBC semble agir la plupart du temps en réponse aux événements<sup>516</sup>. Ainsi, elle lance des bulletins d'informations pour la Pologne et la Norvège, après seulement que l'Allemagne a envahi ces pays. Pourtant, la riposte de la BBC à la propagande allemande est importante et efficace. On ne mentionnera ici que le fameux programme « Les Français parlent aux Français », proposé quotidiennement en *prime time* par la radio britannique à destination de la France occupée, du 6 septembre 1940 au 22 novembre 1944. Cette émission a apporté un soutien considérable à la population et a marqué les mémoires<sup>517</sup>.

En France, suivant la procédure habituelle en territoires occupés, les Allemands suspendent les émissions de Paris-Mondial quelques jours après leur entrée dans la capitale, ce qui met un terme aux projets d'évolution prévus<sup>518</sup>. Les nazis autorisent le gouvernement de Vichy à reprendre la diffusion le 1<sup>er</sup> août 1941<sup>519</sup>, mais la programmation que propose alors la Voix de la France occupée est avant tout composée d'émissions nationales destinées aux colonies. Un autre objectif poursuivi est de répondre à la propagande de Radio Brazzaville<sup>520</sup>, une station à ondes courtes de la France libre qui transmet des émissions à partir du 11 septembre 1940 depuis

<sup>510</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 2, p. 378.

<sup>511</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 445.

<sup>512</sup> 3 h 30 d'émission en français sont proposées chaque semaine en 1939 contre 43 h 45 en 1944, 7 heures d'émission en allemand en 1939 contre 34 h 25 en 1944. Tableau : European Service Output, 1939-1945 (heures et minutes par semaine), BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 440. Sur le Service européen de la BBC et l'introduction des différentes langues, voir MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 173 et suivantes.

<sup>513</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 59.

<sup>514</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 2, p. 600.

<sup>515</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 18.

<sup>516</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 14-15.

<sup>517</sup> Sur l'organisation et l'impact des programmes français proposés par la BBC, voir LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*

<sup>518</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 48.

<sup>519</sup> BRUNQUELL Frédéric, *Fréquence monde...*, p. 60.

<sup>520</sup> WUILLÈME Bernard, *Les Radios internationales...*, p. 55.

le Congo<sup>521</sup>. Il s'agit alors de la seule radio résistante diffusant depuis un territoire français<sup>522</sup>. Cette radio se mue progressivement en porte-parole du général de Gaulle et concurrence ainsi peu à peu les programmes français de la BBC.

Il faut attendre l'entrée en guerre des États-Unis pour que le Gouvernement américain prenne petit à petit, sur son territoire, le contrôle de la radiodiffusion internationale jusqu'alors entre des mains privées. Voice of America est créée seulement le 24 février 1942. Au départ, il est simplement question de réaliser des programmes qui sont ensuite transmis sur ondes courtes par des stations privées. La supervision du Gouvernement américain s'accroît avec la fondation, le 13 juin 1942, de l'Office of War Information (OWI), sorte de ministère en charge d'organiser la propagande intérieure et extérieure afin de favoriser l'effort de guerre. L'OWI réquisitionne alors le réseau privé d'ondes courtes pour diffuser ses programmes, sans pour autant le nationaliser, et cherche ainsi à rattraper son retard dans ce domaine. Émettant dans un premier temps en allemand, en italien, en anglais et en français, Voice of America propose, à partir de 1943, des émissions en quarante-six langues<sup>523</sup>. À ce moment-là, son envergure n'est pas encore comparable à celle du service radiophonique extérieur de la BBC<sup>524</sup>. Il faudra attendre la guerre froide pour que cette radio internationale connaisse son âge d'or.

Du côté russe, c'est après la rupture du pacte germano-soviétique, le 22 juin 1941, que Radio Moscou reprend son combat hertzien<sup>525</sup>. Elle répond alors avec force à l'importante propagande allemande que subit le pays. Très habiles, les Soviétiques vont largement user du brouillage afin de limiter l'effet des radios internationales étrangères.

Les services de radiodiffusion des différents pays ne se contentent pas, en effet, de diffuser leurs programmes : ils cherchent aussi à empêcher l'écoute des stations étrangères<sup>526</sup>. La sévérité des mesures prises dépend encore une fois du degré d'autoritarisme du régime en place. Deux solutions principales sont envisagées : le brouillage des programmes étrangers et l'instauration d'une législation répressive. Le brouillage consiste à diffuser, sur la même fréquence ou sur une fréquence voisine, un son qui parasite ou empêche totalement l'écoute du programme émis par le pays rival. Les Allemands et les Russes deviendront maîtres dans ce domaine. Au niveau législatif, le Troisième Reich interdit, dès le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'audition de l'ensemble des radios étrangères sur son territoire<sup>527</sup>. Cette mesure sera étendue aux territoires occupés. La dureté des sanctions imposées par les autorités allemandes varie au fil du conflit, passant de la simple amende à la prison, aux camps de concentration

<sup>521</sup> BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde...*, p. 61.

<sup>522</sup> BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde...*, p. 63.

<sup>523</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 40.

<sup>524</sup> WOOD James, *History of International Broadcasting...*, p. 79.

<sup>525</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 59.

<sup>526</sup> BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945...*, chapitre 11 (Listening in Wartime).

<sup>527</sup> FAVRE Muriel, *La Propagande radiophonique nazie*, Bry-sur-Marne : INA, 2014, p. 106.

et à la peine de mort à partir de 1941<sup>528</sup>. *A contrario*, écouter les radios du Reich est érigé en devoir national<sup>529</sup>. À cette fin, des haut-parleurs sont disséminés un peu partout dans l'espace public. Un autre moyen consiste à proscrire l'achat de récepteurs à certaines parties de la population – ainsi pour les juifs dès le 13 août 1941<sup>530</sup> – ou bien à les confisquer, ce que les militaires allemands feront dans certaines régions françaises, particulièrement à partir de mars 1944 lorsque la crainte d'un débarquement des forces alliées se précise<sup>531</sup>. En matière de répression, l'Italie n'est pas en reste, puisque les auditeurs de radios étrangères encourent également la prison, selon un texte de loi du 8 juin 1938<sup>532</sup>. De son côté, le Japon prohibe tout simplement la vente de récepteurs capables de recevoir les ondes courtes. Par conséquent, non seulement la mainmise gouvernementale sur les services de radiodiffusion devient plus forte à l'approche de la Seconde Guerre mondiale, mais le contrôle politique sur l'écoute des radios étrangères se durcit.

Le succès de ces diverses mesures n'est toutefois pas total. Le brouillage et les menaces de sanctions n'empêchent ni les Allemands ni les Français d'écouter la BBC, dont les programmes continuent à obtenir un large écho<sup>533</sup>. À la fin de l'année 1940, les nazis évaluent le nombre d'auditeurs allemands des programmes de la BBC à environ un million. D'après Gerard Mansell, ce chiffre est clairement sous-estimé, si on considère à la fois le nombre très élevé de récepteurs détenus par les citoyens allemands, le soin méticuleux pris pour répondre à la propagande britannique et la dureté des représailles mises en place par le régime<sup>534</sup>.

Comme en Grande-Bretagne, l'écoute des radios étrangères n'est pas interdite en Suisse. Les responsables de la radiodiffusion helvétique cherchent alors à conserver leurs auditeurs en proposant des programmes de meilleure qualité, davantage axés sur l'information, plutôt qu'en recourant à l'interdiction et la répression<sup>535</sup>.

## 5.2. L'état se resserre autour des médias suisses

Soucieux de se faire entendre, mais sans mettre en péril le statut de neutralité du pays, le Conseil fédéral prend une série de mesures défensives et offensives. Les initiatives préconisées dans le Message du 9 décembre 1938 vont dans deux directions : maintenir et faire connaître la culture suisse (« *Kulturwahrung und Kulturwerbung* »). Il s'agit en même temps de prendre une posture défensive pour résister à l'influence

<sup>528</sup> FAVRE Muriel, *La Propagande radiophonique nazie...*, p. 109.

<sup>529</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*, p. 23.

<sup>530</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*, p. 136.

<sup>531</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*, p. 239.

<sup>532</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 64.

<sup>533</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 53.

<sup>534</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 162-163.

<sup>535</sup> REYMOND Marc, « La radio sous le signe de la Défense spirituelle, 1937-1942 », in DRACK Markus T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse...*, p. 99.

de la propagande étrangère en Suisse, où la population, par son caractère plurilingue, risque d'y être particulièrement réceptive, et une posture offensive afin de promouvoir la nation et ses valeurs à l'extérieur des frontières. Il est donc question de s'adresser à la fois aux citoyens suisses pour resserrer les rangs et aux populations étrangères dans le but de faire mieux comprendre les particularités du pays. Pour éviter toute provocation, les autorités helvétiques vont soumettre les médias à un contrôle rigoureux, dans le but d'imposer « *une sorte de neutralité morale à l'opinion publique* »<sup>536</sup>.

### 5.2.1. *L'anticipation de la radio suisse*<sup>537</sup>

La mise en œuvre du projet de défense spirituelle du Conseil fédéral s'appuie sur « *la mobilisation [des] forces intellectuelles, artistiques et morales, qui doivent s'employer à lutter pour l'indépendance de [l']État* »<sup>538</sup>. Tout comme la presse et le cinéma, la radiodiffusion est un des outils perçus comme capables d'avoir un impact considérable. Le Message du Conseil fédéral reconnaît l'importance de ces vecteurs, moyens de communication susceptibles de toucher les masses. La presse est décrite comme « *jou[ant] un rôle éminent dans l'affirmation de nos valeurs spirituelles* », la radio, comme « *l'instrument de propagande le plus important et le plus puissant qui soit* » et le cinéma, un outil auquel « *il devient indispensable [de] vouer la plus grande attention, si l'on veut combattre chez nous les influences étrangères et affirmer les valeurs suisses* »<sup>539</sup>. Les autorités fédérales ont déjà apporté leur soutien aux secteurs radiophonique et cinématographique quelques mois avant la publication du Message, le 28 mars 1938, en proposant au Parlement la construction à Schwarzenbourg d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes et, le 28 avril 1938, en décidant de créer la Chambre suisse du cinéma, dont le but est de limiter les importations cinématographiques étrangères et de favoriser *a contrario* la distribution des films helvétiques<sup>540</sup>. Dans ce dernier secteur, l'aide de l'État s'impose dans les esprits face à l'emprise croissante des firmes étrangères, principalement américaines et allemandes, sur la distribution et les salles de cinéma<sup>541</sup>.

<sup>536</sup> FAVEZ Jean-Claude, « Histoire de la politique extérieure suisse 1848-1991... », p. 55.

<sup>537</sup> Sur le rôle clé joué par la radio suisse dans la défense nationale spirituelle, voir MAÜSLI Theo, « Radio: das auserkorene Instrument zur Erhaltung des Schweizergeistes », in *Die Erfindung der Schweiz 1848-1998. Bildentwürfe einer Nation*, Zurich: Chronos, 1998, p. 332-337. Sur l'impact de la défense nationale spirituelle sur la programmation de la radio suisse, voir MAÜSLI Theo, *Jazz und geistige Landesverteidigung*, Zurich: Chronos, 1995.

<sup>538</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1001-1002.

<sup>539</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1016-1017.

<sup>540</sup> DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse...*, p. 213.

<sup>541</sup> DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse...*, p. 171 et p. 211-213.

Bien avant la publication du Message du Conseil fédéral, la radio suisse s'est attachée à préserver et à promouvoir le patrimoine culturel du pays, comme elle le rappelle dans le rapport annuel pour 1938-1939 :

*«Partout, nous avons réservé la place d'honneur aux œuvres suisses, en toute occasion, nous avons encouragé des artistes du pays et nous nous sommes appliqués à éveiller et à développer la compréhension de toutes les classes d'auditeurs pour les manifestations les plus diverses du véritable esprit suisse.»<sup>542</sup>*

Le Message du gouvernement ne manque d'ailleurs pas de souligner le rôle précurseur joué par la radio :

*«Il convient dès lors de réserver à la radiodiffusion la place qui lui appartient dans l'œuvre de la défense spirituelle, d'autant plus qu'elle a déjà, de sa propre initiative et de façon heureuse, préparé la voie à suivre.»<sup>543</sup>*

Il est vrai que les personnalités à la tête de la SSR ont très vite pris conscience du devoir moral qui leur incombait en fonction du mandat de service public que l'autorité de concession, le Conseil fédéral, a attribué au service de radiodiffusion suisse. Par exemple, les émissions communes mises en œuvre dès 1935, qui ont notamment pour objectif de favoriser la compréhension entre les diverses régions linguistiques, s'inscrivent déjà dans la droite ligne de la défense spirituelle<sup>544</sup>. Selon Theo Mäusli, la radio est l'Institution, avec un «i» majuscule, qui œuvre en faveur de la défense nationale spirituelle – du moins jusqu'à la fondation de Pro Helvetia en 1939 – parce qu'elle a très tôt pris ce cap et qu'elle va très tardivement l'abandonner, parce qu'elle couvre l'ensemble du pays, tant géographiquement que socialement, et parce qu'elle est considérée comme proche du gouvernement, tout en n'ayant pas d'attaches particulières, aussi bien politiques que religieuses ou économiques<sup>545</sup>. Mais cet engagement précoce ne reflète pas seulement un sens patriotique particulièrement aigu des responsables de la radio, il correspond aussi aux intérêts propres du média. La participation significative de la SSR à la défense nationale spirituelle va lui permettre de faire entendre quelques revendications auprès des autorités politiques et d'obtenir une certaine reconnaissance publique.

Les propositions sur la radiodiffusion formulées par le Conseil fédéral dans le Message du 9 décembre 1938 sont directement inspirées par les milieux concernés<sup>546</sup>. À la demande du Département fédéral de l'intérieur, la SSR finalise, le 1<sup>er</sup> août 1938,

<sup>542</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 30.

<sup>543</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1017.

<sup>544</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 20.

<sup>545</sup> MÄUSLI Theo, «Radio: das auserkorene Instrument...», p. 333.

<sup>546</sup> SCHADE Edzard, *Herrenlose Radiowellen...*, p. 402-405.



un projet pour le chapitre «Radio et défense spirituelle du pays» du Message du gouvernement, résultat des débats menés en son sein depuis mars 1938<sup>547</sup>. Ce document, signé par le président central de la SSR, Franz von Ernst, et par le secrétaire général, Rudolf von Reding, se divise en deux grandes parties : la première concerne la stratégie à mener sur le plan intérieur et la seconde sur le plan extérieur<sup>548</sup>. Au niveau national, la direction de la Société suisse de radiodiffusion envisage sa participation à la diffusion des valeurs suisses ainsi :

*«Si chacune des trois chaînes présente les réalisations et les idéaux de sa propre région linguistique à leur plus haut degré de perfection et si elle les imprègne en même temps des idéaux communs aux trois régions, à savoir la vraie démocratie, l'authentique sentiment de responsabilité de l'individu envers l'ensemble du peuple et le respect de la communauté tout entière à l'égard de la dignité de l'individu, ces idéaux dégagent une harmonie qui fait d'eux le témoignage le plus impressionnant de ce que devraient être la coexistence et la coopération en Europe.»*<sup>549</sup>

Or, pour que cela fonctionne, la radio doit attirer le public. Franz von Ernst et Rudolf von Reding proposent notamment de rendre les programmes plus attrayants en améliorant et en renforçant les bulletins d'informations. Ils préconisent la mise en place d'une revue de presse nationale et internationale, le recours encore plus fréquent à des écrivains suisses, l'augmentation du nombre d'heures d'émission et l'amélioration de la qualité de la réception.

S'agissant des mesures concernant la propagande à l'étranger, la direction de la SSR s'engage aussi bien à continuer d'améliorer ses productions diffusées sur ondes moyennes dans les trois langues nationales et qui jouissent d'une bonne réception dans la majorité des pays européens qu'à poursuivre les efforts déjà entrepris en matière de diffusion sur ondes courtes, de retransmissions de programmes suisses par des services de radiodiffusion étrangers et d'échanges de programmes et d'artistes<sup>550</sup>. La perspective de la mise en service d'un émetteur national à ondes

<sup>547</sup> ZAR, SSR 1672, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 18/19 mars 1938.

<sup>548</sup> ZAR, SSR 1815 (Inland) et SOC, A 59-001, SSR 1816 (Ausland), Entwurf zum Kapitel «Radio und geistige Landesverteidigung» in der Botschaft des Bundesrates über Organisation und Aufgaben schweizerischer Kulturwahrung und Kulturwerbung, 1<sup>er</sup> août 1938.

<sup>549</sup> ZAR, SSR 1815 (Inland), Entwurf zum Kapitel «Radio und geistige Landesverteidigung» in der Botschaft des Bundesrates über Organisation und Aufgaben schweizerischer Kulturwahrung und Kulturwerbung, 1<sup>er</sup> août 1938, p. 1-2. Version originale : *«Indem jeder dieser drei Sender die Leistungen und Ideale seines eigenen Sprachgebietes in möglichster Vollkommenheit darstellt, und indem er sie gleichzeitig mit den allen drei Landesteilen gemeinsamen Idealen wahrer Demokratie, echten Verantwortungsgefühls des Einzelnen gegenüber dem Volksganzen und Ehrfurcht der Gesamtheit vor der Würde des Einzelnen durchdringt, wird ihr Zusammenklang zum eindrucksvollsten Zeugnis echt europäischen Zusammenlebens und Zusammenwirkens.»*

<sup>550</sup> SOC, A 59-001, SSR 1816 (Ausland), Entwurf zum Kapitel «Radio und geistige Landesverteidigung» in der Botschaft des Bundesrates über Organisation und Aufgaben schweizerischer Kulturwahrung und Kulturwerbung, 1<sup>er</sup> août 1938, p. 1.

courtes à Schwarzenbourg offre de nouvelles possibilités pour atteindre un auditoire plus large que celui des Suisses à l'étranger :

*«Lorsque le service quotidien aura été introduit, on n'en donnera pas moins chaque semaine une émission s'adressant exclusivement à nos compatriotes d'outre-mer, et l'on tiendra compte de ce fait aussi bien dans la composition des programmes que dans le service parlé; celui-ci se fera dans les trois langues officielles. Tous les autres jours en revanche, on s'adressera résolument au monde entier, en visant à offrir ce que la Suisse a produit de mieux dans tous les domaines de l'esprit et de l'art.»<sup>551</sup>*

Lorsqu'ils évoquent la question de l'échange de programmes, les signataires du document en profitent pour affirmer la souveraineté de la Société suisse de radiodiffusion en la matière et pour souligner les avantages que cela représente :

*«En tant qu'institution non étatique, elle est plus libre qu'un service officiel dans le choix et le refus éventuel des offres étrangères qu'un service officiel.»<sup>552</sup>*

La profession de foi des responsables de la SSR est reprise quasiment telle quelle par le Conseil fédéral dans son Message du 9 décembre 1938. Lorsqu'il élabore ce texte, Philipp Etter suit en effet la grande majorité de leurs recommandations, reprenant parfois mot à mot le projet des représentants du service public audiovisuel. Le directeur général de la SSR, Alfred W. Glogg, se réjouit d'ailleurs de la place faite à la radiodiffusion suisse dans le Message du Conseil fédéral :

*«Le président attire l'attention sur le fait réjouissant que, dans ce Message, la plus haute autorité du pays assigne à la radio la tâche importante de jouer un rôle de premier plan dans la vie spirituelle de la nation.»<sup>553</sup>*

La consolidation des activités de la SSR au profit des relations culturelles internationales rejoint donc les *desiderata* émis par la Confédération.

Pour autant, l'engagement de la radio suisse en faveur de la défense nationale spirituelle ne permet pas de dégager des fonds supplémentaires pendant la durée du

<sup>551</sup> SOC, A 59-001, SSR 1816 (Ausland), Entwurf zum Kapitel «Radio und geistige Landesverteidigung» in der Botschaft des Bundesrates über Organisation und Aufgaben schweizerischer Kulturwahrung und Kulturwerbung, 1<sup>er</sup> août 1938, p. 2-3. Version originale : «Auch mit der Aufnahme des täglichen Sendebetriebs werden sie die Sendungen einmal in der Woche ausschliesslich an die Landsleute in Übersee wenden und sowohl in Programm-zusammensetzung, als im Wordienst in den drei Landessprachen darauf Rücksicht nehmen. An allen übrigen Tagen dagegen werden sie sich bewusst an die ganze Welt richten müssen, indem sie das Höchste zu bieten trachten, was die Schweiz auf allen Gebieten des Geistes und der Kunst hervorgebracht hat.»

<sup>552</sup> SOC, A 59-001, SSR 1816 (Ausland), Entwurf zum Kapitel «Radio und geistige Landesverteidigung» in der Botschaft des Bundesrates über Organisation und Aufgaben schweizerischer Kulturwahrung und Kulturwerbung, 1<sup>er</sup> août 1938, p. 4. Version originale : «Als nicht staatliche Institution ist sie in der Auswahl und eventuellen Zurückweisung ausländischer Angebote freier als eine offizielle Amtsstelle.»

<sup>553</sup> ZAR, SSR 1957, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 9 janvier 1939, p. 3. Version originale : «Der Präsident weist auf die erfreuliche Tatsache hin, dass in dieser Botschaft die oberste Landesbehörde dem Rundspruch die wichtige Aufgabe zuweise, im geistigen Leben der Nation eine führende Rolle zu spielen.»

conflit, et ses responsables se plaindront régulièrement de devoir travailler avec des moyens très modestes, notamment par comparaison avec les services de radiodiffusion étrangers. Les frais d'exploitation du SR passent d'un peu plus de 4,5 millions de francs pour l'exercice 1939-1940 à 6,8 millions pour l'exercice 1944-1945<sup>554</sup>. Cette hausse « naturelle » est due au nombre d'auditeurs croissant et donc au montant des redevances encaissées. En réalité, l'augmentation effective du budget de la radio helvétique est quasiment nulle, si l'on tient compte de l'inflation entre l'année 1939 et l'année 1944<sup>555</sup>. Malgré le souhait exprimé par les responsables du service public audiovisuel suisse, la façon de partager le revenu des taxes d'audition entre les PTT et le SR n'évoluera pas durant cette période.

### 5.2.2. *Vers une uniformisation du message délivré* <sup>556</sup>

La place de choix attribuée à la presse, à la radio et au cinéma dans la défense nationale spirituelle s'accompagne d'un renforcement de la censure et de la surveillance étatique sur ces vecteurs. Les pressions tant exogènes qu'endogènes de plus en plus importantes qui pèsent sur le Conseil fédéral, liées à l'accroissement des tensions politiques, le poussent à corseter davantage les médias. L'exécutif doit faire face aux menaces diplomatiques et aux interdictions de diffusion qui frappent de nombreux journaux suisses sur les territoires limitrophes.

Les doléances des pays de l'Axe, « *devenus toujours plus sensibles aux critiques* », se multiplient à l'égard de la presse helvétique<sup>557</sup>. La disposition la plus radicale est prise par le Gouvernement allemand qui interdit, une fois la guerre déclarée, non seulement l'écoute des émissions radiophoniques étrangères, mais aussi toute entrée sur le territoire de journaux germanophones non nationaux. Les efforts entrepris par les autorités suisses ne parviennent pas à modérer cet embargo. La situation avec l'Italie fasciste n'est guère plus simple. Dans une mesure nettement moindre, le Conseil fédéral réplique en interdisant la pénétration de certains journaux étrangers sur son territoire. Occupée dès le printemps 1940, la France durcit également la censure à l'égard de la presse helvétique à mesure que celle-ci suscite un intérêt grandissant de la part du public de l'Hexagone à la recherche d'informations. Finalement, les ingérences sont telles qu'en accord avec le Département de justice et police, les

<sup>554</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 64-65 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1944-1945, p. 106.

<sup>555</sup> Selon la calculatrice de l'Office fédéral de la statistique : [http://www.portal-stat.admin.ch/lik\\_rechner/f/lik\\_rechner.htm](http://www.portal-stat.admin.ch/lik_rechner/f/lik_rechner.htm), consulté le 7 novembre 2013.

<sup>556</sup> Sur le durcissement de la censure et de la surveillance étatique, voir BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et troisième Reich : milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne & Genève : Éditions Page deux & Le Courrier, 1998, p. 133-163 ; KREIS Georg, *Zensur und Selbstzensur. Die schweizerische Pressepolitik im Zweiten Weltkrieg*, Frauenfeld & Stuttgart : Huber, 1973 ; Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 109-432.

<sup>557</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 135.

rédactions romandes cessent d'exporter leurs journaux en France à partir de la fin de l'année 1942<sup>558</sup>. Les rapports avec les pays anglo-saxons sont différents, d'abord parce que l'anglais n'est pas une langue nationale. Les journaux helvétiques touchent alors potentiellement un public moindre en Grande-Bretagne et en Amérique, et réciproquement. En outre, les difficultés d'exportation et d'importation sont importantes, notamment parce que la Confédération se trouve très vite entièrement encerclée par les forces de l'Axe.

Les pressions que subit la presse suisse sont également endogènes. Comme l'explique Ruth Halter-Schmid, auteure d'une recherche sur la radio suisse pendant la Seconde Guerre mondiale: «*On a essayé – tout en refusant vis-à-vis de l'extérieur l'exigence totalitaire de neutralité formulée par l'Allemagne – d'astreindre la presse à une écriture neutre.*»<sup>559</sup> Averti par les milieux d'affaires dont l'ascendant sur la politique étrangère du pays est notable<sup>560</sup>, le Conseil fédéral craint que les critiques émises par les journaux suisses, en fâchant les pays belligérants, entraînent des répercussions négatives sur les relations économiques extérieures<sup>561</sup>. Il les exhorte à plus de modération. Une attaque particulièrement vive, portée contre la presse suisse et provenant de l'intérieur, est la Pétition des 200 transmise au Conseil fédéral le 15 novembre 1940. D'après l'historien Daniel Bourgeois :

«*Elle est très complexe à étudier, car elle doit autant à l'habileté des services secrets allemands qu'aux conseils du ministre de Suisse à Berlin, Hans Frölicher, à l'action de certains milieux économiques, en l'occurrence l'industriel et membre du Vorort, Caspar Jenny, à la tolérance, du moins dans l'origine de la manœuvre, du Conseil fédéral et de l'armée.*»<sup>562</sup>

Signée par 173 personnes, majoritairement suisses alémaniques, cette requête cherche en réalité à faire taire, sous le prétexte du respect de la neutralité, les journaux qui répugnent à s'adapter au nouvel ordre découlant des victoires nazies. Officiellement, le Conseil fédéral refuse de considérer ces *desiderata*, même si, dans les faits, son point de vue n'est pas très éloigné de celui des signataires.

<sup>558</sup> CLAVIEN Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique...*, p. 188.

<sup>559</sup> HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945. Die Organisation des Radiokommunikators durch Bundesrat und Armee: ein Beitrag zur Mediengeschichte*, Berne : P. Haupt, 1980, p. 151. Version originale: «*Die Presse versuchte man – zwar gegen aussen die totalitäre Neutralitätsforderung Deutschlands stets ablehnend – zu neutraler Schreibweise anzuhalten.*»

<sup>560</sup> Le vice-président du «Vorort» de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie E. Wetter au chef du Département politique G. Motta, 11 avril 1938, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 12 (1937-1938), n° 265, Berne : Benteli, p. 610-611 ; Le chef du Département de l'économie publique H. Obrecht au chef du Département politique G. Motta, 24 octobre 1938, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 12 (1937-1938), n° 433, Berne : Benteli, p. 987 ; Le chef du Département politique G. Motta au «Vorort» de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, 7 novembre 1938, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 12 (1937-1938), n° 441, Berne : Benteli, p. 1011-1012. Sur le poids des milieux économiques sur la politique extérieure, voir BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et troisième Reich...*, p. 15.

<sup>561</sup> Le chef du Département de l'économie publique W. Stampfli au chef du Département de justice et police Ed. von Steiger, 13 juillet 1942, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 14 (1941-1943), n° 213, Berne : Benteli, p. 683-688.

<sup>562</sup> BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et troisième Reich...*, p. 144.

Le contrôle des médias en Suisse date d'avant la Seconde Guerre mondiale, mais se renforce à son approche. Le 26 mars 1934, déjà, le Conseil fédéral, sous la pression grandissante du régime nazi, édicte un arrêté fédéral prévoyant des sanctions contre les journaux qui, «*en outrepassant d'une manière particulièrement grave les limites de la critique, menacent de troubler les bonnes relations de la Suisse avec d'autres États*»<sup>563</sup>. Malgré un caractère provisoire annoncé, cet arrêté reste en vigueur jusqu'à l'éclatement des hostilités et à son remplacement par l'arrêté fédéral du 8 septembre 1939. En effet, face à la croissance des pressions tant extérieures qu'intérieures, le Conseil fédéral promulgue un nouvel arrêté qui confie au commandement de l'armée la prise en charge de mesures adéquates pour préserver la sécurité nationale dans le domaine de l'information<sup>564</sup>. Ces dispositions sont valables pour l'ensemble des moyens de communication, y compris donc pour la radio suisse. En vigueur durant tout le conflit, cet arrêté est accompagné de prescriptions générales<sup>565</sup>, révélatrices du positionnement de la Confédération sur la scène internationale. Dans son préambule, le texte présente le cadre de ces recommandations :

*« Rien ne doit ébranler la ferme volonté du peuple suisse de défendre le pays et de maintenir sa neutralité ; rien, non plus, ne doit troubler la bonne entente entre les différentes parties du pays, ni les relations correctes de la Suisse avec les autres États. »*

Pour ce faire, une liste d'interdictions est établie, visant principalement toute forme d'atteinte au statut de neutralité du pays et au secret militaire, à la réserve qui doit être observée à l'égard de l'économie de guerre et au maintien du moral des troupes et de l'arrière. En plus de ces dispositions générales, des directives imposant la façon de traiter certains événements de l'actualité sont directement adressées aux rédactions. Ainsi celles-ci reçoivent-elles, au lendemain de l'annonce de la demande d'armistice de la France, le 18 juin 1940, des instructions très précises qui laissent peu de marge de manœuvre aux journalistes. Une «*attitude calme et réservée*» à l'égard de la politique du maréchal Pétain et de l'Allemagne est recommandée par le Conseil fédéral<sup>566</sup>. Autre cas, relatif cette fois au transit du charbon allemand par le territoire helvétique à destination de l'Italie : la directive du 16 mars 1940 précise que «*[d]ans l'intérêt supérieur du pays et afin d'éviter d'éventuelles difficultés avec les puissances occidentales, la presse suisse est instamment priée de ne rien publier au sujet de ces transports*»<sup>567</sup>.

<sup>563</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 126-127.

<sup>564</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'ensemble des arrêtés et mesures pris en vertu des pouvoirs extraordinaires et encore en vigueur, ainsi que sur le sort prévu pour lesdits arrêtés (du 10 décembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 26, 20 décembre 1945, p. 554.

<sup>565</sup> *Prescriptions relatives au contrôle de la presse : édition de décembre 1944*, Berne : [s. n.], 1944, p. 43.

<sup>566</sup> BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et troisième Reich...*, p. 154.

<sup>567</sup> BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et troisième Reich...*, p. 153.

Dès le printemps 1939, un organe est créé afin de vérifier l'application de ces prescriptions gouvernementales : la division Presse et Radio (DPR). D'abord placée sous la direction du commandement de l'armée, la DPR passe ensuite, à la demande du général Guisan<sup>568</sup>, sous le contrôle du Conseil fédéral, et plus précisément du Département de justice et police à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1942<sup>569</sup>. La DPR est divisée en plusieurs sections : Presse, Radio, Librairie, Film, Poste, Téléphone-Télégraphe, etc.

Sur le plan national, le nombre des sanctions prises à l'encontre de la presse est important<sup>570</sup>. Pour ce qui est des sanctions légères, Georg Kreis a recensé, de juillet 1943 à juin 1945, 4 749 critiques, 802 avertissements et 36 saisies. Au niveau des sanctions sévères, il a comptabilisé 23 avertissements publics pour toute la durée de la guerre, 11 journaux contraints à la censure préalable, dont 3 pour une durée indéterminée, 4 interdictions définitives et 20 pour un laps de temps limité. Les journaux de gauche sont tout particulièrement visés. Le plus souvent, la répression touche des articles qui optent pour un point de vue critique à l'égard des forces de l'Axe<sup>571</sup>. Le fait que la censure s'exerce normalement après la publication a tout de même laissé une petite marge de manœuvre aux journalistes. Mais l'autocensure, dont le degré est toujours difficile à mesurer, joue aussi un rôle. En effet, une large part des acteurs médiatiques sont acquis au point de vue défendu par les autorités politiques, ont intériorisé certaines valeurs et font preuve de retenue de leur propre chef.

La presse subit donc une censure *a posteriori*, alors que la radio est, quant à elle, soumise à la censure préventive, c'est-à-dire à une surveillance accrue. Il est vrai que les émissions radiophoniques touchent un public nettement plus large, peuvent aisément franchir les frontières, sont écoutées à l'étranger et entendues comme la voix de la Suisse. Il s'agit dès lors d'éviter qu'un programme puisse contrevenir aux prises de position du Gouvernement helvétique et affecter les relations internationales que le pays cherche à entretenir. Nous avons déjà relevé l'ascendant plus important que le gouvernement exerce sur la radio, tout particulièrement à travers le Département des postes et des chemins de fer, depuis le 30 novembre 1936, date de la révision de la concession octroyée à la SSR. Or, à partir du 2 septembre 1939, jour de la mobilisation générale, la radio suisse est directement incorporée à l'administration fédérale des Postes, Télégraphes et Téléphones comme un service spécial ; sa concession

<sup>568</sup> N'ayant pas reçu, de la part du Conseil fédéral, le pouvoir d'exercer une censure préalable sur la presse, le général Guisan préfère renoncer à cette responsabilité, sachant qu'il n'a ainsi pas les moyens d'éviter tous les abus. Sur le point de vue défendu par le général, voir Le général H. Guisan au chef du Département militaire R. Minger à l'intention du Conseil fédéral, 21 juin 1940, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 13 (1939-1940), n° 315, Berne : Benteli, p. 745-746.

<sup>569</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'ensemble des arrêtés et mesures pris en vertu des pouvoirs extraordinaires et encore en vigueur, ainsi que sur le sort prévu pour lesdits arrêtés (du 10 décembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 26, 20 décembre 1945, p. 554.

<sup>570</sup> Selon KREIS Georg, « Censure », DHS, version du 21 octobre 2013 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/F/F24656.php>.

<sup>571</sup> BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et troisième Reich...*, p. 162.

suspendue, la Société suisse de radiodiffusion (SSR) devient le Service de la radio-diffusion suisse (SR)<sup>572</sup>. Les PTT vont donc exercer une influence considérable sur la politique radiophonique pendant les années de guerre. Dans son pamphlet paru en 1944, à la suite de son éviction de la direction du studio de Genève, Félix Pommier va jusqu'à parler de «dictature du pététariat», de «règne absolu des fonctionnaires fédéraux des PTT sur la radio», et voit dans l'Office central du SR «l'exécuteur des volontés des PTT, une simple boîte aux lettres»<sup>573</sup>.

Cette évolution vers un étatisme accru s'accompagne de mesures renforçant le contrôle sur ce moyen de communication. Le directeur général Alfred W. Glogg, qui conserve son poste à la tête du SR, instaure aussitôt une censure préalable interne : tous les sujets des programmes parlés doivent lui être communiqués avant leur passage à l'antenne, en indiquant les noms des divers intervenants, et en soumettant les manuscrits des émissions à sa lecture s'il le juge nécessaire<sup>574</sup>. Pour sa part, la section Radio de la DPR, pilotée tout au long de la Seconde Guerre mondiale par le major Kurt Schenker, parallèlement à son engagement en tant que directeur du studio de Berne<sup>575</sup>, réalise, d'un côté, des programmes radiophoniques pour soutenir le moral des troupes et de l'arrière («Gruppe Mund») et, d'un autre côté, contrôle les émissions suisses qui concernent des sujets militaires et procède à l'écoute des programmes étrangers («Gruppe Ohr») <sup>576</sup>. La double casquette de Schenker va le mettre dans une situation ambiguë au sein de la hiérarchie du SR : en tant que responsable d'un studio, il est subordonné au directeur général Alfred W. Glogg, mais, en tant que chef de la section Radio de la DPR, il est son supérieur dans le domaine militaire<sup>577</sup>. Ses connaissances de la situation internationale et sa proximité avec le pouvoir politique font de lui un personnage influent. L'enchevêtrement des responsabilités dans le domaine radiophonique contribue à lui conférer un rôle de premier plan parmi les membres de la radio suisse<sup>578</sup>.

Il est vrai qu'une certaine confusion institutionnelle règne. Presque toutes les autorités fédérales ont leur mot à dire en matière de radiodiffusion : le Conseil fédéral, l'armée, le Département fédéral des postes et des chemins de fer garant des aspects techniques, administratifs et financiers, le Département fédéral de l'intérieur

<sup>572</sup> Sur l'arrêté fédéral du 29 août 1939 qui suspend la concession de la SSR et ses conséquences pour la radio suisse, voir HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 62-83.

<sup>573</sup> POMMIER Félix, *La Radio sans mystère...*, p. 48 et p. 51.

<sup>574</sup> Circulaire d'A. W. Glogg aux directeurs des studios, 2 septembre 1939, cité par GEX Philippe, *Radio et cinéma en Suisse, 1936-1942...*, p. 168.

<sup>575</sup> Ayant dû renoncer à une carrière militaire, Kurt Schenker a fait ses premiers pas dans la presse à la *Neue Aargauer Zeitung*, un journal libéral de gauche, à la rubrique traitant de politique étrangère. Sur Kurt Schenker, voir SCHENKER Kurt, «Mein Lebenslauf», in SCHENKER Kurt *et al.*, *Für die Freunde von Kurt Schenker (1896-1980)*, Muri : V. Schenker, 1981 ; SCHERRER Adrian, «Kurt Schenker», DHS, version du 28 mai 2013 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30256.php>.

<sup>576</sup> Sur la section Radio, voir HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 107-148. Sur les sous-sections «Ohr» et «Mund», voir HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 114-116.

<sup>577</sup> HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 145.

<sup>578</sup> HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 163.

responsable de la supervision des programmes et le Département fédéral de justice et police chargé de la surveillance après que l'armée s'est retirée. Toutes ces instances n'interviendront cependant pas avec la même énergie. Le Département de l'intérieur reste plutôt en retrait et n'établit pas véritablement un contact direct avec la direction générale du SR<sup>579</sup>. Des relations de nature plutôt informelles ont tout de même été nouées entre le conseiller fédéral en charge du DFI, Philipp Etter, et le responsable du SOC, Paul Borsinger, des valeurs conservatrices communes les ayant certainement rapprochés. À l'opposé, l'armée, puis le Département de justice et police, par l'intermédiaire de son très zélé représentant Kurt Schenker, vont disposer d'une forte influence auprès de la radiodiffusion suisse. Le poids déterminant du Département des postes et des chemins de fer a également déjà été évoqué.

Malgré cette intrication de compétences et le terme mis formellement à la concession de la Société suisse de radiodiffusion, les organes de la radio helvétique continuent de fonctionner et le personnel en place reste le même, ce qui laisse penser que cette institution a tout de même pu maintenir une certaine autonomie à l'égard de l'État. Et, de fait, le SR est la réplique quasi parfaite de la SSR. À l'exception de l'Assemblée des délégués qui ne se réunira plus durant la guerre, la direction générale et le Comité central poursuivent leurs activités<sup>580</sup>. Le rôle de ce dernier est censé n'être plus que consultatif, mais il reste l'instance supérieure en matière de décisions. S'agissant des programmes, la politique menée demeure similaire. L'élite dirigeante de la radio suisse, toujours en poste, va prendre fait et cause pour le point de vue du Conseil fédéral, ce qui n'est guère étonnant puisque la plupart de ses représentants ont été nommés par le Gouvernement suisse, tels le directeur général et le président du Comité central, ou sont directement issus de l'administration fédérale des Postes, Télégraphes et Téléphones, comme Alois Muri. Cet ingénieur, membre du Comité central, chef de la division technique de la direction générale des Télégraphes, puis directeur général des PTT à partir de 1943, jouera un rôle considérable dans la définition de la politique radiophonique helvétique pendant la guerre. L'orthodoxie de ces figures ne fait donc guère de doute. Il est vrai qu'un certain conformisme semble marquer l'ensemble du personnel et quand ce n'est pas le cas, on s'arrange pour couper les têtes qui dépassent. Pensons à Félix Pommier, puni de « *crimes* » de *lèse-PTT*», qui dénonce à plusieurs reprises, dans son pamphlet, la soumission dont ferait preuve Alfred W. Glogg à l'égard des autorités fédérales<sup>581</sup>. Rappelons que le directeur général était, à l'époque où il occupait encore le poste de rédacteur au quotidien radical *Neue Zürcher Zeitung*, membre suppléant de la Commission consultative de presse liée à l'arrêté fédéral du 26 mars 1934 renforçant la surveillance étatique<sup>582</sup>.

<sup>579</sup> HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 146.

<sup>580</sup> PÜNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 60.

<sup>581</sup> POMMIER Félix, *La Radio sans mystère...*, p. 107.

<sup>582</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 129.



Il avait donc déjà été reconnu comme une personne de confiance par le Gouvernement helvétique et sa candidature à la tête de la radio suisse avait d'ailleurs été soutenue par le conseiller fédéral radical, Marcel Pilet-Golaz, alors en charge du Département des postes et des chemins de fer<sup>583</sup>. Alfred W. Glogg encourage lui-même clairement l'autocensure :

*«Nous devons [...] considérer comme un honneur et comme une tâche élevée d'être chacun son propre censeur. Qu'aucun de nous ne perde jamais de vue que son studio, son émetteur est au service de l'intérêt général du pays et non des intérêts locaux. Partout où les intérêts locaux sont en contradiction avec l'intérêt général, c'est ce dernier qui doit l'emporter. On ne pourrait avoir de plus sûr critère pour juger si telle ou telle émission peut être autorisée.»<sup>584</sup>*

Cela semble avoir plutôt bien fonctionné, si l'on en croit Ruth Halter-Schmid :

*«Le fait que le gouvernement est rarement intervenu dans l'organisation générale du programme – comme l'a montré la pratique – peut être considéré comme un indice que la direction du SR et les directeurs de studio ont conduit la radio conformément aux intentions du gouvernement et de la direction de l'armée.»<sup>585</sup>*

Même si on ne peut pas véritablement parler de radio d'État, le SR n'étant pas soumis à un Ministère de la propagande ou à l'armée, l'encadrement de la radio suisse se resserre donc pendant la guerre et celle-ci devient, dans une certaine mesure, le porte-voix de la propagande gouvernementale.

### 5.3. Une mission cruciale dans un contexte critique

Le contexte de guerre a des implications sur la radiodiffusion suisse qui ne vont faciliter ni son fonctionnement ni son développement sur les ondes courtes, alors même que la Confédération compte sur elle, notamment pour répondre aux besoins de la Cinquième Suisse, une population durement frappée par le conflit, et qui rencontre des difficultés non seulement économiques et matérielles mais également morales.

#### 5.3.1. Des conditions de travail difficiles

La radio suisse n'est pas épargnée par les problèmes qui touchent l'ensemble de la société, tels les pénuries et le rationnement. Lors d'une conférence donnée à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Union suisse des radio-électriciens le

<sup>583</sup> SCHERRER Adrian, «L'essor envers et contre tout, 1931-1937»..., p. 89.

<sup>584</sup> Circulaire d'A. W. Glogg aux directeurs des studios, 6 mai 1940, p. 6, cité par GEX Philippe, *Radio et cinéma en Suisse, 1936-1942...*, p. 36.

<sup>585</sup> HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 149. Version originale: «Die wenigen Interventionen der Regierung in die generelle Programmgestaltung – wie sich in der Zuständigkeitspraxis zeigte – können als Indiz dafür gelten, dass die Handhabung des Radios durch die Direktion des SR und die Studiodirektoren den Intentionen der Regierung und der Armeeführung entsprachen.»

25 mars 1945, l'ingénieur des PTT Ernst Metzler évoque quelques obstacles concrets auxquels le SR a dû faire face en temps de guerre<sup>586</sup>. Malgré les réserves de matériel constituées en prévision du déclenchement des hostilités, les PTT se sont trouvés dans une situation délicate: les difficultés d'approvisionnement, notamment auprès du Royaume-Uni, son principal fournisseur en la matière, se multiplient. Pour pallier l'insuffisance de matériels électrotechniques, la puissance des émetteurs est diminuée afin de prolonger la durée de vie des équipements, plutôt que de réduire le nombre d'heures d'émission. Durant l'hiver 1941, les studios sont fermés à tour de rôle en raison du manque de charbon<sup>587</sup>. Même si la Suisse n'est pas un pays belligérant, la conjoncture difficile a également des répercussions sur le service public audiovisuel helvétique et ralentira la construction de l'émetteur national à ondes courtes.

Les charges militaires d'une partie des employés du Service de la radiodiffusion suisse engendrent des complications organisationnelles, particulièrement lorsqu'il s'agit du personnel technique, et représentent un souci récurrent pour ses dirigeants. Paul Borsinger rappellera à plusieurs reprises à Alfred W. Glogg, à propos du fonctionnement du Service suisse d'ondes courtes, le manque de personnel technique causé par les jours de service militaire et les vacances<sup>588</sup>. Par ailleurs, la convocation peut être soudaine, «*d'une heure à l'autre*», en cas de mobilisation générale<sup>589</sup>. Le responsable doit donc trouver très vite un remplaçant. Des dispenses individuelles sont demandées au Département militaire fédéral, justifiées par la présence incontournable de certaines personnes pour la bonne marche de la radio suisse. C'est le cas du directeur général du SR, Alfred W. Glogg, du secrétaire général, Rudolf von Reding, du responsable du service technique, Willy Lüthy, et du chef du Service de coordination et d'écoutes, Hermann Loder, qui sont exemptés de service en cas de mobilisation<sup>590</sup>. Ces exemptions ne sont pas toujours accordées, ou seulement pour un laps de temps limité. Paul Borsinger, simple officier (premier lieutenant), comme d'ailleurs l'ensemble des cadres de la radio suisse à l'exception de Kurt Schenker, n'est plus libéré des services de relève de l'armée à partir du 5 avril 1942<sup>591</sup>. Il devra alors donner suite à tout ordre de marche, malgré le poste stratégique qu'il occupe au SR et son appartenance à

<sup>586</sup> ZAR, B 001.104.01.2, E. Metzler, «Développement technique de la radiodiffusion en Suisse». Conférence donnée à l'assemblée générale de l'Union suisse des radio-électriciens, 25 mars 1945, à Zurich, *Bulletin Technique T.T.*, n° 4, 1945, p. 174-175.

<sup>587</sup> ZAR, SSR 2450, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 27 août 1942, p. 11.

<sup>588</sup> SOC, A 129-001.1, Brouillon d'une lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 30 janvier 1940; SOC, A 125-008, P. Borsinger, Militär- und Ferienverhältnisse im Technischen Dienst. Bericht an Herrn Generaldirektor Glogg, 24 septembre 1941.

<sup>589</sup> SOC, A 123-002.6, Lettre de G. Perrin à P. Borsinger, 12 août 1943.

<sup>590</sup> SOC, A 123-002.2, A. W. Glogg, Organisation des Selbstschutzes der Zentralstelle der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft, 2. Stock, Neuengasse 30, Bern, bis zur Übernahme der Bewachung durch das Militär, juin 1939, p. 1.

<sup>591</sup> SOC, A 123-002.5, Lettre de l'Adjulance générale de la Section des dispenses du Commandement de l'armée à P. Borsinger, 27 mars 1942.

la direction générale<sup>592</sup>. Borsinger effectuera régulièrement des jours de service militaire au sein de la division Presse et Radio. Dans ce cadre, il sera amené à examiner divers scénarios médiatiques possibles en fonction de l'évolution du contexte international.

Bien avant l'ouverture des hostilités, Alfred W. Glogg prévoit, dans un exposé présenté le 12 avril 1939, plusieurs possibilités suivant l'évolution du conflit<sup>593</sup>. La direction générale se prépare au pire. Des exercices de simulation sont organisés par le «Gruppe Mund» de la division Presse et Radio tout au long de la guerre<sup>594</sup>. La direction générale de la radio suisse met très vite en place, sous la responsabilité de Willy Lüthy, technicien en chef, un système d'autoprotection de l'Office central, réalisé par le personnel masculin qui est armé dans cette perspective. Préserver ce bâtiment est capital en temps de crise :

*« Il faut souligner qu'en période de crise, les directives concernant l'ensemble du service de radiodiffusion suisse et adressées aux studios et centrales de radio (le service de télédiffusion – Radibus – Rediffusion) partiront de l'Office central de la Société suisse de radiodiffusion, 2<sup>e</sup> étage, Neuengasse 30, Berne. En cas de danger aigu, le service de radiodiffusion sera entièrement concentré à l'Office central qui peut approvisionner en programmes tous les émetteurs et le service par câble. L'Office central est donc particulièrement vital et a particulièrement besoin de protection. S'il peut rendre des services éminemment précieux, c'est aussi parce que son importance est le plus souvent ignorée du grand public. »<sup>595</sup>*

Des attentats ou toute forme d'attaques de la cinquième colonne sont redoutés, ainsi que des bombardements. Une fois le conflit déclaré, ce système d'autoprotection continuera à fonctionner comme sécurité supplémentaire à côté de la garde militaire (une dizaine d'hommes), chargée de la surveillance de l'Office central et de la station émettrice du Service d'ondes courtes qui lui est rattachée, considérée « *comme un service d'une importance vitale* »<sup>596</sup>. Malgré une angoisse qui est bien palpable à la lecture

<sup>592</sup> SOC, A 123-001, Lettre de P. Borsinger à A. Lätt, 10 mars 1943.

<sup>593</sup> SOC, A 123-002.2, A. W. Glogg, Exposé über die bereits getroffenen und noch zu treffenden Massnahmen in Krisenzeiten zur Aufrechterhaltung des Rundspruchbetriebes, 12 avril 1939, p. 1.

<sup>594</sup> SOC, A 123-002.6, P. Borsinger, Bericht zur Übung der Sektion M vom 20./22.6.1943, 28 juin 1943 ; SOC, A 123-002.6, P. Borsinger, Bemerkungen zur Schulungsübung vom 15.11.-20.11. Gruppe M, 24.11.1943.

<sup>595</sup> SOC, A 123-002.2, A. W. Glogg, Organisation des Selbstschutzes der Zentralstelle der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft, 2. Stock, Neuengasse 30, Bern, bis zur Übernahme der Bewachung durch das Militär, juin 1939, p. 1. Version originale : « *Es ist zu betonen, dass von der Zentralstelle der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft, 2. Stock, Neuengasse 30, Bern, in Krisenzeiten die Direktiven für den gesammten schweizerischen Radiodienst an sämtliche Studios und Radiozentralen (Telephonrundspruch – Radibus – Rediffusion) ausgehen werden. Im Falle akuter Gefahr ist in dieser Zentralstelle der gesammte Radiodienst konzentriert. Von ihr aus können sämtliche Sender und Drahtdienste mit Programmen bedient werden. Sie ist daher besonders lebenswichtig und besonders schutzbedürftig. Dabei kann sie gerade deshalb besonders wertvolle Dienste leisten, weil ihre Bedeutung dem grossen Publikum meist unbekannt ist.* »

<sup>596</sup> SOC, A 129-001.1, P. Borsinger (selon toute vraisemblance) à A. W. Glogg (selon toute vraisemblance), « Ein interessanter Manöverfall und seine Lehren », 1940, p. 1. Version originale : « *als lebenswichtiger Betrieb* ».

des archives, le Service de la radiodiffusion suisse et ses bâtiments ne subiront aucun dommage durant le conflit, alors que les locaux de la BBC à Londres, par exemple, seront atteints à plusieurs reprises par des bombes et que des victimes seront à déplorer<sup>597</sup>.

### 5.3.2. *La diaspora helvétique dans la tourmente*

Contrairement à leurs compatriotes restés au pays, les Suisses à l'étranger sont directement touchés par la guerre et de façon nettement plus brutale que lors du premier conflit mondial<sup>598</sup>. Frappés par des souffrances matérielles, mais également morales, ils sont nombreux à reprendre le chemin de la mère-patrie. Évaluée à 430 000 en 1938, la Cinquième Suisse ne comptera plus que 250 000 représentants à l'orée des années 1950<sup>599</sup>. Une partie des ressortissants ont été rappelés sous les drapeaux, d'autres ont été rapatriés – ce sera le cas par exemple de 3 000 ressortissants vivant en Italie – ou cherchent refuge en Suisse par leurs propres moyens<sup>600</sup>. Rappelons que de nombreux Helvètes installés à l'étranger, naturalisés, sont appelés au service de l'armée de leur pays d'accueil, ce qui en pousse un grand nombre à rentrer dans leur patrie d'origine, pour autant qu'ils en aient conservé la nationalité. L'enjeu pour la société helvétique est de parvenir à intégrer cette nouvelle population, alors que le marché du travail connaît des moments difficiles.

À la détérioration des conditions matérielles et aux privations de toutes sortes (sous-alimentation, pénurie de textiles et de chaussures en France notamment) s'ajoute une xénophobie accrue<sup>601</sup>. Les hostilités et les discriminations touchent les Confédérés partout dans le monde, du Japon – le ministre de Suisse à Tokyo Camille Gorgé parle d'une « [m]éfiance malade envers tous [les] étrangers [qui] s'accroît tous les jours »<sup>602</sup> – au Brésil, comme l'atteste une lettre provenant de Curitiba (Paraná), rédigée par une ressortissante suisse alémanique, mère de sept enfants, et adressée à la radio helvétique :

*« Actuellement, on ne peut pas dire que nous soyons très heureux, nous avons beaucoup à souffrir de la haine contre les Allemands et nous entendons tous les jours le sobriquet*

<sup>597</sup> Selon MANSSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 111-117.

<sup>598</sup> FLURY-DASEN Eric, « Kriegsgeschädigte Auslandschweizer in der Nachkriegszeit 1945-1961. Zwischen Schadenersatz und Hilfeleistung », in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...*, p. 119. Sur la situation des colonies suisses en Allemagne, voir AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 28 avril 1943, p. 7. Sur la situation des colonies suisses en France, en Italie, en Grèce, en Égypte, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, voir AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung der Auslandschweizerkommission der NHG, 15 avril 1944, p. 2 et suivantes.

<sup>599</sup> MESSERLI Patricia, THURNHERR Walter, « Auslandschweizerpolitik des Bundes nach dem Zweiten Weltkrieg », in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...*, p. 84.

<sup>600</sup> CERUTTI Mauro, « Les Suisses d'Italie à l'époque du fascisme », in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...*, p. 218.

<sup>601</sup> « Das Auslandschweizerwerk der N.H.G. im Jahre 1942 », BNS, Bulletin de la NSH, mars-avril 1943, p. 31.

<sup>602</sup> Le ministre de Suisse à Tokyo C. Gorgé au Département politique, 6 février 1943, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 14 (1941-1943), n° 299, Berne : Benteli, p. 992.

“Allemang Burra”, ce qui veut dire “âne allemand”. Ma foi, nous les Suisses, sommes aussi germanophones et de telles remarques ne contribuent pas à vous faire aimer un pays. Le peuple pense évidemment que les Suisses et les Allemands, c’est la même chose. Nous avons aussi dû retirer nos fils de l’école. Les Polonais, qui sont nés ici, sont ceux qui sont allés le plus loin, ils voulaient constamment harceler les garçons en leur lançant des cailloux et en les menaçant avec des couteaux.»<sup>603</sup>

Par ailleurs, le statut d’État neutre de la Confédération est régulièrement attaqué par les propagandes étrangères, laissant les ressortissants dans le désarroi. Le défi est donc également moral.

Maintenir les liens avec la diaspora helvétique semble crucial dans ce contexte, d’autant plus que les activités des colonies suisses sont fortement réduites par la guerre. C’est ce à quoi s’attelle le Secrétariat des Suisses à l’étranger de la Nouvelle Société Helvétique, comme l’explique Alice Briod :

«Mon collègue, M. Imhoof, vient de vous montrer comment l’isolement moral du Suisse à l’étranger produit souvent à la longue un affaiblissement du sentiment national. Est-ce à dire que tout dans la situation politique actuelle contribue à détacher de la patrie celui qui en est séparé ? Si oui, l’œuvre du Secrétariat des Suisses à l’étranger n’est-elle pas devenue illusoire ? Que peuvent ses faibles moyens pour retenir la barque au rivage si tous les grands courants l’entraînent au loin ? [...] Nous remplissons en somme exactement les devoirs d’un père et d’une mère de famille à l’égard de leurs enfants établis hors de la maison. Ils les tiennent au courant des événements quotidiens, les suivent dans leurs activités diverses, les entourent d’attentions, et, si le malheur les force à revenir au foyer, ils veillent à ce qu’une place leur soit faite.»<sup>604</sup>

Pour remplir ces tâches, le Secrétariat des Suisses à l’étranger est renforcé avec l’engagement, en plus d’Alice Briod et de Gerhart Schürch, d’un troisième secrétaire germanophone et italoophone : Werner Imhoof<sup>605</sup>. Ce dernier a collaboré aux *Basler Nachrichten* de 1935 à 1936 et a travaillé, de 1936 jusqu’à son arrivée au SSE en 1938, comme rédacteur à la revue mensuelle *Archives Diplomatiques et Consulaires*, sise à Bâle. À partir de l’été 1945, Imhoof prendra le relais de Walter Bosshard comme

<sup>603</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d’outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, Annexe IV, p. 36. Version originale : «*Gegenwärtig ist uns nicht gerade so wönig ums Herz, wir müssen wegen dem Deutschenhass viel leiden und die Liebkosenamen, Allemang Burra hören wir alle Tage. Das heisst Deutscher Esel. Wir Schweizer sind halt in Gottes Namen auch deutschsprechend und solche Bemerkungen helfen nicht dazu, ein Land zu lieben. Das Volk ist natürlich der Meinung, Schweizer und Deutsche seien dasselbe. Wir mussten auch unsere Buben aus der Schule nehmen. Am schlimmsten trieben es die Polacken, die hier geboren sind, die wollten immer die Buben plagen mit Steinen und Messer.*»

<sup>604</sup> BRIOD Alice, «Les tâches du Secrétariat des Suisses à l’Étranger», *Écho*, octobre-novembre 1941, p. 22-23.

<sup>605</sup> SCHÜRCH Gerhart, «Das Auslandschweizer-Werk 1937-1938. Bericht an die Generalversammlung der N.H.G. in Aarau vom 8. Oktober 1938», BNS, Bulletin de la NSH, novembre-décembre 1938, p. 104. Sur Werner Imhoof, voir le fonds NL Werner Imhoof aux Archiv für Zeitgeschichte, <https://www.afz.ethz.ch/bestaende/2107d850ff4643688d1ebf302635c59e.pdf>, consulté le 8 octobre 2014.

correspondant pour la *Neue Zürcher Zeitung* aux États-Unis<sup>606</sup>. Le Secrétariat coopère avec d'autres organes dans le but d'atteindre ses objectifs<sup>607</sup>. Pour faire parvenir des informations à la diaspora helvétique et promouvoir le pays à l'étranger, il s'appuie sur les légations et les consulats suisses, les colonies, l'Office national suisse du tourisme, l'Office suisse d'expansion commerciale et le Service de la radiodiffusion suisse. En raison des difficultés que rencontre l'information à circuler en temps de guerre, la radio internationale va se révéler un outil indispensable. Au niveau des aides plus pratiques, le SSE peut compter sur la division fédérale de Police, le Bureau central de secours aux rapatriés, l'Office fédéral de guerre pour le rapatriement, Pro Juventute, la Schweizerhilfe, etc.

Selon le secrétaire Gerhart Schürch, les autorités politiques, tout comme la population helvétique de manière générale, sont désormais mieux disposées à l'égard de la Cinquième Suisse, en raison notamment d'une prise de conscience de la nécessité de mener également un combat à l'étranger sur le front de la défense nationale spirituelle<sup>608</sup>. Dans son Message du 9 décembre 1938, le Conseil fédéral souligne que «[n]os relations spirituelles avec les Suisses à l'étranger sont d'une importance primordiale. Ces citoyens sont, en effet, les représentants les plus naturels de l'esprit suisse hors de nos frontières»<sup>609</sup>. Dans cette perspective, la collecte du 1<sup>er</sup> août 1939 est destinée au Secrétariat des Suisses à l'étranger. Un soutien accru de la part de la Confédération est capital pour cet organisme dont la situation financière reste difficile. Cette aide prendra la forme d'une subvention accordée par Pro Helvetia, qui servira principalement à maintenir le service de films et de conférences ainsi qu'à poursuivre la distribution de la revue mensuelle *Écho* destinée spécifiquement à la diaspora helvétique<sup>610</sup>.

<sup>606</sup> MAISSEN THOMAS, *Die Geschichte der NZZ...*, p. 321-322.

<sup>607</sup> BRIOD Alice, «Les tâches du Secrétariat des Suisses à l'Étranger», *Écho*, octobre-novembre 1941, p. 22.

<sup>608</sup> SCHÜRCH Gerhart, «Das Auslandschweizer-Werk 1937-1938. Bericht an die Generalversammlung der N.H.G. in Aarau vom 8. Oktober 1938», BNS, Bulletin de la NSH, novembre-décembre 1938, p. 104.

<sup>609</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1029.

<sup>610</sup> «Das Auslandschweizerwerk der N.H.G. im Jahre 1942», BNS, Bulletin de la NSH, mars-avril 1943, p. 35.

## 6

### LE SERVICE SUISSE D'ONDES COURTES : L'INCARNATION DU VOLET OFFENSIF DE LA DÉFENSE NATIONALE SPIRITUELLE

*«Nous ne saurions, par conséquent, nous prononcer en faveur d'une défense nationale spirituelle consistant essentiellement dans des mesures négatives. Certes, la propagande étrangère dans notre pays doit être surveillée et, le cas échéant, réfrénée, spécialement si elle empiète sur le terrain de la politique; mais ce n'est pas en cela que doit consister avant tout la défense spirituelle. Pour lutter efficacement contre les idées étrangères, il faut entretenir la conscience positive de notre originalité nationale, du caractère particulier de notre État, par une connaissance raisonnée de notre histoire et de nos institutions. C'est en maintenant nos valeurs et en faisant de la propagande pour elles en Suisse et à l'étranger que nous organiserons notre véritable défense spirituelle.»<sup>611</sup>*

Pour faire comprendre les spécificités de la Suisse à l'étranger dans un contexte où la circulation de l'information est restreinte, les ondes courtes paraissent le meilleur, voire le seul moyen à disposition. La mission des programmes diffusés par l'émetteur national à ondes courtes de Schwarzenbourg, telle qu'elle est formulée dans le Message du Conseil fédéral concernant la défense nationale spirituelle du 9 décembre 1938, sera double : resserrer les liens avec la diaspora helvétique disséminée partout dans le monde et promouvoir le rayonnement de la Suisse à l'extérieur<sup>612</sup>. L'objectif avoué

<sup>611</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1010-1011.

<sup>612</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1027-1028.

a donc quelque peu évolué entre le début et la fin des années 1930. Par la mise en place d'une radio internationale, il n'est plus seulement question de se rapprocher des Suisses à l'étranger et de répondre à leur «*désarroi spirituel*»<sup>613</sup>, mais aussi de faire rayonner le pays et de justifier sa place dans le concert des nations. Comme l'explique Paul Borsinger en septembre 1938 :

«*le double objectif de Schwarzenbourg n'est pas seulement d'être une affaire de famille suisse hypertrophiée, mais de servir aussi bien la propagande culturelle suisse, une propagande du style le plus noble et le plus élevé, que la cause des Suisses à l'étranger pour elle-même.*»<sup>614</sup>

La position de celui qui deviendra directeur du Service suisse d'ondes courtes (SOC) préfigure donc les vœux formulés par le Conseil fédéral dans son Message du 9 décembre 1938 en matière de politique extérieure. Borsinger soulignera quelques années plus tard : «*Au plan international, l'importance de la Suisse est avant tout d'ordre spirituel. Sans aucune arrogance, elle a beaucoup à dire et beaucoup à offrir au monde.*»<sup>615</sup>

## 6.1. La construction en deux temps de l'émetteur national à ondes courtes

L'idée de construire un émetteur national à ondes courtes est examinée par les PTT à partir de la fin de l'année 1936. Il est vrai que la location de l'émetteur de Prangins (Vaud) est coûteuse et que la réception des émissions qu'il diffuse n'est pas totalement satisfaisante, particulièrement face à l'encombrement de l'éther. Par ailleurs, la priorité est toujours donnée à la Société des Nations et à la radiotélégraphie. La perspective d'un conflit risque, de surcroît, de rendre tout simplement impossible l'usage de cet émetteur, la SDN ayant la possibilité de le réquisitionner en temps de crise, alors même que la diffusion de programmes radio sur ondes courtes revêtirait justement une importance toute particulière. En outre, la concurrence étrangère est féroce dans ce domaine et les autorités se mettent à craindre que les ressortissants suisses se tournent vers les émissions proposées par les autres pays européens<sup>616</sup>. Il paraît donc crucial

<sup>613</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes», 22 avril 1941, p. 2. Version originale : «*geistige Verwirrung*».

<sup>614</sup> SOC, A 000-001/1, P. Borsinger, «Zu Dr. Lüthys Bemerkungen betr. Kurzwellendienst», 30 septembre 1938, p. 9. Version originale : «*[...] des doppelten Zweckes von Schwarzenburg, welches nicht nur eine hypertrophierte schweizerische Familienangelegenheit sein soll, sondern mindestens ebenso sehr, wie dem Auslandschweizertum an sich, der schweizerischen Kulturpropaganda edelsten und grössten Stils zu dienen hat.*»

<sup>615</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes», 22 avril 1941, p. 2. Version originale : «*Die Bedeutung der Schweiz liegt international vor allem auf geistigem Gebiete. Sie hat der Welt ohne alle Überheblichkeit viel zu sagen und viel zu bieten.*»

<sup>616</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 519.



de ne pas rester à la traîne, comme le martelait d'ailleurs déjà en 1936 le secrétaire général de la SSR, Rudolf von Reding :

*« Nous ne pouvons nous permettre plus longtemps d'être à la traîne par rapport à d'autres pays dans l'utilisation des ondes courtes pour faire connaître dans le monde entier ce que nous faisons dans les domaines culturel et économique. »<sup>617</sup>*

Il devient impératif que la Confédération se positionne par rapport à la stratégie qu'elle compte mener en matière d'ondes courtes dans la perspective de la Conférence des radiocommunications du Caire, organisée du 1<sup>er</sup> février au 8 avril 1938 sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications, dont un des objectifs est de trouver un accord concernant le partage des fréquences sur cette longueur d'onde de plus en plus demandée. Toutefois, il ne suffit pas de parvenir à un consensus autour de l'édification d'un émetteur national à ondes courtes pour que sa construction se déroule sans encombre et aussi rapidement qu'escompté. Un incendie ravageur, puis les difficultés liées à la conjoncture vont retarder sa mise en place, bien que son existence n'ait jamais semblé plus nécessaire qu'en ces temps de fortes tensions internationales. L'exploitation de la station de Prangins par la radio suisse se prolongera finalement plus longtemps que prévu.

### 6.1.1. Une stratégie de politique étrangère

Alors que les responsables du service public audiovisuel helvétique sont très favorables à la construction d'un émetteur national à ondes courtes, la prise de conscience des autorités politiques de la nécessité de riposter aux efforts de propagande des pays étrangers est l'élément déclencheur qui permet finalement l'engagement du Conseil fédéral dans ce projet. Devant l'imminence de la guerre, l'objectif est alors d'éviter que la Suisse ne se retrouve isolée non seulement géographiquement mais aussi moralement. Ce besoin, alors reconnu par le gouvernement de promouvoir l'idéal politique et culturel du pays, qui va de pair avec la défense de ses intérêts économiques, débouche sur un soutien significatif de la part de l'exécutif qui va soumettre au Parlement, le 28 mars 1938, un Message *« concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes »*<sup>618</sup>. Cette initiative répond aussi à une demande des milieux défendant les intérêts de la diaspora helvétique :

*« Depuis de nombreuses années, nos concitoyens établis à l'étranger, particulièrement ceux qui habitent les pays d'outre-mer, réclament la création d'un organisme spécial de diffusion*

<sup>617</sup> ZAR, SSR 1133, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 12 mai 1936, p. 14. Version originale : *« Wir dürfen nicht länger hinter andern Ländern zurückstehen, um unsere kulturellen und wirtschaftlichen Bestrebungen mittels Kurzwellen über alle Erdteile hin zu propagieren. »*

<sup>618</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 519-522.

*sur ondes courtes. Les autorités suisses ont bien accueilli ces revendications, qui sont toutes inspirées du désir de conserver autant que possible le contact avec la patrie lointaine et de pouvoir ainsi participer à la vie spirituelle et politique du pays.»<sup>619</sup>*

La construction d'un émetteur national à ondes courtes permettrait d'offrir des programmes quotidiens à destination de l'outre-mer. L'importance attribuée au maintien du lien avec les compatriotes expatriés va en bonne partie justifier l'existence, puis le développement de la radio internationale helvétique. La notion de Suisses à l'étranger permettra aussi, dans une certaine mesure, au Conseil fédéral et à la SSR d'éviter de dire frontalement qu'ils font de la propagande culturelle et économique par le biais du vecteur radiophonique. Paul Borsinger l'avouera clairement quelques années plus tard dans un document interne :

*«Il est vrai que ces émissions [celles diffusées par l'émetteur de Schwarzenbourg], même celles en anglais et en espagnol, étaient souvent encore désignées du terme général de "Émissions pour les Suisses à l'étranger", parfois par mégarde, parfois pour simplifier ou pour ne pas trop afficher le but véritable vis-à-vis de nos voisins susceptibles.»<sup>620</sup>*

Sous le prétexte de réaliser des émissions pour la diaspora helvétique, la radio suisse mènera en réalité également une propagande offensive destinée à un public international.

Le 27 avril 1938, le Parlement répond positivement au Message du Conseil fédéral. Le choix du lieu de l'édification de l'émetteur national à ondes courtes se porte sur un terrain qui culmine à 800 mètres, situé sur le haut plateau de la localité de Schwarzenbourg (alors commune de Wahlern) dans les Préalpes bernoises, à une vingtaine de kilomètres seulement de la capitale helvétique<sup>621</sup>. Même si Alois Muri, responsable de la division des Télégraphes et Téléphones des PTT, avait au départ annoncé l'achèvement de la construction de l'émetteur pour la fin de l'année 1938, il faudra attendre encore quelques mois pour que la station soit opérationnelle<sup>622</sup>. Le budget de construction total prévu par l'administration des PTT, y compris pour les installations techniques, s'élève à 950 000 francs<sup>623</sup>. Ce montant est presque deux fois plus élevé que celui prévu en 1936 par Fritz Rothen<sup>624</sup>, directeur de Radio-Suisse SA,

<sup>619</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 519.

<sup>620</sup> ZAR, SSR 5132, Procès-verbal de la Commission des programmes de Schwarzenbourg, 31 octobre 1955, p. 6.

<sup>621</sup> Paul Borsinger fait une description détaillée de l'emplacement dans l'article suivant : « Ein Besuch beim Schweizerischen Kurzwellensender Schwarzenbourg », *Écho*, août-septembre 1940, p. 16-17.

<sup>622</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 11 février 1937, p. 23.

<sup>623</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 519-522.

<sup>624</sup> ZAR, SSR 1142, Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des délégués de la SSR, 23 mai 1936, p. 10.

et correspond à peu de chose près aux moyens dévolus à l'émetteur de Sottens pour l'exercice 1939-1940<sup>625</sup>. Il faut tout de même préciser que l'émetteur à ondes courtes de 25 kW ainsi édifié pour la radiodiffusion sera également mis au service de la radiotéléphonie commerciale avec les pays d'outre-mer, via des appareils qui lui seront ajoutés<sup>626</sup>.

L'objectif est de mettre en service cet émetteur pour le printemps 1939 au plus tard, afin qu'il puisse participer à la promotion de l'Exposition nationale suisse de Zurich<sup>627</sup>. Déjà à l'occasion de la séance du Comité de la SSR du 3 décembre 1936, Alois Muri avait relayé le souhait du Comité de l'Exposition nationale de pouvoir jouir d'un émetteur à ondes courtes afin de faire connaître cette manifestation auprès de la diaspora helvétique notamment<sup>628</sup>. Comme l'explique Georges Wagnière, ancien chef de la légation suisse à Rome, dans un article paru dans la revue *Écho* du mois d'août 1939 :

*«L'exposition de Zurich sera, pour nos compatriotes du dehors, la révélation précieuse et complète de la Suisse. Ils y verront la beauté, l'étendue, la variété de ses ressources morales et matérielles. [...] Je souhaite ardemment à nos confédérés de l'étranger, dont la présence nous est si chère et si précieuse, d'y communier avec ceux du pays dans la même foi ardente, dans le même culte solennel, à l'heure si menaçante que traverse le monde.»*<sup>629</sup>

Lors de la rédaction du Message du 28 mars 1938, les autorités politiques sont déjà conscientes que la puissance de 25 kW choisie pour l'émetteur à ondes courtes ne sera pas suffisante à long terme<sup>630</sup>. C'est pourquoi il est prévu de construire un bâtiment capable d'intégrer par la suite une augmentation de puissance sans avoir à subir de transformations. Il est vrai que les avertissements de la direction générale de la SSR à ce sujet ont été nombreux. Selon Alfred W. Glogg, la course à la puissance radiophonique qui frappe tous les pays rendra l'émetteur de Schwarzenbourg, à peine érigé, obsolète<sup>631</sup>. Il s'appuie sur l'expérience conduite avec la station de Prangins, qui dispose justement d'un émetteur à ondes courtes de 25 kW, pour exiger une puissance minimale de 50 kW :

<sup>625</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 64.

<sup>626</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 520.

<sup>627</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 520.

<sup>628</sup> ZAR, SSR 1253, Procès-verbal de la séance du Comité de la SSR, 3 décembre 1936, p. 9.

<sup>629</sup> «L'Exposition nationale et les Suisses de l'étranger», *Écho*, août 1939, p. 25.

<sup>630</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 520.

<sup>631</sup> SOC, A 254.2-001, Lettre d'A. W. Glogg à la Generaldirektion der PTT-Verwaltung, Sektion Telegraphen & Telephon, 25 novembre 1937, p. 2.

«Dans leur presque totalité, nos nombreux correspondants d'outre-mer conviennent que la réception de l'Angleterre et de l'Allemagne est pour ainsi dire toujours supérieure à celle de Prangins lorsque les conditions de réception sont les mêmes. Les jours où Prangins ne passe pas du tout, l'Angleterre et l'Allemagne peuvent être reçues clairement et les jours où Prangins peut être reçu, quoiqu'avec de fortes perturbations, l'Allemagne et l'Angleterre rendent un son presque pur. Quand l'Allemagne et l'Angleterre sont perturbées, Prangins disparaît dans une cacophonie de parasites.»<sup>632</sup>

Alois Muri, à la tête de la section des Télégraphes et Téléphones des PTT, freine ces velléités. D'après lui, si l'on veut améliorer les conditions de réception, il est plus efficace d'utiliser des antennes directionnelles, c'est-à-dire des antennes spécifiquement dirigées vers les régions que l'on souhaite atteindre, que de doubler la puissance de l'émetteur, ce qui engendrerait de surcroît des coûts d'exploitation sensiblement plus élevés<sup>633</sup>. Le Conseil fédéral finit par rejoindre son point de vue : ériger un émetteur à ondes courtes avec une puissance de 25 kW dans un premier temps, tout en se laissant la possibilité et l'espace de l'augmenter dans un second temps. Avant même la suspension de la concession de la SSR et l'incorporation de celle-ci à l'administration fédérale des Postes, Télégraphes et Téléphones, décidées le 29 août 1939, on constate qu'Alois Muri fait en quelque sorte la pluie et le beau temps en matière d'équipement technique pour la radio suisse. Ce ne sera d'ailleurs pas son unique champ d'action. Il est la principale personnalité représentant l'administration fédérale avec laquelle Alfred W. Glogg et Paul Borsinger vont devoir régulièrement composer. Ce Lucernois, fils d'agriculteur devenu ingénieur en électrotechnique, jouit d'une renommée qui dépasse les frontières nationales en matière de téléphonie et de télégraphie<sup>634</sup>. Les divergences de points de vue entre les techniciens et les responsables de la radio suisse au sujet du développement de la radiodiffusion internationale seront constantes.

<sup>632</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à la direction générale des PTT, section des Télégraphes et Téléphones, 20 septembre 1937, p. 5. Version originale : «Fast alle unsere zahlreichen Übersee-Korrespondenten stimmen darin überein, dass bei gleichbleibenden Empfangsbedingungen sozusagen immer der Empfang von England und Deutschland dem Empfang von Prangins überlegen ist. In Tagen da Prangins überhaupt nicht durchdringt, sind England und Deutschland deutlich zu empfangen und an Tagen da Prangins empfangen werden kann, wenn auch ziemlich stark gestört, klingen Deutschland und England fast rein. Wenn Deutschland und England gestört erscheinen, ist mit Prangins vor lauter Parasitenspektakel überhaupt nichts anzufangen.»

<sup>633</sup> SOC, A 254.2-001, Lettre d'A. Muri, Telegraphen- & Telephonabteilung der PTT, à l'Office central de la SSR, 15 décembre 1937, p. 1.

<sup>634</sup> Après avoir travaillé pour la direction d'arrondissement des télégraphes de Lausanne dès 1899, puis comme chef du Département technique de la direction générale des télégraphes à Berne dès 1921, Alois Muri sera nommé en 1943, à l'âge de 64 ans, directeur des PTT, puis de l'Union postale universelle à Berne de 1945 à 1950. Il est détenteur d'un doctorat *honoris causa* de l'École polytechnique fédérale de Zurich reçu en 1934. Sur Alois Muri, voir BRIAN SCHERER Sarah, «Alois Muri», DHS, version du 5 novembre 2013 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F31821.php>; POMMIER Félix, *La Radio sans mystère...*, p. 108-109.

### 6.1.2. Un incendie et une reconstruction rapide face à l'urgence des événements

Comme prévu, le jour précédant l'ouverture de l'Exposition nationale à Zurich, le 6 mai 1939, les premières émissions d'essai ont lieu avec le nouvel émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg<sup>635</sup>. Le 6 juillet, alors que les programmes sont diffusés de manière régulière depuis une semaine seulement, la station est entièrement détruite par un incendie. Seuls les équipements disposés au sous-sol sont épargnés. La qualité et la précision du travail suisse tant vantées au sujet de cet ouvrage, notamment dans un article paru dans le numéro de la revue *Écho* d'avril-mai 1939, comme les précautions prises n'ont pas suffi à éviter cette catastrophe<sup>636</sup>. La déception a dû être d'autant plus grande que la construction et le lancement de ce nouvel émetteur ont été annoncés en grande pompe dans plusieurs publications suisses et étrangères, ainsi que par le biais d'un communiqué spécifiquement destiné à la diaspora helvétique<sup>637</sup>. La revue *Écho* a également régulièrement relayé les avancées concernant l'édification du nouvel émetteur<sup>638</sup>.

Lors de la séance du Comité central de la SSR du 6 juillet 1939, Alois Muri rend compte du déroulement de la «*Brandkatastrophe*»<sup>639</sup>. Comme l'incendie a eu lieu le matin même, les causes exactes du sinistre ne sont pas encore connues. Toutefois, Muri exclut d'emblée que le feu ait pu être déclenché par les appareils qui étaient éteints à ce moment-là ou qu'il puisse s'agir d'un acte de sabotage. La seule explication plausible qu'il envisage est que les champs intenses, dégagés par l'émetteur, auraient pu faire rougeoyer une pièce en fer logée dans la structure entièrement boisée du bâtiment. Il semble, en effet, qu'il ait été question de l'échauffement d'un encadrement de fenêtre<sup>640</sup>. Le soin pourtant accordé à éliminer autant que possible tout matériel représentant un danger d'induction, comme les nouvelles techniques disponibles pour ignifuger le bois, n'ont malheureusement pas suffi<sup>641</sup>. Alors que le risque d'incendie était connu, Muri justifie l'usage du bois comme matériau principal de construction par la volonté de soutenir l'industrie helvétique<sup>642</sup>. Cet épisode trahit un certain amateurisme des PTT.

<sup>635</sup> PÜNTER OTTO, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 62.

<sup>636</sup> «L'émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg en voie d'achèvement», *Écho*, avril-mai 1939, p. 10. Cet article, probablement le fruit de la direction générale de la SSR, a été vraisemblablement diffusé par le biais d'autres publications dans des versions anglaise et allemande : SOC, A 125-001, SSR 2008, «A visit to the future Schwarzenburg Short Wave Station», 14 mars 1939; ZAR, B 001.104.01.3, SSR 2021, «Der Kurzwellensender Schwarzenburg vor der Fertigstellung», 21 mars 1939. PIÈCE Roland, *La Radio, ma vie*, Bex : Imprimerie Bach, 1972, p. 94.

<sup>637</sup> SOC, A 234-001, Lettre d'A. W. Glogg à l'éditeur de *World Radio* à Londres, 5 décembre 1938; SOC, A 233.4-002, Brève parue dans le quotidien autrichien *Neue Freie Presse*, 22 janvier 1939; SOC, A 231.1-002, Communiqué d'A. W. Glogg destiné aux Suisses à l'étranger, 7 février 1939, etc.

<sup>638</sup> «Ausbau der Auslandschweizer-Sendungen», *Écho*, janvier-février 1938, p. 24; «Ein nationaler Kurzwellensender», *Écho*, mars-avril 1938, p. 15; BORSINGER P., «Die Heimat ruft über das Meer!», *Écho*, novembre 1938, p. 12, etc.

<sup>639</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central, 6 juillet 1939, p. 10.

<sup>640</sup> PIÈCE Roland, *La Radio, ma vie...*, p. 94.

<sup>641</sup> Dans le rapport qu'il rédige sur la catastrophe, Paul Borsinger précise que même les clous avaient pourtant été spécialement faits en cuivre, SOC, A 254.2-003, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Brand des Kurzwellensenders Schwarzenburg», 8 juillet 1939, p. 2.

<sup>642</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central, 6 juillet 1939, p. 10.

Tandis que ces derniers, embarrassés, prennent immédiatement en main la reconstruction de l'émetteur, la station de Prangins assume de nouveau la diffusion des émissions de la SSR sur ondes courtes et cela sans interruption grâce à «*la bienveillance*» du directeur de Radio-Suisse SA, société en charge de l'exploitation de l'émetteur vaudois et dont l'actionnaire majoritaire est la Confédération<sup>643</sup>. Le fait que Fritz Rothen est également vice-président du Comité central de la SSR a certainement facilité cette transition. L'objectif est alors de conserver le même nombre d'émissions que celui qui était proposé avant l'embrasement, la station de Prangins ne pouvant tout de même pas offrir la programmation quotidienne qui avait été prévue avec le nouvel émetteur<sup>644</sup>. Dans le rapport qu'il adresse au Comité central le 18 août 1939, le directeur général se veut rassurant<sup>645</sup>. Il affirme que le sinistre n'aura pas de conséquences fâcheuses sur le budget de la SSR, car les PTT s'engagent à prendre à leur charge les surcoûts liés à cet événement et que, parallèlement, Radio-Suisse SA est prête à faire un geste commercial important. Poursuivre la diffusion sur ondes courtes paraît essentiel à Alfred W. Glogg pour pouvoir continuer à conduire la mission de propagande culturelle qui est dévolue à la radio suisse, pour tenter de nouvelles expérimentations, au niveau technique et sur le plan des contenus, et pour entraîner les collaborateurs dans la perspective de la remise sur pied de l'émetteur de Schwarzenbourg<sup>646</sup>. Toutefois, le soutien financier promis par les PTT tardera à se concrétiser<sup>647</sup>. Par ailleurs, les frais vont se révéler encore plus élevés que prévus, car l'émetteur bernois, une fois reconstruit, ne sera pas directement destiné aux programmes radiophoniques, mais réservé, dans un premier temps, à la radiotéléphonie avec l'outre-mer, prolongeant d'autant la location de l'émetteur de Prangins<sup>648</sup>.

L'émetteur national à ondes courtes, deuxième version, est finalement inauguré en juillet 1940, soit seulement une année après avoir été la proie des flammes, ce qui est relativement rapide compte tenu de la conjoncture difficile<sup>649</sup>. La Seconde Guerre mondiale éclate peu après le début de la reconstruction, amenant son lot d'ennuis mais rendant encore plus urgente la mise en service de Schwarzenbourg. Une question se pose : comment nommer ce nouvel émetteur national ? En février 1938 déjà, le Conseil municipal de Wahlern, en charge de la localité de Schwarzenbourg, avait pris contact avec les PTT pour leur proposer l'appellation suivante : «*Schweizerischer Kurzwellensender Schwarzenburg*»<sup>650</sup>. Il est vrai que

<sup>643</sup> SOC, A 51-02-003, SSR 2154, Rapport d'A. W. Glogg au Comité central, «*Solution de la question du Service des ondes courtes*», 18 août 1939, p. 3.

<sup>644</sup> SOC, A 51-02-003, SSR 2154, Rapport d'A. W. Glogg au Comité central..., p. 1.

<sup>645</sup> SOC, A 51-02-003, SSR 2154, Rapport d'A. W. Glogg au Comité central..., p. 2.

<sup>646</sup> SOC, A 51-02-003, SSR 2154, Rapport d'A. W. Glogg au Comité central..., p. 3.

<sup>647</sup> SOC, A 223-005, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «*Notiz für Herrn Generaldirektor Glogg. Bemerkungen zum Brief PTT, 10. Dez. «Leitungsgebühren Prangins»*», 12 décembre 1941.

<sup>648</sup> SOC, A 223-005, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «*Notiz für Herrn Generaldirektor Glogg...*», p. 2.

<sup>649</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 159-160.

<sup>650</sup> SOC, A 005-001, Lettre d'E. Trechsel, Telegraphen- & Telephonabteilung, au Conseil municipal de Wahlern, 2 mars 1938.

c'était un moyen judicieux de rendre cette bourgade populaire dans le monde entier. Tant la section des Télégraphes et Téléphones des PTT qu'Alfred W. Glogg sont favorables à cette proposition qui s'inscrit dans les usages, si on pense au nom que portent les autres émetteurs nationaux, également directement inspiré du lieu où ils ont été édifiés (émetteur de Sottens, émetteur de Beromünster, etc.)<sup>651</sup>. C'est la dénomination suggérée par le Conseil municipal qui va s'imposer, malgré les propositions faites par Hermann Loder, chef du Service de coordination et d'écoutes de la radio suisse, responsable de l'inauguration de la nouvelle station. Ce dernier estime qu'il faudrait rendre plus évidente la filiation helvétique de l'émetteur de Schwarzenbourg qui, à l'inverse des autres, s'adresse à un public établi hors des frontières nationales :

*«Ce nom est dépourvu de tout effet de propagande sur l'auditeur étranger. Il faudrait chercher et trouver un nom qui fasse connaître non pas tant le site de l'émetteur que le pays.»*<sup>652</sup>

Dans ce sens, il propose les appellations «Schweizerlandsender» ou «Helvetia-Sender»<sup>653</sup>. Loder suggère également de réaliser un concours d'idées auprès des auditeurs. Les archives à disposition ne permettent malheureusement pas de vérifier si cette compétition a été l'option finalement privilégiée.

À l'image de ce que proposent les autres radios internationales (le carillon de Big Ben pour la radio internationale britannique ou la Marseillaise pour la radio française), un indicatif musical est choisi afin que l'origine des émissions soit rapidement identifiable et active la mémoire sonore du public<sup>654</sup>. Il s'agit d'une reprise de quelques mesures de «Lueget vo Bergen und Tal», un chant très populaire, surtout en Suisse alémanique, accompagnée d'une annonce du type : «*Do isch t Schwyz, Ici la Suisse, Ecco la Svizzera, Switzerland calling*»<sup>655</sup>. Paul Borsinger insiste sur la force émotionnelle véhiculée par cette mélodie folklorique dont le chant exalte les racines alpines et rurales du peuple suisse :

*«Quel est le Suisse d'outre-mer dont le cœur n'aurait pas battu plus fort en entendant pour la première fois ce triple accord familial par-delà les montagnes, les mers et les continents ?»*<sup>656</sup>

<sup>651</sup> SOC, A 005-001, Lettre d'A. W. Glogg à la Generaldirektion der PTT-Verwaltung, Abteilung Telegraphen & Telephon, 8 mars 1938.

<sup>652</sup> SOC, A 235.9-001, Lettre de H. Loder à A. W. Glogg, 5 mars 1940, p. 1. Version originale : «*Es fehlt diesem Namen jede propagandistische Wirkung auf den ausländischen Hörer. Es sollte ein Name gesucht und gefunden werden können, der weniger den Standort des Senders als vielmehr das Land bekanntgibt.*»

<sup>653</sup> SOC, A 005-001, Lettre de H. Loder à A. W. Glogg, 1940, p. 1.

<sup>654</sup> BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945...*, p. 115.

<sup>655</sup> Sur la fonction de lieu de mémoire national de ce chant folklorique, voir SCHMID Regula, «Luaged, vo Bergen u Thal – Das Lied als Erinnerungsort», *Revue suisse d'histoire*, vol. 61, n° 3, 2011, p. 269-289.

<sup>656</sup> BORSINGER P., «Die Heimat ruft über das Meer!», *Écho*, novembre 1938, p. 12. Version originale : «*Welchem Schweizer in Übersee hätte das Herz nicht höher geschlagen, als er das erstmal diesen vertrauten Dreiklang über Berge und Meere und Kontinente hinweg vernahm.*»

C'est également cette musique qui inspirera la mélodie principale du film suisse *Heidi*, réalisé par Luigi Comencini et sorti en 1952. L'introduction d'un indicatif musical est une nouveauté pour la radio suisse : les studios régionaux le feront seulement à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964.

Une fois la reconstruction de l'émetteur de Schwarzenbourg achevée, ce dernier est réservé, on l'a dit, dans un premier temps, à la radiotéléphonie commerciale intercontinentale, secteur d'activité placé sous la gestion directe de l'administration des PTT, dont l'importance avait été sous-estimée et qui croît à mesure que le conflit s'enlise et que les autres moyens de communication sont supprimés. Un émetteur supplémentaire à ondes courtes circulaires (antenne omnidirectionnelle), qui n'avait pas été prévu dans le projet initial mais dont l'édification a été défendue avec ardeur par Paul Borsinger, est mis cette fois-ci à la disposition de la radio suisse qui propose par son biais un service de programmes régulier à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1940<sup>657</sup>. Son objectif est à la fois d'atteindre la périphérie européenne et de pallier les problèmes de réception que rencontrent les émissions diffusées par les studios régionaux sur ondes moyennes dans certaines régions du pays, comme c'est le cas en Suisse orientale, dans la vallée de Munster ou au Tessin, principalement en raison du relief montagneux<sup>658</sup>. Il faudra attendre l'été 1941 et la construction d'un deuxième émetteur à ondes dirigées à Schwarzenbourg pour que les programmes du SR à destination de l'Amérique du Nord et du Sud puissent être proposés quotidiennement<sup>659</sup>. Pour l'Afrique, l'Orient et l'Australie, la radio suisse continue de faire appel à la station de Prangins<sup>660</sup>.

Les choses ont passablement évolué du côté de l'émetteur vaudois. Le Conseil fédéral ne souhaite plus soutenir Radio Nations, la radio de la SDN qui utilise la station de Prangins<sup>661</sup>. La volonté du Gouvernement helvétique va de pair avec le désengagement généralisé dont fait preuve la Confédération à l'égard de la Société des Nations dans le sillage du retour à la neutralité intégrale<sup>662</sup>. L'activité de Radio Nations sur le territoire suisse n'apparaît alors plus compatible avec les objectifs poursuivis par la politique étrangère helvétique, d'autant plus qu'il est prévu

<sup>657</sup> SOC, A 000-001/1, Réponse de P. Borsinger aux remarques de W. Lüthy, «Zu Dr. Lüthys Bemerkungen betr. Kurzwellendienst», 30 septembre 1938, p. 1; ZAR, B 001.104.01.3, SSR 2328, P. Borsinger, «Die Erfahrungen des Schweizerischen Kurzwellenrundstrahlers Schwarzenburg (Europadienst) im ersten Jahre seines Betriebes und die sich daraus ergebenden Folgerungen für 1941. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes zu Handen der Generaldirektion PTT.», 28 janvier 1941, p. 2. Annexe 1 au ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes», 22 avril 1941.

<sup>658</sup> ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 mai 1941, p. 3.

<sup>659</sup> ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière..., p. 2.

<sup>660</sup> SOC, A 223-005, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Notiz für Herrn Generaldirektor Glogg. Bemerkungen zum Brief PTT, 10. Dez. «Leitungsgebühren Prangins»», 12 décembre 1941, p. 2-3.

<sup>661</sup> La plupart des informations sur Radio Nations sont tirées de FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 210 et suivantes.

<sup>662</sup> Sur le désengagement progressif de la Confédération à l'égard de la SDN, voir ZALA Sacha, «Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)»..., p. 508-509.



que la SDN puisse bénéficier de l'exploitation exclusive de l'émetteur de Prangins en temps de crise, selon un arrangement signé le 21 mai 1930, une éventualité qui devient de plus en plus probable à mesure que la situation internationale se dégrade. Le Conseil fédéral ne sait pas très bien comment s'y prendre pour dénoncer son engagement envers Radio Nations sans pour autant donner un mauvais signal aux Alliés. Il profite finalement d'une demande de révision de l'accord de 1930 exprimée par le Secrétariat de la SDN lui-même, le 3 novembre 1938, concernant des aspects financiers – ce dernier conteste les conditions financières conclues avec Radio-Suisse SA – pour y intégrer une remise en question politique de leur collaboration, arguant de l'incompatibilité des activités de Radio Nations sur le sol helvétique avec la neutralité intégrale. Les autorités suisses tirent parti des négociations qui s'ensuivent et de la situation précaire dans laquelle se trouve alors la SDN pour la pousser à renoncer à la possibilité de s'approprier l'usage exclusif de l'émetteur vaudois. L'organisation internationale accepte de le faire le 4 septembre 1939, trop affaiblie pour résister aux semonces de la Confédération<sup>663</sup>. La station de Prangins ne passera donc jamais totalement sous le contrôle de la SDN, malgré l'éclatement du conflit et la situation de crise qui en découle. En fin de compte, comme aucun compromis n'est trouvé entre la Société des Nations et Radio-Suisse SA au sujet des aspects financiers, que la situation internationale continue de se détériorer et que les ennemis de la SDN sont de plus en plus nombreux, le Département politique fédéral se juge libre d'informer l'organisation internationale, le 27 janvier 1940, respectant ainsi le délai prévu, que le Conseil fédéral dénonce l'accord du 21 mai 1930 avec effet au 2 février 1942, soit après dix ans d'activités<sup>664</sup>. La Suisse poursuit sa politique de désengagement à l'égard de la Société des Nations puisqu'elle cesse même, dès 1941, de lui verser ses cotisations. Des négociations difficiles s'ensuivent concernant notamment le montant que Radio-Suisse SA devra déboursier pour racheter les installations<sup>665</sup>. Cette société semble également profiter de la fragilité de la SDN et obtient que cette dernière les cède finalement, le 13 janvier 1942, pour 265 530 francs, soit près de six fois moins que ce qu'elle prétendait en retirer. Par l'intermédiaire de Radio-Suisse SA, la Confédération devient alors le propriétaire majoritaire de la station de Prangins. Cette acquisition, bien négociée semble-t-il, satisfait largement les responsables de Radio-Suisse SA qui ont compris, dès le début des hostilités, le potentiel commercial de cette station<sup>666</sup>. Les intérêts économiques semblent s'être conjugués aux intérêts relevant de la politique étrangère dans cette affaire. La Confédération se rachètera toutefois une conscience en mettant par la suite la station vaudoise régulairement à la disposition du Comité international de la Croix-Rouge<sup>667</sup>.

<sup>663</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 213.

<sup>664</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 213.

<sup>665</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 214.

<sup>666</sup> FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations»..., p. 214.

<sup>667</sup> ROTHEN Fritz, *Les 25 ans de la Radio-Suisse*..., p. 10.

Le revirement d'attitude du Conseil fédéral à l'égard de Radio Nations entre la fin des années 1920 et la fin des années 1930 est le reflet d'un changement radical de l'environnement international dans lequel se trouve la Suisse. Même si la Confédération a toujours craint pour le respect de son statut neutre, elle a accepté l'édification de cette station sur son territoire, encouragée par de nombreux États alors impliqués dans la SDN, une façon pour elle de manifester sa reconnaissance pour avoir été désignée pays hôte de cette organisation internationale. La situation change totalement à la fin des années 1930 avec la montée en puissance des régimes antidémocratiques, le retour à la neutralité intégrale et, finalement, le naufrage de la SDN lâchée par ses membres.

## **6.2. La confirmation de la mainmise de la direction générale de la radio suisse**

Parallèlement à la construction de l'émetteur national à ondes courtes de Schwarzenbourg se pose la question de créer un «*Kurzwelldienst*» pour en gérer la programmation. Le débat se cristallise alors autour de l'interrogation suivante: faut-il confier ce nouveau service à l'Office central de la SSR ou plutôt aux studios régionaux ?

### *6.2.1. Des visites qui ôtent tout complexe*

Une fois la perspective de la construction d'un émetteur national à ondes courtes devenue tangible, l'idée germe de s'inspirer des expériences réalisées à l'étranger pour opérer les meilleurs choix tant en ce qui concerne l'organisation et la programmation à mettre en œuvre qu'en matière technique<sup>668</sup>. Deux personnalités, pressenties comme les futurs acteurs clés des ondes courtes suisses, sont alors envoyées en repérage auprès des principaux radiodiffuseurs étrangers. Il s'agit, d'une part, de Paul Borsinger, dont la trajectoire semble toute tracée<sup>669</sup>, qui visite durant le mois de juin 1938 les radiodiffuseurs allemand, hollandais, belge, anglais et français, avant tout pour observer leur mode de fonctionnement et déceler les subtilités en matière de programmes diffusés sur ondes courtes et, d'autre part, de l'ingénieur Willy Lüthy, plus intéressé par les aspects techniques, qui passe, quant à lui, seulement quelques jours à la BBC en décembre 1938<sup>670</sup>.

Le voyage de Paul Borsinger, activement organisé à partir de mars 1938, montre que, malgré un contexte de fortes tensions internationales – l'Anschluss

<sup>668</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, «*Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich*», 31 août 1938, p. 1.

<sup>669</sup> Dans une lettre recommandant Paul Borsinger, le secrétaire général de la SSR Rudolf von Reding parle même déjà de lui en ces termes: «*[...] l'homme choisi pour gérer ces programmes d'ondes courtes*». Version originale: «*[...] the man choosen for management of these short-wave programmes*», ZAR, A 060.01.01, Lettre de R. von Reding à Mrs. Morlay à Londres, 23 février 1938, p. 1.

<sup>670</sup> SOC, A 46-001, Lettre d'A. W. Glogg au Manager of Technical Section de la BBC, 7 décembre 1938.

a lieu le 12 mars 1938 – et de guerre des ondes, la Suisse reste perçue par ces différents pays européens comme une nation amie, et que la SSR jouit d'une bonne presse à l'étranger. L'envergure restreinte de la radio helvétique apparaît aussi certainement comme un élément rassurant ; celle-ci n'est pas regardée comme une concurrente. Par ailleurs, un élargissement du système d'échange international de programmes semble encore souhaité. Cette disposition bienveillante envers la SSR est, en tout cas, celle adoptée par les responsables de l'ensemble des services de radiodiffusion étrangers visités par Borsinger. Au niveau des échelons inférieurs, la rivalité semble être plus présente. Paul Borsinger raconte, par exemple, dans son rapport :

« [L]e chef de la section “Zones d'émission”, le Dr. Schröder, le véritable “propagandiste de la culture” du Service d'ondes courtes [allemand], a salué en moi, de façon un peu critique, le “futur concurrent”. »<sup>671</sup>

Nous reviendrons sur la bonne intégration des dirigeants de la radio suisse dans le réseau des services de radiodiffusion européens comme facteur d'explication supplémentaire à cet accueil positif malgré le contexte.

Paul Borsinger n'a que très peu de temps à accorder à chaque radiodiffuseur. Il ne passe qu'une petite semaine à la Reichs-Rundfunk-Gesellschaft et une quinzaine de jours à la BBC. Il les perçoit toutes les deux comme des exemples sur le plan de l'organisation et de la technique de propagande. Le fait qu'elles incarnent deux extrêmes à ses yeux, respectivement « *le résumé dictatorial de toutes les possibilités* » et « *la liberté démocratique la plus affirmée* », ne fait néanmoins pas pencher son intérêt pour l'une davantage que pour l'autre<sup>672</sup>. Borsinger consacre encore moins de temps aux autres radiodiffuseurs qu'il visite en Hollande, en Belgique et en France<sup>673</sup>. Afin d'obtenir un aperçu plus complet des divers services d'ondes courtes européens, un questionnaire est envoyé au service italien, qualifié de « *variante atténuée du service allemand* »<sup>674</sup>, ainsi qu'auprès de certains pays de l'Europe de l'Est, comme la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Aucune trace des résultats de cette enquête par formulaire n'a malheureusement été trouvée dans les archives.

Dans son rapport, Paul Borsinger ne manque pas de relever à quel point les expériences acquises à l'étranger avant son engagement par la radio suisse et ses

<sup>671</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 4. Version originale : « [D]er Leiter der Abteilung “Sendezeiten”, Dr. Schröder, also der eigentliche “Kulturpropagandist” des [deutschen] Kurzwellendienstes, begrüßte mich etwas kritisch als “zukünftigen Konkurrenten”. »

<sup>672</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender... », p. 1-2. Version originale : « diktatoriale Zusammenfassung aller Möglichkeiten » et « demokratische Freiheit bei höchster Zielstrebigkeit ».

<sup>673</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender... », p. 2.

<sup>674</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender... », p. 2. Version originale : « eine abgeschwächte Variante des deutschen Dienstes ».

connaissances linguistiques l'ont aidé pour effectuer ce périple<sup>675</sup>. En effet, Borsinger maîtrise, outre l'allemand et le français, l'anglais et l'espagnol. Cette « tournée » lui permet de se rapprocher de ses futurs homologues étrangers, comme c'est par exemple le cas avec Cliffe de la BBC qui sera nommé responsable du service extérieur de la radiodiffusion britannique peu de temps après le séjour de Borsinger<sup>676</sup>. À l'occasion de ce voyage, le contrôleur des programmes prépare la nouvelle fonction qu'il va occuper, celle de chef du Service suisse d'ondes courtes, et démontre, par les contacts qu'il noue, qu'il en a l'étoffe.

Ces visites permettent moins au futur responsable du SOC de s'inspirer de ces modèles étrangers que de mieux définir la spécificité du cas suisse :

*« Pour cela, il s'agissait moins d'étudier exactement les organisations des pays voisins, inimitables pour nous, que l'esprit dans lequel elles travaillent, afin de créer un service de programmes d'ondes courtes typiquement suisse à partir des possibilités suisses et des expériences étrangères. »<sup>677</sup>*

Le SOC doit trouver sa propre voie. Il est vrai que ce n'est certainement pas par ses ressources financières et la taille de son personnel que la nouvelle station helvétique pourra égaler les autres radios internationales. Ces visites rassurent justement Paul Borsinger qui constate que même les radios les mieux dotées travaillent dans des conditions difficiles<sup>678</sup>. Les pires locaux qu'il a vus sont ceux de Paris-Mondial sur le boulevard Haussmann<sup>679</sup>. En dépit de leur caractère improvisé, Borsinger note que les résultats atteints par les programmes français ne sont en fin de compte pas si mauvais. Par ailleurs, il souligne que, malgré des moyens importants à disposition – un nombre de collaborateurs et un budget en tout cas équivalents à ceux de l'ensemble de la radio suisse (studios régionaux et Office central compris) – les services d'ondes courtes allemand et anglais piochent tout de même largement dans leurs programmes nationaux. Le futur responsable du SOC en retient qu'il est préférable de recourir à un maximum d'émissions de qualité, même si elles sont réalisées par d'autres services, que de se contenter de piètres réalisations de son propre cru<sup>680</sup>. En ce sens, la richesse

<sup>675</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender... », p. 1.

<sup>676</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre de P. Borsinger à M. Cliffe, Empire Programme Director, 18 juillet 1938; ZAR, A 060.01.01, Lettre de M. Cliffe, Empire Programme Director, à P. Borsinger, 22 juillet 1938.

<sup>677</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender... », p. 1. Version originale: « Es kam dabei weniger darauf an, die für uns unnachahmlichen Organisationen der Nachbarstaaten genau zu studieren, als den Geist, in dem diese Organisationen arbeiten, um aus der Kenntnis schweizerischer Möglichkeiten und ausländischer Erfahrungen einen typisch schweizerischen Kurzwellen-Programmdienst aufzubauen. »

<sup>678</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 3.

<sup>679</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender... », p. 50.

<sup>680</sup> SOC, A 231.1.-001, SSR 1874, Rapport de P. Borsinger, « III. Le programme des émissions suisses sur ondes courtes en 1939 », 24 octobre 1938, p. 3.

des programmes produits par les studios régionaux des trois régions linguistiques est un atout. L'idée est d'être le plus efficace possible avec de faibles ressources à disposition. Dans cet esprit, il est intelligent, d'après Paul Borsinger, de profiter de l'organisation déjà mise en place à l'Office central de la SSR. À l'image des autres services d'ondes courtes qui fonctionnent tous de manière centralisée, cette solution permettrait, selon lui, de gagner en efficacité et en cohérence pour un coût moindre<sup>681</sup>.

À la demande d'Alfred W. Glogg, le chef du service technique Willy Lüthy prend connaissance en primeur du compte rendu de voyage de Paul Borsinger afin d'y apporter son expertise<sup>682</sup>. À la surprise de Borsinger, le contre-rapport de Lüthy ne se penche que très peu sur les aspects techniques, alors que c'est sur ce terrain-là que ses remarques étaient avant tout attendues<sup>683</sup>. La plupart de ses considérations concernent la programmation (fréquence et composition des émissions) ainsi que la répartition des tâches entre l'Office central et les studios. La vision de Willy Lüthy relative au futur Service d'ondes courtes est nettement moins ambitieuse que celle de Borsinger. Il ne semble même pas concevoir son existence, puisque l'engagement de personnel supplémentaire ne lui paraît pas nécessaire. Dans son optique, les studios régionaux devraient rester maîtres de la réalisation de l'émission principale et les speakers de l'Agence télégraphique suisse (ATS), déjà chargés de la lecture des nouvelles, pourraient aussi s'occuper des annonces qui relient les diverses parties du programme<sup>684</sup>. Comme la mission première des émissions diffusées sur ondes courtes est, à son avis, de resserrer les liens avec les ressortissants suisses installés à l'étranger, traduire les annonces en langues étrangères lui semble superflu. Seul l'engagement de collaborateurs additionnels pourrait être envisagé pour venir renforcer les bureaux de l'Office central, comme au service technique ou à la correspondance. Les vues de Lüthy et de Borsinger sont donc totalement divergentes, tant au niveau organisationnel qu'au niveau de la perception de l'objectif même visé avec les programmes diffusés par le nouvel émetteur à ondes courtes.

Paul Borsinger réplique point par point à Willy Lüthy en n'hésitant pas à le remettre à sa place :

*«Mais il nous semble dangereux de permettre à des services [techniques] peu informés de se prononcer sur des questions dont la solution est en soi bien assez difficile. M. Lüthy et tous les autres techniciens de la SSR et de ses studios peuvent s'estimer heureux qu'on ne leur donne pas encore ces difficultés à résoudre, mais qu'on les laisse tranquillement travailler dans leur domaine de spécialisation.»*<sup>685</sup>

<sup>681</sup> SOC, A 231.1.-001, SSR 1874, Rapport de P. Borsinger, «III. Le programme des émissions suisses sur ondes courtes en 1939»..., p. 3.

<sup>682</sup> SOC, A 000-001/1, P. Borsinger, «Zu Dr. Lüthys Bemerkungen betr. Kurzwellendienst», 30 septembre 1938, p. 1.

<sup>683</sup> SOC, A 000-001/1, W. Lüthy, «Einige Bemerkungen zur Gestaltung der Kurzwellensendungen via Schwarzenburg», septembre 1938.

<sup>684</sup> SOC, A 123-002.6, F. A. Vitali du Groupe M, «Die Ansagen», 16 novembre 1943.

<sup>685</sup> SOC, A 000-001/1, P. Borsinger, «Zu Dr. Lüthys Bemerkungen betr. Kurzwellendienst», 30 septembre 1938, p. 6. Version originale : «*Es scheint uns aber gefährlich, solchen uninformierten Stellen das*

Dans sa réponse, Borsinger rappelle le double mandat des émissions sur ondes courtes et la nécessité de ne pas surcharger encore les studios régionaux en leur confiant la responsabilité de la programmation de l'émetteur de Schwarzenbourg. L'enjeu principal de ce désaccord se situe au niveau du rapport de force qui oppose les compétences de la direction générale et des studios en matière de programmes. Dans cette confrontation, Willy Lüthy, alors qu'il est employé par l'Office central, apparaît un peu comme un traître aux yeux de Borsinger en défendant les prérogatives des stations régionales. Cette divergence scelle le début d'une grande inimitié entre les deux collaborateurs de l'Office central de la radio suisse. Borsinger suggère même, au vu de cette incompatibilité d'opinions, que Lüthy quitte son poste de chef du service technique de l'Office pour aller travailler auprès d'un studio, afin de laisser les coudées franches à la direction générale pour mettre le Service d'ondes courtes sur pied. Le futur responsable du SOC a besoin de quelqu'un sur qui il puisse compter et qui «*est également prêt à s'engager loyalement*»<sup>686</sup>. Paul Borsinger devra pourtant composer avec son détracteur et ce dernier ne sera pas le seul à rejeter ce que l'on appellera par la suite le «Plan Borsinger».

### 6.2.2. La victoire du Plan Borsinger

La mise en service du nouvel émetteur étant prévue pour le printemps 1939, Alfred W. Glogg désire que les propositions faites par Paul Borsinger, dans le rapport qu'il a élaboré à la suite de son déplacement auprès des principaux radiodiffuseurs européens, soient discutées au cours de la séance du Comité central de la SSR, les 5 et 6 novembre 1938, afin qu'un mode d'organisation opérationnel puisse être trouvé au plus vite<sup>687</sup>. Lors de cette rencontre, le directeur général invoque plusieurs arguments en faveur d'une gestion de ce nouveau Service par l'Office central : d'une part, éviter une charge de travail additionnelle et des dépenses supplémentaires aux studios régionaux afin qu'ils puissent continuer à concentrer leurs forces sur le perfectionnement des émissions qu'ils proposent et qui constitueront la matière première de la programmation de l'émetteur de Schwarzenbourg et, d'autre part, permettre d'établir des choix cohérents et d'avoir une ligne nationale en matière de programmes. Grâce à l'expérience qu'il a déjà acquise dans ce domaine avec la station de Prangins, l'Office central serait, selon lui, le mieux à même d'exploiter le nouvel émetteur avec efficacité et succès. Plusieurs membres du Comité central soulignent d'ailleurs la qualité du travail accompli jusque-là par Paul Borsinger<sup>688</sup>.

---

*Wort zu Fragen zu erteilen, deren Lösung an sich schon schwer genug ist. Herr Lüthy und alle anderen Techniker der SRG und ihrer Studios sollen froh sein, dass man ihnen nicht auch noch diese Schwierigkeiten zu lösen gibt, sondern sie ruhig auf ihrem Spezialgebiete arbeiten lässt. »*

<sup>686</sup> SOC, A 000-001/1, P. Borsinger, «Zu Dr. Lüthys Bemerkungen betr. Kurzwellendienst»..., p. 10. Version originale : «*zu diesem loyalen Einsatz ebenfalls bereit ist*».

<sup>687</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1891, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 5/6 novembre 1938, p. 23-24.

<sup>688</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1891, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 5/6 novembre 1938, p. 27-28.

Assez subtilement, Alfred W. Glogg limite toutefois l'étendue de l'activité de l'Office central en matière de programmes en affirmant que, si un jour il devenait question de réaliser des émissions d'envergure spécifiquement pour la nouvelle station, leur élaboration serait naturellement attribuée aux studios régionaux<sup>689</sup>. Par ces propos, Glogg cherche à anticiper la principale objection qui sera faite au projet d'organisation qu'il défend : la crainte que cette centralisation ne débouche sur la création d'un nouveau studio, un acteur de plus avec qui les studios régionaux devraient partager les recettes tirées de la redevance. Même s'il ne prend jamais ouvertement position, on remarque, à la lecture du procès-verbal de la séance, que le président du Comité central Franz von Ernst fait son possible pour orienter les discussions en faveur du point de vue défendu par Alfred W. Glogg. Le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz a nommé Franz von Ernst à ce poste, car il attend précisément de lui, en tant que directeur du Bureau de l'Union internationale des télécommunications, qu'il donne d'importantes impulsions pour le développement de la radiodiffusion suisse dans un environnement international<sup>690</sup>. Malgré les craintes exprimées par certains membres, le Comité central vote finalement par douze voix contre une, celle d'Albert Feller, délégué de la Radiogenossenschaft Bern, pour le *statu quo* : la gestion des émissions sur ondes courtes restera centralisée à l'Office central. Il paraît nécessaire à la large majorité que l'exploitation de Schwarzenbourg soit attribuée à une instance unique et non pas confiée aux studios régionaux à tour de rôle<sup>691</sup>.

Lors de la séance plénière des directeurs de studio du 28 novembre 1938, Alfred W. Glogg rend compte de la décision prise par le Comité de la SSR au sujet de l'organisation centralisée des émissions sur ondes courtes<sup>692</sup>. S'ensuit une salve de questions, souvent très concrètes, posées par les directeurs à Paul Borsinger. Puis, le responsable de la station de Berne, Kurt Schenker, passe à l'attaque<sup>693</sup>. Initialement, Schenker avait souhaité que le Service d'ondes courtes devienne une tâche spéciale du studio de Berne, donc qu'il soit placé sous sa responsabilité<sup>694</sup>. Il se déclare désormais favorable à un service de programmes sur ondes courtes partagé entre tous les studios, sous la responsabilité de la direction générale. En se défendant de vouloir attribuer ce rôle au studio de Berne uniquement, il préserve ses chances de convaincre ses collègues. Ce faisant, Schenker va à l'encontre d'une idée qui a pourtant obtenu un large consensus lors de la séance du Comité central. Il redoute la mise en place d'un nouveau studio à Berne, sur son territoire, et les frictions qui en découleraient. Le budget avancé par Borsinger serait irréaliste, le nombre de collaborateurs nécessaires sous-évalué et les

<sup>689</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1891, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 5/6 novembre 1938, p. 25.

<sup>690</sup> SCHADE Edzard, *Herrenlose Radiowellen...*, p. 368.

<sup>691</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1891, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 5/6 novembre 1938, p. 23.

<sup>692</sup> ZAR, SSR 1907, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 novembre 1938, p. 1.

<sup>693</sup> ZAR, SSR 1907, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 novembre 1938, p. 7-8.

<sup>694</sup> SOC, A 000-001.3, SSR 1936, A. W. Glogg, « Kurzwellen-Sendungen. Bericht der Generaldirektion an den Zentralvorstand zum Traktandum Nr. 5 der Sitzung vom 11./12. Januar 1939 », 9 janvier 1939, p. 12.

installations techniques prévues insuffisantes. En bref, Schenker démolit la proposition de Borsinger. Dans la foulée, les langues commencent à se délier. Avec nettement moins de virulence et sans remettre fondamentalement en question le projet de Borsinger, les directeurs des stations de Lugano et de Genève, Felice A. Vitali et Félix Pommier, émettent également quelques doutes sur le budget présenté<sup>695</sup>. Ils craignent que le SOC n'ôte aux studios des ressources financières, techniques et matérielles. L'argent sera clairement au cœur des débats. Une deuxième source d'inquiétude est exprimée par Jakob Job, responsable de la station de Zurich : la question de la représentativité des diverses régions linguistiques dans les programmes. La décentralisation, proposée par le directeur du studio de Berne, pourrait sembler plus à même d'assurer le respect d'un certain équilibre. À la demande de Kurt Schenker, qui caractérise les réponses de Paul Borsinger de peu claires et d'évasives et qui se qualifie, par opposition à lui, de « *praticien* », le futur responsable du Service suisse d'ondes courtes est renvoyé à sa copie, et la discussion remise à la prochaine séance afin que les directeurs de studio puissent prendre position de manière définitive avec tous les éléments en main<sup>696</sup>. Une certaine forme de scepticisme semble donc régner parmi les responsables de studio qui refusent de signer ce qui leur apparaît alors comme un chèque en blanc.

Lors de la séance des 11 et 12 janvier 1939, face à la complexité du problème – il n'est pas simple de déterminer laquelle des deux solutions est la plus économique – et à la divergence des opinions exprimées par les directeurs de studio, le Comité central de la SSR décide de mettre en place une Commission qui étudiera plus en détail le rapport de Paul Borsinger du 31 août 1938 (appelé par les protagonistes « Plan Borsinger », en abrégé Plan B.) et le contre-projet élaboré par Kurt Schenker le 31 décembre 1938 (appelé par les protagonistes « Plan Schenker », en abrégé « Plan Sch ».)<sup>697</sup>. Composé de von Ernst, Glogg, Muri, Feller, Freuler, Rossi et Rothen, ce groupe de travail auditionne Paul Borsinger et Kurt Schenker, puis adresse aux stations régionales un questionnaire portant sur des aspects techniques et programmatiques dans le but d'y voir plus clair<sup>698</sup>. En même temps, de son côté, Alfred W. Glogg exerce une pression maximale sur les directeurs de studio, en leur demandant d'attester par écrit s'ils seront à même, au cas où le Plan Schenker serait choisi, de conduire les émissions sur ondes courtes sans un nombre de collaborateurs accru et sans acquérir de nouveaux appareils d'enregistrement<sup>699</sup>. Tous doivent admettre que des ressources additionnelles seront nécessaires pour appliquer le Plan Sch. Alfred W. Glogg n'hésitera pas à brandir cet argument lors de la séance suivante du Comité central de la SSR, le 2 février 1939<sup>700</sup>.

<sup>695</sup> ZAR, SSR 1907, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 novembre 1938, p. 9.

<sup>696</sup> ZAR, SSR 1907, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 novembre 1938, p. 10. Version originale : « *Praktiker* ».

<sup>697</sup> SOC, A 000-001.3, SSR 1956, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 11-12.01.1939, p. 39-40.

<sup>698</sup> SOC, A 000-001.3, SSR 1951, Questionnaire de la Commission, 18 janvier 1939.

<sup>699</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à F. Pommier, directeur du studio de Genève, 30 janvier 1939.

<sup>700</sup> SOC, A 000-001.3, SSR 1990, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 2 février 1939, p. 28-29.



Dans un dernier courrier envoyé très peu de temps avant cette rencontre à l'ensemble des membres du Comité, le directeur général tente le tout pour le tout et durcit le ton : il refusera de prendre la responsabilité des programmes diffusés sur ondes courtes si c'est le Plan Schenker qui est appliqué<sup>701</sup>. Significativement, il ne parle plus dans cette lettre du « Plan Borsinger », mais du « Plan de l'Office »<sup>702</sup>. Il s'agit d'une reprise du Plan Borsinger, avec une révision à la baisse temporaire du temps d'émission qui serait proposé par la nouvelle station afin de prendre le minimum de risque financier et organisationnel. Parallèlement, Paul Borsinger adresse spécifiquement au président du Comité central de la SSR, Franz von Ernst, une lettre soulignant le désaveu flagrant que subirait le directeur général si le Comité central adoptait le Plan Schenker<sup>703</sup>. Cette situation délicate révèle à la fois l'autorité vacillante d'Alfred W. Glogg et, *a contrario*, l'aura dont jouit le directeur du studio de Berne, notamment auprès de ses collègues directs et de l'autorité de surveillance puisque son point de vue est soutenu par les représentants des PTT. La discussion débouche finalement sur une décision, prise par huit voix contre cinq, qui vient confirmer l'option de départ : l'attribution à l'Office central de la charge du Service des émissions sur ondes courtes. Néanmoins, des conditions sont posées : un budget limité à 114 000 francs, la gestion d'une comptabilité spécifique et la présentation à la fin de l'exercice 1939-1940 d'un compte rendu sur les activités réalisées<sup>704</sup>.

Mais la saga ne s'arrête pas là. Un recours contre cette décision est déposé, le 3 mars 1939, par MM. Feller, Baud, Marbach et Haissly, tous membres du Comité central de la SSR, auprès du Département fédéral des postes et des chemins de fer<sup>705</sup>. Le cinquième opposant, Alois Muri, en tant que collaborateur des PTT, a certainement dû observer un droit de réserve puisqu'il ne fait pas partie des signataires. Les recourants disent rejeter le Plan Borsinger principalement pour des raisons financières : « À terme, le Plan B. engloutira des sommes dont on pourrait faire meilleur usage sans affecter en rien le Service d'ondes courtes. »<sup>706</sup> Ils trouvent également que la décision finale a été prise de manière précipitée, sans qu'ils aient eu suffisamment d'informations, de recul et de temps pour prendre position en toute connaissance de cause. Ils exigent alors l'annulation de la résolution du Comité central de la SSR, un nouvel examen de la question et, dans l'intervalle, l'effet suspensif des dispositions prévues concernant notamment l'achat de matériel et l'engagement de personnel.

<sup>701</sup> SOC, A 000-001.3, « Schlussvotum Glogg », 1939.

<sup>702</sup> SOC, A 000-001.3, « Schlussvotum Glogg », 1939, p. 1.

<sup>703</sup> SOC, A 000-001.3, Lettre de P. Borsinger au président du Comité central de la SSR F. von Ernst, 1<sup>er</sup> février 1939, p. 2.

<sup>704</sup> SOC, A 000-001.3, SSR 1990, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 2 février 1939, p. 32.

<sup>705</sup> ZAR, SSR 2027, Lettre de Feller, Baud, Marbach et Haissly au chef du Département des postes et des chemins de fer M. Pilet-Golaz, 3 mars 1939.

<sup>706</sup> ZAR, SSR 2027, Lettre de Feller, Baud, Marbach et Haissly au chef du Département des postes et des chemins de fer M. Pilet-Golaz, 3 mars 1939, p. 3. Version originale : « Der Plan B. wird in absehbarer Zeit Summen verschlingen, die zweckmässiger verwendet werden könnten, ohne dass dabei der Kurzwellendienst beeinträchtigt werden muss. »

Le 23 mars 1939, la direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones demande à la SSR de se positionner à l'égard de ce recours. Dans leur réponse conjointe datée du 2 avril 1939, Franz von Ernst et Alfred W. Glogg affirment que ce dernier n'est tout simplement pas recevable, cette procédure ne pouvant concerner que les décisions allant à l'encontre de l'esprit de la concession, ce qui n'est pas l'objet de l'accusation ici<sup>707</sup>. Ainsi, il n'est pas possible, selon eux, de remettre en question une option prise par le Comité central de la SSR simplement parce qu'on ne partage pas l'avis du plus grand nombre. Selon eux, les opposants, minoritaires, doivent donc tout simplement se faire une raison. De surcroît, von Ernst et Glogg nient avoir saboté d'une quelconque manière les pourparlers :

*«Nous ne croyons pas qu'aucune autre question importante concernant la radiodiffusion suisse, pas même la question de l'orchestre, ait été débattue contradictoirement d'une façon à la fois aussi étendue et approfondie. C'est pourquoi il semble peu probable qu'en examinant une fois encore le problème, le Comité central puisse découvrir des éléments d'appréciation nouveaux qui renverseraient le rapport entre la majorité et la minorité.»<sup>708</sup>*

Par ailleurs, ils ajoutent que, comme «*les émissions pour l'étranger engagent éminemment la radiodiffusion suisse en tant que service public national*», il paraît essentiel qu'elles soient réalisées sous la responsabilité de la direction générale de la SSR<sup>709</sup>. Ce raisonnement fera particulièrement mouche auprès de l'autorité de surveillance.

Dans un courrier daté du 10 mai 1939, le conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, Marcel Pilet-Golaz, reprend les arguments avancés par la direction générale de la SSR pour rejeter le recours, notamment celui de l'invalidité de la procédure, ce qui représente l'avantage de couper court à toute discussion :

*«De façon logique, l'administration n'a donc pas à examiner si une décision du Comité central est la plus appropriée, la plus juste ou la meilleure, mais seulement si elle est contraire à l'objectif que la radiodiffusion doit remplir, autrement dit si elle est conforme à la concession ou non. Cela veut dire que les pouvoirs publics exercent, certes, un droit de contrôle et de surveillance, mais, puisqu'ils ne dirigent pas eux-mêmes le service de radiodiffusion, qu'ils n'ont pas à prendre de véritables décisions concernant ce service en particulier, exception faite pour des cas où la concession stipule explicitement le contraire ou si la société échoue. Ce règlement peut – comme tout autre – comporter des imperfections, parce qu'il limite l'intervention de l'autorité de concession. Il a cependant le mérite incontesté, et c'est sa justification, qu'il empêche l'étatisation de la radiodiffusion.»<sup>710</sup>*

<sup>707</sup> ZAR, SSR 2116, Lettre de F. von Ernst et A. W. Glogg à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones, 2 avril 1939, p. 1-2.

<sup>708</sup> ZAR, SSR 2116, Lettre de F. von Ernst et A. W. Glogg à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones, 2 avril 1939, p. 5.

<sup>709</sup> ZAR, SSR 2116, Lettre de F. von Ernst et A. W. Glogg à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones, 2 avril 1939, p. 7.

<sup>710</sup> ZAR, A 060.01.01, SSR 2102, M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, «Das eidgenössische Post- und Eisenbahndepartement», 10 mai 1939, p. 4. Version

Marcel Pilet-Golaz rappelle ainsi à l'ordre les représentants des PTT, en leur spécifiant les limites de leur sphère d'influence et en les obligeant à respecter un certain degré d'autonomie de la SSR. Il précise toutefois que sa conclusion n'est valable que si le budget du SOC n'excède pas les 114 000 francs prévus<sup>711</sup>. Un dépassement des coûts entraînerait une révision de cette décision. Le peu d'empressement (plus de deux mois) mis par le Département fédéral des postes et des chemins de fer pour répondre à cette procédure, alors que l'émetteur de Schwarzenbourg est en voie d'achèvement, semble montrer que ce recours n'a jamais véritablement mis en péril la constitution d'un Service d'ondes courtes rattaché à l'Office central de la SSR. Il est vrai que cette procédure pendant n'a pas empêché les responsables de la radio suisse d'aller de l'avant, afin que la station internationale soit fonctionnelle, comme prévu, le 1<sup>er</sup> mai 1939.

Par conséquent, le SOC est finalement directement rattaché à la direction générale de la SSR, au même titre que les studios ou le secrétariat général. Le «Kurzwelldienst» se divise en trois services: «Technik» (Willy Lüthy, Willy Grübler, Édouard Brunet, Werner Guggisberg), «Chronik» (Max Räber, Georges Perrin, Vico Rigassi, Pierre Béguin) et «Übersetzer und Sprecher» (Meier, Brunner, R. M. Beach, José de la Cuadra, Max Räber, Müller), auxquels il faut ajouter du personnel de bureau, en tout cas deux secrétaires, les seules engagées à plein-temps dans une première phase avec Paul Borsinger, et les techniciens<sup>712</sup>. Le responsable des ondes courtes se trouve donc à la tête d'une quinzaine de personnes en 1940. Lors de la séance du 2 février 1939, les membres du Comité central de la SSR nomment Paul Borsinger suppléant du secrétaire général, Rudolf von Reding, et acceptent de lui offrir un salaire correspondant à la classe des directeurs de studio<sup>713</sup>. Malgré cette reconnaissance financière, son titre restera, jusqu'en 1950, chef de section et non pas directeur pour éviter principalement de donner encore plus d'eau au moulin de ceux qui redoutent la création d'un septième studio<sup>714</sup>. Cette situation hiérarchique peu claire affaiblira la position de Borsinger.

---

originale: «*Folgerichtig hat die Verwaltung nicht zu untersuchen, ob ein Beschluss des Zentralvorstandes der zweckmässigste, der gerechteste oder der beste ist, sondern einzig ob er dem Zweck zuwiderläuft, den der Rundspruch erfüllen muss, anders ausgedrückt, ob er der Konzession entspricht oder nicht. Das besagt, dass die öffentliche Gewalt zwar ein Kontroll- und Überwachungsrecht ausübt, dass sie aber, weil sie den Rundspruchdienst nicht selber ausübt, keine eigentlichen Entscheide zu treffen hat, die diesen Dienst im besonderen berühren, ausgenommen in Fällen, wo die Konzession ausdrücklich das Gegenteil bestimmt oder wenn die Gesellschaft versagt. Diese Ordnung kann – wie jede andere – zu Unzukömmlichkeiten führen, weil sie das Einschreiten der Konzessionsbehörde beschränkt. Sie hat aber den unbestrittenen Verdienst, und das ist ihre Rechtfertigung, dass sie die Verstaatlichung des Radio-Rundspruches verhindert.*»

<sup>711</sup> ZAR, A 060.01.01, SSR 2102, M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, «Das eidgenössische Post- und Eisenbahndepartement», 10 mai 1939, p. 6-7.

<sup>712</sup> SOC, A 031-001, «Arbeitsplan der Generaldirektion des SR», 1940, p. 2; SOC, A 121-001, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «KW Dienst. Gegenwärtiger Arbeitsplan 1940», 1940.

<sup>713</sup> SOC, A 000-001.3, SSR 1990, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 2 février 1939, p. 13.

<sup>714</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 29 mai 1941, p. 11; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1950, p. 100.

Durant l'exercice 1938-1939, la SSR a dépensé 26 920 francs pour les émissions destinées à la Cinquième Suisse<sup>715</sup>. Avec la création d'un Service suisse d'ondes courtes, il n'est plus seulement question de financer des programmes, mais d'entretenir une infrastructure nouvelle. Le budget maximal prévu est de 114 000 francs, un montant six fois moins élevé que celui réservé pour l'exercice 1939-1940 à Monte Ceneri, le plus petit émetteur de la radio suisse<sup>716</sup>. Par rapport à l'ensemble des ressources allouées à la direction générale, le budget du SOC représente approximativement 2,3 % pour l'exercice 1940-1941, alors que le financement octroyé à l'émetteur de Monte Ceneri correspond à environ 14 %<sup>717</sup>. Le Service suisse d'ondes courtes doit donc se contenter de ressources réduites au minimum. En raison du manque de moyens financiers qui frappe l'ensemble de la radiodiffusion helvétique et qui ne va pas s'arranger avec la guerre, l'argent reste réservé en priorité aux studios régionaux<sup>718</sup>. C'est aussi la seule solution pour que ces derniers tolèrent l'existence du SOC, comme l'a bien compris Paul Borsinger :

*«Nous affirmions alors que ce Service [le SOC] devait avoir un rendement maximum avec un minimum de moyens financiers. Il importe en effet que les studios dont la production artistique sert de répertoire au service des ondes courtes bénéficient de tous les moyens financiers disponibles afin que ce répertoire soit le meilleur et le plus varié qu'il est possible.»<sup>719</sup>*

Il est vrai que piocher la quasi-totalité du programme parmi les émissions proposées par les studios régionaux permet de limiter les frais. Les nombreuses rediffusions, en fonction des zones visées et des décalages horaires, feront de l'émetteur de Schwarzenbourg, à partir de 1941, l'émetteur national qui diffuse le plus d'heures d'émission (3 350 heures par an), malgré la modicité de son budget<sup>720</sup>.

Dans les faits, Paul Borsinger n'arrivera jamais à jongler avec ces moyens financiers limités. À la suite de l'incendie de l'émetteur de Schwarzenbourg, puis de son accaparement par les services de radiotéléphonie, la location de l'émetteur de Prangins se prolonge au-delà de ce qui avait été prévu et les coûts retombent sur les épaules de la radio internationale helvétique (50 000 francs du mois de juin 1940 à mars 1941)<sup>721</sup>. Le responsable du SOC interpelle à plusieurs reprises les PTT pour qu'ils prennent à leur charge ces dépenses non budgétées, comme ces derniers l'avaient d'ailleurs laissé entendre au moment du sinistre. Toutefois, le 10 mars 1942, Alois Muri rejette avec fermeté ces sollicitations ôtant tout espoir à Borsinger de voir un jour

<sup>715</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 109.

<sup>716</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 64.

<sup>717</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 191.

<sup>718</sup> ZAR, SSR 1907, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 novembre 1938, p. 7 ; ZAR, SSR 2368, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 30 juin 1941, p. 16-19.

<sup>719</sup> ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 mai 1941, p. 5.

<sup>720</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1941-1942, p. 59.

<sup>721</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes», 22 avril 1941, p. 11.

ces frais remboursés<sup>722</sup>. Selon le représentant des PTT, chaque organe doit payer pour ce qu'il utilise. De surcroît, une fois que l'émetteur de Schwarzenbourg fonctionne à la hauteur de ce qui avait été envisagé, le budget dépasse de 40 % le maximum prévu pour atteindre 159 925 francs lors de l'exercice 1941-1942<sup>723</sup>, et ne fera ensuite que suivre une pente ascendante. Il est vrai que l'introduction de nouveaux services, les augmentations réglementaires de salaire, ainsi que les effets de la guerre (renchérissement, majoration du coût du matériel, dépenses imprévues liées au conflit, etc.), ne vont pas aider Paul Borsinger à contrôler les dépenses<sup>724</sup>.

### 6.2.3. Paul Borsinger dans un siège inconfortable

À l'occasion du débat autour de la centralisation du Service suisse d'ondes courtes, il est clairement apparu que les avis de la direction générale de la SSR et des PTT divergeaient au sujet de l'exploitation de l'émetteur de Schwarzenbourg. Les désaccords entre ces deux institutions ne vont pas faiblir, bien au contraire, malgré les circonstances particulières liées à la guerre et le fait que la SSR devient, on l'a vu, un service spécial de l'administration des PTT à partir du 2 septembre 1939. Une inimitié, qui semble très profonde, ternit les relations entre Paul Borsinger et Alois Muri. Cette animosité s'exprime notamment quand le représentant des PTT reçoit à titre d'information le brouillon du rapport annuel du SR pour l'exercice 1940-1941. Lors d'une séance organisée le 2 avril 1941, Alois Muri fait part de son indignation face au réquisitoire que le chef du SOC développe dans ce texte à l'encontre de l'autorité de surveillance<sup>725</sup>. Le responsable des PTT l'accuse d'avoir parsemé ce document d'insinuations mensongères. La principale revendication, défendue conjointement par Borsinger et Glogg dans ce rapport et avec ardeur lors de cette rencontre, est la remise en question de l'usage qui est fait de l'émetteur de Schwarzenbourg, alors encore essentiellement réservé à la radiotéléphonie intercontinentale. Ils reprochent aux PTT de ne pas respecter les vœux de l'autorité de concession et la réalisation de ce qui avait été convenu : «[...] *entretenir la réputation spirituelle de la Suisse, justement par le seul moyen aujourd'hui à disposition, le Service d'ondes courtes*»<sup>726</sup>. Le responsable du SOC défend avec fermeté les intérêts de son service qui, il est vrai, ne semblent pas être prioritaires pour l'administration des PTT. Ainsi, dans un rapport adressé le 28 janvier 1941 à Alfred W. Glogg et destiné à être transmis à la direction générale des PTT, Borsinger se plaint déjà des interruptions d'émission du

<sup>722</sup> ZAR, A 060.06.02, Lettre d'A. Muri, section Télégraphes et Téléphones des PTT, à A. W. Glogg, 10 mars 1942, p. 2.

<sup>723</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1941-1942, p. 64.

<sup>724</sup> SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 5.

<sup>725</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwelldienstes», 2 avril 1941.

<sup>726</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwelldienstes», 2 avril 1941, p. 1. Version originale : «*die Pflege des geistigen Ansehens der Schweiz, eben durch das einzige heute zur Verfügung stehende Mittel, des Kurzwelldienstes*».

programme proposé sur l'antenne omnidirectionnelle de Schwarzenbourg pour les besoins de la radiotéléphonie<sup>727</sup>. Il en cite une, début janvier, qui a duré pas moins de dix jours :

*«Il est clair qu'un service de radiodiffusion ne sera pris au sérieux par l'étranger que s'il fonctionne avec régularité. Si des interruptions dues à des perturbations techniques venant de l'installation elle-même ne font déjà pas bonne impression, des interruptions pour d'autres raisons ne feront que saper la confiance des auditeurs.»<sup>728</sup>*

Alois Muri réfute ces accusations, tout en admettant qu'à son point de vue la radiotéléphonie doit rester prioritaire – «*Le téléphone est absolument vital pour la Suisse, la radio seulement souhaitable*»<sup>729</sup> – et s'en prend personnellement à Paul Borsinger. Il menace même ce collaborateur, qu'il range du côté des «*collaborateurs indisciplinés*», de perdre sa place s'il continue de n'en faire qu'à sa tête<sup>730</sup>. Muri lui reproche d'avoir pris contact avec Fritz Rothen, responsable de Radio-Suisse SA, pour savoir à quelles conditions le nombre d'émissions diffusées par l'émetteur de Prangins pourrait être augmenté, alors qu'il lui avait clairement signifié qu'une extension par ce biais était impossible. Le représentant des PTT supporte manifestement assez mal la pression exercée par la direction générale de la radio suisse en faveur du développement le plus rapide possible de son Service d'ondes courtes. Il trouve qu'elle fait preuve d'ingratitude à l'égard des efforts fournis par les PTT ainsi que d'un manque de compréhension au regard de la conjoncture difficile. Si l'on en croit le procès-verbal, Alois Muri finit par sortir de ses gonds, excédé :

*«Monsieur Muri crie énérvé qu'une fois de plus, le Service de radiodiffusion met des bâtons dans les roues dans le seul but de pousser Monsieur Borsinger au poste de directeur et de mettre à sa disposition un septième studio.»<sup>731</sup>*

<sup>727</sup> ZAR B 001.104.01.3, SSR 2328, P. Borsinger, «Die Erfahrungen des Schweizerischen Kurzwellenrundstrahlers Schwarzenburg (Europadienst) im ersten Jahre seines Betriebes und die sich daraus ergebenden Folgerungen für 1941. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes zu Handen der Generaldirektion PTT.», 28 janvier 1941, p. 3-4.

<sup>728</sup> ZAR B 001.104.01.3, SSR 2328, P. Borsinger, «Die Erfahrungen des Schweizerischen Kurzwellenrundstrahlers Schwarzenburg (Europadienst) im ersten Jahre seines Betriebes und die sich daraus ergebenden Folgerungen für 1941. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes zu Handen der Generaldirektion PTT.», 28 janvier 1941, p. 4. Version originale : «*Es ist klar, dass ein Rundspruchdienst nur dann vom Auslande seriös genommen wird, wenn er regelmässig ist. Wenn schon Unterbrüche, die sich auf technische Störungen der eigenen Installation zurückführen, keinen guten Eindruck machen, so müssen Unterbrüche aus andern Gründen jedes Vertrauen der Hörschaft untergraben.*»

<sup>729</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes», 2 avril 1941, p. 6. Version originale : «*Das Telephon sei absolut lebenswichtig für die Schweiz, das Radio lediglich wünschenswert.*»

<sup>730</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes», 2 avril 1941, p. 2. Version originale : «*undisziplinierte Mitarbeiter.*»

<sup>731</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes», 2 avril 1941, p. 6. Version originale : «*Herr Muri ruft erregt, da haben wir es einmal mehr, alle die Quarttreibereien des Rundspruchdienstes laufen lediglich darauf hinaus, Herrn Borsinger zum Direktor zu machen und ihm ein siebentes Studio zur Verfügung zu stellen.*»

Borsinger réfute l'idée qu'il chercherait par ce biais son intérêt personnel. Il affirme œuvrer pour le bien du pays qui a besoin, selon lui, particulièrement dans les circonstances actuelles, d'un Service d'ondes courtes digne de ce nom. Il se dit d'ailleurs prêt à renoncer à toute promotion et même à réduire ce Service après la guerre si les autorités le souhaitent.

Il paraît impossible que les deux parties puissent tomber d'accord sur ce qui est prioritaire pour l'émetteur de Schwarzenbourg :

*«Monsieur Glogg rappelle que toute la différence repose sur des divergences d'opinions fondamentales. L'administration privilégie les intérêts matériels, la radiodiffusion naturellement les intérêts spirituels. Monsieur Muri confirme cette conception et souligne une fois encore que la radiodiffusion, avec ses prétentions spirituelles, ne pourra jamais s'imposer face à l'administration.»*<sup>732</sup>

Paul Borsinger se plaindra à plusieurs reprises du fait que l'administration des PTT ne prend pas au sérieux le Service suisse d'ondes courtes et ses activités, qu'elle le perçoit comme *«une amulette superflue»*<sup>733</sup> ou *«un passe-temps coûteux»*<sup>734</sup>. Un véritable changement de mentalité de la direction générale des PTT doit s'opérer selon lui<sup>735</sup>. Il s'agirait cependant d'une *«caste»* qui se laisserait difficilement convaincre<sup>736</sup>.

Les autres propositions de Paul Borsinger ne rencontrent pas un meilleur écho auprès du représentant des PTT. Alois Muri accuse le responsable du SOC de faire preuve de mégalomanie lorsqu'il dit vouloir travailler avec deux ondes dirigées pour obtenir une meilleure qualité de réception en raison du manque de stabilité des ondes courtes et du brouillage exercé par les nations belligérantes<sup>737</sup>. Il faut savoir en effet que des pays comme l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie émettent à cette époque simultanément sur cinq à six longueurs d'onde<sup>738</sup>. Une augmentation de la puissance émettrice à 40 kW est également rejetée par le représentant des PTT qui ne juge pas

<sup>732</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes», 2 avril 1941, p. 7. Version originale : *«Herr Glogg erinnert daran, dass die ganze Differenz auf grundsätzlichen Meinungsverschiedenheiten besteht. Die Verwaltung gebe den materiellen Interessen den Vorzug, der Rundspruch naturgemäss den geistigen. Herr Muri bestätigt diese Auffassung und betont noch einmal, dass der Rundspruch mit seinen geistigen Ansprüchen sich nie und nimmer der Verwaltung gegenüber werde durchsetzen können.»*

<sup>733</sup> SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 10. Version originale : *«eine überflüssige Spielerei»*.

<sup>734</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger, «Der schweizerische Kurzwellendienst», 14 mars 1944, p. 4. Version originale : *«einen teuren Zeitvertrieb»*.

<sup>735</sup> SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 11.

<sup>736</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de P. Borsinger à V. Nef, consul général à New York, 26 juillet 1944, p. 2.

<sup>737</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes», 2 avril 1941, p. 3.

<sup>738</sup> ZAR, B 001.104.01.3, SSR 2328, P. Borsinger, «Die Erfahrungen des Schweizerischen Kurzwellenrundstrahlers Schwarzenburg (Europadienst) im ersten Jahre seines Betriebes und die sich daraus ergebenden Folgerungen für 1941. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes zu Händen der Generaldirektion PTT.», 28 janvier 1941, p. 6.

le rapport coûts-résultats suffisamment intéressant<sup>739</sup>. Borsinger aborde également un autre sujet conflictuel, celui de la longueur d'onde de l'antenne omnidirectionnelle qui ne peut pas permettre une bonne réception à la fois dans certaines vallées alpêtres, comme le souhaite Alois Muri, et dans la périphérie européenne, comme le désire le responsable du SOC :

*«Monsieur Borsinger: Mais qu'est-ce qui est plus important pour nous aujourd'hui, l'Engadine ou l'Angleterre ?*

*Monsieur Muri: Il ne s'agit pas seulement de l'Engadine, il s'agit également de Glaris, du Valais et d'autres régions de montagne. Monsieur Borsinger essaie une fois de plus de prouver que, précisément maintenant, la Grande-Bretagne, la Scandinavie, l'Europe de l'Est, l'Europe de l'Ouest sont plus importantes que ces régions-là.»<sup>740</sup>*

Ces divergences démontrent une fois de plus que les objectifs recherchés avec l'émetteur de Schwarzenbourg par l'administration des PTT et par la direction générale de la radio suisse ne sont pas les mêmes. En filigrane transparait l'opposition traditionnelle entre deux conceptions de la télégraphie sans fil : d'un côté, une vision de la radio comme moyen de communication et, d'un autre côté, une perception de la radio comme média. Le désaccord porte aussi sur des enjeux plus philosophiques liés à l'usage des ondes courtes avec la volonté de donner la priorité, d'une part, aux intérêts économiques du pays en mettant l'accent sur la radiotéléphonie et, d'autre part, aux intérêts spirituels en se concentrant sur la radiodiffusion internationale. Deux mondes s'affrontent de nouveau ici, celui des techniciens et celui des responsables de programmes. Au-delà de la question de ces points de vue discordants et de l'inimitié entre Paul Borsinger et Alois Muri, cette opposition exprime aussi un véritable bras de fer entre deux institutions : le Service de la radiodiffusion suisse et les PTT. À la fin de la séance du 2 avril 1941, il est noté au procès-verbal, sans davantage d'explications, qu'Alois Muri finit par accepter que le second émetteur, bientôt en fonction à Schwarzenbourg, soit mis à la disposition exclusive du SOC et qu'un certain nombre d'émissions continuent à être diffusées parallèlement à l'aide de la station de Prangins, tant que cela est nécessaire. De son côté, Paul Borsinger enlève de la version finale du rapport annuel du SR les attaques, à peine voilées, contre l'administration des PTT.

Cet apaisement ne sera que de courte durée puisque, à l'occasion de la séance du Comité central du SR du 29 mai 1941, Alois Muri revient à la charge concernant

<sup>739</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes», 2 avril 1941, p. 6.

<sup>740</sup> SOC, A 231.3-001, «Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes», 2 avril 1941, p. 8. Version originale : «Herr Borsinger: Was aber ist heute wichtiger für unser Land, das Engadin oder England ?

Herr Muri: Es handelt sich nicht nur um das Engadin, es handelt sich auch um Glarus, Wallis und andere Berggegenden. Herr Borsinger sucht einmal mehr nachzuweisen, dass gerade heute Grossbritannien, Skandinavien, Osteuropa, Westeuropa noch wichtiger sind, als jene Gegenden. »



l'organisation et le fonctionnement de la radio internationale helvétique, malgré l'approbation de la presque totalité des directeurs de studio pour ce qui a été réalisé jusque-là<sup>741</sup>. Il remet sur le tapis l'option de la décentralisation, comprise non plus comme une répartition du service des programmes sur ondes courtes entre les divers studios, mais comme son attribution exclusive au studio de Berne, le seul à entrer en ligne de compte, selon lui, de par sa localisation centrale et sans doute également en raison du fait que son directeur, Kurt Schenker, est à la tête de la section Radio de la DPR, c'est-à-dire déjà en étroite relation avec l'administration fédérale<sup>742</sup>. Le président du Comité central du SR, Franz von Ernst, ne voit pas, quant à lui, pour quelles raisons on remettrait en question l'alternative choisie. Aucun studio n'a été créé à l'Office et le cœur de la programmation est bien fourni par les stations régionales qui se disent, à une large majorité, satisfaites de cette collaboration. Cette solution semble donc avoir fait ses preuves. Comme aucun membre du Comité central, à part Alois Muri, ne paraît prêt à renoncer à la solution actuelle, Franz von Ernst estime qu'il n'est pas nécessaire de voter sur cette question<sup>743</sup>. C'est compter sans l'intervention du représentant des PTT qui exige que les membres se prononcent : cinq personnes s'expriment en faveur du *statu quo*, les dix autres gardent le silence. Cette forte abstention serait-elle liée à la pression exercée par l'autorité de surveillance ? Pourtant ces dix membres ne s'engagent pas non plus clairement aux côtés d'Alois Muri, certainement parce qu'il ne leur paraît pas envisageable d'augmenter ainsi l'envergure d'un seul studio, comme il le propose. La prépondérance du studio de Berne engendrerait une fêlure dans l'harmonie instaurée entre les stations régionales. Néanmoins, le fait qu'autant de personnes ne se prononcent pas en faveur du système en place montre aussi que ce dernier ne suscite pas l'enthousiasme de l'ensemble du Comité central. Que va faire Alois Muri face à ce vote ? Il est vrai que le rôle du Comité central depuis la suspension de la concession octroyée à la SSR n'est plus que consultatif. Franz von Ernst prévient : « *Si l'administration veut à tout prix un nouveau système, elle passera outre ; mais c'est elle qui en assumera l'entière responsabilité.* »<sup>744</sup> Les PTT ne peuvent toutefois pas désavouer ainsi l'instance supérieure en matière de décisions du Service de la radiodiffusion suisse sans créer un précédent dont les conséquences sont incertaines. Alois Muri perd cette manche, mais n'a pas dit son dernier mot.

La mauvaise entente qui règne entre le représentant des PTT et le responsable du SOC engendre également des problèmes de communication très concrets. Alois Muri et ses collaborateurs ne donnent pas toujours suite au courrier du Service suisse d'ondes courtes<sup>745</sup>. Par ailleurs, c'est parfois par la presse que Paul Borsinger se

<sup>741</sup> ZAR, SSR 2349, Extrait du procès-verbal de la séance plénière des directeurs du 8 mai 1941, 21 mai 1941, p. 5-7.

<sup>742</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central du SR, 29 mai 1941, p. 9.

<sup>743</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central du SR, 29 mai 1941, p. 14.

<sup>744</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central du SR, 29 mai 1941, p. 14.

<sup>745</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à R. von Reding, juin 1939, p. 1.

trouve informé, par exemple, des retards de mise en service de nouvelles antennes à la station de Schwarzenbourg.

À côté de ces tentatives infructueuses cherchant à retirer le Service d'ondes courtes des responsabilités de la direction générale du SR, Paul Borsinger voit également sa position ébranlée par les divisions internes. Il se trouve pris dans le bras de fer qui oppose Alfred W. Glogg à son secrétaire général, Rudolf von Reding. Ce dernier est présenté par le responsable du studio de Genève Félix Pommier qui, il faut le dire, ne porte pas le directeur général dans son cœur, comme l'«*éminence grise de la radio* [...] À Berne, il mène la politique de la maison et se charge des relations extérieures, voire, à l'occasion, des démarches que devrait faire M. Glogg.»<sup>746</sup> Le partage peu clair des tâches qui prévaut entre les deux hommes ne facilite pas le bon fonctionnement de la direction générale. Le Comité central du SR exerce alors une forte pression sur Alfred W. Glogg et lui adresse une longue liste de critiques en février 1941<sup>747</sup>. Il lui reproche notamment de ne pas gérer avec une assez grande fermeté le personnel de l'Office central (Loder, von Reding, Borsinger) – Glogg laisserait une trop grande marge de manœuvre à ses subalternes –, de ne pas s'en tenir à ce qui a été convenu, de passer trop de temps en déplacements, etc. L'ensemble des services rattachés à la direction générale (Service de presse, de coordination, Service d'ondes courtes, Secrétariat, etc.) seraient mal administrés. Des membres du Comité central vont même jusqu'à se demander «*si Monsieur Glogg est la bonne personne pour remettre les choses sur la bonne voie. On déplore l'absence d'une main forte et de l'autorité nécessaire.*»<sup>748</sup> Ces griefs débouchent sur une enquête administrative des PTT. La rivalité entre le directeur et le secrétaire général remonte peut-être au fait que Rudolf von Reding, comme Kurt Schenker d'ailleurs, avait également postulé à la plus haute fonction. Une lettre que Paul Borsinger adresse, le 14 octobre 1941, selon toute vraisemblance au colonel Gottlieb Keller, chef de la section Télégraphe et Radio des PTT, démontre à quel point la situation est tendue et malsaine au sommet de la radio-diffusion suisse<sup>749</sup>. Dans cette missive, le responsable du SOC dément les propos de Willy Lüthy affirmant que le secrétaire général aurait tenu, à l'occasion d'une fête organisée pour ses dix ans d'activité à la radio suisse, un discours négatif à l'encontre d'Alfred W. Glogg devant ses invités et ainsi cherché à monter les collaborateurs contre le directeur général. Cette déclaration du chef du service technique vient jeter de l'huile sur le feu, alors que les relations entre Alfred W. Glogg et Rudolf von Reding sont au plus mal et que les PTT sont précisément en train de

<sup>746</sup> POMMIER Félix, *La Radio sans mystère...*, p. 72.

<sup>747</sup> SOC, A 35-001, A. W. Glogg, «Zur Kritik an der Geschäftsleitung SR im Zentralvorstand SRG. Bericht des Direktors SR an den Zentralvorstand SRG», 16 avril 1941.

<sup>748</sup> SOC, A 35-001, A. W. Glogg, «Zur Kritik an der Geschäftsleitung SR im Zentralvorstand SRG. Bericht des Direktors SR an den Zentralvorstand SRG», 16 avril 1941, p. 19. Version originale: «[...] *ob Herr Glogg der Mann sei, der diese Entgleisungen wieder in die richtigen Bahnen leiten könne. Man vermisse die starke Hand und die nötige Autorität.*»

<sup>749</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger au colonel G. Keller (selon toute vraisemblance), 14 octobre 1941.

conduire leur enquête sur le fonctionnement de l'Office central, enquête qui fragilisera finalement aussi bien la position du directeur que celle du secrétaire général. De nouveau, Lüthy ne marque pas des points auprès de Borsinger. L'autorité du directeur général de la radio suisse semble remise en question de toutes parts. En effet, Alfred W. Glogg se trouve pris entre les feux de certains collaborateurs directs de la direction générale comme Rudolf von Reding, de quelques directeurs de studio comme Félix Pommier, qui souligne dans son pamphlet sa faiblesse, son incapacité à dire non et à tenir ses promesses, ainsi que sa soumission « *au "Diktat" des fonctionnaires des PTT* »<sup>750</sup>, et de l'administration des PTT qui exerce une pression de plus en plus forte sur le Service de la radiodiffusion suisse. Il faut noter aussi que le conseiller fédéral radical Marcel Pilet-Golaz, qui avait nommé Alfred W. Glogg à la tête de la SSR, a quitté le Département des postes et des chemins de fer pour le Département politique en 1940. Le directeur général a ainsi perdu son principal soutien du côté des PTT. En outre, Pilet-Golaz a été remplacé par le catholique-conservateur Enrico Celio, dont les valeurs se rapprochent davantage de celles de Rudolf von Reding et de Paul Borsinger.

Est-ce son amitié pour le secrétaire général du SR, son inimitié pour Alois Muri, la volonté du directeur général d'être seul aux commandes pour raffermir son autorité, des mesures d'économies comme ce dernier l'évoque ou l'interaction des quatre éléments qui valent à Paul Borsinger de ne plus être convié aux séances plénières des directeurs de studio ?<sup>751</sup> Difficile de le dire. Le même traitement est réservé à Hermann Loder, responsable du Service de coordination et d'écoutes. Borsinger, qui juge sa situation particulière, s'insurge contre cette décision, mais en vain :

*«Le chef du Service d'ondes courtes, en revanche, dépend absolument de ce contact personnel mensuel. Lui aussi est responsable de programmes, à savoir responsable de programmes de l'un de vos services les plus importants. Le contact personnel avec les directeurs de studio est pour lui un besoin absolu, puisqu'il doit puiser, pour ainsi dire, exclusivement ses programmes dans les productions des six studios.»*<sup>752</sup>

Cette exclusion remettant en question sa position dans le concert des directeurs, Borsinger menace Glogg d'exiger sa promotion au rang de directeur afin qu'il ne puisse plus être évincé de ces séances par sa simple volonté<sup>753</sup>. Alfred W. Glogg propose alors au responsable du SOC, de manière plutôt légère, de simplement venir manger avec eux à midi pour favoriser les contacts personnels, lorsque ces séances

<sup>750</sup> POMMIER Félix, *La Radio sans mystère...*, p. 65.

<sup>751</sup> SOC, A 122-001, Lettre d'A. W. Glogg à P. Borsinger et H. Loder, 8 décembre 1941.

<sup>752</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 9 décembre 1941, p. 1. Version originale : « *Der Leiter des Kurzwellendienstes dagegen ist auf diesen monatlichen persönlichen Kontakt unbedingt angewiesen. Auch er ist Programmleiter und zwar Programmleiter eines Ihrer wichtigsten Dienste. Der persönliche Kontakt mit den Studioredaktoren ist für ihn absolutes Bedürfnis, hat er doch seine Programme sozusagen ausschliesslich aus den Arbeiten der sechs Studios zu schöpfen.* »

<sup>753</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 12 janvier 1942.

sont organisées à Berne<sup>754</sup>. Glogg pense que la participation de Borsinger aux séances mensuelles des directeurs de studio représenterait un doublon avec sa présence aux rencontres hebdomadaires de l'Office central. Le responsable du SOC, quoique non dupe – «*Je connais les vrais dessous de cette disposition*»<sup>755</sup> –, se soumet finalement à cette mesure, priant Glogg, en retour, de ne pas le contraindre à prendre part aux réunions de l'Office central qui représenteraient une perte de temps, dès lors qu'il aurait beaucoup moins de points à discuter avec les autres chefs de service du SR qu'avec les directeurs de studio qui ont, eux aussi, un service de programmes à gérer. Paul Borsinger n'assistera qu'à une seule séance plénière des directeurs entre le 11 décembre 1941 et le 7 avril 1945, et cela non pas au titre de responsable du Service d'ondes courtes, mais à celui de suppléant du secrétaire général Rudolf von Reding, alors en vacances<sup>756</sup>. La période de disgrâce qui frappe Borsinger dure tout de même près de trois ans et demi.

Cherchant à affirmer sa supériorité sur ses subalternes, Alfred W. Glogg ne s'arrête pas en si bon chemin. Au fait que Paul Borsinger n'est plus convié à participer aux séances plénières des directeurs s'ajoute le retrait de l'autorisation, accordée en 1938, de signer personnellement la correspondance du Service suisse d'ondes courtes en qualité de responsable<sup>757</sup>. Cette mesure est perçue encore plus négativement que la précédente par le principal intéressé :

*«Comme chacun sait, c'est l'une des sanctions les plus fortes qui puissent être prononcées dans n'importe quelle entreprise à l'encontre d'un employé dont les prestations sont insuffisantes ou qui néglige ses devoirs. En outre, elle manifeste ses effets non seulement à l'intérieur, mais surtout à l'extérieur de l'entreprise. Pour toute personne capable de le comprendre, elle paraîtra d'autant plus grave qu'elle est prononcée, comme mentionné au début, au moment même où j'ai enfin réussi à mettre complètement en place le Service d'ondes courtes.»*<sup>758</sup>

Cette démarche de Glogg répond aussi à une critique du Comité central pour qui seule la signature du directeur général devrait être valide vers l'extérieur<sup>759</sup>. Comme nous le verrons, le responsable du studio de Berne, Kurt Schenker, profitera de cette relative mise à l'écart du responsable du SOC pour prendre de nouveau

<sup>754</sup> SOC, A 122-001, Lettre d'A. W. Glogg à P. Borsinger, 14 janvier 1942.

<sup>755</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 14 janvier 1942. Version originale : «*Die wahren Hintergründe dieser Verfügung sind mir bekannt.*»

<sup>756</sup> ZAR, SSR 2428, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 13 mars 1942.

<sup>757</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 12 février 1942.

<sup>758</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 12 février 1942, p. 2. Version originale : «*Bekanntlich ist das eine der schärfsten Sanktionen, die in irgend einem Betrieb gegen einen in seinen Leistungen ungenügenden oder pflichtvergessenen Angestellten ausgesprochen werden kann. Sie manifestiert sich zudem nicht nur nach innen, sondern vor allem nach aussen. Sie hat allen, die sich davon Rechenschaft geben, umso bedenklicher zu erscheinen, als sie, wie eingangs erwähnt, in dem Augenblicke erfolgt, in welchem es mir gelingt, endlich den Kurzwellendienst vollwertig einzurichten.*»

<sup>759</sup> SOC, A 35-001, A. W. Glogg, «Zur Kritik an der Geschäftsleitung SR im Zentralvorstand SRG. Bericht des Direktors SR an den Zentralvorstand SRG», 16 avril 1941, p. 15.

l'avantage sur les questions concernant les émissions destinées à l'étranger. Les félicitations qu'adressait Alfred W. Glogg, en décembre 1939, à Paul Borsinger et à Kurt Schenker montrent en creux à quel point les tensions entre ces deux personnalités devaient être vives et miner parfois le bon fonctionnement de la radio suisse :

*« Ce n'est pas minimiser le travail des autres [directeurs] que de mettre en avant deux noms : celui de M. le Dr Schenker qui assume la double charge de directeur de studio et d'intermédiaire, d'homme de liaison compréhensif entre le SR et les instances militaires, et celui de M. Borsinger qui, avec discrétion et résolution, assume l'organisation du Service d'OC. Il le fait dans le cadre strict du budget modeste qui lui a été alloué il y a un an, alors qu'entretemps, les événements politiques ont contribué à donner une importance inestimable pour notre pays aux prestations de ce service. Ces deux exemples sont donnés afin de faire voir quels résultats précieux il est possible d'atteindre quand, en des temps difficiles, on met de côté les divergences d'opinions personnelles et que l'on concentre tous ses efforts pour servir au mieux les intérêts du pays. »<sup>760</sup>*

Le fait que Paul Borsinger n'a pas formellement le statut de directeur offre une marge de manœuvre plus grande à Alfred W. Glogg pour prendre des décisions à son encontre. La position peu claire du responsable du SOC dans la hiérarchie ne facilite pas sa tâche au quotidien et porte atteinte à son crédit. Ainsi, malgré de nombreuses remontrances, le chef du service technique, Willy Lüthy, continue de consacrer une partie de son temps à d'autres tâches, alors qu'il est censé être totalement à disposition du Service d'ondes courtes<sup>761</sup>. Comme Borsinger n'arrive pas à faire plier Lüthy, il propose à Glogg de promouvoir ce dernier technicien en chef de l'ensemble de la radiodiffusion<sup>762</sup>. Il se trouverait alors sous les ordres de l'Office central qui le rétribuerait et non plus du SOC, qui pourrait le remplacer *« par une personne capable et plus jeune »*<sup>763</sup>. Malgré l'insistance de Paul Borsinger, Alfred W. Glogg n'est pas pressé de trancher cette question<sup>764</sup>, et ne semble pas véritablement à l'écoute des besoins du responsable du SOC ou, du moins, ne les considère pas comme prioritaires. La proposition faite par le directeur général à Borsinger le 29 novembre 1942 – lui

<sup>760</sup> ZAR, SSR 2198, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 7 décembre 1939, p. 1-2. Version originale : *« Es bedeutet keine Hintansetzung der übrigen Herren, wenn zwei Namen besonders hervorgehoben werden : einmal die grosse Doppelarbeit des Herrn Dr. Schenker in seiner Eigenschaft als Studioleiter, wie als verständnisvoller Verbindungs- und Mittelsmann zwischen dem SR und den militärischen Instanzen, und die stille, zielbewusste Tätigkeit Herrn Borsingers, der streng im Rahmen des vor Jahresfrist genehmigten bescheidenen Budgets den KW-Dienst durchführt, dessen Bedeutung für unser Land durch die politischen Ereignisse ins Unmessbare gestiegen ist. Diese beiden Beispiele seien absichtlich angeführt, um darzutun, was für wertvolle Ergebnisse erzielt werden können, wenn in schwierigen Zeiten persönliche Meinungsdivergenzen in den Hintergrund treten und alle Anstrengungen auf die Wahrnehmung der Landesinteressen konzentriert werden. »*

<sup>761</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 août 1941 ; SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 janvier 1942 ; SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 13 janvier 1942.

<sup>762</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 août 1941, p. 5.

<sup>763</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 janvier 1942, p. 2. Version originale : *« durch eine tüchtige jüngere Kraft ».*

<sup>764</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 janvier 1942.

confier également le contrôle et la coordination des programmes des trois autres émetteurs nationaux – montre de nouveau qu'il ne juge pas les activités liées au Service d'ondes courtes comme quelque chose de central et de chronophage<sup>765</sup>. Ou peut-être imagine-t-il que Borsinger renoncera à sa tâche ingrate de responsable du SOC? Ce dernier refuse cette offre, pourtant intéressante financièrement, attachant trop d'importance selon ses dires à la mission qui lui est actuellement confiée pour y renoncer :

*«Seuls l'abandon de la direction du Service d'ondes courtes et la reprise à plein temps de la nouvelle fonction pourraient ainsi mener au but. Je ne saurais cependant m'y résoudre maintenant, d'autant moins que je pense pouvoir rendre un service unique au pays en exécutant mon actuel travail.»*<sup>766</sup>

Par ailleurs, Borsinger estime ne pas avoir besoin d'effectuer ces tâches supplémentaires pour être définitivement promu dans la classe des directeurs<sup>767</sup>.

Les premières années du Service suisse d'ondes courtes sont donc marquées par une certaine fragilité, rendue particulièrement visible par le fait que Paul Borsinger peine à asseoir sa légitimité et celle de son Service, non seulement auprès de l'administration des PTT, mais également auprès de la direction générale du SR. Tout au long de la décennie, Borsinger occupe une position hybride au sein de la radiodiffusion suisse, ce qui ne facilite incontestablement pas ses rapports, tant aux niveaux interne qu'externe. Il n'est pas formellement reconnu en tant que directeur alors qu'il est en charge d'un service de programmes, mais en même temps, il est tout de même le numéro trois de la direction générale du SR, puisqu'il est nommé suppléant du secrétaire général. Malgré ces difficultés, le responsable du SOC, totalement convaincu du bien-fondé de sa mission, ne cède rien et finit souvent par obtenir ce qu'il revendique. Nonobstant l'opposition farouche d'Alois Muri, il parvient à développer son Service. Par exemple, à partir du 12 février 1942, les programmes pour l'Amérique du Nord sont diffusés simultanément sur deux longueurs d'onde, comme c'est le cas également depuis quelques mois pour l'Amérique du Sud, et ceci à la grande satisfaction de Paul Borsinger<sup>768</sup>. En dépit des nombreuses tentatives de déstabilisation, ce dernier régnera en maître sur le SOC pendant plus de vingt ans. Sa ténacité finit en effet par payer : il devient directeur du SOC *de jure* en 1950, l'année où Alois Muri et Alfred W. Glogg se retirent respectivement du Comité central et de la direction générale de la SSR. Par ailleurs, même si les relations entre Paul Borsinger, Rudolf von Reding et Alfred W. Glogg ne sont pas

<sup>765</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 29 novembre 1942.

<sup>766</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 29 novembre 1942, p. 2. Version originale : *«Einzig das Aufgeben der Leitung des Kurzwellendienstes könnte also zum Ziele führen und die vollamtliche Übernahme des neuen Amtes. Dazu aber könnte ich mich im heutigen Zeitpunkte nicht entschliessen, umso weniger, da ich glaube, dem Lande mit meiner heutigen Arbeit einen einmaligen Dienst leisten zu können.»*

<sup>767</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 29 novembre 1942, p. 3.

<sup>768</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 12 février 1942, p. 1.

toujours au beau fixe durant la période étudiée, tous les trois se rejoignent autour de l'idée d'un média au service de l'État et de la défense nationale spirituelle, dont les activités internationales sont indispensables. Cette conviction commune leur a permis de faire barrage aux essais d'intrusion répétés de l'administration des PTT.

### 6.3. Un double mandat formellement octroyé par le Conseil fédéral

Les premières émissions à destination de l'étranger s'adressaient primitivement à la diaspora helvétique avant tout. Le but était alors principalement d'entretenir et d'accroître le lien affectif qui unit les expatriés à leur patrie d'origine afin de développer leur sentiment patriotique, leur *Heimatgut*, pour qu'ils se muent en porte-parole de la culture suisse à l'étranger :

*«L'émission pour les Suisses à l'étranger doit saisir le Suisse à l'étranger en son point le plus faible, le sentiment, afin de l'intéresser de nouveau davantage aux réalisations, au vécu, aux soucis et idéaux de la patrie.»<sup>769</sup>*

La radio était perçue comme le vecteur d'une sorte de communion spirituelle entre la Suisse et ses ressortissants avec pour objectif indirect le rayonnement du pays hors des frontières nationales.

Face au déclenchement du second conflit mondial, le mandat du Service suisse d'ondes courtes s'étend : le développement de ses programmes va servir en premier lieu à mener une propagande culturelle destinée à un public plus large<sup>770</sup>. Dans un rapport adressé au conseiller fédéral en charge du Département de l'intérieur, le 13 juin 1940, Paul Borsinger explique que :

*«Les relations avec les Suisses à l'étranger à elles seules ne représentent cependant qu'une partie de notre tâche. Notre devoir le plus important est formulé comme suit dans le Message déjà mentionné du Conseil fédéral : "La situation de notre pays trilingue au centre de l'Europe est symbolique; elle nous confère le rôle d'intermédiaires et de médiateurs. La Suisse doit, dans notre époque bouleversée, maintenir bien haut les principes fondamentaux de la civilisation occidentale et les proclamer sans cesse, non pas pour faire la leçon à autrui en se considérant comme la mesure de toute sagesse, mais pour témoigner son respect des valeurs communes à l'humanité".»<sup>771</sup>*

<sup>769</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger au directeur général de la SSR A. W. Glogg, 5 mai 1938, p. 3. Version originale : *«Die Auslandschweizersendung muss den Auslandschweizer an seinem schwächsten Punkte packen, dem Gefühl, um ihn wieder mehr für die Leistungen, Erlebnisse, Sorgen und Ideale der Heimat zu interessieren.»*

<sup>770</sup> SOC, A 311-001, Rapport de P. Borsinger (selon toute vraisemblance), *«Zu den Vorschlägen des Pressedienstes (Herr Aellen) für den Ausbau eines KW-Nachrichtendienstes»*, 15 février 1939, p. 2.

<sup>771</sup> SOC, A 125-003, P. Borsinger, *«Bericht des schweizerischen Kurzwellendienstes an den Vorsteher des Eidg. Departements des Innern Herrn Bundesrat Etter»*, 13 juin 1940, p. 1. Traduction reprise de la version française du Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1018. Version originale : *«Die Beziehungen zum Auslandschweizertum allein*

Malgré les visions contradictoires que la constitution du Service suisse d'ondes courtes a suscitées et la volonté, en dépit de l'importance que le Conseil fédéral a reconnue à ce Service, de limiter ses moyens et de ne pas en faire un septième studio, Paul Borsinger continuera à développer la programmation proposée par la radio internationale helvétique et finira par atteindre les objectifs fixés par le Conseil fédéral dans son Message du 9 décembre 1938.

### 6.3.1. Davantage d'accent sur la promotion culturelle du pays à l'étranger<sup>772</sup>

Le partage des tâches en matière de radiodiffusion internationale entre les différents émetteurs évolue beaucoup de 1939 à 1942. Pour atteindre l'Europe, la radio suisse compte uniquement sur les programmes proposés par les studios régionaux sur ondes moyennes jusqu'à ce que l'émetteur de Schwarzenbourg bénéficie, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1940, d'une antenne omnidirectionnelle qui, en diffusant les ondes courtes plus ou moins uniformément dans toutes les directions, lui permet de couvrir plusieurs heures par jour la périphérie européenne («Ferneuropa»), l'Afrique du Nord et le Proche-Orient<sup>773</sup>. Par «Ferneuropa», Paul Borsinger entend l'ensemble des régions où la réception des ondes moyennes helvétiques devient mauvaise, c'est-à-dire la Russie, la Pologne, la Scandinavie, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie du Sud et les Balkans<sup>774</sup>. Il est intéressant de noter que c'est la seule fois que la Russie est évoquée comme un des pays visés par le SR.

Concernant l'outre-mer, l'émetteur de Prangins se charge de la diffusion de la totalité des programmes sur ondes courtes du Service de la radiodiffusion suisse jusqu'à ce que la station de Schwarzenbourg dispose, en juillet 1941, d'un deuxième émetteur à antennes dirigées, spécifiquement destiné au SR, le premier étant réservé au service radiotéléphonique des PTT. Ce dispositif, qui propage les ondes courtes en faisceaux, permet d'atteindre une bonne qualité d'écoute sur une zone déterminée, alors qu'en dehors de cette région la réception est quasi nulle. C'est seulement à partir de décembre 1942 que l'ensemble des émissions sur ondes

---

*sind aber nur ein Teil unserer Aufgabe. Wir sehen unsere wichtigste Pflicht in folgenden Sätzen der erwähnten Botschaft unseres Bundesrates: "Die geographische Lage unseres dreisprachigen Landes im Herzen Europas ist Symbol und Verpflichtung. Die dreisprachige europäische Mitte hat sowohl Mittlerin als Vermittlerin zu sein. Sie soll in der Zeit stürmischen Umbruchs die altbewährten Ideale des abendländischen Kulturmenschen hochhalten und sie den Völkern immer wieder vor Augen führen, nicht als Schulmeister, der für individuelle Notwendigkeiten der andern kein Verständnis hat und seine persönliche Weisheit zum Masstab aller Dinge macht, sondern als Bruder, der die gemeinsamen Werte aller Kulturgenossen hochhält". »*

<sup>772</sup> Pour en savoir plus sur la programmation proposée par le Service suisse d'ondes courtes pendant la Seconde Guerre mondiale, voir SOC, A 254.1-001, Sendepläne 1939-1949 et la revue *Écho* qui propose régulièrement, depuis novembre 1939, la grille des programmes du SOC.

<sup>773</sup> SOC, A 254.1-001.2, Sendeplan des Schweizerischen Kurzwellen-Rundstrahlers, 5 septembre 1940.

<sup>774</sup> SOC, A 000-001/1, Réponse de P. Borsinger aux remarques de W. Lüthy, «Zu Dr. Lüthys Bemerkungen betr. Kurzwellendienst», 30 septembre 1938, p. 2.



courtes est transmis par Schwarzenbourg et que l'usage de Prangins devient une exception.

Grâce à la mise en service de l'antenne omnidirectionnelle de Schwarzenbourg et d'un deuxième émetteur à antennes dirigées spécifiquement dévolu au SOC, le nombre d'heures diffusées vers l'étranger fait un bond. En juillet 1941, plus de 50 heures de programmes hebdomadaires sont proposées sur ondes courtes en direction de la périphérie européenne (également Afrique du Nord et Proche-Orient) et 23 heures en direction de l'outre-mer (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique, Orient, Australie), alors qu'en août 1939, le Service suisse d'ondes courtes ne visait pas encore l'Europe et offrait seulement 10 heures hebdomadaires à destination de l'outre-mer.

Une distinction importante est opérée entre les programmes pour la périphérie européenne et ceux pour l'outre-mer<sup>775</sup>. Les premiers sont essentiellement constitués de relais directs de ce que proposent les émetteurs nationaux, les décalages horaires relativement faibles entre les lieux d'émission et de réception le permettant. Le responsable du Service suisse d'ondes courtes sélectionne à l'avance les émissions des studios régionaux qui lui semblent les plus adéquates, en respectant un certain équilibre entre les régions. Il les diffuse ensuite entre les quatre bulletins de l'Agence télégraphique suisse (ATS) qui ponctuent la journée et qui sont transmis par l'émetteur de Schwarzenbourg à chaque fois dans leur version allemande, puis française. Inversement, ces relais directs ont des répercussions immédiates sur la programmation des studios régionaux : ils les contraignent par exemple à respecter avec précision le minutage de leurs émissions et empêchent que les bulletins de l'ATS puissent être diffusés simultanément dans les trois régions linguistiques<sup>776</sup>. Comme l'administration des PTT tient à ce que l'émetteur circulaire de Schwarzenbourg serve avant tout un objectif national en atteignant des régions de la Suisse qui reçoivent avec peine les émissions des studios régionaux, une longueur d'onde plus longue que ce qui serait nécessaire idéalement pour atteindre la périphérie européenne lui est dévolue. Paul Borsinger décide alors à la fois de rediffuser le soir les bulletins de midi de l'ATS sur une longueur d'onde plus courte pour qu'ils soient entendus du public extérieur et de proposer quotidiennement une chronique de cinq minutes, appelée « Chronique du jour », résumant les principaux événements de la journée en allemand, puis en français de 22 h 20 à 22 h 30<sup>777</sup>. Un bulletin économique, rédigé spécifiquement par l'Office suisse d'expansion commerciale, vient compléter ce programme du soir : le mardi en français, le mercredi en allemand et le jeudi en italien. Les soirs restants sont réservés à la répétition des Chroniques pour les Suisses à l'étranger, de la « Weltchronik » de Jean Rudolf von Salis et de « La situation internationale » de René Payot, toutes déjà proposées sur ondes moyennes<sup>778</sup>. Comme il est particulièrement compliqué

<sup>775</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1941-1942, p. 60-62.

<sup>776</sup> ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 mai 1941, p. 7-8.

<sup>777</sup> ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 mai 1941, p. 3.

<sup>778</sup> SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 3.

en période de guerre de faire parvenir à temps des plans d'émission imprimés aux auditeurs potentiels, l'émission se termine avec l'annonce du programme du lendemain<sup>779</sup>. Cette grille de programmes pour la périphérie européenne part de l'idée que l'usage des trois langues nationales permet déjà de toucher une grande partie des auditeurs du Continent.

Relayer les émissions des studios régionaux, comme le fait l'émetteur circulaire de Schwarzenbourg, n'est pas possible pour l'outre-mer non seulement pour des raisons de décalage horaire mais également pour des considérations d'ordre linguistique et touchant aux intérêts particuliers de l'auditoire visé qui se distingueraient des attentes des Européens<sup>780</sup>:

*«En règle générale, ils [les Suisses d'outre-mer] portent dans leur cœur des sentiments patriotiques beaucoup plus fermes que les Suisses installés en Europe; leur lien avec la patrie est, malgré la grande distance géographique, ou peut-être justement pour cela, mentalement beaucoup plus étroit. Pour cette raison, ils ont davantage besoin d'émissions qui s'adressent au cœur que de nourriture spirituelle indigeste.»*<sup>781</sup>

Si l'on souhaite que les émissions sur ondes courtes diffusées en direction de l'outre-mer soient audibles en fin de journée (heure locale), au moment de plus forte écoute, il est nécessaire de les transmettre en différé. L'Office central du SR enregistre alors sur bandes d'acier une sélection des programmes proposés par les studios régionaux et les rediffuse pour la plupart après minuit. La majorité des émissions reprises pour l'outre-mer sont musicales. Ne bénéficiant pas lui-même d'un orchestre, comme c'est le cas par exemple de l'Empire Service de la BBC, le Service suisse d'ondes courtes se contente uniquement de piocher dans les programmes musicaux des studios régionaux<sup>782</sup>.

Cinq secteurs d'émission sont déterminés pour l'outre-mer: l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Orient et l'Australie. Cette hiérarchie est fondée sur le nombre de ressortissants suisses installés dans ces régions (voir annexe 2). C'est le continent américain que le SOC souhaite atteindre le plus régulièrement possible, car c'est là que se trouve principalement la diaspora helvétique. Cette classification se rapporte aussi au degré des échanges commerciaux qu'entretient la Suisse avec ces pays.

<sup>779</sup> SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 3.

<sup>780</sup> SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 4.

<sup>781</sup> SOC, A 51-02-002, SSR 1675, K. Schenker, «Die neuen Aufgaben des deutschschweizerischen Rundspruches im Dienste der geistigen Landesverteidigung», 1<sup>er</sup> avril 1938, p. 15. Version originale: «Sie [die Übersee-Schweizer] tragen im allgemeinen viel sicherere heimatliche Gefühle als die Europaschweizer in ihrem Herz; ihre Verbindung mit der Heimat ist trotz der grossen räumlichen Distanz, oder vielleicht gerade deshalb gedanklich viel enger. Deshalb bedürfen sie mehr das Gemüt ansprechende Darbietungen als schwere geistige Kost.»

<sup>782</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, «Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich», 31 août 1938, p. 33.

À partir d'août 1939, la station de Prangins diffuse, pour le compte du SR, deux programmes par semaine à destination de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, un programme hebdomadaire pour l'Orient et un programme mensuel vers l'Australie. Pouvoir proposer deux programmes par semaine à destination de l'Amérique du Nord, du Sud et de l'Afrique offre enfin la possibilité au SOC de commencer à répondre véritablement au double mandat qui lui a été confié dans le Message du Conseil fédéral du 9 décembre 1938 : resserrer les liens entre la diaspora helvétique et la mère-patrie et mieux faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération à l'étranger<sup>783</sup>. La grille-type du « Programm I » destiné tout particulièrement aux compatriotes installés à l'étranger est la suivante : 15 minutes de musique folklorique, 15 minutes de chroniques hebdomadaires dans les trois langues nationales (« Wochenchronik »), 45 minutes de programme principal (l'émission du lundi proposée par les studios régionaux à destination des Suisses à l'étranger), 5 minutes de Chronique du jour (« Tagesbericht »), 10 minutes de conférence sur l'art, la science, etc., la correspondance parlée et, pour terminer, le cantique suisse<sup>784</sup>. Cette production dure 1 h 30. Le « Programm II » vise, quant à lui, un public international :

*« Pour ces programmes-là, il faudra nécessairement user de la langue la plus répandue dans le continent auquel l'émission est destinée. Il ne s'agira plus alors de donner par quelques petites touches une image pittoresque de la vie locale ou régionale en Suisse, mais de dégager les éléments essentiels de notre vie intellectuelle, artistique, nationale. »*<sup>785</sup>

Ce programme, d'une durée de 1 h 15, débute également avec 15 minutes de musique folklorique ; s'ensuivent 5 minutes de Chronique du jour en anglais ou en espagnol en fonction de la région visée (« Tagesbericht »), puis 25 minutes de programme musical tiré de ce que les studios régionaux proposent de meilleur, 25 minutes de conférence en anglais ou en espagnol, 5 minutes de bulletin économique également dans ces idiomes et, pour conclure, le cantique suisse<sup>786</sup>. La musique populaire, placée dans les deux cas en début d'émission, est censée attirer l'attention des auditeurs, leur permettre d'identifier très vite la provenance du programme et leur laisser le temps de trouver la meilleure fréquence possible<sup>787</sup>. Le « Programm I » et le « Programm II » reprennent essentiellement les émissions réalisées par les studios régionaux sur ondes moyennes. Les productions propres du SOC se limitent aux annonces et aux diverses chroniques « spécialement conçues et rédigées pour le public d'outre-mer et selon les intentions de la propagande intellectuelle de notre pays »<sup>788</sup>. On est donc encore bien loin, par exemple, des séries

<sup>783</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1027-1028 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 11.

<sup>784</sup> « Kurzwellendienst der Schweizerischen Rundspruch-Gesellschaft », *Écho*, novembre 1939, p. 11.

<sup>785</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 11.

<sup>786</sup> « Kurzwellendienst der Schweizerischen Rundspruch-Gesellschaft », *Écho*, novembre 1939, p. 11.

<sup>787</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1941-1942, p. 62.

<sup>788</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 12.

radiophoniques spécifiquement créées, déjà en 1938, par le service de radiodiffusion extérieure du Reich en anglais, comme la « Famille Schmidt » qui met en scène une famille allemande installée aux États-Unis effectuant un séjour dans sa patrie d'origine. Très impressionné par cette production lors de sa visite de la radio nazie en juin 1938, Paul Borsinger écrit à son sujet : « *On ne peut pas mieux camoufler la propagande à l'intention de l'étranger.* »<sup>789</sup> Il évoque aussi le succès rencontré par les cabarets proposés par le service de radiodiffusion international allemand, tels « Non-Stop-Cabaret » ou « Sie und Er »<sup>790</sup>.

L'élargissement de la liste des langues proposées sur ondes courtes va dans le sens de la double mission qui revient au SOC. Ce dernier diffuse des émissions en anglais et en espagnol à partir d'août 1939, puis en portugais à compter de l'été 1941. Viser le Brésil, le pays le plus riche de l'Amérique du Sud, paraît particulièrement intéressant<sup>791</sup>. Le SOC offre alors ses programmes parlés en sept langues : *Schwyzertütsch*, allemand, français, italien, anglais, espagnol et portugais. Quelques mots en romanche peuvent également être entendus à l'occasion des salutations émises lors de l'émission commune hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger proposée par les studios régionaux sur ondes moyennes et reprise sur ondes courtes<sup>792</sup>. Cette diversité satisfait les responsables du SR : « *Nous renonçons à augmenter encore le nombre des idiomes utilisés, car l'expérience a démontré que nous atteignons déjà tous les auditeurs qui nous intéressent.* »<sup>793</sup> Les zones visées, ainsi que les langues proposées, répondent à des préoccupations stratégiques propres à chaque pays. Le Service suisse d'ondes courtes ne diffuse pas, par exemple, d'émissions en arabe, alors que c'est la première langue étrangère qu'introduit la BBC en janvier 1938. L'idée ne semble même pas avoir été évoquée au sein de la direction générale de la radio suisse. Le SOC ne souhaite certainement pas entrer en concurrence avec la propagande radiophonique que mène l'Italie fasciste dans cet idiome, un pays avec lequel la Confédération cherche à garder de bonnes relations.

La double vocation des émissions du Service suisse d'ondes courtes crée une certaine ambivalence qui est directement perceptible au cœur même des programmes. Chercher à atteindre à la fois la diaspora helvétique et un auditoire international engendre des tensions, voire des contradictions. Le choix des langues est révélateur

<sup>789</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 12. Version originale : « *Eine besser camouflierte Fremdenpropaganda ist kaum denkbar.* »

<sup>790</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 13.

<sup>791</sup> SOC, A 313-001, Lettre du directeur du SR au président de la Confédération M. Pilet-Golaz, chef du Département des postes et des chemins de fer, 8 janvier 1940, p. 2.

<sup>792</sup> En 1971 seulement, le Service suisse d'ondes courtes introduira des émissions régulières en romanche, selon Schweizer Radio International, Schweizerische Radio und Fernsehgesellschaft SRG (éd.), *50 Jahre Schweizer Radio International...*, p. 42.

<sup>793</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1941-1942, p. 60.

de ces difficultés. Le dialecte suisse alémanique est particulièrement prisé par les expatriés, comme l'explique Paul Borsinger :

*«Zurich comme Berne ne comprennent toujours pas que les Suisses à l'étranger ne prennent vraiment plaisir à une émission parlée de la patrie et ne la ressentent comme venant vraiment de leur pays que si elle ne sonne pas dans la langue de l'émetteur à ondes courtes allemand qui remplit le monde entier par la puissance de ses émissions.»<sup>794</sup>*

Même si le *Schwyzertütsch* est la langue maternelle de la plus grande partie de la diaspora helvétique, son usage est délicat, car il n'est la plupart du temps pas du tout compris par les expatriés provenant des autres régions linguistiques de la Suisse ni par l'auditoire international. La langue étrangère communément parlée dans la région à laquelle est destinée l'émission prend progressivement le pas dans la programmation. En effet, l'augmentation du nombre de programmes diffusés sur ondes courtes se fait essentiellement au profit des émissions proposées en langues étrangères et non pas à l'avantage des émissions dans les langues nationales destinées spécifiquement à la diaspora helvétique, qui restent, quant à elles, hebdomadaires. L'accent est donc clairement mis sur l'élargissement du public visé et le second volet de la mission octroyée au SOC : attirer la sympathie des populations étrangères. Selon les responsables de la radio suisse, cependant, ce développement ne se ferait pas au détriment de la diaspora helvétique, dont les membres ne comprennent d'ailleurs plus toujours la langue de leur patrie d'origine, mais maîtrisent pour la plupart l'idiome du pays où ils résident<sup>795</sup>. Cette difficulté à concilier le double mandat concerne non seulement des questions formelles telles que le choix des langues mais également le contenu à privilégier, comme c'est le cas pour les Chroniques du jour sur lesquelles nous reviendrons, qui doivent trouver le moyen d'intéresser aussi bien la Cinquième Suisse qu'un public international plus large.

Depuis juillet 1941, le Service suisse d'ondes courtes diffuse des émissions quotidiennes vers l'Amérique du Nord et du Sud grâce aux nouvelles antennes dirigées de l'émetteur de Schwarzenbourg, ainsi que des émissions hebdomadaires à destination de l'Afrique et de l'Orient et mensuelles à destination de l'Australie à l'aide de la station de Prangins<sup>796</sup>. À dater d'août 1942, l'émetteur bernois propose également deux programmes par semaine pour l'Australie, suivant les vœux de Paul Borsinger<sup>797</sup>. À partir du plan d'hiver, appliqué dès le 1<sup>er</sup> décembre 1942, l'ensemble des émissions sur ondes courtes est exclusivement diffusé par le nouvel émetteur

<sup>794</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger au directeur général de la SSR A. W. Glogg, 5 mai 1938, p. 1. Version originale : «Zürich wie Bern begreifen noch immer nicht, dass Auslandsschweizer an einer gesprochenen Sendung aus der Heimat nur dann wirklich Freude haben und sie nur dann als wirklich heimatlich empfinden, wenn sie ihnen nicht in der Sprache des deutschen Kurzwellensenders entgegenklingt, der mit seinen sendestarken Darbietungen die ganze Welt erfüllt.»

<sup>795</sup> SOC, A 51-02-003, SSR 2154, Rapport d'A. W. Glogg au Comité central de la SSR, «Solution de la question du Service des ondes courtes», 18 août 1939, p. 2.

<sup>796</sup> SOC, A 125-010, P. Borsinger, Entwurf «Der Schweizerische Kurzwellendienst», 6 octobre 1941, p. 4.

<sup>797</sup> «Schweizerischer Kurzwellendienst», *Écho*, août 1942, p. 28.

national<sup>798</sup>. L'Afrique redevient, après l'Amérique du Nord et du Sud, la troisième région d'outre-mer visée en priorité par la radio internationale helvétique. Avant la mise en service complète de l'émetteur de Schwarzenbourg, ce continent avait été désavantagé à la faveur de l'Orient, la réception de l'émetteur à ondes courtes de Prangins y étant nettement meilleure<sup>799</sup>. Des contingences techniques peuvent donc être également à l'origine d'un changement de priorité. Pour des raisons déjà évoquées (incendie, usage prioritaire accordé à la radiotéléphonie, etc.), il a donc fallu attendre le plan d'hiver de décembre 1942 pour que la programmation proposée par l'émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg corresponde à ce qui avait été prévu dans le Message du Conseil fédéral du 9 décembre 1938 : une émission quotidienne pour l'Amérique du Sud et du Nord et deux émissions par semaine à destination de l'Asie, de l'Australie et de l'Afrique<sup>800</sup>. Le responsable du Service suisse d'ondes courtes semble alors tout à fait satisfait des résultats atteints, du moins au niveau quantitatif :

*« Il y a trois ans, on avait qualifié d'utopique mon plan d'ondes courtes initial. On a commencé par le réduire quantitativement de moitié (plan DG [Direction générale]), afin de me donner l'occasion de prouver la faisabilité de mes propositions à une échelle réduite. Aujourd'hui, non seulement le plan DG [Direction générale], mais aussi l'entier de mon plan initial est réalisé et parachevé grâce à d'autres émissions programmées pour répondre aux préoccupations de notre époque (service quotidien pour l'Europe, programme de nuit pour l'Europe, émissions portugaises pour le Brésil, etc.). Du point de vue quantitatif, nous travaillons aujourd'hui à plein rendement. Il s'agit maintenant de consacrer toutes nos forces au renforcement qualitatif. »<sup>801</sup>*

Dorénavant, Paul Borsinger ne souhaite pas tellement augmenter la cadence des émissions diffusées sur ondes courtes, mais bien plutôt améliorer la qualité de la réception en renforçant la puissance de la station de Schwarzenbourg. Malgré ses efforts, il n'obtiendra satisfaction qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La radio internationale helvétique parvenant à réaliser sa double mission, le SR cherche à affirmer définitivement son emprise sur l'ensemble de la programmation destinée à l'étranger. Les directeurs des studios régionaux lâchent finalement assez volontiers du lest dans ce domaine. Alfred W. Glogg souhaite qu'une nouvelle formule

<sup>798</sup> « Schweizerischer Kurzwellensender », *Écho*, novembre 1942, p. 21.

<sup>799</sup> ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 mai 1941, p. 4.

<sup>800</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1027.

<sup>801</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 29 novembre 1942, p. 1. Version originale : « Man hatte vor drei Jahren meinen ursprünglichen Kurzwellenplan als utopisch bezeichnet. Er wurde quantitativ zunächst auf die Hälfte reduziert, (Plan GD), um mir Gelegenheit zu geben, in kleinerem Masstabe die Durchführbarkeit meiner Vorschläge zu erweisen. Heute ist nicht nur der Plan GD sondern mein ursprünglicher Gesamtplan verwirklicht und durch weitere, zeitgegebene Sendungen abgerundet (täglicher Europadienst, Europa-Spätprogramm, portugiesische Sendungen für Brasilien etc.). Quantitativ sind wir also heute im Vollbetrieb. Es gilt nun unbedingt die ganze Kraft auf den qualitativen Ausbau zu verlegen. »

soit trouvée pour les émissions du lundi soir sur ondes moyennes à destination de la Cinquième Suisse afin de faire taire les critiques qui sont de plus en plus nombreuses à leur rencontre. Lors de la réunion du 15 janvier 1942, le directeur du studio de Berne, Kurt Schenker, qui reprend le *leadership* sur la question des programmes pour les Suisses à l'étranger à partir du moment où Paul Borsinger n'est plus convié aux séances plénières des directeurs, suggère de continuer à offrir une émission commune pour la diaspora helvétique, c'est-à-dire retransmise simultanément par l'ensemble des studios, mais cela uniquement le premier lundi de chaque mois<sup>802</sup>. Les lundis suivants, une seule station par région linguistique serait chargée à tour de rôle d'élaborer et de diffuser ce programme. L'idée de Schenker remporte l'adhésion de ses collègues, car elle présente plusieurs avantages : diminuer la charge de travail des studios tout en rendant la soirée du lundi plus attractive pour les auditeurs de l'intérieur, le public visé avant tout par les ondes moyennes<sup>803</sup>. En dépit de cette modification, Sottens garde son « Exposé des principaux événements suisses » à destination de la diaspora helvétique présenté par Pierre Béguin ou Jean Seitz et Beromünster, la Chronique de Hermann Büchi qui alterne, à partir du mois de novembre 1938, avec celle d'Arnold Lätt, président de la Commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique<sup>804</sup>. La proposition du directeur du studio de Berne sera mise en œuvre à partir du 8 juin 1942<sup>805</sup>. Cette diminution de l'investissement des studios régionaux en matière d'émissions pour la Cinquième Suisse annonce leur retrait progressif de ce champ d'action.

### 6.3.2. Réception : une phase de transition et de tests

Dès le départ, les programmes à destination des Suisses à l'étranger ont aussi été considérés comme un moyen de mener des expériences radiophoniques sur ondes courtes<sup>806</sup>. Viser un public circonscrit tel que celui-ci représente certains avantages pratiques pour le tout jeune SOC. Il sait ainsi à qui s'adresser pour avoir des retours sur les essais radiophoniques qu'il mène. Recevoir des informations de l'étranger paraît indispensable pour tirer les enseignements nécessaires, tant au niveau technique que de la programmation, afin d'ajuster au mieux le nouvel émetteur à ondes courtes. Alfred W. Glogg et Paul Borsinger s'adressent aux expatriés, à coup de communiqués qui sont soit envoyés nominativement, soit publiés dans *Écho*, pour leur demander des retours sur les émissions d'essai de Schwarzenbourg<sup>807</sup>. C'est également à travers ces communiqués que la direction générale du SR informe les ressortissants

<sup>802</sup> ZAR, SSR 2419, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 15 janvier 1942, p. 2-3.

<sup>803</sup> ZAR, SSR 2423, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 19 février 1942, p. 2-3.

<sup>804</sup> Archives RTS, *Le Radio*, 4 novembre 1938.

<sup>805</sup> Archives RTS, *Radio Actualités*, 5 juin 1942, p. 720.

<sup>806</sup> SOC, A 251-001, Rapport du Service de contrôle des programmes (P. Borsinger selon toute vraisemblance), « Weiterausbau der Kurzwellensendungen », 10 mars 1936, p. 1.

<sup>807</sup> « Ausbau der Auslandschweizer-Sendungen », *Écho*, janvier-février 1938, p. 24 ; SOC, A 231.1-001, Communiqué d'A. W. Glogg aux compatriotes à l'étranger, 18 juin 1938 ; SOC, A 231.1-003, Communiqué de P. Borsinger « An die Hörer der Schweiz im europäischen Ausland », 30 mai 1940 ; SOC, A 231.1-003, Communiqué de P. Borsinger « An die Hörer der Schweizerischen Kurzwellensendungen im Orient »,

des nombreux changements qui touchent les programmes diffusés sur ondes courtes, particulièrement durant les premières années du SOC. Paul Borsinger compile ensuite les rapports d'écoute reçus et cherche à en tirer quelques conclusions sur la qualité de la réception des émissions proposées<sup>808</sup>. Certains auditeurs font part chaque mois de leurs observations. Cela prouve que le Service suisse d'ondes courtes peut très rapidement compter sur une audience régulière. Ces renseignements semblent être fournis de manière spontanée. Aucune trace indiquant qu'un contrat liait ces personnes à la radio internationale helvétique n'a été trouvée dans les archives. *A contrario*, cette situation prévaut, par exemple, à la BBC qui compte toujours sur le même panel d'auditeurs-témoins à l'étranger pour obtenir des retours systématiques sur les programmes destinés à l'extérieur<sup>809</sup>. Le service de radiodiffusion britannique se tourne la plupart du temps vers des personnes qui travaillent auprès de sociétés radiophoniques étrangères<sup>810</sup>. S'appuyer sur des individus qui ont un minimum de connaissances techniques permettrait d'obtenir des retours plus fondés que ceux de compatriotes peut-être trop touchés émotionnellement par ces émissions pour en donner un compte rendu objectif<sup>811</sup>. La radio internationale helvétique n'a pas encore atteint ce degré d'expertise en matière de recherche sur la réception.

En 1941, Paul Borsinger déduit des indications reçues de l'étranger que les principales améliorations effectuées, au niveau de la réception des émissions du Service suisse d'ondes courtes, concernent la périphérie européenne, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, spécifiquement desservis par l'antenne omnidirectionnelle de Schwarzenbourg, le Canada et l'Amérique centrale visés par les deux nouvelles antennes dirigées de Schwarzenbourg, l'Extrême-Orient qui reçoit dorénavant très bien les deux émissions hebdomadaires diffusées par l'émetteur de Prangins sur antenne dirigée, à l'exception du Japon, et l'Australie qui bénéficie maintenant d'une réception de qualité moyenne grâce à l'antenne omnidirectionnelle de Prangins (voir annexe 3). Ces deux dernières régions n'étaient pas du tout atteintes par le Service suisse d'ondes courtes jusque-là.

Toutefois, à côté de ces améliorations notables, de nouveaux problèmes surgissent. La réception en Amérique du Nord, à l'exception du Canada, laisse à désirer, la deuxième antenne de Schwarzenbourg dirigée sur New York étant encore réservée à la radiotéléphonie. Mis à part au Brésil, la réception des ondes courtes helvétiques en Amérique du Sud a perdu en qualité en raison des nombreuses interférences produites par les émetteurs américains. Deux grandes zones, et non des moindres, ne sont pas

---

22 octobre 1940; SOC, A 231.1-004, Lettre de R. von Reding au nom de P. Borsinger «An unsere Hörer in Südamerika», 20 août 1941, etc.

<sup>808</sup> SOC, A 233.2-002.1, «Rapports d'écoute adressés par des auditeurs d'outre-mer au Service des ondes courtes du SR sur les émissions de Prangins. Amérique du Nord», 22 décembre 1940.

<sup>809</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 74.

<sup>810</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, «Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich», 31 août 1938, p. 48.

<sup>811</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, «Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich», 31 août 1938, p. 20.



encore touchées par la radio internationale helvétique: l'Afrique du Sud et le Japon. Pour continuer à se faire entendre dans ce contexte de guerre des ondes et d'encombrement de l'éther, le SOC doit impérativement renforcer la puissance de la station de Schwarzenbourg et proposer ses émissions simultanément sur le plus de longueurs d'onde possible<sup>812</sup>. Une des conditions à la fidélisation des auditeurs: offrir une qualité de réception, non seulement respectable mais aussi constante, ce qui est rendu particulièrement difficile dans cette atmosphère de course à la puissance radiophonique. Du chemin reste à faire, si l'on en croit le directeur général du SR, Alfred W. Glogg:

*« Les prestations du Service suisse d'ondes courtes sont encore trop souvent au sens propre du terme des paroles en l'air; en effet, la réception de Schwarzenbourg dans les pays d'outre-mer laisse beaucoup à désirer par rapport aux pays qui nous entourent et à des pays comme la Russie, l'Angleterre et l'Amérique. »<sup>813</sup>*

Les lettres d'auditeurs demeurent le principal moyen d'évaluer la réception des émissions à destination de l'étranger. Néanmoins, la quantité de courriers reçus est fortement réduite en raison des difficultés liées au conflit mondial et du renforcement de la censure. Cette diminution frappe toutes les radios: selon les estimations des services britanniques, seuls 80 % des lettres parviendraient à la BBC en 1941, le solde étant intercepté par les censures française et allemande<sup>814</sup>. Le chef du Service de la presse et de la propagande du Département politique fédéral, Clemente Rezzonico, est également enclin à censurer le courrier adressé aux radios étrangères:

*« On me signale que les postes de radio français ont lu hier soir des lettres provenant soi-disant de citoyens suisses établis à Zurich, dans lesquelles la germanophilie de la Suisse est décrite en termes exagérés. Il n'est pas sûr, évidemment, que ces communications ne soient pas inventées de toutes pièces par le ministère de la Propagande à Paris. Néanmoins, je me demande si on ne pourrait pas faire censurer toutes les correspondances adressées de Suisse à des postes de radio à l'étranger. Nous aurions en tout cas ainsi la conscience nette. »<sup>815</sup>*

Comme le souligne Paul Borsinger avec un certain optimisme lors de la séance plénière des directeurs du 8 mai 1941:

*« La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer a forcément diminué, vu les difficultés postales, mais le contenu des lettres qui nous parviennent témoigne d'un intérêt accru. Les*

<sup>812</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 165-166; ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 mai 1941, p. 7.

<sup>813</sup> SOC, A 59-002, A. W. Glogg, « Bericht des Schweizerischen Rundspruchdienstes zu den Bemerkungen der Sektion Telegraph und Telephon betreffend Radiopropaganda », 20 février 1943, p. 10. Version originale: « Allzu oft noch sind die Darbietungen des schweizerischen Kurzwellendienstes im wahren Sinne des Wortes in den Wind gesprochen, indem der Empfang Schwarzenburgs in den überseeischen Ländern noch immer weit hinter demjenigen unserer Nachbarstaaten, sowie Russland, England und Amerika, zurücksteht. »

<sup>814</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*, p. 115.

<sup>815</sup> Le chef du Service de la presse et de la propagande du Département politique C. Rezzonico au chef de la division Presse et Radio de l'état-major général de l'Armée E. Hasler, 20 septembre 1939, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 13 (1939-1940), n° 166, Berne: Benteli, p. 376.

*Suisse d'outre-mer sentent avec plus d'intensité les liens qui les relient à leur pays d'origine et leur impatience grandit de bénéficier enfin des améliorations techniques qui leur sont promises depuis tant d'années.»<sup>816</sup>*

L'attrait des radios internationales semble progresser parallèlement aux difficultés que rencontre la population en matière de communication internationale. En plus du courrier qui se raréfie, Paul Borsinger et ses collaborateurs s'appuient également sur leur expérience passée à l'étranger, sur l'écoute des autres radios internationales, sur les *desiderata* exprimés par les auditeurs du pays, sur les informations fournies par les Suisses revenus dans leur patrie d'origine ou par toute autre personne ayant séjourné hors des frontières nationales, afin de trouver des indications concernant l'orientation à donner aux programmes du SOC<sup>817</sup>.

Avant même la constitution d'un véritable Service suisse d'ondes courtes, Paul Borsinger se chargeait déjà de répondre au courrier<sup>818</sup>. Très tôt, il essaie de faire croître par ce biais «une communauté d'auditeurs d'outre-mer»<sup>819</sup>. Il soigne particulièrement l'entretien de cette correspondance qui contribuerait à nouer plus étroitement les liens entre la patrie et la Cinquième Suisse. À l'image de ce que le responsable du SOC a pu observer lors de son périple auprès des principaux radiodiffuseurs européens, cette tâche doit être, selon lui, au cœur des activités d'une radio internationale :

*«De l'avis unanime des sociétés émettrices que j'ai eu l'occasion de visiter lors de mon voyage de l'été dernier, la correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes est tout aussi importante que les programmes eux-mêmes de ces émissions. Les émissions éveillent l'intérêt, mais c'est l'échange direct des idées personnelles, au moyen de lettres, qui crée les liens les plus forts entre le pays et les Suisses émigrés. Peu à peu des rapports se nouent aussi entre la Suisse et les amis que nos compatriotes se sont acquis outre-mer. [...] Une autre tâche de cette correspondance avec nos auditeurs sur ondes courtes, c'est de ranimer ou de susciter le sens des choses suisses et d'exposer les obligations qu'impose le fait d'être citoyen suisse. Nous avons fréquemment l'occasion de donner de ces brefs aperçus d'éducation civique, et l'écho d'outre-mer nous prouve que nos efforts sont appréciés.»<sup>820</sup>*

Très concrètement, Borsinger peut se retrouver à expliquer à un correspondant sur plusieurs pages la position de la Suisse à l'égard de la Société des Nations<sup>821</sup>. Si nécessaire, le responsable du SOC est prêt à entretenir une longue correspondance, comme avec M. Sch.\*\*\*, qualifié d'«émigré récalcitrant», puis avec son épouse :

<sup>816</sup> ZAR, SSR 2350, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 mai 1941, p. 4.

<sup>817</sup> SOC, A 231.2-001, SSR 2803, P. Borsinger, «Le Service suisse des ondes courtes», 2 mai 1945, p. 8.

<sup>818</sup> SOC, A 234-001, Publikumsreaktionen 1938; SOC, A 234-002, Publikumsreaktionen 1939.

<sup>819</sup> SOC, A 234-001, Lettre de P. Borsinger à la famille Hans Kappeler, 9 septembre 1938. Version originale : «Hörergemeinde in Übersee».

<sup>820</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, p. 1-2.

<sup>821</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, Annexe IV : Antwort der SRG an R. K., Cincinnati, Ohio (USA), p. 33-34.

*«C'est dans ces cas précisément que l'échange direct d'une correspondance personnelle peut amener une réaction bienfaisante, dissiper des malentendus et regagner au service du pays des forces souvent précieuses et qui risquaient de s'égarer. [...] D'un critique acerbe et, au début, anonyme, M. Sch.\*\*\* est devenu l'un de nos auditeurs les plus fidèles.»<sup>822</sup>*

En effet, ce Suisse installé à New York ne mâche pas ses mots dans ses premières lettres. Il qualifie les programmes diffusés par le Service suisse d'ondes courtes de «*fumier*» et de «*bouse de vache parfumée à la rose*»<sup>823</sup>. Cet auditeur critique non seulement les programmes parlés, dont le plurilinguisme lui déplâit, mais également les parties musicales :

*«À cause de 6 % de Tessinois, il faut écouter tout ce blabla italien, à cause de la Romandie, le “divertissement” français ? Ne serait-il pas possible de ramener le blabla à 25 % ? Les Suisses à l'étranger n'ont guère plus de 6 % de compréhension pour cela. [...] Pas un divertissement du genre de lundi passé. Si je n'avais pas lu dans l'Amerikanische Schweizerzeitung ce que ça devait être, je ne l'aurais pas su. C'était comme un orage sur la mer. De temps à autre, quelque chose qui ressemblait à un son de violon, puis de nouveau le cri de frayeur d'une voix de femme mise au supplice et des appels à l'aide d'un noyé. Une musique pareille ???»<sup>824</sup>*

Dans la suite de sa lettre, M. Sch.\*\*\* fait part de la rancœur qu'il nourrit à l'encontre de la Confédération en raison du mauvais accueil qui lui a été réservé lors qu'il était rentré au pays chercher du travail de septembre 1932 à mars 1935 :

*«Si j'avais su qu'on traite comme un chien un Suisse établi aux États-Unis qui revient au pays chercher du travail, je serais resté ici. [...] et je n'oublierai jamais l'attitude ignoble dont font preuve les employeurs suisses à l'égard du Suisse à l'étranger.»<sup>825</sup>*

Pour faire changer d'avis cet opiniâtre, il faudra toute la persuasion de Borsinger qui, malgré ces propos désobligeants, ne renonce pas à répondre à cet auditeur, puis l'aide de M<sup>me</sup> Sch.\*\*\*, qui entretient une relation nettement moins négative avec

<sup>822</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, p. 1-2.

<sup>823</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, Annexe III: correspondance avec un émigré récalcitrant M. Sch.\*\*\*, New York, p. 25. Version originale: «*Mist*», «*Röselikuhdreck*».

<sup>824</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, Annexe III: correspondance avec un émigré récalcitrant M. Sch.\*\*\*, New York, p. 26. Version originale: «*Wegen 6 % Tessiner muss man all das italienische Geschnörr anhören. So wegen der Welschschweiz die franz. “Unterhaltung” ? Wäre es nicht möglich, das Geschnörr mindestens auf 25 % zu ermässigen ? Die Auslandschweizer werden kaum mehr als höchstens 6 % dafür Verständnis haben. [...] Aber nicht solche wie letzten Montag. Wenn ich nicht in der Amerikanischen Schweizerzeitung gelesen hätte, was es sein sollte, wüsste ich es nicht. Es war wie ein Gewitter auf dem Meer. Dazwischen hin und wieder was einem Violinlaut ähnelte, dann wieder ein Angstschrei einer gequälten Frauenstimme und Hülferufe eines Ertrinkenden. Solche Musik ???*»

<sup>825</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15 octobre 1938, Annexe III: correspondance avec un émigré récalcitrant M. Sch.\*\*\*, New York, p. 26. Version originale: «*Wenn ich gewusst hätte, wie hundsgemein ein USA Schweizer behandelt wird, wenn man kommt um sich einen Erwerb zu suchen, ich wäre hier geblieben. [...] und ich werde nie vergessen, wie schändlich auch die Schweiz. Arbeitgeber sich zum Auslandschweizer stellen.*»

son pays natal. Celle-ci dit attendre, pour sa part, chaque semaine avec beaucoup d'enthousiasme l'émission pour les Suisses à l'étranger :

*« Le lundi soir, en installant ma chaise devant la radio, je ressens la même attente anxieuse que j'éprouvais quand j'assistais au lever du rideau au théâtre municipal de Zurich. »*<sup>826</sup>

Cet exemple, à l'issue favorable bien évidemment, permet au futur responsable du SOC de montrer aux dirigeants de la radio suisse la nécessité de correspondre avec les ressortissants helvétiques, qui peuvent parfois ressentir une certaine animosité à l'encontre de leur patrie d'origine, et de prendre le temps de leur expliquer l'attitude du pays. La lecture de ce type de lettres, très rarement conservées dans leur intégralité malheureusement, nous en apprend plus, non seulement sur la situation de la Cinquième Suisse et son rapport à la radio helvétique mais aussi sur la façon dont Paul Borsinger conçoit sa mission à travers le Service d'ondes courtes.

Le responsable du SOC se vante d'apporter une réponse individuelle à tous les courriers. Chaque correspondant compte, susceptible de par ses relations d'agrandir la communauté des auditeurs des ondes courtes suisses à l'étranger. Aucune précision concernant le nombre de lettres reçues pendant la période étudiée ne se trouve dans les archives. On peut néanmoins imaginer que, Borsinger étant seul pour effectuer cette tâche, certainement parfois aidé par ses secrétaires, la quantité de lettres ne devait toutefois pas être de 4 000 par mois, comme c'était le cas pour le service d'ondes courtes allemand en 1938<sup>827</sup>. Cette correspondance représente aussi l'occasion pour le SOC d'élargir son carnet d'adresses et d'informer un nombre d'auditeurs de plus en plus large sur sa programmation.

Pour mieux faire connaître le Service suisse d'ondes courtes auprès de la diaspora helvétique, Paul Borsinger participe également à la création du Tir Mondial Radio (Radio-Weltschützenfest) en 1939<sup>828</sup>. Les colonies suisses d'outre-mer sont alors appelées à mettre en place un concours de tir dans leur pays et la radio internationale helvétique se charge de transmettre les résultats. Cette compétition est organisée parallèlement à la Fête fédérale de tir de Lucerne, véritable symbole de la cohésion nationale<sup>829</sup>. Le succès est au rendez-vous dès la première édition; les participants proviennent de tous les continents<sup>830</sup>.

<sup>826</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger « La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes », 15 octobre 1938, Annexe III: correspondance avec un émigré récalcitrant M. Sch.\*\*\*, New York, p. 29. Version originale: « Am Montag Abend stelle ich meinen Sessel mit gleich gespannter Erwartung vor das Radio, wie ich hin und wieder im Zcher. Stadttheater auf das Aufgehen des Vorhangs wartete. »

<sup>827</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 9.

<sup>828</sup> ZAR, SSR 5991, Procès-verbal de la Commission des programmes de Schwarzenbourg, 5 mars 1959, p. 1.

<sup>829</sup> SANTSCHI Catherine, *La Mémoire des Suisses...*, p. 40.

<sup>830</sup> SOC, A 235.5-001, Lettre de P. Borsinger à W. Imhoof, 3 juillet 1939; IMHOOF Werner, « Die Resultate des Radio-Weltschützenfestes », *Écho*, juillet 1939, p. 20.

Une relation privilégiée entre la radio et les Suisses à l'étranger se tisse rapidement, comme l'atteste le courrier reçu, souvent accompagné de photographies illustrant les liens intimes qui s'instaurent entre cet auditoire lointain et ce média. Par leur intermédiaire, les expatriés cherchent à rendre compte de leur réussite et de leur esprit patriotique, notamment en posant fièrement devant leur maison avec leur famille au grand complet et vêtus de tenues folkloriques. Le plus souvent, un grand drapeau à croix blanche agrémente le tout. Par ailleurs, à l'occasion de leur passage en Suisse, certains ressortissants se rendent même dans les locaux de la radio internationale pour témoigner leur gratitude.

Figure 3: « *Unsere Schweizerkühe, Jan. 1993* », photo d'Augusto Gäwiler, Lezama, Argentine, reçue par la radio internationale helvétique<sup>831</sup>



Déterminer avec exactitude le nombre de personnes à l'écoute des émissions du Service suisse d'ondes courtes est une chose impossible. Cet exercice, déjà difficile à l'époque sur le plan national, est, pour des raisons évidentes, encore plus complexe au niveau international. Cependant, on peut tout de même dire que, de manière générale, le nombre de récepteurs permettant de recevoir des émissions diffusées sur ondes courtes continue de croître dans le monde et donc également le nombre d'auditeurs potentiels du SOC, même si parallèlement certains États, tels l'Allemagne ou le Japon, font en sorte de rendre l'audition d'émissions étrangères impossible (récepteurs non adaptés, menaces de sanctions, interdictions, etc.). Le continent américain,

<sup>831</sup> SOC, D 212-001 Hörerfotos 1932-1958.

qui est visé en priorité par les ondes courtes helvétiques, est le mieux équipé si l'on en croit Paul Borsinger :

*« Dans toute l'Amérique, la pratique aujourd'hui quasiment généralisée des fabricants de postes radio nord-américains d'équiper tous les modèles pour la réception d'ondes courtes, de manière à ce que de moins en moins d'auditeurs en soient privés techniquement, exerce un effet promoteur. Il paraît que ces appareils de qualité et bon marché constituent aussi le contingent principal sur le marché sud-américain. »<sup>832</sup>*

Le nombre de postes radio, qui peuvent capter les ondes courtes en Amérique latine, s'élèverait à peu près à 2 millions en 1941, ce qui représenterait un auditoire potentiel de 18 millions de personnes<sup>833</sup>. Toutefois, posséder un récepteur radio reste encore un privilège dans plusieurs régions du monde, plutôt celui des colons blancs que des indigènes. L'Inde compterait un peu plus de 100 000 postes capables de recevoir les ondes courtes en 1940, ce qui est très peu au regard de la population totale. Ce chiffre serait encore nettement plus faible au Japon, où seule une centaine de privilégiés aurait reçu la permission d'en acquérir<sup>834</sup>.

L'unique méthode pour en savoir plus sur le profil des auditeurs aurait été d'effectuer une enquête fondée sur un échantillonnage le plus représentatif possible, comme l'a par exemple fait la BBC pour son Empire Service à la veille de la Seconde Guerre mondiale<sup>835</sup>. Cette démarche, très coûteuse et particulièrement difficile à mettre en place en période de conflit, n'est pas envisageable pour la radiodiffusion suisse qui non seulement souffre d'un budget très limité mais n'a pas encore véritablement développé de savoir-faire dans ce domaine. Il faudra attendre 1968 pour qu'une division « Recherche sur le public » soit instituée à la SSR. On peut néanmoins supposer que la personne installée outre-mer, qui écoute régulièrement les émissions de la radio internationale helvétique, est plutôt instruite, connaît d'autres langues en plus de celle qui est majoritairement parlée dans son environnement, est probablement originaire d'un pays européen, a les moyens de s'offrir un récepteur qui permet de recevoir les ondes courtes et possède des connaissances techniques ou, du moins, fait preuve de volonté quand il s'agit de chercher la bonne fréquence pour écouter une émission. Même si l'objectif de Paul Borsinger est de viser avant tout le public le plus large possible et pas seulement une certaine élite<sup>836</sup>, on peut imaginer que l'auditoire de ces premières années reste essentiellement constitué de personnes

<sup>832</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 10. Version originale : « Fördernd wirke sich in ganz Amerika die heute fast allgemeine Praxis der nordamerikanischen Radiofabrikanten aus, alle Modelle mit Kurzwellenempfang zu versehen, so dass immer weniger Hörer technisch daran behindert seien. Diese guten und billigen Apparate sollen das Hauptkontingent auch auf dem südamerikanischen Markt bilden. »

<sup>833</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 57.

<sup>834</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 209.

<sup>835</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 2, p. 378.

<sup>836</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1943-1944, p. 18.

plutôt favorisées socialement et économiquement, généralement citadines, de Suisses à l'étranger et, parmi eux, de consuls, de chefs de légation, de membres de sociétés helvétiques ainsi que d'autres représentants de la diaspora du Vieux-Continent et des légations étrangères<sup>837</sup>. La presse, les radios étrangères et les services d'écoute des gouvernements des régions d'outre-mer visées ont aussi prêté l'oreille à cette station « neutre » comme nous le verrons. S'agissant des programmes relayés par l'émetteur de Schwarzenbourg dans la périphérie européenne, l'impact devait certainement être plus vaste, en raison du nombre d'heures d'émissions et d'une densité de récepteurs plus élevée. Par ailleurs, face à la propagande radiophonique grandissante menée par les pays belligérants, les auditeurs européens, attirés par l'étendard de la neutralité, auraient davantage eu tendance à se tourner vers les émissions proposées par la radio suisse<sup>838</sup>. Pensons par exemple au succès rencontré par les chroniques d'actualité internationale de René Payot et de Jean Rudolf von Salis, respectivement « La situation internationale » et la « Weltchronik », diffusées sur ondes moyennes et retransmises sur ondes courtes<sup>839</sup>. Comme l'explique Aurélie Luneau :

*« Le poste suisse a gagné une réputation de radio objective, neutre et sans parti pris. Par elle, les auditeurs vérifient les informations diffusées sur les autres ondes, y compris celles de Radio Londres dont la crédibilité est entamée. "On a beaucoup plus confiance dans la radio anglaise que dans la radio allemande, mais il existe toujours un petit doute", explique un Français à un représentant britannique à Londres, le 19 février 1944. »*<sup>840</sup>

Le Service suisse d'ondes courtes réussira, en effet, à tirer son épingle du jeu en proposant notamment des Chroniques d'informations jugées crédibles.

#### **6.4. Les Chroniques du jour, un outil de propagande au service du gouvernement**

Au niveau organisationnel, le Service suisse d'ondes courtes est parvenu à se construire en maintenant une relative indépendance à l'égard du Gouvernement helvétique, mais en est-il de même pour les programmes ?

*« Si l'on veut désigner par "propagande" le travail qu'elle [la radio suisse] accomplit ainsi au service du pays, il ne faut pas prendre ce terme au sens où on l'entend souvent à l'étranger, là où la radio devient un instrument officiel, une arme de guerre. Le Suisse est rétif à tout genre de propagande dirigée par l'État. Il veut se former lui-même une opinion. Ce qu'il demande à la radio, ce sont des éléments d'information et d'appréciation. »*<sup>841</sup>

<sup>837</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre de R. von Reding à E. Celio, conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, 20 février 1946. Annexe : « Écho à l'étranger des émissions suisses sur ondes courtes », p. 3.

<sup>838</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*, p. 150-151.

<sup>839</sup> REYMOND Marc, « La radio sous le signe de la Défense spirituelle... », p. 105.

<sup>840</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*, p. 236.

<sup>841</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 17.

Les objectifs visés par le Service de la radiodiffusion suisse sont-ils vraiment si différents de ceux des radios des pays belligérants, ainsi que le clament les responsables du SR ? Dans quelle mesure les émissions du Service suisse d'ondes courtes sont-elles un instrument de promotion du pays à l'étranger à la solde des autorités politiques ? Comme nous le verrons à travers l'exemple des Chroniques du jour diffusées par le SOC, la radio suisse se met largement au service du Conseil fédéral. Les Chroniques du jour ont pour but non seulement d'informer – l'objectif le plus évident – mais également de diffuser une certaine image de la Confédération à l'étranger. Rappelons que le Service suisse d'ondes courtes a été confié à la supervision de la direction générale du SR et non pas à celle des studios régionaux en raison précisément de l'importance nationale des messages d'ordre politique, économique ou social qu'il diffuse à l'étranger<sup>842</sup>.

Les seules productions réalisées spécifiquement par la radio internationale helvétique, donc uniquement destinées à un auditoire installé à l'étranger, sont les annonces qui permettent d'introduire et de faire le lien entre les émissions, et les chroniques. Sous le vocable « chroniques », il faut comprendre aussi bien des bulletins d'informations que des commentaires politiques, culturels, économiques, etc.<sup>843</sup> Plusieurs milliers de tapuscrits de ces chroniques ont été conservés, alors que seul un son, daté du 2 mai 1945, est parvenu jusqu'à nous<sup>844</sup>. Grâce à la numérisation de l'ensemble de ces bulletins et à la création d'une base de données permettant des recherches croisées, conçue en partenariat avec swissinfo, l'auteure et le professeur François Vallotton ont pu conduire un séminaire à l'Université de Lausanne durant l'année académique 2011-2012<sup>845</sup>. Pour appréhender cette masse documentaire, des groupes de cinq à dix étudiants ont été formés. Ce travail collectif a permis de délimiter plus précisément les sujets qui feraient l'objet d'un séminaire au sein de trois thèmes généraux prédéfinis : l'histoire du Service suisse d'ondes courtes pendant la Seconde Guerre mondiale à travers ses chroniques radiophoniques (rapports du SOC avec la presse écrite, rôle et place des chroniques au sein de la programmation, nature de l'information donnée, sources d'information, censure, autocensure et travail des chroniqueurs) ; les Chroniques du jour : une information « objective et neutre » ? (façon de traiter des événements et des épisodes de la guerre, des relations bilatérales, des idéologies) ; l'image de la Suisse dans le monde véhiculée par les Chroniques politiques et culturelles (représentation de certains groupes de la population, de la vie en Suisse en temps de guerre, de la Confédération dans le concert des nations). Pour valoriser ces sources totalement inédites, des articles multimédias, « substantifique moelle » des travaux écrits rendus par les étudiants, ont été conçus permettant l'intégration des

<sup>842</sup> ZAR, SSR 2116, Lettre de F. von Ernst et A. W. Glogg à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones, 2 avril 1939, p. 7.

<sup>843</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, « Der Schweizerische Kurzwelldienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes », 22 avril 1941, Annexe 5 « Verzeichnis der Chroniken im Berichtsjahr ».

<sup>844</sup> SOC, CD\_HIS\_018\_Track06 : Chronique du jour : capitulation des troupes allemandes en Italie, 2 mai 1945.

<sup>845</sup> Sur les résultats du séminaire et l'accès à la base de données, voir <http://wp.unil.ch/ondescourtes>.



ressources numériques portant sur l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. La base de données, accompagnée des réflexions menées par les étudiants, offre un premier aperçu de la nature de ces émissions.

#### 6.4.1. La voix de la Suisse officielle ?

À l'approche de la Seconde Guerre mondiale, et c'est le cas pour l'ensemble des services de radiodiffusion, la programmation évolue en général vers davantage de programmes parlés<sup>846</sup>. Les émissions ayant trait à l'actualité sont en augmentation. Cette croissance concerne tout particulièrement les radios internationales qui deviennent l'outil principal permettant de transmettre des nouvelles à l'étranger, alors que la presse éprouve des difficultés à franchir les frontières, particulièrement après l'éclatement du conflit<sup>847</sup>. Même si elles deviennent un axe central de la grille des programmes du Service suisse d'ondes courtes, les séquences parlées d'une émission ne dépassent jamais 50 %. La musique, langage international par excellence, reste prédominante, également pour des raisons de coûts puisqu'il s'agit toujours de reprises des meilleurs intermèdes proposés par les studios régionaux. Néanmoins, l'information diffusée par le SOC est particulièrement attendue en cette période troublée. Ce service répond aux difficultés que rencontrent les ressortissants helvétiques pour trouver des informations fiables pendant le conflit mondial<sup>848</sup>. Le SOC est le seul moyen pour les expatriés de recevoir des nouvelles récentes, présentées d'un « point de vue suisse ». Nous verrons ce qu'il faut entendre par là. En outre, dans un contexte de guerre des ondes où les informations radiophoniques sont la plupart du temps partisans, les bulletins helvétiques suscitent également un intérêt notable auprès des auditeurs étrangers de par la neutralité qui leur est prêtée. Même si cette offre semble correspondre à un besoin, l'accent que met le Service suisse d'ondes courtes sur l'information fait pourtant l'objet de reproches de la part de la presse nationale qui se sent menacée sur son terrain de prédilection.

Rappelons que l'information à la radio suisse a toujours disposé d'une marge de manœuvre limitée, marquée par une controverse entre les milieux radiophoniques et la presse, comme c'est d'ailleurs le cas dans la plupart des pays<sup>849</sup>. Dès les premiers pas de la radio, les représentants de la presse écrite ont redouté, particulièrement en raison de sa rapidité, la concurrence de ce nouveau média. Une première

<sup>846</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 16; BILLETTER Geneviève, « Suisse »..., p. 250; BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 43.

<sup>847</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 71.

<sup>848</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 02, 16 janvier 1947, p. 414-416.

<sup>849</sup> Sur ce litige et ses conséquences sur l'information proposée par la radio suisse, voir HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 45-51 et p. 128-131; PUNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 18 et suivantes; REYMOND Marc, « La radio sous le signe de la Défense spirituelle... », p. 107 et suivantes; SCHADE Edzard, *Herrenlose Radiowellen...*, p. 278 et suivantes; SCHERRER Adrian, « L'essor envers et contre tout, 1931-1937 »..., p. 69 et suivantes.

réglementation nationale concernant le service de nouvelles radiophoniques est signée le 15 juillet 1931 : il est décidé que les bulletins de nouvelles radiodiffusés seront réalisés et lus à l'antenne par des collaborateurs de l'Agence télégraphique suisse (ATS), une agence d'informations privée aux mains des éditeurs de journaux. D'une durée de dix minutes chacun, ils sont d'abord limités à deux par jour. L'Agence cherche à circonscrire au maximum l'envergure de ces bulletins, qui ne doivent servir qu'à donner envie aux auditeurs d'en savoir plus en lisant les journaux. La presse maintient ainsi son ascendant sur l'information et souhaite que la radio se distingue plutôt dans ce qui touche le divertissement et l'éducation. Privée de la possibilité de produire elle-même ses propres bulletins d'informations, la SSR ne s'accommodera jamais de cette situation. Elle exige à plusieurs reprises davantage d'autonomie en la matière et une extension du nombre de bulletins. Par ailleurs, elle accuse l'ATS de lui livrer des chroniques dont la piètre qualité et le style peu radiophonique contribueraient à ce que le public suisse cherche à s'informer en écoutant les radios étrangères, ce qui est bien sûr contraire aux objectifs visés par la défense spirituelle. Avec l'imminence de la guerre, de nouvelles négociations ont lieu entre la SSR et l'Agence télégraphique suisse. La première obtient un troisième bulletin d'informations quotidien à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1939, puis un quatrième à la veille de la mobilisation justifié notamment par la soif de nouvelles des auditeurs. Toutefois, soutenue par les autorités fédérales soucieuses de garantir la production de nouvelles conformes aux intérêts du pays et homogènes, l'ATS conserve le monopole sur l'information radiophonique. Son caractère quasi officiel – il lui arrive de recevoir des instructions de la part du Département des postes et des chemins de fer ou directement du Conseil fédéral – représente, aux yeux du Gouvernement helvétique, une forme de garantie que les nouvelles fournies seront fiables, impartiales et « calibrées ». En outre, dès le 8 septembre 1939, l'ATS est également contrôlée par la section Agences de la division Presse et Radio (DPR).

La SSR cherche à plusieurs reprises à contourner la mainmise de la presse sur l'information, suscitant alors régulièrement des tensions avec ses représentants. C'est dans le cadre des émissions diffusées sur ondes courtes que le Service de la radiodiffusion suisse fait preuve de plus d'audace. Il prend la position suivante : ses programmes n'étant pas audibles en Suisse, ils n'entreraient pas en concurrence avec les journaux helvétiques que l'on ne trouve presque plus hors des frontières nationales. Le paroxysme du conflit est atteint au courant de l'été 1940 lorsque le Service suisse d'ondes courtes introduit des chroniques d'informations quotidiennes de son cru. Comme nous l'avons vu, une fois l'émetteur circulaire de Schwarzenbourg mis à la disposition du SR à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1940, le SOC diffuse, à la suite des quatre bulletins de l'Agence télégraphique suisse, après 22 heures, une Chronique du jour résumant les principaux événements en allemand, puis en français<sup>850</sup>. Très proche

<sup>850</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes», 22 avril 1941, p. 3, Annexe 1.

formellement des bulletins ATS – présentation factuelle des nouvelles de l'étranger, puis des nouvelles du pays (voir figure 5, p. 225) –, cette nouveauté suscite une véritable levée de boucliers de la part des représentants de la presse suisse. Jean Rubattel, président de l'Association de la presse suisse, et Karl Sartorius, président de la Société suisse des éditeurs de journaux, adressent, le 18 septembre 1940, une lettre au directeur général des PTT, Hans Hunziker, pour l'informer que, de leur point de vue, le Service de la radiodiffusion suisse outrepassa ses prérogatives en diffusant, sur ondes courtes et par le biais de la télédiffusion<sup>851</sup>, des chroniques rapportant les faits marquants de la journée en fin de programme<sup>852</sup>. Selon eux, il s'agirait, non seulement d'un « *journal parlé* », « *où la presse quotidienne n'est en effet pas citée, mais bien plutôt pillée* », mais également d'un cinquième bulletin d'informations radiophoniques, alors qu'ils sont limités à quatre<sup>853</sup>. Plus grave, cette Chronique est composée par la radio suisse elle-même, non qualifiée à leur avis pour cet exercice délicat. Rubattel et Sartorius terminent leur missive en dénonçant l'attitude du SR, qui serait contraire aux intérêts de la nation :

*« Cela met en danger de manière absolument inutile les bonnes relations, qui sont dans l'intérêt du pays, entre la radio et la presse, à la consolidation desquelles les organisations de presse ont toujours contribué, souvent en sacrifiant leurs propres intérêts. »*<sup>854</sup>

Cette initiative du Service de la radiodiffusion suisse est en quelque sorte perçue comme une trahison, un coup bas porté à l'arrangement qui prévalait jusqu'alors entre la radio et la presse. Pour ces raisons, les soussignés exigent de l'autorité de surveillance qu'elle mette immédiatement un terme à ces émissions.

Le même jour, le directeur général du SR adresse une lettre à Alois Muri, responsable de la section Télégraphes et Téléphones des PTT, sans avoir eu connaissance, semble-t-il, du courrier de Rubattel et de Sartorius<sup>855</sup>. Dans cette missive,

<sup>851</sup> La télédiffusion est une technique de transmission, au moyen du réseau téléphonique, qui se répand rapidement en Suisse : en 1936, environ un récepteur radio sur six fonctionne ainsi, SCHERRER Adrian, « L'essor envers et contre tout, 1931-1937 »..., p. 61.

<sup>852</sup> SOC, A 35-001, Lettre de J. Rubattel, président du Verein der Schweizer Presse, et de K. Sartorius, président du Schweizerischer Zeitungsverlegerverein, au directeur général des PPT H. Hunziker, 18 septembre 1940.

<sup>853</sup> SOC, A 35-001, Lettre de J. Rubattel, président du Verein der Schweizer Presse, et de K. Sartorius, président du Schweizerischer Zeitungsverlegerverein, au directeur général des PPT H. Hunziker, 18 septembre 1940, p. 1. Version originale : « *bei dem die Tagespresse allerdings nicht zitiert, wohl aber exzerpiert wird* ».

<sup>854</sup> SOC, A 35-001, Lettre de J. Rubattel, président du Verein der Schweizer Presse, et de K. Sartorius, président du Schweizerischer Zeitungsverlegerverein, au directeur général des PPT H. Hunziker, 18 septembre 1940, p. 2. Version originale : « *Es gefährdet völlig unnötigerweise das im Interesse des Landes liegende gute Verhältnis zwischen Radio und Presse, zu dessen Festigung die Presseorganisationen – oft nicht ohne Opfer ihrer Interessen – immer wieder das ihre beigetragen haben.* »

<sup>855</sup> SOC, A 35-001, Lettre d'A. W. Glogg à A. Muri, section Télégraphes et Téléphones des PTT, 18 septembre 1940; SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940, p. 1.

Alfred W. Glogg justifie la démarche du Service de la radiodiffusion suisse comme relevant de l'intérêt national et répondant aux désirs des autorités fédérales :

*«Du fait de la paralysie des liaisons postale, téléphonique et routière entre la Suisse et la plus grande partie des pays européens, notre Service d'ondes courtes considère comme l'une de ses tâches nationales les plus nobles de combler, dans la mesure du possible, cette douloureuse lacune. Pour ce faire, il a pu s'appuyer sur le vœu exprès du Département politique et du Département de l'intérieur. [...] En revanche, la suspension de nos Chroniques du jour sur ondes courtes serait non seulement contraire aux intérêts de la Cinquième Suisse, mais aussi aux intérêts du pays en général. Preuve en soient les nombreuses lettres d'auditeurs étrangers, mais surtout des légations et consulats suisses qui ont d'abord demandé de manière pressante l'introduction d'une telle Chronique, puis qui nous ont remerciés de sa création avec des paroles souvent touchantes.»<sup>856</sup>*

De son point de vue, il ne s'agit pas d'un service de nouvelles, puisque cette Chronique du jour ne fait que reprendre ce qui a déjà été annoncé dans les bulletins ATS. Le directeur général propose finalement que l'autorité de surveillance renonce à la retransmission de cette Chronique par le biais de la télédiffusion afin que ce programme soit exclusivement destiné à l'étranger et n'entre ainsi pas en concurrence avec la presse nationale<sup>857</sup>. Cette concession lui paraît suffisante.

Le 24 septembre 1940, le directeur général des PTT Hans Hunziker convie les parties opposées à une réunion pour tenter de résoudre l'antagonisme qui les divise sans que l'autorité de surveillance soit contrainte de trancher<sup>858</sup>. Tant les représentants de la presse que ceux de la radio campent sur leur position. Karl Sartorius craint que le résumé des nouvelles du jour, composé par le Service suisse d'ondes courtes lui-même, n'ouvre la voie à la création d'un service d'informations propre au SR. Au-delà de la concurrence directe que cela représenterait pour la presse, le président de la Société suisse des éditeurs de journaux ne manque pas de souligner le danger que cela pourrait faire courir au pays, ces Chroniques étant diffusées hors des frontières nationales :

<sup>856</sup> SOC, A 35-001, Lettre d'A. W. Glogg à A. Muri, section Télégraphes et Téléphones des PTT, 18 septembre 1940, p. 1-2. Version originale : «Angeichts der Tatsache, dass Post-, Telephon- und Reiseverbindungen zwischen der Schweiz und dem grössten Teil des europäischen Auslandes paralyisiert sind, betrachtet es unser Kurzwellendienst als eine seiner vornehmsten nationalen Aufgaben, im Rahmen des Möglichen diese empfindliche Lücke auszufüllen. Er konnte sich dabei auf den ausdrücklichen Wunsch des Politischen Departements und des Departements des Innern stützen. [...] Die Sistierung unserer Kurzwellentageschroniken dagegen wäre nicht nur entgegen den Interessen der fünften Schweiz, sondern entgegen den Interessen des Landes überhaupt. Beweis dafür sind die zahlreichen Schreiben aus Kreisen ausländischer Hörer, vor allem aber schweizerischer Gesandtschaften und Konsulate, die zuerst dringend die Einführung einer solchen Chronik forderten und nachher in oft rührenden Worten ihre Schaffung verdankten.»

<sup>857</sup> SOC, A 35-001, Lettre d'A. W. Glogg à A. Muri, section Télégraphes et Téléphones des PTT, 18 septembre 1940, p. 2.

<sup>858</sup> SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940.

«*Nous avons aussi intérêt à ce que les informations soient livrées par l'ATS, qui offre toutes les garanties d'être un service de nouvelles contrôlé et fiable. D'un point de vue politique, la communication de nouvelles de l'étranger par le Service d'ondes courtes n'est pas sans risque.*»<sup>859</sup>

La question des sources d'informations apparaît centrale, surtout parce que ces bulletins accordent une grande place aux nouvelles provenant de l'étranger qui sont difficilement vérifiables. Il est vrai que les journalistes du Service suisse d'ondes courtes se fondent, en plus des informations délivrées par l'ATS, essentiellement sur la presse nationale et internationale, ainsi que sur les radios étrangères, pour rédiger leurs Chroniques. Néanmoins, Alfred W. Glogg estime son équipe assez expérimentée pour faire face à cette tâche délicate : «*Nous sommes conscients que le nouveau service diffusé par Schwarzenbourg comporte des risques politiques; mais nous en assumons toute la responsabilité.*»<sup>860</sup> Alors que les avis semblent très tranchés, le directeur général des PTT, Hans Hunziker, prend à son tour la parole pour essayer de trouver un compromis. Il suggère de permettre au Service suisse d'ondes courtes de continuer à diffuser ses Chroniques du jour, mais de les restreindre aux nouvelles du pays. Cette idée obtient le consentement des représentants de la presse suisse, si ce résumé est réalisé par l'ATS. Comme l'explique Jean Rubattel, «*[i]l s'agit avant tout d'éviter que les nouvelles soient puisées à deux sources différentes, afin de ne pas susciter le danger d'une orientation divergente*»<sup>861</sup>. Sinon «*[q]uelle sera en définitive la vérité officielle, celle reproduite dans les nouvelles de l'ATS ou du SR?*»<sup>862</sup> Le Service suisse d'ondes courtes gagnerait alors juste le droit que ces informations soient lues par ses propres speakers. Paul Borsinger rejette clairement cette proposition. Selon lui, les nouvelles de l'étranger sont une composante indispensable des Chroniques du jour et le SOC serait le mieux à même, en raison des expériences qu'il a acquises en la matière et de ses connaissances approfondies de la Cinquième Suisse, de réaliser ce résumé qui doit être adapté aux spécificités d'un public sis à l'étranger. Le représentant des PTT, Alois Muri, surpris semble-t-il d'apprendre que, dans les faits, le SOC fait appel à ses propres sources pour rédiger les nouvelles de l'étranger, rappelle qu'il revient à l'autorité de concession de désigner les agences chargées de procurer les informations à diffuser<sup>863</sup>. L'idée que la source des nouvelles, tant nationales qu'internationales, soit l'Agence

<sup>859</sup> SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940, p. 2. Version originale : «*Auch haben wir Interesse daran, dass die Meldungen durch die Schweiz. Depeschagentur geliefert werden, die jede Gewähr für einen kontrollierten und zuverlässigen Nachrichtendienst bietet. Die Durchgabe von Ausland-Nachrichten durch den Kurzwellendienst ist in politischer Hinsicht nicht gefahrlos.*»

<sup>860</sup> SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940, p. 4. Version originale : «*Wir sind uns bewusst, dass der neue Dienst über Schwarzenburg mit Gefahren politischer Art verbunden ist; wir übernehmen aber dafür die volle Verantwortung.*»

<sup>861</sup> SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940, p. 6.

<sup>862</sup> SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940, p. 10.

<sup>863</sup> ZAR, Concession pour l'usage des stations de radiodiffusion de l'administration suisse des Postes et des Télégraphes, 30 novembre 1936, § 10, art. 2, p. 5.

télégraphique suisse s'impose. Ne reste alors plus qu'à savoir qui du SOC ou de l'ATS va s'employer à réaliser ces Chroniques. Le débat repart alors de plus belle, les deux camps opposés étant plus déterminés que jamais. Malgré le caractère provisoire et lié aux circonstances particulières que revêtirait l'option choisie, les deux parties n'arrivent pas à se mettre d'accord. L'intervention du Département fédéral des postes et des chemins de fer pour trancher cette question semble être la seule issue. Le 4 décembre 1940, et en attendant que la situation particulière du Service suisse d'ondes courtes fasse l'objet d'un accord spécifique entre la presse et la radio, le Département prend la décision suivante: les Chroniques du jour, proposées sur l'émetteur national à ondes courtes, seront réalisées par le SOC sur la base exclusive du matériel de nouvelles de l'ATS, ne contiendront aucun commentaire, aucune revue de presse, et seront limitées à 5 minutes<sup>864</sup>. Un terme est également mis à leur retransmission par la télédiffusion. Ce *modus vivendi* perdurera en tout cas durant tout le conflit mondial.

Il est difficile de vérifier si la radio internationale helvétique s'est bien tenue à ces principes. Néanmoins, il semble que les chroniqueurs aient effectivement repris exclusivement des nouvelles validées par l'ATS<sup>865</sup>. Le risque encouru en cas de non-respect de cette règle aurait été trop grand pour un service comme le SOC dont la pérennité était loin d'être encore assurée. Par l'intermédiaire des Chroniques du jour, la radio internationale helvétique ouvre donc une petite brèche allant dans le sens de la mise en place d'un service d'informations réalisé en interne. Dans ce cas précis, le contexte singulier de l'époque a permis de dépasser un peu le débat endémique qui opposait la presse et la radio. Le Service suisse d'ondes courtes se trouve alors devant un devoir de réussite et une responsabilité politique importante. Il doit prouver que ses collaborateurs sont capables de faire le même travail que ceux de l'Agence télégraphique suisse. Précurseur en la matière, le SOC finira par être la première station à bénéficier d'une véritable rédaction d'informations maison en 1962<sup>866</sup>. L'ensemble des studios régionaux lui emboîtera alors le pas.

L'Agence télégraphique suisse en tant que «*centrale de l'opinion officielle*»<sup>867</sup> restera encore longtemps la seule agence pourvoyeuse d'informations pour la radio, mais elle n'est plus en position «*de garantir l'exploitation correcte des nouvelles*», comme le souligne son responsable Rudolf Lüdi<sup>868</sup>. En effet, la façon dont les chroniqueurs du Service suisse d'ondes courtes sélectionnent, présentent et hiérarchisent ces informations peut leur donner une certaine orientation, d'où l'importance d'attribuer,

<sup>864</sup> SOC, A 35-001, «*Entscheid des Departementes vom 4. Dezember 1940 betr. Tageschroniken im KWD*».

<sup>865</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de P. Borsinger à V. Nef, consul général à New York, 26 juillet 1944, p. 4.

<sup>866</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, Gerd Padel, directeur du Studio des ondes courtes, 1962, p. 38-39; VALLOTTON François, «*Anastasia ou Cassandre ? Le rôle de la radio-télévision dans la société helvétique*», in MÄUSLI Theo, STEIGMEIER Andreas (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse...*, p. 40.

<sup>867</sup> SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940, p. 10. Propos de Jean Rubattel.

<sup>868</sup> SOC, A 35-001, Sitzung der Kommission für den Nachrichtendienst im schweizerischen Rundspruch, 24 septembre 1940, p. 3. Version originale: «*die richtige Verwertung der Nachrichten zu verbürgen*».

aux yeux des responsables du SR, cette tâche à des personnalités dignes de confiance, «*au jugement clair, conscientes de leurs responsabilités*»<sup>869</sup>.

Passons en revue le profil de ces collaborateurs. Max Räber est en charge non seulement des Chroniques du jour en langue allemande («*Tageschronik*») mais également des Chroniques à destination de l'outre-mer («*Wochenchronik*»), de deux brefs exposés par semaine sur des sujets culturels notamment («*Kurzvortrag*»), de la correspondance parlée et, enfin, des annonces en langue allemande<sup>870</sup>. À côté de ses activités pour le SOC, il officie pour le service d'écoute de la division Presse et Radio. Räber occupe une place clé au sein de la radio internationale helvétique et jouit d'un grand crédit, puisqu'il est désigné, dès 1943, comme remplaçant de Paul Borsinger à la demande de ce dernier. Il devient alors le seul chroniqueur engagé à temps complet par le Service suisse d'ondes courtes. Max Räber appartient à une grande famille catholique du canton de Schwytz, proche de celle des von Reding. Son père, Joseph Räber<sup>871</sup>, a été, de 1928 à 1934, à la tête de l'Union internationale des télécommunications. Il a précédé à ce poste Franz von Ernst, également président central de la SSR et un ami intime de son fils<sup>872</sup>. Avant son engagement au SOC en 1938, Max Räber a travaillé au Département politique<sup>873</sup>. À cette occasion, il a certainement côtoyé le beau-frère de Paul Borsinger, Beat von Fischer, entré au Département l'année précédente<sup>874</sup>. Dans le cadre de ses fonctions, Räber a été envoyé à Washington en tant qu'attaché de légation, puis à Vienne comme secrétaire de légation. Ses racines familiales, sa confession, son parcours et son réseau font de lui, de manière assez naturelle, le bras droit de Paul Borsinger.

Max Räber rédige quatre Chroniques du jour par semaine; les soirs restants, cette tâche est confiée au Neuchâtelois Georges Perrin, le pendant francophone de Räber qui a, à peu de chose près, le même cahier des charges. Perrin est installé à Berne depuis 1930 comme correspondant de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, puis de la *Nouvelle Revue de Lausanne*, ce qui lui a valu de nouer des relations personnelles

<sup>869</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 17.

<sup>870</sup> Les principales informations sur le cahier des charges des chroniqueurs du SOC sont tirées de SOC, A 121-001, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «*KW Dienst. Gegenwärtiger Arbeitsplan 1940*», 1940; SOC, A 254.1-001.2, P. Borsinger à A. W. Glogg, 14 mars 1940; SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 7-8; SOC, A 223-006, P. Borsinger, «*Pflichtenheft der Chronisten, Sprecher, Übersetzer und Lektoren im Kurzwellendienst*», 18 mars 1943.

<sup>871</sup> Joseph Räber a occupé plusieurs fonctions politiques importantes (député au Grand Conseil, puis conseiller d'État et finalement conseiller aux États) sous les couleurs du Parti conservateur catholique qu'il a même dirigé pendant quelques années, selon Auf der Maur Franz, «*Joseph Räber*», DHS, version du 14 janvier 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4790.php>.

<sup>872</sup> *In memoriam Dr. jur. Max Räber, 1902-1956*, [Einsiedeln], [1957], p. 14.

<sup>873</sup> *In memoriam Dr. jur. Max Räber...*, p. 8.

<sup>874</sup> Leurs noms sont mentionnés côte à côte dans un article paru dans le *Journal de Genève*, le 20 décembre 1932, annonçant les nominations et les mutations du corps diplomatique et consulaire suisses, «*Corps diplomatique et consulaire*», *Journal de Genève*, 20 décembre 1932, p. 3.

étroites avec plusieurs représentants des autorités politiques fédérales<sup>875</sup>. Parallèlement à son engagement au SOC, il travaille pour le service de presse du SR<sup>876</sup> et reprend, dès 1942, le poste laissé vacant par Pierre Béguin au sein du service de censure de la division Presse et Radio<sup>877</sup>. À partir de 1944, Georges Perrin sera en charge de réunir chaque mois, dans une circulaire interne au Département politique fédéral, les informations principales concernant la vie économique, politique et sociale en Suisse<sup>878</sup>. Ce document est également adressé aux diplomates officiant à l'étranger. Le syndicaliste Théo Chopard, rédacteur à la *Lutte syndicale*, organe de la Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie, remplace Perrin pendant ses vacances. Membre de la Ligue du Gothard, il fait partie des socialistes qui prennent part à l'union sacrée pour défendre la nation. Très ami avec Georges Perrin<sup>879</sup>, il est également un Romand de Berne. Membre du Comité central de la NSH dès 1947, il en deviendra le vice-président, puis le président de 1962 à 1965<sup>880</sup>. Perrin étant très occupé par des tâches complémentaires à son emploi pour le SOC, un certain Müller, également collaborateur au service d'écoute de la division Presse et Radio, est chargé des annonces en français et de la lecture de la chronique internationale de René Payot, et Pierre Béguin s'occupe de la présentation de deux brefs exposés hebdomadaires<sup>881</sup>. Ce dernier n'est pas un inconnu, puisqu'il œuvre pour le résumé des principaux événements de la semaine proposé dans le cadre de la « Soirée pour les Suisses à l'étranger », chaque lundi sur ondes moyennes depuis janvier 1937. Correspondant à Berne, le Chaux-de-Fonnier est déjà reconnu par la profession lors de son engagement au SOC<sup>882</sup>. À côté de son mandat pour la radio internationale helvétique, il collabore au service de censure de la DPR, puis, à partir de 1942, devient conseiller de presse d'Eduard von Steiger, membre de l'exécutif représentant le Parti des paysans, artisans et bourgeois (ancêtre de l'Union démocratique du centre), responsable du Département fédéral de justice et police<sup>883</sup>. Pierre Béguin a donc été amené à fréquenter les plus hautes personnalités gouvernementales. Jean Seitz se charge, quant à lui, de traduire en français et de lire à l'antenne les Chroniques du

<sup>875</sup> EGGLY Jacques-Simon, « Cinquante ans de journalisme au Palais fédéral », *Journal de Genève*, 3 juin 1980, p. 20 ; EGGLY Jacques-Simon, « Merci Georges Perrin », *Journal de Genève*, 22 décembre 1981, p. 9.

<sup>876</sup> SOC, A 35-001, A. W. Glogg, « Zur Kritik an der Geschäftsleitung SR im Zentralvorstand SRG. Bericht des Direktors SR an den Zentralvorstand SRG », 16 avril 1941, p. 7-8.

<sup>877</sup> PERRENOUD Marc, « Pierre Béguin et les journaux suisses pendant la Seconde Guerre mondiale », in BERTHOLET Denis *et al.*, *Pierre Béguin, journaliste et témoin de son temps : un demi-siècle d'histoire de la Suisse, 1930-1980*, Hauterive : G. Attinger, 2008, p. 191.

<sup>878</sup> PERRENOUD Marc, « Pierre Béguin et les journaux suisses pendant la Seconde Guerre mondiale »..., p. 169.

<sup>879</sup> EGGLY Jacques-Simon, « Merci Georges Perrin », *Journal de Genève*, 22 décembre 1981, p. 9. Perrin signera plusieurs hommages élogieux à l'encontre de ce publiciste autodidacte dans le *Journal de Genève* : PERRIN Georges, « À la Nouvelle Société Helvétique, Théo Chopard président central », *Journal de Genève*, 3 mai 1962, p. 2 ; PERRIN Georges, « Théo Chopard a 75 ans », *Journal de Genève*, 22 novembre 1979, p. 13.

<sup>880</sup> « Membres du Comité central », BNS, Bulletin de la NSH, décembre 1947, p. 48 ; GUANZINI Catherine, WEGELIN Peter, *Kritischer Patriotismus...*, p. 113-114.

<sup>881</sup> Sur Pierre Béguin, voir BERTHOLET Denis *et al.*, *Pierre Béguin...* ; DUPLAIN Georges (dir.), *Le souvenir de Pierre Béguin : 1903-1978*, Lucerne : Imprimerie Maihof, 1978 ; BOLLINGER Ernst, « Pierre Béguin », DHS, version du 4 janvier 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F41588.php>.

<sup>882</sup> BERTHOLET Denis, « Pierre Béguin, une vie », in BERTHOLET Denis *et al.*, *Pierre Béguin...*, p. 56.

<sup>883</sup> PERRENOUD Marc, « Pierre Béguin et les journaux suisses... », p. 178.



jour quand celles-ci sont produites en allemand par Max Räber et l'inverse quand elles sont réalisées en français par Georges Perrin. Il prépare également un bref exposé chaque semaine. Seitz n'est pas non plus un inconnu, puisqu'il remplace déjà son ami Pierre Béguin aux commandes de la chronique hebdomadaire que ce dernier propose sur ondes moyennes pour les Suisses à l'étranger<sup>884</sup>. Après avoir été durant quelques années secrétaire général de l'Institut universitaire des hautes études internationales sous la direction de William E. Rappard, il travaille, depuis 1935, comme correspondant à Berne pour le *Journal de Genève*, puis pour la *Gazette de Lausanne*.

Du côté italophone, Vico Rigassi est en charge des Chroniques pour l'outre-mer, des annonces et de la lecture des Chroniques économiques à destination de la périphérie européenne. Parallèlement, il collabore au service d'écoute de la division Presse et Radio et, occasionnellement, au service de presse du SR<sup>885</sup>. Polyglotte, Rigassi est surtout connu dès les années 1930 dans tout le pays pour ses reportages sportifs<sup>886</sup>. Lorsqu'il entre au service de la radio suisse, il est déjà un journaliste expérimenté, puisqu'il a travaillé auparavant pour les agences d'informations ATS et Res publica à Berne.

Les premiers chroniqueurs engagés par le Service suisse d'ondes courtes partagent donc de nombreux points communs. De nationalité suisse, ils sont pour la plupart des journalistes chevronnés, dans la fleur de l'âge (entre 37 et 40 ans en 1942), ayant une très bonne connaissance de la politique fédérale. Même si la concurrence entre la presse et la radio est forte comme nous l'avons vu, les synergies entre les deux médias sont étroites : la majorité des chroniqueurs recrutés par Paul Borsinger sont issus de la presse écrite. Seul Max Räber n'a pas d'expérience en matière journalistique lorsqu'il est engagé, mais son passage au Département politique fédéral semble avoir représenté un atout suffisant<sup>887</sup>. Alors que la BBC choisit pour ce type de poste des journalistes qui ont été correspondants à l'étranger<sup>888</sup>, le SR privilégie, quant à lui, des personnalités proches du pouvoir politique. Il est vrai que, contrairement aux collaborateurs de la radio britannique dont on attend une grande maîtrise du traitement de l'information internationale, le chroniqueur du SOC doit d'abord être le porte-parole le plus convaincant possible de la

<sup>884</sup> BÉGUIN Pierre, « Jean Seitz n'est plus », *Gazette de Lausanne*, 22 avril 1959, p. 1.

<sup>885</sup> SOC, A 35-001, A. W. Glogg, « Zur Kritik an der Geschäftsleitung SR im Zentralvorstand SRG. Bericht des Direktors SR an den Zentralvorstand SRG », 16 avril 1941, p. 7-8.

<sup>886</sup> Né dans le canton des Grisons, Vico Rigassi a passé une bonne partie de sa jeunesse en Italie (1913-1921). Il est soupçonné d'avoir été un informateur au service de l'Italie fasciste dans les années 1930, selon MARCACCI Marco, « Vico Rigassi », DHS, version du 15 janvier 2014 (traduit de l'italien), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30253.php>.

<sup>887</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 octobre 1942, p. 5.

<sup>888</sup> Par exemple, Bernard Moore, ancien correspondant du *Daily Herald* à la Ligue des Nations à Genève, est en charge des Empire News, Noel Newsome, ancien correspondant du *Daily Telegraph* en Pologne, est en charge des European news, Hugh Carleton Greene, ancien correspondant du *Daily Telegraph* en Allemagne, puis en Pologne et en France, occupe le poste de German News Editor : MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 96-97.

politique gouvernementale. Certains, comme Pierre Béguin et Georges Perrin, ont même été directement recommandés par le Conseil fédéral « *comme des personnes particulièrement dignes de confiance* »<sup>889</sup>. De droite pour la plupart<sup>890</sup> et très attachés aux valeurs chrétiennes, ils sont tous guidés par une vision conservatrice, voire réactionnaire de la société et démontrent un soutien indéfectible à la politique gouvernementale. Leur collaboration à la division Presse et Radio est la preuve de leurs affinités avec la ligne officielle.

Même si les autorités fédérales peuvent largement compter sur l'autocensure de ces chroniqueurs, Paul Borsinger est chargé de vérifier tous les manuscrits avant leur lecture à l'antenne<sup>891</sup>. Les tapuscrits des Chroniques conservés permettent d'observer les parties du texte qui ont été biffées, les éléments ajoutés ou nuancés, même s'il est très difficile de déterminer s'il s'agit d'une intervention du chroniqueur lui-même, du responsable du Service suisse d'ondes courtes ou d'une tierce personne<sup>892</sup>. Par exemple, dans la Chronique politique du 25 septembre 1942 qui cherche à justifier, face à la réaction négative des Alliés, le durcissement de la politique d'asile que le Gouvernement helvétique applique, à partir de l'été 1942, en réponse à l'affluence massive de réfugiés aux frontières, une précision, et non des moindres, est tracée :

*«Vous savez donc que, depuis le mois de juillet, des étrangers, pour la plupart des juifs, fuyant les mesures de rigueur auxquels [sic] ils sont exposés dans divers pays d'Europe, se présentent à notre frontière occidentale qu'ils franchissent le plus souvent clandestinement.»*<sup>893</sup>

Une grande prudence est de mise pour évoquer le sort des juifs. Il est jugé préférable de passer sous silence cette question sensible.

La diligence de Paul Borsinger et l'autocensure des journalistes n'éviteront pas à la radio internationale helvétique, vers la fin de la guerre, la relecture de certaines chroniques par la division Presse et Radio. C'est notamment le cas d'une vingtaine de bulletins entre mai et septembre 1944 qui portent l'*imprimatur* du service de censure<sup>894</sup>. Il est difficile d'expliquer cette surveillance accrue, qui semble concerner

<sup>889</sup> SOC, A 000-002, Brouillon d'une lettre de P. Borsinger adressée à un conseiller fédéral, 3 décembre 1943, p. 3. Version originale: « *als besondere Vertrauensleute* ».

<sup>890</sup> Sur l'orientation politique des collaborateurs du SOC, voir ZAR, SSR 4814, Procès-verbal de la Commission des programmes de Schwarzenbourg, 2 septembre 1954, p. 10.

<sup>891</sup> SOC, A 123-002.6, F. A. Vitali, 1. Stellvertr. Programmleiter, «Programmaufbau in der Kriegszeit», 24 mars 1943, p. 1.

<sup>892</sup> Paul Borsinger use généralement d'un feutre rouge, ce qui permet de distinguer en partie ses interventions.

<sup>893</sup> Cette étude de cas a été analysée par Anaïs Jeanmonod dans le cadre du séminaire organisé à l'Université de Lausanne en 2011-2012 avec le Pr. François Vallotton. Pour retrouver son article multimédia, voir <http://wp.unil.ch/ondescourtes/les-chroniques-face-au-durcissement-de-la-politique-dasile/>, consulté le 25 avril 2016.

<sup>894</sup> Cet élément est mentionné par Grégoire Luisier dans l'article multimédia qu'il a réalisé dans le cadre du séminaire organisé à l'Université de Lausanne en 2011-2012 avec le Pr. François Vallotton, voir <http://wp.unil.ch/ondescourtes/quand-pierre-beguinn-defend-la-censure/>, consulté le 25 avril 2016.

au hasard les différents chroniqueurs, si ce n'est par le fait que la guerre entre dans une phase délicate marquée par le débarquement en Normandie.

La censure préventive est une mesure qui a cours dans la plupart des sociétés de radiodiffusion<sup>895</sup>. Toutefois, une relative confiance semble régner au sein du Service suisse d'ondes courtes qui ne va pas jusqu'à nommer, comme c'est le cas à la BBC, une personne chargée d'interrompre la diffusion du programme parlé si le speaker s'éloigne du texte convenu<sup>896</sup>. Il s'agit, en effet, du seul moyen de contrôler ce qui est véritablement lu à l'antenne, les émissions sur ondes courtes n'étant pas audibles sur le territoire national.

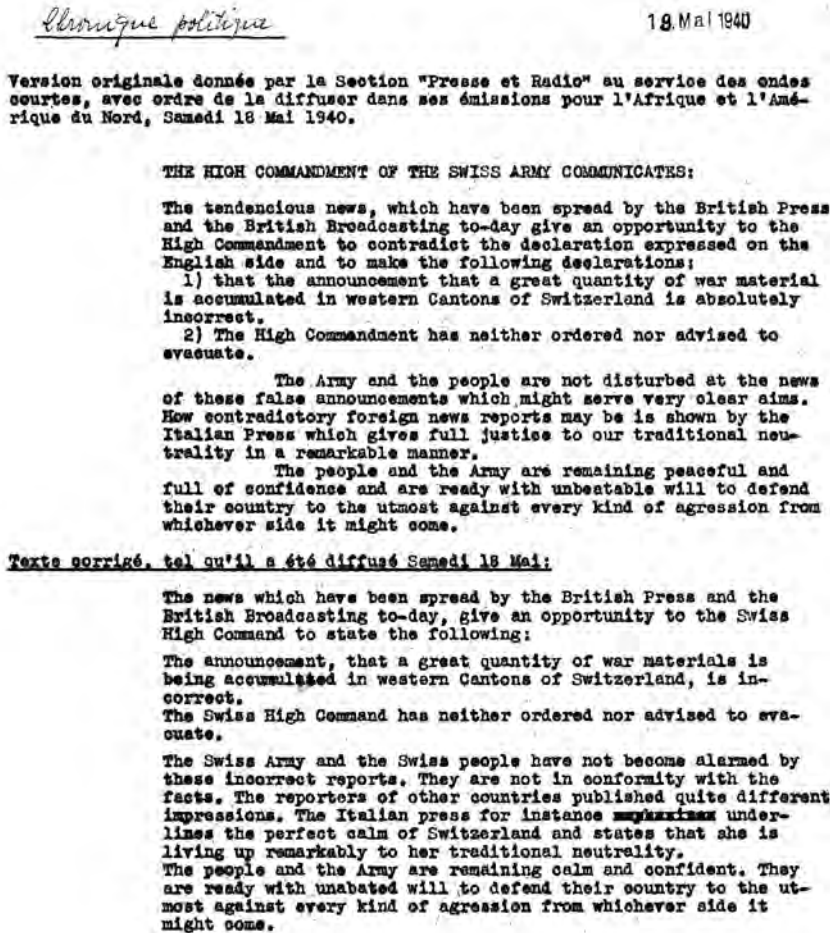
De plus en plus régulièrement, la radio internationale helvétique est utilisée comme un relais direct du message que souhaitent faire passer les autorités fédérales. C'est ainsi le cas lorsque le Service suisse d'ondes courtes reçoit un communiqué de la part de la division Presse et Radio «avec ordre de l[e] diffuser dans ses émissions pour l'Afrique et l'Amérique du Nord» le 18 mai 1940.

---

<sup>895</sup> MANSSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 92; SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion...*, p. 42.

<sup>896</sup> LUNEAU Aurélie, *Radio Londres...*, p. 61.

Figure 4: Chronique politique du 18 mai 1940<sup>897</sup>



<sup>897</sup> Michael Goodchild a mis le doigt sur cette Chronique dans le cadre du séminaire organisé à l'Université de Lausanne en 2011-2012 avec le Pr. François Vallotton. Pour retrouver son article multimédia, voir <http://wp.unil.ch/ondescourtes/god-save-sulzer/>, consulté le 25 avril 2016.

Alors que les troupes allemandes continuent leur progression, que la Belgique est envahie, que la Hollande vient de capituler et que la France semble perdue, la Suisse doit faire face à des rumeurs propagées par la presse et la radio britanniques. Non, le pays n'a pas accumulé une grande quantité de matériel de guerre à l'Ouest, donc à proximité de la frontière française ; non, l'état-major n'a pas ordonné l'évacuation. Le communiqué se garde bien de préciser toutefois que, quelques jours auparavant, le 10 mai, la mobilisation générale de l'armée a été décrétée. Il ne s'agit pas non plus ici de se montrer menaçant à l'égard des forces de l'Axe. Cherchant à donner l'image la plus neutre possible, la division Presse et Radio se contente de souligner qu'aussi bien la population que l'armée suisses sont prêtes à lutter contre toutes les formes d'agressions d'où qu'elles proviennent. Contrairement aux médias britanniques qui laissent entendre par ces rumeurs que la Confédération se rangerait du côté de l'Allemagne, le communiqué fait l'éloge de la presse italienne qui rendrait, quant à elle, mieux justice à la neutralité traditionnelle du pays, étendard auquel les autorités tiennent. Cette déclaration en anglais, imposée par la DPR, a certainement pour objectif, non seulement de rassurer les compatriotes installés à l'étranger sur la volonté d'indépendance de la Confédération au regard des derniers événements, mais surtout de convaincre les grandes puissances de la neutralité helvétique. Ce tapuscrit est particulièrement précieux, car il propose côte à côte le message original de l'organe fédéral et la version corrigée par le journaliste du SOC, certainement pour permettre la vérification de ce qui sera véritablement lu à l'antenne. Il est alors intéressant de relever que le chroniqueur prend davantage de précautions que la division Presse et Radio pour ne pas heurter la Grande-Bretagne. Il ôte de sa version tout jugement négatif sur les médias britanniques – par exemple «*the tendencious news*» devient simplement «*the news*» – et l'idée que ces fausses annonces répondraient à une stratégie du Royaume-Uni. Le Service suisse d'ondes courtes ferait-il preuve d'encore plus de prudence que ce que les autorités exigent de lui ?

La petite marge de manœuvre obtenue par le SOC en matière d'information, par le biais de ses Chroniques du jour, se révélera payante mais risquée. Certains membres du Comité central profiteront de cet affrontement avec la presse pour chercher à déstabiliser la position de Paul Borsinger à l'interne, l'accusant notamment d'avoir introduit ces émissions litigieuses sans aucune concertation<sup>898</sup>. La popularité rencontrée par ces bulletins d'informations va participer de la renommée de la radio internationale helvétique. À plusieurs reprises, les rapports annuels du SR vantent le succès rencontré par ces Chroniques «*rédigées dans cet esprit de stricte neutralité qui convient à la Suisse*»<sup>899</sup>. Dans un document adressé à Alfred W. Glogg en novembre 1941, Paul Borsinger met en exergue l'enthousiasme des diplomates helvétiques à leur rencontre. Il semble que le bon ton – «*concernant non seulement le choix [des informations], mais aussi la*

<sup>898</sup> SOC, A 35-001, A. W. Glogg, «Zur Kritik an der Geschäftsleitung SR im Zentralvorstand SRG. Bericht des Direktors SR an den Zentralvorstand SRG», 16 avril 1941, p. 1.

<sup>899</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1941-1942, p. 62 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 162.

*forme*» – a été trouvé au vu des retours positifs des responsables de légations suisses, notamment dans les pays en conflit, tels les ministres Rüeegger à Rome, Thurnheer à Londres et Frölicher à Berlin<sup>900</sup>.

La crédibilité dont jouissent ses informations est une des clés de la réussite de la radio internationale helvétique. Paul Borsinger est d'ailleurs conscient que c'est le principal atout du SOC pour se distinguer de ses concurrents, dont les moyens déployés en matière d'information sont incomparables. Ainsi, en 1943, le service de radiodiffusion du Reich propose quotidiennement à destination de l'étranger 279 bulletins d'informations en 53 langues, et la BBC, 150 bulletins en 47 langues<sup>901</sup>. Dans un rapport très détaillé sur l'organisation du service de nouvelles du SOC, un certain R. O. Ehram – il s'agit vraisemblablement de Robert Oscar Ehram<sup>902</sup>, correspondant pour plusieurs journaux suisses alémaniques à Genève, représentant de l'ATS à la Société des Nations et rapporteur auprès du Service de renseignement helvétique – explique que le Service suisse d'ondes courtes peut tirer son épingle du jeu en s'appuyant justement sur ce qui distingue, sur la scène internationale, la Confédération des grandes puissances engagées dans le conflit :

*«Ce qui, par la nature des choses, fait défaut au service de nouvelles d'une grande puissance pourrait devenir l'une des qualités propres du service de nouvelles suisse à destination de l'étranger: la tendance à l'objectivité, à l'explication, au récit historique, au lieu de la tendance à la propagande, au plaidoyer, à la mystification.»*<sup>903</sup>

En réalité, le caractère neutre prêté aux informations radiophoniques, aussi bien proposées par l'Agence télégraphique suisse que par le Service suisse d'ondes courtes, consiste avant tout à présenter les points de vue officiels des divers gouvernements sans les commenter, l'interprétation critique restant le privilège de la presse écrite. Donner la perspective des deux camps est, en effet, un procédé qui n'a pas cours dans les services de radiodiffusion des pays belligérants. Toutefois, privilégier les informations officielles sans les mettre en perspective, c'est aussi faire le jeu de la propagande menée par les gouvernements étrangers, comme le souligne rétrospectivement de manière très lucide le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale

<sup>900</sup> SOC, A 125-013, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Bericht an den Direktor des SR, A. W. Glogg. Die Tageschroniken unseres schweizerischen Kurzwelldienstes und die Gesandtschaften im Ausland», 19 novembre 1941, p. 1. Version originale : «*nicht nur in der Auswahl, sondern auch in der Form*».

<sup>901</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 15.

<sup>902</sup> De 1940 à 1945, Robert Oscar Ehram (1902-1979) représentera le Deutsches Nachrichtenbüro à Genève, une agence de presse contrôlée par les Nazis. Sur son parcours, voir le fonds déposé aux Archives cantonales de Genève : Archives privées 357.2.

<sup>903</sup> SOC, A 312-001, R. O. Ehram, «Zur Organisation des schweiz. K.W. Nachrichtendienstes», 28 février 1939, p. 4. Version originale : «*Was den Nachrichtendienst einer Grossmacht der Natur der Dinge nach nicht aufweisen kann, könnte zu einer eigentümlichen Eigenschaft des schweizerischen Nachrichtendienstes über das Ausland werden: die Tendenz zur Objektivität, zur Erklärung, zur Geschichtsschreibung, statt zur Propaganda, zum Plaedoyer, zur Irreführung.*»

sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre<sup>904</sup>. C'est ce qui arrive, par exemple, avec la Chronique du jour du 4 septembre 1942 qui, en se remettant à la version officielle proposée par le quotidien madrilène *Arriba*, annonce que le départ du ministre des Affaires étrangères espagnol et chef de la Phalange, Ramón Serrano Suñer, n'est pas à comprendre comme le signe d'un rapprochement du gouvernement de Franco avec les Alliés<sup>905</sup>. En relayant l'interprétation officielle et en masquant le tournant dans la politique étrangère espagnole que marque ce remaniement, le SOC contribue à soigner les bonnes relations que les autorités helvétiques entretiennent avec le régime franquiste.

Dans la conception du responsable du Service suisse d'ondes courtes, il est normal de taire certaines informations si elles desservent la cause que l'on défend. Dans une lettre datée du 20 septembre 1935, Paul Borsinger, alors qu'il est encore contrôleur des programmes, reproche au journaliste, M<sup>e</sup> Marcel-William Suès, pourtant également un partisan de la Société des Nations, d'avoir donné la parole à un opposant, le ministre de Chine en Suisse, dans une de ses chroniques sur ladite organisation internationale :

*« En peu de mots, je me demande : doit-on, ou mieux encore, devons-nous, nous qui nous trouvons en position privilégiée vis-à-vis de l'opinion publique, – vous en la formant jour par jour par le micro, moi en pouvant, au moins derrière les coulisses, prêter mon appui à tout ce qui est beau et bon dans notre pays –, ne devons-nous pas suivre une politique, la politique du “bien public”, et ne devons-nous pas parfois même lui sacrifier d'autres de nos intérêts qui sont secondaires ou même nuisibles au but à atteindre ? »*<sup>906</sup>

Pour Borsinger, défendre ses idéaux doit l'emporter sur tout, même sur le devoir d'information et de vérité.

L'idée qu'au nom des intérêts nationaux une certaine retenue puisse être observée est largement partagée au sein de l'équipe de chroniqueurs qui officient au service du SOC, ainsi que par la plupart des responsables du SR. Selon eux, il est clair que les émissions radiophoniques ne doivent pas aller à l'encontre de la politique étrangère que mène le pays. Alfred W. Glogg affirme que la radio doit *« soutenir le travail et les efforts des autorités et se mettre au service de la raison d'État »*<sup>907</sup>. Quand les responsables du SR disent qu'il est question de présenter le point de vue suisse dans leurs programmes, il s'agit en réalité d'exposer la position

<sup>904</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 365-366.

<sup>905</sup> Mathieu Gallay a mis le doigt sur cette Chronique dans le cadre du séminaire organisé à l'Université de Lausanne en 2011-2012 avec le Pr. François Vallotton. Pour retrouver son article multimédia, voir <http://wp.unil.ch/ondescourtes/la-politique-espagnole-au-prisme-du-soc-le-depart-de-suner-en-septembre-1942>, consulté le 25 avril 2016.

<sup>906</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à M<sup>e</sup> Suès, 20 septembre 1935, p. 2.

<sup>907</sup> ZAR, SSR 2238, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 6 juin 1940, p. 3.

du gouvernement et non l'avis de la population. Cette manière de procéder est bien sûr avalisée par les autorités politiques. Par exemple, tandis que l'Italie s'apprête à entrer en guerre, Alfred W. Glogg bénéficie de l'appui des conseillers fédéraux Philipp Etter et Enrico Celio, au début du mois de juin 1940, concernant la bienveillance qu'il a imposée au directeur du studio de Lugano Felice A. Vitali à l'égard de ce voisin, alors même que la population tessinoise est plutôt favorable aux Alliés et souhaiterait se distancier de la politique menée par Mussolini<sup>908</sup>. Vitali, comme Marcel Bezençon du studio de Lausanne, redoute qu'en privilégiant la position officielle, la radio ne s'éloigne des citoyens. Kurt Schenker du studio de Berne fait fi de cette crainte et rejoint l'avis du directeur général sur la subordination dont le vecteur radiophonique devrait faire preuve envers l'État :

*«Il ne faut jamais oublier que le SR est contrôlé méticuleusement par l'étranger et que ses émissions sont enregistrées. Notre tâche est de nous mettre sans réserve au service du pays et du gouvernement, nous devons inoculer l'idée de neutralité à chaque citoyen par tous les moyens à notre disposition, car la neutralité intégrale est la base [souligné dans le texte] de la Suisse. [...] La raison d'État doit être notre principe suprême.»<sup>909</sup>*

Même si le Service de la radiodiffusion suisse se défend de produire une propagande dirigée par l'État, comme c'est le cas la plupart du temps à l'étranger, il se met, dans les faits, clairement au service des autorités et ne s'en cache pas. Ruth Halter-Schmid analyse à juste titre :

*«La radio officielle de 1939 à 1945 apparaît ainsi comme un instrument journalistique au service de l'exécutif; il faut comprendre par là qu'elle est l'organe d'une politique de communication qui fait de l'utilité pour les instances au pouvoir le seul critère de toutes les décisions en matière de programme, dont l'intérêt pour la communication de masse ne naît pas de l'intérêt que la société pourrait avoir à être bien informée, mais de l'intérêt politique de ces instances à promouvoir leur propre action. Si cette conception avait déjà cours pour le domaine politique de l'avant-guerre, les menaces consécutives à la situation de guerre n'ont fait que la renforcer.»<sup>910</sup>*

<sup>908</sup> ZAR, SSR 2238, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 6 juin 1940, p. 2-3. Sur ce décalage entre le point de vue officiel et celui des citoyens, voir CERUTTI Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini...* ; CLAVIEN Alain, VALSANGIACOMO Nelly (dir.), *Les Intellectuels antifascistes dans la Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2006.

<sup>909</sup> ZAR, SSR 2238, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 6 juin 1940, p. 4-5. Version originale: *«Man darf nie vergessen, dass der SR vom Ausland genau kontrolliert und seine Sendungen registriert werden. Unsere Aufgabe ist es, uns vorbehaltlos in den Dienst des Landes und der Regierung zu stellen, wir müssen den Neutralitätsgedanken mit all den uns zur Verfügung stehenden Mitteln den Einzelnen einimpfen, denn die absolute Neutralität ist nun einmal die Grundlage [souligné dans le texte] der Schweiz. [...] Die Staatsraison muss oberster Grundsatz sein.»*

<sup>910</sup> HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945...*, p. 165. Version originale: *«Das staatliche Radio 1939-1945 erscheint somit als exekutivpublizistisches Instrument, worunter eine Kommunikationspolitik verstanden werden soll, die alle programmlichen Entscheide am Massstab der Dienstbarkeit für regierende Instanzen misst, deren Interesse an der Massenkommunikation nicht am publizistischen Interesse der Gesellschaft entsteht, sondern am politischen ihrer Tätigkeit. Hatte dieses Verständnis bereits in der Vorkriegszeit für politische Bereiche Geltung, so war es in der Situation der Bedrohung noch verstärkt.»*



### 6.4.2. Je parle, donc je suis

Les Chroniques du jour, à l'image de celle du 4 octobre 1941, présentent les principales informations étrangères « *d'un point de vue suisse* » et se terminent, comme l'indique Paul Borsinger, par « *un choix de petites nouvelles du pays, telles que les aime le Suisse d'outre-mer* »<sup>911</sup>.

Figure 5: Chronique du jour du 4 octobre 1941<sup>912</sup>

Revue du jour	4 octobre 1941	Ferrin
Mesdames et Messieurs,		
<p>Veuillez écouter notre chronique de la journée:</p> <p>Le communiqué allemand concernant les opérations sur le front oriental reprend l'affirmation du chancelier Hitler, dans le discours qu'il a prononcé hier, à savoir que des combats d'une grande importance sont actuellement en cours. Pour le reste, il se borne à mentionner l'activité de la Luftwaffe contre la marine soviétique de la Mer Noire, contre Moscou et Leningrad. Le communiqué russe est tout aussi laconique; il déclare seulement que les forces soviétiques continuent à lutter sur tout le front.</p> <p>En attendant des précisions, revenons au discours du chancelier Hitler et aux commentaires qu'il a suscités. La presse allemande met particulièrement en relief les passages dans lesquels l'orateur insistait sur les préparatifs militaires de la Russie. Elle ajoute que la bravoure du soldat allemand et les qualités du haut commandement ont écarté le danger que cet immense appareil guerrier faisait courir à l'Europe entière.</p> <p>En Angleterre, on estime que les explications du chancelier Hitler indiquent qu'il s'alarme de la méfiance et du découragement qui apparaissent en Allemagne. D'autre part, le "Times" constate que la production de guerre est encore une grande force pour l'Allemagne et que les usines britanniques, américaines et russes doivent la surpasser avant que les mesures envisagées à la conférence de Moscou puissent être vraiment efficaces.</p> <p>Hier, un autre discours fut prononcé, dont on n'a eu connaissance que ce matin et qui n'est pas sans intérêt. A l'occasion du 23<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession du roi Boris au trône de Bulgarie et du premier anniversaire du retour du territoire de la Dobroudja du sud à la couronne bulgare, M. Vassilief, ministre des travaux publics dans le cabinet de Sofia s'est adressé aux populations des territoires recouvrés. Il a exposé pour quelles raisons la Bulgarie a lié son sort aux puissances de l'Axe, disant qu'il n'y avait pas d'autre voies pour sauver l'unité du pays. Puis, il a ajouté que la Russie avait cherché à parvenir aux Dardanelles en passant par la Bulgarie qu'elle voulait entraîner dans une guerre contre la Turquie. Mais, l'adhésion à un tel plan aurait été, de l'avis du ministre, la fin de l'indépendance bulgare, car le pays aurait été transformé en une république transdanubienne.</p>		

<sup>911</sup> SOC, A 231.2-001, SSR 2803, P. Borsinger, «Le Service suisse des ondes courtes», 2 mai 1945, p. 6.

<sup>912</sup> Disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

En Suisse, ont <sup>au lieu samedi et dimanche</sup> commencé ce matin les cérémonies organisées en l'honneur du grand médecin Théophraste Bombast von Hohenheim, qui, conformément à la coutume ~~des humanistes~~ des humanistes de son temps latinisa son nom qui devint Paracelse. Il y a quatre cents ans, en effet, que Paracelse mourait après une longue carrière tout entière vouée à une science vivante, opposée à la routine. Or, ce grand ~~homme~~ homme, dont l'esprit curieux ouvrit des voies toutes nouvelles à la médecine et à la chirurgie, qui lutta contre les charlatans pour la dignité de sa profession était né à Einsiedeln, dans le canton de Schwyz. C'est donc sa cité natale qui, à l'occasion du quatrième centenaire de sa mort, lui rend aujourd'hui hommage.

La cérémonie d'aujourd'hui s'est déroulée dans la salle des princes-abbés du ~~monastère~~ célèbre couvent d'Einsiedeln, en présence de nombreux représentants du monde scientifique suisse. M. Etter, conseiller fédéral, chef du département de l'intérieur représentait le gouvernement du pays. Dans son discours, le haut magistrat a déclaré que si, par son ~~origine~~ origine et par sa naissance, Paracelse est Suisse, d'autres pays peuvent revendiquer pour son activité ~~et pour son œuvre~~ et pour son œuvre, qui appartient à la communauté humaine. Mais, c'est précisément par son sens du devoir et par son travail largement humain que Paracelse est bien Suisse.

Mentionnons encore une autre manifestation, d'ordre économique celle-là. Aujourd'hui s'est ouverte la Foire suisse de Lugano qui est le pendant, pour la Suisse de langue italienne, de la Foire de Bâle pour la Suisse allemande et du Commerce de Lausanne pour la Suisse romande. Demain, pour la journée officielle, M. Celio, conseiller fédéral se rendra à Lugano.

Enfin, puisque nous voici dans le domaine économique, signalons que les perspectives de vendanges, en Suisse romande, sont favorables cette année aussi bien pour la quantité que pour la qualité. On estime à 30 millions de litres la production du vignoble vaudois, à 22 millions, celle du vignoble valaisan, à six millions, celle des vignes neuchâteloises, à 5 millions, celle du vignoble genevois, à un million et demi, celle du vignoble des bords du Lac de Bièvre, enfin à 400 000 litres, celle du vignoble du Valley, le long du lac de Morat. Il faut souhaiter que, ~~pour cette année~~ cette année, les vigneronniers soient équitablement récompensés de leurs peines.

À première vue, les nouvelles suisses peuvent paraître futiles à côté de la gravité des événements internationaux. Toutefois, elles permettraient non seulement d'accroître le lien affectif avec la diaspora helvétique, mais serviraient également de faire-valoir des valeurs nationales à l'étranger :

*«Un service d'informations suisses, adroitement présenté, qui, sans insister, mettrait pourtant l'accent sur nos institutions libérales et fédéralistes, contribuerait à dissiper bien des opinions erronées dues à l'ignorance de nos particularités politiques.»<sup>913</sup>*

<sup>913</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 18.

Répondant parfaitement au double objectif visé par les émissions du SOC, une attention particulière doit être portée au service d'informations suisses, selon Robert Oscar Ehram :

*« Donner des nouvelles de la Suisse sera la tâche première du nouveau Service d'ondes courtes. [...] Il rappellera sa patrie au Suisse de l'étranger et suscitera une sympathie durable pour notre pays et notre peuple auprès des étrangers. [...] Ce service est incontestablement d'importance nationale. Si l'idée que se fait l'étranger de la Suisse est déjà d'une grande importance en temps de paix, cette opinion peut devenir une question existentielle en temps de crise ou de guerre. »<sup>914</sup>*

Ehram explique ensuite comment faire pour que les nouvelles d'un petit pays comme la Confédération helvétique, à l'influence limitée, puissent susciter l'intérêt d'un auditoire international, alors que tous les regards sont tournés vers les grandes puissances qui arrosent par ailleurs l'éther d'informations. D'après lui, le Service suisse d'ondes courtes peut arriver à toucher le monde entier avec ses nouvelles du pays, s'il les rattache, de manière habile, à des idées plus générales liées à l'actualité et familières à l'auditeur étranger, dans le sens où elles peuvent susciter un écho en lui :

*« Citons à titre d'exemples quelques-unes des idées générales qui devraient être discrètement suggérées à l'auditeur étranger :*

*I. Position de la Suisse en matière de politique extérieure. –*

*a) Nous sommes un peuple paisible ; nous ne menaçons personne ; nous ne nous mêlons pas des querelles des autres (idée de la neutralité).*

*b) Nous défendons la paix entre les nations dans la mesure de nos forces. De la même façon, nous considérons que notre tâche est de panser les blessures plutôt que d'en infliger (idée de l'humanité). Ici, exploiter dans un but de propagande le fait que la Croix-Rouge internationale a été instituée à l'initiative d'un Suisse et qu'elle a aujourd'hui encore son siège en Suisse.*

*c) Attaquer un peuple pacifique comme le nôtre serait un délit contre le droit et la morale et devrait forcément se terminer par l'anéantissement du criminel, résultat auquel nous contribuerions de toutes nos forces (idée de la préparation d'une éventuelle propagande de guerre).*

*II. Du point de vue de la politique intérieure. –*

*a) Présentation de la manière dont un petit pays avec des moyens limités résout ses questions existentielles. Souligner la manière originale avec laquelle la Suisse a résolu*

<sup>914</sup> SOC, A 312-001, R. O. Ehram, «Zur Organisation des schweiz. K.W. Nachrichtendienstes», 28 février 1939, p. 1. Version originale : «Die Nachrichtenverbreitung über die Schweiz wird die primäre Aufgabe des neuen K.W. Dienstes sein. [...] Dem Auslandschweizer hat er die Heimat näher zu rücken ; bei den Ausländern soll er Sympathien für unser Land und Volk erwecken und aufrechterhalten. [...] Die nationale Bedeutung dieses Dienstes kann keinem Zweifel unterliegen. Ist es für die Schweiz schon in Friedenszeiten von grosser Bedeutung, welche Vorstellung das Ausland von der Schweiz hat, so kann die Art dieser Vorstellung in Krisen- oder Kriegszeiten zu einer Existenzfrage der Schweiz werden. »

*l'éternel problème de la liberté personnelle et de l'autorité étatique. Mécanisme et conditions qui mènent à ces solutions, comme la tolérance, etc.*

*b) Insister sur le fait qu'il est possible pour trois régions culturelles et linguistiques différentes de vivre ensemble paisiblement à l'intérieur d'un même État.*

*c) Souligner les efforts en faveur de l'égalité sociale.*

*d) Attirer l'attention sur le fait que la Suisse est dépourvue de ressources naturelles et que le peuple suisse doit travailler durement pour son existence et accomplir un travail particulièrement qualifié.*

*e) Rappeler le fait que la Suisse a en conséquence tout intérêt à entretenir des relations économiques libres avec le monde entier et qu'elle est un partenaire commercial sérieux. »<sup>915</sup>*

En mettant en avant l'exemplarité que la Confédération et ses citoyens peuvent représenter pour l'Europe, les responsables du SR espèrent légitimer l'existence du pays, alors même qu'il se retrouve isolé<sup>916</sup>. Il s'agit de faire de la position particulière qu'occupe la Suisse sur la scène internationale un gage du maintien de sa souveraineté. Paul Borsinger sait que cette valorisation de la nation à l'étranger doit être réalisée avec un certain doigté pour ne pas contrevenir à la neutralité que l'on

<sup>915</sup> SOC, A 312-001, Rapport de R. O. Ehrsam, «Zur Organisation des schweiz. K. W. Nachrichtendienstes.», 28 février 1939, p. 2-3. Version originale: «*Es seien hier beispielsweise einige dieser allgemeinen Gedanken angeführt, die dem ausländischen Hörer unauffällig suggeriert werden sollten:*

*I. Aussenpolitische Stellung der Schweiz. –*

*a) Wir sind ein friedliches Volk; wir bedrohen niemand; wir mischen uns nicht in fremde Händel (Idee der Neutralität).*

*b) Wir treten für den Frieden unter den anderen Nationen ein, soweit es in unseren Kräften steht. Gleichermassen betrachten wir als unsere Aufgabe, Wunden zu verbinden, und nicht zu schlagen (Idee der Humanität). In diese Kategorie fällt beispielsweise die propagandistische Verwertung der Tatsache, dass das int. Rote Kreuz auf Initiative eines Schweizerers zustandekommen und noch heute seinen Sitz in der Schweiz hat.*

*c) Ein Angriff auf ein friedliches Volk wie das unsrige wäre ein Vergehen gegen Recht und Moral, und müsste notgedrungen mit der Vernichtung des Verbrechers enden, Resultat, zu dem wir beitragen würden soweit unsere Kräfte reichen (Idee der Vorbereitung einer eventuellen Kriegspropaganda).*

*II. In innen-politischer Hinsicht. –*

*a) Darstellung der Art und Weise wie ein kleines Land mit beschränkten Mitteln seine Existenzfragen löst. Hervorhebung der in der Schweiz zustandekommenden originellen Lösung des ewigen Problems von persönlicher Freiheit und staatlicher Autorität. Mechanismus, der zu diesen Lösungen führt und seine Voraussetzungen, wie Toleranz usw.*

*b) Betonung der Möglichkeit des friedlichen Zusammenlebens dreier verschiedener Kultur- und Sprachkreise in einem Staat.*

*c) Hervorhebung der Bestrebungen zum sozialen Ausgleich.*

*d) Hinweis darauf, dass die Schweiz nicht mit Naturschätzen gesegnet ist und dass das Schweizer Volk zu seiner Existenz hart arbeiten und besonders qualifizierte Arbeit leisten muss.*

*e) Erinnerung an den Umstand, dass die Schweiz infolgedessen das grösste Interesse an einem ungehinderten Wirtschaftsverkehr mit der ganzen Welt hat und ein seriöser Geschäftspartner ist. »*

<sup>916</sup> ZAR, SSR 2265, R. von Reding, «La Radiodiffusion suisse dans les circonstances actuelles. Directives pour l'élaboration des programmes», 19 juillet 1940, in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 108.

attend d'elle. Il est question de pratiquer l'art habile de se mettre en évidence sans critiquer les autres pays<sup>917</sup>.

Les Chroniques du jour, puis les Chroniques politiques et culturelles sur lesquelles nous reviendrons, sont particulièrement utiles pour expliquer aux populations étrangères la politique menée par le Gouvernement helvétique, pour que la Confédération ne soit pas totalement oubliée et que les activités économiques, comme le tourisme, repartent de plus belle dès la fin du conflit. Fritz Rothen, vice-président du Comité central du SR et directeur de Radio-Suisse SA, en est tout à fait conscient :

*« En ce qui concerne l'importance du Service d'ondes courtes pour l'étranger, il en souligne la signification économique et politique. Le maintien des relations entre la Suisse et les pays européens, ainsi qu'avec les régions outre-mer, est aussi important que le fait que notre voix soit entendue sur tous les continents, afin d'avoir la possibilité de démentir les faux jugements sur la Suisse et de garder éveillé l'intérêt pour notre pays. L'importance de ces émissions a d'ailleurs été reconnue et soulignée par tous les services fédéraux et les organisations et associations suisses compétentes. »<sup>918</sup>*

Maintenir la réputation de la Confédération à l'étranger devient un souci partagé par l'ensemble des acteurs investis dans la promotion du pays à l'extérieur.

---

<sup>917</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger au directeur général de la SSR A. W. Glogg, 5 mai 1938, p. 5.

<sup>918</sup> ZAR, A 060.01.01, Procès-verbal de la séance du Comité central du SR, 29 mai 1941, p. 11-12. Version originale : « Was die Wichtigkeit des Kurzwellendienstes für das Ausland anbelangt, so hebt er seine Bedeutung in wirtschaftlicher und politischer Hinsicht hervor. Die Aufrechterhaltung der Verbindungen zwischen der Schweiz und dem europäischen Ausland sowie den überseeischen Gebieten, ist ebenso wichtig, wie die Tatsache, dass unsere Stimme in allen Kontinenten gehört wird, so dass wir die Möglichkeit besitzen, falschen Urteilen über die Schweiz zu begegnen und das Interesse an unserem Lande wachzuhalten. Die Bedeutung dieser Sendungen ist übrigens von allen eidgenössischen Behörden und den einschlägigen schweizerischen Organisationen und Vereinigungen anerkannt und hervorgehoben worden. »



## 7

### VERS UNE INSTRUMENTALISATION DU RAYONNEMENT CULTUREL

*«Es ist klar, dass ein gut ausgebauter Kurzwellendienst ins europäische und überseeische Ausland nie notwendiger war als gerade heute, wo unser Land in einer noch nie erlebten Isolierung seine materiellen und geistigen Interessen zu behaupten hat.»<sup>919</sup>*

La double mission confiée au Service suisse d'ondes courtes – resserrer les liens avec la diaspora helvétique et faire rayonner le pays à l'étranger – devient également une préoccupation de l'ensemble des institutions ayant des intérêts hors des frontières nationales. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger partageait déjà cet objectif commun avec le SOC avant la guerre, mais le déclenchement du conflit mondial fait apparaître plus clairement aux yeux des acteurs politiques et économiques l'importance de la réputation spirituelle de la Confédération à l'étranger et les atouts de la radio internationale helvétique pour lutter contre l'isolement du pays. Les organes privés restent les plus actifs sur ce terrain, même si le Conseil fédéral s'engage davantage. Aussi bien le Département fédéral de l'intérieur, dirigé par Philipp Etter, l'homme à l'origine du Message du Conseil fédéral du 9 décembre 1938, que le Département politique fédéral, à la tête duquel Marcel Pilet-Golaz succède à Giuseppe Motta le 23 janvier 1940, commencent à se mêler de propagande à l'étranger, respectivement par l'intermédiaire de Pro Helvetia et par le biais des premiers postes d'attachés de

---

<sup>919</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes», 22 avril 1941, p. 12. Traduction de l'allemand : «*Il est clair qu'un Service d'ondes courtes consolidé et tourné vers l'étranger européen et l'outre-mer n'a jamais été plus nécessaire que précisément aujourd'hui où notre pays doit maintenir ses intérêts matériels et spirituels dans un isolement encore jamais vécu.*»

presse auprès des légations ainsi que d'un embryon de service de presse. Avant de reprendre les rênes des Affaires étrangères à la suite du décès de Giuseppe Motta, Marcel Pilet-Golaz a été en charge du Département des postes et des chemins de fer pendant dix ans. C'est donc un fin connaisseur de la radiodiffusion suisse et de son potentiel qui dirige dorénavant la politique étrangère helvétique. Pourtant, l'investissement étatique demeure tâtonnant en matière de rayonnement du pays à l'extérieur.

### 7.1. Une prise de conscience progressive du Conseil fédéral

Alors que «*tous les pays font de gros efforts pour développer leur prestige culturel, sachant que tous les autres prestiges dépendent de celui-là*», le Gouvernement suisse finit par s'aventurer sur ce terrain<sup>920</sup>. Le Message du 9 décembre 1938 prévoit la création de Pro Helvetia, un organe autonome mais subventionné par l'État, dont le but est de défendre la culture suisse contre la propagande étrangère, et de la promouvoir sur les plans national et international, le tout sous la supervision du Département fédéral de l'intérieur, déjà responsable des Commissions culturelles fédérales (Commission fédérale des beaux-arts, des arts appliqués, des monuments historiques, etc.)<sup>921</sup> Après l'éclatement du conflit, ce projet est revu à la baisse : c'est une communauté de travail qui est constituée le 20 octobre 1939 et non une fondation privée, et la moitié du budget prévu est finalement dévolu à la section Armée et Foyer, dirigée pour sa part par l'état-major, dont l'objectif est de mener des actions pour renforcer le moral des troupes. Malgré tout, Pro Helvetia reste au centre du dispositif de défense nationale spirituelle mis en œuvre par le Conseil fédéral.

Comme Pauline Milani l'a montré dans sa thèse, les membres de la communauté de travail, au nombre de vingt-trois, puis de vingt-cinq à partir du 3 novembre 1939, sont désignés par le Conseil fédéral et appartiennent tous à une élite intellectuelle (professeurs d'université, politiciens, journalistes et artistes) proche du pouvoir, plutôt conservatrice, voire réactionnaire, ayant des liens avec la Nouvelle Société Helvétique et/ou avec la Société des écrivains suisses, à l'image du secrétaire général de Pro Helvetia

<sup>920</sup> BRIOD Alice, «Pour un office central de propagande intellectuelle», rapport joint à «Für einen schweizerischen Kulturdienst im Ausland» aus einem Brief des Zentralvorstandes der Neuen Helvetischen Gesellschaft an Herrn Bundesrat G. Motta, Vorsteher des Eidgenössischen Politischen Departementes, *Écho*, janvier 1937, p. 2.

<sup>921</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1031-1033. Sur la création de Pro Helvetia et ses premiers pas en temps de guerre, voir DOKA Carl, «Während des Zweiten Weltkriegs», in DOKA Carl (dir.), *Pro Helvetia 1939-1964*, Zurich : O. Füssli, 1964, p. 19-42. Sur ses activités, ses membres et son rôle dans la diplomatie culturelle helvétique, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...* ; KADELBACH Thomas, «*Swiss made*»... ; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...* Sur sa forme juridique, voir KESSLER FRANZ, *Die schweizerische Kulturstiftung «Pro Helvetia»*, Zurich : Schulthess, 1993.



Karl Naef<sup>922</sup>. Le gouvernement veille ainsi à disposer d'un organe en phase avec l'«*esprit suisse*», tel qu'il est décrit dans le Message de 1938<sup>923</sup>. Huit groupes de travail sont organisés pour couvrir le champ d'activité de Pro Helvetia. Le groupe 1 nous intéresse particulièrement parce qu'il est consacré à la défense de la culture suisse à l'étranger et à la propagande culturelle hors des frontières nationales<sup>924</sup>. Il est composé de cinq membres dont plusieurs ne nous sont pas totalement inconnus : le président du groupe, Arnold Lätt, également à la tête de la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH depuis 1934 ; Charly Clerc, professeur de littérature française à l'École polytechnique fédérale de Zurich et écrivain très imprégné de la défense nationale spirituelle ; Carl Doka<sup>925</sup>, journaliste chargé des rubriques concernant la politique culturelle et internationale, puis rédacteur en chef du journal catholique saint-gallois l'*Ostschweiz*, membre du Comité central de la NSH et du Parti conservateur ; Paul Ganz, membre fondateur du Heimatschutz<sup>926</sup>, professeur en histoire de l'art à l'Université de Bâle et président de la Swiss-American Society for Cultural Relations ; Gonzague de Reynold, professeur d'histoire à l'Université de Fribourg, fondateur de la Nouvelle Société Helvétique et membre de la Commission internationale de coopération intellectuelle de la Société des Nations. Lors des séances organisées par ce groupe, des personnalités considérées comme des experts externes sont également régulièrement conviées, tels Siegfried Bittel, directeur de l'Office national suisse du tourisme, Alice Briod, responsable du Secrétariat des Suisses à l'étranger, et Albert Masnata, directeur du siège de Lausanne de l'Office suisse d'expansion commerciale.

En raison notamment des difficultés liées au conflit mondial et au manque de moyens financiers, le volet international des activités de Pro Helvetia reste rudimentaire jusqu'en 1943, et même au-delà<sup>927</sup>. Il consiste alors essentiellement à soutenir les acteurs privés, déjà actifs dans ce domaine. Les ressources qui reviennent au groupe 1 de Pro Helvetia, guère plus de 10 % du budget total<sup>928</sup>, sont presque entièrement allouées au Secrétariat des Suisses à l'étranger pour mener des activités culturelles dans les colonies (conférences, projections de films, etc.) : 50 000 francs sur les 60 000 francs qu'il reçoit pour l'année 1943<sup>929</sup>. L'activité

<sup>922</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 42-46. Pour la liste complète des membres de la communauté de travail, puis du conseil de Fondation de Pro Helvetia, voir HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique : Pro Helvetia de 1939 à 2009*, [Zurich] & Genève : Éd. Neue Zürcher Zeitung & Slatkine, 2010, p. 296-309.

<sup>923</sup> MILANI Pauline, « Septante ans d'histoire institutionnelle », in HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique...*, p. 56-57.

<sup>924</sup> Sur les divers cercles de travail de Pro Helvetia et le groupe 1, voir MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 47-50.

<sup>925</sup> Une année plus jeune que Rudolf von Reding et Paul Borsinger, Carl Doka les a probablement côtoyés lors de ses études au lycée jésuite de Feldkirch, en Autriche.

<sup>926</sup> Cette Ligue défend la préservation du patrimoine architectural, de la culture populaire et de la nature en général.

<sup>927</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 49-50.

<sup>928</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 394.

<sup>929</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 51.

du groupe 1 est dès lors restreinte : il ne se réunit que huit fois entre 1940 et décembre 1943<sup>930</sup>. Encore loin d'instaurer une véritable politique culturelle étatique, le Conseil fédéral compte donc toujours largement sur les privés pour mener à bien les tâches liées au rayonnement de la nation, ce qui correspond d'ailleurs, dans une certaine mesure, comme nous l'avons vu, au souhait de ces derniers<sup>931</sup>.

Le besoin de contrebalancer le risque d'isolement induit sur le plan diplomatique par le retour à la neutralité intégrale, ainsi que l'accent mis par les régimes totalitaires sur la propagande médiatique, poussent tout de même le Département politique fédéral à créer, en toute discrétion et à moindres coûts, les premiers postes d'attachés de presse auprès de légations<sup>932</sup>. Ces derniers sont responsables de la promotion de la Suisse hors des frontières nationales et ils sont chargés d'expliquer, voire de justifier, les choix politiques du Conseil fédéral, notamment en faisant paraître des articles favorables dans la presse étrangère. Eric Kessler, ancien correspondant pour la *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ), est engagé, le 18 septembre 1939, comme attaché de presse à la légation suisse de Londres. Également correspondant de la NZZ, Robert Hodel occupe, quant à lui, officiellement ce poste à Rome. Le fait que ces deux personnalités ont des liens avec le quotidien zurichois de renommée internationale n'est pas une coïncidence<sup>933</sup>. Le directeur de cette publication, Ernst Rietmann, est pour beaucoup dans la création d'un service de presse au Département politique fédéral. Mis en place au début de l'année 1939, ce service est dirigé par le conseiller de légation Clemente Rezzonico. Son objectif est de renforcer les contacts aussi bien avec la presse nationale qu'internationale et de mieux informer les légations suisses, en leur proposant par exemple un bulletin d'informations, afin qu'elles puissent à leur tour renseigner la presse étrangère<sup>934</sup>. Seuls 18 bulletins seront envoyés entre octobre 1939 et mai 1940, pour la plupart dévolus à légitimer le statut de neutralité de la Confédération et à souligner l'effort de défense du pays. Les initiatives du Département politique se concentrent alors principalement sur l'Europe<sup>935</sup>. La rapide dégradation du climat international durant l'été 1940 pousse le DPF à revenir à davantage de prudence et de discrétion et à mettre un terme à la diffusion de ces bulletins d'informations. Il faudra attendre la fin de la guerre pour que d'autres postes d'attachés de presse auprès de légations soient créés et que naisse

<sup>930</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 49.

<sup>931</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 38.

<sup>932</sup> Sur cette question, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 96 et suivantes ; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 58 et suivantes.

<sup>933</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 65.

<sup>934</sup> Sur ce bulletin, voir KADELBACH Thomas, « *Swiss made* »..., p. 62-63 ; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 59 et p. 66.

<sup>935</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 414-415.

un véritable service d'informations. Même si, s'agissant de propagande politique et culturelle, l'engagement du DPF reste très mesuré et quasiment gelé dès l'été 1940, un premier pas est franchi.

Une forme de retenue continue à caractériser la politique gouvernementale dans le domaine de la diplomatie culturelle. Le partenariat entre quelques bonnes volontés du sérail politique et des acteurs privés reste la recette privilégiée par le Conseil fédéral en matière de rayonnement culturel, en tout cas pendant la première partie de la Seconde Guerre mondiale. La collaboration du Service suisse d'ondes courtes avec les représentants officiels de la Confédération à l'étranger se poursuit et se renforce<sup>936</sup>. Les retours des ministres et des consuls à l'étranger sont particulièrement utiles pour le SOC, surtout au moment de la mise en place du nouvel émetteur de Schwarzenbourg :

*« Notre chargé d'affaires au Caire, M. le Dr. Brunner, nous a fourni force renseignements précieux pour l'élaboration de notre programme pour l'Afrique. En Amérique du Sud, les consulats de Porto Alegre (M. Häberlin) et de Santiago (M. Küpfer) sont des correspondants assidus. Beaucoup de consulats nous adressent à l'occasion leurs rapports. »<sup>937</sup>*

Ces représentants officiels peuvent également apporter leur soutien à la radio internationale helvétique de manière plus ponctuelle, comme le consul général de Suisse à Shanghai auquel s'adresse Paul Borsinger pour identifier l'auteur d'un courrier, ou de manière plus ciblée, comme le ministre suisse au Japon, Walter Thurnheer, qui se bat auprès des autorités nipponnes pour que la légation et les personnes évoluant dans son environnement obtiennent l'autorisation de posséder un récepteur à ondes courtes<sup>938</sup>. En quête d'informations et de contacts avec la patrie dans une conjoncture difficile, les ministres et les consuls à l'étranger suivent de près le développement du SOC, et prisent tout particulièrement ses programmes.

L'instauration d'un service d'informations régulier à destination de New York est un cas d'école pour illustrer cette coopération<sup>939</sup>. Proposé chaque semaine à partir de 1941 par le Secrétariat des Suisses à l'étranger, avec l'aide financière du Département fédéral de l'intérieur et des milieux d'affaires suisses opérant en Amérique, un bulletin est transmis par voie radiotéléphonique ou télégraphique grâce à

<sup>936</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, « La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes », 15 octobre 1938, p. 3.

<sup>937</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, « La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes », 15 octobre 1938, p. 3.

<sup>938</sup> SOC, A 234-001, Lettre de P. Borsinger au Consulat général de Suisse à Shanghai, 9 septembre 1938 ; SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, « La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes », 15 octobre 1938, p. 3.

<sup>939</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (Du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 415-417.

l'émetteur national à ondes courtes de Schwarzenbourg<sup>940</sup>. Le Ciné-Journal suisse – les actualités cinématographiques nationales – annonce cette nouvelle liaison directe entre Berne et New York dans son numéro du 4 avril 1941<sup>941</sup>. Le commentateur met l'accent sur la modernité et l'innovation technique qui permettent ce contact. L'émetteur de Schwarzenbourg est qualifié non sans une certaine emphase d'«*installation ultramoderne dont la machinerie compliquée évoque les décors d'une métropole surgie du cerveau d'un auteur plein de fantaisie*»<sup>942</sup>. La vision d'un technicien en blouse blanche faisant fonctionner des appareils qui ont l'air très complexe contraste avec la réalité des nombreuses femmes qui travaillent à la centrale téléphonique dans un espace réduit. La station bernoise offre davantage d'indépendance à la Confédération qui n'a ainsi plus besoin d'utiliser des câbles sous-marins sous contrôle étranger ou des émetteurs des autres nations pour établir des liaisons téléphoniques avec l'outre-mer. En juillet 1942, les États-Unis mettent un terme à ce contact direct entre Berne et New York pour des raisons de guerre. Le relais sera alors pris par la radio internationale helvétique.

Dès le départ, le consul général de Suisse, Victor Nef, réalise, à partir de ces bulletins d'informations, un document qu'il adresse par voie postale à l'ensemble des représentations officielles du pays ainsi qu'aux principaux journaux et sociétés helvétiques basés en Amérique du Nord et du Sud. Cela représente environ deux cents destinataires<sup>943</sup>. Le succès de ce billet hebdomadaire est considérable :

«*Un rapport de ce consulat adressé à Berne en mai 1942 déclare ce qui suit: "Ce sont les seules nouvelles que nous ayons de la Suisse. On nous a même demandé de Nouvelle-Zélande, d'Afrique, d'Amérique centrale et du Sud si nous pouvions expédier ces bulletins régulièrement par avion; ces demandes émanent de personnes privées qui en ont entendu parler ou qui en ont vu un par hasard. Nous avons même reçu récemment une lettre de Singapour, écrite quelques jours avant la prise de la ville, nous demandant d'expédier notre bulletin."*»<sup>944</sup>

Dans un contexte où les moyens de communication sont largement suspendus tant au niveau des services postaux, télégraphiques et téléphoniques que de la distribution de la presse, et où la réception des ondes courtes s'avère encore irrégulière, les efforts du consul général sont très appréciés.

Avant même que son employeur, le Département politique fédéral, ne se soucie de conduire une quelconque forme de diplomatie culturelle, Victor Nef avait déjà cherché à

<sup>940</sup> Comme l'Office suisse d'expansion commerciale en recevait une copie, un grand nombre de ces bulletins se trouvent dans le fonds de l'OSEC déposé aux Archives cantonales vaudoises sous la cote : PP 778.3/14.

<sup>941</sup> Ciné-Journal suisse n° 36.2, 4 avril 1941, de Claparède Vincent, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale [Enregistrement vidéo]*, Lausanne & Zurich : Cinémathèque suisse & Schweizer Filmarchiv, 2008.

<sup>942</sup> Les installations techniques de l'émetteur de Schwarzenbourg sont également mises en valeur dans le cahier des programmes du SOC du plan d'hiver 1948/49 (voir figure 15, p. 360).

<sup>943</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 416.

<sup>944</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 416.

œuvrer en faveur du rayonnement outre-Atlantique de la Confédération<sup>945</sup>. À New York, il a fondé la Société scientifique suisse durant les années 1920 et il y a organisé une exposition non officielle d'artistes helvétiques en 1935 et en 1936<sup>946</sup>. Il a également été nommé responsable du pavillon suisse à l'Exposition internationale de New York de 1939-1940. Dans le rapport que Paul Ganz délivre aux conseillers fédéraux, Giuseppe Motta et Philipp Etter, à la suite de son voyage aux États-Unis effectué entre janvier et mai 1939, le consul général est décrit comme un expert de la promotion culturelle aux États-Unis<sup>947</sup>. Victor Nef rend aussi régulièrement des services à la radio suisse, notamment à l'occasion du 1<sup>er</sup> août 1940<sup>948</sup>. Dans un compte rendu que Paul Borsinger adresse à Philipp Etter le 13 juin 1940, il fait état de l'existence d'un rapport que Victor Nef aurait commandé à Fernand Auberjonois, un ressortissant helvétique journaliste à la National Broadcasting Corporation<sup>949</sup>, pour analyser les moyens d'élargir les émissions dites «*point-to-point*», c'est-à-dire la rediffusion sur le réseau national américain des programmes helvétiques diffusés avec une antenne dirigée<sup>950</sup>. Victor Nef deviendra, en 1946, ministre de la première légation suisse ouverte au Canada, à Ottawa, puis sera le chef, en 1947, de la délégation helvétique à la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City. Ayant travaillé avant son entrée au Département politique pour une société active dans la fabrication et l'exportation de broderie, il devait certainement mesurer l'importance de conserver une bonne réputation du pays à l'étranger, particulièrement pour des entreprises vivant du commerce international.

## 7.2. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger, un précieux soutien pour l'information à destination de la Cinquième Suisse

L'action du Secrétariat des Suisses à l'étranger se renforce grâce à l'aide financière de Pro Helvetia<sup>951</sup>. L'argent alloué à cette structure est le signe d'une certaine

<sup>945</sup> Sur Victor Nef, voir AFS, E2500#1982/120#1546\*, Nef Victor (1920-1961); PERRENOUD Marc, « Victor Nef », DHS, version du 4 février 2014, url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14873.php>.

<sup>946</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 287.

<sup>947</sup> SOC, A 311-001, Paul Ganz, « Vorschläge zur Schaffung einer engeren kulturellen Zusammenarbeit zwischen den Vereinigten Staaten von Nordamerika und der Schweiz », 7 octobre 1939, p. 9.

<sup>948</sup> ZAR, SSR 2234, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 6 mai 1940, p. 7.

<sup>949</sup> Installé aux États-Unis depuis 1933, Fernand Auberjonois, fils du peintre René Auberjonois, est responsable des émissions sur ondes courtes de la NBC en langue française destinées à l'Europe. Une fois naturalisé, Fernand Auberjonois sera enrôlé comme officier de liaison de l'armée américaine pour préparer le débarquement au Maroc, en Sicile, puis pour participer à la libération de l'Hexagone. Ses connaissances de la France – il a vécu son adolescence à Aix-en-Provence avec sa mère – et de la radio, ainsi que son bilinguisme, le rendront particulièrement utile pour jouer ce rôle d'intermédiaire entre les forces américaines et françaises libres. Sur le parcours de cette personnalité, voir la base de données des écrivains vaudois de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne : <http://dbserv1-bcu.unil.ch/persovd/auteurvd.php?Num=219>, consulté le 25 avril 2016 et le Plans-Fixes n° 1138 : <http://www.plansfixes.ch/films/fernand-auberjonois/>, consulté le 25 avril 2016. Il s'agit d'une interview d'environ 50 minutes.

<sup>950</sup> SOC, A 125-003, P. Borsinger, « Bericht des schweizerischen Kurzwellendienstes an den Vorsteher des Eidg. Departements des Innern Herrn Bundesrat Etter », 13 juin 1940, p. 8.

<sup>951</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der Auslandschweizer-Kommission, 27 mai 1942, p. 4; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 51.

reconnaissance du travail fourni déjà avant la guerre. Philipp Etter souligne d'ailleurs, dans le Message du 9 décembre 1938, son rôle précurseur en matière de propagande culturelle hors des frontières nationales :

*« En particulier, la Nouvelle Société Helvétique, avec son Secrétariat des Suisses à l'étranger et ses sections du dehors, peut revendiquer le mérite d'avoir accompli dans ce domaine, avec les modestes ressources dont elle disposait, un véritable travail d'avant-garde. »*<sup>952</sup>

Dès la fin de l'année 1940, Paul Borsinger fait partie de l'élite dirigeante de l'Œuvre pour les Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique : il est nommé à l'unanimité membre du Bureau de la Commission des Suisses à l'étranger<sup>953</sup>. Il peut alors prendre directement part aux décisions. Au même moment, Karl Naef, secrétaire général de Pro Helvetia, fait également son entrée dans cette Commission. Lors de ces séances, Borsinger expose à plusieurs reprises les efforts fournis par le Service de la radiodiffusion suisse et le SOC en faveur de la diaspora helvétique<sup>954</sup>. Très assidu, à la différence du directeur général du SR Alfred W. Glogg, membre lui aussi de la Commission des Suisses à l'étranger, mais la plupart du temps excusé, Paul Borsinger est donc l'interlocuteur-clé du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Le bulletin de la Nouvelle Société Helvétique de juillet-août 1940 le présente sans détour, à l'occasion de sa nomination en tant que membre de la Commission des Suisses à l'étranger, comme le « *collaborateur du Service de la radiodiffusion suisse chargé des questions concernant les Suisses à l'étranger* »<sup>955</sup>.

Régulièrement, le SSE réalise des études sur la situation des colonies suisses, sans aucun doute une source d'informations très riche pour le responsable de la radio internationale helvétique. Les lettres d'auditeurs se faisant plus rares pendant la guerre, Borsinger continue ainsi tout de même à être informé des soucis et des besoins d'une partie de son public<sup>956</sup>. Dans ses archives personnelles se trouvent quelques rapports mandatés par le Secrétariat des Suisses à l'étranger, à l'image de celui de Walter Bosshard, « *Bericht an das Auslandschweizer-Sekretariat der NHG über Vorschläge und Anregungen aus den Schweizer-Kolonien im Balkan und im Nahen Orient* »<sup>957</sup>. Des collaborateurs du SSE

<sup>952</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1022.

<sup>953</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung der Auslandschweizer-Kommission der NHG, 13 décembre 1940, p. 3.

<sup>954</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der Auslandschweizer-Kommission, 26 juin 1941, p. 4; Protokoll der Sitzung der Auslandschweizer-Kommission der NHG, 27 septembre 1941, p. 5-8; Protokoll der Sitzung der Auslandschweizer-Kommission der NHG, 19 décembre 1941, p. 2-4.

<sup>955</sup> BNS, Bulletin de la NSH, juillet-août 1940, p. 50. Version originale : « *Mitarbeiter für Auslandschweizerfragen im schweizerischen Rundspruchdienst* ».

<sup>956</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung der Auslandschweizer-Kommission der NHG, 13 décembre 1940.

<sup>957</sup> SOC, A 120-001, fin août 1940. Traduction de l'allemand : « *Rapport au Secrétariat des Suisses à l'étranger de la NSH au sujet des propositions et suggestions provenant des colonies suisses aux Balkans et au Proche-Orient.* »

maintiennent leur participation aux émissions pour les Suisses à l'étranger diffusées par le SR. Citons le cas d'Arnold Lätt, président de la Commission des Suisses à l'étranger et du groupe 1 de Pro Helvetia, qui propose sur Beromünster chaque semaine à partir de novembre 1938, en alternance avec Hermann Büchi, la Chronique pour les Suisses à l'étranger. C'est donc une figure centrale de la Cinquième Suisse et de l'appareil culturel helvétique qui fait entendre sa voix sur les ondes. Dans un rapport sur la correspondance avec les auditeurs d'outre-mer, Paul Borsinger signale qu'une répartition du courrier se fait entre le Service suisse d'ondes courtes et le Secrétariat des Suisses à l'étranger en fonction des spécificités respectives de ces deux organes : au premier, le volet médiatique et les problèmes de réception, au second, les questions pratiques de droits, d'aide et de travail touchant les expatriés<sup>958</sup>. Les deux organes persistent donc à travailler de manière complémentaire.

La coopération entre le Secrétariat des Suisses à l'étranger et la radio suisse s'avère précieuse pour continuer à renseigner la diaspora helvétique, malgré les nombreuses entraves liées au conflit mondial. Isolés et matraqués par la propagande étrangère qui n'épargne pas toujours leur patrie d'origine, les ressortissants n'ont jamais eu autant besoin d'être informés et de connaître le « point de vue suisse ». Dans la revue *Écho* d'octobre-novembre 1941, la secrétaire du SSE Alice Briod fait part du « *malaise qui règne dans quelques colonies d'un pays voisin du nôtre* », en se gardant bien de nommer la nation en question, car la revue du SSE – une des rares publications helvétiques encore autorisées à pénétrer dans les territoires limitrophes – est également très contrôlée :

*« Une certaine nervosité, qui se manifestait déjà depuis quelque temps, semble tourner au désarroi. Faut-il en chercher la cause dans les soucis matériels, dans la crainte de voir les événements politiques entraîner la perte de situations qui paraissaient solidement acquises ? Il y a peut-être un peu de cela. Mais on souffre aussi des critiques adressées jour après jour à notre pays. On se demande avec anxiété si elles sont fondées. On voudrait connaître la ligne suivie par notre gouvernement. L'opinion publique, que dit-elle, et la conscience populaire, comment réagit-elle ? Les membres de la colonie ne savent plus rien de leur pays. Les journaux suisses n'arrivent pas. La radio ne dit pas tout ce qu'on voudrait savoir. Plus de visites de conférenciers, car les frontières sont fermées. Plus rien qui parle du pays, sauf certains bruits inquiétants auxquels on ne sait quel crédit accorder. Le pays auquel on a voulu rester fidèle a-t-il conservé le même idéal national ? »*<sup>959</sup>

<sup>958</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, « La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes », 15 octobre 1938, p. 4. Aucune trace de cette collaboration n'a été trouvée dans les archives du SOC, ni dans les archives du SSE pour la période étudiée. À partir de 1954, le fonds du SSE déposé aux Archives fédérales suisses en contient des vestiges : AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 92, Hörerpost 1954-1958.

<sup>959</sup> BRIOD Alice, « Les tâches du Secrétariat des Suisses à l'Étranger », *Écho*, octobre-novembre 1941, p. 23.

Comme le Secrétariat des Suisses à l'étranger<sup>960</sup>, le Service suisse d'ondes courtes participe à la lutte contre la nazification des colonies helvétiques : la patrie d'origine doit rester plus forte que la patrie d'accueil. Il paraît nécessaire de bien renseigner les compatriotes expatriés pour qu'ils ne se fourvoient pas. La désinformation frappe aussi les ressortissants outre-mer :

«*Le numéro du 15 janvier 1941 du N. Y. Staatszeitung und Herold [...] répond en effet à des questions posées par des milieux suisses demandant quels vivres ils pourraient envoyer à leurs parents de Suisse, eu égard à la situation alimentaire critique de ce pays !*»<sup>961</sup>

Les journaux helvétiques qui paraissent directement à l'étranger souffrent de difficultés financières, leur nombre d'abonnements étant trop faible, et de la pénurie de nouvelles en provenance de la patrie, ce qui rend leur qualité très inégale<sup>962</sup>. Il est à craindre que cette presse, qui est en lien étroit avec les colonies helvétiques, ne finisse par arriver dans les mains de personnes prônant des idées contraires à celles défendues par la Confédération. Le rapport du gouvernement sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre cite le cas des *Amerikanische Schweizernachrichten* qui sont devenues la propriété d'une maison d'édition contrôlée par le Reich<sup>963</sup>.

Comme nous l'avons vu, le Secrétariat des Suisses à l'étranger envoie déjà, depuis 1936, un bulletin d'informations, qui reprend les commentaires radiophoniques de Hermann Büchi et de Pierre Béguin, aux sociétés suisses à l'étranger qui les adressent ensuite à leurs membres<sup>964</sup>. Ces feuilles hebdomadaires franchissent encore mieux les frontières que la revue *Écho* et permettent de ne pas totalement perdre le contact avec les expatriés<sup>965</sup>. Originellement destinées aux Suisses résidant en Allemagne, pays qui a très tôt censuré la presse helvétique, ces chroniques, abordant des questions politiques, culturelles et économiques, sont rapidement envoyées aux quatre coins du monde<sup>966</sup>. Cette offre devient un véritable service de presse en trois langues qui, en enrichissant les journaux suisses de l'étranger, concourt à renforcer leur position<sup>967</sup>. Des articles non

<sup>960</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 51-52.

<sup>961</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 415.

<sup>962</sup> SOC, A 311-001, Paul Ganz, «Vorschläge zur Schaffung einer engeren kulturellen Zusammenarbeit zwischen den Vereinigten Staaten von Nordamerika und der Schweiz», 7 octobre 1939, p. 4.

<sup>963</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 415.

<sup>964</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 28 avril 1943, p. 7.

<sup>965</sup> BERNARD Ch. J., «Le Secrétariat des Suisses à l'Étranger», BNS, Bulletin de la NSH, juillet-août 1944, p. 56.

<sup>966</sup> BRIOD Alice, «Les tâches du Secrétariat des Suisses à l'Étranger», *Écho*, octobre-novembre 1941, p. 23.

<sup>967</sup> «Das Auslandschweizerwerk der N.H.G. im Jahre 1942», BNS, Bulletin de la NSH, mars-avril 1943, p. 33.



seulement de Hermann Büchi et de Pierre Béguin, mais aussi de Hans Ehinger, de W. Grossenbacher de la Schweizer Mittelpresse et de Vico Rigassi sont mis à disposition. Un service de clichés est également instauré. Ces services fonctionnent en grande partie grâce à l'appui financier de Pro Helvetia<sup>968</sup>. L'envoi postal de ces bulletins d'informations permet aussi de contourner les interdictions d'écoute et de pallier, si nécessaire, la piètre qualité de réception des chroniques radiophoniques diffusées sur ondes courtes. Lorsque celles-ci sont bien reçues, elles servent également à nourrir les pages de la presse helvétique locale<sup>969</sup>. En retour, ces feuilles annoncent dans leurs colonnes le programme de la radio internationale helvétique et participent ainsi à sa promotion dans les colonies<sup>970</sup>. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger octroie parfois des subventions extraordinaires à ces publications, comme au printemps 1941 au *Swiss Observer*, le journal suisse de Londres, dont l'imprimerie a été bombardée à plusieurs reprises et qui se trouve dans une mauvaise posture, et au *Journal suisse d'Égypte* « en reconnaissance de l'importante prestation de ce journal et de son rédacteur »<sup>971</sup>. Le soutien apporté par cet organe de la NSH à la presse helvétique à l'étranger démontre l'importance qui lui est accordée. Grâce aussi au concours financier de Pro Helvetia, le SSE peut distribuer la revue *Écho*, si ce n'est gratuitement comme le font la plupart des pays, en tout cas au meilleur marché possible. Cette publication mensuelle gagne alors en popularité<sup>972</sup>. Elle est ainsi distribuée, en juin 1941, à 2 700 personnes dont 1 650 abonnés payants<sup>973</sup>.

### 7.3. La réputation spirituelle de la Suisse au service des intérêts matériels

Les représentants du secteur touristique s'associent au projet de défense nationale spirituelle, se rendant compte des avantages qu'ils sont susceptibles de retirer de cette propagande culturelle<sup>974</sup>. Le renforcement de l'édifice patriotique et la diffusion d'une image d'Épinal de la Suisse à l'étranger ne peuvent avoir que

<sup>968</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Lettre d'A. Lätt, président, et A. Briod, secrétaire pour la Commission des Suisses à l'étranger, à Heinrich Häberlin, président de la Fondation Pro Helvetia, 17 janvier 1941, p. 1-2.

<sup>969</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Rapport pour la séance du Bureau de la Commission des Suisses à l'étranger du 1<sup>er</sup> mai 1941, p. 3-4.

<sup>970</sup> SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger « La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes », 15 octobre 1938, Annexe III: correspondance avec un émigré récalcitrant M. Sch.\*\*\*, New York, p. 26.

<sup>971</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 1<sup>er</sup> mai 1941, p. 2. Version originale: « in Anerkennung der grossen Leistung dieses Blattes und seines Redakteurs ».

<sup>972</sup> « Das Auslandschweizerwerk der N.H.G. im Jahre 1942 », BNS, Bulletin de la NSH, mars-avril 1943, p. 33.

<sup>973</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 26 juin 1941, p. 1.

<sup>974</sup> Les considérations qui suivent au sujet des rapports entre la radio suisse et l'industrie touristique sont largement tirées d'un article paru en 2011: RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, « La Société suisse de radiodiffusion et la promotion du tourisme helvétique... », p. 89-107.

des retombées positives. Réciproquement, ayant déjà une grande expérience en matière de promotion à l'étranger, le soutien que cette branche de l'économie est en mesure d'apporter à la propagande culturelle est important. Le Gouvernement suisse a bien compris cet intérêt partagé, comme le souligne cet extrait du Message du 9 décembre 1938 :

«*Le service de publicité de la propagande touristique pourrait coopérer à la propagande culturelle. D'une manière générale, cette dernière est peut-être la meilleure forme de la propagande touristique, la moins importune et la plus profitable.*»<sup>975</sup>

L'encadrement de l'État se resserre petit à petit autour de la propagande touristique. En réaction aux difficultés qui frappent ce secteur, les divers acteurs chargés de sa promotion se réorganisent et entament un processus de rationalisation. Dans son Message à l'Assemblée fédérale du 17 janvier 1939, le Conseil fédéral propose, après plusieurs tentatives, la création d'un Office central suisse du tourisme<sup>976</sup> qui permettrait de mener une propagande commune, tant au niveau national qu'international, en fusionnant l'Office national suisse du tourisme et le service de publicité des chemins de fer fédéraux. Aux côtés de l'administration fédérale des PTT, de l'ONST et des CFF, quelques cantons et communes, la Société suisse des hôteliers, les offices de tourisme régionaux, l'Automobile club de Suisse, le Touring club, Swissair et d'autres organes liés au secteur touristique forment cette nouvelle structure. Elle bénéficie d'un financement à la fois privé et public. Le Conseil fédéral souhaite ainsi renforcer sa participation dans l'organisation de la promotion touristique. Il s'agit pour lui de donner un «*caractère officiel*» à cette institution, principalement à l'égard de l'étranger, sans en faire toutefois un ministère comme c'est le cas dans d'autres pays à l'époque<sup>977</sup>.

La situation délicate dans laquelle se trouvent les représentants du secteur touristique les pousse non seulement à solliciter l'aide du gouvernement, mais aussi à s'allier à d'autres acteurs œuvrant également au rayonnement du pays à l'étranger. Dans chacun de ses rapports annuels, l'ONST souligne les «*relations cordiales et fructueuses*» qu'il entretient avec le Service de la radiodiffusion suisse, l'Office suisse d'expansion commerciale, le Secrétariat des Suisses à l'étranger et Pro Helvetia<sup>978</sup>.

<sup>975</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 1938, p. 1025.

<sup>976</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un office central suisse du tourisme (du 17 janvier 1939), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 3, 1939, p. 61-84. Dans l'usage, l'appellation «Office national suisse du tourisme» persiste. Par commodité, c'est cette formulation qui est utilisée dans l'ensemble du texte, même si cette nouvelle dénomination ne deviendra formelle qu'en 1955 : Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'office national suisse du tourisme (du 12 juillet 1955), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 31, 1955, p. 321. L'ONST prendra le nom de «Suisse Tourisme» en 1996.

<sup>977</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un office central suisse du tourisme (du 17 janvier 1939), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 3, 1939, p. 69.

<sup>978</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1942, p. 18.

L'Office national suisse du tourisme attendait beaucoup, on l'a vu, de la construction de l'émetteur de Schwarzenbourg pour intensifier la propagande à l'étranger. La mise en service de la station bernoise a bien eu lieu, mais c'est la dégradation du contexte international qui met un sérieux frein à la promotion touristique orientée hors des frontières. Avec la Seconde Guerre mondiale, un « *corset de fer* » est alors imposé au tourisme, compliquant encore davantage la venue des voyageurs étrangers sur le sol helvétique<sup>979</sup>. La promotion touristique se replie donc essentiellement sur le marché intérieur et mise sur des considérations patriotiques pour encourager les Suisses à visiter leur pays<sup>980</sup>. Dans cette conjoncture difficile, cette branche si importante pour l'économie nationale peut compter sur le soutien du Service de la radiodiffusion suisse :

« *Personne ne contestera la nécessité de venir en aide à notre industrie hôtelière pendant la crise que nous traversons, pour lui permettre de subsister et de se maintenir jusqu'au moment où les frontières s'ouvriront de nouveau au trafic international.* »<sup>981</sup>

Pour servir la promotion touristique indigène (« *Inlandswerbung* »), la radio helvétique décide d'intensifier la propagande sur chacun des émetteurs nationaux en faveur des lieux touristiques des autres régions linguistiques. Sa structure décentralisée lui permet aisément de le faire. Le SR fait appel au sentiment patriotique des auditeurs pour les encourager à voyager sur le territoire suisse, comme l'atteste l'extrait suivant de la séance plénière des directeurs du 7 décembre 1939 :

« *Le but de notre propagande actuelle est de retenir le Suisse dans son pays et de lui démontrer qu'il a le devoir de rester en Suisse pour passer ses vacances. Il faut également lui démontrer que les temps que nous traversons ne doivent pas l'empêcher de faire du sport ni de prendre des vacances.* »<sup>982</sup>

Il est vrai que cet encouragement à l'oisiveté contraste avec l'exhortation des autorités politiques en faveur d'un certain renoncement en cette période de restrictions dues à la guerre. Ce paradoxe n'est toutefois qu'apparent et s'explique par le poids de cette branche sur l'économie nationale. L'ONST transforme en slogan l'appel du conseiller fédéral conservateur, Enrico Celio, au peuple suisse en juillet 1940, « *Macht Ferien! Schafft Arbeit!* », une formule qui illustre bien l'idée que voyager participe en quelque sorte au relèvement du pays, en créant notamment des places de travail<sup>983</sup>.

<sup>979</sup> HUNZIKER Walter, *Un siècle de tourisme en Suisse : 1848-1948*, Berne : Imprimerie fédérative, 1947, p. 9.

<sup>980</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1940, p. 4 ; SCHUMACHER Beatrice, *Ferien : Interpretationen und Popularisierung eines Bedürfnisses. Schweiz 1890-1950*, Vienne [etc.] : Böhlau, 2002, p. 340-347.

<sup>981</sup> ZAR, SSR 2184, Séance plénière des directeurs du 7 décembre 1939. Notes de R. von Reding relatives à la propagande touristique (Point 5 de l'ordre du jour)», 5 décembre 1939, p. 1.

<sup>982</sup> ZAR, SSR 2184, Séance plénière des directeurs du 7 décembre 1939. Notes de R. von Reding relatives à la propagande touristique (Point 5 de l'ordre du jour)», 5 décembre 1939, p. 3.

<sup>983</sup> ZAR, SSR 2251, Protokoll der Sitzung zwecks Besprechung der Touristenwerbung für die Sommerferien mit dem Vertreter der Schweizerische Verkehrszentrale und den Programmleitern von Beromünster, 2 juillet 1940, p. 1. Traduction de l'allemand : « Prenez des vacances ! Créez du travail ! »

Le partage des tâches entre l'Office national suisse du tourisme et le Service de la radiodiffusion suisse évolue, ce dernier ayant gagné de l'expérience. Dans un premier temps, c'est l'ONST qui organise la propagande touristique radiophonique et la radio suisse qui lui prête son concours<sup>984</sup>. Siegfried Bittel, directeur de l'ONST depuis 1933, confie alors la gestion de la promotion radiophonique à l'ancien chef de propagande de l'administration des PTT, le Dr. Senger. Une section radio est créée à l'ONST en 1934<sup>985</sup>. Senger animera lui-même quelques émissions touristiques<sup>986</sup>. Régulièrement, un membre de l'Office national suisse du tourisme prend part aux séances plénières des directeurs organisées par le service public audiovisuel. À partir de la fin des années 1930, la radio suisse souhaite reprendre les rênes de l'organisation de cette promotion sur ses ondes. Les campagnes radiophoniques ne devraient pas, selon le secrétaire général Rudolf von Reding, être menées par l'organisation touristique, mais par des spécialistes de ce média<sup>987</sup>. Si la propagande radiophonique veut atteindre son but, il ne faut pas qu'elle soit une simple «*variante de la réclame par affiche ou par voie d'annonces dans la presse*». Les émissions réalisées dans ce contexte devraient obéir aux «*lois propres à la radiodiffusion*». Le point de vue de Rudolf von Reding va dans le sens d'une volonté générale de professionnaliser les programmes. L'ONST est alors tenu de faire uniquement des suggestions thématiques, de fournir la documentation utile à l'élaboration d'émissions touristiques et d'articles de presse qui les accompagnent, ainsi que de faciliter le voyage et le séjour des journalistes étrangers en Suisse. La responsabilité «*artistique*» et «*radiophonique*» des programmes est dorénavant du ressort des studios régionaux. Le Service de la radiodiffusion suisse exige aussi d'être représenté dans le Comité de l'Office national suisse du tourisme. Son directeur général, Alfred Glogg, en fait partie dès 1940.

Assez rapidement, l'objectif n'est plus de chercher à augmenter considérablement le nombre d'émissions promotionnelles mais plutôt d'en améliorer la qualité et donc l'impact<sup>988</sup>. Il paraît alors indispensable d'ajuster les moyens publicitaires aux spécificités du média. À cette fin, la propagande indirecte est progressivement privilégiée. Elle prend la forme d'émissions concernant de grandes manifestations culturelles et sportives, comme l'Exposition nationale de 1939, le Festival musical de Lucerne ou le Tour de Suisse. Ces événements sont le prétexte à des conférences, des reportages et des comptes rendus, dont les retombées publicitaires sont importantes pour les lieux où ils sont réalisés et pour l'ensemble du pays de manière plus générale. Le sport est au cœur de la propagande touristique et, en particulier, les sports d'hiver. Le tourisme hivernal prend son essor à partir des années 1930.

<sup>984</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1933, p. 23.

<sup>985</sup> ZAR, SSR 642, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 18 janvier 1934, p. 12.

<sup>986</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1940, p. 15.

<sup>987</sup> ZAR, SSR 2020, Rudolf von Reding, «Propagande touristique par la radio», 20 mars 1939.

<sup>988</sup> ZAR, SSR 1875, Rudolf von Reding, Bericht des Generalsekretärs der SRG zur Touristikwerbung im Schweizerischen Rundspruch, 28 octobre 1938, p. 7.

Le ski alpin devient plus répandu, également auprès de la population indigène, à la suite notamment de la généralisation de sa pratique dans l'armée suisse durant la Seconde Guerre mondiale<sup>989</sup>. La propagande indirecte n'est autorisée sur les ondes que pour les secteurs considérés comme utiles à l'ensemble de la Suisse par le Conseil fédéral, tel le tourisme. Ce procédé est plutôt bien perçu par le milieu professionnel. Rudolf von Reding le considère comme étant plus efficace que la propagande directe, susceptible de faire fuir le public vers les radios étrangères : «*En effet, pour qu'une émission de propagande atteigne son but, il ne faut pas que transparaisse l'intention publicitaire. Mais elle doit être écoutée avec intérêt comme une partie du programme ordinaire.*»<sup>990</sup> Cette méthode ferait certainement bondir à l'heure actuelle les associations de consommateurs... Il est alors presque impossible pour le chercheur de délimiter ce qui relève ou non de la promotion touristique. Le rapport annuel de la SSR pour 1938 va dans ce sens : «*Il est important de constater que dans nos programmes la note spécifiquement suisse est déjà un élément de propagande.*»<sup>991</sup> Les studios de la radio helvétique s'efforcent de donner à cette action promotionnelle la forme la plus agréable et la plus discrète possible. Ils cherchent à «*séduire*» – ce mot est souvent utilisé pour qualifier le rapport à entretenir avec l'auditeur – le public en s'orientant vers des émissions de plus en plus attractives et divertissantes, en bref plus «*radiogéniques*». L'humour et le suspense sont utilisés à cette fin ainsi que des reportages, des interviews ou des concours, formats d'émissions plus vivants que les traditionnelles causeries. Une réflexion est aussi menée sur l'usage d'intermèdes musicaux et de bruitages sonores pour animer ces productions<sup>992</sup>. Les émissions à visée promotionnelle ont donc été le lieu d'innovations. La propagande touristique semble avoir encouragé les concepteurs des programmes à prendre progressivement conscience qu'il est important de considérer la «*psychologie des auditeurs*» auxquels on s'adresse, qu'ils soient suisses ou étrangers<sup>993</sup>, alors que tenir compte des goûts du public ne relevait à l'époque pas de l'évidence. La radio avait des ambitions plus éducatives que divertissantes.

Malgré la forte diminution du nombre de nuitées des hôtes provenant de l'étranger pendant la Seconde Guerre mondiale (de plus de 7 millions en 1938 à 1,6 million en 1941) (voir annexe 5), le Service de la radiodiffusion suisse ne renonce jamais totalement à la propagande extérieure («*Auslandswerbung*»). Il estime qu'il ne faut pas que le pays «*se laisse oublier*» afin que l'industrie

<sup>989</sup> BUSSET Thomas, MARCACCI Marco, «Comment les sports d'hiver conquièrent les Alpes», in BUSSET Thomas, MARCACCI Marco (éd.), *Pour une histoire des sports d'hiver : actes du colloque de Lugano, 20 et 21 février 2004*, Neuchâtel : Éditions CIES, 2006, p. 23-24 ; SCHUMACHER Beatrice, *Ferien...*, p. 344.

<sup>990</sup> ZAR, SSR 2020, Rudolf von Reding, «Propagande touristique par la radio», 20 mars 1939, p. 1.

<sup>991</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. 19.

<sup>992</sup> ZAR, SSR 1875, Rudolf von Reding, Bericht des Generalsekretärs der SRG zur Touristikwerbung im Schweizerischen Rundspruch, 28 octobre 1938, p. 2.

<sup>993</sup> ZAR, SSR 2020, Rudolf von Reding, «Propagande touristique par la radio», 20 mars 1939, p. 1.

touristique puisse redémarrer rapidement une fois le conflit terminé<sup>994</sup>. Le service public audiovisuel offre plusieurs possibilités pour porter la propagande à l'étranger. D'abord, les programmes diffusés sur ondes moyennes par les émetteurs nationaux franchissent « naturellement » les frontières. L'avantage de la radio suisse est que ses studios régionaux proposent des émissions en trois langues. Il est cependant difficile de savoir précisément à quelle distance elles peuvent être reçues. La faible portée des ondes moyennes limite leur impact. En outre, ces programmes, conçus avant tout pour le public national, ne sont pas adaptés à un auditoire étranger, à l'exception de quelques productions occasionnelles réalisées en langues étrangères.

L'échange international de programmes est un autre moyen d'œuvrer à la promotion touristique du pays à l'extérieur. Des conférences, des reportages et des émissions de musique folklorique sont régulièrement échangés avec des radiodiffuseurs étrangers. Pour augmenter la qualité de ces programmes, la radio suisse confie le plus souvent possible leur réalisation à des journalistes ou à des écrivains, si possible réputés, provenant du pays auquel ces contenus sont destinés. Ces professionnels sont censés mieux connaître la mentalité de leurs compatriotes, et leur renommée assurer un retentissement accru à ces productions. Avec l'aide de l'ONST, le service public audiovisuel organise la venue de ces commentateurs étrangers afin qu'ils puissent se faire une idée de la Suisse et leur fournit le matériel nécessaire à la réalisation de ces émissions. Insérées dans la programmation des stations étrangères, ces dernières sont plus difficilement identifiées par l'auditeur comme de la propagande. De plus, fondé sur un principe de réciprocité, l'échange international de programmes est beaucoup plus économique que le financement d'émissions publicitaires sur des radios étrangères<sup>995</sup>. Ce procédé joue un rôle important dans l'effort de propagande spirituelle de la Confédération. Ces productions ne donnent pas seulement des informations touristiques, mais transmettent des indications sur la singularité artistique et culturelle du pays<sup>996</sup>. Elles présentent aussi la possibilité aux artistes suisses d'être entendus à l'extérieur. L'inconvénient est qu'il faut offrir une compensation aux radiodiffuseurs étrangers en leur réservant de la place sur les ondes nationales, avec le risque que les auditeurs de l'intérieur soient sensibles à cette propagande étrangère et que ces émissions perturbent le fil de la programmation. Il s'agit la plupart du temps de programmes musicaux et de reportages, comme ceux réalisés par la National Broadcasting Company lors de l'Exposition internationale de New York en 1939.

<sup>994</sup> ZAR, SSR 2184, Séance plénière des directeurs du 7 décembre 1939. Notes de R. von Reding relatives à la propagande touristique (Point 5 de l'ordre du jour), 5 décembre 1939, p. 2.

<sup>995</sup> ZAR, SSR 1875, Rudolf von Reding, Bericht des Generalsekretärs der SRG zur Touristikwerbung im Schweizerischen Rundspruch, 28 octobre 1938, p. 7.

<sup>996</sup> ZAR, SSR 1747, Rudolf von Reding, « Touristikwerbung », 24 mai 1938, p. 3.

La radio internationale helvétique est également un instrument du SR très utile pour la promotion touristique hors des frontières. Le Service d'ondes courtes, en raison du double public qu'il vise, peut à la fois rappeler aux auditeurs étrangers l'intérêt touristique de la Suisse en en vantant les attraits et encourager les expatriés à faire un geste patriotique en se rendant dans leur pays d'origine pour y passer leurs vacances. Conscient aussi de la contribution du SOC à la construction d'une image positive de la Confédération à l'étranger, le secteur touristique soutient ses activités.

De manière générale, Paul Borsinger défend l'idée que la radio internationale helvétique, en tant qu'outil de propagande culturelle, peut être utile à l'économie nationale, très orientée vers l'extérieur :

*« Et enfin, Monsieur Borsinger rappelle l'observation faite dans son rapport, que le succès économique, notamment outre-mer, est étroitement lié au prestige spirituel, que la publicité économique doit donc aller de pair avec la publicité culturelle. »<sup>997</sup>*

Pour les milieux d'affaires, la diffusion à l'étranger d'une image favorable de la Suisse a des retombées positives, de même que la possibilité d'instrumentaliser le message patriotique de la défense spirituelle à des fins de mobilisation de la clientèle nationale. Il est également question de transmettre, par l'intermédiaire du Service suisse d'ondes courtes, des informations économiques pour renseigner les milieux d'affaires et faciliter les échanges commerciaux. Le bureau de Lausanne de l'Office suisse d'expansion commerciale, en collaboration avec le Département fédéral de l'économie, fournit chaque semaine au SOC une chronique économique dans les trois langues nationales (« *Exportwerbesendungen* »)<sup>998</sup>. Celle-ci se compose généralement d'une courte causerie sur des problèmes économiques du pays, d'une présentation des cours du franc suisse par rapport aux devises internationales les plus importantes et, enfin, de quelques brèves nouvelles<sup>999</sup>. Quant à la radio, elle acquiert une certaine reconnaissance publique, notamment auprès des représentants de l'économie, et une légitimité vis-à-vis de l'État en se mettant au service de la politique culturelle gouvernementale.

<sup>997</sup> SOC, A 231.3-001, « Besprechung mit Dr. Muri über den Jahresbericht des Kurzwellendienstes », 2 avril 1941, p. 1. Version originale : « Herr Borsinger erinnert ergänzend an die Feststellung seines Berichtes, dass gerade in Übersee wirtschaftlicher Erfolg mit dem geistigen Ansehen eng verbunden sei, dass also wirtschaftliche Werbung mit kultureller Hand in Hand zu gehen habe. »

<sup>998</sup> ZAR, B 001.104.01.3, SSR 2328, P. Borsinger, « Die Erfahrungen des Schweizerischen Kurzwellenrundstrahlers Schwarzenburg (Europadienst) im ersten Jahre seines Betriebes und die sich daraus ergebenden Folgerungen für 1941. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes zu Händen der Generaldirektion PTT », 28 janvier 1941, p. 3. Les tapuscrits de ces chroniques économiques ont été conservés dans le fonds de l'OSEC déposé aux Archives cantonales vaudoises sous la cote : PP 778.3/12/1-4. Elles ne sont pas signées.

<sup>999</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, « Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes », 22 avril 1941, p. 7.

En définitive, les acteurs politiques et économiques se rendent compte de l'importance de dépasser la simple promotion touristique et économique pour véritablement œuvrer en faveur du rayonnement culturel de la Confédération. Comme le Secrétariat des Suisses à l'étranger, le service public audiovisuel avait cerné cette nécessité bien avant le déclenchement du conflit, mais il est vrai que la dégradation des relations internationales et l'isolement diplomatique du pays ont encore renforcé le besoin, non seulement de se faire entendre, mais aussi de se faire comprendre à l'étranger. S'étant très tôt positionnée comme un instrument idéal du rayonnement du pays, la radio helvétique est alors naturellement invitée, entre 1939 et 1940, à faire partie des comités et des commissions des divers organes préoccupés par l'image de la Suisse hors des frontières nationales. Le président central du SR, Franz von Ernst, devient membre du conseil de fondation de Pro Helvetia, Alfred W. Glogg du comité de l'ONST et Paul Borsinger du bureau de la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH. Cette bonne intégration prouve que le SR est au cœur des réseaux œuvrant au rayonnement culturel de la Confédération et compte aux yeux des autres organes intéressés par la promotion du pays à l'étranger. Elle permet en retour à la radio suisse non seulement de faire connaître ses activités, mais également de disposer d'un contact direct avec des personnalités de premier rang, actives dans ces cercles, tels Albert Masnata de l'OSEC, Siegfried Bittel de l'ONST, Alice Briod du SSE ou Karl Naef de Pro Helvetia. C'est d'ailleurs dans ce milieu que Paul Borsinger puisera pour constituer la première Commission des programmes de Schwarzenbourg en 1953.

Les acteurs para-étatiques, concernés par la promotion de la Suisse à l'étranger, se rejoignent sur plus d'un point, notamment leur adhésion au projet de défense nationale spirituelle. Ils mettent le rayonnement culturel de la Confédération avant tout au service des visées politiques et économiques du gouvernement. Même si aucune structure ne prend véritablement le dessus sur les autres et que Pro Helvetia agit encore plutôt comme un soutien financier que comme un organe coordinateur, ces divers protagonistes parviennent tout de même à mener à bien des projets communs relativement importants.



## 8

### LA POURSUITE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES MALGRÉ LE CONFLIT

*« C'est pourquoi, malgré la malice des temps, nous devons mettre toute notre énergie à maintenir les liens que nous avons ainsi noués et à faire toujours mieux connaître à l'étranger, par la voie des ondes, l'œuvre et l'esprit de la Suisse. »<sup>1000</sup>*

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, l'éclatement du conflit mondial, tout en freinant sérieusement les entreprises qui s'étaient développées durant l'entre-deux-guerres – la Société des Nations devient une coquille vide, l'Institut international de coopération intellectuelle est clos à la suite de la défaite française<sup>1001</sup> –, ne met pas un terme à l'internationalisme gouvernemental tel que la Suisse le pratique. Au contraire, la crainte de l'isolement pousse encore plus la Confédération à se démarquer sur ce terrain-là. Alors que le gouvernement est en train d'imposer la neutralité intégrale auprès de la SDN, le conseiller fédéral en charge du Département politique, Giuseppe Motta, précise que :

*« Neutralité ne doit pas signifier isolement, et la Suisse, qui vit d'ailleurs de ses échanges avec l'étranger, a tout à gagner en apportant sa contribution directe à l'œuvre de la civilisation en général. »<sup>1002</sup>*

---

<sup>1000</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 20.

<sup>1001</sup> Sur cette fermeture, voir RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée...*, p. 151-160.

<sup>1002</sup> Lettre du Département politique fédéral au Département fédéral de l'intérieur, Berne, 13 janvier 1938, AFS, E 2001 (D), -/4, Bd. 31, cité par HERREN Madeleine, « "Weder so noch anders" : schweizerischer Internationalismus während des Zweiten Weltkrieges », *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, n° 4, 1997, p. 624.

Le maintien de l'engagement de la Confédération au sein des réseaux internationaux permet, jusqu'à un certain point, de compenser une forme d'immobilisme diplomatique impliqué par la neutralité intégrale et de conserver une politique étrangère active.

Dans les faits, le statut d'État neutre de la Suisse se révèle être un avantage au point que le pays « *comme centre d'activités des affaires internationales* » gagne en importance<sup>1003</sup>. N'étant pas engagée dans le conflit, la Confédération représente un des rares territoires au cœur de l'Europe relativement sûrs. C'est pourquoi, durant la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses rencontres internationales, quand elles se déroulent encore, ont lieu sur son sol, comme celles de l'Union internationale de radiodiffusion. Plusieurs organisations y déplacent également leur siège principal s'il ne s'y trouve pas déjà, à l'image de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs qui quitte Berlin pour s'installer à Berne en 1942<sup>1004</sup>. La place financière suisse est aussi régulièrement privilégiée par les organisations internationales pour les transferts de cotisations<sup>1005</sup>. Comme lors de la Première Guerre mondiale et malgré le contexte, la plupart des États ont conscience de l'intérêt que représentent les structures internationales en place et souhaitent, dans l'idéal, ne pas mettre un terme à toute forme de coopération multilatérale<sup>1006</sup>. L'affectation de citoyens suisses à leur tête est parfois un compromis trouvé pour maintenir leurs activités en temps de guerre. Nous verrons que c'est ce qui se passe dans le cas de l'UIR avec la nomination de deux représentants du Service de la radiodiffusion suisse : Alfred W. Glogg à la présidence et Rudolf von Reding au secrétariat général. Ces derniers cherchent à contourner l'isolement dans lequel la guerre pousse les services de radiodiffusion et restent convaincus du rôle pacifique que la radio peut jouer, malgré l'échec de la Convention internationale concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix et en dépit de la guerre des ondes qui sévit. Ils pensent que ce média sera un instrument capital pour participer à la reconstruction, une fois la guerre terminée :

*«Après s'être longtemps combattus, les peuples et les individus trouveront ainsi en la radiodiffusion – moyen commun d'expression, qui transcende toutes frontières – l'organe par excellence d'une coopération nouvelle, tant spirituelle, intellectuelle, qu'économique. C'est là notre intime conviction.»<sup>1007</sup>*

Ils croient donc encore à la capacité de la radio de rapprocher les peuples et s'engagent pour continuer à faire vivre une certaine forme d'internationalisme radiophonique.

<sup>1003</sup> HERREN Madeleine, « "Weder so noch anders" : schweizerischer Internationalismus während des Zweiten Weltkrieges »..., p. 627. Version originale : « *als Zentrum internationalistischer Aktivitäten* ».

<sup>1004</sup> HERREN Madeleine, « "Weder so noch anders" : schweizerischer Internationalismus während des Zweiten Weltkrieges »..., p. 627.

<sup>1005</sup> HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 191.

<sup>1006</sup> HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 222.

<sup>1007</sup> VON REDING Rudolf, « Avant-Propos », in *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 6.

Les acteurs helvétiques de la coopération multilatérale devront constamment demeurer sur le qui-vive afin de ne pas se trouver instrumentalisés par les nations belligérantes<sup>1008</sup>. C'est d'ailleurs ce qui sera reproché aux responsables suisses de l'UIR durant l'après-guerre et qui conduira à la grave crise de légitimité que traversera cette institution au sortir du conflit. En effet, les tentatives d'infiltration des organisations et des congrès internationaux par l'Italie fasciste, dès les années 1920, puis par l'Allemagne nazie, à partir de 1934, avec la fondation de la Deutsche Kongress-Zentrale, posent un certain nombre de problèmes à la Suisse<sup>1009</sup>. La concurrence des deux systèmes (permanence des réseaux d'avant-guerre et Société des Nations) a permis le développement pendant l'entre-deux-guerres de la «*face sombre de l'internationalisme*» qui s'accéléra à mesure des victoires des forces de l'Axe<sup>1010</sup>. Or, l'internationalisme totalitaire de droite ne cherche pas nécessairement à détruire les réseaux internationaux, mais surtout à les piller et à les dominer<sup>1011</sup>.

### 8.1. L'Union internationale de radiodiffusion sur la sellette<sup>1012</sup>

Le déclenchement des hostilités met sérieusement en péril l'existence de l'Union internationale de radiodiffusion. Toutefois, comme la plupart de ses membres restent convaincus de son importance pour le futur de la radiodiffusion européenne<sup>1013</sup>, une série de mesures sont prises pour éviter sa dislocation, des mesures semblables d'ailleurs à celles mises en place par la plupart des organismes internationaux qui tentent de survivre au conflit. Le directeur général du SR Alfred W. Glogg, avec l'aide du deuxième homme fort de la radiodiffusion suisse Rudolf von Reding, spécialiste des relations extérieures, reprend *ad interim*, à partir de 1940, les rênes du secrétariat général de l'UIR, après le retrait du Britannique Arthur R. Burrows qui occupait ce poste depuis sa création. En tant que représentant d'un pays belligérant, ce dernier espère, par sa démission et son remplacement par le binôme suisse, permettre à cet organisme de poursuivre sa tâche<sup>1014</sup>. En juin 1941, alors qu'il est question de renouveler la présidence de l'Union qui revenait à un Hollandais depuis juillet 1937, le choix

<sup>1008</sup> Sur les stratégies mises en œuvre par l'Allemagne nazie, voir HERREN Madeleine, «*“Weder so noch anders”...*», p. 631-640.

<sup>1009</sup> Exemples d'organisations internationales instrumentalisées par le national-socialisme : Chambre internationale du film, Union postale européenne, Chambre européenne du droit d'auteur, Association contre la tuberculose, Association internationale pour l'urbanisme, Union internationale des journalistes, Association européenne du sport, Congrès européen pour le film de format réduit, selon Lettre de Daniel Secrétan, DPF, au conseiller fédéral Max Petitpierre, Berne, 9 octobre 1945, cité par HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 152.

<sup>1010</sup> HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 153. Sur l'internationalisme totalitaire de droite, voir p. 151-190. Version originale : «*dark side des Internationalismus*».

<sup>1011</sup> HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 155.

<sup>1012</sup> Sur l'histoire de l'UIR pendant la Seconde Guerre mondiale, voir *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 55 et suivantes ; BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France...*, vol. 1, p. 633-634.

<sup>1013</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 61.

<sup>1014</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 56.

est de nouveau fait de privilégier des représentants d'un pays dont le statut est resté neutre. Alfred W. Glogg est alors nommé président de l'UIR et Rudolf von Reding, secrétaire général en charge notamment de diriger l'office qui demeure à Genève. Quoiqu'au ralenti et avec un personnel restreint, cet organisme international poursuit ses activités qui se concentrent alors essentiellement sur la publication de brochures et de rapports sur des thèmes comme la radio scolaire, un domaine qui tient à cœur à Rudolf von Reding, ou la parution d'un bulletin mensuel destiné à renseigner les membres sur la situation de la radiodiffusion<sup>1015</sup>.

Plusieurs nations en conflit étant représentées au sein de l'Union internationale de radiodiffusion, les tensions grandissent, d'autant plus que l'Allemagne nazie cherche à s'imposer. Malgré les risques encourus, Rudolf von Reding entreprend, parmi d'autres, deux voyages à Berlin<sup>1016</sup>. Le premier, en octobre 1940, a pour but de convaincre les dirigeants de la Reichs-Rundfunk-Gesellschaft du bien-fondé de maintenir le centre de contrôle de l'UIR en Suisse, du moins provisoirement<sup>1017</sup>. À la suite de l'invasion allemande, ce dernier avait été évacué de Bruxelles par l'entremise de son directeur et déplacé en France, puis à Genève. Avoir la mainmise sur le centre de contrôle et ses appareils peut, en effet, se révéler être un avantage technique non négligeable. Sa mission est de participer à la répartition des fréquences radio, de contrôler le respect de ce partage, de travailler au perfectionnement de la qualité des émissions et de la stabilité des émetteurs, de lutter contre les interférences et de conseiller les services de radiodiffusion sur diverses questions techniques<sup>1018</sup>. Il n'est donc pas étonnant qu'il suscite la convoitise des autorités nazies. Malgré les efforts de Rudolf von Reding pour garder le centre de contrôle sur le territoire helvétique, la direction de l'Union internationale de radiodiffusion doit céder aux exigences du Reich et l'installer de nouveau à Bruxelles. Lorsque les Allemands se retirent de Belgique à la fin de la guerre, il suivra les autorités nazies à Berlin, en dépit des protestations des responsables helvétiques de l'UIR<sup>1019</sup>. Le centre de contrôle sera en fin de compte réinstallé à Bruxelles en février 1946.

<sup>1015</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 58-59.

<sup>1016</sup> Le secrétaire général du SR se rendra également à Vienne, en avril 1943, pour négocier de nouveau un droit de passage pour les délégués étrangers de l'UIR avec les représentants de la Reichs-Rundfunk-Gesellschaft, puis à Salzbourg et à Vienne, en avril 1944, pour discuter de l'avenir du centre de contrôle en cas de retrait des forces allemandes de Bruxelles, selon FREYMOND Jacques, «Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion, 1939-1946», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 154.

<sup>1017</sup> FREYMOND Jacques, «Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion...», p. 153.

<sup>1018</sup> FREYMOND Jacques, «Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion...», p. 151.

<sup>1019</sup> FREYMOND Jacques, «Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion...», p. 152.

Rudolf von Reding saura mieux se faire entendre auprès des dignitaires nazis lors de son second voyage à Berlin en mai 1941<sup>1020</sup>. Il est alors question de défendre le maintien à la présidence de l'UIR d'un représentant d'un pays au statut neutre – l'élection d'un délégué d'une nation belligérante conduirait inévitablement à la ruine de l'organisation internationale – alors que l'Allemagne, au sommet de sa puissance, souhaiterait placer un de ses ressortissants à ce poste. Le secrétaire général cherche aussi à obtenir, pour les membres qui en ont besoin, l'autorisation de transiter par les territoires du Reich afin qu'ils puissent participer à l'Assemblée générale chargée de désigner le nouveau président et que le quorum nécessaire soit atteint. Tandis que Rudolf von Reding est sur le point d'obtenir gain de cause, les tentatives d'hégémonie nazies entraînent finalement le retrait de certains membres, et pas des moindres, comme la BBC en mai 1941, puis la Palestine Broadcasting Service en juin et l'Egyptian State Telegraphs and Telephones en mai 1942<sup>1021</sup>. Alors que le secrétaire général avait été habilité à traiter avec les autorités allemandes, le Département politique fédéral refuse qu'il se rende à Londres, jugeant ce déplacement non indispensable<sup>1022</sup>.

Chaque année, malgré les événements, les membres de l'Union internationale de radiodiffusion se rencontrent le plus souvent à Ouchy (Lausanne) pour leur congrès annuel. Le numéro du Ciné-Journal suisse du 2 juillet 1943 revient sur un de ces rendez-vous<sup>1023</sup>. Le commentateur évoque la participation de près de quarante représentants de vingt pays européens. Les images, qui montrent une petite salle de réunion plutôt clairsemée, contrastent avec ce chiffre. Il est vrai que, s'ils n'ont tout simplement pas déjà démissionné de l'UIR ou interrompu leur activité, un nombre important de délégués n'ont pu faire le déplacement en raison des obstacles rencontrés pour voyager, notamment au niveau des formalités douanières<sup>1024</sup>. La caméra s'arrête seulement sur les délégués suivants : le secrétaire de légation du Japon à Berne, le ministre des Communications de la Finlande et le secrétaire général de la radio suédoise. Même si le commentateur de ce numéro du Ciné-Journal prend soin de ne pas évoquer la présence des représentants allemand et italien, le poids de ces pays au sein de l'Union internationale de radiodiffusion est indéniable. L'Allemagne, la France occupée et l'Italie, dans cet ordre, supportent à elles seules plus de 50 % du budget de l'organisation internationale<sup>1025</sup>. Dans sa conclusion, le commentateur cherche à montrer que la Confédération reste au-dessus de la mêlée : « *La Suisse en*

<sup>1020</sup> FREYMOND Jacques, « Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion... », p. 153-154.

<sup>1021</sup> *L'Union internationale de radiodiffusion...*, p. 61.

<sup>1022</sup> FREYMOND Jacques, « Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion... », p. 152.

<sup>1023</sup> Ciné-Journal suisse n° 150.1, 2 juillet 1943, de CLAPARÈDE Vincent, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale...*

<sup>1024</sup> BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France...*, vol. 1, p. 633.

<sup>1025</sup> BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France...*, vol. 1, p. 633.

*pleine tourmente continue ainsi à réunir sur son territoire les représentants de la culture européenne. Elle travaille pour l'avenir.* » Or, la politique du pays, même au niveau radiophonique, est de plus en plus dominée par les forces de l'Axe. L'Union internationale de radiodiffusion s'obstine à fonctionner malgré les désistements et le renforcement de l'influence nazie, ce qui lui sera sévèrement reproché à la fin de la guerre. À l'image de la politique étrangère menée par la Confédération, les responsables suisses de l'UIR ne prennent pas leurs distances avec le Reich, alors qu'à partir de 1943, un nouvel ordre international conduit par les Alliés est en train de se mettre en place.

## **8.2. Des atouts favorables aux relais suisses**

Malgré le conflit, les rapports entre la radio suisse et les radiodiffuseurs publics étrangers ne s'interrompent pas totalement, quand bien même ils deviennent plus difficiles. Après avoir constamment augmenté depuis la création de la SSR, le nombre d'heures de programmes étrangers relayés par la radio suisse baisse drastiquement à partir de l'exercice 1938-1939 (voir annexe 4). Alors que 210 heures étaient relayées en 1937-1938, seules 16 h 50 le sont en 1940-1941. On peut imaginer que ce chiffre subit par la suite une constante diminution, même si aucune donnée sur les exercices 1941-1942 et 1942-1943 n'a pu être recueillie, ce qui montre également que la rediffusion de programmes étrangers est une pratique qui, si elle n'a pas disparu totalement, n'est, du moins, plus mise en avant dans les rapports annuels. L'Italie continue d'être le pays dont la radio suisse retransmet le plus d'heures de programmes, quoique celles-ci diminuent fortement. Les relais provenant d'Allemagne et des territoires annexés sont, au contraire, quasiment réduits à néant. Pendant les hostilités, le statut de pays neutre semble être bénéfique pour la radio suisse, dont les programmes, dès l'exercice 1938-1939, sont plus souvent retransmis à l'étranger, alors qu'auparavant elle relayait plus d'émissions étrangères sur ses ondes qu'elle n'en exportait. Les productions helvétiques trouvent particulièrement les faveurs de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Ces données recueillies entre les exercices 1938-1939 et 1940-1941 démontrent, une fois de plus, à quel point le Service de la radiodiffusion suisse suit l'évolution de la politique extérieure menée par le pays. Une méfiance générale prévaut à l'égard des programmes étrangers, à l'exception d'une relative tolérance pour ceux provenant de l'Italie mussolinienne. Craignant de se trouver instrumentalisés par les nations belligérantes et souhaitant ne pas contrevenir au principe de neutralité pour lequel la Confédération s'est engagée, le SR réduit clairement l'accès à ses ondes. Comme l'explique Alfred W. Glogg :

*« Pour les retransmissions de l'étranger, la réserve s'impose, pour des raisons faciles à comprendre. On retransmettra surtout des émissions musicales. On n'acceptera un jeu radiophonique, comme le cas est prévu pour un avenir prochain, qu'après avoir pris connaissance exacte de son contenu et à titre tout à fait exceptionnel. Il est certes utile de*

*maintenir le contact avec l'étranger, mais il faut veiller à ce que soient observées une juste proportion et une équitable compensation.* »<sup>1026</sup>

En revanche, certainement grâce à l'idée que la Confédération a un message de paix à faire passer et qu'elle peut servir d'exemple, le Service de la radiodiffusion suisse parvient à accroître le nombre de ses programmes retransmis sur les ondes anglo-saxonnes. Le rapport annuel du SR de 1939-1940 souligne le fort intérêt manifesté par la BBC pour la vie du pays<sup>1027</sup>. À l'été 1939, la radio suisse organise une série de conférences en anglais pour les auditeurs britanniques<sup>1028</sup>. Ce cycle, appelé de manière assez révélatrice «Unity in diversity», propose des causeries de professeurs suisses renommés, tels William E. Rappard, Adolf Keller et Paul Ganz. De brèves chroniques sont également diffusées durant l'été pour expliquer certaines particularités helvétiques, comme le système d'élection et de votation ou le fonctionnement de l'armée de milice.

Le SR tire aussi son épingle du jeu au niveau des retransmissions par des stations étrangères grâce à la mise en place de véritables événements radiophoniques autour des Semaines musicales de Lucerne à partir de 1938 ou du 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 1941. Le succès des Semaines musicales en matière d'échanges de programmes est représentatif de l'ingéniosité dont fait preuve Rudolf von Reding pour distinguer le Service de la radiodiffusion suisse, ainsi que des synergies créées entre le monde culturel et la radio. Après l'Anschluss, le Festival de Salzbourg, qui avait bénéficié de la venue de nombreux artistes à la suite de l'arrivée au pouvoir de Hitler, perd son statut de refuge. Ces artistes se tournent alors vers le tout nouveau rendez-vous musical de Lucerne qui prend volontiers la relève<sup>1029</sup>. Cette manifestation attire un large public en dépit des circonstances et rencontre très vite un grand succès, notamment en ce qui concerne les retransmissions, comme le souligne un reporter de la radio française et de Radio-Luxembourg :

*«Savez-vous que plus de trois cents stations émettrices, éparses dans le monde, retransmettaient ce concert [concert inaugural du Festival de Lucerne du 3 août 1939]? La Suisse, bien entendu, la France avec ses postes d'État, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Estonie, la Grande-Bretagne, Radio-Luxembourg (qui transmettait par fil direct) et l'ensemble des stations d'USA, etc. Sauf, peut-être, les cérémonies du couronnement de S.S. Pie XII, nous ne pensons pas qu'aucun événement, qu'aucune manifestation ait jamais donné lieu à une telle mobilisation de réseaux.»*<sup>1030</sup>

<sup>1026</sup> ZAR, SSR 2455, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 5 octobre 1942, p. 6-7.

<sup>1027</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 17.

<sup>1028</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 17-18.

<sup>1029</sup> À la même époque, sur le plan cinématographique, le projet d'un festival à Cannes joue par rapport à la Mostra de Venise un peu le même rôle que le Festival de Lucerne pour celui de Salzbourg.

<sup>1030</sup> SIMON Sammy, «Allô! Le monde? Ici Lucerne», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 163.

Aux yeux de l'Office national suisse du tourisme, ces multiples retransmissions paraissent être « *un remarquable moyen publicitaire* »<sup>1031</sup>. Il s'agit d'une excellente façon de promouvoir, non seulement le pays à l'étranger, mais aussi la radio suisse. Comme le souligne Otto Pünter, ces relais contribueront à sa notoriété internationale<sup>1032</sup>. Des moyens particulièrement importants sont également déployés lors de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août 1941 qui correspond au 650<sup>e</sup> anniversaire du Pacte fédéral signé entre les trois cantons primitifs pour se défendre de tout agresseur. Cette alliance trouve un écho tout à fait particulier en cette période de guerre. Cette célébration représente l'occasion pour la radio internationale helvétique, en proposant 40 heures d'émissions spéciales, de montrer l'étendue des possibilités de l'émetteur à ondes courtes à antennes dirigées qui vient de lui être entièrement dédié à Schwarzenbourg et de se faire davantage connaître. Comme l'explique Rudolf von Reding, responsable de l'organisation de cet événement radiophonique :

*« Nous pouvons ainsi espérer que nous avons pleinement réussi à grouper par la magie des ondes, à l'intérieur du pays et à l'étranger, tous les Suisses pour célébrer d'un seul cœur les fêtes du 650<sup>e</sup> anniversaire de notre Confédération. »*<sup>1033</sup>

Même si l'échange international de programmes se trouve réduit pendant la guerre, le SR parvient à mettre en place des stratégies, notamment par le biais de la station de Schwarzenbourg, et à maintenir des liens avec d'autres services de radiodiffusion, afin de continuer à faire parler du pays à l'extérieur.

Ces événements marquants ont bénéficié d'un retentissement international, en bonne partie grâce à Rudolf von Reding, en charge de la coordination et des retransmissions radiophoniques pour la radio suisse. Max Jordan, alors représentant de la National Broadcasting Corporation en Europe, raconte que « *Rudy était "le moteur dans les coulisses" lorsque ces relais ont été organisés.* »<sup>1034</sup> Les liens que le secrétaire général du SR a su développer avec les responsables de radios américaines et la fonction qu'il occupe au sein de l'UIR ont certainement favorisé la résonance internationale des émissions de la radio suisse. Ainsi, le 1<sup>er</sup> août 1941, « *[r]ien que les États-Unis diffusèrent directement deux manifestations, la NBC sur 70 émetteurs et la Columbia BC sur 60. En Amérique, nous avons eu environ 25 à 30 millions d'auditeurs.* »<sup>1035</sup> En effet, Rudolf von Reding a réussi à nouer des rapports amicaux avec un des pionniers de la radio américaine, David Sarnoff, président de la Radio

<sup>1031</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1939, p. 21. Version originale : « *ein auszeichnendes Werbemittel* ».

<sup>1032</sup> PÜNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, légende photo, entre p. 16 et p. 17.

<sup>1033</sup> VON REDING Rudolf, « Organisation à Schwyz et sur le Grütli du 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération helvétique 1<sup>er</sup> août 1941 », in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 175.

<sup>1034</sup> JORDAN Max, « In memory of Rodolphe de Reding », in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 157. Version originale : « *Rudy was "the power behind the scene" when these relays were arranged* ».

<sup>1035</sup> VON REDING Rudolf, « Organisation à Schwyz et sur le Grütli du 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération... », p. 174.



Corporation of America et fondateur de la National Broadcasting Company. Le couple Sarnoff venait parfois séjourner dans la propriété des von Reding. Comme le signale Max Jordan, « [c]e fut une occasion mémorable qui a beaucoup contribué à cimenter les contacts amicaux entre la Suisse et les États-Unis »<sup>1036</sup>. Ce serait d'ailleurs lors d'une de ces visites que Sarnoff aurait pris l'engagement de retransmettre les concerts du Festival de Lucerne, une décision primordiale financièrement<sup>1037</sup>. De plus, le refuge sur le territoire helvétique des représentants de la NBC et de la CBS en Europe pendant la guerre a certainement également facilité les rapprochements<sup>1038</sup>. Comme l'explique Paul Borsinger dans une lettre qu'il adresse au conseiller fédéral Philipp Etter le 13 juin 1940, maintenir de bonnes relations avec les sociétés émettrices d'outre-mer est crucial si l'on souhaite qu'elles prennent à leur charge les frais de retransmission des programmes helvétiques, les tarifs de rediffusion que pratiquent notamment les grands *networks* américains étant clairement prohibitifs pour la radio suisse :

*« Il existe cependant une issue, et elle consiste à maintenir des relations amicales avec les chefs et représentants des plus importantes sociétés émettrices d'outre-mer. De cette manière, il est possible d'obtenir gratuitement, en temps de paix également, les émissions "point-to-point" de programmes importants, pour autant qu'elles puissent être considérées non comme de la propagande mais comme de l'art ou des actualités. »*<sup>1039</sup>

C'est ce qui se passe par exemple avec le Festival de Lucerne.

Ces liens tissés pendant la guerre profiteront encore longtemps à la radio suisse. Dans un courrier daté du 5 mars 1948, le responsable du SOC détaille à Victor Nef, alors ministre de la légation suisse au Canada, comment a été mise sur pied une conférence radiophonique sur le thème de la Suisse d'après-guerre, transmise sur les ondes de la Columbia Broadcasting System, ainsi que sur une station canadienne, et dont le succès a manifestement laissé penser à certains que ce coup de pub avait dû coûter très cher à la radio helvétique<sup>1040</sup>. Or, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. L'amitié qui lie Howard Smith, journaliste chargé de réaliser cette causerie, à Paul Borsinger

<sup>1036</sup> JORDAN Max, « In memory of Rodolphe de Reding »..., p. 158. Version originale : « [i]t was a memorable occasion which contributed a great deal toward cementing amicable contacts between Switzerland and the United States ».

<sup>1037</sup> FREYMOND Jacques, « Une vie », in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 20.

<sup>1038</sup> SOC, A 125-003, P. Borsinger, « Bericht des schweizerischen Kurzwellendienstes an den Vorsteher des Eidg. Departements des Innern Herrn Bundesrat Etter », 13 juin 1940, p. 8-9.

<sup>1039</sup> SOC, A 125-003, P. Borsinger, « Bericht des schweizerischen Kurzwellendienstes an den Vorsteher des Eidg. Departements des Innern Herrn Bundesrat Etter », 13 juin 1940, p. 7-8. Version originale : « *Es gibt aber einen Ausweg, und der ist die Pflege freundschaftlicher Beziehungen mit den Leitern und Vertretern der wichtigsten überseeischen Sendegesellschaften. Auf diese Weise ist es möglich, auch in Friedenszeiten die "point to point"-Sendungen wichtiger Programme kostenlos zu erreichen, falls sie nicht als Propaganda, sondern als hohe Kunst oder Aktualitäten gewertet werden können.* »

<sup>1040</sup> SOC, A 42-001.5, Lettre de P. Borsinger à V. Nef, Légation de Suisse au Canada (Ottawa), 5 mars 1948, p. 1.

remonte à la période où l'Américain était bloqué en Suisse durant le conflit, alors qu'il officiait déjà comme représentant de la CBS en Europe. À la suite d'un repas organisé chez lui, Borsinger n'a pas hésité à aiguiller l'illustre journaliste, avant son retour en Angleterre, vers quelques personnes susceptibles de l'aider à aborder de la meilleure façon possible, de son point de vue, la thématique de cette conférence : le secrétaire de légation Jean Guy de Rham, l'attaché de presse de la légation suisse à Londres August Lindt et le publiciste et collaborateur du SOC Hermann Böschenstein.

L'activité des responsables de la radio suisse au sein de l'Union internationale de radiodiffusion facilite également l'accès des programmes helvétiques aux antennes des radios européennes si l'on en croit le rapport annuel du SR de 1939-1940 :

*« Dans des conversations non officielles, les représentants de la Suisse parvinrent à conclure des arrangements pour la retransmission à l'étranger des meilleurs programmes diffusés soit à l'Exposition nationale, soit à Lucerne, à l'occasion du Festival. Ainsi, les liens avec les sociétés étrangères furent raffermis. »*<sup>1041</sup>

Paul Borsinger relève la nécessité d'entretenir ce réseau :

*« L'importance des relations personnelles avec les hommes de premier plan de la radiodiffusion étrangère est clairement apparue. Elles peuvent énormément faciliter notre travail dans le domaine bien précis de l'échange international des programmes et des artistes. »*<sup>1042</sup>.

Et il en bénéficie directement lors de sa visite aux principaux services de radiodiffusion européens (allemand, hollandais, belge, anglais et français) pendant le mois de juin 1938. Organisé juste après l'Anschluss, ce voyage montre aussi bien l'existence d'un véritable réseau radiophonique que le maintien des contacts malgré les tensions internationales déjà très vives. Il est vrai que les dirigeants des diverses radios européennes avaient pris l'habitude de se côtoyer lors des manifestations organisées, notamment par l'Union internationale de radiodiffusion, et de tisser à ces occasions des liens entre eux<sup>1043</sup>. Par exemple, du côté de la Reichs-Rundfunk-Gesellschaft, Alfred W. Glogg connaît relativement bien Kurt von Boeckmann, à la tête de la radio internationale allemande<sup>1044</sup>. Borsinger l'a également déjà rencontré avant d'entreprendre sa tournée. Quant à Rudolf von Reding, il est un intime de Kurt Rathke, responsable des relations avec les radiodiffuseurs étrangers et de l'échange de

<sup>1041</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 7.

<sup>1042</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 4. Version originale : « Es zeigte sich deutlich, wie wichtig die persönlichen Beziehungen mit den führenden Männern des ausländischen Rundspruchs sind. Gerade auf dem Gebiete des internationalen Programm- und Künftlerausstausches können sie unsere Arbeit ungemein erleichtern. »

<sup>1043</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre de P. Borsinger à Kurt Fischer, Intendant der Abteilung Wort des deutschen Kurzwellendienstes der Reichs-Rundfunk-Gesellschaft, 6 juillet 1938.

<sup>1044</sup> SOC, A 000-001/1, Lettre d'A. W. Glogg à Kurt v. Boeckmann, Intendant des Deutschen Kurzwellensenders, 29 mai 1938.

programmes pour la Reichs-Rundfunk-Gesellschaft, son pendant en quelque sorte<sup>1045</sup>. Les rapports semblent avoir été particulièrement étroits avec le radiodiffuseur allemand, ce qui explique certainement que le futur responsable du SOC débute sa tournée par cet organisme. Ce réseau, constitué entre les services de radiodiffusion européens et dans lequel la radio suisse est bien intégrée, ouvre à Paul Borsinger non seulement les portes des radiodiffuseurs les plus importants, mais lui permet aussi d'être directement mis en contact avec des collaborateurs de premier plan<sup>1046</sup>. Dans leurs lettres de remerciements, Alfred W. Glogg et Paul Borsinger soulignent à plusieurs reprises l'accueil exemplaire qui a été réservé à celui qui n'est alors encore que contrôleur des programmes<sup>1047</sup>. Lors de son séjour à la BBC, ce dernier a même bénéficié d'un bureau individuel et d'une dactylographe malgré l'encombrement de la Broadcasting House<sup>1048</sup>. Il n'est donc pas question d'espionnage ou de vol d'un quelconque savoir-faire, mais plutôt de collaboration. Cette tournée d'une portée diplomatique symbolique revêt un caractère assez extraordinaire. Même si le statut d'État neutre de la Confédération se révèle être sans aucun doute un avantage dans cette affaire, il se produit ici quelque chose de particulier, lié au média. Il n'est pas sûr qu'un autre acteur culturel, un écrivain par exemple, aurait ainsi pu passer à ce moment-là d'un espace à l'autre, de Berlin à Londres, avec une telle facilité.

<sup>1045</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre de P. Borsinger à Kurt Radtke [sic], Reichs-Rundfunk-Gesellschaft, 6 juillet 1938.

<sup>1046</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 1.

<sup>1047</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à M. Brémond, directeur général adjoint du service de la radiodiffusion française, 5 juillet 1938; ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg au directeur général de l'Institut national belge de radiodiffusion, 5 juillet 1938; ZAR, A 060.01.01, Lettre de P. Borsinger à Kurt Radtke [sic], Reichs-Rundfunk-Gesellschaft, 6 juillet 1938; ZAR, A 060.01.01, Lettre de P. Borsinger à Miss Reeves du Foreign Liaison Department, 18 juillet 1938, etc.

<sup>1048</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, « Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich », 31 août 1938, p. 26.



## CONCLUSION

### LA RADIO SUISSE, PORTE-VOIX DU GOUVERNEMENT HELVÉTIQUE À L'ÉTRANGER

**L**a radio suisse se révèle être un des rares outils de propagande encore à disposition pour animer le volet offensif de la défense nationale spirituelle. Malgré les entraves de l'administration des PTT et une certaine réticence des directeurs de studio, le Service suisse d'ondes courtes se met en place et prend de l'ampleur, légitimé par les attentes que le Conseil fédéral a formulées dans son Message du 9 décembre 1938. Il n'est alors plus seulement question de s'adresser à la diaspora helvétique, mais de rendre conscient un public international des spécificités de la Confédération. La politique de programmation évolue et fait passer le SOC d'une radio destinée principalement à la Cinquième Suisse à une radio jouant le rôle d'agent diplomatique, une tendance qui s'accroît après le tournant de la guerre en 1943. La mission particulièrement délicate qui est attribuée au Service suisse d'ondes courtes, notamment à l'égard de l'étranger, justifie son rattachement à la direction générale du SR qui affirme ainsi sa mainmise sur les relations extérieures, confinant les ambitions des studios régionaux à un cadre avant tout national. Même si son indépendance est soulignée à plusieurs reprises, la radio internationale helvétique se plie entièrement à la ligne politique officielle. Le Service suisse d'ondes courtes n'est pas le relais de l'opinion publique, mais bien la caisse de résonance du discours des autorités. À l'image de l'ensemble des médias suisses, le SOC est mis au service d'une pensée réactionnaire<sup>1049</sup>.

---

<sup>1049</sup> VALLOTTON François, «Entre adaptation idéologique et nécessité commerciale, l'avènement de la culture de masse en Suisse (1900-1940)», in MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François, VALLOTTON François (dir.), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques 1860-1940*, Paris : Presses universitaires de France, 2006, p. 191.

En quoi la radio internationale helvétique se démarque-t-elle encore des stations des pays belligérants? Lorsque Paul Borsinger explique ce qui devrait distinguer la politique radiophonique internationale du Reich de celle de la Confédération, la nuance est subtile :

*«Le fonctionnement du service d'ondes courtes allemand montre à l'évidence qu'il sert en premier lieu à propager à l'étranger l'idéologie politique du Troisième Reich, "encadrée par l'art", alors que, à l'inverse, le Service d'ondes courtes suisse devrait faire de la propagation de la culture et de l'art suisses son premier but, ce qui serait une manière indirecte d'exprimer la conception politique suisse.»<sup>1050</sup>*

Même si dans le cas suisse la propagande radiophonique n'est pas formellement dirigée par l'État, le SR se conforme volontiers à la vision des autorités, non seulement en raison de l'affinité de ses responsables avec le projet de défense nationale spirituelle, mais aussi en vertu des avantages que cela représente pour lui. Le vernis de la neutralité se révèle être un atout majeur pour la réputation du média. La bonne impression qui en découle permettrait au Service suisse d'ondes courtes de gagner du crédit auprès de l'auditoire international :

*«Les circonstances politiques secondent nos efforts; les auditeurs de l'étranger sachant que nos émissions ne masquent aucune propagande idéologique, qu'elles ont pour seul but de faire connaître la Suisse et ses caractères particuliers, accueillent plus facilement nos programmes.»<sup>1051</sup>*

En adéquation totale avec la politique étrangère suisse, le SOC réussit à tirer son épingle du jeu dans un contexte de guerre des ondes, malgré sa petite taille et la modestie de ses moyens comparativement aux radios internationales des grandes puissances.

S'agissant de sa situation parmi les acteurs concernés par le rayonnement de la Confédération, la radio internationale helvétique sait se rendre indispensable tant auprès d'un public large, avide d'informations, qu'auprès du Conseil fédéral, du Secrétariat des Suisses à l'étranger et des milieux d'affaires helvétiques, à l'heure où les objectifs de la propagande touristique et économique hors des frontières nationales n'ont jamais autant convergé avec ceux de la promotion culturelle soutenue par le gouvernement. La mise en place d'un discours normé et d'un appareil culturel totalement lié à l'idéologie étatique a conduit l'historien Hans Ulrich Jost à parler, en

<sup>1050</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, «Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich», 31 août 1938, p. 4. Version originale : «Aus dem ganzen Betrieb am deutschen Kurzwellensender geht allerdings hervor, dass er in erster Linie dazu dient, die politische Weltanschauung des dritten Reiches, "umrahmt durch Kunst", ins Ausland zu tragen, während umgekehrt der schweizerische Kurzwellendienst sein erstes Ziel darin erblicken soll, schweizerische Kultur und Schweizer Kunst zu propagieren, wobei indirekt auch schweizerische politische Weltanschauung zum Ausdruck kommt.»

<sup>1051</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 25.

reprenant à son compte l'expression de Georg Kreis, d'une certaine forme de «*totalitarisme helvétique*»<sup>1052</sup>. Claude Hauser et Jakob Tanner tempèrent ce point de vue, qui se voulait d'ailleurs avant tout provocateur<sup>1053</sup>, dans l'introduction de l'ouvrage qu'ils ont dirigé sur Pro Helvetia :

«*Le risque d'une soumission de la culture aux impératifs totalisants de la raison d'État est alors bien réel. La Suisse n'échappe pas à cette évolution générale. Pourtant, l'assise démocratique et pluraliste du jeune État fédéral, comme le peu de goût de ses élites pour la gestion publique et centralisée de la culture, vont préserver celle-ci d'une dérive vers un modèle de gestion univoque et totalement mobilisé au service du pouvoir.*»<sup>1054</sup>

En effet, les structures privées continuent à jouer un rôle central en matière de rayonnement culturel, mais ce dernier se trouve, il est vrai, largement instrumentalisé au profit d'un message politique qui marquera longtemps l'image de la Suisse.

Le contexte de guerre a donné un élan à la diplomatie culturelle helvétique, poussant l'exécutif à explorer tout de même d'autres pistes que la voie informelle. Pendant les hostilités, le Conseil fédéral tient en quelque sorte un discours schizophrénique. Il prône l'autarcie économique et une forme de repli culturel d'inspiration patriotique, tout en menant une offensive culturelle, notamment par le biais radiophonique, pour faciliter ses relations politiques et commerciales avec l'étranger. Derrière l'image d'une nation fermée sur elle-même et isolée, et qui s'est consolidée pendant l'après-guerre, se cache en réalité un pays dynamique, qui redouble d'effort pour faire entendre son point de vue à l'étranger pendant le second conflit mondial. La Suisse n'est pas un îlot au centre de l'Europe, comme ses autorités l'ont présentée au sortir du conflit, mais un pays au cœur des échanges tant commerciaux<sup>1055</sup> que culturels.

En dépit de la pression exercée par les régimes totalitaires de droite, le Service de la radiodiffusion suisse continue à compter sur la scène internationale en matière d'internationalisme radiophonique grâce à son engagement au sein de l'Union internationale de radiodiffusion et à l'échange de programmes qu'il réussit à maintenir à un niveau minimal. Le SR rappelle ainsi assidûment aux autres puissances la contribution du pays à la communauté internationale. Dans un ouvrage commémoratif, Jacques Freymond, ancien directeur de l'Institut universitaire des hautes

<sup>1052</sup> JOST Hans Ulrich, «*Politique culturelle de la Confédération...*», p. 38. Ce concept a été utilisé pour la première fois par Georg Kreis en 1979 dans un article paru dans la *Basler Zeitung*, selon JOST Hans Ulrich, KURT Imhof (in einem Streitgespräch), «*Geistige Landesverteidigung: helvetischer Totalitarismus oder antitotalitär Basiskompromiss?*», *Die Erfindung der Schweiz 1848-1998...*, p. 366.

<sup>1053</sup> JOST Hans Ulrich, KURT Imhof (in einem Streitgespräch), «*Geistige Landesverteidigung...*», p. 366.

<sup>1054</sup> HAUSER Claude, TANNER Jakob, «*Introduction: Pro Helvetia, un paradoxe*», in HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique...*, p. 22.

<sup>1055</sup> JOST Hans Ulrich, KURT Imhof (in einem Streitgespräch), «*Geistige Landesverteidigung...*», p. 379.

études internationales, insiste sur «*l'importance de cette politique de présence*» pour que la nation puisse continuer à exister<sup>1056</sup>. En effet, la réputation est une arme indéniable pour un petit État comme la Suisse qui souhaite compter dans l'arène internationale.

---

<sup>1056</sup> FREYMOND Jacques, «La place de Radio Suisse internationale dans la politique étrangère de la Suisse», in *Schweizer Radio International*, Schweizerische Radio und Fernsehgesellschaft SRG (éd.), *50 Jahre Schweizer Radio International...*, p. 81.



**TROISIÈME PARTIE :**  
**LA SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION,**  
**ACTRICE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMAGE**  
**DU PAYS À L'ÉTRANGER (1943-1949)**



## EN PRÉAMBULE

Les attentes qui reposent sur la radio helvétique et particulièrement sur le Service suisse d'ondes courtes grandissent à mesure que la situation de la Confédération dans le concert des nations devient plus délicate. Entourée de pays passés les uns après les autres sous la domination des forces de l'Axe, la Suisse parvient à conserver sa souveraineté et à préserver son appareil de production intact, mais au prix d'une forte détérioration de son image à l'étranger<sup>1057</sup>. Les critiques s'accroissent dans le camp des Alliés et ne font que se renforcer quand ceux-ci prennent l'avantage, après les premiers revers allemands en Union soviétique au début de 1943 et, surtout, dès la capitulation de l'Italie le 8 septembre de la même année.

La «neutralité» observée par la Confédération, largement incomprise par les futures puissances victorieuses, est l'objet de toutes les défiances. La Suisse est accusée de participer au prolongement de la guerre, en maintenant ses activités économiques avec les forces de l'Axe. Le mécontentement des Alliés se traduit de diverses manières. À partir de 1941, les États-Unis bloquent une part importante des avoirs suisses déposés dans des banques américaines et des listes noires circulent, pointant du doigt les entreprises helvétiques qui commercent avec l'Allemagne nazie<sup>1058</sup>. Puis, au cours de l'année 1944, la Grande-Bretagne et les États-Unis exercent une forte pression sur la Confédération pour qu'elle mette un terme à ses relations économiques avec le Troisième Reich et avance aux Alliés de fortes sommes afin de soutenir leur effort de guerre<sup>1059</sup>. L'attitude ambiguë de la Suisse pendant le second conflit mondial a particulièrement écorné son image aux yeux des autorités

<sup>1057</sup> ZALA Sacha, «Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)»..., p. 532.

<sup>1058</sup> ALTERMATT Claude, *La Politique étrangère de la Suisse pendant la Guerre froide*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003, p. 11-12.

<sup>1059</sup> Introduction au volume 15 (1943-1945) des Documents Diplomatiques Suisses signée Louis-Édouard Roulet et Philippe Marguerat, Berne: Benteli, 1992, p. XIV-XV.

et de la population d'outre-Atlantique<sup>1060</sup>. On ne compte plus les articles négatifs qui paraissent dans la presse américaine<sup>1061</sup>. Pour sa part, l'Union soviétique taxe volontiers le Gouvernement suisse de profasciste et rejette, dans un premier temps, en 1944, la restauration de relations diplomatiques avec lui. Les nouvelles autorités de l'Hexagone, quant à elles, reprochent au Conseil fédéral les sympathies qu'il a eues pour le régime de Vichy et sa tergiversation à reconnaître la France gaulliste. Seules les relations avec la Grande-Bretagne, dirigée jusqu'à l'été 1945 par Winston Churchill, dont la bienveillance envers la Suisse est connue, sont relativement paisibles<sup>1062</sup>.

Sur le plan intérieur, les rangs se resserrent encore davantage face à ces critiques qui sont finalement assez peu relayées. Avec l'élection d'Ernst Nobs au Conseil fédéral le 15 décembre 1943, l'exécutif helvétique ouvre pour la première fois ses portes à la gauche. L'intégration du Parti socialiste au sein du gouvernement est un signe supplémentaire de la volonté de renforcer la cohésion nationale et la collaboration entre les diverses forces politiques, une stratégie particulièrement efficace pour limiter les oppositions internes à la politique officielle. Puis, en donnant un second souffle à la défense nationale spirituelle, la guerre froide empêchera largement une remise en question de l'attitude des autorités politiques helvétiques pendant la Seconde Guerre mondiale et la réalisation de tout travail de mémoire<sup>1063</sup>.

Alors qu'à partir de 1943 les Alliés se penchent sur la mise en place d'un nouvel ordre international dans la perspective de l'après-guerre, la Confédération ne saisit pas l'opportunité de s'associer à ces discussions et reste très en retrait, prétextant le respect de la neutralité intégrale<sup>1064</sup>. L'isolement de la Suisse sur la scène internationale est accentué par sa mise à l'écart de deux secteurs dans lesquels elle s'était traditionnellement distinguée : la coopération multilatérale et l'entraide internationale. Dès le tournant de la guerre, les États-Unis cherchent à occuper le devant de la scène dans ces domaines, en jetant les bases de l'Organisation des Nations Unies (ONU) lors de la Déclaration de Moscou ratifiée le 30 octobre 1943 et en créant, en novembre 1943,

<sup>1060</sup> Lettre du chef du Département politique M. Petitpierre au chef du Département de l'intérieur Ph. Etter, 15 juillet 1948, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 17 (1947-1949), n° 90, p. 289-290, dodis.ch/4203.

<sup>1061</sup> HAUSER Claude, « Heidi et les G.I.'s : une rencontre sur l'Alpe et ses enjeux pour la Suisse de l'immédiat après-guerre », in VALSANGIACOMO Nelly (éd.), *Les Alpes et la guerre : fonctions et images*, Lugano : Casa-grande, 2007, p. 340.

<sup>1062</sup> JOST Hans Ulrich, « La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain », in *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2005 (1988), p. 542 ; Introduction au volume 15 (1943-1945) des Documents Diplomatiques Suisses signée Louis-Édouard Roulet et Philippe Marguerat, Berne : Benteli, 1992, p. XIV.

<sup>1063</sup> BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et Troisième Reich...*, p. 12-13. Sur cette question, voir également VAN DONGEN Luc, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) », *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, n° 4, 1997, p. 709-729 ; VAN DONGEN Luc, *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale, 1945-1948 : émergence et construction d'une mémoire publique*, Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2000.

<sup>1064</sup> HERREN Madeleine, « "Weder so noch anders"... », p. 621. Sur la politique extérieure multilatérale de la Confédération dans l'immédiat après-guerre, voir HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 222 et suivantes.

la United Nations Relief and Rehabilitation Administration (UNRRA) chargée de l'aide aux victimes de la guerre. Or, le Conseil fédéral s'abstient de participer à ces mesures, invoquant le statut d'État neutre du pays<sup>1065</sup>.

La primauté de la Suisse sur l'entraide internationale – un de ses terrains de prédilection – se trouvant contestée par les États-Unis, le gouvernement va doubler d'effort pour montrer sa solidarité et tenter de prouver que sa politique de neutralité ne rime pas avec égoïsme<sup>1066</sup>. Il développe alors son propre organe, qui s'appuie spécifiquement sur la générosité de la population helvétique. Le Don suisse est fondé le 25 février 1944 dans le but de fédérer les diverses œuvres d'entraide engagées dans le secours aux victimes du conflit, qui multiplient leurs actions dès le tournant de la guerre<sup>1067</sup>. Un autre élément, partie intégrante de l'identité suisse, est en mauvaise posture. Le silence du Comité international de la Croix-Rouge face aux horreurs commises par les Nazis est, dès 1944, violemment condamné, tant par le Gouvernement américain que soviétique, au point de remettre en cause la légitimité de cette institution. La Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, largement pilotée par la Croix-Rouge américaine, cherche à se substituer au CICR avec l'aide de la Suède<sup>1068</sup>. Le Conseil fédéral soutient alors le Comité en vue de freiner les visées hégémoniques états-uniennes. La radio suisse l'aide aussi à se refaire une virginité en lui offrant du temps d'antenne et les installations techniques nécessaires à la réalisation de ses émissions, qui consistent essentiellement, à partir du 2 mai 1945, à lire au micro des listes de noms de prisonniers libérés afin de faciliter les retrouvailles<sup>1069</sup>. Elle défendra, en outre, la volonté du CICR d'acquérir une longueur d'onde réservée à son usage exclusif, lors de la Conférence

<sup>1065</sup> Lettre du chef du Département politique M. Petitpierre au président de l'Assemblée générale des Nations Unies P.-H. Spaak, 19 octobre 1946, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 16 (1945-1947), n° 98, Zurich & Locarno & Genève: Chronos & Armando Dadò & Éditions Zoé, p. 300-301, dodis.ch/39.

<sup>1066</sup> Notice du délégué du Conseil fédéral aux Œuvres d'Entraide internationale E. de Haller au chef du Département politique M. Petitpierre. Note pour les réunions des Commissions parlementaires des Affaires étrangères, 12 septembre 1947, p. 93, dodis.ch/1712.

<sup>1067</sup> FAVEZ Jean-Claude, « Le Don suisse et la politique étrangère, quelques réflexions », in ROTH-LOCHNER Barbara, NEUENSCHWANDER Marc et WALTER François (dir.), *Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Genève: Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1995, p. 325-339; RENKENS Marc, *Le Don Suisse (1944 à 1948): une étude de la distribution de ses fonds en faveur des pays européens: entre critères humanitaires, intérêts nationaux et contraintes politiques*, Université de Lausanne: Mémoire en Sciences politiques, 2004.

<sup>1068</sup> Exposé du chef du Département politique M. Petitpierre lors de la Conférence annuelle des ministres de Suisse à l'étranger, 12 septembre 1947, p. 92, dodis.ch/321; Notice du délégué du Conseil fédéral aux Œuvres d'Entraide internationale E. de Haller au chef du Département politique M. Petitpierre. Note pour les réunions des Commissions parlementaires des Affaires étrangères, 12 septembre 1947, p. 92-94, dodis.ch/1712.

<sup>1069</sup> HUGUENIN-ÉLIE Laurent, *Croix-Rouge et guerre des ondes. La politique d'information du CICR 1940-1948*, Université de Genève: Mémoire de licence d'histoire générale, 2000, p. 38-39. Sur les rapports entre la radio suisse et le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi que sur le développement de Radio Inter-Croix-Rouge, voir DOVAZ René, « La radiodiffusion au service du Comité international de la Croix-Rouge », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 512, août 1961, p. 365-376; HUGUENIN-ÉLIE Laurent, *Croix-Rouge et guerre des ondes...*

internationale de radiodiffusion à hautes fréquences de Mexico en 1949. À cette occasion, Paul Borsinger représentera les intérêts radiophoniques de la Croix-Rouge internationale et soutiendra son souhait de créer une Onde humanitaire mondiale<sup>1070</sup>. Le succès de cette démarche fera du CICR la seule organisation internationale à bénéficier d'une fréquence propre<sup>1071</sup>. De manière générale, dans ses programmes, la radio helvétique propose l'image d'une Suisse humanitaire et promeut les œuvres de bienfaisance, comme Pro Infirmis, le Secours suisse d'hiver ou le Secours aux enfants victimes de la guerre, à un point tel qu'elle devra prendre des mesures, en 1948, pour limiter cette propagande afin de ne pas lasser les auditeurs<sup>1072</sup>. Ces procédés visent à montrer que la radio helvétique et, indirectement, l'ensemble du pays font preuve de solidarité et ne sont pas indifférents au sort des populations étrangères. Cette propagande humanitaire se retrouve également au niveau cinématographique. Mentionnons ici à titre d'exemples les films de Leopold Lindtberg, *Marie-Louise* – première production privée à obtenir une subvention fédérale – et *La dernière chance*, tous deux exécutés par la maison Praesens-Film AG<sup>1073</sup>, qui rencontrent un grand succès, aux États-Unis notamment. Ils reçoivent en 1946 respectivement l'Oscar du meilleur scénario et le Grand Prix du Festival de Cannes<sup>1074</sup>. Ces réalisations mettent aussi en avant l'image d'une Suisse charitable et accueillante<sup>1075</sup>. S'appuyer sur la tradition humanitaire du pays pour désamorcer les critiques devient une constante.

L'objectif de cette troisième et dernière partie est de cerner le rôle que joue la radio helvétique, à l'aide notamment du Service suisse d'ondes courtes, dans la réhabilitation de l'image du pays à l'étranger. Entre 1943 et 1949, le SOC cherche avant tout à expliquer aux auditeurs des États-Unis le positionnement de la Confédération sur la scène internationale. Le deuxième volet de sa mission – assurer le rayonnement de la Suisse à l'extérieur – gagne donc en importance par rapport à ce qui était considéré à l'origine comme sa tâche principale : resserrer les liens entre les expatriés et la mère-patrie. Nous verrons que la radio helvétique occupe en somme la fonction d'un diplomate, cherchant à apaiser et à raffermir les relations de la Confédération avec les nations étrangères. L'orientation de la programmation du SOC reflète les préoccupations de la politique étrangère helvétique. L'accent mis par la radio internationale sur un message destiné

<sup>1070</sup> SOC, A 252.1-004.2, KWD 62, Rapport établi à la fin du 3<sup>e</sup> mois par l'expert de la délégation suisse Paul Borsinger, directeur du Service suisse d'ondes courtes, 2 juin 1949. Annexe n° 6 : Document n° 91-F, 5 novembre 1948, Délégation suisse à la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences – Mexico D.F., « Appel à la CIRAF en faveur de la création d'une onde humanitaire mondiale », p. 15-17.

<sup>1071</sup> DOVAZ René, « La radiodiffusion au service du Comité international de la Croix-Rouge »..., p. 368.

<sup>1072</sup> ZAR, SSR 3526, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 4 mai 1948, p. 11-12.

<sup>1073</sup> Sur la réorientation de la Praesens et son succès, voir DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse...*, p. 354-355.

<sup>1074</sup> Sur *Marie-Louise* (1943) et *La dernière chance* (1944-1945), voir DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse...*, p. 363-368 et p. 375-383. *Marie-Louise* est la première production non américaine à recevoir un Oscar.

<sup>1075</sup> GILLABERT Matthieu, « La "Swiss Attitude" au contact américain. Évolution d'une présence culturelle », *Traverse : Suisse – USA dans la guerre froide*, 2009/2, p. 74.

avant tout aux vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, et tout particulièrement aux États-Unis, rejoint les efforts poursuivis par le Conseil fédéral. Par le biais des émissions proposées, il est donc question à la fois de blanchir l'image du pays, de perpétuer les valeurs qu'il incarne et de l'ancrer dans le camp occidental. Même si la radio suisse retrouve une plus grande indépendance, du moins formellement – le Service de la radiodiffusion suisse (SR) redevient la Société suisse de radiodiffusion (SSR) avec la remise en vigueur, à partir du 20 juillet 1945, de la concession du 30 novembre 1936 qui restaure les organes de la SSR dans leurs pleins droits –, elle continue de se mettre au service de la nation.

Surtout depuis la nomination du radical Max Petitpierre à la tête des Affaires étrangères le 1<sup>er</sup> février 1945, les autorités helvétiques prennent conscience de la nécessité de sortir de leur réserve pour tenter de décloisonner la situation du pays sur les plans politique et économique. Dans son entreprise de réhabilitation, au centre de laquelle se trouvent les notions de neutralité, d'indépendance et de solidarité<sup>1076</sup>, le gouvernement cherche prioritairement à convaincre les États-Unis, devenus incontournables sur la scène internationale, dont il partage les valeurs libérales et qui, face à une Europe qui peine à se relever de la guerre, deviennent le partenaire économique principal de la Confédération<sup>1077</sup>. Quand bien même la Suisse n'est pas directement un protagoniste du conflit qui s'amorce entre les États-Unis et l'URSS, son camp est vite choisi. Malgré la reprise des relations diplomatiques avec l'Union soviétique en 1946, l'anticommunisme continue de dominer l'opinion publique helvétique et constitue un sentiment largement partagé par les élites politiques<sup>1078</sup>. Face aux coups portés à l'image du pays, le Département politique fédéral, le Département fédéral de l'intérieur à l'aide de Pro Helvetia principalement, l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale renforcent leurs activités, ce qui créera parfois certaines tensions avec la radio helvétique qui cherche, de son côté, à affirmer davantage le rôle qu'elle joue dans les relations culturelles internationales. À côté de ces organes déjà actifs dans le rayonnement du pays avant 1943, de nouvelles structures poursuivant des objectifs semblables apparaissent. Cette densification poussera l'ensemble des acteurs à se repositionner.

La fragilisation de la Confédération dans le concert des nations affaiblit également la position de la SSR dans le paysage radiophonique international, notamment au sein de structures comme l'Union internationale de radiodiffusion et l'Union

<sup>1076</sup> ZALA Sacha, « Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949) »..., p. 532.

<sup>1077</sup> SCHAUFELBUEHL Janick Marina, KÖNIG Mario, « Les relations entre la Suisse et les États-Unis pendant la guerre froide », *Traverse: Suisse – USA dans la guerre froide*..., p. 16.

<sup>1078</sup> HAUSER Claude, « Attirances nécessaires, amour impossible: les ambiguïtés des relations américano-suisse au sortir de la Seconde Guerre mondiale », in DARD Olivier, LÜSEBRINK Hans-Jürgen (dir.), *Américanisations et anti-américanismes comparés*, Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 140; RAUBER André, « L'anticommunisme en Suisse, une quasi-doctrine d'État, entre phobie et manipulation de la légalité », in CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, ROULIN Stéphanie (éd.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Zurich: Chronos, 2009, p. 183-193.

internationale des télécommunications. Les représentants de la radio suisse doivent alors faire preuve d'habileté afin que le pays ne perde pas ses prérogatives dans ce domaine face aux grandes puissances.

À la fin des années 1940, un changement de paradigme interviendra dans la politique étrangère helvétique dont la programmation du Service suisse d'ondes courtes se fera le reflet à partir de 1949. Les enjeux économiques et diplomatiques que représentent le Japon et la Chine seront désormais pris en compte, ainsi que les pays dits du Tiers Monde qui sont alors en plein processus de décolonisation. Ces nouveaux théâtres de luttes idéologiques, qui opposent l'Est et l'Ouest, deviendront progressivement une préoccupation centrale. Dans cette perspective, les efforts de la radio internationale helvétique s'orienteront également principalement vers ces régions du monde, les États-Unis perdant leur statut de cible principale du rayonnement culturel helvétique outre-mer. Ce réaménagement correspondra également à l'évolution de la diplomatie culturelle gouvernementale qui, poussée par l'adhésion de la Confédération à l'UNESCO le 1<sup>er</sup> février 1949, se détachera lentement de la seule propagande pour se tourner davantage vers les échanges culturels<sup>1079</sup>.

---

<sup>1079</sup> Sur l'adhésion de la Suisse à l'UNESCO, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 138-160; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 199-229.



## 9

### D'UNE GUERRE À L'AUTRE

*« Il n'est pas nécessaire d'avoir été à l'étranger soi-même pendant et depuis la guerre, pour comprendre le discrédit qui s'attache assez généralement à la notion de neutralité et à la qualité de neutre. Pratiquer la neutralité, être neutre, n'est-ce pas tout d'abord se mettre égoïstement à l'abri des dévastations, de la ruine et de la mort qui s'abattent sur les voisins ? Être neutre, n'est-ce pas, de plus, paraître indifférent au conflit moral qui oppose l'agresseur, le conquérant, le tortionnaire à ses victimes innocentes ? Plus encore, être neutre, n'est-ce pas refuser son concours à la défense d'une cause que peut menacer la barbarie des uns et que doivent alors défendre, dans l'intérêt de tous et du neutre lui-même, les sacrifices sanglants des autres ? Peu importe, du reste, que cette cause soit celle de la liberté humaine ou celle de la civilisation occidentale, peu importe même que le reproche soit formulé de bonne ou de mauvaise foi : la neutralité, partout et toujours, s'en trouve moralement minée et le neutre éclaboussé. Être neutre, enfin – et ce dernier grief est peut-être le plus grave de tous – n'est-ce pas favoriser l'agression, n'est-ce pas opérer une brèche dans le mur de la résistance que pourrait, sans elle, lui opposer victorieusement la solidarité des nations pacifiques et assez éprises de paix pour être prêtes à se battre pour elle ? »<sup>1080</sup>*

Extraite d'un discours prononcé lors de la Journée des Suisses à l'étranger organisée le 25 août 1946 à Berne, cette citation du fondateur, puis codirecteur de l'Institut universitaire des hautes études internationales, William E. Rappard, exprime très bien la méfiance qui prévaut alors sur le plan international à l'encontre de la posture « neutre » observée par la Confédération pendant le second conflit mondial. La détérioration de l'image de la Suisse nuit non seulement à ses rapports diplomatiques, mais également à ses relations économiques. Nous verrons comment la politique

---

<sup>1080</sup> RAPPARD William E., « La Suisse et les organisations internationales d'après-guerre », *Écho*, octobre 1946, p. 45.

étrangère helvétique met l'accent sur un travail de promotion du pays à l'égard particulièrement du bloc occidental et dans quelle mesure les responsables de la radio suisse soutiennent cette stratégie. Les ressortissants helvétiques ne manquent pas de rappeler l'importance que représente pour eux cet effort de réhabilitation.

On aurait pu imaginer que la fin du second conflit mondial aurait également mis un terme à la guerre des ondes et à la propagande. En réalité, 1939-1945 n'était qu'un tour d'échauffement. La cessation des affrontements n'a pas interrompu le développement des radios internationales, dont l'efficacité en matière de propagande a fait ses preuves durant les hostilités, bien au contraire ! La guerre froide leur donne un second souffle. Grâce à l'expérience acquise pendant le second conflit mondial, les potentialités de la radiodiffusion internationale sont mieux connues et davantage maîtrisées. Ce moyen de communication « *entre dans son âge "adulte"* »<sup>1081</sup>. La constitution de deux blocs, qui mènent une bataille avant tout sur le front idéologique, conduit à un usage redoublé des radios internationales par les divers États pour tenter d'orienter et d'influencer les populations. En vertu du poids grandissant de l'opinion publique, les diplomaties culturelles gouvernementales ne peuvent plus se contenter de toucher seulement les élites ; elles sont contraintes d'élargir leur audience. Dans cette perspective, la radiodiffusion internationale paraît être un outil idéal en raison de sa capacité à atteindre un auditoire mondial, tout en ignorant les frontières, et même le rideau de fer. Conscients de l'attrait que représentent les ondes courtes, les divers gouvernements jouent des coudes pour obtenir la position la plus favorable possible en la matière.

### 9.1. La recrudescence de la guerre des ondes

Le Service suisse d'ondes courtes n'est pas, de loin, le seul à donner de la voix à l'époque. Alors que cinquante-cinq pays proposaient des programmes sur ondes courtes en 1945, ils seront plus de soixante en 1950<sup>1082</sup>. Cependant, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'état et l'envergure des services extérieurs de radiodiffusion à disposition ne sont pas partout équivalents. La radiodiffusion internationale française sort très affaiblie du conflit<sup>1083</sup>. Après avoir été mis au service du régime de Vichy, le réseau radiophonique français a été largement détruit par les Allemands lors de la Libération. La reconstruction rapide du centre d'émission d'Allouis permet tout de même de lancer, le 1<sup>er</sup> janvier 1945, les Émissions vers l'Étranger qui viennent compléter les programmes destinés plus spécifiquement aux colonies. Ces émissions existent en vingt langues et emploient trois cents collaborateurs à la fin

<sup>1081</sup> DEMONGET Ariane, *Les Stations de radiodiffusion internationale et la question européenne : Analyses autour du BBC World Service, de la Deutsche Welle Radio et de RFI*, Université Bordeaux III – Michel de Montaigne : Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, 2010, p. 174.

<sup>1082</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 43 ; CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 26.

<sup>1083</sup> Sur la radiodiffusion internationale française dans l'après-guerre, voir principalement BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde...*, p. 65 et suivantes.

de l'année 1945 pour un temps d'antenne quotidien d'à peine plus de dix heures. À partir de 1948, face à l'instabilité politique et aux difficultés financières, ce secteur de la radiodiffusion amorce un brusque déclin en France. En dépit d'une participation financière de l'État décidée en juillet 1949, l'action radiophonique extérieure est contrainte d'amoindrir encore considérablement son envergure. Pour sa part, la radiodiffusion internationale italienne reprend progressivement du service à l'automne 1946, après une interruption d'environ trois ans, consécutive à la signature de l'armistice avec les Alliés<sup>1084</sup>. Après la défaite, le radiodiffuseur international allemand, quant à lui, reste silencieux jusqu'à la création par l'Allemagne de l'Ouest de la Deutsche Welle en 1953<sup>1085</sup>. En réponse à la mise en place de cette station, le service de radiodiffusion de l'Allemagne de l'Est proposera, à partir de 1955, des émissions en langues étrangères. La station est-allemande, Radio Berlin International, sera officiellement fondée en 1959.

Contrairement aux stations française, italienne et allemande, la radio britannique sort grandie de la Seconde Guerre mondiale, jouissant d'une forte crédibilité et d'une large audience<sup>1086</sup>. Elle occupe à ce moment-là, et jusqu'au début des années 1950, la place de plus grand radiodiffuseur de propagande au monde, même si elle doit faire rapidement face à un manque de ressources financières qui la conduit à réduire son personnel et à diminuer le nombre d'heures de diffusion, à destination de l'Europe notamment<sup>1087</sup>. À la fin de l'année 1946, les services extérieurs britanniques offrent 705 heures de programmes chaque semaine, sur ondes courtes et en quarante-cinq langues : c'est plus que ce que diffusent à la même époque les États-Unis et l'URSS réunis<sup>1088</sup>. Tout en gardant un ton relativement mesuré, la BBC s'engage dans la guerre froide et devient la première radio alliée à transmettre des émissions en russe le 24 mars 1946. Jusqu'alors, aucun pays occidental, si ce n'est la Suisse, n'avait offert des programmes dans cet idiome. Malgré la volonté affichée de s'en tenir à la diffusion d'informations factuelles et objectives, ainsi qu'à l'exposé du mode de vie anglais (« *the projection of Britain* »)<sup>1089</sup> – la meilleure façon de gagner l'adhésion des auditeurs selon la radio britannique – le service russe de la BBC est brouillé par l'Union soviétique à partir du 24 avril 1949<sup>1090</sup>.

<sup>1084</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 52.

<sup>1085</sup> Sur la radiodiffusion internationale allemande au sortir de la guerre, voir principalement BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 51-52; DEMONGET Ariane, *Les Stations de radiodiffusion internationale et la question européenne...*, p. 182-186; PIEPER Frauke, *Der deutsche Auslandsrundfunk...*, p. 31-42.

<sup>1086</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 85. Sur la radiodiffusion internationale britannique dans l'après-guerre, voir principalement BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 125-147; BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 45-46; MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 211-226.

<sup>1087</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 128; MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 212-213; WOOD James, *History of International Broadcasting...*, p. 2.

<sup>1088</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 8.

<sup>1089</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 126.

<sup>1090</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 470.

Peu enclines à un investissement de l'État dans le domaine radiophonique, les autorités politiques américaines plongent dans une forme d'incertitude quant à l'avenir de Voice of America (VOA) à la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>1091</sup>. Le personnel, le temps d'antenne et le nombre de langues offertes par la radio internationale sont réduits de moitié durant l'immédiat après-guerre. De juillet 1944 à la fin de l'année 1945, les heures de programmes diffusés quotidiennement par VOA passent de 119 à 65 heures et les langues étrangères proposées de 50 à 24<sup>1092</sup>. Les activités de l'Office of War Information, qui chapeaute le service radiophonique extérieur américain, sont suspendues. Cet organe est provisoirement remplacé par l'Interim International Information Service, contrôlé par le Département d'État. Face à l'intensification de la guerre froide, la politique de réduction appliquée à Voice of America se trouve de plus en plus contestée. Finalement, le Congrès américain se prononce, le 27 janvier 1948, pour le maintien et le renforcement d'un service d'information gouvernemental à destination de l'outre-mer, dont fait partie VOA (*Smith Mundt Act*). Des fonds importants sont alors débloqués et garantis. La croissance de Voice of America redémarre et le Département d'État est chargé d'assurer le développement de la radio extérieure américaine. En 1951, VOA est en mesure de diffuser 354 heures de programmes hebdomadaires en 46 langues, soit environ cinq fois plus d'heures et près de deux fois plus de langues qu'à la fin de l'année 1945<sup>1093</sup>. La radio internationale américaine peut également s'appuyer sur un vaste réseau d'émetteurs à ondes moyennes et courtes en Europe, en Asie et en Afrique, qui relaient ses programmes dans le monde entier et qui offrent une meilleure qualité de réception. Après des années quelque peu chaotiques, caractérisées par une politique relativement incohérente, la radio internationale américaine s'engage avec force sur la voie de la propagande anticommuniste<sup>1094</sup>. Voice of America fait entendre ses premières émissions en russe le 17 février 1947. Par le biais de ses programmes, elle vise à réfréner l'expansion soviétique en répandant le plus largement possible ses valeurs<sup>1095</sup>.

À l'opposé des États-Unis, l'URSS renforce très vite son action radiophonique extérieure à destination des pays européens affaiblis par la Seconde Guerre mondiale et de l'Amérique du Nord pour contrer sa propagande, même si ses installations techniques ne sont pas totalement sorties indemnes du conflit<sup>1096</sup>. La propagande soviétique internationale est encore raffermie par la création, en septembre 1947, du Kominform ou

<sup>1091</sup> Sur Voice of America dans l'après-guerre, voir principalement BENVALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 81-84; BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 47-48; HEIL Alan L., «The Voice of America: A Brief Cold War History», in JOHNSON A. Ross, PARTA R. Eugene, *Cold war broadcasting...*, p. 25-48; WOOD James, *History of International Broadcasting...*, chapitre 16 (The Voice of America).

<sup>1092</sup> WUILLÈME Bernard, *Les Radios internationales...*, p. 85.

<sup>1093</sup> BENVALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 83.

<sup>1094</sup> BENVALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 83.

<sup>1095</sup> MATTELART Tristan, *Le Cheval de Troie audiovisuel...*, p. 36-37.

<sup>1096</sup> MATTELART Tristan, *Le Cheval de Troie audiovisuel...*, p. 35. Sur la radiodiffusion internationale soviétique dans l'après-guerre, voir BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 48-50.

Bureau d'information des partis communistes, organe central du mouvement communiste international chargé d'encadrer les actions de défense et de promotion de la ligne du Parti, notamment à l'étranger<sup>1097</sup>. L'appareil médiatique mobilisé se fortifie à chaque flambée des tensions entre les deux blocs. En 1946, Radio Moscou diffuse 284 heures de programmes par semaine en 35 langues et, en 1950, 533 heures en 38 langues<sup>1098</sup>. Ses programmes vantent les mérites du régime et glorifient les actions de Staline<sup>1099</sup>. Par la suite, la radio internationale soviétique s'adresse également aux pays satellites, particulièrement lorsque ces derniers sont en crise avec Moscou, comme c'est le cas par exemple de la Yougoslavie à partir de 1948<sup>1100</sup>. L'URSS ne se contente pas seulement de riposter à la propagande occidentale *via* ses émissions radiophoniques, mais s'applique également à brouiller les programmes provenant de l'Ouest pour tenter de restreindre au maximum leur portée<sup>1101</sup>. Après avoir cherché à perturber dans un premier temps ponctuellement l'écoute de Voice of America en 1947, elle passe à la vitesse supérieure l'année suivante, à la suite du Coup de Prague, puis du Blocus de Berlin, en mettant en place un brouillage plus systématique des émetteurs occidentaux<sup>1102</sup>. Les États-Unis lui rendent d'abord la pareille puis mettent assez rapidement un terme aux repréailles, les radios soviétiques n'étant de toute façon guère suivies par le public occidental. Les autorités politiques américaines préfèrent alors consacrer leurs moyens et leur énergie à améliorer les programmes proposés et la qualité de leur diffusion, en collaborant avec la BBC notamment<sup>1103</sup>. Cette stratégie pousse en retour encore plus l'URSS à consolider son système de brouillage.

Alors que les États-Unis et l'Union soviétique développent leur service radiophonique extérieur, la Grande-Bretagne continue de le réduire<sup>1104</sup>. Accablée par les difficultés financières, la BBC se voit contrainte de diminuer le nombre d'heures de programmes qu'elle propose, laissant ainsi le champ libre aux deux nouvelles superpuissances mondiales. Le radiodiffuseur britannique, dont le service extérieur a joué le rôle de modèle pendant le second conflit mondial et le direct après-guerre, cède, à partir de 1951-1952, la première place aux radios internationales américaine et soviétique, porte-parole des deux États qui gouvernent alors le monde<sup>1105</sup>. Cette évolution illustre de nouveau le fait qu'un certain parallélisme existe entre l'organisation des radios internationales et la donne géostratégique. Qui plus est, faire de la propagande radiophonique comme l'entendent les États-Unis et l'URSS durant la guerre froide ne correspond guère à la culture de la BBC.

<sup>1097</sup> MATTELART Tristan, *Le Cheval de Troie audiovisuel...*, p. 37.

<sup>1098</sup> WUILLÈME Bernard, *Les Radios internationales...*, p. 91.

<sup>1099</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 79.

<sup>1100</sup> VACHEY Thierry, *La Voix des autres...*, p. 79-80.

<sup>1101</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 85.

<sup>1102</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 90. Sur le brouillage pendant la guerre froide, voir WOOD James, *History of International Broadcasting...*, chapitre 24 (Jamming on the short waves); WOODARD George W., «Cold War Radio Jamming», in JOHNSON A. ROSS, PARTA R. Eugene, *Cold war broadcasting...*, p. 51-66.

<sup>1103</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 471.

<sup>1104</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 480.

<sup>1105</sup> BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting...*, p. 43-44.

Contrairement à la plupart des radiodiffuseurs européens, la radio suisse n'a pas subi de dégâts directement liés à la guerre. Non sans emphase, le rapport annuel du SR de 1944-1945 revient sur ces années « bénies » pour le service public audiovisuel helvétique :

*« Tel un phare, la radiodiffusion suisse se dressait au-dessus des flots d'un monde ravagé par la guerre, attirant les regards de tous ceux qui, dans les ténèbres qui s'étaient abattues sur l'Europe, ne voulaient pas perdre leur orientation. Elle a rempli la haute mission que les circonstances lui avaient assignée. [...] Les émetteurs nationaux suisses ont accru leur prestige dans le monde et se sont assurés dans le concert international de la radio une place importante. »<sup>1106</sup>*

En effet, malgré le conflit, la radio helvétique a pu conduire ses activités dans une relative tranquillité et a même tiré des avantages de cette situation. Le refuge en Suisse de nombreux artistes – c'est le cas par exemple des Français Gérard Oury, Blanche Derval et Marcel Vidal – et le retour de certains ressortissants qui faisaient carrière à Paris comme Gilles ou Pierre Dudan ont élargi les possibilités de collaborations<sup>1107</sup>. Le même phénomène a touché la Suisse alémanique, mais beaucoup plus tôt, dès la prise de pouvoir de Hitler en 1933. Par ailleurs, des émissions comme les chroniques d'actualité internationale de René Payot et de Jean Rudolf von Salis ont rencontré un grand succès. Bien qu'elles n'aient pas véritablement fait acte de résistance et se soient montrées plutôt consensuelles envers les forces de l'Axe, le public étranger en a retenu le caractère neutre et impartial. Ces chroniques ont non seulement construit et renforcé la réputation de la radio suisse à l'étranger, mais aussi véhiculé une image positive du pays<sup>1108</sup>. Dans ce sens, le directeur général de la SSR, Alfred W. Glogg, explique que « [l]es chroniques de René Payot nous ont donné un très grand capital moral en France »<sup>1109</sup>. Les hommages rendus à la radio suisse, et plus précisément aux chroniqueurs Jean Rudolf von Salis et René Payot, s'accroissent dès la fin des hostilités<sup>1110</sup>.

<sup>1106</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1944-1945, p. 6.

<sup>1107</sup> ZAR, SSR 2545, R. von Reding, « Der Rundspruch und die Nachkriegsprobleme », p. 2. Annexe au ZAR, SSR 2561, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 février 1944. Sur les artistes de retour ou exilés en Suisse, voir PASTORI Jean-Pierre, *Le Théâtre de Lausanne : de la scène à la ville : 1869-1989*, Lausanne : Payot, 1989 ; REICHENBACH Sébastien, *Le Divertissement à la Radio Suisse Romande pendant la Guerre. Une plongée au cœur de ce média à travers les sources sonores du « Quart d'Heure Vaudois » et de « Pour nos soldats »*, Berlin : Éditions universitaires européennes, 2011.

<sup>1108</sup> Sur Jean Rudolf von Salis et René Payot, voir BITTERLI Urs, *Jean Rudolf von Salis : Historiker in bewegter Zeit*, Zurich : Éd. Neue Zürcher Zeitung, 2009 ; CAILLAT Michel, *René Payot : un regard ambigu sur la guerre 1933-1943*, Chêne-Bourg : Georg, 1998 ; DUCREY Pierre, JOST Hans Ulrich (dir.), *Jean Rudolf von Salis, die Intellektuellen und die Schweiz = Jean Rodolphe de Salis, les intellectuels et la Suisse*, Zurich : Chronos, 2003.

<sup>1109</sup> ZAR, SSR 3480, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 19 février 1948, p. 6. Version originale : « [d]ie Chroniken von René Payot haben uns in Frankreich ein sehr grosses moralisches Kapital geschaffen ».

<sup>1110</sup> Sur les lettres d'auditeurs et les articles parus dans la presse étrangère, voir ZAR, B 001.107.07.2-4, 1945, et sur les autres marques de reconnaissance, notamment de la part des autorités politiques, SCHUBIGER Claude, « L'Écho radiophonique », *Écho*, juillet-août 1945, p. 38.

En dépit du fait que la radio suisse n'a pas subi les ravages de la guerre et qu'elle jouit d'une excellente réputation au sortir du conflit, elle perd vite du terrain face aux services de radiodiffusion des principales puissances. L'équipe, toujours la même à la tête de la SSR, se rend compte que capitaliser sur l'aura dont la radio suisse a joui en tant que station « neutre » durant la guerre ne va pas suffire face à la concurrence accrue et à la dégradation de l'image du pays à l'étranger<sup>1111</sup>. De plus, l'ingénieur des PTT Ernst Metzler indique qu'elle subit également, sans pouvoir véritablement faire grand-chose, de nombreuses interférences et perturbations, même sur le plan national :

*« Pendant des périodes plus ou moins longues, la réception des émetteurs suisses est constamment troublée par des émetteurs étrangers et devient presque impossible dans certaines régions du pays. Ces importuns, que ce soient des émetteurs de télégraphie, des émetteurs militaires, des émetteurs perturbateurs, viennent de toutes les directions et se moquent apparemment et en fait de nos services des nouvelles. »*<sup>1112</sup>

Les responsables de la SSR sont conscients que le service de radiodiffusion helvétique doit se développer et se moderniser s'il ne veut pas être totalement devancé<sup>1113</sup>. Or, ce ne sont en tout cas pas les ressources techniques, humaines ou financières qui permettront à la radio helvétique de faire la différence dans le paysage médiatique international. Selon le rapport annuel du SR pour 1944-1945, l'ensemble des émetteurs suisses réunis représente une puissance de 300 kW contre 6 000 kW pour les émetteurs britanniques<sup>1114</sup>. La SSR fonctionne avec un personnel fixe qui n'atteint pas 200 personnes pour produire trois programmes en trois langues, proposés par six studios et supervisés par une direction générale, et pour animer un Service d'ondes courtes<sup>1115</sup>. Pour sa part, le service des programmes de la BBC emploie à lui seul, au début de l'année 1946, 3 214 collaborateurs. En 1946, le SOC propose environ sept fois moins d'heures de programmes par semaine (une centaine d'heures hebdomadaire) que le service extérieur de la BBC, et cela en huit langues contre près d'une quarantaine pour la station britannique. L'écart entre les ressources financières est encore bien plus frappant : alors que la radio internationale helvétique fonctionne avec un budget de 400 000 francs en 1948, la BBC dispose déjà en 1938 de plus de 7 millions de francs suisses pour son service sur ondes courtes<sup>1116</sup>. À l'échelle mondiale, le budget du SOC est parmi les plus modestes<sup>1117</sup>. En 1946,

<sup>1111</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1945, p. 7.

<sup>1112</sup> ZAR, B 001.104.01.2, E. Metzler, « Développement technique de la radiodiffusion en Suisse ». Conférence donnée à l'Assemblée générale de l'Union suisse des radio-électriciens, 25 mars 1945, à Zurich, *Bulletin Technique T.T.*, n° 4, 1945, p. 175.

<sup>1113</sup> ZAR, SSR 2561, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 février 1944, p. 13. Intervention de Marcel Bezençon, directeur du studio de Lausanne.

<sup>1114</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1944-1945, p. 7.

<sup>1115</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1945, p. 12.

<sup>1116</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, « Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948 », p. 1.

<sup>1117</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, « Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948 », p. 1.

Schwarzenbourg occupe pourtant, avec ses 5 200 heures d'émission annuelle, le treizième rang sur les cinquante-cinq émetteurs à ondes courtes du monde<sup>1118</sup>. Face à la disparité des moyens à disposition, la radio suisse doit trouver une stratégie de niche afin de tirer son épingle du jeu, alors que les radios internationales des grandes puissances continuent leur croissance dans un contexte idéologiquement tendu. Elle misera alors sur le « *caractère spirituel particulier de [ses] émissions* »<sup>1119</sup>.

## 9.2. Le rattrapage de la Suisse auprès du camp occidental

L'effort en matière de réfection de l'image de la Suisse à l'égard de l'étranger s'accroît à l'approche de la fin de la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion du nouveau conseiller fédéral en charge des Affaires étrangères, le radical Max Petitpierre<sup>1120</sup>. Cherchant à rompre l'isolement dans lequel se trouve le pays et à l'extraire d'une situation qui met sa prospérité en danger, le gouvernement engage une série de gestes d'ouverture envers les vainqueurs<sup>1121</sup>. Cette adaptation de la politique étrangère helvétique se manifeste par des mesures concrètes, jugées compatibles avec le statut de neutralité : la signature de l'accord de Washington le 25 mai 1946 sur l'or allemand, l'établissement de relations diplomatiques avec l'URSS en 1946, la participation aux efforts américains entrepris pour reconstruire l'Europe à partir de 1947, l'adhésion à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en 1948, etc. Cette politique de « *goodwill* » vise à permettre la réintégration de la Confédération sur la scène internationale.

Les autorités politiques suisses accompagnent ces signes de bonne volonté d'un discours réadapté, insufflé par le nouveau chef de la diplomatie helvétique. Selon Max Petitpierre, il n'est pas question de renier le principe de neutralité intégrale qui a guidé, durant les années de guerre, la politique étrangère suisse et qui a en partie permis à la Confédération de si bien s'en tirer dans ce contexte particulièrement difficile, mais il convient de l'ajuster à la nouvelle conjoncture<sup>1122</sup>. Il

<sup>1118</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, « Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948 », p. 1.

<sup>1119</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1944-1945, p. 12.

<sup>1120</sup> Sur la politique menée par Max Petitpierre au Département politique fédéral, voir ROULET Louis-Édouard (dir.), *Max Petitpierre, seize ans de neutralité active : aspects de la politique étrangère de la Suisse (1945-1961)*, Neuchâtel : La Baconnière, 1980 ; TRACHSLER Daniel, *Bundesrat Max Petitpierre : schweizerische Aussenpolitik im Kalten Krieg 1945-1961*, Zurich : Éd. Neue Zürcher Zeitung – NZZ Libro, 2011.

<sup>1121</sup> Sur la politique étrangère suisse après le tournant de la Seconde Guerre mondiale et pendant la guerre froide, voir ALTERMATT Claude, *La Politique étrangère de la Suisse...* ; GILG Peter, HABLÜTZEL Peter, « Une course accélérée vers l'avenir (1945-...) », in ANDREY Georges *et al.*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses...*, p. 890-900 ; Introductions aux volumes 15 (1943-1945) à 18 (1949-1952) des Documents Diplomatiques Suisses signées Louis-Édouard Roulet et Philippe Marguerat, puis Antoine Fleury, Berne & Zurich : Benteli & Chronos, 1992-2001 ; KREIS Georg, « Viel Zukunft – erodierende Gemeinsamkeit. Die Entwicklung nach 1943 », in KREIS Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz...*, p. 548-605 ; ZALA Sacha, « Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949) »..., p. 490-539.

<sup>1122</sup> Exposé du chef du Département politique M. Petitpierre lors de la Conférence annuelle des ministres de Suisse à l'étranger, 12 septembre 1947, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 17 (1947-1949), n° 26, Zurich & Locarno & Genève : Chronos & Armando Dadò & Éditions Zoé, p. 90, dodis.ch/321.



s'appuie alors sur une doctrine, clé de voûte de tout l'édifice des Affaires étrangères du pays durant l'après-guerre, dont l'axe central est le concept de « neutralité et solidarité »<sup>1123</sup>. L'objectif est de démontrer que, tout en observant une certaine retenue sur le plan politique, la Confédération n'est pas indifférente aux problèmes rencontrés par les autres nations et qu'elle soutient les efforts entrepris en faveur de la paix. Cette stratégie voudrait que le gouvernement entretienne, selon un principe d'universalité, des relations équitables avec tous les pays et ne se lie à aucun des deux blocs. Même si les actions de la diplomatie suisse sont, en effet, en grande partie structurées par cette pensée, l'interprétation plutôt flexible des autorités de la politique de neutralité engendre des entorses. La balance va alors clairement pencher en faveur du camp occidental, manifestation de l'écart qui prévaut entre la théorie et la pratique de la neutralité<sup>1124</sup>. Quant aux responsables de la radio suisse, ils continuent de suivre l'orientation prise par la politique étrangère helvétique.

Dans le contexte de guerre froide, où les services de propagande des divers gouvernements redoublent d'intensité, les autorités suisses persistent à percevoir les expatriés comme des vecteurs susceptibles de faire rayonner la nation avec d'autant plus d'efficacité qu'ils ne représentent pas la voix officielle du pays. Le gouvernement espère raffermir les liens avec les Suisses à l'étranger en les soutenant face aux dommages qu'ils ont subi au cours de la Seconde Guerre mondiale. La diaspora helvétique sollicite également de ses vœux un effort de communication de la part du Conseil fédéral pour redresser la réputation de leur patrie d'origine.

### 9.2.1. Une diplomatie qui penche pour l'Ouest

Confronté à la réalité, le discours tenu par Max Petitpierre dévoile rapidement ses limites, les perspectives économiques et les affinités idéologiques prenant le pas sur la doctrine officielle. En effet, un certain pragmatisme, voire opportunisme, semble prévaloir dans les choix opérés en matière de politique étrangère<sup>1125</sup>. Hans Ulrich Jost use de la métaphore du bouclier et de l'épée pour illustrer ce hiatus entre une rhétorique officielle, brandissant l'étendard de la neutralité et de la solidarité comme un bouclier qui sert, en réalité, à dissimuler et à protéger le bras armé, c'est-à-dire l'offensive des milieux d'affaires helvétiques à destination des États-Unis et de leurs alliés<sup>1126</sup>. Le principe de neutralité masque une solidarité économique et spirituelle avec le « monde libre ».

<sup>1123</sup> KREIS Georg, *Kleine Neutralitätsgeschichte der Gegenwart. Ein Inventar zum neutralitätspolitischen Diskurs in der Schweiz seit 1943*, Berne & Stuttgart [etc.] : Haupt Verl., 2004, p. 262-269.

<sup>1124</sup> KREIS Georg, « Neutralität und Neutralitäten », in KREIS Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz...*, p. 307.

<sup>1125</sup> ALTERMATT Claude, *La Politique étrangère de la Suisse...*, p. 119-120.

<sup>1126</sup> JOST Hans Ulrich, « La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain »..., p. 537-547.

L'ancrage de la Suisse dans le camp occidental est particulièrement manifeste au niveau économique. Avec la défaite allemande, la Confédération doit chercher de nouveaux débouchés à son commerce et trouver de nouveaux centres d'approvisionnement, alors même qu'elle souffre d'un certain isolement. Sa quête la mène principalement à l'Ouest : pas seulement vers les États-Unis, qui deviennent son principal partenaire économique dès l'effondrement de l'Allemagne nazie<sup>1127</sup>, mais aussi en direction de l'ensemble des pays appartenant au camp occidental qui auront des échanges économiques privilégiés avec la Suisse<sup>1128</sup>. Les affinités idéologiques font aussi pencher la balance du côté occidental. Malgré un certain succès des partis d'extrême-gauche lors des élections de 1945 en Suisse, dû notamment au fait que l'Union soviétique est sortie victorieuse de son combat contre les forces de l'Axe, l'anticommunisme reste un sentiment amplement partagé par la population, ainsi que par les élites politiques bourgeoises (notamment par Max Petitpierre) et même de gauche, et qui s'accroît encore avec le Coup de Prague en février 1948<sup>1129</sup>. Durant l'après-guerre, l'ennemi n'est plus le nazisme, mais le communisme. Tant économiquement qu'idéologiquement, il ne fait donc pas de doute que la Confédération s'intègre dans le bloc occidental. Le statut de neutralité, qui voudrait que des relations équilibrées soient maintenues avec les deux camps, n'est pas respecté dans les faits, et revêt la forme d'un simple écran servant à masquer toute l'ambiguïté qui continue de caractériser la politique étrangère suisse.

Cette disparité entre les relations que la Confédération entretient avec le bloc occidental et le bloc oriental est également palpable au niveau de l'action culturelle extérieure helvétique<sup>1130</sup>. Dans sa thèse, Matthieu Gillibert montre que la politique culturelle que la Suisse mène à l'étranger au sortir de la guerre est essentiellement orientée vers l'Ouest<sup>1131</sup>. Les nations prioritairement visées sont les pays limitrophes et les États-Unis. L'idée de « rééducation » est au cœur de la reprise des relations culturelles avec l'Allemagne<sup>1132</sup>. L'attitude de la diplomatie helvétique envers ce pays est paradoxale. Officiellement, le Conseil fédéral cherche à se distinguer de ce voisin

<sup>1127</sup> Introduction au volume 15 (1943-1945) des Documents Diplomatiques Suisses signée Louis-Édouard Roulet et Philippe Marguerat, Berne : Benteli, 1992, p. XIV ; SCHAUFELBUEHL Janick Marina, KÖNIG Mario, « Les relations entre la Suisse et les États-Unis pendant la guerre froide »..., p. 16.

<sup>1128</sup> SCHAUFELBUEHL Janick Marina, KÖNIG Mario, « Les relations entre la Suisse et les États-Unis pendant la guerre froide »..., p. 17.

<sup>1129</sup> GILG Peter, HABLÜTZEL Peter, « Une course accélérée vers l'avenir (1945-...) »..., p. 837. Sur l'anticommunisme en Suisse, voir RAUBER André, « L'anticommunisme en Suisse... », p. 183-193 ; VAN DONGEN Luc, « La Suisse dans les rets de l'anticommunisme transnational durant la Guerre froide : réflexions et jalons », in BOTT Sandra, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, ZALA Sacha (éd.), *Die internationale Schweiz in der Zeit des Kalten Krieges / Relations internationales de la Suisse durant la Guerre froide*, (Itinera, 30), Bâle : Schwabe Verlag, 2011, p. 17-30.

<sup>1130</sup> Sur l'évolution de la diplomatie culturelle helvétique après le tournant de la Seconde Guerre mondiale et pendant la guerre froide, voir GILLIBERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...* ; KADELBACH Thomas, « *Swiss made* »... ; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*

<sup>1131</sup> GILLIBERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 206.

<sup>1132</sup> Sur la reprise des relations culturelles de la Suisse avec l'Allemagne, voir GILLIBERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 224-253.

qui souffre d'une image négative sur le plan international et duquel il est accusé d'avoir été trop proche durant le conflit. Officieusement, le Département politique fédéral s'engage, aux côtés d'un faisceau d'acteurs privés (Commission suisse d'aide à l'Allemagne/Schweizerische Kommission für Deutschlandhilfe, Aide suisse par le livre/Schweizerische Bücherhilfe<sup>1133</sup>), dans l'aide à la reconstruction spirituelle de l'Allemagne<sup>1134</sup>. Le DPF reste donc très prudent, mais appuie tout de même les initiatives « privées » entreprises pour rétablir des relations culturelles avec l'Allemagne. Cette posture répond à une stratégie politique et économique. Soutenir cette nation pourrait permettre d'éviter la soviétisation de ce pays voisin, dernier rempart qui sépare la Suisse du bloc de l'Est. Rappelons aussi que le marché allemand représente un débouché tout à fait central pour les productions culturelles helvétiques, comme c'est le cas pour le livre par exemple<sup>1135</sup>, mais également pour les exportations suisses de manière plus générale. À partir du milieu des années 1950, ce pays redeviendra le partenaire économique principal de la Confédération en Europe. Même si les enjeux sont moindres qu'avec l'Allemagne, la diplomatie culturelle helvétique renforce également son action en France et en Italie<sup>1136</sup>. Les relations avec ces deux pays se normalisent assez rapidement<sup>1137</sup>. Alors que l'objectif de la politique culturelle suisse avec les nations limitrophes est avant tout de démontrer la solidarité de la Confédération et de ranimer des liens qui étaient étroits avant le déclenchement du conflit, avec les États-Unis, il est question plus directement de rattraper le retard pris au niveau des relations diplomatiques afin d'arrimer le pays au bloc occidental<sup>1138</sup>. Pour ce faire, les autorités doivent s'appliquer à redorer l'image de la Suisse et à convaincre les dirigeants américains de leur bonne volonté. Par conséquent, les cibles visées par la diplomatie culturelle helvétique durant l'après-guerre correspondent bien aux régions où les intérêts économiques de la Confédération sont particulièrement élevés. Cela va dans le sens d'un assujettissement de la politique étrangère suisse aux intérêts des milieux d'affaires. Dans un article paru en 1988, Hans Ulrich Jost soulignait déjà la prédominance des enjeux économiques sur la politique étrangère<sup>1139</sup>. Néanmoins, nous verrons que, inversement, les représentants du monde économique

<sup>1133</sup> Sur l'Aide suisse par le livre, voir VAN DONGEN LUC, « Entre altruisme et égoïsme, privé et public, idéaux et calculs : l'aide suisse par le livre à l'Allemagne, 1945-1949 », in HAUSER Claude, LOUÉ Thomas *et al.*, *La Diplomatie par le livre...*, p. 267-291.

<sup>1134</sup> Vortrag von Legationsrat G. Keel zur Frage der Koordinierung der kulturellen Deutschlandhilfe, 15 janvier 1948, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 17 (1947-1949), n° 48, Zurich & Locarno & Genève : Chronos & Armando Dadò & Éditions Zoé, p. 164-168, dodis.ch/4360.

<sup>1135</sup> VAN DONGEN LUC, « Entre altruisme et égoïsme... », p. 280.

<sup>1136</sup> Sur l'évolution des relations culturelles de la Suisse avec la France et l'Italie dans l'après-guerre, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 253-282.

<sup>1137</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 540.

<sup>1138</sup> Sur les relations culturelles entre la Suisse et les États-Unis, voir GILLABERT Matthieu, « La "Swiss Attitude" au contact américain... », p. 73-84; GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 283-328; HAUSER Claude, « Heidi et les G.I.'s... », p. 331-350; HAUSER Claude, « Attirances nécessaires, amour impossible... », p. 135-146.

<sup>1139</sup> JOST Hans Ulrich, « La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain... », p. 543.

servent aussi les efforts entrepris par le Département politique fédéral en termes de rayonnement du pays à l'étranger.

Les activités de promotion culturelle menées par la diplomatie suisse à l'égard du bloc de l'Est, même si elles sont nettement moindres, existent tout de même<sup>1140</sup>. Pensons notamment à l'Association Suisse – URSS, présidée par le professeur Fritz Lieb, alors député socialiste au Grand Conseil de Bâle-Ville. Cependant, une grande prudence est de mise : on craint à la fois l'inféodation de ces initiatives au régime communiste et la nécessité de devoir rendre la pareille<sup>1141</sup>. En dépit de l'anticommunisme ambiant, certains intellectuels défendent un rapprochement culturel avec l'URSS et ses satellites. On en trouve notamment au sein des Rencontres internationales de Genève ou du Centre européen de la culture, puis à partir de 1950 parmi le groupe 1 de Pro Helvetia, en charge de la promotion de la Suisse à l'étranger. Dès 1952, le président de Pro Helvetia, Jean Rudolf von Salis, affichera sa volonté de déployer les efforts de l'institution qu'il dirige également du côté de l'Est<sup>1142</sup>. Ce dernier rencontrera des difficultés non négligeables pour imposer ce point de vue.

En étudiant les représentations véhiculées par l'action culturelle helvétique à l'étranger à partir de l'après-guerre, Thomas Kadelbach a constaté que la défense de la position spécifique du pays continue de reposer sur une convocation de symboles et de valeurs qui ont façonné l'image de la Suisse depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1143</sup>. En effet, une certaine constance caractérise les concepts mobilisés dans le cadre de la politique culturelle helvétique. Dès le tournant de la guerre, le Conseil fédéral fait de nouveau recours à ses bonnes vieilles recettes, comme la présentation d'une Suisse charitable, pour redorer le blason du pays. Il rappelle à qui veut l'entendre que ce sont des Suisses qui ont fondé en 1863 la plus ancienne organisation humanitaire, le Comité international de la Croix-Rouge, et que la Confédération est également le dépositaire de la première Convention de Genève en 1864. Thomas Kadelbach explique cette permanence en partie par le fait que c'est la génération formée durant l'entre-deux-guerres qui domine encore la politique helvétique jusque dans les années 1960. Ainsi, le conseiller fédéral Philipp Etter, auteur du Message de 1938 consacrant la défense nationale spirituelle, ne quittera ses fonctions qu'en 1959. Par ailleurs, l'aide humanitaire colle parfaitement avec l'idée de « neutralité et solidarité » promue par Max Petitpierre. Les autorités politiques, désireuses de faire oublier la position opportuniste de la

<sup>1140</sup> Notice interne du Département politique à l'intention de M. Keel, conseiller de légation, concernant nos relations avec l'Union soviétique dans le domaine culturel, 8 mars 1947, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 16 (1945-1947), n° 113, Zurich & Locarno & Genève : Chronos & Armando Dadò & Éditions Zoé, p. 349-351, dodis.ch/49. Sur l'évolution des relations culturelles de la Suisse avec l'Europe de l'Est, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 345-353.

<sup>1141</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 330.

<sup>1142</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 190-193.

<sup>1143</sup> KADELBACH Thomas, « *Swiss made* »..., p. 55-56.

Confédération pendant la Seconde Guerre mondiale, cherchent à propager l'image d'une Suisse vertueuse.

### 9.2.2. Les responsables de la radio suisse proches de la ligne politique officielle

La Société suisse de radiodiffusion continue d'accorder un soutien total au Gouvernement helvétique en lui servant de porte-voix. Malgré une neutralité de façade, ses responsables penchent clairement du côté occidental, à l'image des autorités politiques, ce qui a bien sûr des conséquences sur le contenu des émissions. Comme il l'avait déjà fait en juillet 1940 en s'inspirant ouvertement du discours à la nation de Marcel Pilet-Golaz<sup>1144</sup>, c'est de nouveau le secrétaire général de la SSR qui est chargé de définir la ligne politique de la radiodiffusion suisse et d'édicter de nouvelles directives en matière de programmes. Au niveau du positionnement de la radio helvétique sur la scène internationale, Rudolf von Reding suit scrupuleusement la direction prise par le Département politique fédéral. Le secrétaire général défend par exemple avec ardeur l'engagement de la radiodiffusion en faveur de l'aide spirituelle à l'Allemagne. Une grande discussion autour du «*problème allemand*», très révélatrice de la façon dont les responsables de la radio perçoivent leur mission dans un monde divisé, est au centre de la séance des directeurs du 10 juin 1947, qui a lieu seulement cinq jours après le discours du secrétaire d'État américain, George Marshall, sur la reconstruction de l'Europe<sup>1145</sup>. Durant une causerie de 1 h 30, Rudolf von Reding cherche à démontrer à ses collègues que le salut de l'Europe passe par la résolution du problème allemand<sup>1146</sup>. La radio a, selon lui, un rôle clé à jouer pour favoriser une meilleure compréhension entre les nations du Continent. Le secrétaire général distingue la tâche qui revient à Beromünster de celle qui incombe aux émetteurs latins et au Service suisse d'ondes courtes. Il n'attend pas de Beromünster, le seul émetteur «libre» germanophone, qu'il réalise des émissions spécifiques pour les Allemands, une stratégie qui serait contre-productive. À son avis, les programmes tels qu'ils sont déjà élaborés par les studios de Berne, Bâle et Zurich «*contiennent de nombreux éléments très précieux pour la formation de l'esprit démocratique en Allemagne, exposés, idées qu'un Allemand ne pourrait jamais formuler, etc.*»<sup>1147</sup>. Selon Rudolf von Reding, les émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et du Service suisse d'ondes courtes auraient une mission «*beaucoup plus importante*» à réaliser que Beromünster<sup>1148</sup>. Il prévoit des émetteurs latins et du SOC un engagement plus

<sup>1144</sup> ZAR, SSR 2265, R. von Reding, «La Radiodiffusion suisse dans les circonstances actuelles. Directives pour l'élaboration des programmes», 19 juillet 1940.

<sup>1145</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 3-13. Sur les rapports de la Suisse avec l'Allemagne de l'Ouest, voir SCHMITZ Markus, *Westdeutschland und die Schweiz nach dem Krieg: die Neuformierung der bilateralen Beziehungen 1945-1952*, Zurich: Éd. Neue Zürcher Zeitung, 2003.

<sup>1146</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 3-5.

<sup>1147</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 5.

<sup>1148</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 4.

large qui passerait par le développement d'«*émissions ayant trait à l'entraide internationale, au rapprochement des peuples, avant tout à l'Union européenne*»<sup>1149</sup>. Pour ce faire, il encourage une collaboration accrue avec les organisations internationales qui ont leur siège en Suisse, comme le CICR. Rappelons que Rudolf von Reding lui-même est un ancien délégué de cette organisation humanitaire. En tant que responsable des relations extérieures de la radio helvétique, le secrétaire général favorisera également l'échange de programmes avec l'Allemagne.

Le débat qui suit l'exposé de Rudolf von Reding est particulièrement intéressant, car il présente l'occasion pour les responsables de la SSR d'exprimer à la fois leurs affinités politiques face au nouvel ordre international et leur perception de la politique étrangère suisse. Comme à l'accoutumée, le directeur général Alfred W. Glogg prend la parole en premier. Il soutient le point de vue de Rudolf von Reding, faisant sienne la doctrine officielle «neutralité et solidarité»: être neutre ne veut pas dire être passif<sup>1150</sup>. Glogg est pour que la radiodiffusion helvétique s'engage énergiquement sur ce terrain. De l'avis du directeur du studio de Lugano, Felice A. Vitali, le positionnement de la Suisse sur la scène internationale coule de source :

*«Les armées en présence, orientales et occidentales, sont clairement identifiées et pour un Suisse, chrétien et européen, le choix de son camp ne peut faire aucun doute. Il ne saurait être question d'hésiter: nous sommes nés dans la culture occidentale. Hitler est la cause de la situation actuelle. L'histoire se reproduit: le bolchévisme représente aujourd'hui ce qu'a été le national-socialisme hier. Les mêmes choses vont se répéter qui entraîneront les mêmes faiblesses. Nous devons être a priori bien conscients qu'il n'existe aucune possibilité de pactiser politiquement (je ne dis pas culturellement) avec l'Est.»*<sup>1151</sup>

Cette opinion radicale n'est pas partagée par l'ensemble des responsables de la radio suisse. Paul Borsinger tient, pour sa part, des propos nettement plus nuancés. Son projet culturel se distingue de la politique de «*containment*». Plutôt que de se battre contre le bloc de l'Est, il faut, selon lui, se battre pour l'Europe :

*«En dépit de notre neutralité politique, nous devons nous décider et, à vrai dire, nous nous sommes déjà tous décidés, comme la discussion l'a clairement montré, mais pas pour l'Est ou l'Ouest, mais pour l'Europe, dont nous faisons partie et dont nous sommes une sorte d'image. Pour le centre donc, la position médiane commune aux milieux culturels de l'Est*

<sup>1149</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 5.

<sup>1150</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 6.

<sup>1151</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 9. Version originale: «*Die östlichen und westlichen Heere sind deutlich zu erkennen, und für einen Schweizer, Christ und Europäer kann kein Zweifel bestehen, auf welcher Seite er steht. Es bietet sich hier keine Möglichkeit der Entscheidung, denn wir sind in die westliche Kultur hineingeboren. Der heutige Zustand ist durch Hitler geschaffen worden. Geschichtlich stehen wir in einer ähnlichen Situation: was Nationalsozialismus war, ist heute Bolschewismus. Es wird sich genau das wiederholen, was sich früher schon abgespielt hat, und die gleichen Schwächen werden wieder in Erscheinung treten. Wir müssen uns von Anfang an bewusst sein, dass es, und zwar politisch und nicht kulturell gesehen, mit dem Osten keine Möglichkeit des Paktierens gibt.*»

*et de l'Ouest, pour la culture occidentale tout simplement. S'agissant de la reconstruction de l'Europe, nous ne pouvons pas simplement nous rallier sans autre à ce qu'on appelle l'Ouest, même si nous partageons en grande partie les mêmes buts. Nous servons le mieux ces buts communs si nous continuons à les poursuivre à notre manière, dans une indépendance spirituelle et politique totale.* »<sup>1152</sup>

La variété de ces points de vue reflète déjà ce qui sera, durant les années 1950, au cœur de l'opposition entre les conseillers fédéraux Max Petitpierre, radical, et Markus Feldmann, conservateur, à savoir une stratégie visant à intégrer le bloc occidental, recommandée par le premier, face à une voie médiane entre l'Est et l'Ouest, une « troisième voie », souhaitée par le second<sup>1153</sup>. Les conceptions assez différenciées des acteurs majeurs de la radio vont s'atténuer au fil du temps.

Quand environ deux ans plus tard, Rudolf von Reding a une fois de plus la responsabilité d'élaborer les nouvelles directives générales en matière de programmes, il cherche l'approbation et le soutien du chef du Département politique fédéral, signe supplémentaire de la proximité entre la ligne suivie par la radio suisse et les objectifs visés par Max Petitpierre. Dans une lettre datée du 11 avril 1949, le secrétaire général de la SSR demande au conseiller fédéral de se positionner sur les nouvelles directives qu'il compte présenter à la prochaine séance plénière des directeurs :

*« À mon avis personnel, la radiodiffusion peut aujourd'hui faire montre de plus de courage et mieux affirmer sa conviction pour la bonne cause. Peut-être partageriez-vous mes idées, peut-être trouverez-vous, au contraire, que je vais trop loin dans certaines choses. »*<sup>1154</sup>

Le secrétaire général souhaite que sa démarche reste tout à fait confidentielle, le Département politique fédéral n'ayant officiellement pas voix au chapitre concernant le contenu des programmes radiophoniques. Pour plus de discrétion, il précise même dans son courrier que la réponse de Max Petitpierre doit être adressée à son domicile privé. Dans l'annexe qu'il remet au conseiller fédéral, nous comprenons que « *la bonne cause* » est, dans la conception de Rudolf von Reding, toujours l'Europe<sup>1155</sup>.

<sup>1152</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 11. Version originale : « *Unbeschadet politischer Neutralität müssen wir uns entscheiden, und wir haben uns bereits alle entschieden, wie aus der Diskussion deutlich hervorgegangen ist, aber nicht für Ost oder West, sondern für Europa, von dem wir ein Teil und ein Abbild sind. Für die Mitte also, die Mutter der östlichen und westlichen Kulturkreise, für die abendländische Kultur schlechthin. Beim Aufbau Europas können wir uns nicht einfach als Bundesgenossen dem sogenannten Westen verschreiben, auch wenn unsere Ziele weitgehend die gleichen sind. Wir dienen diesen gemeinsamen Zielen am besten, wenn wir sie auf unsere Weise in voller geistiger und politischer Unabhängigkeit weiter verfolgen.* »

<sup>1153</sup> HUG Peter, KLOTTER Martin (éd.), *Aufstieg und Niedergang des Bilateralismus. Schweizerische Aussen- und Aussenwirtschaftspolitik 1930-1960: Rahmenbedingungen, Entscheidungsstrukturen, Fallstudien*, Lausanne & Zurich : Payot & Chronos, 1999, p. 111, cité par MOSER Peter, NIENHAUS Agnes, *Markus Feldmann (1897-1958) : Bundesrat, Journalist, Tagebuchschreiber / Markus Feldmann (1897-1958) : Conseiller fédéral et journaliste au travers de son journal personnel*, Berne : Schweizerisches Bundesarchiv, 2001, p. 18.

<sup>1154</sup> Lettre de Rudolf von Reding au conseiller fédéral Max Petitpierre, 11 avril 1949, dodis.ch/8024.

<sup>1155</sup> Rapport de Rudolf von Reding. Suggestions soumises aux directeurs en vue de l'établissement de directives pour les programmes radiophoniques (séance des directeurs 21/23 avril 1949), 11 avril 1949 (SSR 3695), dodis.ch/7462.

Néanmoins, dans ce document, le secrétaire général affirme clairement l'ancrage de la Suisse dans le camp occidental. De manière générale, les positions de l'opinion publique à l'encontre de l'Union soviétique se sont radicalisées après le Coup de Prague. Les propos que Rudolf von Reding tient contre la politique menée par l'URSS et son idéologie sont sans équivoque: à ses yeux, Moscou est le fauteur de troubles. Il rejoint l'idée d'un arrimage «naturel» de la Confédération au bloc occidental. Rudolf von Reding ne voit pas d'incompatibilité idéologique entre la lutte contre le communisme et le respect du statut de neutralité, celle-ci ne devant pas, selon lui, être spirituelle, sinon:

*«[...] la Suisse ne serait plus qu'un corps sans âme: le rôle de la radiodiffusion n'est pas seulement de délasser les foules, mais aussi de combattre pour la sauvegarde des principes qui constituent la base de toute démocratie chrétienne. [...] L'URSS, par sa guerre froide, attaque tout ce qui est spirituellement la raison d'être de notre pays: son idéal chrétien, démocratique et libéral, son respect du droit et de la dignité humaine. La Suisse a donc le devoir sacré de défendre son patrimoine national. Toute autre attitude équivaudrait à une trahison. [...] [N]ous devons être fermes et intransigeants à l'égard des idéologies soviétiques, refléter dans nos émissions la lutte contre le communisme et sa fausse conception du pacifisme [...].»*

Cet engagement clair de la radiodiffusion à l'encontre de la doctrine soviétique ne veut pas dire pour autant, dans la conception du secrétaire général, qu'il faille verser dans l'américanisme. D'après lui, il s'agit de s'attacher avant tout à défendre les valeurs spirituelles et culturelles de l'Europe. En effet, une certaine méfiance à l'encontre de la culture de masse américaine reste présente parmi une frange d'intellectuels suisses, même si ce sentiment se trouve progressivement étouffé face à la menace communiste<sup>1156</sup>.

Par conséquent, Rudolf von Reding inscrit totalement, à travers ce document, la politique radiophonique en période de guerre froide dans la ligne officielle édictée par le Département politique fédéral et propose sans détour de mettre ce vecteur à son service. Finalement, la présentation des directives du secrétaire général aux directeurs de studio débouche sur la résolution suivante:

*«La radio suisse continuera à mettre ses émissions au service de la défense de la culture occidentale, dans le respect des traditions de notre pays et en repoussant toute tentative de faire pénétrer des idées totalitaires étrangères dans ses programmes ou parmi son personnel.»<sup>1157</sup>*

<sup>1156</sup> SCHAUFELBUEHL Janick Marina, KÖNIG Mario, «Les relations entre la Suisse et les États-Unis pendant la guerre froide»..., p. 20.

<sup>1157</sup> ZAR, SSR 3714, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 28 avril 1949, p. 12. Version originale: «Der Schweizerische Rundspruch wird, wie bisher, seine Sendungen in den Dienst der Verteidigung der Kultur des Abendlandes stellen, indem er die Tradition unseres Landes wahrt, und indem er jeden Versuch abwehrt, fremde totalitäre Ideen in seine Programme oder sein Personal eindringen zu lassen.»



La guerre froide a donc un impact direct, clairement assumé par les responsables de la radio helvétique, sur la programmation. Nous verrons que Paul Borsinger et le Service d'ondes courtes qu'il dirige souscrivent également au point de vue du secrétaire général de la SSR, comme le prouvent la réorientation des programmes opérée par la radio internationale helvétique à partir du tournant de la guerre et ses tentatives de rapprochement avec les États-Unis.

### 9.2.3. *Les Suisses à l'étranger, une source de stimulation*

Contrairement à leurs compatriotes restés au pays, les Suisses à l'étranger ont pour une large part directement vécu la guerre et ses préjudices. Entre 30 000 et 40 000 ressortissants helvétiques auraient trouvé la mort<sup>1158</sup>. La situation difficile des colonies contraint le Conseil fédéral à s'engager davantage en leur faveur. Le soutien moral et spirituel, auquel participaient notamment le Secrétariat des Suisses à l'étranger et le Service suisse d'ondes courtes, ne suffit plus. Les pertes matérielles, endurées par les expatriés, sont importantes. La diplomatie helvétique se concentre alors essentiellement sur la réparation des dommages subis par les ressortissants, ainsi que sur leur protection<sup>1159</sup>. Des négociations bilatérales sont entreprises et des aides financières débloquées pour procéder à des dédommagements<sup>1160</sup>. Le Département politique fédéral envoie, à partir de 1946, des attachés sociaux dans les légations de Paris, de Londres et de Washington avec pour tâches principales de rapporter régulièrement des informations sur la législation, la vie politique et sociale du pays d'accueil aux administrations et organisations concernées et de défendre les intérêts professionnels des compatriotes actifs en négociant des accords<sup>1161</sup>. Les Suisses expatriés n'ont pas le temps de se remettre des dégâts causés par la Seconde Guerre mondiale que d'autres problèmes, tels ceux liés à l'extension du système soviétique ou à la décolonisation, les frappent de plein fouet<sup>1162</sup>. Le zèle de la Confédération à l'encontre de la Cinquième Suisse ne fera dès lors que croître<sup>1163</sup>.

Les autorités gouvernementales comptent sur les colonies helvétiques pour faciliter la reprise des relations économiques et diplomatiques dans l'après-guerre, particulièrement devant l'isolement que connaît la Suisse. Ce n'est certainement pas une

<sup>1158</sup> FLEURY Antoine, « Politique étrangère et colonies suisses »..., p. 28.

<sup>1159</sup> MESSERLI Patricia, THURNHERR Walter, « Auslandschweizerpolitik des Bundes nach dem Zweiten Weltkrieg »..., p. 84-85.

<sup>1160</sup> 75 millions de francs en 1946, puis 130 millions de francs en 1947, selon FLURY-DASEN Eric, « Kriegsgeschädigte Auslandschweizer in der Nachkriegszeit 1945-1961... », p. 120.

<sup>1161</sup> La dénomination d'« attachés sociaux » disparaîtra, dès le milieu des années 1950, au profit de celle de « conseillers ». « Instructions pour les Attachés sociaux », Berne, 15 avril 1947, DPF, Verwaltungsangelegenheiten, Daeniker/AFS E 7170 (A) 1 Bd. 2, cité par AKMANN-BODENMANN Ursula, *Die schweizerischen Sozialattachés. Ein Beitrag zur Geschichte des diplomatischen Dienstes nach dem Zweiten Weltkrieg*, Zurich: Chronos, 1992, p. 98.

<sup>1162</sup> PERRENOUD Marc, « Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique »..., p. 328.

<sup>1163</sup> Sur les diverses mesures prises par les autorités fédérales après la Seconde Guerre mondiale à l'égard des Suisses à l'étranger, voir MESSERLI Patricia, THURNHERR Walter, « Auslandschweizerpolitik des Bundes nach dem Zweiten Weltkrieg »..., p. 65-86.

coïncidence si le président de la Commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, Hans-Peter Zschokke, est le directeur-adjoint de la maison bâloise J. R. Geigy SA<sup>1164</sup>. Dans un article paru dans la revue *Écho* de septembre 1944 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Secrétariat des Suisses à l'étranger, le délégué aux accords commerciaux du Conseil fédéral, Henry de Torrenté, affirme le rôle important que joue la diaspora pour les relations commerciales du pays :

*« Or, une longue expérience nous enseigne que les agents les plus efficaces de notre expansion économique sont les Suisses à l'étranger. Leur appui est d'autant plus indispensable qu'à l'opposé des autres pays exportateurs, la Suisse ne possède pas de territoires coloniaux où elle puisse écouler ses produits. Quels sont ces hommes dont la mère-patrie attend cette aide souvent volontaire et désintéressée ? Ce sont des capitaines d'industrie, des banquiers, des hommes d'affaires, des hôteliers, des directeurs d'usine ou de maisons de commerce, des ingénieurs, des chimistes, mais aussi de modestes commerçants, des artisans, des employés, des ouvriers même. »*<sup>1165</sup>

Cette aide peut, par exemple, passer par l'achat de produits helvétiques ou leur recommandation, la mise à disposition d'informations et le placement en Suisse des économies réalisées. De plus, les expatriés ont l'avantage, selon William E. Rappard, d'incarner une certaine autonomie par rapport à la voix étatique, une indépendance particulièrement appréciée dans cette période fortement marquée par les propagandes gouvernementales :

*« Certes, nos services diplomatiques et consulaires, nos offices de tourisme et d'expansion économique, ont une tâche dont je me garderais bien de contester l'utilité et de sous-estimer l'importance. Mais vous l'emportez sur tous les représentants officiels de notre pays à l'étranger non seulement par le nombre, mais aussi par la liberté de propos dont vous jouissez. Munis d'un mandat gouvernemental, nos ministres et nos consuls sont souvent tenus à une discrétion dont vous, vous êtes dispensés par votre qualité de simples particuliers. Leur mission est d'agir auprès des gouvernements et, par là même, elle n'est pas toujours entièrement compatible avec la vôtre, qui est d'éclairer en toute indépendance l'opinion des peuples au milieu desquels vous vivez. Le démon du totalitarisme qui guette notre génération a rendu l'opinion publique, dans bien des pays démocratiques non moins que dans le nôtre, méfiante et réfractaire aux suggestions officielles. Mais cette opinion, fort heureusement, est toujours accessible aux convictions sincères s'exprimant par la voix franche et spontanée de libres citoyens. »*<sup>1166</sup>

Les attentes, qui reposent sur la diaspora helvétique concernant la diffusion d'une image positive de la Confédération à l'étranger, sont encore importantes. Cette population insufflera un certain dynamisme au rayonnement du pays durant

<sup>1164</sup> « Distinctions », *Écho*, janvier 1946, p. 42.

<sup>1165</sup> DE TORRENTÉ Henry, « Les Suisses à l'étranger et notre expansion économique », *Écho*, septembre 1944, p. 59.

<sup>1166</sup> RAPPARD William E., « La Suisse et les organisations internationales d'après-guerre », *Écho*, octobre 1946, p. 50.

l'après-guerre. Très préoccupés par l'image de la Suisse à l'étranger, les ressortissants helvétiques, dont les activités commerciales et l'intégration dans leur patrie d'accueil sont directement affectées par la réputation de la nation, font pression sur le Département politique fédéral pour qu'il s'engage plus nettement en faveur de la promotion culturelle<sup>1167</sup>.

---

<sup>1167</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 70.



## 10

### LE SERVICE SUISSE D'ONDES COURTES : UN FACILITATEUR DIPLOMATIQUE ET ÉCONOMIQUE

*«Different races, languages and creeds are cooperating peacefully in Switzerland. To show [sic] this national harmony seems to us an important contribution which the Swiss Radio can make to the reconstruction of a better world. The living example of Switzerland proves that such a free cooperation is possible, after all.»<sup>1168</sup>*

Cette accroche, mise en avant dans le cahier des programmes du Service suisse d'ondes courtes de l'été 1948 destiné à l'outre-mer, se garde d'évoquer les visées économiques de la promotion culturelle radiophonique du pays à l'étranger, telles qu'elles sont envisagées par les responsables du service public audiovisuel helvétique. Dans le rapport annuel du SR pour 1943-1944 – un document réservé, quant à lui, à une diffusion nationale uniquement – la mission qui revient à la radiodiffusion suisse une fois la guerre terminée, et plus spécifiquement à la radio internationale helvétique, est ainsi résumée :

*«Même s'il s'agissait, avant tout par des actes, de démontrer à des peuples déchirés par la haine le prix de la collaboration pacifique et librement consentie des races et des religions différentes, le rôle principal de la radio – grâce à ses moyens techniques et à son Service d'ondes courtes en particulier – sera de faire connaître aux autres peuples ces actes et les bienfaits qui en*

---

<sup>1168</sup> SOC, A 33-002.9, Cahier des programmes, été 1948. Traduction de l'anglais : « En Suisse, différentes races, langues et religions cohabitent paisiblement. Il nous semble que le fait de montrer cette harmonie contribue de manière significative à l'effort de la radio suisse pour la reconstruction d'un monde meilleur. La Suisse est un exemple vivant du fait qu'une telle coopération volontaire est possible, après tout. »

*résultent. À ce devoir d'ordre politique et moral doit s'ajouter celui de faire connaître le travail et l'économie suisses. Délivrés du poids de la guerre, le commerce et l'industrie de tous les pays prendront un nouvel essor. Il faudra que notre peuple qui, pour assurer son existence économique, est fortement tributaire des marchés étrangers, conquière et garde, par des produits de qualité exceptionnelle, sa place dans le monde. [...] La réputation spirituelle et artistique d'un peuple sera elle aussi plus que jamais à l'avenir un gage de succès politique et économique.»<sup>1169</sup>*

L'objectif du Service suisse d'ondes courtes est donc de défendre les intérêts non seulement politiques, mais aussi économiques du pays hors des frontières nationales, les deux étant intimement liés. Pour atteindre ce but, il faut en priorité, selon le responsable du SOC, améliorer la qualité technique des programmes proposés puisque c'est à ce niveau que se forgerait la première impression des auditeurs :

*«Dans cette lutte pour l'existence, un service parfait d'ondes courtes sera le meilleur avocat de la qualité du travail suisse dans tous les domaines. Et tout d'abord par la simple qualité technique de ses émissions, il témoignera de l'excellence de ce que nous présentons.»<sup>1170</sup>*

Cette logique sera suivie par les autorités politiques qui soutiendront, dès la fin des hostilités, le renforcement de la station de Schwarzenbourg. Sa consolidation aura des répercussions sur le nombre d'heures de programme proposé, sur le personnel employé, les locaux requis et, bien sûr, sur le budget. Même si la croissance de la radio internationale helvétique semble faire l'unanimité face aux contingences de l'époque, le spectre de la mise en place d'un septième studio ressurgit et donne lieu à des débats. En raison des moyens très limités de la radio suisse, le responsable du SOC est contraint d'envisager le recours à des sources de financement complémentaires pour que l'extension de son Service ne pèse pas trop lourdement sur le budget global du service public audiovisuel et soit acceptée par ses dirigeants. Les régions principalement visées par la radio internationale helvétique correspondent à la fois au développement du contexte politique – le SOC est au diapason de l'évolution des relations internationales que la Suisse entretient avec les autres nations – et aux intérêts économiques du pays. De l'immédiat après-guerre jusqu'à la fin des années 1940, les efforts fournis par le Service suisse d'ondes courtes se concentrent essentiellement sur l'Europe, les États-Unis et, dans une moindre mesure, sur l'Afrique et l'Orient (avant tout l'Extrême-Orient). Malgré les importantes améliorations techniques apportées pour accroître la qualité de la réception des ondes courtes suisses, les programmes diffusés par la radio internationale helvétique souffrent encore plus que pendant la Seconde Guerre mondiale du chaos qui règne dans l'éther.

### **10.1. Le renforcement du Service suisse d'ondes courtes**

Le dénouement du second conflit mondial permet enfin à la radio helvétique de renforcer le Service suisse d'ondes courtes, renforcement qu'elle appelait de ses

<sup>1169</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1943-1944, p. 18-19.

<sup>1170</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1943-1944, p. 19.

vœux depuis plusieurs années. Cette consolidation concerne tous les aspects du SOC, des ressources techniques au personnel, en passant par un élargissement de la programmation.

### *10.1.1. Une consolidation de la station de Schwarzenbourg enfin unanime et satisfaisante*

L'augmentation de la puissance de l'émetteur de Schwarzenbourg, revendiquée à maintes reprises depuis 1941 par Paul Borsinger dans le but d'optimiser la qualité de la réception, ne devient effective qu'après la fin des hostilités. En effet, les difficultés d'approvisionnement en matériels liées à la guerre, les questions budgétaires, mais surtout la divergence de vues avec les PTT que nous avons déjà évoquée, ont retardé ce perfectionnement :

*«Les obstacles mis au développement [de Schwarzenbourg] ne sont pas vraiment d'ordre budgétaire; ils relèvent plutôt de problèmes liés au personnel et s'expliquent en partie par les efforts d'économie à courte vue de la direction générale des PTT, en partie par la surcharge imposée au personnel disponible par le service de radiotéléphonie mené en parallèle à nos émissions, mais surtout par l'insistance disproportionnée mise sur les intérêts commerciaux matériels du service de téléphonie.»<sup>1171</sup>*

Le responsable du SOC ne parvient pas à imposer sa vision avant la conclusion du conflit. Le rôle joué par la radio internationale helvétique durant la Seconde Guerre mondiale semble finalement donner raison à Paul Borsinger. Dans le Message adressé au Parlement le 3 décembre 1945 pour le convaincre d'octroyer les crédits nécessaires à l'agrandissement considérable du bâtiment existant à Schwarzenbourg (830 m<sup>2</sup>), le Conseil fédéral s'exprime en ces termes :

*«La station [à ondes courtes], qui put encore être achevée en temps utile, a répondu à notre attente; pendant la guerre, elle a rendu des services que l'on ne saurait passer sous silence. Jamais on n'avait éprouvé si fort le besoin de faire entendre la voix de la patrie à nos compatriotes disséminés sur tous les continents, jamais non plus la nécessité ne s'était fait autant sentir de maintenir la liaison entre la Suisse et les pays lointains.»<sup>1172</sup>*

La reconnaissance du gouvernement, des représentations diplomatiques à l'étranger et de nombreux ressortissants helvétiques, exprimée envers le SOC pour sa contribution

<sup>1171</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 octobre 1942, p. 3. Version originale: «*Die- sem Ausbau stehen weniger budgetäre Schwierigkeiten gegenüber, als personelle, welche zum Teil auf kurz- sichtige Spartendenzen der Generaldirektion PTT, zum Teil auf Überbelastung des vorhandenen Personals für den noch immer parallel zu unseren Sendungen laufenden Radiotelephondienst zurückzuführen sind, vor allem aber auf die dortige Überbetonung der materiellen Geschäftsinteressen des Telephondienstes.*»

<sup>1172</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction d'une annexe au bâtiment abritant la station d'émission à ondes courtes de Schwarzenbourg (du 3 décembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 25, 6 décembre 1945, p. 462 et p. 459-460.

durant une période où les moyens de communication étaient très restreints, voire totalement suspendus, représente un terreau favorable pour son développement futur :

*«Tous ces échos expriment la même gratitude pour l'effort fourni, le même regret pour l'insuffisance technique : la Suisse ne dispose toujours pas de l'instrument technique qui lui permettrait de prendre la place spirituelle, politique, économique et culturelle qui lui revient dans le concert international des ondes courtes.»*<sup>1173</sup>

Par ailleurs, les attentes à l'égard du SOC ne font que croître face aux défis posés par l'après-guerre et à la détérioration des relations internationales. Dans les milieux politiques, le vent tourne en faveur de l'amélioration de la capacité technique de l'émetteur national à ondes courtes et d'un renforcement de sa programmation. Cette évolution paraît d'autant plus urgente que la plupart des pays s'affairent à consolider leur service radiophonique extérieur, et que leur efficacité menace d'étouffer le SOC dans un avenir proche si rien n'est entrepris. Finalement, une amplification considérable de la puissance de l'émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg de 25 kW à 100 kW *«s'impose tout naturellement»* aux yeux du Conseil fédéral pour rejoindre le niveau des radios internationales étrangères<sup>1174</sup>.

La place réservée à l'extension de la station de Schwarzenbourg, qui avait déjà été prévue dans le Message du Conseil fédéral du 28 mars 1938 concernant la construction d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes, n'est pas suffisante. Il est vrai qu'à l'époque, les autorités avaient imaginé un doublement de la puissance de l'émetteur et non pas un quadruplement. Le Conseil fédéral évalue les frais de cet agrandissement à 855 000 francs. Il justifie ce montant élevé, qui ne comprend pourtant pas l'acquisition du terrain déjà propriété des PTT, par les contraintes techniques spécifiques liées à ce secteur<sup>1175</sup>.

Une fois le mouvement lancé, les installations émettrices de Schwarzenbourg ne cesseront d'être améliorées durant la période étudiée. Même si la station continue d'être avant tout dévolue à la radiotéléphonie, une plus large place est laissée à la radiodiffusion<sup>1176</sup>. Le nombre accru d'installations émettrices et d'antennes permet un meilleur partage de l'exploitation de Schwarzenbourg entre ces deux fonctions et une diminution des gênes occasionnées par leurs activités respectives. Le 15 février 1946, un deuxième émetteur circulaire offre la possibilité au Service suisse d'ondes

<sup>1173</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre de R. von Reding à E. Celio, conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, 20 février 1946. Annexe: P. Borsinger, «Difficultés techniques et écho à l'étranger des émissions suisses sur ondes courtes», p. 5.

<sup>1174</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction d'une annexe au bâtiment abritant la station d'émission à ondes courtes de Schwarzenbourg (du 3 décembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 25, 6 décembre 1945, p. 460.

<sup>1175</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction d'une annexe au bâtiment abritant la station d'émission à ondes courtes de Schwarzenbourg (du 3 décembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 25, 6 décembre 1945, p. 462.

<sup>1176</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre de R. von Reding à E. Celio, conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, 20 février 1946.



courtes de diffuser son programme pour la périphérie européenne simultanément sur deux longueurs d'onde<sup>1177</sup>. Cette mise à disposition résout en grande partie les problèmes de réception qu'impliquait la nécessité, imposée par les PTT, d'atteindre à la fois la périphérie européenne et des régions de Suisse qui recevaient avec difficulté les ondes moyennes. En raison des chantiers successifs qui touchent la station de Schwarzenbourg et du souhait de diffuser l'ensemble des programmes sur deux longueurs d'onde pour assurer une qualité de réception minimale, le SOC fait de nouveau appel à l'émetteur de Prangins<sup>1178</sup>. Toutefois, l'apport de ce dernier est limité dans la mesure où ses installations sont moins performantes que celles de Schwarzenbourg. Pendant l'été 1946, le premier émetteur de 100 kW, tant attendu, entre enfin en fonction et vient ainsi renforcer les deux émetteurs de 25 kW déjà existants. Il permet d'améliorer considérablement la réception des programmes à destination de la périphérie européenne, de l'Amérique du Nord et du Sud. Dans la foulée, les Chambres fédérales autorisent également la construction supplémentaire de deux émetteurs de 100 kW. Ils seront mis en service au printemps 1949<sup>1179</sup>.

Bien qu'il ait fallu attendre près d'une dizaine d'années et faire preuve de patience, il semble que le travail de lobby mené par Paul Borsinger auprès des autorités politiques a fini par payer. Pour la première fois, le niveau technique de l'émetteur de Schwarzenbourg satisfait les responsables de la SSR et rejoint celui des grandes radios internationales<sup>1180</sup>. La mise à disposition de trois émetteurs de 100 kW et de deux émetteurs de 25 kW va permettre une diffusion quasiment ininterrompue et une meilleure réception<sup>1181</sup>. Durant les heures d'écoute les plus importantes, les programmes à destination de l'Europe bénéficieront simultanément de deux émetteurs de 100 kW et ceux pour les Amériques de trois émetteurs de 100 kW. L'Australie, l'Asie et l'Afrique pourront compter avec au moins un émetteur de 100 kW pour les principales émissions dirigées. Les émetteurs de 25 kW seront réservés aux transmissions destinées aux zones de réception secondaires. Ces améliorations techniques offrent la possibilité non seulement d'augmenter considérablement la qualité de la réception des programmes, mais aussi le nombre d'heures diffusées par le SOC.

### 10.1.2. *L'Amérique du Nord au cœur de l'augmentation du temps d'antenne*

Pour évaluer la croissance du nombre d'heures d'émission proposées par le Service suisse d'ondes courtes et au profit de quel(s) public(s) cette extension est réalisée, il est nécessaire d'analyser en détail les grilles des programmes de la radio internationale

<sup>1177</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 30.

<sup>1178</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 31 ; ZAR, A 060.01.02, Rapport de P. Borsinger adressé à la Schweizerische Rundspruch-Gesellschaft z.Hd. der Budgetkommission des ZV, 25 juin 1946.

<sup>1179</sup> SOC, A 233.2-002.4, KWD 60, Ed. Haas, «Die Kurzwellenprogramme im Urteil der Hörer», 13 avril 1949, p. 1.

<sup>1180</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 82.

<sup>1181</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 7-8.

helvétique. Avant la publication d'un véritable cahier des programmes édité et distribué par le SOC lui-même à partir de l'été 1947, la radio internationale helvétique proposait chaque mois un plan d'émission très concis qui tenait sur une page A4 (voir figure 7, p. 337). Ce dernier était essentiellement relayé par *Écho*, la revue mensuelle du Secrétariat des Suisses à l'étranger adressée à la diaspora helvétique, qui parvenait encore à franchir les frontières, alors que ces dernières étaient devenues largement hermétiques à la presse étrangère. Bien que le responsable du SOC ait très tôt conscience de l'intérêt d'une brochure détaillée qu'il perçoit comme «*l'un des moyens indispensables pour créer une véritable communauté d'auditeurs*», ce projet n'a guère de sens pendant la guerre, aussi longtemps que les relations postales sont coupées ou, du moins, s'effectuent avec trop d'incertitudes<sup>1182</sup>. Par ailleurs, avant le lancement de l'émetteur de 100 kW, la qualité de la réception de la radio internationale helvétique n'est pas jugée suffisante pour qu'une part du budget soit attribuée à la propagande des émissions sur ondes courtes<sup>1183</sup>.

Avant tout destiné à l'outre-mer, le premier véritable cahier des programmes du SOC, constitué d'une douzaine de pages en format A5 et distribué deux fois par année à partir du plan d'été 1947, paraît uniquement en anglais et en espagnol durant la période étudiée (voir figure 8, p. 338-340). Voué à atteindre un plus vaste public que le plan d'émission distribué jusque-là, ce fascicule, en donnant en quelque sorte un visage à la radio internationale helvétique, contribue à resserrer les liens avec les auditeurs lointains. Le Service suisse d'ondes courtes en assume seul la diffusion. Il n'a donc plus besoin de passer systématiquement par la revue *Écho* et le Secrétariat des Suisses à l'étranger pour faire connaître sa programmation. Toutefois, pour sa distribution, il continue de compter sur le soutien des bureaux à l'étranger de l'Office national suisse du tourisme, ainsi que des consulats et des colonies helvétiques<sup>1184</sup>. La première édition est tirée à 10 000 exemplaires, la suivante à 15 000, puis celle de l'été 1948 à 17 000 exemplaires<sup>1185</sup>. Même si ces chiffres restent dérisoires au vu du large auditoire visé par la radio internationale helvétique, la progression du tirage est rapide. Cette poussée répondrait à une demande croissante des auditeurs. À titre comparatif, 16 000 exemplaires de la revue *Écho* sont diffusés pour le mois de mai 1946<sup>1186</sup>. Ce cahier en langues étrangères est un support de plus permettant de promouvoir le pays. Les illustrations, qui l'agrémentent et qui sont principalement fournies par l'ONST, constituent «*un facteur intéressant de propagande*», si l'on en croit le rapport annuel de la SSR pour 1947<sup>1187</sup>. Il s'agit la plupart du temps de

<sup>1182</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 22.

<sup>1183</sup> SOC, A 254.1-001.9, P. Borsinger, «Ergänzende Bemerkungen zum Budgetbericht KWD vom 3 septembre 1946. Der Sendeplan 1947», 3 décembre 1946, p. 6.

<sup>1184</sup> SOC, A 254.1-001.9, P. Borsinger, «Ergänzende Bemerkungen zum Budgetbericht KWD vom 3 septembre 1946. Der Sendeplan 1947», 3 décembre 1946, p. 6; AST, Rapport annuel de l'ONST, 1947, p. 18.

<sup>1185</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 53; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 85.

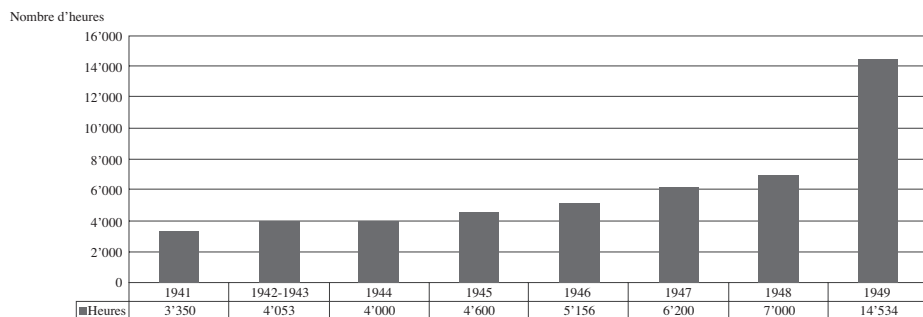
<sup>1186</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Rapport du Secrétariat des Suisses à l'étranger présenté à l'Assemblée générale de la NSH à Lausanne, 11 mai 1946, p. 4.

<sup>1187</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 53.

photographies représentant des sommets alpins. Alors qu'elle ne propose plus le plan d'émission du SOC dans ses pages, la revue *Écho* continue d'évoquer les programmes radiophoniques spécifiquement dédiés à la diaspora helvétique auxquels le Secrétariat des Suisses à l'étranger participe. Elle signale aussi régulièrement à ses lecteurs que le cahier des programmes du Service suisse d'ondes courtes peut être obtenu gratuitement sur demande<sup>1188</sup>. Bien que son mensuel ne soit plus le principal canal de diffusion de la grille des programmes du SOC outre-mer, le SSE poursuit donc une promotion active de la radio internationale helvétique. Les auditeurs européens, quant à eux, sont informés par la presse radiophonique de leur pays, puisque le SOC y fait paraître sa grille des programmes<sup>1189</sup>.

Le nombre d'heures d'émission radiophonique diffusées sous l'égide du Service suisse d'ondes courtes connaît une très forte augmentation : la radio internationale helvétique double presque son temps d'émission entre 1941 et 1947 et le double de nouveau, mais cette fois-ci seulement en l'espace de deux ans, entre 1947 et 1949.

Figure 6 : Nombre d'heures d'émission diffusées sous l'égide du Service suisse d'ondes courtes (1941-1949)<sup>1190</sup>



Cette croissance est rendue possible grâce aux améliorations techniques apportées à la station de Schwarzenbourg et s'accélère particulièrement durant le dernier tiers des années 1940 dans la perspective des négociations internationales sur le partage des ondes courtes. L'envergure du SOC est alors rapidement amplifiée pour tenter d'obtenir le maximum de longueurs d'onde<sup>1191</sup>. Creusant son avance, l'émetteur de Schwarzenbourg diffuse à lui seul, en 1949, 4 400 heures de plus que les trois

<sup>1188</sup> «Hören Sie das Auslandschweizerwerk über den Kurzwellensender Schwarzenburg!», *Écho*, novembre 1947, p. 20 ; «Émissions sur ondes courtes», *Écho*, novembre 1948, p. 33.

<sup>1189</sup> SOC, A 254.1-001.9, P. Borsinger, «Ergänzende Bemerkungen zum Budgetbericht KWD vom 3 septembre 1946. Der Sendeplan 1947», 3 décembre 1946, p. 6.

<sup>1190</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 27 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1945, p. 20 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 17 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 82 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 64.

<sup>1191</sup> ZAR, SSR 3557, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 juin 1948, p. 2.

autres émetteurs nationaux de la SSR réunis<sup>1192</sup>. De surcroît, ce chiffre ne comprend pas les heures d'émission transmises simultanément sur plusieurs fréquences.

La progression du volume d'heures d'émission offertes par la station de Schwarzenbourg concerne essentiellement le service pour l'outre-mer<sup>1193</sup>. Pour sa part, le service à destination de l'Europe, proposé sur émetteur circulaire, n'évolue guère entre le plan d'hiver de décembre 1942 et le plan d'été 1949, aussi bien en termes de temps d'antenne (toujours un peu plus de 50 heures hebdomadaires) qu'au niveau de la grille des programmes. Outre les émissions en espéranto, le service pour l'Europe déroge à son principe de diffuser des productions uniquement dans les trois langues nationales en introduisant, dès le plan d'octobre 1946, un «English Corner» de 15 minutes tous les soirs, entre 23 h 15 et 23 h 30, pour clore le programme. Finalement, à partir du plan d'hiver 1947-1948, l'Angleterre devient un nouveau secteur d'émission, au même titre par exemple que l'Amérique du Sud ou l'Australie. Un programme de 30 minutes, uniquement en anglais, est alors transmis quotidiennement. Il est fondé sur celui destiné à l'Amérique du Nord. La volonté de promouvoir une image positive du pays en Grande-Bretagne répond peut-être ici tout particulièrement au souhait de défendre les intérêts du secteur touristique. De même, lors du plan d'été 1948, l'Espagne et le Portugal, deux pays dont les régimes autoritaires sont perçus par les autorités politiques helvétiques comme des remparts au communisme en Europe, deviennent un nouveau secteur d'émission. Un programme quotidien de 1 heure (30 minutes en portugais, puis 30 minutes en espagnol) est composé à partir de celui destiné à l'Amérique latine. Des intérêts économiques et politiques semblent être à la base de la définition de ces nouvelles zones d'émission en Europe.

Dès le plan d'hiver 1947-1948, on assiste à un renversement : pour la première fois, le service pour l'outre-mer du SOC diffuse plus d'heures de programme que le service pour l'Europe. Alors que la journée des émetteurs circulaires de Schwarzenbourg, dévolus à l'Europe, commence à 6 h 20 et s'arrête à 23 h 00 tout au long de la période étudiée, le renforcement de la station bernoise permet d'offrir une programmation établie sur un cycle d'émission de quasiment 24 heures à destination de l'outre-mer, ainsi que de l'Angleterre, du Portugal et de l'Espagne, nouveaux secteurs d'émission européens mais intégrés dans le cadre du service pour l'outre-mer. Ainsi, pour le plan d'hiver 1947-1948, la journée débute à 5 h 30 avec la première transmission à destination de l'Amérique du Nord et se termine à 2 h 00 du matin avec la deuxième transmission pour l'Amérique latine. L'objectif est d'adapter le plus possible l'heure de diffusion aux heures locales des pays visés.

L'extension du temps d'antenne réservé à l'outre-mer touche dans un premier temps avant tout l'Amérique du Nord et du Sud. De juillet 1941 à juillet 1945, 9 heures de

<sup>1192</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 64.

<sup>1193</sup> Sur les détails de la programmation du Service suisse d'ondes courtes entre 1939 et 1949, voir les tableaux récapitulatifs qui se trouvent en annexe de la thèse à l'origine du présent ouvrage.

programme par semaine étaient destinées respectivement à chacune de ces régions. À partir du plan d'émission d'août 1945, le service pour l'Amérique du Nord et celui pour l'Amérique du Sud entament leur croissance avec une diffusion quotidienne, y compris désormais le dimanche. Par ailleurs, ces deux destinations bénéficient d'une deuxième transmission d'une partie du programme, en tout cas dès août 1946. Ce système de double, puis de triple retransmission permet de répéter le même programme à des moments distincts de la journée sur une longueur d'onde différente, et ainsi de contourner autant que possible les brouillages et les interférences. À partir du plan d'hiver 1947-1948, la progression devient véritablement plus rapide, spécifiquement pour le service destiné à l'Amérique du Nord. La radio internationale helvétique diffuse dorénavant chaque semaine 14 heures à destination de l'Amérique du Sud et 19 h 15 à destination de l'Amérique du Nord. Alors que la deuxième transmission pour l'Amérique latine devient, à partir du plan d'été 1948, un programme réservé à l'Espagne et au Portugal, le service pour l'Amérique du Nord gagne, quant à lui, une troisième transmission dès le plan d'été 1949, ce qui porte le nombre d'heures de diffusion hebdomadaire à 22 h 45 contre 10 h 30 pour l'Amérique latine. En mettant l'accent sur l'Amérique du Nord, la stratégie du SOC répond aux objectifs politiques et économiques de la politique étrangère helvétique. Par ailleurs, ce secteur d'émission cumule plusieurs avantages. C'est dans cette région que résident le plus de Suisses émigrés, en dehors de l'Europe (voir annexe 2), et que la densité des auditeurs radio est la plus élevée du monde. Selon le rapport annuel du SR pour 1943-1944, il s'agit de la zone qui écoute le plus le SOC<sup>1194</sup>. D'après Paul Borsinger, il ne faut tout de même pas non plus négliger l'Amérique latine :

*« Mais cela vaut aussi pour l'Amérique du Sud, certes moins peuplée, mais qui a pour notre pays une signification presque aussi importante que l'Amérique du Nord. S'il est politiquement primordial que l'Amérique du Nord sache ce que nous faisons et ce que nous pensons, ce qui compte pour l'Amérique du Sud ce sont les relations matérielles que nous allons établir après-guerre. Il n'est probablement pas d'autre continent qui entre si fortement en ligne de compte pour la reconstruction de notre commerce extérieur, la colonisation et les relations amicales en général. »<sup>1195</sup>*

La troisième zone prioritairement visée par le Service suisse d'ondes courtes est l'Afrique. Ce secteur bénéficie d'un renforcement rapide et significatif qui lui permet d'approcher de près, à la fin de la guerre, le niveau des services pour l'Amérique du Nord et du Sud. Le temps d'antenne hebdomadaire dévolu à ce continent passe de

<sup>1194</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1943-1944, p. 17.

<sup>1195</sup> SOC, A 532-003, SSR 2570, P. Borsinger, « Ergänzende Auskünfte des Kurzwellendienstes auf Budgetfragen des Ausschusses ZV », 22 mars 1944, p. 1. Version originale : « Es gilt aber auch für Südamerika, das zwar massenmässig geringer, in seiner Bedeutung für unser Land aber fast ebenso wichtig ist wie Nordamerika. Wenn für Nordamerika die Kenntnis unserer geistigen Einstellung und Leistung vor allem politisch von Bedeutung ist, stehen für Südamerika die materiellen Nachkriegsbeziehungen im Vordergrund. Wohl kein anderer Kontinent kommt so stark für den Wiederaufbau unseres Aussenhandels, für Kolonisation und allgemein freundschaftliche Beziehungen in Betracht. »

1 h 30 en juillet 1941 à 6 h 10 en décembre 1942. Le pic est atteint entre juin 1943 et la fin de l'année 1945, avec plus de 8 heures de programme par semaine. Après l'Europe et les États-Unis, le troisième continent à accueillir le plus de Suisses est l'Afrique. À la fin de la guerre, l'Algérie, le Maroc, puis l'Afrique du Sud sont les pays d'Afrique où se trouvent le plus de ressortissants helvétiques<sup>1196</sup>. Le SOC cherche à atteindre une région du monde qu'elle ne parvenait pas à couvrir jusqu'alors : l'Afrique du Sud. Cette volonté se manifeste dès le plan d'été de mars 1943 au travers de la diffusion d'un nouveau programme en soirée, les « 10 minutes de l'Afrique du Sud », intégré dans le service pour l'Europe. Cette production n'est cependant plus annoncée dans la grille d'août 1946. À partir du plan d'hiver 1947-1948, une émission quotidienne de 45 minutes (30 minutes en anglais et 15 minutes en français) est spécifiquement dédiée à l'Afrique du Sud dans le service pour l'outre-mer. L'année suivante, le français disparaît totalement de ce programme. Ce choix linguistique laisse penser que le SOC espère avant tout toucher les élites gouvernementales et économiques indigènes avec cette émission. En effet, dès l'immédiat après-guerre, la coopération économique et financière de la Confédération avec cette région du monde se renforce<sup>1197</sup>. L'Afrique du Sud se situe, après la France, l'Italie et la Belgique, au quatrième rang des pays privilégiés par les investisseurs helvétiques entre 1945 et 1955<sup>1198</sup>. Sandra Bott montre dans ses travaux que le rapprochement de la Suisse avec ce pays n'est pas seulement économique, mais aussi idéologique<sup>1199</sup>. Outre le fait qu'elle est très ouverte à la venue de capitaux étrangers, l'élite blanche au pouvoir prend une position clairement anticommuniste et présente l'Afrique du Sud « *comme un des derniers bastions de la civilisation occidentale sur le continent africain et, en tant que tel, comme un allié indispensable du "monde libre"* »<sup>1200</sup>. En se rapprochant de cette nation, le Conseil fédéral renforce par la même occasion son attachement au bloc anticommuniste. Par ailleurs, pouvoir compter sur l'Union sud-africaine comme alliée au sein de l'ONU – elle en est membre dès le 7 novembre 1945 – peut être un atout pour la Suisse qui cherche à rester la plus proche possible de cette organisation internationale<sup>1201</sup>. Les perspectives offertes par ce pays font donc passer au second

<sup>1196</sup> L'Afrique du Sud occupera la première place à partir des années 1950. LENZIN René, « Schweizer im kolonialen und postkolonialen Afrika. Statistische Übersicht und zwei Fallbeispiele », in ARLETTAZ Gérard, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert...*, p. 303.

<sup>1197</sup> Sur les relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud après la Seconde Guerre mondiale, voir BOTT Sandra, GUEX Sébastien, ETEMAD Bouda, *Les Relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'apartheid (1945-1990)*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2005 ; KREIS Georg, *La Suisse et l'Afrique du Sud : 1948-1994 : rapport final du PNR 42+ réalisé sur mandat du Conseil fédéral*, Carouge-Genève : Éditions Zoé, 2007.

<sup>1198</sup> PERRENOUD Marc, « Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique »..., p. 331.

<sup>1199</sup> BOTT Sandra, « Le renforcement des relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud sur toile de fond d'anticommunisme et de croyance en la supériorité de la race blanche (1945-1970) », in CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, ROULIN Stéphanie (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse...*, p. 329-347.

<sup>1200</sup> BOTT Sandra, « Le renforcement des relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud... », p. 331.

<sup>1201</sup> BOTT Sandra, « Le renforcement des relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud... », p. 336.

plan les problèmes que pose la politique raciale discriminatoire menée par le Parti national afrikaner au pouvoir.

Malgré cet intérêt marqué pour l'Afrique, et particulièrement pour l'Afrique du Sud, c'est l'Orient qui va voler la vedette à ce continent dès le plan d'hiver 1947-1948, puis, à partir du plan d'hiver 1948-1949, devenir le secteur d'outre-mer prioritairement visé par la radio internationale helvétique, devant même l'Amérique du Nord. L'Afrique devra, à compter du plan d'été 1949, se contenter uniquement des programmes destinés à la périphérie européenne. Contrairement au service pour l'Afrique qui a rapidement « décollé », le service pour l'Orient reste plutôt stable et de faible envergure jusqu'au plan d'été 1947. Pendant cette période, une émission spéciale de 30 minutes pour les Suisses installés en Extrême-Orient vient tout de même compléter chaque semaine, dès le plan de juin 1943, les deux émissions hebdomadaires d'une durée de 1 h 30 chacune. Comme l'explique Paul Borsinger, ce programme qui, en réalité, vise avant tout les expatriés installés au Japon, est signalé au départ seulement comme « émission spéciale pour l'Extrême-Orient » pour des raisons politiques<sup>1202</sup>. Après la capitulation du Japon, il ne paraît plus nécessaire de camoufler la destination précise de cette production<sup>1203</sup>. À partir du plan d'hiver 1947-1948, le service pour l'Orient fait un bond : le nombre d'émissions hebdomadaires passe de deux à quatre et le temps d'antenne de 3 à 6 heures, auquel il faut encore ajouter une émission de 1 h 30 spécifiquement orientée vers le Japon. Dès le plan d'été 1948, la programmation à destination de l'Orient est réorganisée en deux secteurs pour un temps d'antenne hebdomadaire de 16 heures – Australie/Nouvelle-Zélande/Extrême-Orient et Orient – puis, dès le plan d'hiver 1948-1949, en trois secteurs pour un temps d'antenne hebdomadaire de 24 heures : Australie/Nouvelle-Zélande/Extrême-Orient, Extrême-Orient (Japon, Chine orientale et Indonésie) et Inde/Pakistan/Proche-Orient. Le service pour l'Orient diffuse, dès lors, plus d'heures que le service pour l'Amérique du Nord. Dans le dernier plan étudié, celui de l'été 1949, le service pour l'Orient est restructuré en quatre secteurs pour une durée d'émission hebdomadaire de 36 h 45 : Australie/Nouvelle-Zélande/Extrême-Orient, Inde/Pakistan, Moyen-Orient et Asie du Sud-Est (Indochine). Au même moment, le service pour l'Amérique du Nord ne diffuse que 22 h 45 de programmes par semaine. Paul Borsinger envisage, une fois les tensions internationales apaisées, d'introduire des émissions en chinois et en hindi<sup>1204</sup>. Les futurs développements du SOC sont donc avant tout pensés à destination de l'Extrême-Orient. L'importance croissante de cette zone ne s'explique pas par l'évolution du nombre de ressortissants helvétiques qui s'y trouvent : leur proportion est très faible (voir annexe 2). L'intérêt de la radio internationale helvétique pour cette région du monde correspond à un changement

<sup>1202</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Sendedauer der Kurzwellenprogramme », 14 mars 1944, p. 4.

<sup>1203</sup> « Plan d'émission, valable à partir du 15 novembre 1945 », *Écho*, décembre 1945, p. 47.

<sup>1204</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, « Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948 », p. 9.

de paradigme dans la stratégie observée par la politique étrangère suisse. Alors que la diplomatie helvétique cherche à resserrer les liens de la Confédération avec les nouveaux États indépendants en Asie qui représentent des marchés supplémentaires pour le pays<sup>1205</sup>, le SOC tente de préparer le terrain le plus favorable possible à ces rapprochements. Par ailleurs, il paraît urgent de défendre le modèle occidental dans cette zone du monde où l'on craint une progression du communisme dans le contexte de la décolonisation. Un nouveau tournant se dessine alors pour la radio internationale helvétique.

À l'image de la diplomatie suisse, la définition des zones d'émission et leur hiérarchisation conjuguent des intérêts politiques, idéologiques et économiques. Il est question de faire rayonner le pays à l'étranger, de se rapprocher de certaines nations pour éviter l'isolement diplomatique et de transmettre l'idéal démocratique et les valeurs occidentales, une façon pour la radio internationale helvétique de s'engager dans la guerre froide en menant véritablement une lutte spirituelle contre le communisme. Il s'agit aussi de créer un climat favorable pour que de nouveaux marchés s'ouvrent aux investisseurs, pour que les relations commerciales bilatérales se renforcent et pour accroître l'attractivité du tourisme helvétique, un secteur vital pour l'économie suisse que les milieux d'affaires souhaitent voir redémarrer au plus vite.

Cette dialectique entre visées politico-idéologiques et économiques est également à la base de la diffusion d'émissions en russe. Le Service suisse d'ondes courtes est la première radio internationale occidentale à introduire, au début du mois d'avril 1945, des programmes dans cet idiome<sup>1206</sup>. Ces derniers se limitent d'abord à une chronique économique hebdomadaire, fournie par le bureau lausannois de l'Office suisse d'expansion commerciale. Son directeur, Albert Masnata, né en Ukraine, cherche à maintenir une certaine proximité avec les milieux d'affaires d'Europe de l'Est. Puis, des considérations politico-culturelles viennent rapidement compléter cet objectif commercial initial. À cette chronique s'ajoutent, deux fois par semaine, des nouvelles de la Croix-Rouge en russe, réalisées par le CICR à Genève. Dans une lettre adressée le 11 mai 1945 au ministre Walter Otto Stucki, chef de la division des Affaires étrangères du Département politique fédéral, le directeur général de la radio suisse relaie une proposition faite par le responsable du SOC : introduire une courte émission hebdomadaire supplémentaire en russe, abordant des thèmes politiques et culturels<sup>1207</sup>. Il s'agirait, selon Glogg, de retransmettre des

<sup>1205</sup> Introduction au volume 17 (1947-1949) des Documents Diplomatiques Suisses signée Antoine Fleury, Zurich : Chronos, 1999, p. XVII. Dès l'immédiat après-guerre, les industriels suisses se tournent également vers ces économies émergentes afin de combler le vide laissé par leur principal partenaire économique jusque-là, l'Allemagne, selon BOTT Sandra, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, ZALA Sacha, « Die internationale Schweiz in der Zeit des Kalten Krieges. Eine Zwischenbilanz », in BOTT Sandra, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, ZALA Sacha (éd.), *Die internationale Schweiz...*, p. 10.

<sup>1206</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à W. Stucki, Chef der Abteilung für Auswärtiges, Eidg. Politisches Departement, 11 mai 1945, p. 1.

<sup>1207</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à W. Stucki, Chef der Abteilung für Auswärtiges, Eidg. Politisches Departement, 11 mai 1945.



communiqués officiels censés résoudre les malentendus et/ou de courts exposés sur les institutions politiques et culturelles suisses<sup>1208</sup>. D'après Paul Borsinger, le but serait « *de tenir la Russie au courant de façon objective de nos événements suisses et de contribuer par là à détruire les préjugés que la presse russe et la radio manifestent à notre endroit* »<sup>1209</sup>. Les thèmes suivants pourraient être abordés : l'horlogerie helvétique, l'histoire de Henri Dunant, la réforme des prisons, les associations de consommateurs, etc.<sup>1210</sup> À titre d'exemple, Glogg soumet à Stucki un exposé de Peter Dürrenmatt intitulé « *Die Schweiz, ein Land der Schulen und der Erziehung* »<sup>1211</sup>. Le SOC se met de nouveau au service de la politique étrangère suisse, après qu'elle a essuyé un refus cinglant de Moscou concernant la reprise de relations diplomatiques :

*« La radio suisse tient à soutenir, dans la mesure du possible, les efforts des autorités dans tous les domaines, aussi bien sûr dans le domaine des relations avec la Russie. Mais c'est précisément pour cela que nous ne voudrions rien entreprendre qui pourrait, un tant soit peu, perturber vos intentions. Nous nous sommes donc limités jusqu'ici à montrer aux Russes, par des communications de nature commerciale et caritative, que nous connaissons et respectons leur langue et que nous tenons à ce qu'ils nous entendent eux aussi. Si vous estimez qu'il est trop tôt pour commencer dès à présent cette nouvelle rubrique au contenu plus politique, nous continuerons bien évidemment à nous limiter à ce qui a été fait jusqu'à maintenant. »*<sup>1212</sup>

Par ces émissions, il est donc question à la fois de soutenir les efforts de rapprochement entrepris par le Gouvernement helvétique, en présentant une vision positive de la Confédération, et de distiller les valeurs occidentales. Dans sa réponse datée du 14 mai 1945, le ministre Stucki soutient totalement ce projet<sup>1213</sup>. Les responsables de la radio suisse ne perdent pas de temps et ces émissions débutent dès la fin du mois<sup>1214</sup>. À la suite d'une intervention de l'Union soviétique, dont la nature exacte

<sup>1208</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à W. Stucki, Chef der Abteilung für Auswärtiges, Eidg. Politisches Departement, 11 mai 1945, p. 1.

<sup>1209</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, « Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948 », p. 9.

<sup>1210</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à W. Stucki, Chef der Abteilung für Auswärtiges, Eidg. Politisches Departement, 11 mai 1945, p. 2.

<sup>1211</sup> Traduction de l'allemand : « *La Suisse, un pays d'écoles et d'éducation* ».

<sup>1212</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à W. Stucki, Chef der Abteilung für Auswärtiges, Eidg. Politisches Departement, 11 mai 1945, p. 2. Version originale : « *Es liegt dem Schweizer Rundspruch daran, die Bemühungen der Behörden auf allen Gebieten, also auch auf dem der Beziehungen zu Russland, nach Möglichkeit zu unterstützen. Gerade deshalb aber möchten wir nichts unternehmen was im geringsten Ihre Absichten stören könnte. Darum haben wir uns bisher darauf beschränkt, durch Mitteilungen kommerzieller und charitativer Art den Russen zu zeigen, dass wir auch ihre Sprache kennen und respektieren, und dass es uns daran liegt auch von ihnen gehört zu werden. Sollte es Ihnen verfrüht erscheinen nunmehr auch mit der skizzierten neuen mehr politischen Rubrik einzusetzen, würden wir uns selbstverständlich auch weiterhin auf das bisher Erreichte beschränken.* »

<sup>1213</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre de W. Stucki, Chef der Abteilung für Auswärtiges, Eidg. Politisches Departement, à A. W. Glogg, 14 mai 1945.

<sup>1214</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre de R. von Reding à W. Stucki, Chef der Abteilung für Auswärtiges, Eidg. Politisches Departement, 24 mai 1945.

n'a pas pu être déterminée, le programme en langue russe est rapidement annulé<sup>1215</sup>. Comme aucune information supplémentaire sur son contenu n'a été trouvée, il est impossible de mesurer la réaction de Moscou.

D'autres émissions ont comme but principal d'atteindre les populations derrière le rideau de fer, particulièrement l'intelligentsia, mais de manière plus voilée :

«*Nos émissions en espéranto peuvent donc propager, sous une forme discrète, de l'information sur la Suisse et sur ses idées et idéaux dans ces régions par ailleurs verrouillées, aussi longtemps que nous ne pouvons émettre dans les langues nationales de ces régions.*»<sup>1216</sup>

Ce n'est pas parce que l'idiome utilisé pour ces programmes est neutre, dans le sens où l'espéranto n'est la langue officielle d'aucun pays, que ces derniers se trouvent dénués de toute volonté de propagande, bien au contraire. Une première émission de 5 minutes, donnée par Edmond Privat, est introduite les jeudis dans le service pour l'Europe dès le plan d'octobre 1946. Cet ancien journaliste, professeur de littérature anglo-saxonne à l'Université de Neuchâtel, est une personnalité qui s'est investie dès son adolescence, au tout début du xx<sup>e</sup> siècle, pour la cause espérantiste jusqu'à présider le Bureau international de l'espéranto à Genève. Privat est également une figure bien connue du monde radiophonique helvétique puisque, comme nous l'avons vu, il a présidé la Société des émissions de Radio-Genève et contribué à la naissance de l'Union internationale de radiodiffusion<sup>1217</sup>. À partir du plan d'hiver 1947-1948, une autre émission de 5 minutes est proposée le mardi soir sur les émetteurs circulaires, cette fois-ci par un Alémanique, Arthur Baur, journaliste à la rubrique étrangère de la *Neue Berner Zeitung* et linguiste féru d'espéranto<sup>1218</sup>. Dès le 1<sup>er</sup> avril 1949, ces deux productions sont également diffusées à midi, toujours dans le cadre du service pour l'Europe. Ces programmes en espéranto occupent une place marginale dans la programmation, non proportionnelle, aux dires de Paul Borsinger, au grand intérêt qui leur est porté derrière le rideau de fer<sup>1219</sup>. L'introduction sur les ondes courtes d'émissions dans cet idiome correspond à une lente reprise sur le plan international des activités des organes espérantistes

<sup>1215</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 9.

<sup>1216</sup> SOC, A 35-004, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Esperanto-Sendungen im Schweizerischen KWD», 6 juillet 1953, p. 2. Version originale: «*Unsere Esperanto-Sendungen können also in jenen sonst verriegelten Gebieten in einer unaufdringlichen Form Information über die Schweiz und über ihre Ideen und Ideale verbreiten, solange Sendungen in den Nationalsprachen jener Gebiete für uns zwecklos sind.*»

<sup>1217</sup> Sur Edmond Privat, voir Inderwildi Frédéric, «Edmond Privat», DHS, version du 9 juin 2014, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F23056.php>. Sur ses liens avec le mouvement espérantiste, voir Houllmann Emmanuelle, *Edmond Privat et l'espéranto: son engagement en faveur d'une langue pour la paix 1903-1931*, Université de Fribourg: Mémoire de licence en histoire, 2005.

<sup>1218</sup> Brechbühl Roland, «Arthur Baur», DHS, version du 30 mai 2014 (traduit de l'allemand), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F44555.php>.

<sup>1219</sup> SOC, A 35-004, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Esperanto-Sendungen im Schweizerischen KWD», 6 juillet 1953, p. 2.

dans l'après-guerre. En effet, ce mouvement, victime de la montée des régimes totalitaires (langue interdite, livres détruits, membres emprisonnés), avait été stoppé net dans le développement qu'il connaissait, particulièrement depuis la création de la Société des Nations. Le premier Congrès mondial d'espéranto organisé après la Seconde Guerre mondiale se déroule à Berne du 27 juillet au 3 août 1947. Il faut attendre les années 1950 pour que le mouvement espérantiste trouve véritablement un nouvel élan, même s'il est freiné par l'expansion de l'anglais comme langue internationale. L'espéranto deviendra tout de même, en 1954, une langue recommandée par l'UNESCO pour les échanges culturels. Dans ce sens, le Service suisse d'ondes courtes semble avoir été aux avant-postes en octroyant du temps d'antenne à ce courant dès l'automne 1946. Il est vrai que la recherche d'un langage universel est un idéal qui parle sans aucun doute aux responsables des radios internationales. Le service radiophonique extérieur français crée d'ailleurs également une section en espéranto en décembre 1947<sup>1220</sup>.

### 10.1.3. *L'évolution générale des programmes*

Le principe central de la grille des programmes du service pour l'Europe reste le même que celui qui prévalait à son lancement : une programmation essentiellement fondée sur la transmission directe ou la reprise d'émissions proposées par les studios régionaux dans les langues nationales. Les sources à disposition ne permettent malheureusement pas de chiffrer avec exactitude les parts de productions propres, de relais directs et de rediffusions des studios régionaux. Tout ce que l'on peut établir avec certitude, c'est que les reprises restent nettement majoritaires, même si le volume de réalisations maison est croissant. De nouvelles chroniques, comme le bulletin sportif de Vico Rigassi, et des revues de presse sont ajoutées. Sur les 53 heures d'émission hebdomadaires destinées à l'Europe en 1945 et diffusées par l'émetteur circulaire de Schwarzenbourg, environ 1 h 30 serait constituée par un programme produit par le Service suisse d'ondes courtes lui-même (commentaires politiques, nouvelles du pays, chroniques diverses, etc.)<sup>1221</sup>. Face au constat de lassitude des auditeurs soumis aux fréquents changements de langue, quelques modifications sont apportées au service pour l'Europe, à partir du plan d'été 1947, dans le but de regrouper les idiomes et d'offrir ainsi une plus grande régularité et davantage de cohérence<sup>1222</sup>. Dans cette optique, le service de midi, comme celui du matin d'ailleurs, est divisé en deux langues, l'allemand de 12 h 15 à 12 h 45, puis le français de 12 h 45 à 13 h 15. Quant au service du soir, il débute avec une heure d'émission en italien. Pour répondre également à un souci de clarté et créer des habitudes auprès des auditeurs, le programme de certaines soirées devient fixe. Au début, seuls deux soirs sont concernés : la « pièce du mardi » produite par le studio de Lausanne et le

<sup>1220</sup> BRUNQUELL Frédéric, *Fréquence monde...*, p. 76.

<sup>1221</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1945, p. 20.

<sup>1222</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 33.

«mercredi symphonique» du studio de Genève. Les soirs restants sont composés d'une retransmission non prédéfinie d'un des six studios régionaux. Par la suite, la part des soirées fixes augmente. Le plan d'été 1948 indique que les jeudis et les samedis sont réservés à des émissions produites par les studios de Beromünster (respectivement «Das Hörspiel der Woche» et «Der Bunte Abend») et les dimanches à un programme de la station de Lugano. Cette répartition dénote la volonté de maintenir un certain équilibre entre les différentes régions du pays.

Les changements les plus notables concernent la grille des programmes à destination de l'outre-mer, en résonance avec la croissance du nombre d'heures qui touche tout particulièrement cette zone du globe. Les productions propres que la radio internationale helvétique propose dans le cadre du service pour l'outre-mer sont plus nombreuses et variées que celles diffusées par le service pour l'Europe. À côté des diverses chroniques s'ajoutent des émissions spécifiquement réalisées en anglais, comme «Towards a Better World», «The Swiss Curiosity Shop» ou «G.I. Corner», sur lesquelles nous reviendrons. Le responsable du Service suisse d'ondes courtes cherche également à développer les reportages en langues étrangères<sup>1223</sup>. L'objectif est de rendre les émissions parlées de la radio internationale helvétique plus vivantes et plus en prise avec l'actualité. Des événements comme la venue de Churchill à Berne, les Championnats du monde de cyclisme à Zurich en 1946, ainsi que des manifestations comme les Jeux olympiques de Saint-Moritz, le Centenaire de la Constitution et la Conférence mondiale pour la liberté de la presse à Genève en 1948, sont autant d'occasions de produire des programmes susceptibles d'être repris par les radiodiffuseurs d'outre-mer. Paul Borsinger souhaiterait créer son propre service de reportage afin que les émissions d'actualité du SOC soient véritablement adaptées au public international visé, dont les connaissances ne sont pas les mêmes que les auditeurs de l'intérieur<sup>1224</sup>. Cette volonté soulève la question de l'acquisition d'une voiture de reportage par le SOC<sup>1225</sup>. Au-delà des problèmes financiers qu'il pose, cet achat met en exergue le fait que la radio internationale helvétique vise à étendre le nombre de ses productions originales, une tendance que les directeurs de studio désirent freiner. Paul Borsinger n'arrivera pas à obtenir ce matériel durant la période étudiée.

Alors que le responsable du Service suisse d'ondes courtes semble avoir bien compris que les attentes du public hors des frontières nationales ne sont pas les mêmes que celles du public indigène, il n'a pas encore réussi à prendre en compte le fait qu'au sein même de cet auditoire extérieur, les besoins sont variés. En effet, le message radio-phonique que diffuse le Service suisse d'ondes courtes n'est pas adapté aux différentes régions du monde visées. Pendant la période étudiée, la seule zone qui bénéficie véritablement d'émissions conçues spécifiquement pour elle est l'Amérique du Nord. Sinon,

<sup>1223</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 35 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 84-85.

<sup>1224</sup> SOC, A 004-003.1/01, P. Borsinger, «Bericht an den Herrn Generaldirektor betreffend Ausbau des Kurzwellendienstes in den nächsten 10 Jahren», 22 mars 1946, p. 1.

<sup>1225</sup> ZAR, SSR 3480, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 19 février 1948, p. 31-32.

les programmes en anglais, qu'ils soient destinés à l'Asie, à l'Afrique, à l'Australie ou au Royaume-Uni, sont toujours identiques. À chaque fois, il s'agit d'une reprise d'une partie de la grille des programmes pour l'Amérique du Nord: après les salutations musicales, 5 minutes d'information (chronique traduite en anglais), l'émission «G.I. Corner» (qui sera ensuite remplacée par «The Swiss Viewpoint») d'une durée de 5 minutes, puis, après un intermède musical, l'émission «Towards a Better World» d'une durée de 5 minutes, la partie principale du programme d'une durée de 50 minutes, constituée soit d'une émission pour les Suisses à l'étranger («Soirée romande», «Serata Ticinese», «Schwyzertütsche Heimatobig»), soit d'une émission purement musicale («The Symphony Hour», «Dancing in Switzerland», etc.), puis 5 minutes d'information (chronique traduite en anglais), l'émission «The Swiss Curiosity Shop» d'une durée de 15 minutes, 5 minutes d'information (chronique traduite en anglais), 5 minutes pour annoncer la programmation du lendemain et clore l'émission. Cette structure du programme destiné à l'Amérique du Nord est la même tous les jours de la semaine, seul le contenu des émissions proposées varie: tel jour pour tel type de chronique ou tel type de musique. La brièveté des productions est le signe que les ondes courtes continuent de rencontrer de réelles difficultés en matière de réception. Le programme pour l'Espagne et le Portugal, pour sa part, est un raccourci de celui destiné à l'Amérique latine, qui est lui-même un résumé traduit de celui préparé pour l'Amérique du Nord. Il est organisé ainsi: 15 minutes de chroniques traduites en portugais, 55 minutes constituées soit d'une émission pour les Suisses à l'étranger, soit d'une émission purement musicale et, pour finir, 20 minutes de chroniques traduites en espagnol. Ce manque d'ajustement suivant les continents est certainement le fruit des limites budgétaires imposées au Service suisse d'ondes courtes, mais pas seulement. Ce qui compte avant tout pour les responsables de la radiodiffusion suisse, c'est le message qu'ils souhaitent transmettre, celui des autorités politiques. Paul Borsinger l'affirme sans détour en février 1946: «[L]e but principal est d'éclairer et d'influencer le pays hospitalier dans un sens favorable à notre patrie.»<sup>1226</sup> Il s'intéresse finalement assez peu à la culture et à la mentalité des publics auxquels les programmes de la radio internationale helvétique sont destinés. Cette relation unilatérale montre bien à quel point on se situe encore dans la propagande et non dans l'échange culturel. À la décharge du responsable du SOC, il est vrai aussi qu'il est difficile d'en savoir plus sur cet auditoire particulièrement hétérogène, qui ne partage guère de points communs à la différence d'une audience nationale.

La part de plages musicales – rappelons que celles-ci sont des reprises des émissions proposées par les six studios régionaux – dans la programmation du Service suisse d'ondes courtes reste nettement supérieure aux émissions parlées: deux tiers contre un tiers<sup>1227</sup>. Aux yeux de Paul Borsinger, la musique doit servir en priorité à capter

<sup>1226</sup> SOC, A 125-017, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Quelques considérations sur les tâches, l'activité et l'importance du Service de radiodiffusion sur ondes courtes», février 1946, p. 5.

<sup>1227</sup> SOC, A 48-002, P. Borsinger (selon toute vraisemblance) au Secrétariat général de la SSR, «Réponses du Service suisse des ondes courtes aux questions posées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'UNESCO», 29 novembre 1947, p. 1.

l'attention de l'auditeur en vue du programme parlé<sup>1228</sup>. Ce rôle est principalement rempli par la « musique populaire suisse », dont le pouvoir d'identification est fort, et qui domine largement la programmation musicale du SOC, en occupant près de 60 % du temps d'antenne dédié à la musique en 1947<sup>1229</sup>. Un peu moins de 30 % sont dévolus à la « musique classique » et environ 15 % à la « musique moderne ». L'écart est nettement moins creusé entre le temps d'antenne réservé à la musique légère et sérieuse dans la programmation des studios régionaux<sup>1230</sup>. De nouveau, on constate que le rapport de la radio internationale helvétique avec l'auditoire extérieur est unilatéral. Le but est avant tout de promouvoir les productions culturelles helvétiques, voire européennes, et non pas celles des régions visées. Comme l'explique Rudolf von Reding, « on introduit aussi peu de jazz que possible dans le programme, car nous tenons à cultiver le caractère suisse et européen »<sup>1231</sup>. Il s'agit plus ici de privilégier des stéréotypes musicaux puisque, en réalité, une scène jazz s'est développée en Suisse dès les années 1930 et a même connu son âge d'or pendant la Seconde Guerre mondiale alors que la mobilité des artistes étrangers était réduite à néant<sup>1232</sup>. Paul Borsinger partage la conception du secrétaire général :

*« Nous sommes écoutés, parce que nous sommes différents des émetteurs américains. Rien ne serait plus faux que de rivaliser avec ceux-ci pour le jazz et la réclame commerciale. Chaque pays a ses productions caractéristiques qui correspondent à des traits profonds de sa nature et que l'on ne saurait imiter avec bonheur, tout au plus reproduire maladroitement. »*<sup>1233</sup>

Le responsable du SOC reconnaît toutefois que la musique transmise fait office de point de comparaison pour l'auditeur étranger qui se forge un avis sur la Suisse : « La musique doit témoigner, sans qu'on ait à le dire, du haut niveau des prestations culturelles et artistiques de notre pays [...]. »<sup>1234</sup> Le folklore seul n'est pas à même de remplir cet objectif.

Dès la création des émissions pour les Suisses à l'étranger diffusées chaque lundi sur ondes moyennes, les critiques se sont fait entendre, on l'a vu. Elles prennent de l'ampleur à partir de 1944, les responsables des studios régionaux faisant de

<sup>1228</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Die Arbeiten im Kurzwellendienst, Freitag 17. März 1944 », 16 mars 1944, p. 4.

<sup>1229</sup> SOC, A 48-002, P. Borsinger (selon toute vraisemblance) au Secrétariat général de la SSR, « Réponses du Service suisse des ondes courtes aux questions posées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'UNESCO », 29 novembre 1947, p. 2.

<sup>1230</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 116.

<sup>1231</sup> SOC, A 231.3-008, SSR 3530, Protokoll der Sitzung der Programmkommission Beromünster (PKB), 30 avril 1948, p. 24. Version originale : « Jazz wird so wenig wie möglich ins Programm aufgenommen, denn wir legen Wert darauf, den schweizerischen und europäischen Charakter zu pflegen. »

<sup>1232</sup> Sur la question du jazz en Suisse dans ces années, voir MÄUSLI Theo, *Jazz und geistige Landesverteidigung...*

<sup>1233</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, « Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948 », p. 9.

<sup>1234</sup> SOC, A 532-003, SSR 2570, P. Borsinger, « Ergänzende Auskünfte des Kurzwellendienstes auf Budgetfragen des Ausschusses ZV », 22 mars 1944, p. 2. Version originale : « Die Musik soll ja, ohne es in Worten auszusprechen, für den hohen Stand der kulturell-künstlerischen Leistungen unseres Landes Zeugnis geben, [...] »

moins en moins bloc derrière le maintien de ces programmes. Lors de la séance plénière des directeurs du 14 mars 1944, à laquelle Paul Borsinger n'est pas convié, Rudolf von Reding évoque le fait que les émissions pour les Suisses à l'étranger sur ondes moyennes n'auraient plus leur raison d'être depuis que la réception de la station de Schwarzenbourg s'est améliorée en Europe<sup>1235</sup>. Alfred W. Glogg exprime des réserves à l'égard du point de vue du secrétaire général, notamment en raison de l'importance nationale de ces programmes<sup>1236</sup>. Le clivage, qui était déjà présent lors de la mise en place de ces émissions, ressurgit entre les directeurs romands, qui partagent l'avis de Rudolf von Reding, et les Alémaniques, menés par le responsable du studio de Berne, Kurt Schenker, qui appuie le point de vue du directeur général :

*« M. Schenker aurait des scrupules à réduire les programmes du lundi soir à l'intention des Suisses à l'étranger, ne serait-ce que pour des raisons tactiques. Ces émissions constituent une profession de foi envers la "Cinquième Suisse". »*<sup>1237</sup>

Malgré son engagement en faveur du maintien de ces émissions, le chef du studio de Berne ne nie pas la nécessité de rendre ces programmes plus vivants. Finalement, les directeurs se mettent d'accord sur l'idée de les moderniser, en les arrimant davantage à l'actualité et en les rendant moins monotones<sup>1238</sup>.

Le souhait de supprimer ces productions est pourtant remis sur le tapis par les directeurs des studios romands deux ans plus tard, lors de la séance plénière du 28 février 1946. La balance penchera cette fois-ci en leur faveur. Comme l'explique le responsable de la station de Genève René Dovaz, qui reprend le combat de son prédécesseur Félix Pommier :

*« Ces émissions ennuient l'auditeur du pays, elles empêchent le jeu normal de l'élaboration des programmes. D'autre part, on ne peut imposer, par exemple, à des auditeurs romands une émission comportant un important texte parlé en Schwyzertütsch, sous prétexte que cette émission est destinée à nos compatriotes du dehors. »*<sup>1239</sup>

Les directeurs de studio tombent finalement d'accord pour mettre un terme à ces programmes dès le lundi 6 mai 1946<sup>1240</sup>. Les conditions ont changé : les restrictions d'écoute sont annulées, permettant aux Suisses installés en Europe de suivre à loisir les émissions diffusées sur ondes moyennes, et un deuxième émetteur circulaire vient d'être mis en route à Schwarzenbourg assurant une meilleure qualité de réception

<sup>1235</sup> ZAR, SSR 2573, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14 mars 1944, p. 9.

<sup>1236</sup> ZAR, SSR 2573, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14 mars 1944, p. 9.

<sup>1237</sup> ZAR, SSR 2573, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14 mars 1944, p. 10. Version originale : *« Herr Schenker hätte Hemmungen, die Auslandschweizerprogramme vom Montagabend abzubauen, schon aus taktischen Gründen. Diese Emissionen sind ein Bekenntnis zur "Fünften Schweiz". »*

<sup>1238</sup> ZAR, SSR 2573, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14 mars 1944, p. 11.

<sup>1239</sup> ZAR, SSR 3019, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 février 1946, p. 19.

<sup>1240</sup> ZAR, SSR 3019, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 février 1946, p. 19. Cette idée a été longuement mûrie puisqu'il en était déjà question lors de la séance plénière des directeurs du 3/4 juillet 1936 : ZAR, SSR 1162, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3/4 juillet 1936, p. 14.

dans la périphérie. Il est toutefois prévu que les chroniques hebdomadaires pour les Suisses à l'étranger soient toujours diffusées sur ondes moyennes par les trois émetteurs nationaux. Dans les faits, seul celui de Beromünster continuera à offrir cette courte causerie, donnée la plupart du temps par Arnold Lätt<sup>1241</sup>. Par conséquent, la direction générale de la SSR, par l'intermédiaire du SOC, prend le *leadership* sur l'ensemble de la programmation à destination de l'étranger. Le responsable de la radio internationale helvétique précise néanmoins que cette nouvelle directive ne sera pas portée à la connaissance du public pour des raisons stratégiques<sup>1242</sup>. En effet, il est à craindre que les milieux défendant les intérêts de la Cinquième Suisse s'en offusquent, redoutant un désengagement de la radio envers les expatriés. Il semble que le maintien de la diffusion de ces émissions sur ondes moyennes avait fini par remplir une dimension symbolique avant tout : « *Les actuelles émissions hebdomadaires pour les Suisses vivant en Europe veulent seulement leur prouver qu'on pense tout particulièrement à eux.* »<sup>1243</sup>

Comme les stations régionales ne réalisent plus de programmes réguliers à l'intention des expatriés, il revient alors au Service suisse d'ondes courtes de les élaborer. Pour ce faire, il continue tout de même à puiser dans les productions des studios jugées les mieux à même de répondre aux attentes du public visé et les encadre par des émissions de son cru. Chaque semaine, trois soirées sont destinées à la diaspora helvétique installée outre-mer, chaque fois dans une autre langue nationale : en français le lundi avec la « Soirée romande », en italien le mercredi avec la « Serata Ticinese » et en suisse alémanique le vendredi avec le « Schwyzertütsche Heimetobig ». Jusqu'alors, l'émission pour les Suisses à l'étranger, dont la diffusion était seulement hebdomadaire, alternait les langues d'une semaine à l'autre puisqu'elle était produite en fonction d'une rotation entre les studios régionaux. Dorénavant, les compatriotes expatriés peuvent entendre chaque semaine une émission dans leur langue. Ces soirées débent toujours par une communication du Secrétariat des Suisses à l'étranger adressée aux colonies suisses, réalisée principalement par les deux secrétaires du SSE, Alice Briod et Ernst Mörgeli<sup>1244</sup>. Ces programmes sont destinés à l'ensemble des continents visés par la radio internationale helvétique. Pour sa part, le service pour l'Europe se contente, les vendredis soir, de la diffusion du « Schwyzertütsche Heimetobig », suivi de la « Soirée romande ». Le Service suisse d'ondes courtes persiste ainsi à remplir un des deux volets de sa mission – resserrer les liens avec les compatriotes installés à l'étranger – et le renforce même, malgré l'accent qu'il met sur la propagande adressée aux auditeurs étrangers. Attentif à souligner que le Service suisse d'ondes courtes poursuit son œuvre en faveur de la diaspora helvétique, Paul Borsinger insiste

<sup>1241</sup> Archives RTS, *Radio Actualités*, 1946-1949.

<sup>1242</sup> ZAR, SSR 3017, P. Borsinger, « Émissions pour les Suisses à l'étranger », 27 février 1946, p. 2.

<sup>1243</sup> SOC, A 59-002, A. W. Glogg, « Bericht des Schweizerischen Rundspruchdienstes zu den Bemerkungen der Sektion Telegraph und Telephon betreffend Radiopropaganda », 20 février 1943, p. 8. Version originale : « *Die heutigen Wochensendungen für die Europaschweizer wollen diesen also lediglich beweisen, dass man ihrer auch noch ganz besonders gedenkt.* »

<sup>1244</sup> « Hören Sie das Auslandschweizerwerk über den Kurzwellensender Schwarzenburg ! », *Écho*, novembre 1947, p. 20 ; « Communications du Secrétariat des Suisses à l'étranger », *Écho*, novembre 1948, p. 33.



à plusieurs reprises sur le fait que les expatriés sont aussi les premiers bénéficiaires des retombées positives de la promotion culturelle que la radio internationale helvétique mène auprès des populations qui les accueillent<sup>1245</sup>.

#### 10.1.4. Les difficultés posées par la croissance du personnel

Le renforcement du Service suisse d'ondes courtes s'accompagne d'une augmentation des effectifs. Le nombre de techniciens passe de quatre en 1940 à onze en 1949, tout comme le nombre de collaborateurs au service des programmes<sup>1246</sup>. À ce personnel s'ajoutent quatre employés voués aux charges administratives. Alors que le responsable des ondes courtes se trouvait à la tête d'une petite équipe d'une quinzaine de personnes en 1940, les collaborateurs fixes de la radio internationale helvétique sont donc vingt-six en 1949. Le personnel n'a pas doublé, alors que le nombre d'heures d'émission diffusées sous l'égide du SOC a, quant à lui, plus que quadruplé. Cette croissance relativement limitée des effectifs s'explique par le fait que le Service suisse d'ondes courtes continue de recourir abondamment à la reprise des émissions produites par les studios régionaux et à la rediffusion des mêmes programmes. Néanmoins, le nombre important de collaborateurs externes, « affectés à des tâches spéciales », vient un peu pondérer ce hiatus : ils sont quarante-cinq en 1949<sup>1247</sup>. Il s'agit de journalistes, mais aussi de traducteurs et de speakers. Cette prépondérance du personnel externe reflète la volonté de ne pas asseoir définitivement l'envergure du SOC, en gardant une certaine souplesse dans la gestion des employés. Alors que les studios régionaux comptent clairement plus de collaborateurs fixes qui travaillent aux programmes que de techniciens, le SOC maintient un parfait équilibre entre ces deux corps de métier. La radio internationale helvétique reste donc largement une radio de techniciens en blouse blanche.

Bien qu'aucun organigramme datant de la période qui nous intéresse ne se trouve dans les archives, on peut déduire des documents consultés que la radio internationale helvétique est organisée en quatre services : le secrétariat, le service technique qui est toujours dirigé par Willy Lüthy, le service parlé régi par Eduard Haas et le service musical conduit par Lucas E. Staehelin. Eduard Haas aurait été choisi à ce poste pour ses bonnes connaissances de la plupart des pays d'Europe<sup>1248</sup>. Bâlois d'origine, mais né à Saint-Petersbourg, il a passé une partie de sa scolarité obligatoire en Pologne,

<sup>1245</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Sendedauer der Kurzwellenprogramme », 14 mars 1944, p. 3 ; SOC, A 231.2-001, SSR 2803, P. Borsinger, « Le Service suisse des ondes courtes », 2 mai 1945, p. 5.

<sup>1246</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 65.

<sup>1247</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 65.

<sup>1248</sup> Sur Eduard Haas, voir ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 52 ; « Rücktritt eines Fernsehponiers. Eduard Haas im Ruhestand », *Neue Zürcher Zeitung*, 2 avril 1982, p. 75 ; Communiqué de presse de la SSR, diffusé à l'occasion du décès d'Eduard Haas le 29 décembre 2000, disponible sur : <http://www.srgssr.ch/fr/medias/archives/communiquede-presse/date/1/edouard-haas/>, consulté le 21 octobre 2014 ; MAUSLI Theo, « Eduard Haas », DHS, version du 21 octobre 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30236.php>.

puis à Paris. De retour en Suisse, il a entrepris un apprentissage de commerce, auquel s'est ajouté un séjour de perfectionnement d'une année en Grande-Bretagne, puis des études d'économie et de gestion d'entreprise à l'Université de Berne. Pendant la guerre, il a travaillé pour des œuvres internationales de Secours à l'enfance. Son expérience de l'étranger et ses connaissances linguistiques lui ouvrent les portes du Service suisse d'ondes courtes en 1944. Après avoir été traducteur et speaker libre pour le SOC, il est nommé, en 1947, responsable du service parlé. Ce trentenaire est alors appelé à gérer la radio internationale helvétique lorsque Paul Borsinger séjourne durant de longs mois à l'étranger pour assister à des conférences internationales de radiodiffusion. À partir de novembre 1948, Eduard Haas devient membre du groupe de la Nouvelle Société Helvétique de Berne<sup>1249</sup>. Il quittera le SOC en 1953 pour se consacrer au développement de la télévision au sein de la Société suisse de radiodiffusion<sup>1250</sup>. Certainement influencé par son passage à la radio internationale helvétique, Haas sera le promoteur d'une télévision supranationale<sup>1251</sup>. Le service parlé du SOC ne sera organisé par langue que dans le courant des années 1950 avec, de manière significative, le service anglais comme première section.

Même si la musique doit avant tout jouer, selon Paul Borsinger, «*le rôle d'appât*», sa qualité contribue également à donner une image positive du pays à l'étranger<sup>1252</sup>. Pour ces raisons, le responsable du SOC souhaite engager un conseiller musical. En mars 1944, il défend cette idée auprès du Comité central de la radio suisse afin d'obtenir le financement nécessaire<sup>1253</sup>. Ce nouveau collaborateur sélectionnerait les programmes musicaux proposés par les studios régionaux et les adapterait à une réception pour l'outre-mer. Son embauche permettrait de dégager du temps pour le personnel voué aux programmes parlés qui s'occupe également des plages musicales. Paul Borsinger rejette l'idée de faire appel aux services des conseillers du studio de Berne, principalement parce qu'ils seraient tous surchargés et que les économies réalisées seraient très faibles, alors que cette situation impliquerait de nombreuses difficultés organisationnelles qui auraient des répercussions négatives, d'après lui, sur la qualité du travail attendue. Par contre, le responsable du SOC suggère, pour réduire les dépenses, que ce nouveau collaborateur soit également chargé de la surveillance, de la rédaction et de la lecture de quelques chroniques. Paul Borsinger finit par obtenir gain de cause: Lucas E. Staehelin est choisi pour ce poste. Ce dernier

<sup>1249</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 19, Dr. E. Mörgeli, Präsident Ortsgruppe Bern, «*Mitteilungen der NHG, Ortsgruppe Bern*», 14 janvier 1949.

<sup>1250</sup> PUNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 120.

<sup>1251</sup> VALLOTTON François, «*La Société suisse de radiodiffusion et télévision: coproduction et échange de programmes télévisés (1950-1970)*», in LÉVY Marie-Françoise, SICARD Marie-Noële (dir.), *Les Lucarnes de l'Europe: télévisions, cultures, identités 1945-2005*, Paris: Publications de la Sorbonne, 2008, p. 71-72. En tant que directeur de la télévision suisse, Eduard Haas défendra, en 1962, un projet ayant pour but de mettre en place une chaîne de télévision européenne.

<sup>1252</sup> SOC, A 532-003, SSR 2570, P. Borsinger, «*Ergänzende Auskünfte des Kurzwellendienstes auf Budgetfragen des Ausschusses ZV*», 22 mars 1944, p. 3. Version originale: «*die Rolle des Lockvogels*».

<sup>1253</sup> SOC, A 532-003, SSR 2570, P. Borsinger, «*Ergänzende Auskünfte des Kurzwellendienstes auf Budgetfragen des Ausschusses ZV*», 22 mars 1944.

a vécu quinze ans en Australie où il a collaboré au service de radiodiffusion de ce pays<sup>1254</sup>. De là, il aurait également séjourné en Asie du Sud-Est et en Océanie. À l'image des chroniqueurs de la radio internationale helvétique, on attend du personnel «encadrant» qu'il possède de très bonnes connaissances de la Suisse ainsi qu'une expérience de l'étranger :

*«Afin de tenir le plus largement compte qu'il est possible des exigences particulières de chaque région linguistique, on s'est efforcé de s'assurer les services de collaborateurs connaissant les régions à desservir pour y avoir grandi ou, tout au moins, pour y avoir vécu plusieurs années.»<sup>1255</sup>*

Paul Borsinger, Eduard Haas et Lucas E. Staehelin couvrent à eux trois déjà une bonne partie du globe.

Le responsable du SOC évoque à plusieurs reprises le fait qu'il n'est pas simple de trouver des collaborateurs réunissant les qualités spécifiques nécessaires pour être engagés au service de la radio internationale helvétique et acceptant de travailler dans des conditions difficiles. En effet, Paul Borsinger souligne régulièrement le dévouement dont ces derniers font preuve<sup>1256</sup>. Dénicher des traducteurs et des speakers parfaitement bilingues, connaissant très bien la Suisse et étant attachés à ses valeurs, bien qu'ils soient binationaux ou de nationalité étrangère, semble particulièrement compliqué. Ces collaborateurs qui ont la charge de traduire et de présenter les chroniques, réalisées d'abord dans leur langue originale pour le service à destination de l'Europe par des «*journalistes recrutés parmi les meilleurs de toute la Suisse*», doivent être dignes de confiance<sup>1257</sup>. Par ailleurs, on attend d'eux qu'ils parlent parfaitement la langue du pays auquel les émissions sont destinées et que leur voix soit radiogénique. Si un effort d'adaptation en fonction des régions visées n'est pas encore accompli au niveau des contenus, le responsable du SOC cherche manifestement à le faire au niveau des personnes s'exprimant à l'antenne. Il est vrai que ce sont les speakers qui donnent la première impression aux auditeurs, tout à fait centrale lorsque l'on souhaite les garder à l'écoute. L'accent est primordial; c'est du moins ce qui ressort de plusieurs comptes rendus d'auditeurs :

*«Enfin, insistons sur le fait que ces communications en langues étrangères doivent être parfaites grammaticalement et phonétiquement; on se plaint en effet généralement que ce dernier point laisse fort à désirer, tant en ce qui concerne les speakers espagnols que*

<sup>1254</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 52; SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 10.

<sup>1255</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 52.

<sup>1256</sup> BORSINGER Paul, «“Da isch d Schwyz!” Ziele und Mittel des Schweizerischen Kurzwellendienstes», *Écho*, avril 1948, p. 7; SOC, SRI\_CD\_ALT\_B788\_Track01, Down Memory Lane : Paul Borsinger, 28 avril 1970.

<sup>1257</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 2.

*l'annonciatrice portugaise, dont la prononciation est très éloignée de celle en usage au Brésil et de ce fait, quelque peu irritante pour des oreilles brésiliennes.* »<sup>1258</sup>

Dans une lettre adressée à Paul Borsinger le 9 novembre 1945, le vice-consul suisse à New York, H. W. Hirs, fait part de la piètre qualité des traductions en anglais, aux conséquences potentiellement fâcheuses<sup>1259</sup>. Hormis la mauvaise prononciation de certains présentateurs («*the aims of*» devient «*the ends of*») et les désignations approximatives d'institutions suisses («*Federal Technical Highschool*» au lieu de «*Federal Institut of Technology*»), les speakers auraient beaucoup de difficultés à s'éloigner d'une traduction littérale et opéreraient pour des expressions inappropriées. Hirs prend pour exemple l'utilisation erronée de la formule «*travelling companions*» («*dames de compagnie*») à la place de «*Swiss guides*» («*guides suisses*») pour qualifier les personnes accompagnant les G.I.'s à leur hôtel. Plus grave encore à ses yeux sont les erreurs de traduction sur des thèmes politiques dont le message incorrect peut porter à conséquence. Les propos «*retenus*» du secrétaire d'État américain James F. Byrnes, dans un de ses discours à l'égard de l'URSS, seraient devenus ouvertement antisoviétiques dans la bouche du présentateur du SOC.

Les difficultés en matière de recrutement ne sont pas l'apanage du Service suisse d'ondes courtes. Lors de sa visite auprès de la BBC en 1938, Paul Borsinger avait déjà constaté ce problème : aucun des quatre cents candidats portugais au poste de présentateur de la BBC n'avait donné satisfaction. Pas un ne répondait aux critères de la radio britannique : une bonne prononciation, un bon timbre ainsi qu'une bonne culture et une bonne formation<sup>1260</sup>.

Durant l'après-guerre, le responsable du SOC cherche constamment à renforcer ses équipes œuvrant en langue étrangère. Dans cette perspective, il doit faire preuve d'une certaine imagination et saisir les opportunités qui se présentent. Dans le but de consolider son personnel anglo-saxon, Paul Borsinger profite, en 1947, du séjour en Suisse, pour raisons médicales, d'un Américain ayant travaillé pour plusieurs stations radiophoniques états-uniennes et d'une femme ayant collaboré pendant la guerre au sein du consulat suisse de New York à la rédaction des bulletins d'informations réalisés à partir des Chroniques de la radio internationale helvétique<sup>1261</sup>. Même si l'importance d'avoir des speakers-traducteurs qui parlent «*américain*» est soulignée<sup>1262</sup>, la «*star*» du service pour l'Amérique du Nord du SOC n'a encore jamais foulé le sol des États-Unis et pourtant :

<sup>1258</sup> SOC, A 42-001.3, Tudichum et Salgat, Mémorandum sur les émissions suisses pour l'Amérique du Sud (1<sup>re</sup> partie), février 1945, p. 4.

<sup>1259</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de H. W. Hirs, vice-consul à New York, à P. Borsinger, 9 novembre 1945, p. 1-2.

<sup>1260</sup> SOC, A 000-001/1, SSR 1840, Rapport de P. Borsinger, «*Studienreise an die Kurzwellen-Sender von Deutschland, Holland, Belgien, England und Frankreich*», 31 août 1938, p. 40.

<sup>1261</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 52.

<sup>1262</sup> SOC, A 112-006, Lettre d'Ed. Haas à P. Borsinger, 8 novembre 1948, p. 2.

*«Grâce à un don tout à fait exceptionnel pour les langues et à une aptitude à entrer dans la mentalité américaine qui s'est particulièrement révélée dans le "G.I. Corner", il est le collaborateur le plus aimé des auditeurs et le plus proche d'eux par sa façon de sentir.»*<sup>1263</sup>

Le succès de Lance Tschannen, de son vrai prénom Lorenz, est certainement dû plutôt au type de programmes qu'il présente, sur lesquels nous reviendrons, qu'à ses capacités linguistiques. En effet, angliciser son prénom ne suffit pas à faire illusion, comme on le remarque à l'écoute des sons parvenus jusqu'à nous. Au niveau du personnel hispanophone, sur proposition de la légation suisse à Buenos Aires, un étudiant argentin en échange se joint, en 1947, à l'équipe déjà en place, soit la speakerine M<sup>me</sup> Godio-Pedrazzini, née en Argentine et fille du président de l'association Pro Ticino de Buenos Aires<sup>1264</sup>, et les traducteurs-speakers MM. de la Cuadra père et fils, espagnols d'origine établis en Suisse<sup>1265</sup>. Paul Borsinger cherche également à recruter du personnel hispanophone pendant son séjour au Mexique, à l'occasion de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences. Comme il le souligne dans une lettre datée du 7 février 1949, la tâche paraît difficile<sup>1266</sup>. Il tient des propos durs à l'encontre des Mexicains qu'il qualifie de paresseux et estime qu'ils ne s'expriment pas assez bien. Pour les émissions en portugais, une Brésilienne, qui a épousé un Suisse, vient s'ajouter à la traductrice-présentatrice du Portugal déjà engagée<sup>1267</sup>. On constate donc qu'il n'y a pas un profil-type du traducteur-speaker qui se dégage. Contrairement aux chroniqueurs, ils peuvent être de nationalité étrangère, de sexe féminin et leurs compétences linguistiques priment clairement sur leur expérience journalistique. La question de la nationalité des collaborateurs du Service suisse d'ondes courtes deviendra un sujet de préoccupation du Conseil fédéral durant les années 1950.

Le renforcement du Service suisse d'ondes courtes, tant au niveau de l'appareillage technique qu'au niveau du personnel, pose le problème de la taille des locaux à disposition. Le manque de place est un souci constant de Paul Borsinger, qui ne fera que s'aggraver au fil du développement du SOC. Dans une lettre adressée à Alfred W. Glogg le 6 octobre 1942, Borsinger se plaint déjà de l'exiguïté des espaces attribués à son service. Les collaborateurs techniques du SOC doivent alors les partager avec le service d'écoute<sup>1268</sup>. Il faut attendre la fin de la guerre pour voir la situation évoluer au profit de la radio internationale helvétique. À partir de 1946, la direction générale de la SSR se résout à autoriser le SOC à investir de nouveaux espaces de travail dans un bâtiment directement adjacent, au numéro 28 de la

<sup>1263</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 10.

<sup>1264</sup> SCHUBIGER Claude, «Par-delà les mers, la Suisse parle aux Suisses...», *Écho*, juillet-août 1944, p. 41.

<sup>1265</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 52; SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 10.

<sup>1266</sup> SOC, A 112-006, Lettre de P. Borsinger à Ed. Haas, 7 février 1949, p. 5.

<sup>1267</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 10.

<sup>1268</sup> SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, 6 octobre 1942, p. 3.

Neuengasse<sup>1269</sup>. Puis, à partir de 1949, dix pièces supplémentaires sont louées au numéro 23 de la même rue<sup>1270</sup>. Les locaux du premier immeuble sont occupés exclusivement par le service technique du SOC, qui a alors la possibilité de distinguer les zones d'enregistrement des zones d'émission, et les locaux du second par l'administration et le service des programmes. Cette situation, qui se voulait provisoire, va tout de même durer jusqu'en 1961. Le manque de place est à l'époque une difficulté qui touche également l'ensemble des studios régionaux de la radio suisse. Plusieurs bâtiments seront construits ou réaménagés, en fonction des besoins, dans le courant des années 1950 et 1960.

## 10.2. Explosion du budget et remise en question de l'organisation centralisée

La consolidation du Service suisse d'ondes courtes implique une hausse considérable des dépenses. Alors que le budget consacré à son fonctionnement ne devait pas dépasser 114 000 francs, une exigence posée par le Département fédéral des postes et des chemins de fer en 1939 pour que le SOC reste sous l'égide de la direction générale de la SSR, il atteint déjà 170 000 francs lors de l'exercice 1942-1943, puis 260 000 francs en 1945 et 480 000 francs en 1949<sup>1271</sup>. Rappelons que ces montants ne comprennent que les frais de programmes de la radio internationale helvétique, qui sont pris en charge par la SSR sur le revenu des taxes d'audition, et non pas les frais d'exploitation, couverts, quant à eux, par l'administration des PTT qui retient dans ce but une part des droits d'audition lui revenant. Il faut attendre le budget de 1949 pour que la totalité des dépenses relevant du Service suisse d'ondes courtes soient véritablement présentées dans le rapport annuel de la SSR de manière distincte des frais généraux qui incombent à la direction générale<sup>1272</sup>. Sur un budget estimé à près de 480 000 francs pour l'exercice 1949, un peu plus de la moitié est dévolue aux charges liées au personnel, soit 244 100 francs. En deuxième position viennent les coûts engendrés par les programmes, estimés à 152 000 francs. Nous verrons comment Paul Borsinger arrive à justifier la croissance du budget du SOC auprès du Comité central de la SSR et des autorités fédérales, alors qu'il a toujours pour adversaire acharné Alois Muri, devenu entre-temps directeur général des PTT.

Cette progression rapide pose également la question des sources de financement supplémentaires. Le Service suisse d'ondes courtes ne peut pas seulement compter sur la SSR. Bien que la radio helvétique finisse par obtenir du Conseil fédéral, le

<sup>1269</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 31.

<sup>1270</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 68.

<sup>1271</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 72; ZAR, A 060.01.02, SSR 2986, «Kurzwelldienst SRG und Rekursentscheid des Bundesrates vom 10. Mai 1939», 18 janvier 1946, p. 2; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 64.

<sup>1272</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 108-110.

1<sup>er</sup> janvier 1947, une augmentation de 5 francs de la taxe d'audition, la faisant ainsi passer à 20 francs<sup>1273</sup>, cette hausse paraît vite insuffisante. Les directeurs de studio, quant à eux, estimaient déjà, en 1945, qu'il était nécessaire de porter la taxe à 24 francs pour répondre aux tâches qui attendaient le service public audiovisuel helvétique au sortir de la guerre<sup>1274</sup>. Or, on ne peut que leur donner raison, car le montant qu'ils proposaient permettait vraisemblablement d'absorber tout juste la hausse du coût de la vie<sup>1275</sup>. Cela signifie qu'avec une redevance portée à 20 francs en 1947, la Société suisse de radiodiffusion bénéficie, en chiffres réels, d'un budget inférieur à celui de 1938. Cette augmentation ne résout donc pas du tout ses soucis financiers qui s'aggravent, à la fois face à la nécessité d'engager du personnel additionnel et devant la hausse générale des prix qui a des répercussions sur le coût des programmes et sur les frais d'exploitation. Pour que les dépenses du Service suisse d'ondes courtes pèsent le moins possible sur le budget total de la SSR, plusieurs pistes, plutôt originales, seront envisagées : d'un subventionnement direct de la part de la Confédération à la vente de programmes enregistrés, en passant par l'introduction de la publicité et la participation payante de partenaires, comme l'Office national suisse du tourisme, qui profitent aussi du service offert par la radio internationale helvétique.

### 10.2.1. Comment justifier une telle hausse budgétaire ?

L'argument principal que le responsable du SOC avance pour légitimer la croissance des ressources financières absorbées par son service est l'importance de sa mission et les retombées positives que son action a pour la Confédération :

*«Lorsqu'on pense que la prospérité du peuple suisse, voire son existence, dépendent en grande partie du prestige que nous nous sommes acquis dans le monde, tant du point de vue culturel qu'économique et politique, comme aussi du commerce mondial dont les fluctuations suivent celles de ce prestige, on peut bien dire, sans crainte de se tromper, que les programmes diffusés par Schwarzenbourg sont l'un des moyens de propagande les plus efficaces et les moins onéreux dont dispose notre pays.»<sup>1276</sup>*

Paul Borsinger invoque à plusieurs reprises, tant auprès du Comité central de la SSR que des PTT, le rôle d'agent économique que joue le Service suisse d'ondes courtes pour justifier son renforcement et ses frais de fonctionnement grandissants<sup>1277</sup>.

Comparativement aux ressources financières des radios internationales étrangères et au vu des prestations fournies, Paul Borsinger considère que le budget du SOC est

<sup>1273</sup> PÜNTER OTTO, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 85.

<sup>1274</sup> ZAR, SSR 2813, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 15 mai 1945, p. 17.

<sup>1275</sup> Selon la calculatrice de l'Office fédéral de la statistique : [http://www.portal-stat.admin.ch/lik\\_rechner/f/lik\\_rechner.htm](http://www.portal-stat.admin.ch/lik_rechner/f/lik_rechner.htm), consulté le 1<sup>er</sup> mai 2014.

<sup>1276</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 64.

<sup>1277</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2797, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. Entspricht er auch heute noch dem Konzessionsprinzip häuslicher Finanzgebarung?», 23 mai 1945, p. 3.

«*infime pour un pays qui doit représenter et défendre des choses aussi grandes*»<sup>1278</sup>. Il assure que son service est particulièrement efficace, en dépit du manque de moyens financiers à sa disposition. Le rapport productions-coûts serait clairement plus performant dans le cas suisse, par comparaison avec le service radiophonique extérieur canadien, par exemple, qui, malgré un financement de 2,5 millions de francs en 1947 (un budget plus de six fois supérieur à celui du SOC), proposerait un programme inférieur de 20 % à celui de la radio internationale helvétique<sup>1279</sup>.

Tout à fait conscient qu'il ne respecte pas la limite budgétaire fixée par le Département fédéral des postes et des chemins de fer, Paul Borsinger affirme toutefois que sa politique reste conforme à celle qui avait été définie par les autorités : offrir le maximum de prestations avec un minimum d'argent pour empiéter le moins possible sur les ressources des studios régionaux. Le responsable du SOC se flatte d'honorer ce principe :

«*Le SOC reste avec son budget actuel dans le cadre et dans l'esprit des directives approuvées par le Comité central et le Conseil fédéral en 1938-1939. Il a seulement tenté de s'adapter, année après année, en son âme et conscience et avec la plus grande retenue, aux exigences de l'époque et aux intérêts du pays, en préservant scrupuleusement les intérêts des studios.*»<sup>1280</sup>

Paul Borsinger ne conteste pas le fait que les studios régionaux gardent l'avantage :

«*Il serait insensé de faire du SOC un hydrocéphale qui absorberait les ressources radiophoniques du pays et, cependant, resterait bien en arrière des moyens dont disposent les services d'ondes courtes d'Angleterre et d'Amérique. Le principe qui consiste à enlever le moins possible aux studios, afin de leur permettre d'élaborer des programmes de haute tenue dont le Service des ondes courtes profite largement, doit donc continuer à nous guider.*»<sup>1281</sup>

Dans ce sens, Borsinger s'impose une limite qui est, à son avis, celle que peut supporter la SSR : la part du budget dévolu au SOC ne devrait pas dépasser 4 % du budget total de la radio suisse<sup>1282</sup>. Ce seuil n'est pas encore atteint, mais la radio internationale helvétique s'en approche dangereusement. La part octroyée au SOC en 1949 correspond à environ 3,8 % du budget total de la SSR, pendant que celle

<sup>1278</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger, «Der schweizerische Kurzwellendienst», 14 mars 1944, p. 4. Version originale : «*verschwindend klein für ein Land, das so Grosses zu vertreten und zu verteidigen hat*».

<sup>1279</sup> ZAR, SSR 3480, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 19 février 1948, p. 15.

<sup>1280</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger, «Der schweizerische Kurzwellendienst», 14 mars 1944, p. 3. Version originale : «*Der KWD [arbeitet] mit seinem heutigen Budget im Rahmen und im Geiste der 1938/39 vom ZV und Bundesrat gutgeheissenen Richtlinien. Er hat sich lediglich Jahr für Jahr nach bestem Wissen und Können und mit grösster Zurückhaltung den Forderungen der Zeit und den Landesinteressen anzupassen gesucht, unter peinlichster Wahrung der Interessen der Studios.*»

<sup>1281</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 7.

<sup>1282</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 3.



attribuée à Monte Ceneri est d'à peu près 15 % et à Beromünster de 38 %<sup>1283</sup>. L'effort financier fourni par la SSR en faveur du Service suisse d'ondes courtes est donc plus important qu'au début des années 1940, puisque la part du budget total de la radio suisse affectée au SOC représentait alors environ 2,3 %<sup>1284</sup>. Il reste cependant dérisoire en comparaison avec celui réalisé pour les studios régionaux.

### 10.2.2. *Le spectre du septième studio*

Le Comité central de la radio suisse, ainsi que l'autorité de surveillance, semblent accepter la forte croissance des dépenses du SOC et le dépassement de la limite budgétaire qui avait été convenue, en raison du contexte particulier lié à la guerre. En effet, les temps sont peu propices aux bisbilles : « *Il semble superflu d'importuner le Conseil fédéral avec une nouvelle affaire de recours dans ces histoires d'ondes courtes, à une époque où il a des tâches bien plus importantes à résoudre.* »<sup>1285</sup> Néanmoins, une fois le conflit terminé, Alois Muri remet sur le tapis sa proposition d'intégrer le Service suisse d'ondes courtes dans un autre studio par souci d'économie. Au vu de l'envergure prise par la radio internationale helvétique, le représentant des PTT redoute par-dessus tout la création d'un septième studio, ce qui alourdirait et renchérirait encore le fonctionnement de la SSR<sup>1286</sup>. Toutefois, son point de vue a évolué : Muri ne nie plus l'importance du Service suisse d'ondes courtes, un signe supplémentaire prouvant que la radio internationale helvétique a gagné en légitimité grâce aux services fournis pendant la Seconde Guerre mondiale. Son idée serait, cette fois-ci, qu'un des studios de Beromünster soit entièrement mis à la disposition du SOC et renonce donc progressivement à son activité nationale<sup>1287</sup>. Paul Borsinger reconnaît des avantages à cette solution qui mettrait un terme à ses soucis logistiques et techniques, mais celle-ci ne lui paraît guère réaliste<sup>1288</sup>. À son avis, les sociétés de radiodiffusion régionales, représentées au sein du Comité central de la SSR, s'y opposeraient avec fermeté. Paul Borsinger cherche plutôt à apaiser les craintes du directeur général des PTT en expliquant en quoi et pourquoi le SOC ne deviendra jamais un studio supplémentaire :

« *Répétons que le Service des ondes courtes n'est pas un studio dans le sens généralement donné à ce terme et qu'en raison tant des conditions de notre pays que de ses tâches*

<sup>1283</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 108.

<sup>1284</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 191.

<sup>1285</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2797, P. Borsinger, « Der Schweizerische Kurzwellendienst. Entspricht er auch heute noch dem Konzessionsprinzip häuslicher Finanzgebarung? », 23 mai 1945, p. 4. Version originale : « *Es scheint überflüssig, den Bundesrat in Zeiten, da er ungleich wichtigere Aufgaben zu lösen hat, mit einem neuen Rekursentscheid in Kurzwellendingen zu behelligen.* »

<sup>1286</sup> SOC, A 125-016, SSR 2864, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Le Service suisse des ondes courtes. Rapport au Comité central de la SSR », 25 août 1945, p. 1.

<sup>1287</sup> SOC, A 125-016, SSR 2864, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Le Service suisse des ondes courtes. Rapport au Comité central de la SSR », 25 août 1945, p. 2.

<sup>1288</sup> SOC, A 125-016, SSR 2864, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Le Service suisse des ondes courtes. Rapport au Comité central de la SSR », 25 août 1945, p. 2.

*particulières il ne le deviendra jamais. Il est plus que cela : il constitue un nouveau service spécial de la SSR, service dont l'importance est égale à celle d'un émetteur national, mais qui a une tâche totalement différente qui doit être accomplie d'une façon tout autre et même en grande partie par d'autres moyens.* »<sup>1289</sup>

Mais si Paul Borsinger conteste avoir l'intention de mettre en place un studio additionnel, l'avenir donnera raison à Alois Muri. Le responsable du SOC défend aussi l'idée qu'il est nécessaire pour la radio internationale helvétique d'être directement reliée à la direction générale :

*«D'une part, le Service des ondes courtes vit en contact étroit avec les autorités et avec l'étranger pour lesquels il travaille. Dans ces relations, la voie du Service passe par la direction générale. Le subordonner à un studio ne ferait donc que compliquer la voie du Service. D'autre part, le SOC doit être en contact étroit et constant avec la vie et les productions de la radio de tout le pays, c'est-à-dire des six studios. Ce contact doit être assuré par l'intermédiaire de la direction générale pour autant que celle-ci, pour des raisons pratiques, n'accorde pas au SOC une situation spéciale. Rappelons en passant que toutes les questions touchant la politique étrangère, qui jouent dans le Service des ondes courtes un rôle particulièrement important, sont du ressort du directeur général dont la responsabilité ne pourrait que souffrir d'une séparation matérielle.* »<sup>1290</sup>

Même si Alois Muri est le seul membre à ne pas accepter le budget que le SOC présente pour l'exercice 1945-1946<sup>1291</sup>, sa voix compte suffisamment pour que le Comité central décide d'en référer au Conseil fédéral afin d'obtenir un avis définitif<sup>1292</sup>. Il s'agit de savoir si la façon de procéder du SOC – développer au maximum ses activités avec un minimum de moyens – correspond aux vœux du gouvernement ou si ce dernier souhaite un respect *stricto sensu* et de façon permanente de la limite budgétaire de 114 000 francs, qui avait été fixée le 10 mai 1939 comme condition de base à l'organisation centralisée de la radio internationale helvétique.

Le conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, le catholique-conservateur Enrico Celio, finit par statuer en faveur de la direction générale de la SSR, un geste de confiance au vu du travail réalisé jusque-là par le SOC<sup>1293</sup>. L'autorité de surveillance se prononce pour le maintien de l'organisation actuelle, à la condition expresse que le SOC ne devienne pas un septième studio. Alois Muri, qui a entre-temps quitté la tête des PTT pour se charger de la direction

<sup>1289</sup> SOC, A 125-016, SSR 2864, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Le Service suisse des ondes courtes. Rapport au Comité central de la SSR», 25 août 1945, p. 2-3.

<sup>1290</sup> SOC, A 125-016, SSR 2864, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Le Service suisse des ondes courtes. Rapport au Comité central de la SSR», 25 août 1945, p. 3-4.

<sup>1291</sup> SOC, A 125-016, SSR 2864, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Le Service suisse des ondes courtes. Rapport au Comité central de la SSR», 25 août 1945, p. 1.

<sup>1292</sup> ZAR, A 060.01.02, SSR 2986, «Kurzwellendienst SRG und Rekursentscheid des Bundesrates vom 10. Mai 1939», 18 janvier 1943, p. 3.

<sup>1293</sup> SOC, A 223-010, Lettre de Möckli par ordre du directeur général des PTT à la direction générale de la Société suisse de radiodiffusion, 11 septembre 1946.

de l'Union postale universelle, ne semble plus guère trouver de relais au sein du Département fédéral des postes et des chemins de fer pour appuyer son opinion.

De son côté, l'autre détracteur principal de Paul Borsinger, le directeur du studio de Berne, Kurt Schenker, profite du projet de construction d'un nouveau bâtiment en faveur de sa station pour tenter de nouveau de mettre le SOC sous son influence. Dans une lettre cosignée avec le président de la société de radiodiffusion de Berne, le professeur Werner von Steiger, et adressée le 13 janvier 1947 au Comité central de la SSR, Kurt Schenker propose de loger le SOC dans le nouveau bâtiment destiné à Radio Berne, ce qui serait plus rationnel à son avis d'un point de vue financier, spatial et technique<sup>1294</sup>. Le Comité central décide derechef de ne pas séparer le Service suisse d'ondes courtes de la direction générale de la SSR<sup>1295</sup>. Cette possibilité sera encore analysée à plusieurs reprises devant le manque de place persistant dont souffre la radio internationale helvétique, mais les tentatives de Kurt Schenker resteront infructueuses<sup>1296</sup>. Le choix finira par se porter, durant les années 1950, sur l'édification d'un bâtiment commun, réservé à la direction générale et au Service suisse d'ondes courtes. Celui-ci sera érigé en 1961 dans le quartier d'Ostring à Berne, où les bureaux de l'actuel SWI swissinfo.ch se trouvent d'ailleurs toujours.

### 10.2.3. À la recherche de sources de financement supplémentaires

Face aux difficultés d'ordre budgétaire que la SSR connaît, Alfred W. Glogg cherche progressivement, si ce n'est à se décharger totalement de la responsabilité financière du Service suisse d'ondes courtes, du moins à la restreindre. Dans la séance plénière des directeurs de studio des 29 et 30 mars 1946, il préconise non seulement le recours aux soutiens financiers de la part d'autres organes intéressés par le rayonnement de la Suisse à l'étranger, mais propose aussi d'inviter le Conseil fédéral à subventionner le SOC<sup>1297</sup>. Paul Borsinger s'oppose catégoriquement à ces solutions. Outre le fait que les départements fédéraux éventuellement concernés souffrent déjà d'un manque chronique de ressources financières, le responsable du SOC redoute que l'appel à un subside fédéral soit la porte ouverte à une influence directe du gouvernement sur les programmes et l'occasion de faire de la radio internationale helvétique une structure étatique. Il ne voit guère d'un meilleur œil une subvention générale provenant d'institutions à caractère officiel comme Pro Helvetia, l'Office national suisse du tourisme ou l'Office suisse d'expansion commerciale, dont il craint une influence aux répercussions plus dangereuses encore que celle de l'administration fédérale<sup>1298</sup>. Au regard de la faible part que représentent les dépenses du SOC par

<sup>1294</sup> SOC, A 004-002, Lettre du Pr. Dr. v. Steiger, président, et Dr. Schenker, directeur, Radiogenossenschaft Bern, an den Zentralvorstand der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft, 13 janvier 1947, p. 2.

<sup>1295</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg à la Radiogenossenschaft Bern, 31 mars 1947.

<sup>1296</sup> ZAR, A 060.01.02, Radiogenossenschaft Bern an die Baukommission SRG, 2 février 1948.

<sup>1297</sup> ZAR, SSR 3040, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 mars 1946, p. 7-8.

<sup>1298</sup> ZAR, SSR 3040, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 mars 1946, p. 7-8.

rapport au budget total de la SSR, les économies réalisées lui sembleraient cher payées. En revanche, Borsinger n'est pas hostile au remboursement ponctuel de certaines rubriques spéciales, représentant un intérêt particulier pour les institutions impliquées dans la promotion du pays à l'étranger. Faisant fi des inquiétudes du responsable de la radio internationale helvétique, les directeurs de studio décident, à l'image des membres du Comité central de la SSR réunis la veille, de suivre la stratégie proposée par Alfred W. Glogg<sup>1299</sup>. Le Service suisse d'ondes courtes remplissant des devoirs de la Confédération et jouant un rôle avant tout politique, l'idée de son financement complet par des fonds étatiques fait l'unanimité<sup>1300</sup>. Néanmoins, les responsables de la SSR ne s'attendent guère à une réponse positive. Au vu des faibles moyens que le Gouvernement suisse a octroyé jusqu'à présent à la promotion culturelle du pays à l'étranger, un subventionnement fédéral du SOC paraît peu probable et ne serait en tout cas pas garanti à long terme. Cette démarche leur permet surtout de renforcer la pression sur les autorités fédérales pour obtenir la hausse de la taxe d'audition dans les délais souhaités. Au nom de la préservation de l'autonomie complète de la radio internationale helvétique et de la SSR, le Conseil fédéral rejette, comme prévu, toute forme de subventionnement direct, mais accorde l'augmentation de la redevance revendiquée par les responsables de la Société suisse de radiodiffusion.

Le voyage d'études de Paul Borsinger en Amérique du Nord en 1947, qui le conduit à visiter plusieurs radios après avoir participé à la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City, ne fait que confirmer ses convictions au sujet du financement du Service suisse d'ondes courtes<sup>1301</sup>. Recevoir une subvention générale de la part du gouvernement ferait perdre à la radio internationale helvétique son bien le plus précieux, son indépendance, qui forge son prestige et sa singularité :

*« Certains États ont tellement usé et abusé de la propagande qu'une bonne partie du monde s'en est lassé. Dès que l'auditeur soupçonne la présence de l'État derrière une émission, il ne l'écoute plus qu'avec un très grand scepticisme. Il n'en va pas autrement pour l'Amérique et les services d'ondes courtes de la BBC. Notre liberté a fait des envieux là-bas. »*<sup>1302</sup>

Il est vrai que le financement des radios internationales repose généralement sur des fonds étatiques<sup>1303</sup>. De plus, le Conseil fédéral n'aurait plus la possibilité de se distancier du Service suisse d'ondes courtes devant d'éventuelles réclamations de l'étranger.

<sup>1299</sup> ZAR, SSR 3040, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 mars 1946, p. 8 ; ZAR, A 060.01.02, SSR 3038, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 27/28 mars 1946, p. 32-41.

<sup>1300</sup> ZAR, A 060.01.02, SSR 3038, Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 27/28 mars 1946, p. 36.

<sup>1301</sup> ZAR, SSR 3480, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 19 février 1948, p. 13-20.

<sup>1302</sup> ZAR, SSR 3480, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 19 février 1948, p. 15-16. Version originale : « Die Übertreibung der Propaganda durch gewisse Staaten hat in der ganzen Welt eine grosse Propagandamüdigkeit gezeitigt. Sobald der Hörer den Staat hinter einer Sendung wittert, tritt er ihr mit grösster Skepsis entgegen. Das geht auch Amerika und den Kurzwellensendern der BBC nicht anders. Man hat uns dort um unsere Freiheit beneidet. »

<sup>1303</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 71.

Le responsable du SOC admet toutefois que, si on souhaite continuer à améliorer la qualité de la radio internationale helvétique, des ressources complémentaires doivent être trouvées sans empiéter sur les budgets des studios régionaux. Paul Borsinger retient alors trois moyens. La question d'une participation financière d'organes (semi-)publics ou (semi-)privés, comme Pro Helvetia, l'ONST ou l'OSEC, pour des tâches particulières est de nouveau évoquée. Cette solution permettrait de contourner les inconvénients d'une subvention étatique directe. Or, comme nous le verrons, il n'est pas si simple pour le SOC de s'assurer la collaboration de ces organes. Paul Borsinger se montre également ouvert à l'introduction de la publicité payante sur les ondes courtes, à condition que celle-ci soit limitée et encadrée par des règles strictes, à l'opposé de la pratique très libérale qui a cours en la matière aux États-Unis et qui déplaît d'ailleurs aux auditeurs américains. Le responsable du SOC soutient que, contrairement à l'auditoire national, le public d'outre-mer est déjà habitué à la publicité et ne s'offusquerait pas de cette initiative. De plus, cette stratégie ne devrait pas empiéter sur la part du gâteau publicitaire de la presse nationale, puisque les émissions diffusées sur ondes courtes ne sont guère audibles en Suisse. Les ressources financières qui en découleraient seraient cependant plus faibles, selon Paul Borsinger, que si la réclame était proposée sur ondes moyennes, en raison d'un public moins nombreux et moins stable. Une troisième source de financement pourrait provenir, d'après lui, du développement d'un service de transcription. L'idée serait de vendre des enregistrements d'émissions aux émetteurs étrangers ou aux entreprises privées intéressés. Finalement, parmi toutes les options avancées, c'est celle qui rebute le plus le responsable du SOC qui sera mise en place à terme. Le Conseil fédéral finira par octroyer à la radio internationale helvétique, à partir de 1964, un subside annuel de 680 000 francs.

Les solutions envisagées concernant le financement du Service suisse d'ondes courtes se posent en des modalités et des termes très différents de celles projetées pour les studios régionaux. Faire appel à une subvention étatique directe n'a jamais été une option examinée dans leur cas. L'idée d'introduire de la publicité sur les ondes est également tout à fait atypique par rapport à l'histoire et à la culture du service public audiovisuel helvétique. Cette possibilité ne sera débattue par les studios régionaux qu'à partir de la fin des années 1950, à la suite du bouleversement induit par le développement de la télévision. Instaurer une forme de parrainage des émissions, comme le suggère Paul Borsinger en pensant faire appel à Pro Helvetia, à l'ONST ou à l'OSEC, ou vendre des enregistrements, sont aussi des idées avant-gardistes. Le procédé d'exploitation financière de la programmation n'est entré dans les mœurs des services publics audiovisuels que récemment et des systèmes de vente institutionnalisés n'ont été mis en place que depuis quelques années. Le fait que le SOC diffuse ses émissions hors des frontières nationales a vraisemblablement offert à son responsable, très au fait des divers usages, une plus grande liberté, du moins en matière de pensée.

Paul Borsinger prend progressivement conscience qu'il est crucial de faire connaître son Service non seulement à l'étranger mais aussi en Suisse, afin d'obtenir un soutien

moral de la part des autorités politiques et de la population helvétique, primordial pour en assurer la pérennité. Le volet international des activités de la SSR, par le biais du Service suisse d'ondes courtes, est en effet très peu connu sur le plan national. Des lettres et des articles font état de cette méconnaissance<sup>1304</sup>. Il s'agit notamment de plaintes contre le manque de réaction de la radio helvétique face à la propagande négative menée par l'étranger à l'encontre de la Confédération. L'existence du SOC y est totalement ignorée. Cela s'explique principalement par le fait que les émissions du Service suisse d'ondes courtes sont avant tout audibles à l'étranger. La presse radiophonique nationale évoque alors rarement les activités de l'émetteur de Schwarzenbourg. Seule la soirée pour la diaspora helvétique, diffusée par les studios régionaux sur ondes moyennes chaque semaine jusqu'en mai 1946, semble connue. Par ailleurs, les responsables de la SSR ont volontairement entouré le SOC d'une certaine discrétion le temps qu'il fasse ses preuves<sup>1305</sup>. Les moyens financiers n'étaient de toute façon pas suffisants pour engager une quelconque promotion au niveau national jugé secondaire.

Durant l'après-guerre, plusieurs actions sont entreprises afin de remédier à cette situation. Paul Borsinger fait paraître des articles dans la presse nationale et spécialisée pour présenter les activités de la radio internationale helvétique<sup>1306</sup>, envoi des plans d'émission aux membres de la Commission des Suisses à l'étranger, du Parlement, ainsi qu'au Département politique fédéral<sup>1307</sup>. La fête en l'honneur du millionième concessionnaire radio est même organisée, le 9 décembre 1949, à la station de Schwarzenbourg<sup>1308</sup>. Des compilations d'extraits de lettres d'auditeurs sont régulièrement transmises aux autorités politiques et au Comité central de la SSR afin de les convaincre de l'importance de la radio internationale helvétique pour « *l'expansion nationale* »<sup>1309</sup>. Ces lettres peuvent également servir d'arguments aux défenseurs du SOC pour faire la promotion de la station internationale

<sup>1304</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre de B. Jucker-Lüscher au président de la Confédération von Steiger, 9 janvier 1945; ZAR, A 060.01.01, Liberale Arbeitsgemeinschaft Baselstadt, « Liberale Jugend zu Zeitfragen "Vielleicht" », *Basler Nachrichten*, 8 février 1945.

<sup>1305</sup> SOC, A 41-002.1, Brouillon d'un rapport rédigé par P. Borsinger, 23 juillet 1942, p. 9-10.

<sup>1306</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg aux *Basler Nachrichten*, 16 février 1945; Archives RTS, *Radio Actualités*, « Notre Centre national d'émissions sur ondes courtes », 3 décembre 1948, p. 1660-1661 et p. 1683.

<sup>1307</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 8, Lettre d'A. Briod aux membres du bureau de la Commission des Suisses à l'étranger, 2 décembre 1947; SOC, A 254.1-001.11, Lettre de P. Borsinger aux membres du Conseil des États, 25 septembre 1948; AFS, E 2001 (E) 1969/121, vol. 40, Lettre de P. Borsinger à M. Keel, conseiller de légation, chef du Service information et presse, Département politique fédéral, 29 septembre 1948.

<sup>1308</sup> PUNTER OTTO, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 102.

<sup>1309</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre de R. von Reding à E. Celio, conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, 20 février 1946. Annexe: « Difficultés techniques et écho à l'étranger des émissions suisses sur ondes courtes »; ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg aux membres du Comité central de la SSR, 15 novembre 1947. Annexe: « Der Schweizerische Kurzwellensender im Urteil seiner Hörer »; SOC, A 254.1-001.11, Lettre de P. Borsinger aux membres du Conseil des États, 25 septembre 1948. Annexe: « Der Empfang des Schweizerischen Kurzwellensenders », 24 septembre 1948; ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg aux membres du Comité central et aux membres des Commissions des programmes, 1<sup>er</sup> octobre 1948. Annexe: « Der Empfang des Schweizerischen Kurzwellensenders », 24 septembre 1948, etc.

dans la presse, comme le fait Fritz Marbach, professeur d'économie nationale à l'Université de Berne et ancien membre du Comité central de la SSR. En faisant paraître des articles dans la *Schweizerische Metall- und Uhren-Arbeiter-Zeitung*, Marbach cherche à informer les milieux concernés de l'importance du Service suisse d'ondes courtes en matière de promotion économique et de la nécessité de le soutenir :

*« Mais disons-le, l'émetteur d'ondes courtes nous a tout particulièrement séduits, parce que ses émissions, notamment celles en anglais, représentent un plus inestimable pour le nom suisse. Elles favorisent notre tourisme et, indirectement, aussi nos relations commerciales. Les auditeurs écrivent de partout, de Pittsburgh, de l'État d'Ohio, d'Irlande, d'Angleterre, des Indes, et il est permis de supposer que celui qui utilise la plume se sert également de sa langue, qu'il parle avec ses proches, chez lui, dans la rue, au village, à son club. La Suisse vit du concept de qualité et il semble – on peut le déduire des lettres – que c'est précisément l'idée de qualité que, dans ses excellentes émissions à l'intention des Suisses à l'étranger, l'émetteur de Schwarzenbourg s'attache à promouvoir en portant un regard neuf et original sur les particularités géographiques, nationales, culturelles et économiques de la Suisse. Nous ne voulons flatter ni froisser personne, mais comme nous savons très bien que la Société suisse de radiodiffusion est tenue de répartir ses ressources de manière équitable entre les studios, que la satisfaction de beaucoup de demandes légitimes doit être remise à plus tard, nous tenons à souligner publiquement l'importance de l'émetteur d'ondes courtes. Nous le faisons dans l'espoir de renforcer ainsi la conclusion que l'argent utilisé par le Service d'ondes courtes n'est pas gaspillé, mais qu'il représente un investissement extrêmement rentable du point de vue politique, culturel et économique. »<sup>1310</sup>*

Ce type d'initiative est salué par les responsables de la radio helvétique. C'est véritablement pendant les années 1950 et dans la perspective de l'obtention d'une

<sup>1310</sup> ZAR, A 060.01.02, KWD 57, « Abschrift eines Artikels aus der *Schweizerischen Metallarbeiter-Zeitung* vom 22. Dezember 1948 von Pr. Dr. Fritz Marbach. "Vom Kurzwellensender" », 28 décembre 1948, p. 1-2. Version originale : « *Aber der Kurzwellensender, der hat es uns, wir müssen es sagen, ganz besonders angetan, weil seine Sendungen, namentlich diejenigen in englischer Sprache, für den Schweizer Namen ein kaum zu überschätzendes Plus darstellen. Sie fördern unser Fremdgewerbe und – indirekt – auch unsere kommerziellen Beziehungen. Aus Pittsburg, aus dem Staate Ohio, aus Irland, England, Indien, überall her schreiben die Hörer, und wir dürfen annehmen, dass wer schreibt, auch redet. Redet mit seinen Nächsten des Hauses, der Strasse, des Dorfes, des Klubs, irgendeines Vereins. Die Schweiz lebt vom Begriffe der Qualität, und es scheint – es ist aus den Briefen zu entnehmen –, dass gerade der Qualitätsgedanke durch die hochwertigen Auslandsendungen des Schwarzenburger Senders in neuer, eigenartiger Weise mit dem geographischen, staatlichen, kulturellen und wirtschaftlichen Begriff "Schweiz" verknüpft wird. Wir schreiben das niemandem zuleid und niemandem zuleid. Aber da uns bestens bekannt ist, wie abgewogen die schweizerische Rundspruchgesellschaft ihre Mittel unter die Studios zu verteilen hat, wie viele berechnete Wünsche vorliegen und wie viele zurückgestellt werden müssen, so liegt uns daran, die Bedeutung des Kurzwellensenders auch vor der Öffentlichkeit zu unterstreichen. Wir tun es in der Hoffnung, damit die Einsicht zu stärken, dass die im Kurzwellendienst verwendeten Gelder nicht vertan sind, sondern eine vom staatspolitischen, kulturellen und wirtschaftlichen Standpunkt aus höchst rentable Anlage darstellen.* » L'année précédente, Marbach a également fait paraître un article dans ce journal : ZAR, A 060.01.02, SSR 3416, « Auszug aus der *Schweizerischen Metall- und Uhren-Arbeiter-Zeitung* Nr. 49 vom 3. Dezember 1947 », 5 décembre 1947.

subvention fédérale directe que la promotion du Service suisse d'ondes courtes deviendra plus systématique sur le plan national.

### 10.3. Une qualité de réception renforcée, mais qui pâtit de la guerre des ondes

Après la Seconde Guerre mondiale, le bond technique effectué par la station de Schwarzenbourg a un effet positif direct sur la qualité de la réception<sup>1311</sup>. La diffusion des programmes sur deux longueurs d'onde simultanées, ainsi qu'à différents moments de la journée, la mise à disposition d'émetteurs supplémentaires et le renforcement de leur puissance sont autant d'éléments favorisant les conditions d'écoute. Il était temps d'agir afin que les émissions du Service suisse d'ondes courtes ne restent pas des paroles en l'air au sens propre, et pour que la radio internationale helvétique ne perde pas totalement le public qu'elle s'était constitué à ses débuts. Les propos que deux membres du Cercle suisse de São Paulo tiennent dans leur rapport d'écoute de juin 1945 prouvent à quel point les améliorations à entreprendre devenaient urgentes :

*«En effet, la grande majorité des Suisses ici s'est complètement désintéressée, pour ne pas dire dégoûtée, des émissions et a perdu l'espoir de voir enfin celles-ci cent pour cent satisfaisantes et dignes de nos meilleures traditions; quant aux étrangers, quelques-uns attrapent parfois la Suisse "par hasard" et s'en étonnent, d'autres en ont fait l'expérience amère et, lorsqu'on leur en parle, esquissent un sourire de commisération. Voilà qui n'est certes pas, en ce qui nous concerne, à "notre honneur", mais bien à notre honte. Et c'est pourquoi nous formulons ici les vœux les plus ardents pour que les émissions suisses pour l'Amérique latine viennent enfin occuper leur véritable place, remplissent pleinement leurs buts et soient pour nous une joie et un sujet de fierté.»*<sup>1312</sup>

Le renforcement technique, entrepris dès la fin des hostilités, permet à la radio internationale helvétique d'atteindre véritablement une diffusion mondiale (voir annexe 3). Par ailleurs, les secteurs d'émission étant plus nombreux, il est possible d'adapter, avec davantage de finesse, les horaires des programmes aux régions visées. Ajuster la diffusion en fonction des meilleures heures locales de réception paraît être une évidence, mais n'est, dans les faits, pas si simple à appliquer. Il faut prendre en compte les possibilités offertes par les moyens techniques et le personnel à disposition, les difficultés liées à la propagation ionosphérique, de qualité inégale selon les moments de la journée, ainsi que l'encombrement de certaines longueurs d'onde, particulièrement aux heures d'écoute favorables. Ce dernier point est celui qui posera le plus de problèmes à la radio internationale helvétique. En effet, la

<sup>1311</sup> SOC, A 48-002, P. Borsinger (selon toute vraisemblance) au Secrétariat général de la SSR, «Réponses du Service suisse des ondes courtes aux questions posées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'UNESCO», 29 novembre 1947, p. 3.

<sup>1312</sup> SOC, A 42-001.3, Tudichum et Salgat, Mémoire sur les émissions suisses pour l'Amérique latine (deuxième partie), juin 1945, p. 4-5.



guerre des ondes, qui ne fait que s'accroître, détériore nettement les effets des améliorations techniques entreprises. Chaque pays, et spécialement les grandes puissances tentent d'évincer les autres nations des fréquences qu'elles souhaitent se réserver, une façon d'asseoir leur position dans la perspective des négociations internationales concernant le partage des ondes courtes :

*« Les perturbations sont dues à des interférences de la part des grandes puissances et constituent à l'évidence, dans leur concordance frappante, une tentative d'améliorer la position qu'elles défendent à Mexico, et d'affaiblir la position d'un concurrent non négligeable. »<sup>1313</sup>*

Malgré les mauvaises conditions de réception qu'engendrent ces rivalités, le Service suisse d'ondes courtes ne capitule pas :

*« À notre avis, nous devons plutôt accepter pendant quelques mois encore une mauvaise réception de nos programmes dans de larges parties du monde, si nous pouvons par là maintenir nos anciennes positions et les garantir pour l'avenir. »<sup>1314</sup>*

La tactique consiste à ne montrer aucun signe de faiblesse et de recul. Jusque-là, c'étaient surtout les moyens techniques qui faisaient défaut à la radio internationale helvétique pour bien se faire entendre à l'étranger. À partir de la fin des années 1940, c'est le chaos qui règne dans l'éther qui représente le plus grand obstacle. Le SOC souffre directement de la guerre des ondes, pas tant à cause du brouillage réalisé par l'Union soviétique, ainsi qu'on aurait pu l'imaginer, qu'en raison du déploiement quasiment sans retenue des États-Unis et de la Grande-Bretagne sur les ondes courtes<sup>1315</sup>.

Les procédés à disposition du Service suisse d'ondes courtes pour en savoir plus sur la qualité de la réception de ses programmes et leur degré d'appréciation restent toujours principalement les lettres d'auditeurs, ainsi que le retour des légations et des colonies helvétiques. En mettant un terme aux interdictions d'écoute des radios étrangères et à la rupture des relations postales, la fin des hostilités a un impact direct sur la quantité de courrier reçu, toujours plus volumineux. Le SOC réceptionne en moyenne vingt-cinq à trente lettres d'auditeurs par jour en 1947 et en 1948, soit environ dix mille lettres par an<sup>1316</sup>. La majorité de

<sup>1313</sup> SOC, A 42-001.5, Lettre de P. Borsinger au ministre Victor Nef, Légation de Suisse au Canada (Ottawa), 5 mars 1948, p. 2. Version originale : *« Die Störungen beruhen auf Interferenzen seitens der Grossmächte und stellen in ihrer auffallenden Übereinstimmung einen deutlichen Versuch dar, deren Kampfposition für Mexico zu verbessern, bezw. die Kampfposition eines immerhin beachtenswerten Konkurrenten zu schwächen. »*

<sup>1314</sup> SOC, A 42-001.5, Lettre de P. Borsinger au ministre Victor Nef, Légation de Suisse au Canada (Ottawa), 5 mars 1948, p. 2. Version originale : *« Wir müssen unserer Auffassung nach lieber noch ein paar Monate lang schlechten Empfang in weiten Teilen der Welt mit in Kauf nehmen, wenn wir dadurch jahrealte Positionen halten und für die Zukunft sicherstellen können. »*

<sup>1315</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 68.

<sup>1316</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg aux membres du Comité central de la SSR, 15 novembre 1947, p. 1 ; SOC, A 48-002, P. Borsinger (selon toute vraisemblance) au Secrétariat général de la SSR, « Réponses

ce courrier provient des États-Unis, puis de Grande-Bretagne<sup>1317</sup>. Seuls 10 % des correspondants sont des ressortissants expatriés<sup>1318</sup>. Cela ne semble pas gêner les responsables de la SSR, bien au contraire :

«*Les lettres de nos compatriotes sont encourageantes et stimulantes, mais les lettres des auditeurs étrangers nous importent davantage. L'intérêt d'un étranger pour nos explications impartiales de la politique mondiale et pour les nouvelles du pays, à même de transmettre une image de la vraie démocratie, compte plus pour nous que le jugement d'un Suisse qui a le mal du pays.*»<sup>1319</sup>

Des extraits compilés de ce courrier servent à promouvoir le Service suisse d'ondes courtes auprès des autorités politiques et des responsables de la radiodiffusion suisse. En outre, l'adjoint de Paul Borsinger, Eduard Haas, cherche à organiser cette correspondance de façon à en tirer le plus d'indications possible concernant la réception. Se concentrer notamment autour d'une émission précise lui permet d'établir une carte géographique indiquant d'où viennent les lettres reçues et potentiellement les zones véritablement couvertes par les ondes courtes suisses<sup>1320</sup>. De manière générale, il est très difficile de vérifier les constats tirés des lettres d'auditeurs, car il n'existe, dans les archives du SOC, plus que quelques morceaux choisis de ce courrier et non pas les documents originaux qui offriraient la vue d'ensemble indispensable. D'éventuelles précisions concernant notamment les auteurs de cette correspondance et les raisons, qui les ont poussés à prendre la plume, ont ainsi disparu ; seuls les commentaires spécifiques, directement liés aux programmes, ont été conservés sous la forme de petits recueils<sup>1321</sup>.

Les responsables de la radio suisse souhaitent recevoir de manière plus systématique des retours sur les programmes transmis à l'étranger. Ils comptent notamment pour cela sur les rapports d'écoute glanés par les colonies suisses auprès de

---

du Service suisse des ondes courtes aux questions posées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'UNESCO», 29 novembre 1947, p. 3 ; ZAR, A 060.01.02, Ed. Haas, «Der Empfang des Schweizerischen Kurzwellensenders», 24 septembre 1948, p. 1.

<sup>1317</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 69.

<sup>1318</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg aux membres du Comité central de la SSR, 15 novembre 1947, p. 1.

<sup>1319</sup> SOC, A 231.3-008, SSR 3530, Protokoll der Sitzung der Programmkommission Beromünster (PKB), 30 avril 1948, p. 24. Version originale : «*Die Briefe unserer Landsleute sind ermutigend und anregend, aber die Briefe der ausländischen Hörer sind wichtiger. Das Interesse eines Ausländers an unseren unparteiischen Darlegungen der Weltpolitik und an unseren Heimatnachrichten, die ein Bild der wahren Demokratie zu vermitteln vermögen, ist für uns wichtiger als das Urteil eines heimwehkranken Schweizer.*»

<sup>1320</sup> ZAR, A 060.01.02, Ed. Haas, «Der Empfang des Schweizerischen Kurzwellensenders», 24 septembre 1948.

<sup>1321</sup> Contrairement aux archives du Service suisse d'ondes courtes, les archives de la BBC ont conservé le courrier reçu, notamment les lettres concernant le programme «Les Français parlent aux Français» qui forment le cœur du recueil publié par Aurélie Luneau : LUNEAU Aurélie, *Je vous écris de France : lettres inédites à la BBC 1940-1944*, Paris : L'Iconoclaste, 2014.

leurs membres<sup>1322</sup>. Après la guerre, le Service suisse d'ondes courtes peut également s'appuyer sur les correspondants de la SSR à l'étranger, dont nous reparlerons, pour obtenir des indications<sup>1323</sup>. La source d'informations la plus régulière provient toutefois de certains représentants officiels de la Confédération à l'étranger avec lesquels des contacts télégraphiques suivis sont établis<sup>1324</sup>. Par exemple, Victor Nef, alors qu'il est encore consul général à New York, transmet chaque semaine à Paul Borsinger, en plus d'un courrier détaillé, un télégramme concernant la qualité de la réception des programmes du Service suisse d'ondes courtes<sup>1325</sup>. Grâce à la régularité et à la rapidité de ces retours, des tests concernant les meilleures heures de diffusion ou la longueur d'onde la plus adaptée peuvent être réalisés<sup>1326</sup>. Les responsables de la SSR n'hésitent pas non plus à solliciter les agences de l'Office national suisse du tourisme à l'étranger dans le but de recueillir des informations<sup>1327</sup>.

La représentativité des lettres d'auditeurs pour se faire une idée de la réception est tout à fait discutable et le manque d'homogénéité des rapports d'écoute ainsi que leur caractère non systématique et ponctuel ne permettent pas non plus de tirer des conclusions certaines. Alors que les directeurs de studio de la SSR rejettent, en août 1948, pour des raisons budgétaires, la proposition de mener un sondage d'opinion sur le plan national selon le système Gallup, on peut imaginer que conduire une telle enquête au niveau international, encore plus coûteuse, relève de la gageure<sup>1328</sup>. En raison de leur cherté et des difficultés liées à leur réalisation, particulièrement dans les pays du Tiers Monde et dans les régions sous influence soviétique, les sondages d'opinion, pourtant plus fiables, ne sont pendant longtemps pas monnaie courante. Le politologue Roger Nouma Zanasoumo, dont la thèse porte sur les activités de Radio France internationale durant les années 1980, n'a relevé l'existence d'aucune enquête systématique sur l'auditoire du service extérieur français avant la décennie qu'il étudie<sup>1329</sup>. Même si les Anglo-Saxons sont en avance en matière de recherche sur l'audience internationale qu'ils pratiquent

<sup>1322</sup> SOC, A 42-001.3, Tudichum et Salgat, Mémorandum sur les émissions suisses pour l'Amérique du Sud (première partie), février 1945 ; SOC, A 42-001.3, Tudichum et Salgat, Mémorandum sur les émissions suisses pour l'Amérique latine (deuxième partie), juin 1945. Le premier traite plus particulièrement de la question des programmes et le second de la qualité technique.

<sup>1323</sup> ZAR, SSR 3040, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 mars 1946, p. 17.

<sup>1324</sup> SOC, A 311-002, Lettre d'A. W. Glogg (selon toute vraisemblance) à Ing. Metzler de la direction générale des PTT, 25 février 1943, p. 1-2 ; AFS, E 2001 (E) 1969/121, vol. 40, Lettre du secrétaire du Département politique fédéral à la Société suisse de radiodiffusion, 2 mars 1948 ; SOC, A 42-001.1, Lettre de P. Borsinger au secrétaire d'ambassade Dr. E. Kessler de la Légation suisse à Washington, 9 novembre 1948, p. 2.

<sup>1325</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 janvier 1944, p. 1 ; SOC, A 42-001.2, Lettre de P. Borsinger à V. Nef, consul général à New York, 26 juillet 1944, p. 1 ; SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 décembre 1944, p. 3.

<sup>1326</sup> SOC, A 231.2-001, SSR 2803, P. Borsinger, «Le Service suisse des ondes courtes», 2 mai 1945, p. 8 ; SOC, A 42-001.5, Lettre de P. Borsinger au ministre V. Nef, Légation de Suisse au Canada (Ottawa), 5 mars 1948, p. 2.

<sup>1327</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1947, p. 18.

<sup>1328</sup> ZAR, SSR 3560, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 31 août 1948, p. 6.

<sup>1329</sup> NOUMA ZANASOUMO Roger, *Radio France internationale : Instrument de la présence française dans le monde*, Université de Lille II : Thèse de doctorat en sciences politiques, novembre 1990, p. 644.

déjà pendant le second conflit mondial, il faudra attendre le début des années 1950 pour que de telles méthodes se généralisent aux États-Unis avec la création de l'United States Information Agency et de son Office of Research and Evaluation en 1953, chargé notamment d'analyser les effets de la propagande de Voice of America sur l'opinion étrangère, et la fin des années 1960 en Grande-Bretagne pour que des enquêtes plus complètes soient conduites sur l'écoute des services extérieurs de la BBC<sup>1330</sup>. Les méthodes se sont professionnalisées beaucoup plus tôt dans le cas des radios diffusant sur ondes moyennes et couvrant essentiellement un espace national. Pour la France, Cécile Méadel a montré que le souci du public et de la réception intervient dès les années 1930<sup>1331</sup>. La spécificité des radios internationales est de devoir travailler et se développer en quelque sorte à l'aveugle, en l'absence d'informations sur leur auditoire.

Cependant, leur public s'élargit, en tout cas potentiellement. Dès la fin de la guerre, la production et la vente de récepteurs radio redémarrent<sup>1332</sup>. Toutefois, toutes les régions du monde ne sont pas sur un pied d'égalité en termes d'accès à ce moyen de communication dit de masse. La densité des auditeurs radio a fortement crû entre 1937 et 1950, mais les disparités entre les pays et les continents restent très importantes<sup>1333</sup> (voir annexe 1). En 1950, les États-Unis dominent clairement le paysage radiophonique avec 56 concessionnaires radio pour 100 habitants. Ils sont suivis du Canada avec 37 concessionnaires pour 100 habitants. Au niveau européen, toujours en tête comme en 1937, se trouvent les pays nordiques – la Suède avec 30,7 concessionnaires pour 100 habitants et le Danemark avec 28,3 –, puis la Grande-Bretagne avec 24,4 concessionnaires pour 100 habitants. La Suisse lui emboîte le pas avec ses 22,1 concessionnaires pour 100 habitants, devançant ainsi assez nettement l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et la France, dont les services de radiodiffusion peinent à se remettre des dommages infligés par la Seconde Guerre mondiale. Se situent clairement sous la barre des 10 concessionnaires pour 100 habitants, l'Italie (6,8), la Hongrie (6,6) et l'URSS (6,2), au même titre d'ailleurs que la plupart des pays d'Amérique du Sud (sauf l'Argentine et l'Uruguay), d'Afrique et d'Asie (à l'exception d'Israël et du Japon). En 1950, les PTT évaluent à 7 millions le nombre de récepteurs capables de capter les ondes courtes dans le monde, dont 2 millions aux États-Unis (sur 40 millions d'appareils en usage) et 2 millions en URSS<sup>1334</sup>. L'auditoire théorique de la radio internationale helvétique est donc considérable. Mais ce n'est que dans les années 1950 que le nombre d'appareils équipés pour recevoir les ondes courtes va véritablement exploser.

<sup>1330</sup> BERG Jerome S., *Listening on the Short Waves, 1945 to today*, USA : McFarland, 2008, p. 20.

<sup>1331</sup> MÉADEL Cécile, *Histoire de la radio des années trente...*

<sup>1332</sup> BERG Jerome S., *Listening on the Short Waves...*, p. 270.

<sup>1333</sup> UNESCO, *Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision 1950-1960*, Paris : UNESCO, 1962, p. 51-55.

<sup>1334</sup> ZAR, SSR 4738, Procès-verbal de la Commission des programmes de Schwarzenbourg, 15 juin 1954, p. 8 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1958, p. 43 ; BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 91.

## 10.4. Des émissions élaborées spécifiquement pour l'Amérique du Nord

Cherchant prioritairement à mettre les auditeurs étrangers, et tout particulièrement états-uniens, dans une meilleure disposition envers la Confédération, le Service suisse d'ondes courtes introduit, dès le tournant de la guerre, des émissions spécifiquement conçues pour l'Amérique du Nord, une initiative qui vient renforcer les actions de la diplomatie helvétique. À partir de 1943, des chroniqueurs supplémentaires sont engagés afin de produire des interventions visant à faire accepter la politique menée par la Suisse. Bien que le contrôle étatique sur les médias soit levé dès l'été 1945 et que la radio retrouve son indépendance institutionnelle, les journalistes du SOC, conscients de leur délicate mission, continuent à ne s'autoriser aucun écart<sup>1335</sup>. Un autre type de programmes s'adresse, quant à lui, au cœur des Américains plutôt qu'à leur intellect. D'abord appelée «Soldatengrüsse nach USA», puis «The Swiss Letterbox of the Air» et enfin «G.I. Corner», cette production propre du SOC est construite autour de messages de soldats américains en permission en Suisse, enregistrés à destination de leurs proches restés aux États-Unis. À partir de la fin de l'année 1945, la radio internationale suisse ouvre la voie aux émissions dites de «goodwill», définies dans le rapport annuel de la SSR pour 1947 comme l'expression de la «volonté de collaboration spirituelle» de la Confédération avec l'ensemble des pays et, surtout, avec les États-Unis<sup>1336</sup>. Ce type de programmes se multipliera durant l'après-guerre.

### 10.4.1. Les Chroniques politiques et culturelles, un véritable outil diplomatique

Alors que les Chroniques du jour se rapprochent plus de la forme du bulletin d'informations, les Chroniques politiques et culturelles relèvent, quant à elles, davantage du commentaire sur la politique intérieure. Elles sont entièrement dévolues à la présentation d'aspects de la vie politique, économique et sociale de la Suisse, susceptibles de contribuer à la formation d'une opinion internationale positive envers la Confédération. Leur objectif est de légitimer, aussi bien auprès de la diaspora helvétique qu'auprès d'un public plus large, la position du pays et les options qu'il prend. Ces commentaires radiophoniques participent directement à l'effort de justification poursuivi par la politique étrangère helvétique.

Dès 1943, avec l'engagement de plusieurs personnes et l'introduction de chroniques supplémentaires, un nouveau souffle est donné aux Chroniques politiques et culturelles. Ces embauches permettent de libérer les autres journalistes qui peuvent alors se concentrer sur la production des Chroniques du jour. Le profil des nouveaux venus est semblable à celui des rédacteurs engagés jusqu'ici par le SOC. C'est également un fin connaisseur de la politique fédérale qui est approché pour proposer

<sup>1335</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 349-350.

<sup>1336</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 53.

des Chroniques politiques sur les ondes courtes. Correspondant parlementaire pour la *National-Zeitung*, Hermann Böschenstein préside l'Union des journalistes du Palais fédéral et le groupe bernois de la Nouvelle Société Helvétique lorsqu'il est recruté par Paul Borsinger<sup>1337</sup>. Avant la guerre, il a collaboré avec les agences de presse bourgeoises et anticommunistes Schweizer Mittelpresse et Schweizer Freie Presse<sup>1338</sup>. Proche du Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB), il a été correspondant à Berlin pour les *Basler Nachrichten*, un quotidien libéral-conservateur, mais son permis de séjour n'a pas été renouvelé en 1937 par les autorités nazies, en raison de son manque de complaisance à l'égard du régime<sup>1339</sup>. Un autre chroniqueur est recruté en même temps que Böschenstein : il s'agit de Peter Dürrenmatt, le cousin de l'écrivain Friedrich Dürrenmatt. Peter Dürrenmatt présente ses premières Chroniques politiques pour le Service suisse d'ondes courtes alors qu'il vient d'être engagé comme rédacteur aux *Basler Nachrichten*<sup>1340</sup>. Auparavant, il a enseigné durant quatre ans en Allemagne. À son retour en Suisse en 1934, il s'est investi dans le mouvement frontiste. Secrétaire de la Ligue pour le peuple et la patrie (Bund für Volk und Heimat), puis de la Berner Heimatwehr, il est apparu sur la liste des candidats du Front national aux élections du 27 octobre 1935 pour le Conseil national. Comme Böschenstein, Dürrenmatt a travaillé pour l'agence de presse Schweizerische Mittelpresse.

À partir du tournant de la guerre, le responsable du Service suisse d'ondes courtes souhaite proposer de nouvelles Chroniques politiques et culturelles spécifiquement destinées à l'Amérique du Nord. Il fait alors appel à d'autres personnalités de haut rang pour venir compléter son équipe de chroniqueurs. L'attention portée par Paul Borsinger à la diversité politique des intervenants dans ses prises de contact n'impliquera pas pour autant davantage de variété au niveau des points de vue représentés à l'antenne. Dans son journal, Markus Feldmann mentionne la visite de Paul Borsinger, le 4 décembre 1942, venu lui demander de participer au cycle de Chroniques qu'il met en place afin de mieux faire comprendre l'attitude de la Suisse aux États-Unis<sup>1341</sup>. Il s'agit de donner chaque mois la parole à une personnalité helvétique sur des questions de politique étrangère (Borsinger

<sup>1337</sup> Sur Hermann Böschenstein, voir BLUM Roger, «Hermann Böschenstein», DHS, version du 15 janvier 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11570.php>; [www.dodis.ch/P3843](http://www.dodis.ch/P3843), consulté le 15 juin 2014; «Verzeichnis der Gruppenpräsidenten der N.H.G.», BNS, Bulletin de la NSH, novembre-décembre 1943, p. 126; «Verzeichnis der Gruppenpräsidenten der N.H.G.», BNS, Bulletin de la NSH, janvier-février 1946, p. 15.

<sup>1338</sup> MASPOLI Philippe, *Le Corporatisme et la droite en Suisse romande...*, p. 60; MOSER Peter, NIENHAUS Agnes, *Markus Feldmann...*, p. 15.

<sup>1339</sup> Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 30 novembre 1937, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 12 (1937-1938), n° 155, Berne : Benteli, p. 325-328.

<sup>1340</sup> Sur Peter Dürrenmatt, voir FINK Paul, «Peter Dürrenmatt», DHS, version du 16 janvier 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6272.php>; «Peter Dürrenmatt est mort», *Journal de Genève*, 28 mars 1989; BRETSCHER-SPINDLER Katharina, *Vom Heissen zum Kalten Krieg: Vorgeschichte und Geschichte der Schweiz im Kalten Krieg 1943 bis 1968*, Zurich : O. Füssli, 1997, p. 347-356; WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland...*, p. 312.

<sup>1341</sup> FELDMANN Markus, *Tagebuch 1915-1958* [Ressource électronique], Berne & Bâle : Schweizerische Gesellschaft für Geschichte & Kommissionsverlag Krebs, 2004.

pense ici à Albert Oeri), de politique intérieure (plutôt la spécialité de Markus Feldmann) et de politique sociale. Feldmann dit qu'il accepte si Oeri fait de même. Tous deux sont des personnalités influentes de l'époque et partagent de nombreux points communs. Le premier est rédacteur en chef de la *Neue Berner Zeitung*, organe du Parti des paysans, artisans et bourgeois, et le second des *Basler Nachrichten*<sup>1342</sup>. Ils siègent ensemble à la Commission consultative de presse, rattachée au Département de justice et police<sup>1343</sup>. À côté de leurs activités journalistiques respectives, ils sont tous les deux conseillers nationaux, Feldmann représentant le PAB et Oeri le Parti libéral. Le premier s'est même porté candidat à l'élection du Conseil fédéral en décembre 1940, mais sans succès<sup>1344</sup>. Feldmann et Oeri sont des ardents promoteurs de la défense nationale spirituelle et s'opposent clairement au national-socialisme, même si le partisan du PAB avait pris fait et cause pour les idées frontistes pendant les années 1930 et avait plutôt vu d'un bon œil, dans un premier temps, les progrès du fascisme dans les pays limitrophes<sup>1345</sup>. C'est un chroniqueur de gauche qui est choisi pour parler de la politique sociale du pays, mais qui se signale également par son conservatisme. Le responsable de la radio internationale helvétique fait appel à Charles Frédéric Ducommun, alors secrétaire du contrôle des prix à l'Office fédéral de l'économie de guerre et membre du Comité directeur de la Ligue du Gothard<sup>1346</sup>. Cet ancien secrétaire adjoint de l'Union syndicale suisse à Berne a été l'un des créateurs de la section Armée et Foyer, organe de propagande de l'armée suisse au service de la défense nationale spirituelle. Il poursuivra cet engagement en devenant membre du premier Comité directeur des Rencontres suisses, une association fondée en 1945 sur des bases corporatistes et anticommunistes<sup>1347</sup>.

La première Chronique de cette série destinée prioritairement aux États-Unis est présentée le 4 janvier 1943 par Albert Oeri. Elle annonce déjà celle de Markus Feldmann pour la semaine suivante. Charles Frédéric Ducommun, quant à lui, n'interviendra pour la première fois sur les ondes courtes que quelques mois plus tard, le 28 mars 1943. Dans ses Chroniques de politique étrangère, Albert Oeri cherche essentiellement à expliquer la position du pays sur la scène internationale (voir figure 9, p. 341-342). La question de la neutralité y occupe donc logiquement une place centrale. Markus Feldmann

<sup>1342</sup> STETTLER Peter, «Markus Feldmann», DHS, version du 16 janvier 2014 (traduit de l'allemand), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4711.php>; SCHIBLER Thomas, «Albert Oeri», DHS, version du 16 janvier 2014 (traduit de l'allemand), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6459.php>.

<sup>1343</sup> PERRENOUD Marc, «Pierre Béguin et les journaux suisses...», p. 180-181.

<sup>1344</sup> «Conservateur de gauche» dans le domaine social et économique, on lui a préféré son colistier Eduard von Steiger, selon ALTERMATT Urs, «Die Bundesratswahlen von Markus Feldmann als Seismografen von Verschiebungen in der parteipolitischen Landschaft», in MOSER Peter, NIENHAUS Agnes, *Markus Feldmann...*, p. 102.

<sup>1345</sup> ALTERMATT Urs, «Die Bundesratswahlen von Markus Feldmann als Seismografen von Verschiebungen in der parteipolitischen Landschaft»..., p. 15.

<sup>1346</sup> Sur Charles Frédéric Ducommun, voir MASPOLI Philippe, *Le Corporatisme et la droite en Suisse romande...*, p. 117-119; STEFFEN GERBER Therese, «Charles Frédéric Ducommun», DHS, version du 20 janvier 2014 (traduit de l'allemand), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F31831.php>.

<sup>1347</sup> Sur les Rencontres suisses, voir GIRARDIN Manuel, *Promouvoir la paix sociale et intégrer les partenaires économiques et sociaux: Les Rencontres suisses dans le contexte de l'après-guerre en Suisse romande 1945-1962*, Lausanne: Mémoire de licence en histoire contemporaine, 2009.

s'évertue, pour sa part, à présenter, dans ses commentaires, la politique intérieure helvétique sous le meilleur jour possible<sup>1348</sup> (voir figure 10, p. 343-345). Pour ce faire, il s'appuie régulièrement sur l'idée que la Suisse est le pays démocratique par excellence et qu'elle n'a pas cédé à l'autoritarisme. Le désir de liberté, une similitude que la Confédération aurait avec les États-Unis, est aussi au cœur de ses réflexions. Dans ses Chroniques, Charles Frédéric Ducommun vante, quant à lui, l'exemplarité du modèle helvétique en matière de paix du travail, un gage de prospérité (voir figure 11, p. 346-352). Il insiste sur l'importance des conventions collectives et des organisations patronales et ouvrières qui permettraient de limiter l'intervention de l'État dans la gestion de l'économie sans toutefois ouvrir la voie à un capitalisme désorganisé. Ces Chroniques, bien qu'elles soient destinées d'abord aux États-Unis, sont également diffusées en espagnol. En 1944, Albert Oeri et Charles Frédéric Ducommun ne proposent vraisemblablement plus de commentaires pour le Service suisse d'ondes courtes, alors que Markus Feldmann continue de le faire en tout cas jusqu'en 1947.

D'autres Chroniques, cherchant à réhabiliter l'image du pays aux yeux des États-Unis, prennent rapidement la place de cette première série d'interventions. Pendant l'année 1944, des Chroniques au titre explicite, «The world's oldest democracy calling the world's biggest», sont diffusées quotidiennement et relayées sur ondes moyennes aux États-Unis par WLW-Cincinnati, une station très puissante qui couvre l'ensemble de l'Amérique du Nord (voir figure 12, p. 353-354 et figure 13, p. 355-356). L'auteur de ces commentaires est Paul Alexis Ladame. Ce burlingueur polyglotte a également une expérience journalistique confirmée lorsqu'il entame sa collaboration avec le Service suisse d'ondes courtes<sup>1349</sup>. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire illustré *La Patrie suisse* qui se concentre essentiellement sur des thématiques de politique intérieure et, à partir de 1940, du Ciné-Journal suisse, Ladame participe déjà à la défense spirituelle du pays sur le plan national. Par ailleurs, il a collaboré à plusieurs reprises avec Radio Genève et le fera de manière plus régulière, parallèlement à son engagement au SOC, en y tenant notamment une chronique cinématographique<sup>1350</sup>. Son profil politique correspond à celui de ses collègues de la radio internationale helvétique, même s'il est peut-être plus proaméricain que la moyenne<sup>1351</sup>. Son alignement atlantique décomplexé lui sera d'ailleurs reproché après la guerre, alors qu'il officie en tant que représentant officiel de la SSR à New York, accrédité auprès de l'Organisation des Nations Unies. Dans ses Chroniques, Ladame met souvent en avant l'image d'une Suisse solidaire qui ne souhaite pas rester à l'écart du concert des nations.

<sup>1348</sup> Le fonds suivant, déposé aux Archives fédérales suisses, permet de compléter la liste de chroniques rédigées par Markus Feldman et trouvées sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo. ch : AFS, J1.3#1000/1402#668\*, Vorträge für den Kurzwellendienst, 1943-1947.

<sup>1349</sup> HAVER Gianni, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale. Livret de commentaires*, Lausanne & Zurich : Cinémathèque suisse & Schweizer Filmarchiv, 2008, p. 6.

<sup>1350</sup> Archives RTS, *Radio Actualités*, 13 octobre 1944, p. 1314.

<sup>1351</sup> BAETTIG Michèle et Michel, «Préambule», in LADAME Paul Alexis, *Une caméra contre Hitler : souvenirs du rédacteur en chef du Ciné journal suisse (1939-1945)*, Genève : Slatkine, 1997, p. 13.





Figure 8: Cahier des programmes du plan d'été 1948<sup>1353</sup>



**SWITZERLAND  
CALLING**

✱

**SUMMER 1948**

✱

**SBC**

SWISS BROADCASTING CORPORATION  
BERNE SWITZERLAND

**SWITZERLAND calling NORTH AMERICA (First Transmission)**

Radio Station Time	Sundays	Mondays	Tuesdays	Wednesdays	Thursdays	Fridays	Saturdays	Station	Time
8:30	Star News	Star News	Star News	Star News	Star News	Star News	Star News	R-6 S 1130 13-19	
8:35	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>		
8:45	Towards a Better World <i>The Message of Christ</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>		
8:50	Views on the News	Star News Sunday (Repeal)	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News		
9:00	The Swiss Curiosity Shop <i>New Record for \$1</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>		
9:15	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down		

**SWITZERLAND calling NORTH AMERICA (Second Transmission)**

Radio Station Time	Sundays	Mondays	Tuesdays	Wednesdays	Thursdays	Fridays	Saturdays	Station	Time
8:30	Star News	Market Square	Market Square	Market Square	Market Square	Market Square	Market Square	R-6 S 1130 13-19	
8:35	Star News	Star News	Star News	Star News	Star News	Star News	Star News		
8:40	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News		
8:45	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Viewpoint <i>From a Swiss Point of View</i>		
8:50	Star News	Market Square	Market Square	Market Square	Market Square	Market Square	Market Square		
9:00	Towards a Better World <i>The Message of Christ</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>	Towards a Better World <i>From a Swiss Point of View</i>		
9:05	Sunday Evening Concert	Solrèe Romande <i>(for Swiss Lyriens)</i>	Music by Swiss Composers Sérénade Toccata <i>(for Swiss Lyriens)</i> Folk Music	Sérénade Toccata <i>(for Swiss Lyriens)</i>	The Symphonic No. 1	Schweizerische in Zürich <i>(for Swiss Lyriens)</i>	Dancing in Zürich <i>(for Swiss Lyriens)</i>	R-6 S 1130 13-19	
10:00	The Swiss Curiosity Shop <i>The Answer for \$1</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>	The Swiss Curiosity Shop <i>From a Swiss Point of View</i>		
10:15	Home News Views on the News	Home News Views on the News	Home News Views on the News	Home News Views on the News	Home News Views on the News	Home News Views on the News	Home News Views on the News	R-6 S 1130 13-19	
10:25	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down		
10:30	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down	Programme Close Down		

SBC is receiving an average of 1000 letters per month from its listeners. How about one from YOU? Your criticism and comments are always appreciated. Address your mail to: Swiss Shortwave Service, 28 Neuenweg, Berne, Switzerland.

1353 SOC, A33-002.9.

**SWITZERLAND calling ENGLAND**

Swiss Time Time S.M.	Sundays	Monday	Tuesdays	Wednesdays	Thursdays	Fridays	Saturdays	Station	no.	Meters
7:15	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News			
7:20	The Swiss Viewpoint From Zurich (in English)	The Swiss Viewpoint From Zurich (in English)	The Swiss Viewpoint From Zurich (in English)	The Swiss Viewpoint From Zurich (in English)	The Swiss Viewpoint From Zurich (in English)	The Swiss Viewpoint From Zurich (in English)	The Swiss Viewpoint From Zurich (in English)			143.9 14.144 25.24
7:25	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace			
7:35	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News	Views on the News			
7:45	The Swiss Curiosity Shop The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop The Swiss Curiosity Shop			
8:00	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down			

**SWITZERLAND calling AUSTRALIA, NEW ZEALAND and FAR EAST**

Swiss Time Time S.M.	Monday	Tuesday	Thursday	Friday	Saturday	Station	no.	Meters
4:15	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News			
7:15	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News			
7:20	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News			
7:30	The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop			
7:45	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace			
7:50	Société	Music by Swiss Composers	Serata	The Hour	Schweizer-tätische Heimatabend			
8:40	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down			

**SWITZERLAND calling the ORIENT**

Swiss Time Time S.M.	Monday	Tuesday	Thursday	Friday	Station	no.	Meters
4:15	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News			
5:00	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News			
5:05	Radio News	Radio News	Radio News	Radio News			
8:15	The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop	The Swiss Curiosity Shop			
8:30	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace	Towards a Better World The Message of Peace			
8:35	Swing	Music by Swiss Composers	The Hour	Schweizer-tätische Heimatabend			
4:30	Close Down	Close Down	Close Down	Close Down			

**SWITZERLAND calling SOUTH AFRICA**

Swiss Time Time S.M.	Sundays	Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday	Station	no.	Meters
8:15	Radio News / Views on the News	Radio News / Views on the News	Radio News / Views on the News	Radio News / Views on the News	Radio News / Views on the News	Radio News / Views on the News	Radio News / Views on the News			
8:20	Cultural Review	Cultural Review	Cultural Review	Cultural Review	Cultural Review	Cultural Review	Cultural Review			
8:30	Music from Switzerland	Music from Switzerland	Music from Switzerland	Music from Switzerland	Music from Switzerland	Music from Switzerland	Music from Switzerland			
8:45	Causeries en français et nouvelles du pays	Causeries en français et nouvelles du pays	Causeries en français et nouvelles du pays	Causeries en français et nouvelles du pays	Causeries en français et nouvelles du pays	Causeries en français et nouvelles du pays	Causeries en français et nouvelles du pays			
8:00	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin			

**Programa para ESPAÑA y PORTUGAL**

Swiss Time Time S.M.	Domingos	Lunes	Martes	Miércoles	Jueves	Viernes	Sábados	Estación	no.	Meters
9:15	<b>Programa em lingua portuguesa</b>									
9:15	Crónica cultural	A Voz da Suíça	Notícias da Suíça	Problemas Sociais	Notícias Económicas	Notícias da Suíça	A Voz da Suíça			
9:30	Musica popular suíça	Musica popular suíça	Musica popular suíça	Musica popular suíça	Musica popular suíça	Musica popular suíça	Musica popular suíça			
9:45	<b>Programa en español</b>									
9:45	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça			
10:00	Música del país	Música del país	Música del país	Música del país	Música del país	Música del país	Música del país			
10:15	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin			

**Programa para la AMÉRICA LATINA**

Swiss Time Time S.M.	Domingos	Lunes	Martes	Miércoles	Jueves	Viernes	Sábados	Estación	no.	Meters
11:30	<b>Programa em lingua brasileira</b>									
11:30	Crónica cultural	A Voz da Suíça	Notícias da Suíça	Problemas Sociais	Notícias Económicas	Notícias da Suíça	A Voz da Suíça			
11:45	<b>Programa en español</b>									
11:45	Concierto	Serata	Obras musicais de compositores suíços	Serata	Concierto	Schweizer-tätische Heimatabend	Bailabias			
12:40	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça	Noticias de Suíça			
1:00	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin	Fin			

Les programmes sont transmis en français et en allemand. Les programmes en français sont diffusés à l'heure indiquée. Les programmes en allemand sont diffusés à l'heure indiquée.

A.S.C.F. reserve le droit de modifier sans préavis les horaires indiqués. Les programmes sont diffusés à l'heure indiquée. Les programmes en allemand sont diffusés à l'heure indiquée.

EUROPA PROGRAMM      PROGRAMMA PER L'EUROPA      PROGRAMME POUR L'EUROPE

Samstag / Dimanche	Montag / Lundi	Dienstag / Mardi	Mittwoch / Mercredi	Donnerstag / Jeudi	Freitag / Vendredi	Sonntag / Samedi
07.40 08.45 09.15 09.45	08.00 08.45 09.15 09.45	08.00 08.45 09.15 09.45	08.00 08.45 09.15 09.45	08.00 08.45 09.15 09.45	08.00 08.45 09.15 09.45	08.00 08.45 09.15 09.45
08.45 09.15 09.45	09.00 09.30 10.00 10.30	09.00 09.30 10.00 10.30	09.00 09.30 10.00 10.30	09.00 09.30 10.00 10.30	09.00 09.30 10.00 10.30	09.00 09.30 10.00 10.30
10.00 10.30 10.45 11.15	10.00 10.30 11.00 11.30	10.00 10.30 11.00 11.30	10.00 10.30 11.00 11.30	10.00 10.30 11.00 11.30	10.00 10.30 11.00 11.30	10.00 10.30 11.00 11.30
11.30 11.45 12.15 12.45	11.30 12.00 12.30 13.00	11.30 12.00 12.30 13.00	11.30 12.00 12.30 13.00	11.30 12.00 12.30 13.00	11.30 12.00 12.30 13.00	11.30 12.00 12.30 13.00
13.00 13.30 14.00 14.30	13.00 13.30 14.00 14.30	13.00 13.30 14.00 14.30	13.00 13.30 14.00 14.30	13.00 13.30 14.00 14.30	13.00 13.30 14.00 14.30	13.00 13.30 14.00 14.30
14.30 15.00 15.30 16.00	14.30 15.00 15.30 16.00	14.30 15.00 15.30 16.00	14.30 15.00 15.30 16.00	14.30 15.00 15.30 16.00	14.30 15.00 15.30 16.00	14.30 15.00 15.30 16.00
16.00 16.30 17.00 17.30	16.00 16.30 17.00 17.30	16.00 16.30 17.00 17.30	16.00 16.30 17.00 17.30	16.00 16.30 17.00 17.30	16.00 16.30 17.00 17.30	16.00 16.30 17.00 17.30
17.30 18.00 18.30 19.00	17.30 18.00 18.30 19.00	17.30 18.00 18.30 19.00	17.30 18.00 18.30 19.00	17.30 18.00 18.30 19.00	17.30 18.00 18.30 19.00	17.30 18.00 18.30 19.00
19.00 19.30 20.00 20.30	19.00 19.30 20.00 20.30	19.00 19.30 20.00 20.30	19.00 19.30 20.00 20.30	19.00 19.30 20.00 20.30	19.00 19.30 20.00 20.30	19.00 19.30 20.00 20.30
20.30 21.00 21.30 22.00	20.30 21.00 21.30 22.00	20.30 21.00 21.30 22.00	20.30 21.00 21.30 22.00	20.30 21.00 21.30 22.00	20.30 21.00 21.30 22.00	20.30 21.00 21.30 22.00
22.00 22.30 23.00 23.30	22.00 22.30 23.00 23.30	22.00 22.30 23.00 23.30	22.00 22.30 23.00 23.30	22.00 22.30 23.00 23.30	22.00 22.30 23.00 23.30	22.00 22.30 23.00 23.30

Different races, languages and creeds are cooperating peacefully in Switzerland. To show this national harmony seems to us an important contribution which the Swiss Radio can make to the reconstruction of a better world. The living example of Switzerland proves that such a free cooperation is possible, after all.

AFRIQUE EMISSION POUR LES SUISSES EN AFRIQUE — TOUS LES SAMEDIS		
15.30 — 16.10	16.10 — 16.50	16.50 — 17.30
Afrique Orientale / Afrique du Sud	Afrique Centrale / Afrique du Sud	Afrique Occidentale / Afrique du Sud
HER 7 15.87 m — 15.805 kc	HER 7 16.87 m — 17.794 kc	HER 7 16.92 m — 15.925 kc
HER 7 15.87 m — 17.754 kc	Suisse Suisse	Suisse romande

Die Darstellung des friedlichen Zusammenarbeitens verschiedener Völkernamen, Sprachen und Konfessionen im Werts des gemeinsamen Staates scheint uns ein wertvoller Beitrag zur Wiederherstellung einer besseren Welt. Am Beispiel der Schweiz kann es erweisen, dass eine solche freie Zusammenarbeit tatsächlich möglich ist.



LE SERVICE SUISSE DES ONDES COURTES A L'OEUVRE  
THE SWISS SHORTWAVE SERVICE AT WORK  
DEL PROGRAM DEL SERVIZIO SUIZO DE ONDAS CORTAS  
AUS DEM PROGRAMM DES SCHWEIZERISCHEN LANDESENDERS

Direct your correspondence to  
SBC Shortwave Service  
58 Heuggasse, Berne, Switzerland

<p>1. „Conseil de guerre“ im Service des Ondes Courtes.</p> <p>2. Emission d'adieu du G.I. Corser, dernier soldat suisse de la 1<sup>re</sup> Division Américaine.</p> <p>3. Barbara Ann Scott, la nouvelle patineuse suisse, championne olympique, dans sa prison.</p> <p>4. Messrs Erwin Cohn, président de la Confédération suisse pour 1948, avec son épouse à l'étranger.</p> <p>5. Correspondance parfun.</p> <p>6. „Heidi“! Ann Jenkins, la petite fille de la famille religieuse de la ville.</p> <p>7. Des enfants anglais reçoivent à leur parents en 6<sup>h</sup>30 du matin.</p>	<p>1. „War Council“ among some of the staff of the Swiss Shortwave Service.</p> <p>2. The G. I. Corser — last man SBC's most popular feature is the North American Service.</p> <p>3. Barbara Ann Scott, Canada's Olympic star, says her home after leaving with the Olympic title.</p> <p>4. Dr. Erwin Cohn, Swiss Federal President for 1948, with his wife abroad.</p> <p>5. „Radio Mail“ for Swiss living abroad.</p> <p>6. Ann Jenkins, the little heroine of the religious family in Switzerland.</p> <p>7. British children get their parents about their holiday addresses in Switzerland.</p>	<p>1. „Consejo de guerra“ en el Servicio Suizo de Ondas Cortas.</p> <p>2. Ultima de las despedidas del G.I. Corser, uno de las soldados más populares de nuestro programa por Norteamérica.</p> <p>3. Barbara Ann Scott, la esquiadora olímpica canadiense, al anunciar su nueva victoria, después de haber ganado el título olímpico.</p> <p>4. Dr. Erwin Cohn, presidente de la Confederación para el año 1948, circunvala a su esposa del extranjero.</p> <p>5. Correspondencia hablada.</p> <p>6. „Heidi“! Ann Jenkins, la pequeña heroína de nuestra familia religiosa en Suiza.</p> <p>7. Niños ingleses, sus padres en un momento de Suiza, comunican sus direcciones.</p>	<p>1. „Kriegsrat“ im Schweizerischen Kurzwellendienst.</p> <p>2. Abschied vom G.I. Corser, letzter Soldat der nördlichen Nummer unserer Ausstrahlungsprogramme.</p> <p>3. Barbara Ann Scott, die olympische Eisschnellläuferin, überlässt ihre Heimat an Olympiasieger.</p> <p>4. Dr. Erwin Cohn, der schweizerische Bundespräsident 1948, geht mit seiner Frau ins Ausland.</p> <p>5. Gesprochene Korrespondenz.</p> <p>6. „Heidi“! Ann Jenkins, die kleine Heldin der gläubigen Bernerfamilie.</p> <p>7. Englische Ferienkinder erhalten Briefe ihrer Schweizereltern.</p>
---	--	---	--

Figure 9: Chronique politique d'Albert Oeri du 6 janvier 1943<sup>1354</sup>

Talk  
Neutral Switzerland      6 I 43, Oeri

The ~~custom~~ custom has been dropped in recent years of reviewing in detail at the end of a year all the events which were woven by fate into the passing twelve months.

Nonetheless we are so made that we feel the need to examine our chances of struggling and surviving as we stand at the threshold of a new period perhaps more filled with dangers than any previous period we have known.

The word struggle has ~~not~~ not of course the same meaning when applied to our ~~small~~ small country, which is one of the few in tormented Europe which has been spared to enjoy the benefits of peace. Thus we have not been forced to fight ~~physically~~ physically on the field of battle - we have not been forced to use our weapons and we are glad of it. None the less within our own sphere we have been forced to submit to some trials and tests which demanded an effort each day from our political leaders as well as from our people.

We have left the year which has just passed as an independent people, neutral by our own will, free in our ~~thoughts and plans~~ thoughts and plans. That is a triple privilege the ~~value~~ value of which we well appreciate.

We owe our independence partly to ~~influences~~ influences beyond our control. The cards of war are so stacked now that we cannot see that it would be to the <sup>strategic or political</sup> ~~advantage~~ advantage of any power to attack us. But our army, always wellarmed and ~~trained~~ trained, is here as proof that our independence is not only due ~~to chance~~ to chance but is also the permanent aim of our ~~unalterable~~ unalterable will.

Neutrality, that principle so peculiar to Switzerland and so hard to understand by ~~a~~ foreigners of other historical antecedents, is still the foundation stone of our national ~~edifice~~ edifice. Just as neutrality is an internal necessity for our country, it is also an ~~integral~~ integral "constant" element of our foreign policy. Despite the reproaches of certain countries we have the right to state that our ~~neutrality~~ federal government is strictly observing our neutrality which incidentally has been recognized at the eve of war by all the belligerents.

Just as we refuse to interfere with the affairs of other nations so too we insist on ~~maintaining~~ maintaining choosing our conceptions of public and private life for ourself. Our moral integrity is just as dear to us as our territorial integrity and our right to judge as Swiss the ~~events~~ events of ~~the~~ the world, which ~~touch~~ touch our interests or which may someday touch them. We do not intend to give up this right and integrity.

This neutrality of ours - despite opinions to the contrary-

<sup>1354</sup> Disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

is not simply retirement within ourselves ~~from~~ from the world. We desire an active expression of neutrality. That is why we have accepted among other tasks the mission of representing the diplomatic interests of more ~~than~~ than thirty ~~nations~~ belligerent nations. By this ~~our~~ work which we would like to develop even ~~further~~ further we ~~try~~ try to show that neutrality and international solidarity do not mutually exclude each other.

Despite increasing material difficulties, despite certain inevitable difficulties due to human weakness, we are ~~now~~ persuaded that Switzerland ~~is~~ ~~following~~ is following the path dictated by its wellbeing and safety. ~~She~~ She will be able to pass through the crisis if she remains resolutely and unshakably faithful to ~~the~~ the principles of her recent history.

Figure 10: Chronique politique de Markus Feldmann du 11 janvier 1943<sup>1355</sup>

Swiss liberty under a full powers régime

*del. Feldmann*  
*ambassade*  
*Genève, 11/1/43*

The Swiss Confederation is a democracy of a special nature. Its constitution grants citizens - as do the constitutions of other democratic states - a number of clearly defined liberties, such as freedom of faith and conscience, freedom of the press, and the freedom to organize political parties. In the majority of the cantons that make up the Confederation, Swiss citizens elect their parliaments and their governments. And in addition to this power of election, the Swiss people have the right to decide changes in constitution and law. This last privilege is the most vital characteristic of Swiss democracy. As a matter of fact, the Swiss people, of all peoples on earth, enjoy, from a constitutional viewpoint, the most extensive liberties and rights.

These facts are well known. Less well known is the present interior situation of Swiss democracy. So it is that one can occasionally hear remarks such as this: With all due respect to the free constitution of the Confederation ... but, in point of fact, what remains today, practically speaking, of the liberties and privileges granted the confederates? And it is added: Are not these rights and privileges just Platonic, rather theoretical principles written down on paper? Does the Swiss citizen really enjoy today in word and truth the liberties guaranteed him by the constitution? Have they not been, in view of the present circumstances in Europe, taken more or less away from him? Can it be said that the Swiss people still have a democratic government in the real sense of the word? Do they not rather find themselves under the dictatorship of the Federal Council which, invested with full powers, governs so to speak "on its own authority"? And can the Swiss citizen today still have a political opinion of his own and express it in public meetings or in the press? Is he not more or less forced to accept a "common denominator" opinion? In a word: is Switzerland still a democracy today?

These questions are propounded, and they are not to be taken lightly. Moreover, they can be answered simply and clearly on the basis of fact. Conditions of existence in a democracy present themselves differently when they are determined by war than when they are determined by peace. When a democracy is confronted with war it must see to it that strong leadership is given the State. To do this, certain personal liberties and individual privileges may have to be

<sup>1355</sup> Disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

- 2 -

restricted in the interest of the war front, but these restrictions will make for the security of the State as a whole. The Swiss Confederation is not at war; its situation is conditioned, however, by our fundamental policy of armed neutrality - the only policy capable of insuring Switzerland's international position. This neutrality requires, especially in a time of "total war," total defense measures. This means the rallying and the united intervention of all political, military, economic, and spiritual and moral forces for the achievement of the Confederation's sole purpose and aim: the maintenance at any cost of our country's independence for the benefit of the whole people. In attaining this end, the State's policy of neutrality, its exterior and interior security, economic and social solidarity in the sharing of burdens brought about by the war, must be protected against any and all abuse of liberty. This is the only intention to be attributed to the restrictions which the Swiss State, because of present circumstances, has felt obliged to impose upon the individual citizen. The extraordinary full powers with which the Swiss government has been intrusted are in no way in contradiction with the democratic attitude of the Swiss people. The people themselves instructed the Federal Assembly to insure "the exterior security of Switzerland and the maintenance of her independence and neutrality." And according to this duty the Federal Assembly, at the declaration of war on August 30, 1939, granted the Federal Council full powers, requesting that "it take the necessary measures to insure the neutrality and independence of Switzerland and to safeguard the country's credit and economic interests."

In this official statement of parliament's desires, we find the aim, as well as the limits, of the full powers granted the Swiss government for the duration. Furthermore, the Federal Council must report to parliament on the exercise of these full powers, and it is within parliament's purview to decide whether the Federal Council's decisions are to be enforced or not. Thus the part to be taken by the people's representation in the exercise of full powers is definitely made sure. And, as a matter of fact, parliament regularly plays the rôle devolving upon it. Parliament's authority in the realm of ordinary legislation and its right to vote are unchanged. In the Confederation, as well as in the cantons, elections and votes follow one another unhampered. As everybody knows, legislative proposals have time and again be submitted to the people since the outbreak of hostilities for their decision, and in the year 1942



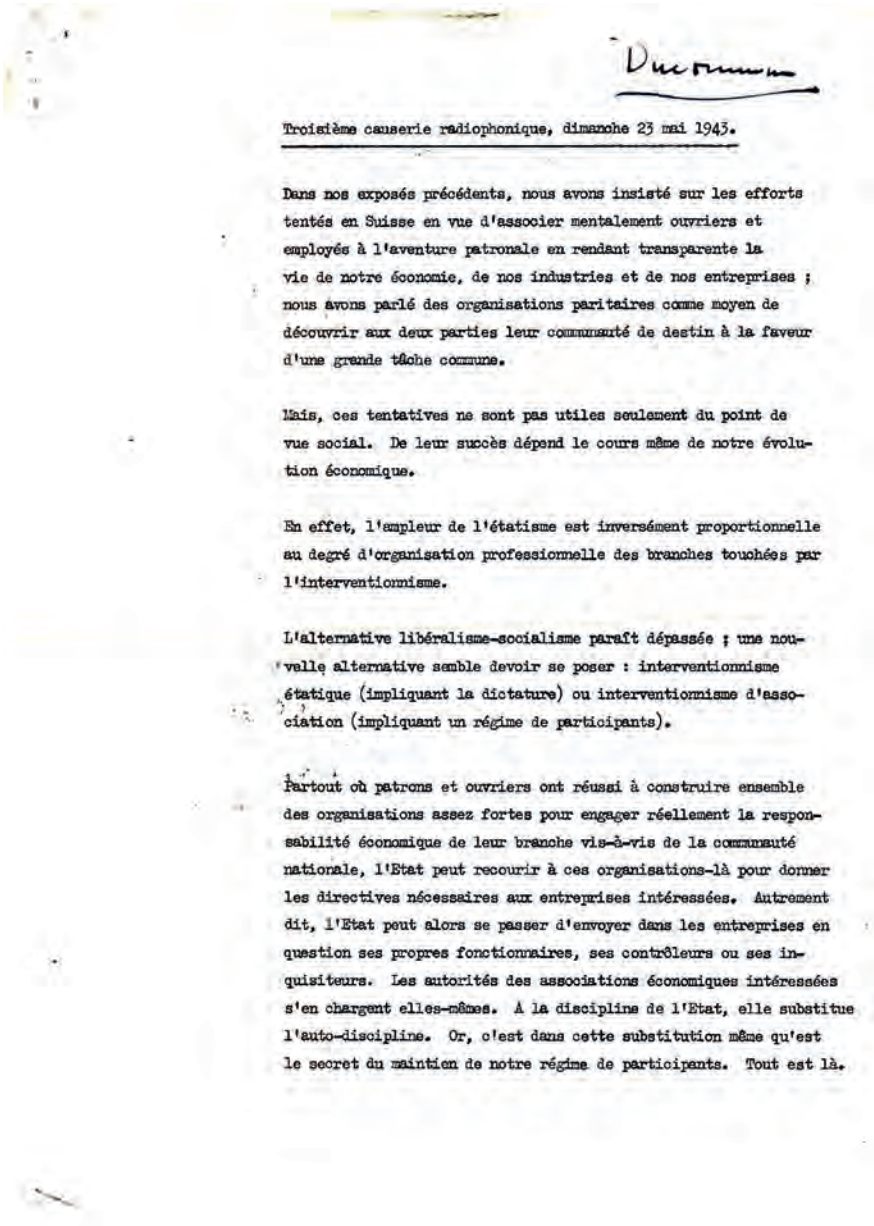
- 3 -

alone, more than 63 cantonal laws were voted. Public discussion, which, in harmony with the Swiss concept, should precede such decisions, can be carried on freely.

The Swiss Confederation, therefore, in spite of the dangers of war time, has maintained its democratic figure. I think this must be clear from what we have set forth. The Swiss people remain fully determined to carry out the duties of the present/as well as those of the future in the spirit of a free people living in a free country.

---

Figure 11 : Chronique politique de Charles Frédéric Ducommun du 23 mai 1943<sup>1356</sup>



Troisième causerie radiophonique, dimanche 23 mai 1943.

Dans nos exposés précédents, nous avons insisté sur les efforts tentés en Suisse en vue d'associer mentalement ouvriers et employés à l'aventure patronale en rendant transparente la vie de notre économie, de nos industries et de nos entreprises ; nous avons parlé des organisations paritaires comme moyen de découvrir aux deux parties leur communauté de destin à la faveur d'une grande tâche commune.

Mais, ces tentatives ne sont pas utiles seulement du point de vue social. De leur succès dépend le cours même de notre évolution économique.

En effet, l'ampleur de l'étatisme est inversement proportionnelle au degré d'organisation professionnelle des branches touchées par l'interventionnisme.

L'alternative libéralisme-socialisme paraît dépassée ; une nouvelle alternative semble devoir se poser : interventionnisme étatique (impliquant la dictature) ou interventionnisme d'association (impliquant un régime de participants).

Partout où patrons et ouvriers ont réussi à construire ensemble des organisations assez fortes pour engager réellement la responsabilité économique de leur branche vis-à-vis de la communauté nationale, l'Etat peut recourir à ces organisations-là pour donner les directives nécessaires aux entreprises intéressées. Autrement dit, l'Etat peut alors se passer d'envoyer dans les entreprises en question ses propres fonctionnaires, ses contrôleurs ou ses inquisiteurs. Les autorités des associations économiques intéressées s'en chargent elles-mêmes. A la discipline de l'Etat, elle substitue l'auto-discipline. Or, c'est dans cette substitution même qu'est le secret du maintien de notre régime de participants. Tout est là.

<sup>1356</sup> Disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

- 2 -

La dictature réside dans le fait que les agents chargés d'exécuter les tâches d'interventionnisme ne s'identifient pas avec les organisations assujetties. D'une part des dirigeants, d'autre part des assujettis. Les entrepreneurs reçoivent des visites, des ordres, des instructions directement des agents de l'Etat.

En revanche, dans un régime d'association bien conçu, les agents d'exécution sont fournis par les associations elles-mêmes. C'est ce qui se passe par exemple à CHOCO-SUISSE, le grand syndicat de guerre de l'industrie chocolatière. La cohésion professionnelle est telle dans cette branche que son représentant, actuellement directeur général de Suchard, ne fait que prendre des directives générales auprès de nos autorités, mais c'est l'organisation professionnelle qui désigne dans son sein les agents préposés au contrôle des entreprises de la branche. Ainsi, les chocolatiers reçoivent visites, ordres et instructions de leurs propres gens. Il n'y a plus ce dédoublement entre dirigeants et assujettis. Il n'y a pas dictature, mais participation. Il n'y a plus opposition et lutte, puisque nous sommes en quelque sorte dans le régime de l'union personnelle.

Cette solution étonnante n'est pas le fait seulement de la branche chocolatière. Elle s'étend en Suisse à d'autres grandes branches encore. Mais nous n'insistons pas. Un exemple doit suffire à vous montrer le fond du problème. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance humaine et politique d'une telle solution, qui permet de maintenir notre "régime de participants" et notre mentalité civique grâce à un système d'interventionnisme approprié à nos plus saines traditions nationales. Ni libéralisme anarchique ni étatismisme, et pourtant un interventionnisme aussi rigoureux et aussi parfait qu'à l'étranger. C'est ce que, en dehors de nos frontières, on commence à appeler maintenant "l'expérience suisse". En effet,

- 3 -

nous sommes en train de donner la preuve qu'il est possible d'aller très loin dans l'interventionnisme tout en échappant au totalitarisme. Certes, la plupart de nos concitoyens n'ont pas encore pris conscience de cette expérience, mais il suffit d'analyser quelques méthodes étrangères pour se rendre compte que, malgré le poids de l'appareil étatique que nous avons actuellement, nous sommes extrêmement loin de l'inquisition des systèmes appliqués en dehors de nos frontières.

Mais encore faut-il, pour atteindre un tel résultat, autre chose qu'une improvisation in extremis de communauté professionnelle. Nous allons voir que seules les associations qui ont pratiqué la paix sociale pendant de longues années avant la guerre ont pu échapper à l'étatisme.

La paix sociale et la collaboration organisée sont une des conditions premières de la prospérité financière des entreprises. D'autre part, les fédérations patronales et ouvrières, au lieu d'épuiser leurs ressources financières en luttes stériles, peuvent, à l'instar des entreprises, accumuler des réserves financières parfois considérables. Il s'ensuit que les branches en question disposent d'une certaine aisance, c'est-à-dire de certains fonds qui, en période de dépression générale, peuvent leur permettre de tenir le coup. Ces dotations, jusqu'ici surtout patronales, tiennent lieu en quelque sorte de "volant".

Ce sont ces branches-là, bien organisées, financièrement fortes, qui actuellement échappent à l'étatisme. En voici un exemple : L'Etat impose un prix maximum pour divers produits de fabrication. Or, pour diriger des prix, il faut diriger les éléments de formation des prix (salaires, dividendes, amortissements, frais généraux, investissements, etc.). C'est dire à quel point l'inquisition de l'Etat devrait être poussée - et elle l'est malheureusement dans certaines branches - s'il fallait diriger tout cela. Eh bien !, grâce aux fonds de prévoyance économique dont nous avons parlé tout à l'heure, on peut accepter la discipline du prix, mais on peut manoeuvrer les salaires, les dividendes, les amortissements à sa guise en puisant dans les réserves

- 4 -

accumulées. Dans certaines industries (~~et pour des raisons~~  
~~professionnelles nous ne pouvons pas nommer les~~), les syndicats  
patronaux et les syndicats ouvriers, dans le cadre d'une commu-  
nauté professionnelle à laquelle il ne manque plus que le nom,  
peuvent traiter librement des conditions de travail et, en parti-  
culier, des salaires. Patrons et ouvriers sont encore maîtres  
chez eux. Cette liberté est le prix de leur entente et de leur  
esprit d'organisation. Ils échappent à la discipline de l'Etat  
parce qu'ils ont su instaurer, préalablement, l'auto-discipline  
d'association. Les patrons peuvent s'entendre librement avec les  
banques pour le taux de rémunération des capitaux empruntés. Ils  
peuvent décider à leur guise de la technique des amortissements,  
etc. Si l'Etat fixe un maximum de rémunération pour tel ou tel  
facteur de la production en ne reconnaissant dans le calcul du prix  
de revient qu'une certaine norme, les entrepreneurs et leurs par-  
tenaires peuvent en fait dépasser cette norme en trouvant la diffé-  
rence dans leurs réserves de compensation.

En revanche, dans certaines branches où rien n'a été organisé, où  
les dissidents forment la majorité tant du côté ouvrier que patronal,  
où les relations entre entrepreneurs et employés ont été trop long-  
temps laissées dans un état anarchique, ce système de volant et de  
compensation ne joue pas. Car ce n'est pas dans une atmosphère  
d'anarchie et de tension sociale qu'on crée des fonds de compensa-  
tion. Qu'arrive-t-il dans ce cas-là ? L'exemple de certaines  
branches est strictement éloquent : comme nous l'avons dit plus  
haut, pour fixer les prix, il faut diriger les éléments de forma-  
tion de ces prix. Dépourvues de fonds de dotation, c'est-à-dire de  
souplesse financière, ces branches ne sauraient accepter les reven-  
dications des syndicats ouvriers sans que les prix s'en trouvent  
automatiquement touchés. Autrement dit, toute augmentation des  
salaires est soumise à l'approbation de l'Etat. ~~Syndicats patronaux~~  
et syndicats ouvriers ne peuvent plus traiter librement. L'Etat

- 5 -

devient l'arbitre de la situation. La liberté patronale n'est pas entravée seulement pour la question des salaires, mais également dans la rémunération de tous les autres facteurs de la production. L'entrepreneur ne pourra pas traiter à sa guise avec ses bailleurs de fonds, puisque le taux de rémunération du capital aura une influence immédiate sur les prix dont l'Etat veut rester maître. Ce dernier sera alors obligé de s'interposer et empêchera l'entrepreneur de s'entendre directement avec le capitaliste. Puis, pour rester maître des prix, l'Etat devra diriger également la politique d'amortissement de l'entreprise, s'occuper des frais généraux, du taux des investissements, puis, enfin, des procédés de fabrication. On a vu ces derniers temps des entreprises livrées complètement à l'inquisition étatique, précisément parce que, quelque initiative qu'elles eussent prises, les prix fixés par l'Etat s'en fussent trouvés menacés faute de possibilité d'expansion interne.

~~C'est la politique du planisme à l'étranger.~~

Vous nous direz que vous n'y voyez aucun mal pour une période de guerre et qu'il appartient même à un pays comme le nôtre d'apporter la preuve qu'il est possible d'appliquer dans la liberté des techniques économiques que d'autres Etats appliquent sous la dictature. Nous touchons là à une des plus grandes illusions que se font certains de nos Confédérés. En effet, on ne peut pas impunément réduire des milliers d'hommes au rang d'assujettis sur le plan économique. Allez dire à certains patrons et à certains ouvriers des industries durement touchées par l'étatisme économique, allez leur dire le samedi à midi, immédiatement après le départ des inquisiteurs, des contrôleurs et des agents de l'Etat : "Patrons et ouvriers, demain matin vous irez faire acte de souverains sur le plan politique en élisant votre candidat au Grand Conseil de votre canton." Vous risquez de vous attirer la réplique qui nous a été faite dernièrement par un ingénieur zurichois : "Pas de plaisanterie ! Nous, des souverains ? Vous voulez rire. Le régime des participants, c'est une comédie". Le malheur est que des milliers de gens, précisément

- 6 -

dans les régions touchées par l'interventionnisme étatique, commencent à raisonner de cette façon, c'est-à-dire qu'assujettis sur le plan économique, ils <sup>se partent cette mentalité d'aujourd'hui, qui est le</sup> commencent à s'apercevoir déjà du changement <sup>de</sup> mentalité dans les industries qui, au nom d'un "laisser-faire" outrancier, n'ont pas su s'organiser socialement et professionnellement et n'ont pas institué à temps la coopération organique des associations patronales et ouvrières. Dans ces branches-là, l'auto-discipline faisait défaut et l'interventionnisme de l'association étant par conséquent impossible, il faut recourir à la discipline tout court, c'est-à-dire à l'interventionnisme étatique. C'est cet abandon du régime <sup>de</sup> auto-discipline qui fait le lit du totalitarisme.

Heureusement que ces branches économiques inorganisées sont relativement peu nombreuses, <sup>en Suisse</sup> mais pour peu qu'elles soient localisées dans des régions déterminées, on voit l'esprit civique décliner dans ces régions-là. Pendant la première année d'interventionnisme étatique on a tenté, à force de travail spirituel, de maintenir en éveil ce sens civique et cet esprit de participation sur le plan politique malgré la disparition progressive du régime de participants et de spontanéité sur le plan économique. Mais à la longue, cette différence entre la vie économique et le credo politique devient intenable. On ne croit tout simplement plus à notre régime de participants car, comme l'ajoutait notre interlocuteur : "pourquoi se déranter et parler de souveraineté quand on a vu toute la semaine qui tient le couteau par le manche." C'est alors que se manifeste l'esprit d'abstention et de démission civiques ; c'est l'esprit de masse qui prend le dessus lorsque l'homme renonce ainsi à être total.

Ces quelques considérations suffisent à montrer l'imbrication du système économique et du régime politique : au régime étatique correspond la dictature politique ; au régime de participants, il faut

- 7 -

un régime de participation économique, ce qui n'est possible qu'avec de fortes organisations patronales et ouvrières bien coordonnées et qui, par les tâches nationales qu'elles assument, font de la vie professionnelle un palier d'accès à la vie communautaire, ~~en tout~~ ~~pas~~ dans les milieux ouvriers et patronaux qui remplacent dans une grande mesure celui des fonctionnaires.

Nous nous trouvons donc bel et bien devant une grande alternative nationale que beaucoup n'ont pas comprise. Jamais on n'a parlé de sauvegarde, d'un sain fédéralisme, de souveraineté de la personne, de réintégration ouvrière, etc., mais jamais, à ce moment même, on n'a été tenté par des solutions économiques aussi incompatibles avec de telles aspirations. Ce qui montre à quel point nous avons de la peine à concevoir un humanisme intégral.

Il s'agit donc de constituer et de renforcer le plus rapidement possible nos associations professionnelles pour que l'Etat puisse s'appuyer sur elles et s'abstenir de nous réduire au rang d'assujettis. C'est la condition sine qua non du maintien de notre régime de participants. Tout ce qui se fera, nous l'avons déjà dit, sans les organisations patronales et ouvrières, se fera contre les syndicats patronaux, les syndicats ouvriers et par là contre l'une de nos constantes nationales les plus précieuses.

C.F. Ducommun



Figure 12: Chronique politique de Paul Alexis Ladame du 11 janvier 1944<sup>1357</sup>

No 21.

WLV-CINCINATTI.

"The worlds oldest democracy calling the worlds biggest"

OU LA SUISSE SE PREOCUPE DES PROJETS D' APRÈS-GUERRE.

-----  
Chaque année, à fin septembre, des personnalités éminentes de ~~la Suisse~~ Suisse se réunissent dans un château médiéval, situé dans une riante vallée montagneuse, pour les désormais célèbres "Entratiens d'Oron".

L'autre jour, pendant le week-end du "Jeune Fédéral", ils étaient une quarantaine à étudier ensemble les projets de l'après-guerre, tels que quelques grandes nations les ont formulés.

Tour à tour, dans la grande bibliothèque aux parois meublées de milliers de livres reliés en cuir, et dont les dorures brillent sous la lumière d'une seule lampe à pétrole et de quelques bougies, des orateurs de différentes nationalités conduisirent les débats. Un éminent homme de lettre français, M. Schoell, replié en Suisse du fait de la guerre, mais qui participe de toutes ses forces à la libération de son pays, parla des projets du gouvernement de Gaulle et des aspirations des multiples organismes souterrains qui se sont au cours de longues années de combat contre l'envahisseur, *forge* ~~une~~ une opinion du monde de demain.

Après lui, un représentant de l'Italie démocratique, un homme qui passa 14 ans de son existence dans les prisons fascistes, révéla les ambitions de sa patrie relatives à l'après-guerre. Et ce fut la voix exprimée par un lithuanien, fonctionnaire du B.I.T. depuis 15 ans, la voix de l'U.R.S.S.

Enfin, après un exposé très technique d'un homme de science helvétique sur les projets d'après-guerre des pays anglo-saxons, l'éminent professeur de sciences politiques, W.-E. Rappard, ancien professeur à l'Université de Harvard et actuel directeur de l'Institut de hautes études internationales, (the graduate Institute of International Studies), prit la parole pour révéler à son auditoire la politique américaine relative à l'après-guerre.

En un exposé lumineux, il expliqua les grandes lignes de la politique américaine. Cordell Hull, disait-il, a la volonté de restaurer le monde, et toute l'Amérique, contrairement à 1920, le suit dans cette voie. Il exposait le plan d'une future organisation internationale tracé par 200 juristes des États-Unis et montrait à quel point le grand fossé de l'Atlantique est comblé depuis ~~l'assassinat~~ que l'Amérique participe avec l'ardeur que l'on sait à la libération du monde. Déjà, en France, les valeureux soldats des armées américaines, après l'avoir libérée, relèvent la France et assurent son retour dans la communauté des peuples; déjà ils s'approprient à jouer le même rôle dans tous les pays libérés.

<sup>1357</sup> Disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

Quelle est, dans cette transformation fondamentale du monde qui l'enserait dans un corset de fer depuis 5 longues années, la situation de la Suisse ?

Elle est heureuse de sentir souffler le vent libérateur né à Washington et à Londres. Elle est heureuse, elle, la plus vieille démocratie du monde, qui a fait tellement pour soulager les douleurs de l'Europe et pour garder vivant son esprit de libéralisme économique et politique, elle est heureuse de voir triompher la volonté de la plus grande démocratie du monde.

Certes, elle sait ce qu'implique de sacrifices d'amour propre, la volonté clairement exprimée des grandes nations victorieuses de guider le monde, selon un système hiérarchisé où les plus forts - qui assument les plus grandes responsabilités - auront les plus grands droits. Mais elle sait en même temps que son rôle pacificateur et que sa volonté déterminée de résistance contre tout agresseur n'auront pas été vains.

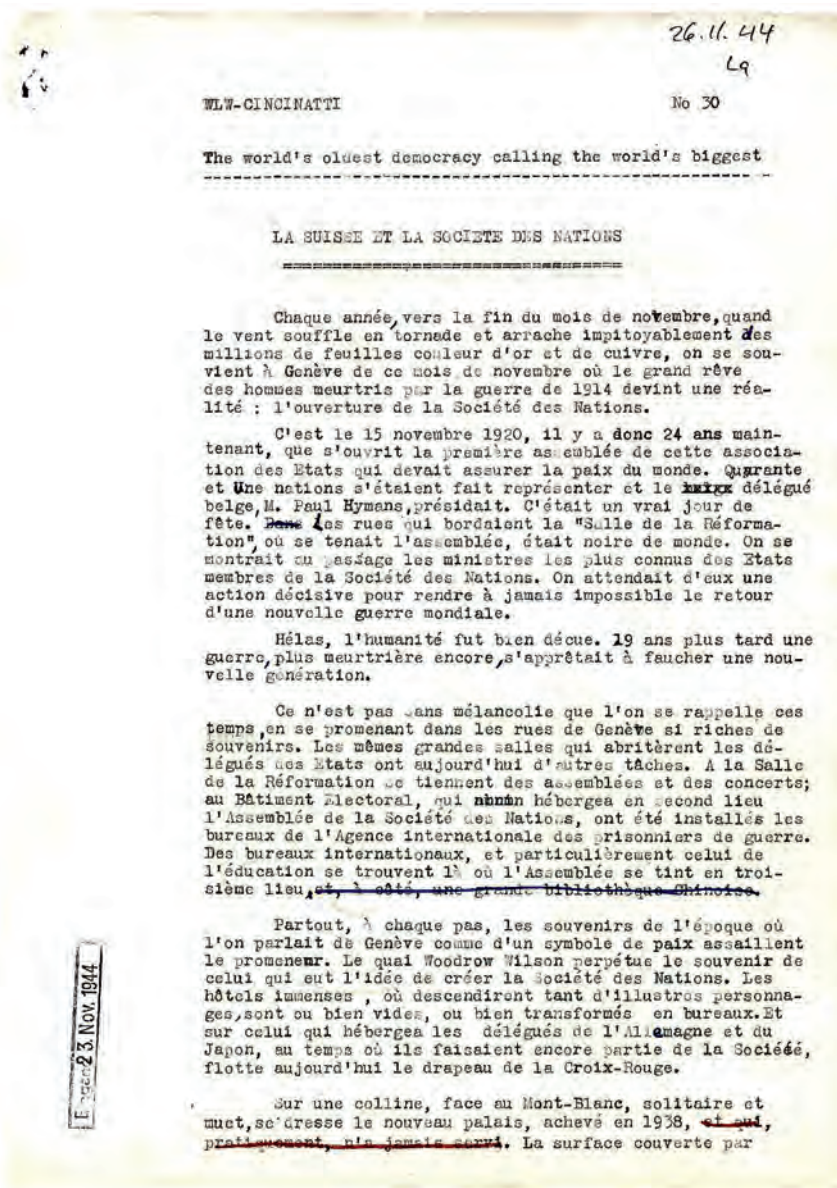
~~Et toutes les nations d'Europe, d'Amérique, d'Asie, d'Australie, d'Afrique, d'Amérique du Sud, qui ont subi les horreurs de la guerre, et qui ont vu leur pays envahi et leur peuple opprimé, ont vu dans la victoire de la Suisse et de la France, la plus grande et la plus vieille démocratie du monde, un espoir de libération pour leur pays.~~

Informés

De l'exposé d'hommes parfaitement au courant des courants psychologiques de l'Europe, voilà ce qui ressortit clairement. Une fois de plus, par-dessus l'Atlantique, la plus grande et la plus vieille démocratie du monde ~~américain~~ se donnent la main et collaborent dans le même esprit.

Paul Ladame.

Figure 13: Chronique politique de Paul Alexis Ladame du 26 novembre 1944<sup>1358</sup>



<sup>1358</sup> Disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

-2-

Cet immense bâtiment blanc

Le palais (est de 18 mille m<sup>2</sup> et le cube total des bâtiments est de l'ordre de 440 mille m<sup>3</sup>, chiffres sensiblement voisins de ceux du Palais de Versailles.

La Salle des assemblées haute de 20 mètres, peut contenir près de 2.000 personnes. Dans le cadre de la décoration générale qui a été choisie, différents dons en nature ont été offerts par les gouvernements des Etats membres de la Société.

Le tout est d'une très grande beauté et parfaitement adapté à l'oeuvre de coopération internationale qui devait s'y accomplir.

Aujourd'hui, où les Nations unies discutent entre elles la création d'une nouvelle Organisation Internationale, Genève est souvent citée comme siège possible de cette organisation. Les uns, en Amérique et en Angleterre surtout, se déclarent favorables à cette solution. Les autres, en Russie, en particulier, s'y opposent. Genève, dans ce débat, n'a pas à intervenir. Mais l'esprit international de cette vieille cité, ainsi que <sup>des</sup> institutions créées sur place au cours de longues années de travail, ~~représentent à recevoir la nouvelle organisation internationale, pour leur faire suffire.~~

*restent grandement à l'idéal de la collaboration internationale*

Figure 14: Chronique culturelle d'Eduard Fueter du 10 juillet 1945<sup>1359</sup>

**SCHWEIZERISCHES INSTITUT FÜR AUSLANDFORSCHUNG**  
INSTITUT SUISSE DE RECHERCHES ET DE RELATIONS INTERNATIONALES, ZÜRICH  
SWISS INSTITUTE OF INTERNATIONAL STUDIES, ZÜRICH  
CENTRO SUIZO DE INVESTIGACIONES INTERNACIONALES, ZÜRICH

DIREKTION  
DIRECTION

ZÜRICH, den 10. Juli 1945.  
KREUZBÜHLSTR. 15. TEL. (051) 24 75 55

Die Schweiz ruft Amerika .  
=====

ALLGEMEINE KULTURCHRONIK

1) Akademische Nachkriegshilfe

Der Senat der Universität Bern hat beschlossen, im Rahmen der schweizerischen akademischen Nachkriegshilfe der Universität Amsterdam besondere Unterstützung zuteil werden zu lassen. - Innerhalb der Hilfe, welche die Universität Zürich der Universität Leiden zuteil werden lassen will, werden in den nächsten Tagen 40 Dozenten mit ihren Gattinnen in Zürich erwartet. Von den holländischen Professoren war besonders der Wunsch ausgesprochen worden, dass sie ihren Erholungsaufenthalt in der Schweiz mit ihren Gattinnen verbringen können. Die meisten dieser holländischen Gäste werden bei zürcherischen Hochschuldozentenfamilien oder Freunden der Universität Aufnahme finden.

2) Internationale studentische Zusammenarbeit

Anlässlich des 25. Jubiläums des Verbandes der schweizerischen Studentenschaften und der 4. schweizerischen Hochschultagung fand in Zürich eine Arbeitstagung statt mit dem Thema : "Aufgaben der internationalen studentischen Zusammenarbeit". Nach einer Begrüssung durch Herrn Prof. F. Tank, Rektor der Eidg. Technischen Hochschule, sprach Dr. Max H. Schneebeli, geschäftsführender Sekretär der Swiss American Society for Cul-

Bankkonto: Schweizerische Kreditanstalt, Zürich — Compte de banque: Crédit Suisse, Zurich  
Postbankkonto VIII 32692 Compte de chèques postaux

<sup>1359</sup> Disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

tural Relations über "Studentische Jugend und internationaler Geist"; André de Blonay, Generalsekretär des World Student Service, über "Les Étudiants de l'Europe devant les problèmes de la reconstruction universitaire"; Prof. Heinrich Barth von der Universität Basel über "Aufgabe und Stellung der Universität im internationalen geistigen Leben" und Dr. Ed. Fueter, Direktor des Schweiz. Institutes für Auslandforschung, Zürich, über den "Wiederaufbau der internationalen kulturellen Organisationen". Alle Referenten wiesen auf die Notwendigkeit, eines intensiven, zielbewussten Wiederaufbaues der kulturellen Beziehungen hin; konnten aber auch feststellen, dass bereits manche wertvollen Beziehungen mit zahlreichen Völkern und deren kulturellen oder studentischen Organisationen angeknüpft wurden. Den Verhandlungen wohnte auch Mrs. Wilmina Rowland als Vertreterin der amerikanischen Studierenden bei. Ebenso war eine Delegation österreichischer Studierender erschienen, mit der wichtige Besprechungen über den Wiederaufbau der österreichischen Studentenschaft geführt werden konnten.

3) International Association of University Professors and Lecturers.

Die Nationale Vereinigung schweizerischer Hochschuldozenten hat beschlossen, der kürzlich in England gegründeten International Association of University Professors and Lecturers beizutreten. Als schweizerische Delegierte wurden bestimmt: Prof. R. Chable, Präsident der Schweiz. Vereinigung, in Neuenburg, und Prof. H. Straumann, Prof. für Anglistik in Zürich.

4) Schweizer Buchhändler in London.

Eine neunköpfige Delegation schweizerischer Buchhändler und Verleger ist in London eingetroffen. Es sollen vor allem Fragen der Uebersetzung und der gegenseitigen Buchbelieferung besprochen werden.

5) Bücherchronik

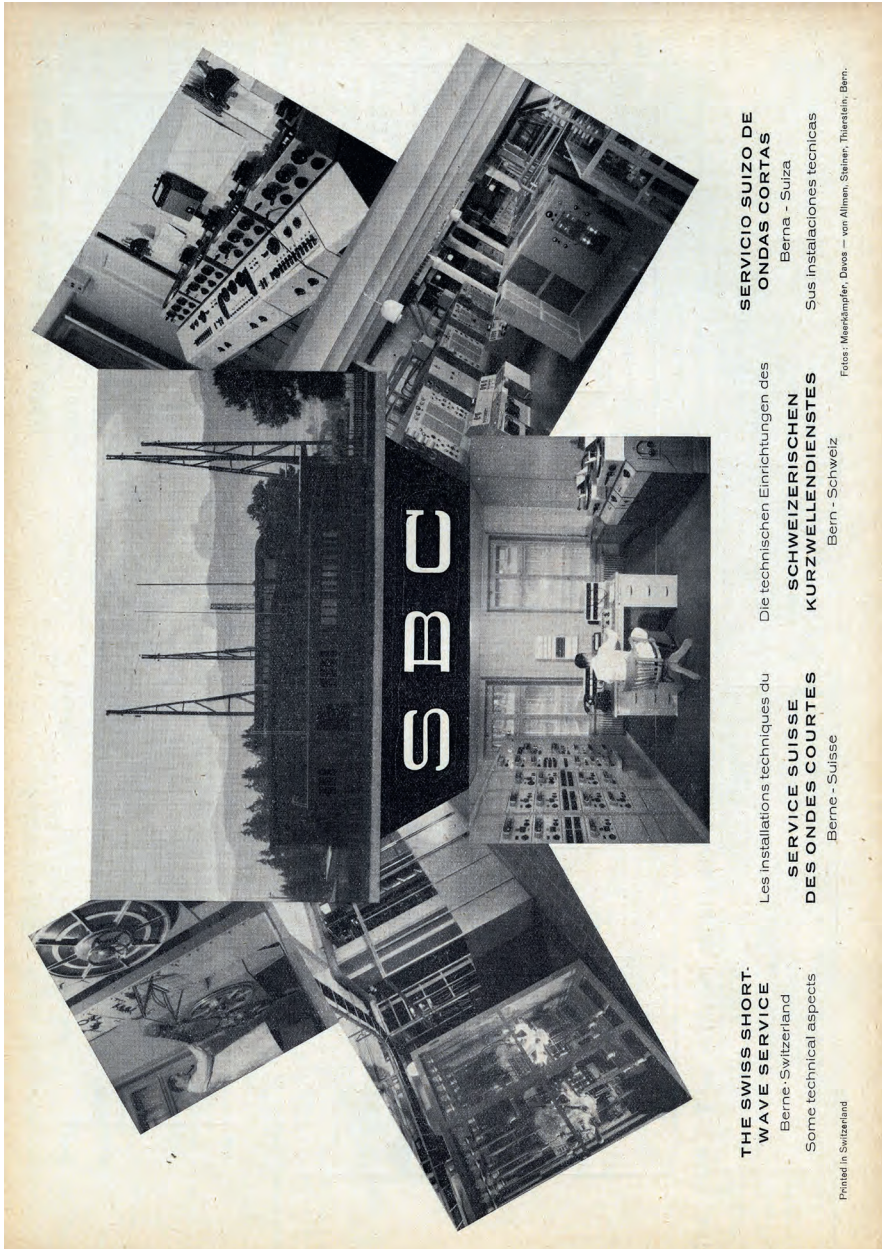
In zweiter Auflage ist soeben die Schrift "Helvetia Mediatrix" von Prof. Fritz Ernst im Verlage Fretz & Wasmuth, Zürich, erschienen. Die Schrift enthält eine Fülle von Hinweisen auf die geistige Vermittlerrolle bedeutender Schweizer in der Vergangenheit und setzt die Darstellung eines früheren Bandes des gleichen Verfassers "Die Schweiz als geistige Mittlerin" fort.

In der Vierteljahresschrift der Naturforschenden Gesellschaft in Zürich veröffentlichte soeben Prof. Hans Boesch eine gewichtige wirtschaftsgeographische Studie über das Schwerindustriegebiet "Birmingham (Jefferson County) Alabama (USA)".

Ueber die deutsche Frage, die gegenwärtig in der Schweiz lebhaft diskutiert wird, gab der bekannte Dozent am Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales in Genf, Prof. Wilhelm Röpke eine interessante und wohldokumentierte Darstellung heraus. ("Die deutsche Frage", Rentsch-Verlag, Erlenbach/Zürich).



Figure 15: Dernière page du cahier des programmes du plan d'hiver 1948/49<sup>1360</sup>



<sup>1360</sup> SOC, A33-002.10.



Il évoque aussi volontiers, dans ses commentaires, les personnalités helvétiques qui ont joué un rôle dans l'armée américaine et dans la création des États-Unis. En plus du message «neutralité et solidarité», son entreprise de charme s'appuie sur les points communs que partagerait la Suisse avec le Nouveau Monde, comme le désir de liberté, la démocratie et le fédéralisme. Il recourt volontiers à l'image des «Républiques sœurs», fondée sur le fait que la Constitution de 1848 à la base de l'État fédéral est inspirée de celle des États-Unis<sup>1361</sup>. En insistant sur ce qui rapprocherait ces deux nations, les interventions de Paul Ladame gommement totalement les différends qui viennent troubler leurs relations à l'époque.

Des Chroniques plus spécifiquement culturelles, également explicitement destinées aux États-Unis, sont réalisées à partir de 1945. Intitulées «Die Schweiz ruft Amerika», elles sont proposées par Eduard Fueter, qui intervient sur les ondes courtes en tant que directeur de l'Institut für Auslandsforschung, le pendant allemand de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève (voir figure 14, p. 357-359). Nous reviendrons sur ce centre de recherches qui travaille au rapprochement des milieux intellectuels suisses et américains. Les Chroniques du Service suisse d'ondes courtes offrent en retour l'opportunité à Eduard Fueter de faire connaître l'Institut à l'étranger. Le parcours de cet intellectuel correspond tout à fait à celui des autres chroniqueurs auxquels Paul Borsinger fait appel<sup>1362</sup>. Dans les années 1930, Eduard Fueter a côtoyé les milieux frontistes en étant rien moins que le cofondateur du Nouveau Front. Il est aussi membre de Res publica, une association qui s'inscrit dans le sillage de la défense nationale spirituelle<sup>1363</sup>. Au niveau international, Res publica cherche à se distinguer de l'Allemagne nazie et est désireuse d'opérer un rapprochement avec l'Amérique. Cette association est à la base de la création de la Swiss-American Society for Cultural Relations, le 20 janvier 1940, dont l'objectif est de mieux informer les États-Unis sur la Suisse<sup>1364</sup>. Eduard Fueter en est un des membres fondateurs. Son parcours professionnel conjugue ses intérêts pour la politique universitaire et culturelle. Rédacteur en chef de la *Revue universitaire suisse* à partir de 1936, responsable de l'Office central universitaire suisse et secrétaire de l'Association suisse des professeurs d'université, Fueter est membre du premier conseil de fondation de Pro Helvetia<sup>1365</sup>.

<sup>1361</sup> JOST Hans Ulrich, «La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain»..., p. 542.

<sup>1362</sup> Sur Eduard Fueter, voir FLEURY Antoine, JOYE Frédéric, *Les Débuts de la politique de la recherche en Suisse : histoire de la création du Fonds national suisse de la recherche scientifique, 1934-1952*, Genève & Berne : Librairie Droz & Fonds national suisse de la recherche scientifique, 2002, p. 135; FUCHS Thomas, «Eduard Fueter», DHS, version du 18 juin 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27037.php>.

<sup>1363</sup> Eduard Fueter a certainement été influencé par les positions conservatrices de son beau-père qui n'est autre que Robert Faesi, écrivain et professeur de littérature moderne allemande et suisse à l'Université de Zurich. Ce dernier est l'auteur du *Füsilier Wipf* (1917), ouvrage dont l'adaptation cinématographique en 1938, ode aux valeurs de la défense nationale spirituelle, a rencontré un grand succès, voir ZELLER Rosmarie, «Robert Faesi», DHS, version du 20 juin 2014 (traduit de l'allemand), url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11779.php>.

<sup>1364</sup> KADELBACH Thomas, «*Swiss made*»..., p. 118.

<sup>1365</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste*..., p. 402. Sur l'implication d'Eduard Fueter dans Pro Helvetia, voir p. 187-190.

En 1942, il intègre le groupe 1 de cette institution, en charge des relations culturelles extérieures. En mars 1944, soutenu par Paul Borsinger, il devient membre de la Commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique<sup>1366</sup>. Contrairement aux Chroniques politiques qui développent la plupart du temps une seule thématique, les Chroniques culturelles sont divisées en quatre ou cinq parties, présentant à chaque fois un aspect différent, comme la venue d'étudiants américains en Suisse, le sauvetage du lac de Sils en Engadine, la découverte d'un professeur de l'École polytechnique fédérale de Zurich, la situation culturelle de la Suisse alémanique, 1 500 ans de musique pédagogique en Suisse ou une exposition de livres suisses en Angleterre.

Parfois, Fueter insère dans ses bulletins une «Bücherchronik» présentant les dernières publications scientifiques helvétiques. Ses Chroniques mettent en avant les liens tissés entre les milieux académiques suisses et états-uniens et visent à offrir un aperçu positif de la vie spirituelle du pays<sup>1367</sup>. Il n'est pas question d'évoquer ici les méfiances culturelles que nourrissent certains milieux helvétiques envers les États-Unis. Eduard Fueter partage parfois ses Chroniques culturelles avec Hans Ehinger. Le premier se charge alors plutôt des questions scientifiques et universitaires et le second des aspects artistiques et musicaux<sup>1368</sup>. Rédacteur aux *Basler Nachrichten*, Ehinger s'y distingue par ses critiques musicales<sup>1369</sup>. Il connaît bien le média radiophonique, puisqu'il propose, dès 1926, de courtes causeries pour Radio Bâle, par exemple sur la musique suisse contemporaine ou sur des rencontres avec des musiciens. Ehinger est également le remplaçant attiré de Hermann Büchi pour la Chronique hebdomadaire destinée aux Suisses à l'étranger que ce dernier présente sur Beromünster depuis 1934. À partir de 1946, Eduard Fueter et Hans Ehinger sont chacun à la tête de leur propre Chronique diffusée sur ondes courtes : la «Wissenschaftliche Chronik» pour le premier et la «Kunstchronik» pour le second<sup>1370</sup>.

<sup>1366</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 16 mars 1944 ; AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung der Auslandschweizerkommission der NHG, 15 avril 1944, p. 4.







<sup>1367</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1944-1945, p. 42-43.

<sup>1368</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1944-1945, p. 43.

<sup>1369</sup> À côté de ses études de musicologie, de littérature allemande et de philosophie, Hans Ehinger a également été formé au Conservatoire de Bâle. Il est un des fondateurs, en 1927, de la section bâloise de l'Internationale Gesellschaft für Neue Musik, qu'il présidera jusqu'en 1954.

<sup>1370</sup> SOC, A 254.1-001.8, Sendeplan, 1<sup>er</sup> février 1946.

Figure 16: Quelques chroniqueurs et speakers du SOC<sup>1371</sup>

 <p><b>ARTUR BAUR</b> Esperanto</p>	 <p><b>PIERRE BÉGUIN</b> «Swiss Spotlight» Politique suisse</p>	 <p><b>HERMANN BÖSCHENSTEIN</b> «Swiss Spotlight» Schweizer Politik</p>	 <p><b>THÉO CHOPARD</b> «The Social Aspects» Chronique sociale</p>
 <p><b>EDUARD FUETER</b> Science Notebook Wissenschaftschronik</p>	 <p><b>EDUARD HAAS</b> Head «Copy Department» - Home News - Heimatnachrichten - Ver- antwortl. Redaktor Abt. «Wort»</p>	 <p><b>EDMOND PRIVAT</b> Esperanto Wege zum Frieden</p>	 <p><b>PAUL LADAME</b> «Struggle for Peace»</p>
 <p><b>LUCAS STAEHELIN</b> Head «Music Department» «Music Box of Lucas» Letter Abt. «Musik»</p>	 <p><b>VICO RIGASSI</b> Italian Announcer Sports Commentator Serata ticinese</p>	 <p><b>LANCE TSCHANNEN</b> «G. I Corner» - «Dancing in Switzerland» - «Heidi» «With a Smile and a Song»</p>	 <p><b>ALBERT F. MÜLLER</b> French Announcer Les dernières 24 heures en Suisse</p>

En définitive, ces figures de choix, qualifiées d'«*éminentes personnalités*» du pays, sont mues par une vision conservatrice de la société, au même titre que les chroniqueurs engagés jusque-là par le SOC, malgré l'orientation libérale ou socialiste de certaines d'entre elles<sup>1372</sup>. La plupart ont été attirées par les mouvements autoritaires et fascistes des années 1930, puis se sont engagées fermement en faveur de l'indépendance du pays. Ces intellectuels ont tous un peu erré avant de trouver leur chemin de Damas : la défense nationale spirituelle. Cet étendard fait se rencontrer des personnalités de bords politiques et de confessions différents qui trouvent

<sup>1371</sup> SOC, A33-002.8, Cahier des programmes, hiver 1947-1948.

<sup>1372</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1942-1943, p. 22.

leur place dans ce projet politique et culturel. Ces chroniqueurs ont souvent vécu à l'étranger. Étant au bénéfice d'une grande expérience journalistique, ils sont proches des autorités politiques, gravitent autour de la Nouvelle Société Helvétique et se rejoignent sur des positions nettement anticommunistes. Avec le profil de ces intervenants, Paul Borsinger n'a pas à redouter l'infiltration d'idées bolchéviques dans ses programmes, une crainte alors largement partagée parmi les radiodiffuseurs du « monde libre ». Lorsqu'il s'agit de parler du rapport qu'entretient la Suisse avec le communisme, les chroniqueurs du SOC jugent cette idéologie avec sévérité, à l'image de Peter Dürrenmatt qui la présente comme étant totalement étrangère au pays et à ses valeurs :

*«L'idéologie communiste dans son ensemble, son avilissement des hommes, son refus de la religion, son étatisation de tous les domaines de la vie rebutent fondamentalement la nature suisse.»<sup>1373</sup>*

Dans une autre chronique sur le même thème, Dürrenmatt évoque l'immunité « naturelle » de la Suisse face à la vague communiste<sup>1374</sup>. L'idée que cette idéologie est une maladie redoutable de laquelle il faut à tout prix se préserver est une métaphore régulièrement utilisée par les rédacteurs du SOC.

Les thématiques abordées dans les Chroniques semblent avoir été laissées au libre choix des rédacteurs dans la mesure où elles s'inscrivaient dans le sillage des objectifs du Service suisse d'ondes courtes. Paul Borsinger ne s'est toutefois pas seulement contenté de relire ces commentaires et d'y apporter les modifications qui lui paraissaient nécessaires. Il propose parfois des sujets à ses chroniqueurs, en leur donnant même des indications précises sur la façon de les aborder. N'ayant pas réussi à joindre Hermann Böschenstein par téléphone, Paul Borsinger lui adresse un courrier, le 2 mars 1943, une rare trace d'échange dans les archives entre le responsable du SOC et un de ses journalistes :

*«Cher M. Böschenstein,*

*J'ai essayé à plusieurs reprises de vous joindre par téléphone, malheureusement sans succès, raison pour laquelle je me permets de vous soumettre par écrit la suggestion suivante pour dimanche prochain: la Suisse et la proclamation de Hitler d'atteler sans scrupules toute l'Europe, y compris les pays neutres, à sa guerre totale. Le sujet est extrêmement délicat. Dans la mesure où j'ai pu le suivre, les journaux suisses se sont contentés de publier avec délectation les protestations énergiques de la Suède. Je pense cependant*

<sup>1373</sup> Chronique politique du 10 mars 1943: «Die Schweiz und der Kommunismus», p. 2, disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch: <http://archives.swissinfo.ch/article.php>. Version originale: «Die ganze kommunistische Ideologie, ihre Entwürdigung des Menschen, ihre Ablehnung der Religion, ihre Verstaatlichung aller Lebensbereiche sind schweizerischem Wesen von Grund aus zuwider.»

<sup>1374</sup> Chronique politique du 16 avril 1944: «Die Schweiz und die kommunistische Welle», p. 3, disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch: <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

*que vous êtes justement la personne toute désignée pour donner aux Américains un point de vue explicite sur la position suisse, sans pour autant tomber dans la polémique. Si vous avez déjà un autre sujet en préparation, je vous prie de bien vouloir m'en informer, afin que je puisse confier cette tâche à quelqu'un d'autre.»<sup>1375</sup>*

Hermann Böschenstein s'exécute et propose deux jours plus tard une Chronique suivant les vœux du responsable du SOC<sup>1376</sup>. Elle est intitulée de façon explicite : «Switzerland goes her own way». Ainsi, même si Paul Borsinger n'intervient pas directement à l'antenne, sa patte est perceptible dans les programmes.

On le voit, dès le tournant de la guerre, les Chroniques politiques et culturelles qui cherchent à présenter la Suisse sous son meilleur jour et à justifier la stratégie du Conseil fédéral à l'égard de l'étranger, et tout particulièrement des États-Unis, se multiplient. Cette évolution touche aussi les Chroniques du jour dont les nouvelles du pays servent de plus en plus à expliquer et à légitimer la politique étrangère, actuelle et passée, conduite par le Gouvernement helvétique, en relayant notamment les communiqués officiels. Citons les cas de la Chronique du jour du 5 novembre 1943 qui défend l'entreprise suisse Sulzer, inscrite sur les listes noires britanniques et accusée de participer à l'effort de guerre allemand<sup>1377</sup>, et celle du 16 novembre 1945 qui répond aux accusations formulées par les États-Unis à l'encontre de la politique économique menée par le Conseil fédéral avec l'Allemagne<sup>1378</sup>. Le SOC se fait le messager non seulement des autorités à l'étranger mais également de l'armée, comme l'atteste la douzaine de chroniques de Walter Allgöwer, membre de l'état-major général, diffusées en 1944 et dont les tapuscrits sont conservés aux Archives fédérales suisses<sup>1379</sup>. Ce dernier s'était également distingué par sa participation à la Ligue des officiers et à la Ligue du Gothard<sup>1380</sup>. Cette progression générale des Chroniques témoigne d'un certain infléchissement du mandat

<sup>1375</sup> SOC, A 44-001, Lettre de P. Borsinger à H. Böschenstein, 2 mars 1943. Version originale : «*Lieber Herr Böschenstein, Ich versuchte Sie mehrmals telephonisch zu erreichen, leider ohne Erfolg, weshalb ich mir gestatte Ihnen schriftlich folgende Anregung für nächsten Sonntag zu unterbreiten: Die Schweiz und Hitlers Proklamation rücksichtlosen Einspannens ganz Europas inklusive der Neutralen in seinen totalen Krieg. Das Thema ist äusserst heikel. Soweit ich es verfolgen konnte, haben die schweizerischen Zeitungen sich darauf beschränkt, die energischen Proteste Schwedens mit Wohlbehagen wiederzugeben. Ich glaube aber, dass es gerade Ihnen gelingen dürfte, den Amerikanern ein Echo aus der Schweiz zu geben, das an Klarheit nichts zu wünschen übrig lässt, ohne deswegen ins polemische abzugleiten. Sollten Sie bereits ein anderes Thema in Arbeit haben, bitte ich um Mitteilung, damit ich obige Arbeit anderweitig vergeben kann.*»

<sup>1376</sup> Chronique politique du 4 mars 1943, disponible en ligne sur la base de données réalisée en partenariat avec SWI swissinfo.ch : <http://archives.swissinfo.ch/article.php>.

<sup>1377</sup> Cette étude de cas a été analysée par Michael Goodchild dans le cadre du séminaire organisé à l'Université de Lausanne en 2011-2012 avec le Pr. François Vallotton. Pour retrouver son article multimédia, voir <http://wp.unil.ch/ondescourtes/god-save-sulzer>, consulté le 25 avril 2016.

<sup>1378</sup> Cette étude de cas a été analysée par Thibault Aegerter et Lionel Varone dans le cadre du séminaire organisé à l'Université de Lausanne en 2011-2012 avec le Pr. François Vallotton. Pour retrouver leur article multimédia, voir <http://wp.unil.ch/ondescourtes/le-soc-et-les-relations-germano-suissees>, consulté le 25 avril 2016.

<sup>1379</sup> AFS, J1.161#1000/1298#71\*. Vortragsreihe von Allgöwer im Schweiz. Kurzwellendienst über die schweizerische Landesverteidigung (in engl. Sprache) (1944).

<sup>1380</sup> PERDRISAT Michel, *Le Directoire de la Ligue du Gothard...*, p. 143.

de la radio internationale helvétique vers plus de diplomatie culturelle. Le Service suisse d'ondes courtes devient un véritable allié de la politique étrangère suisse.

#### 10.4.2. *Les messages de permissionnaires américains, une émission de « goodwill »*

À côté des Chroniques dont la forme reste celle des bulletins d'informations ou de la causerie, un nouveau programme apparaît, à partir du plan d'émission de novembre 1945, qui poursuit les mêmes objectifs en termes de promotion du pays auprès des États-Unis, mais d'une tout autre manière<sup>1381</sup>. La parole est donnée aux soldats américains en permission sur le territoire helvétique. En effet, très vite après la fin de la Seconde Guerre mondiale, un accord est conclu entre le Conseil fédéral et les forces américaines en Europe pour permettre aux G.I.'s stationnés sur le Vieux-Continent de venir passer une semaine de permission en Suisse (« Leave Action »), l'un des rares pays européens à ne pas avoir subi les ravages de la guerre<sup>1382</sup>. Dans le rapport annuel de l'ONST pour 1946, la Confédération est présentée comme « *un îlot de paix où règnent l'ordre et la tranquillité* »<sup>1383</sup>. Ils seront plus de 300 000 à séjourner sur le sol helvétique entre juillet 1945 et 1948, dont 90 % entre l'automne 1945 et la fin 1946<sup>1384</sup>. Cela représente une moyenne mensuelle de plus de 26 000 visiteurs entre juillet et décembre 1945 et d'un peu moins de 10 000 entre janvier et décembre 1946. Ce grand tour est organisé par le commandement militaire helvétique avec l'aide de l'Office national suisse du tourisme et de la Banque nationale suisse. Au programme : la visite des stations et des villes touristiques les plus célèbres, comme Zermatt, Gstaad, Montreux ou Lucerne<sup>1385</sup>. La radio internationale helvétique saisit cette occasion et invite chaque jour, après un tirage au sort, cinq à dix permissionnaires à venir enregistrer des salutations destinées à leur famille en Amérique<sup>1386</sup>.

Le principe de ce type de programmes n'est pas totalement inédit. L'idée que la radio puisse servir d'intermédiaire pour rapprocher des parents est présente dès les premiers usages des ondes courtes. Pensons, par exemple, à la correspondance parlée pour les Suisses à l'étranger. En 1943, 1 408 salutations sont ainsi adressées outre-mer<sup>1387</sup>. Ces dernières sont soit enregistrées dans les studios régionaux, soit à l'Office.

<sup>1381</sup> « Sendeplan, gültig ab 15. November 1945 », *Écho*, décembre 1945, p. 47.

<sup>1382</sup> Sur les détails de la mise en place de l'Action de vacances et son déroulement, voir MICHAUD Frédéric, *Les Permissionnaires américains en Suisse (1945-1948) : organisation, enjeux et représentations réciproques*, Université de Fribourg : Mémoire en histoire, 2006 et sur ses enjeux, voir HAUSER Claude, « Heidi et les G.I.'s... », p. 331-350.

<sup>1383</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1946, p. 7.

<sup>1384</sup> MICHAUD Frédéric, *Les Permissionnaires américains en Suisse...*, p. 207.

<sup>1385</sup> Sur les détails des circuits organisés, voir MICHAUD Frédéric, *Les Permissionnaires américains en Suisse...*, p. 206-207.

<sup>1386</sup> Sur l'organisation de ces émissions, voir ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, « Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air », 23 août 1946 ; SOC, A 35-003, « The Story of a Good Will Radio Program – “The G.I. Corner” », non daté.

<sup>1387</sup> SOC, A 35-002, « Gesprochene Korrespondenz 1943 », 1943.

Une petite part est constituée de messages récoltés, lus à l'antenne par un collaborateur de la radio internationale helvétique. Dans une lettre datée du 5 décembre 1944, le consul général de New York, Victor Nef, suggère une plus grande vigilance dans le choix des personnes admises à l'antenne :

« À plusieurs reprises, une certaine Mme Betty Carré(?) - Desgalier a aussi reçu des nouvelles de sa mère. Je me permets de signaler que la susmentionnée, qui a été envoyée à l'époque par l'Office suisse d'expansion commerciale comme serveuse pour le restaurant du Pavillon suisse, doit toujours à la Suisse les frais de sa traversée et qu'elle s'est dérobée à toutes ses obligations à l'égard de la Suisse. Entre autres, la susmentionnée n'a pas non plus jugé nécessaire de faire enregistrer son mariage auprès des autorités suisses. »<sup>1388</sup>

L'accès au micro doit se mériter par un comportement irréprochable. Dans ce même courrier, Nef propose aussi d'ouvrir les ondes courtes aux internés américains en Suisse afin qu'ils puissent adresser des salutations à leurs proches restés aux États-Unis, « une bonne réclame pour nos émissions suisses » selon lui<sup>1389</sup>. Entre 1939 et 1945, 1 600 militaires américains, parmi des soldats d'autres nationalités, sont placés dans des camps administrés par l'armée helvétique<sup>1390</sup>. Il peut s'agir par exemple de prisonniers de guerre évadés ou d'aviateurs qui ont dû faire un atterrissage d'urgence. Le SOC n'a pas donné suite à l'idée de Nef pour ne pas contrevenir à la politique de neutralité. De manière générale d'ailleurs, l'ensemble des médias suisses, suivant les recommandations fédérales, évite de donner la parole aux internés pendant le conflit. De façon assez symptomatique, leurs apparitions dans les numéros du Ciné-Journal suisse sont toujours muettes. Alors que la BBC met quotidiennement ses ondes à la disposition de centaines de milliers de G.I.'s qui attendent en Angleterre de prendre part au débarquement afin qu'ils puissent adresser des messages personnels à leur famille restée aux États-Unis<sup>1391</sup>, il faudra attendre la fin de la guerre pour que l'antenne du Service suisse d'ondes courtes s'ouvre aux soldats états-uniens.

Le « Swiss Postman of the Air » des permissionnaires américains est Lance Tschannen, âgé seulement de 23 ans lors de la mise en route de ce programme dont l'idée lui revient<sup>1392</sup>. Il est chargé de l'organisation et de la conduite de ces émissions quotidiennes.

<sup>1388</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 décembre 1944, p. 2. Version originale : « Zu verschiedenen Malen erhielt auch eine Mrs. Betty Carré(?) - Desgalier Nachrichten ihrer Mutter. Ich gestatte mir, Sie darauf aufmerksam zu machen, dass die Vorgennante, die s.Zt. als Servier-tochter für das Restaurant des Schweizer Pavillons von der Schweizerischen Zentrale für Handelsförderung hieher geschickt wurde, der Schweiz immer noch die Kosten ihrer Überfahrt schuldet und sich ihrer Verpflichtungen gegenüber der Schweiz vollkommen entzogen hat. U.a. hat es die Vorgennante auch nicht für notwendig gehalten, ihre Heirat bei den schweizerischen Behörden registrieren zu lassen. »

<sup>1389</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre du consul général de New York V. Nef à P. Borsinger, 5 décembre 1944, p. 3. Version originale : « eine gute Reklame für unsere Schweizer sendungen ».

<sup>1390</sup> DE WECK Hervé, « Internés », DHS, version du 27 avril 2016, url : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8704.php>.

<sup>1391</sup> SOC, A 35-003, « The Story of a Good Will Radio Program – “The G.I. Corner” », non daté, p. 1.

<sup>1392</sup> SOC, A 35-003, « The Story of a Good Will Radio Program – “The G.I. Corner” », non daté, p. 1 ; ZAR, A 060.01.02, Lettre de recommandation de R. von Reding à Desjardins, conseiller principal, chef de la

Les messages des G.I.'s sont diffusés sur ondes courtes, dans le cadre du programme pour l'Amérique du Nord, environ deux semaines après leur enregistrement. Cela laisse le temps nécessaire pour informer par courrier les proches de cette transmission, à l'aide d'un formulaire rempli par les soldats concernés. Pour raccourcir ce délai, Paul Borsinger et Victor Nef ont même imaginé qu'un télégramme pourrait être adressé au consulat général de Suisse à New York qui se chargerait à son tour de transmettre l'information aux personnes intéressées avec l'aide des agences de tourisme helvétiques disséminées sur le territoire américain, mais ce procédé, certes bien plus rapide, a été jugé trop coûteux.

«The Swiss Letterbox of the Air», introduite par la *Marche sur Berne*, marche militaire hymne du canton, dure 15 minutes à ses débuts. Lance Tschannen complète les salutations des G.I.'s avec la lecture des lettres reçues à la suite de la diffusion des messages précédents. Selon Paul Borsinger, les frais engendrés par cette production, même s'il précise bien qu'ils valent largement la peine, pèsent trop lourdement sur les épaules du Service suisse d'ondes courtes<sup>1393</sup>. Il annonce alors que la radio internationale helvétique se trouvera contrainte de stopper ce programme à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1946, à moins que des organes directement intéressés par le succès de cette émission en matière de propagande, comme l'Office national suisse du tourisme et la *Reisezentrale für amerikanische Armee Urlauber* à Berne, acceptent de prendre à leur charge une partie des coûts engendrés jusqu'à présent par sa réalisation ainsi que la totalité de son financement futur. L'appel de Paul Borsinger n'est pas entendu. «The Swiss Letterbox of the Air» est dès lors interrompu pendant quatre mois. Finalement, ce programme revient sous un autre nom, «G.I. Corner», dans une version réduite qui permet selon toute vraisemblance d'alléger les coûts, même si le responsable du SOC justifie cet aménagement par la baisse importante du nombre de soldats américains séjournant en Suisse, corrélée à la diminution du contingent de G.I.'s présents en Europe. Le programme passe de 15 à 5 minutes et seuls deux soldats sont désormais invités à prendre la parole au cours de l'émission. Finalement, le terme mis à la «Leave Action» sonne le glas de cette production radiophonique qui est remplacée, dans le plan d'émission de l'été 1948, par «The Swiss Viewpoint», programme de 5 minutes composé d'interventions concises sur des thématiques nationales, internationales, culturelles et sportives<sup>1394</sup>. En tout, pas moins de 5 000 soldats américains ont pu s'exprimer par le canal des ondes courtes suisses<sup>1395</sup>.

Cette Action de vacances donne lieu également à des émissions spéciales, proposées par les studios régionaux, ainsi que par la radio internationale helvétique<sup>1396</sup>.

---

section Radio, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, 13 juillet 1948; ZAR, A 060.01.02, Lettre de recommandation d'A. W. Glogg, 6 décembre 1948.

<sup>1393</sup> ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air», 23 août 1946, p. 2.

<sup>1394</sup> SOC, A 233.4-004, «Switzerland calls the world in seven languages», *Australian Radio & Television News*, Sydney, décembre 1949.

<sup>1395</sup> SOC, A 35-003, Lance Tschannen, «SBC's "G.I. Corner"», 30 juillet 1979.

<sup>1396</sup> ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air», 23 août 1946, p. 1.



Lance Tschannen réalise notamment plusieurs reportages sur la vie des G.I.'s directement depuis les territoires européens, occupés par les forces états-uniennes, en Italie et en Allemagne. À Noël, par exemple, il enregistre des messages de soldats américains présents dans des hôpitaux de l'armée à Francfort, à Stuttgart et à Munich<sup>1397</sup>. Le séjour de G.I.'s en Suisse représente aussi l'occasion, quelquefois, de mettre sur pied des interviews plus longues, comme celle du Brigadier Général Edward A. Noyes, chirurgien en chef des forces américaines basées en Europe, enregistrée le 25 septembre 1946, dont l'extrait sonore a été conservé, une fois n'est pas coutume<sup>1398</sup>. Au micro de Lance Tschannen, Noyes ne tarit pas d'éloges, aussi bien sur le séjour lui-même que sur la Suisse de manière plus générale. Cette interview semble à la fois chercher à présenter le pays sous son meilleur jour, mais aussi à convaincre les auditeurs, et plus précisément ici les autorités américaines, de la nécessité de poursuivre cette offre. L'image de la Confédération qui ressort des propos de Noyes est celle d'un pays de Cocagne, par comparaison avec l'état dans lequel se trouve alors l'Allemagne. Cet entretien est également le prétexte à souligner les points communs qui rapprocheraient la Suisse des États-Unis. Le secrétaire de Chancellerie du Service information et presse du Département politique fédéral, Claude van Muyden, rappelle, en 1948, dans ses recommandations en vue d'améliorer la propagande outre-Atlantique, que :

*« Ce sont surtout les G.I.'s en congé dans notre pays qui nous ont fait comprendre le parti qu'il y avait à tirer de cette ressemblance. Celle-ci repose sur le caractère hautement organisé de notre vie publique, sur le degré de propreté et prospérité matérielle relative que nous avons atteint et sur l'excellence de nos moyens de transports et de communication. Le Service suisse d'ondes courtes, en organisant une émission hebdomadaire permettant aux G.I.'s de dire gratuitement un message à leurs parents aux États-Unis, a permis d'exploiter ce sentiment de ressemblance. »*<sup>1399</sup>

Selon Paul Borsinger, ces programmes servent, à l'aide des propos tenus par les G.I.'s sur la Suisse, à redorer l'image ternie du pays à l'étranger :

*« Les déclarations, envoyées chaque jour sous une nouvelle forme au-delà de la mer par les soldats américains, à savoir qu'ils ont été accueillis très chaleureusement par le peuple suisse et que la petite Suisse démocratique est tout aussi sympathique que la patrie américaine (just like home), ont fait gagner beaucoup de nouveaux amis à notre pays. »*<sup>1400</sup>

<sup>1397</sup> SOC, A 35-003, «The Story of a Good Will Radio Program – “The G.I. Corner”», non daté, p. 1-2; SOC, A 35-003, Lance Tschannen, «SBC's “G.I. Corner”», 30 juillet 1979.

<sup>1398</sup> SOC, CD\_HIS\_001\_Track01.

<sup>1399</sup> Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie, DPF/Information et Presse, «Remarques sur la propagande de la Suisse aux États-Unis», novembre 1948, p. 2, dodis.ch/6040.

<sup>1400</sup> ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air», 23 août 1946, p. 2. Version originale : «Die täglich in neuer Form von US-Soldaten übers Meer gerufenen Versicherungen, dass sie vom Schweizervolke überaus herzlich empfangen worden seien, und dass die kleine demokratische Schweiz genau so liebenswert wie die amerikanische Heimat sei (just like home), hat unserem Lande viele neue Freunde zugeführt.»

De plus, en rendant un service inestimable aux familles américaines, «The Swiss Letterbox of the Air» remplit parfaitement son rôle de «*goodwill*». Elle témoigne de la volonté de la radio internationale helvétique et, indirectement, de la Confédération de se montrer solidaire des États-Unis.

À ces objectifs diplomatiques viennent s'ajouter des intérêts économiques, plus particulièrement touristiques. La venue des permissionnaires américains remplit les hôtels suisses, alors qu'ils sont boudés par la clientèle européenne qui ne se reconstitue que lentement à la suite des ravages de la guerre<sup>1401</sup>. Le contingent de touristes européens, qui représentait plus de 90 % des visiteurs voyageant en Suisse, n'en constitue plus que 16 % en 1945<sup>1402</sup>. Le nombre de vacanciers américains s'élève à 655 000 contre seulement 129 000 Européens cette année-là. Les G.I.'s ayant été particulièrement gâtés durant leur séjour, on s'attend à ce qu'ils expriment au micro leurs sentiments favorables à la Suisse et donnent ainsi envie à leurs compatriotes de visiter à leur tour ce pays<sup>1403</sup>. Cela semble fonctionner, si l'on en croit cette lettre de remerciements reçue par le SOC :

*«24 juin 1946: "Entendre parler notre fils, T/5 Cyrus W. Thompson, a été l'une des plus grandes émotions de notre vie. Tous les garçons ont dit que le peuple suisse leur avait réservé un accueil triomphal et qu'ils avaient vécu un très bon moment. Ce sentiment de bonne volonté nous donne envie de visiter votre beau pays et tout le monde s'unit à nous pour vous souhaiter un heureux futur." Signé: Cyrus O. Thompson, Miami, Floride.»*<sup>1404</sup>

Par ailleurs, des produits comme les montres suisses rencontrent un certain succès auprès de ces vacanciers<sup>1405</sup>. L'enjeu économique que représente la venue d'Américains porteurs de devises est indéniable.

Pour terminer, cette émission permet aussi de tisser des liens entre le Service suisse d'ondes courtes et le public états-unien. En relayant les impressions positives des permissionnaires, le SOC sert non seulement les intérêts du pays mais aussi les siens propres ainsi que le précise Paul Borsinger :

<sup>1401</sup> HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s...», p. 343.

<sup>1402</sup> Tableau M. 8. Hotelbetriebe: Ankünfte und Übernachtungen ausländischer Gäste nach Herkunftsländern 1934-1973 (in Tausend), Historical statistics of Switzerland online (Université de Zurich), <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php>, consulté le 23 juillet 2014.

<sup>1403</sup> ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air», 23 août 1946, p. 1.

<sup>1404</sup> ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air», 23 août 1946. Annexe: «Swiss Letterbox of the Air. Messages sent from August 1st 1945 to July 31st 1946. Some typical answers», p. 4. Version originale: «*June 24th 1946: "When our son, T/5 Cyrus W. Thompson, spoke to us it was one of the big thrills of our life. We note that all the boys say the Swiss people have given them a royal welcome and a good time. This feeling of goodwill makes us all want to visit your beautiful country, and I am sure all wish you, as we do, the very best of everything for a happy future." Sig: Cyrus O. Thompson, Miami, Florida.*»

<sup>1405</sup> HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s...», p. 343.

«La “Leave Action” a offert à la radio l'excellente possibilité de faire de la publicité pour le pays et sa radio parmi les soldats, leurs familles et le grand auditoire américain.»<sup>1406</sup>

Selon Lance Tschannen, ce programme a fortement contribué à faire connaître la radio internationale helvétique outre-Atlantique<sup>1407</sup>. Ce constat dressé *a posteriori* se vérifie dans les sources. D'après le retour du vice-consul à New York, H. W. Hirs, «The Swiss Letterbox of the Air» attire rapidement l'attention<sup>1408</sup>. Très vite, cette émission devient la plus populaire du programme proposé par le Service suisse d'ondes courtes en Amérique du Nord<sup>1409</sup>. Son attrait s'explique par la forte émotion que provoque l'écoute de ces messages personnels. C'est souvent la première fois depuis leur départ sur les champs de bataille européens que la voix de ces soldats est entendue par leur famille et leurs amis<sup>1410</sup>. Les nombreuses lettres de remerciement adressées à la radio internationale helvétique rendent compte de l'effervescence suscitée par ces salutations<sup>1411</sup>. Dans un courrier daté du 18 février 1946, une mère de soldat américain exprime le plaisir incommensurable que lui a procuré l'écoute du message de son fils. C'est avec la femme de celui-ci et une vingtaine d'amis qu'elle a partagé ce moment autour du poste de radio familial. Selon cette dame, la moitié des 10 000 habitants de la ville a fait de même. Dans une lettre du 22 avril 1946, un New-Yorkais décrit une qualité de réception du message prononcé par un proche telle qu'elle lui a donné l'impression de se trouver à ses côtés, après plusieurs années de séparation. Il raconte également l'élan de solidarité des auditeurs ayant entendu ce message radiodiffusé : une personne a même enregistré cette communication à son intention. Ce New-Yorkais dit ne pas savoir comment remercier la radio helvétique. Sa gratitude va aussi à la population suisse pour l'accueil qu'elle réserve aux soldats américains. La solidarité, qui s'instaure afin que les familles des permissionnaires reçoivent leurs messages, rappelle qu'en réalité la plupart des destinataires ne possèdent pas d'appareil de réception adapté aux ondes courtes<sup>1412</sup>. Lance Tschannen lui-même fait appel à cette entraide<sup>1413</sup>. Il en résulte la création d'une communauté d'auditeurs qui transcrivent les salutations des soldats américains afin de les faire parvenir aux familles qui auraient raté la diffusion du message à l'antenne. Ainsi, les parents visés par ces communications reçoivent désormais des lettres d'inconnus, même en provenance du Canada ou d'Amérique centrale. De plus, il est courant que des auditeurs réguliers, qui habitent dans le voisinage des

<sup>1406</sup> ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air», 23 août 1946, p. 1. Version originale : «Die amerikanische Urlauberkaktion in der Schweiz bot dem Radio vorzügliche Möglichkeiten, für das Land und seinen Rundspruch unter den Soldaten, ihren Angehörigen und der grossen amerikanischen Hörerschaft zu werben.»

<sup>1407</sup> SOC, A 35-003, Lance Tschannen, «SBC's "G.I. Corner"», 30 juillet 1979.

<sup>1408</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de H. W. Hirs, vice-consul à New York, à P. Borsinger, 9 novembre 1945, p. 2.

<sup>1409</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 34.

<sup>1410</sup> SOC, A 35-003, Lance Tschannen, «SBC's "G.I. Corner"», 30 juillet 1979.

<sup>1411</sup> ZAR, A 060.01.02, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst. The Swiss Letterbox of the Air», 23 août 1946. Annexe : «Swiss Letterbox of the Air. Messages sent from August 1st 1945 to July 31st 1946. Some typical answers», p. 1-2.

<sup>1412</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de H. W. Hirs, vice-consul à New York, à P. Borsinger, 9 novembre 1945, p. 2.

<sup>1413</sup> SOC, A 35-003, «The Story of a Good Will Radio Program – "The G.I. Corner"», non daté, p. 2.

personnes concernées par un message, les invitent à venir suivre l'émission chez eux. Une lettre fait état d'une mère californienne, jointe par téléphone par un auditeur de la Côte Est, afin qu'elle puisse écouter à travers le combiné la voix de son fils diffusée sur le poste radio. À plusieurs reprises, ces salutations ont également été relayées par des stations locales américaines<sup>1414</sup>. Faire entendre la voix d'un parent se révélant un stratagème efficace pour attirer les auditeurs étrangers à l'écoute des ondes courtes helvétiques, le Service suisse d'ondes courtes ouvre aussi son antenne aux jeunes Britanniques qui séjournent en Suisse afin qu'ils puissent donner de leurs nouvelles à leurs proches<sup>1415</sup>.

Le SOC n'est pas le seul média à s'appuyer sur le séjour des permissionnaires américains pour promouvoir la Suisse aux États-Unis. L'industrie cinématographique s'en saisit également. Le cinéaste suisse Hermann Haller, très engagé dans le mouvement de défense nationale spirituelle, réalise un film sur cette Action de vacances intitulé *G.I.'s in Switzerland*<sup>1416</sup>. Ce dernier fait partie de la sélection officielle en compétition au Festival de Cannes de 1946. Une autre production, également inspirée de cette thématique, voit le jour quelques années plus tard : *Swiss Tour*<sup>1417</sup>. Réalisée par Leopold Lindtberg et produite par la Praesens-Film AG qui, forte du succès triomphal outre-Atlantique de *La dernière chance* et de *Marie-Louise*, s'associe pour la première fois – et la dernière d'ailleurs – avec la 20th Century Fox, cette comédie raconte le séjour en Suisse de cinq permissionnaires américains basés à Mulhouse<sup>1418</sup>. L'un d'eux tombe amoureux à Montreux d'une vendeuse de montres, mais cette aventure sentimentale connaît évidemment des rebondissements au fil de leur périple, qui les conduit jusqu'à Zermatt. La distribution est prestigieuse : les rôles principaux sont tenus par la star hollywoodienne Cornel Wilde et les actrices françaises à succès Josette Day et Simone Signoret. Ce film, tourné en Suisse en anglais, sortira aux États-Unis en 1950 où, bien que bénéficiant d'une large diffusion, il ne rencontrera pas le succès escompté.

Sur le plan éditorial, un livre, conçu pour être ramené par les G.I.'s en congé dans leur patrie d'origine, capitalise lui aussi sur cette Action de vacances pour promouvoir le pays : *Our leave in Switzerland*<sup>1419</sup>. Comme l'explique Claude Hauser :

«*La Suisse qui ressort d'Our leave in Switzerland est donc une Suisse attachée à son indépendance, à la démocratie et à la liberté comme au respect et à la promotion de l'individu, proche en cela des États-Unis et de leurs valeurs libérales. Une Suisse humanitaire*

<sup>1414</sup> SOC, A 35-003, Lance Tschannen, «SBC's "G.I. Corner"», 30 juillet 1979.

<sup>1415</sup> SOC, A 33-002.9, Plan d'été 1948, p. 11.

<sup>1416</sup> HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s...», p. 344.

<sup>1417</sup> Sur les détails de ce film, voir DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse...*, p. 409-411 ; MICHAUD Frédéric, *Les Permissionnaires américains en Suisse...*, p. 184-188.

<sup>1418</sup> Sur ce film, voir <http://www.srf.ch/kultur/im-fokus/100-jahre-kurt-frueh/filmografie/swiss-tour-1949>, consulté le 13 mai 2016.

<sup>1419</sup> KÜBLER Arnold, DUTTWELER Gottlieb, BISCHOF Werner (éd.), *Our leave in Switzerland. A souvenir of the visit of American soldiers to Switzerland in 1945-1946*, Zurich : Zur Limmat Verlag, 1945. Sur cet ouvrage, voir HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s...», p. 344-346.

*et solidaire également, qui revendique ses fondements chrétiens, comme le laissent voir les nombreux clichés présentant l'action de la Croix-Rouge et du Secours aux enfants. Et "last but not least", une Suisse travailleuse et performante dans l'industrie et les technologies de pointe de l'époque, qui font d'elle un partenaire potentiel de choix pour les entreprises américaines.* »<sup>1420</sup>

Les éditeurs de cet ouvrage sont issus à la fois du monde culturel et économique : Arnold Kübler, directeur de la revue culturelle alémanique *Du*, Werner Bischof, photographe célèbre qui s'est notamment illustré par ses reportages pour le *Don suisse*, et Gottlieb Duttweiler, fondateur de la chaîne de supermarchés Migros et co-initiateur de la Ligue du Gothard. L'Office national suisse du tourisme ne manque également pas l'occasion de faire paraître, en 1946, une brochure intitulée *G.I.'s in Switzerland: a civilian army shows its appreciation*. Ce petit fascicule est essentiellement composé d'extraits de la correspondance de militaires américains qui, heureux de leur visite en Suisse, manifestent tous le désir d'y séjourner de nouveau<sup>1421</sup>. Son auteure, Mary Bancroft, agente des services secrets américains pendant la Seconde Guerre mondiale, à qui l'on doit déjà la traduction anglaise de *Our leave in Switzerland*, a été mariée à Jean Rüfenacht, un riche homme d'affaires helvétique œuvrant à la promotion touristique de la Suisse<sup>1422</sup>.

Contrairement au cinéma et aux publications, la radio internationale helvétique représente l'avantage d'offrir à son public une multitude de témoignages directs d'Américains en train de visiter la Suisse. Entendre dans son foyer les impressions enthousiastes de la voix de son propre fils, de son mari, de son frère, de son voisin ou tout simplement d'un concitoyen devait avoir un impact considérable sur les auditeurs états-uniens. La conjonction des efforts menés par les différents médias pour redorer l'image de la Suisse de l'autre côté de l'Atlantique prend la forme d'une véritable offensive au sortir de la guerre. Sur le plan national, plusieurs sujets du *Ciné-Journal suisse* sont également consacrés à la «Leave Action»<sup>1423</sup>, autant d'occasions de vanter la bienveillance de la Confédération et de la population helvétique envers ces visiteurs de marque.

Au niveau radiophonique, les messages de permissionnaires américains ouvrent la voie à d'autres émissions de «*goodwill*», comme «*Towards a Better World*» qui apparaît dans le plan d'émission de l'été 1947 et devient un programme-phare du service pour l'Amérique du Nord. D'une durée quotidienne de 5 minutes, cette production du SOC met en avant ce qui est entrepris en matière de solidarité, notamment par la Confédération et ses citoyens :

<sup>1420</sup> HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s...», p. 345-346.

<sup>1421</sup> HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s...», p. 346.

<sup>1422</sup> HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s...», p. 346.

<sup>1423</sup> *Ciné-Journal suisse* n° 246.2, 29 juin 1945 et *Ciné-Journal suisse* n° 262.3, 16 novembre 1945, de CLAPARÈDE Vincent, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale...*

*«Le dimanche, passent sous cette rubrique de brèves allocutions ou des lectures appropriées de la Bible. Le lundi, les auditeurs entendent le récit d'actes où s'est exprimé pratiquement l'amour du prochain. Le mardi rend compte des progrès sociaux. Le mercredi, on fait le point de l'activité en Suisse des amis de la paix et en particulier de ce qui se fait à Genève, la ville des Nations Unies. Le jeudi renseigne les auditeurs sur les efforts de l'ONU et de ses sous-sections à l'étranger. Le vendredi, on interviewe des personnalités de marque collaborant à l'œuvre de reconstruction et qui vivent en Suisse ou s'y trouvent de passage. Quant au samedi, il est consacré à traiter d'un point de vue suisse et dans un esprit constructif le problème mondial le plus important qui s'est posé pendant la semaine.»<sup>1424</sup>*

Avec la mise en place d'émissions dites de «*goodwill*», la radio internationale helvétique joue un rôle dans la projection à l'étranger de l'image d'une Suisse fortement impliquée dans l'entraide internationale et soucieuse de participer à la reconstruction.

En définitive, le Service suisse d'ondes courtes cherche prioritairement à faciliter les relations diplomatiques avec les États-Unis. Ses efforts font écho à la volonté du Conseil fédéral de se rapprocher de cette nation et s'inscrivent entièrement dans la ligne suivie par la politique étrangère helvétique, que ses programmes ne cessent d'ailleurs d'expliquer et de légitimer. Son objectif est à la fois de mieux faire comprendre la Suisse à l'étranger et d'élargir le cercle de ses amis au niveau international.

---

<sup>1424</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 53-54.

## 11

### DES ACTEURS PLUS NOMBREUX ET PLUS DYNAMIQUES AU SERVICE DU RAYONNEMENT DE LA SUISSE

*«Mais ce serait une erreur de croire que de nos jours la propagande en faveur de l'exportation et du tourisme représente toujours une propagande extérieure suffisante, même si elle évoque des motifs culturels. Certes, dans beaucoup de domaines, l'expansion commerciale, la propagande touristique, l'information et la propagande culturelle se soutiennent étroitement et s'unissent en une véritable symbiose. Citons la propagande en faveur de l'édition, des arts appliqués, de l'exportation des articles de mode et de luxe, enfin toute la propagande touristique qui se sert du prestige des œuvres scientifiques et techniques, des beautés du paysage, du folklore, des monuments d'art et de la vie culturelle d'un pays en général pour y attirer des visiteurs. Mais la réputation d'un pays court certains dangers quand ses valeurs culturelles ne sont propagées à l'étranger que dans des buts commerciaux.»*<sup>1425</sup>

Cette citation, tirée du rapport réalisé par l'historien et journaliste Herbert Lüthy à la demande du Département politique fédéral, de Pro Helvetia et de l'Institut für Auslandsforschung et publié au printemps 1947, montre les intérêts multiples qui sont au cœur du rayonnement du pays à l'étranger<sup>1426</sup>. En effet, dès le tournant de la guerre, le tissu de relations culturelles internationales s'est resserré et densifié,

---

<sup>1425</sup> LÜTHY Herbert, *Politique étrangère d'information et de propagande culturelle. Rapport sur l'organisation des relations culturelles et intellectuelles avec l'étranger, sur la propagande culturelle, la politique d'information et de propagande dans les principaux États de l'Europe occidentale, de l'Amérique, de la Tchécoslovaquie et de la Turquie*, Zurich, avril 1947, p. 40-41.

<sup>1426</sup> Sur le Rapport Lüthy, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 131-137; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 94-100.

mettant encore davantage en concurrence les différents protagonistes qui œuvrent dans ce domaine et qui éprouvent de plus en plus de difficultés à se coordonner. Alors que les tensions liées au second conflit mondial et la propagande des régimes fascistes avaient poussé le Département fédéral de l'intérieur et le Département politique fédéral à faire un premier pas en direction de la promotion du pays à l'étranger, la position délicate que la Suisse occupe à partir de 1943 sur la scène internationale encourage le Conseil fédéral à quitter sa retenue et à accentuer cet effort. Le Département fédéral de l'intérieur continue de faire de Pro Helvetia l'institution-phare en charge du rayonnement culturel hors des frontières nationales et consolidera son assise, en en faisant une fondation de droit public. Pour sa part, le Département politique fédéral se réorganise, crée un Service information et presse destiné à fournir des renseignements sur le pays et redéploie ses représentants à l'étranger. Même si ces départements renforcent leurs activités en matière de promotion culturelle, leurs moyens restent nettement inférieurs à ceux à la disposition, par exemple, de l'Office national suisse du tourisme ou de l'Office suisse d'expansion commerciale, toujours très actifs sur ce terrain. La citation du rapport Lüthy exprime d'ailleurs l'inquiétude des effets produits par une propagande culturelle qui ne serait dominée que par des objectifs économiques.

En outre, une pléthore d'organes de diverses natures visant aussi la « rédemption » du pays sont apparus au fil des années 1940 et particulièrement à partir de 1943 : la Swiss-American Society for Cultural Relations, l'Institut für Auslandsforschung, le Don suisse, des sociétés d'amitié, etc. Lors de la Conférence des ministres de 1948, le chef du Service information et presse du DPF, Guido Keel, parle d'une « mosaïque pour les relations culturelles avec l'étranger »<sup>1427</sup>. À la croisée d'ambitions diplomatiques, économiques, culturelles, voire scientifiques, ces acteurs travaillent alors essentiellement à favoriser le rapprochement de la Confédération avec les États-Unis.

Créé le 8 mars 1943, l'Institut für Auslandsforschung participe également de cette densification atlantiste<sup>1428</sup>. Ce centre de recherches zurichoises est soutenu par les autorités politiques helvétiques, par les milieux économiques, notamment par des industriels et des banquiers suisses, par Pro Helvetia, par la Nouvelle Société Helvétique ainsi que par des personnalités du monde académique. Sous le prétexte de resserrer les liens culturels et scientifiques avec les États-Unis, l'Institut cherche à soutenir l'intégration de la Suisse dans le « monde libre ».

<sup>1427</sup> Exposé von Herrn Legationsrat G. Keel an der Ministerkonferenz 1948, « Zur Frage der schweizerischen Kulturwerbung im Ausland », 10 septembre 1948, p. 14, dodis.ch/7451. Version originale : « *Mosaik für kulturelle Auslandsbeziehungen* ».

<sup>1428</sup> Sur l'Institut für Auslandsforschung, voir LONGCHAMP Olivier, STEINER Yves, « Comment les banquiers et industriels suisses ont financé le renouveau libéral », *L'Économie politique*, n° 44, octobre 2009, p. 76-92 ; SILBERSCHMIDT Max, *Das Schweizerische Institut für Auslandsforschung, 1943-1981*, Zurich : Schweizerisches Institut für Auslandsforschung, 1981. Sur les liens de cet Institut avec la politique culturelle helvétique, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la Diplomatie culturelle suisse...*, p. 72-76.



L'augmentation du nombre d'intervenants œuvrant à la promotion de la Confédération à l'étranger pousse les acteurs « traditionnels » à se repositionner. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger, pièce centrale du rayonnement culturel pendant l'entre-deux-guerres, subit la concurrence de ces nouveaux venus. Même si chacun de ces organismes ne peut agir qu'à la condition de collaborer avec les autres pour réaliser des projets d'une certaine ampleur, des tensions s'instaurent entre eux à mesure que les enjeux deviennent plus importants. La question du rôle de la Société suisse de radiodiffusion et de la place qu'elle occupe dans ce champ des relations culturelles en voie de structuration se pose aussi. Ayant gagné en légitimité durant le second conflit mondial, la radio suisse souhaite quitter sa position de simple exécutante pour devenir un véritable partenaire. Il faut pourtant attendre 1951 pour qu'une Commission de coordination pour les relations culturelles avec l'étranger, regroupant les principaux acteurs, soit mise en place. Et si Pro Helvetia réussit à en obtenir la responsabilité, le Département politique fédéral, pour sa part, parvient à mettre la promotion culturelle au service des objectifs de la politique étrangère suisse avant tout.

Ce renforcement d'intérêt pour le rayonnement national à l'étranger dans l'après-guerre n'est pas une spécificité helvétique, comme le montre l'état des lieux dressé par Herbert Lüthy dans son rapport. Dans le contexte de la guerre froide, la culture devient plus que jamais un outil central des politiques étrangères gouvernementales. Dans tous les pays, les budgets consacrés à la promotion culturelle ne cessent de croître. En gagnant l'estime des nations étrangères, les autorités politiques espèrent faciliter les relations de toutes sortes. Les diplomaties ont aussi pris conscience de l'importance croissante de l'opinion publique. Une implication accrue de l'État dans le champ des relations culturelles est partout de mise, bien qu'à des degrés divers. Herbert Lüthy distingue différents modes d'intervention gouvernementale que Guido Keel reprend largement dans l'exposé qu'il adresse aux ministres le 10 septembre 1948<sup>1429</sup> : le modèle suivi par les pays d'Europe de l'Est (une politique culturelle totalement dirigée par l'État par l'intermédiaire de Ministères de l'information et de la culture)<sup>1430</sup>, le modèle suivi par la France et par les États-Unis (une politique culturelle que les Ministères des affaires étrangères conduisent par l'intermédiaire d'une section culturelle, qui s'appuie sur de multiples organisations officielles, officieuses et privées, et/ou par un service de presse et d'information)<sup>1431</sup> et le modèle britannique ou suédois (une politique culturelle gérée par une structure autonome – British Council, Svenska Institutet – sur laquelle l'influence de l'État

<sup>1429</sup> Exposé von Herrn Legationsrat G. Keel an der Ministerkonferenz 1948, « Zur Frage der schweizerischen Kulturwerbung im Ausland », 10 septembre 1948, p. 4-6, dodis.ch/7451.

<sup>1430</sup> Sur la politique culturelle soviétique, voir l'ouvrage de FAYET Jean-François, *VOKS : le laboratoire helvétique : histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Chêne-Bourg : Georg éd., 2014.

<sup>1431</sup> Sur la politique culturelle française, voir notamment CHAUBET François, *La Politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance française (1883-1940)*, Paris : L'Harmattan, 2006.

est indirecte)<sup>1432</sup>. Ce dernier modèle, le plus libéral, est considéré comme le mieux adapté pour la Suisse. La constitution d'une structure autonome n'exclut cependant pas l'existence d'un service chargé de politique culturelle au sein du Ministère des affaires étrangères. Les modèles peuvent donc se chevaucher, comme ce sera le cas pour la Confédération. Dans son exposé, Guido Keel explique aussi pourquoi l'implication de l'État dans les relations culturelles est incontournable dans ce contexte, même dans le cas d'une démocratie fédéraliste comme la Suisse, en faisant le parallèle avec ce qui se passe dans le domaine économique<sup>1433</sup>. D'après lui, à une époque où les échanges culturels, tout comme les échanges commerciaux, subissent de plein fouet le protectionnisme des États usant et abusant des embargos sur les devises, des obligations de visas, des contingentements et des autorisations de toutes sortes, une production culturelle a besoin d'un appui officiel marqué pour espérer franchir les frontières. Les échanges culturels, qui autrefois étaient essentiellement le résultat d'actions privées, seraient contraints, à la fin des années 1940, à chercher systématiquement le soutien étatique et ce, même dans les pays qui n'ont pas l'habitude de ce genre de pratique. Selon Guido Keel, la tendance est de régir chaque situation au cas par cas ou par des accords, sur le principe de la réciprocité. Le chef du Service information et presse parle alors de «*Kulturclearing*». Il reconnaît cependant que des limites doivent être posées à l'ingérence gouvernementale dans la politique culturelle à l'étranger. À son avis, il est important que la Suisse se distingue du fonctionnement instauré en la matière par le bloc soviétique. Un difficile équilibre devra être trouvé entre davantage d'engagement étatique dans le rayonnement culturel du pays et une marge de manœuvre suffisante laissée aux nombreuses organisations semi-officielles ou privées actives dans ce domaine.

### 11.1. Le Département politique fédéral, un acteur central de la promotion de l'image de la Suisse durant l'après-guerre

Jusqu'à la fin de la guerre, l'investissement du Département politique fédéral en matière de rayonnement culturel a été très faible. Certes, nous l'avons vu, le DPF avait constitué, à partir de 1939, un service de presse qui proposait notamment un bulletin d'informations pour la presse étrangère, mais ce dernier avait été interrompu dès le mois de mai 1940. Il avait aussi nommé un premier attaché de presse à la légation suisse de Londres en septembre 1939. Cependant, les activités promotionnelles du Département politique fédéral étaient restées très limitées durant le conflit et volontairement discrètes, afin de ne pas contrevenir à l'image de neutralité du pays et par crainte également d'un «*effet boomerang*»<sup>1434</sup>. La diplomatie helvétique

<sup>1432</sup> Sur la politique culturelle britannique, voir notamment OKRET-MANVILLE Christine, «La politique étrangère culturelle, outil de la démocratie, du fascisme et du communisme. L'exemple du British Council, 1934-1953», *Relations internationales*, n° 115, 2003, p. 399-410.

<sup>1433</sup> Exposé von Herrn Legationsrat G. Keel an der Ministerkonferenz 1948, «Zur Frage der schweizerischen Kulturwerbung im Ausland», 10 septembre 1948, p. 3, [dodis.ch/7451](http://dodis.ch/7451).

<sup>1434</sup> KADELBACH Thomas, «*Swiss made*»..., p. 63; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 59-60.

se trouve donc quelque peu dépourvue et guère armée pour répondre aux critiques formulées à l'encontre de la Suisse dès le tournant de la guerre. L'engagement insuffisant du DPF en matière de rapprochement culturel avec les États-Unis est tout particulièrement critiqué, comme le montre le procès-verbal d'une réunion organisée le 14 août 1945 par le ministre Walter Otto Stucki, alors responsable de la division des Affaires étrangères, rassemblant des personnalités considérées comme des experts des relations américano-suisse : des membres des milieux diplomatique (comme les ministres Carl Bruggmann, alors basé à Washington, et Henry de Torrenté qui officie à la division du Commerce), économique (comme Hans Sulzer, ancien ministre suisse aux États-Unis et à la tête de l'entreprise Gebrüder Sulzer), scientifique (comme Eduard Fueter) et médiatico-culturel (comme le secrétaire général de la SSR Rudolf von Reding et le correspondant de la NZZ outre-Atlantique Walter Bosshard<sup>1435</sup>)<sup>1436</sup>. Tous s'accordent à dénoncer le manque de connaissances ou, pire, la mésinformation sur la Suisse qui prévaut aux États-Unis, et encouragent le Département politique fédéral à quitter au plus vite la réserve qu'il a observée durant le conflit, en mettant en place une politique de communication plus active. Dans cette perspective, un Service information et presse est créé et un poste d'attaché de presse ouvert à Washington. Sous l'ère de Max Petitpierre, le DPF prend alors véritablement conscience de l'importance du rayonnement culturel du pays à l'étranger. Pouvoir compter sur le réseau diplomatique s'avère, à différents niveaux, très utile pour la radio internationale helvétique.

### 11.1.1. *Les frottements du Service information et presse avec la radio suisse*

En 1946, Max Petitpierre, avec le soutien du Parlement, réorganise le Département politique fédéral en cinq divisions : Affaires politiques, Service du contentieux, des affaires financières et des communications, Affaires administratives, Organisations internationales, Presse et Information<sup>1437</sup>. La création de cette dernière division témoigne de la volonté du DPF de renforcer les activités du service de presse mis en place en 1939, qui était jusqu'alors subordonné à la division des Affaires étrangères. Renommé Service information et presse et dirigé dorénavant par le conseiller de légation Guido Keel, ce service est chargé de renseigner les représentants officiels de la Confédération à l'étranger, et tout particulièrement les attachés de presse, afin qu'ils puissent à leur tour orienter les médias de leur pays d'accueil. Il a aussi pour

<sup>1435</sup> Sur les fonctions occupées par Walter Bosshard auprès de la NZZ, voir MAISSEN Thomas, *Die Geschichte der NZZ...*, p. 308-326.

<sup>1436</sup> Protokoll der Konferenz vom 14. August 1945 zur Besprechung der Fragen betreffend die kulturelle Annäherung der Schweiz zu den Vereinigten Staaten, 17 août 1945, Documents Diplomatiques Suisses, vol. 16 (1945-1947), n° 26, Zurich & Locarno & Genève : Chronos & Armando Dadò & Éditions Zoé, p. 83-90, dodis.ch/1763.

<sup>1437</sup> ALTERMATT Claude, *1798-1998 : deux siècles de représentations extérieures de la Suisse*, Berne : Département fédéral des affaires étrangères, 1998, p. 33. Sur la réorganisation du Département politique fédéral et la naissance du Service information et presse, voir aussi GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 112-115 ; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 87-89.

tâches de tisser des liens avec les journalistes étrangers, en organisant notamment des séjours sur le sol helvétique à leur intention, et d'informer plus spécifiquement et régulièrement les correspondants étrangers en Suisse afin «*de les mettre en mesure d'écrire en toute connaissance de cause*»<sup>1438</sup>. Le Service information et presse observe également ce qui se dit sur la Confédération dans la presse étrangère. À partir de 1947, il se dote d'une section culturelle qui a pour mission de gérer l'information culturelle et les rapports avec les associations culturelles comme Pro Helvetia<sup>1439</sup>. Le Service information et presse reste modeste malgré tout, puisque seuls quatre jeunes diplomates y travaillent aux côtés de Keel<sup>1440</sup>. Cette structure doit donc impérativement collaborer avec les autres organes œuvrant à la promotion du pays à l'extérieur, si elle souhaite entreprendre des actions de plus grande envergure.

La création du Service information et presse est le résultat d'une vision du rayonnement culturel du DPF très axée sur l'information politique. Dans ses remarques portant sur la propagande helvétique aux États-Unis rédigées en novembre 1948, le secrétaire de Chancellerie du Service information et presse, Claude van Muyden, met des préoccupations politiques au centre de la promotion culturelle<sup>1441</sup>. Pour réduire à néant les attitudes hostiles à l'égard de la Suisse et clarifier sa position, il est nécessaire, selon lui, d'expliquer la politique de neutralité, son ancrage historique et le fait qu'elle est active (représentation des intérêts étrangers par exemple), de démontrer que la prospérité du pays n'est pas la conséquence de «*son "profitage" de guerre*»<sup>1442</sup>, d'insister sur les points communs que partageraient les deux nations (démocratie, organisation libérale, genre de vie, prospérité, propreté, etc.) et de souligner la volonté de la Confédération de participer à la vie internationale, même si elle n'est pas membre de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à la reconstruction de l'Europe. Claude van Muyden milite pour la présentation la plus concrète possible de ces considérations (conditions de travail, alimentation) afin de toucher les «*citoyens moyens*» qui forment l'opinion publique américaine dont l'infléchissement est susceptible, d'après lui, d'avoir un impact direct sur la politique menée par les élus américains<sup>1443</sup>.

Une certaine tension se fait jour entre le Service information et presse et la Société suisse de radiodiffusion, qui s'accusent réciproquement du manque d'échanges d'informations entre eux. Lors de la séance plénière des directeurs de studio du 25 novembre 1947, le responsable du Service suisse d'ondes courtes *ad interim*,

<sup>1438</sup> KEEL G., «La Suisse et la presse étrangère», *Écho*, octobre 1946, p. 42.

<sup>1439</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 115.

<sup>1440</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 112.

<sup>1441</sup> Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie, DPF/Information et Presse, «Remarques sur la propagande de la Suisse aux États-Unis», novembre 1948, dodis.ch/6040.

<sup>1442</sup> Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie, DPF/Information et Presse, «Remarques sur la propagande de la Suisse aux États-Unis», novembre 1948, p. 2, dodis.ch/6040.

<sup>1443</sup> Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie, DPF/Information et Presse, «Remarques sur la propagande de la Suisse aux États-Unis», novembre 1948, p. 5, dodis.ch/6040.

Eduard Haas, évoque des relations inamicales entre ce service du Département politique et la SSR<sup>1444</sup>. Cette dernière bénéficierait de nettement moins de considération que la presse écrite. Le Service information et presse négligerait ainsi, régulièrement, de convoquer les représentants de la radio helvétique aux réunions qu'il organise. De son côté, la direction générale de la SSR, qui a pris l'habitude de s'adresser directement aux légations suisses, omet de se tourner vers le Service information et presse quand il s'agit par exemple de faciliter le séjour de ses collaborateurs à l'étranger, comme Guido Keel ne manque pas de le lui reprocher dans un courrier daté du 4 mars 1948<sup>1445</sup>. L'idée de passer par ce nouvel intermédiaire fait l'objet d'une discussion entre les directeurs de studio et la direction générale lors de la séance plénière du 9 mars 1948 et la réaction ne se fait pas attendre. Ils rejettent toute contrainte de la part du Service information et presse :

*«MM. de Reding, Dovaz et Job estiment qu'il n'est pas nécessaire d'avertir le Service information et presse chaque fois que l'Office ou un studio envoient un collaborateur à l'étranger. Il se peut que nous soyons parfois heureux de faire usage de l'offre de M. Keel, mais en aucun cas elle peut être pour nous une obligation.»<sup>1446</sup>*

Les responsables de la radio suisse souhaitent garder les coudées franches et ne comptent pas renoncer aux relations directes qu'ils ont patiemment tissées avec les représentants de la Suisse à l'étranger.

### *11.1.2. Le redéploiement des légations et la nomination de nouveaux attachés de presse*

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Département politique fédéral se charge de rouvrir les légations qui avaient dû être fermées en Europe, comme celles de Paris, d'Athènes, de Belgrade et de Prague, et cherche à installer de nouveaux postes diplomatiques à l'étranger<sup>1447</sup>. Seules deux légations avaient pu être ouvertes durant le conflit : celle de Bogota en 1940 et celle de Santiago du Chili en 1943<sup>1448</sup>. À la fin de la guerre, l'élargissement du réseau diplomatique helvétique à l'étranger fait un bond<sup>1449</sup>. Les légations suisses, qui étaient au nombre de vingt-sept avant le déclenchement du second conflit mondial, sont dix de plus en 1949<sup>1450</sup>. Claude Altermatt a décelé deux moments de forte croissance : d'une part, l'immédiat après-guerre avec l'ouverture, en 1945, de nouvelles légations à Oslo, à Copenhague et à Ottawa et, l'année suivante, à Mexico, à Lima, à Montevideo, à Beyrouth et à Moscou et, d'autre

<sup>1444</sup> ZAR, SSR 3433, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 25 novembre 1947, p. 19.

<sup>1445</sup> ZAR, SSR 3489, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 9 mars 1948, p. 7.

<sup>1446</sup> ZAR, SSR 3489, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 9 mars 1948, p. 7-8.

<sup>1447</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la création de légations (du 7 septembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 19, 13 septembre 1945, p. 1-2.

<sup>1448</sup> ALTERMATT Claude, *1798-1998...*, p. 32.

<sup>1449</sup> ALTERMATT Claude, *1798-1998...*, p. 32.

<sup>1450</sup> ALTERMATT Claude, *1798-1998...*, p. 31 et p. 33.

part, la décolonisation avec l'ouverture, en 1948, de nouvelles légations à New Dehli et, l'année suivante, à Karachi<sup>1451</sup>. Le conseiller fédéral Petitpierre accorde une attention particulière à établir sans délai des relations diplomatiques avec les États nouvellement indépendants afin de trouver de nouveaux débouchés et de nouveaux centres d'approvisionnement<sup>1452</sup>. Le renforcement de la représentation suisse à l'étranger est aussi le garant de la pérennité des colonies helvétiques<sup>1453</sup>.

La volonté du Département politique fédéral de faire davantage pour le rayonnement du pays à l'étranger l'incite aussi à affecter des attachés de presse dans les légations jugées prioritaires<sup>1454</sup>. Bernard Barbey, homme de lettres très bien intégré dans le monde culturel parisien et ancien chef de l'état-major personnel du général Guisan pendant la Seconde Guerre mondiale, occupe, à partir d'octobre 1945, le poste d'attaché de presse créé à la Légation de Paris. Il y rejoint une autre personnalité en vue qui vient d'être nommée ministre : Carl Jacob Burckhardt, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge et professeur d'histoire à l'Institut universitaire des hautes études internationales<sup>1455</sup>. Le Gouvernement français est enfin satisfait de ces nouvelles désignations. Précédemment, il avait désapprouvé les candidatures à la fonction de ministre de Walter Otto Stucki, auparavant en poste à Vichy, et de Henry de Torrenté.

Eric Kessler, qui était le premier et le seul à exercer la charge d'attaché de presse depuis septembre 1939 à la légation de Londres, est, pour sa part, affecté le 8 février 1946 à la légation de Washington, alors que les tensions entre la Suisse et les États-Unis sont à leur comble. En effet, l'accord financier de Washington ne sera conclu qu'au mois de mai. L'ancien correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* à Londres œuvre alors au sein d'une nouvelle section spécifiquement constituée : «Affaires de presse, information et relations culturelles»<sup>1456</sup>. Le Département politique fédéral attend d'Eric Kessler qu'il élabore régulièrement à son intention des revues de presse et des rapports sur la politique culturelle des États-Unis, qu'il noue des contacts avec des journalistes américains afin de leur glisser des informations sur la vie culturelle helvétique et des articles sur la Suisse, qu'il se charge de l'envoi de matériel (brochures, livres) et de l'échange d'étudiants entre les deux pays.

<sup>1451</sup> ALTERMATT Claude, *1798-1998...*, p. 32-33.

<sup>1452</sup> ALTERMATT Claude, *La Politique étrangère de la Suisse...*, p. 84 ; Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la création de légations (du 7 septembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 19, 13 septembre 1945, p. 4-5.

<sup>1453</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Briod A. (selon toute vraisemblance), Rapport au Bureau de la Commission des Suisses à l'Étranger sur la protection des Suisses en France, 15 décembre 1944, p. 2.

<sup>1454</sup> Sur les postes d'attachés de presse mis en place dans l'immédiat après-guerre, voir MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 66-87. Sur ces intellectuels de la diplomatie suisse, voir GILLABERT Matthieu, MILANI Pauline, «Les attachés culturels. Des intellectuels à la croisée des chemins», *Traverse*, 2010, n° 2, p. 50-66.

<sup>1455</sup> Sur Bernard Barbey et Carl Jacob Burckhardt, voir principalement MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 74-83.

<sup>1456</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 69-70.

Kessler se trouve ainsi couramment en contact avec le Service information et presse, Pro Helvetia, l'OSEC et l'ONST.

Alors qu'il officie en tant que délégué extraordinaire du CICR à Berlin, August Lindt reprend finalement, le 1<sup>er</sup> novembre 1946, le poste d'attaché de presse à la légation de Londres laissé vacant par Kessler<sup>1457</sup>. Il bénéficie également d'une expérience journalistique, puisqu'il a été correspondant pour la presse nationale et internationale notamment dans l'Empire britannique. De plus, il connaît déjà bien les stratégies liées à l'information politique en tant qu'ancien responsable du service d'information d'Armée et Foyer. Les activités des attachés de presse mêlent donc travail d'information, promotion culturelle et propagande médiatique. D'après Pauline Milani, plusieurs facteurs expliquent ces nominations dans les légations des capitales française, américaine et britannique, alors que d'autres les réclament aussi, comme celles de La Haye, Rome et Prague<sup>1458</sup> : «[...] *opportunisme (adaptation au nouveau cours politique mondial), liens culturels privilégiés (avec la France), présence dans les trois pays d'une importante colonie suisse, antécédent (attaché de presse à Londres)*»<sup>1459</sup>. La volonté de se rapprocher culturellement des vainqueurs occidentaux de la guerre est une illustration de plus de l'arrimage de la Suisse au bloc de l'Ouest.

Cette série d'affectations à des postes d'attachés de presse s'arrête là. Le Département politique fédéral n'est pas prêt à ouvrir davantage la brèche de la spécialisation du corps diplomatique et manque, de toute façon, de ressources financières pour recruter des collaborateurs supplémentaires<sup>1460</sup>. L'effort consenti par le DPF demeure donc modeste. Les actions culturelles continuent à occuper de manière générale une place secondaire dans le cahier des charges des légations. Les initiatives favorisant le rayonnement du pays restent largement dépendantes du bon vouloir et de l'intérêt des représentants officiels en place à l'étranger.

### *11.1.3. La collaboration de la SSR avec les représentants officiels de la Suisse à l'étranger*

L'investissement de Victor Nef, consul général suisse à New York de 1933 à 1945, puis ministre à la tête de la première légation ouverte au Canada de 1946 à 1950, dans la promotion culturelle du pays est exemplaire. Comme nous l'avons vu, il a rédigé, dès 1941, un bulletin d'informations hebdomadaire à partir des nouvelles reçues dans un premier temps par voie radiotéléphonique ou télégraphique, puis dans un second temps par l'intermédiaire du Service suisse d'ondes courtes, qu'il adressait ensuite, par la poste, à l'ensemble des représentations officielles helvétiques, aux principales sociétés et journaux suisses basés en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'à la presse

<sup>1457</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 72.

<sup>1458</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 89.

<sup>1459</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 68.

<sup>1460</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 90.

états-unienne. À partir de mars 1944 en tout cas, le Service suisse d'ondes courtes propose, six fois par semaine, une rediffusion complète du programme parlé à destination de l'Amérique du Nord, spécifiquement pour le consulat général de New York. Cette transmission a lieu à une heure où les émetteurs d'outre-Atlantique sont généralement inactifs (16 heures à New York), ce qui permet d'éviter en grande partie les interférences<sup>1461</sup>. Dans un courrier daté du 5 décembre 1944, Victor Nef explique à Paul Borsinger que, pour ses bulletins, il est particulièrement intéressé, outre par les nouvelles en tant que telles, par les extraits de la presse helvétique et les allocutions de personnalités, surtout les discours patriotiques des conseillers fédéraux dans leur intégralité<sup>1462</sup>.

Le consul général peut désormais compter sur le soutien du Columbia Broadcasting System (CBS), qui se charge d'enregistrer gratuitement certains programmes du SOC<sup>1463</sup>. Réalisés par une station d'écoute professionnelle, ces enregistrements permettent de réduire considérablement les problèmes de réception. Jusqu'ici, c'était le système d'écoute du consulat général de New York qui s'en chargeait avec un succès très relatif<sup>1464</sup>. Le fait que CBS procède dorénavant à ces enregistrements a une répercussion directe sur la programmation du SOC. En effet, comme la radio américaine a tendance à stopper l'enregistrement lorsqu'elle entend de la musique croyant le service de nouvelles terminé, Paul Borsinger contourne cette difficulté en ôtant sans délai les intermèdes musicaux qui peuvent poser problème<sup>1465</sup>. D'après Victor Nef, CBS trouve aussi manifestement son compte en procédant à l'enregistrement des programmes parlés du Service suisse d'ondes courtes et il n'est pas le seul :

*« Dans l'ensemble, le service de nouvelles est bien structuré et bien présenté et les systèmes d'écoute du CBS, de l'OWI [Office of War Information], FCC (Federal Communications Commission), ainsi que d'autres stations de radio et organisations américaines, utilisent intensément les nouvelles entendues sur la chaîne suisse. Les spécialistes louent aussi, de manière générale, votre programmation. »*<sup>1466</sup>

L'intérêt de ces organismes pour les bulletins d'informations du SOC prouve que la radio internationale helvétique a servi à renseigner les autorités américaines et a

<sup>1461</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), « Sendedauer der Kurzwellenprogramme », 14 mars 1944, p. 3.

<sup>1462</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 décembre 1944, p. 1.

<sup>1463</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 janvier 1944, p. 3.

<sup>1464</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 décembre 1944, p. 1.

<sup>1465</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 janvier 1944, p. 3 ; SOC, A 42-001.2, Lettre de P. Borsinger à V. Nef, consul général à New York, 26 juillet 1944, p. 3.

<sup>1466</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 décembre 1944. p. 2. Version originale : « *Im grossen und ganzen ist der Nachrichtendienst gut aufgebaut und gesprochen und die Monitors von CBS, OWI [Office of War Information], FCC (Federal Communications Commission) sowie anderen amerikanischen Radiostationen und Organisationen machen regen Gebrauch von über den schweizerischen Sender gehörten Nachrichten. Von Fachleuten wird auch ganz allgemein Ihre Programmgestaltung sehr gelobt.* »



eu un impact sur les nouvelles concernant la Suisse diffusées aux États-Unis<sup>1467</sup>. Les systèmes d'écoute américains auraient même souhaité qu'elle en fasse davantage, en servant par exemple de relais aux informations transmises par des émetteurs plus petits, comme celui de Rome ou d'Alger<sup>1468</sup>. Mais le Service suisse d'ondes courtes ne peut pas accéder à cette demande, puisqu'il est contraint de reprendre uniquement les nouvelles étrangères fournies et validées par l'Agence télégraphique suisse.

Les problèmes de réception des programmes du SOC et les erreurs de compréhension qui en découlent peuvent parfois jouer des tours, dont les conséquences sont alors mondiales. Ainsi les collaborateurs de l'Office of War Information alors à l'écoute confondent-ils, en décembre 1944, la démission du conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz avec le départ de Paul Gysler de la tête du Conseil national. Ils annoncent le retrait du gouvernement, sous la pression de Moscou, d'un certain Ryssler. Ce malentendu est fâcheux, car cette communication est relayée dans le monde entier, malgré les efforts du consul général<sup>1469</sup>.

Le successeur de Victor Nef au poste de consul général de New York, Friedrich Gygax, fait part de ses inquiétudes au service de presse du DPF concernant les effets potentiels des écoutes réalisées par CBS qui, par ailleurs, transmet au Secrétariat des Nations Unies tout ce qui s'y rapporte :

*« Dans ces conditions, je me demande s'il ne conviendrait peut-être pas que les émissions de Schwarzenbourg concernant les rapports entre la Suisse et les Nations Unies, notamment les articles de fond, soient, si possible, portées à votre connaissance avant d'être diffusées et ceci dans le seul but d'harmoniser les communiqués que le Département politique pourrait être amené à publier avec les émissions du poste de Schwarzenbourg que l'on considère ici comme une station officielle. »*<sup>1470</sup>

Le bulletin de presse de l'ONU, intitulé « Survey of Opinion », dont l'existence était censée être confidentielle, ferait, d'après les informations du consul général, régulièrement état du contenu des émissions de la radio internationale helvétique. Pour répondre à cette inquiétude, le secrétaire de Chancellerie du Service information et presse, Claude van Muyden, organise un entretien avec Paul Borsinger le 21 novembre 1946. Tous deux relèvent positivement le poids accordé par le « Service de surveillance des opinions » de l'ONU aux causeries du SOC<sup>1471</sup>. Malgré l'influence

<sup>1467</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre de R. von Reding à E. Celio, conseiller fédéral en charge du Département des postes et des chemins de fer, 20 février 1946. Annexe : « Écho à l'étranger des émissions suisses sur ondes courtes », p. 3.

<sup>1468</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de P. Borsinger à V. Nef, consul général à New York, 26 juillet 1944, p. 4.

<sup>1469</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de V. Nef, consul général à New York, à P. Borsinger, 5 décembre 1944, p. 2.

<sup>1470</sup> AFS, E 2001 (E), 1968/78, vol. 61, Lettre du consul général de Suisse à New York Friedrich Gygax au service de presse du Département politique fédéral, Référence de ce dossier i.A.15.42.11.1., 1<sup>er</sup> novembre 1946.

<sup>1471</sup> AFS, E 2001 (E), 1968/78, vol. 61, Claude van Muyden, Notice pour le dossier i.A.15.42.11.1. au sujet de l'entretien avec M. Borsinger du Service suisse d'ondes courtes, Information et presse, 21 novembre 1946, p. 2.

évidente des programmes de son service, le responsable de la radio internationale helvétique rejette toute forme de censure de la part du Conseil fédéral :

*«M. Borsinger croit qu'une censure serait directement contraire aux intérêts de la Confédération: en effet, nous n'avons qu'à gagner auprès des Nations Unies si nos représentants là-bas peuvent dire que nous n'avons pas de censure et que, lorsque notre presse ou notre radio dit telle ou telle chose déplaisante, il ne s'agit pas d'une campagne de presse dirigée par notre gouvernement, mais de la libre expression de notre opinion publique.»*<sup>1472</sup>

Paul Borsinger affirme aussi qu'il est nécessaire de réfuter catégoriquement l'idée fautive selon laquelle le poste de Schwarzenbourg serait une station gouvernementale: *«Il ne faut même pas laisser l'impression que les commentaires de Schwarzenbourg sont officieux.»*<sup>1473</sup> Alors que la suggestion de Gygax de mettre en place une sorte de régime de censure sur les émissions du SOC ne semble pas non plus être une option souhaitée par le Service information et presse du DPF, van Muyden et Borsinger s'accordent à dire qu'ils verraient d'un bon œil la mise sur pied d'entretiens hebdomadaires entre un représentant du Service information et presse et le responsable du SOC afin d'aborder les questions qui pourraient poser problème<sup>1474</sup>. Des échanges si réguliers n'ont, semble-t-il, jamais pu être véritablement instaurés. Néanmoins, l'expression d'un tel besoin montre que l'impact des émissions du Service suisse d'ondes courtes à l'étranger est reconnu par les autorités helvétiques.

Le système instauré avec Victor Nef fait des émules. La légation suisse au Japon (Tokyo) établit, dès avril 1943, un dispositif semblable à celui du consulat helvétique à New York<sup>1475</sup>. Le Service suisse d'ondes courtes diffuse chaque semaine une émission spéciale qui lui est destinée<sup>1476</sup>. Faisant partie de la petite minorité autorisée à écouter ce programme, l'envoyé helvétique Camille Gorgé tire de ce résumé des événements les plus importants de la semaine un bulletin qu'il distribue ensuite aux membres de la colonie suisse. De nouveau, l'initiative de cette collaboration revient au ministre en place et le Département politique fédéral a, apparemment, simplement relayé sa demande auprès de la radio internationale helvétique. Un arrangement similaire est aussi conclu avec la légation suisse de Buenos Aires,

<sup>1472</sup> AFS, E 2001 (E), 1968/78, vol. 61, Claude van Muyden, Notice pour le dossier i.A.15.42.11.1. au sujet de l'entretien avec M. Borsinger du Service suisse d'ondes courtes, Information et presse, 21 novembre 1946, p. 2.

<sup>1473</sup> AFS, E 2001 (E), 1968/78, vol. 61, Claude van Muyden, Notice pour le dossier i.A.15.42.11.1. au sujet de l'entretien avec M. Borsinger du Service suisse d'ondes courtes, Information et presse, 21 novembre 1946, p. 2.

<sup>1474</sup> AFS, E 2001 (E), 1968/78, vol. 61, Claude van Muyden, Notice pour le dossier i.A.15.42.11.1. au sujet de l'entretien avec M. Borsinger du Service suisse d'ondes courtes, Information et presse, 21 novembre 1946, p. 3.

<sup>1475</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 28 avril 1943, p. 8.

<sup>1476</sup> SOC, A 532-003, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Sendedauer der Kurzwellenprogramme», 14 mars 1944, p. 4.

en tout cas à partir de 1944<sup>1477</sup>. Cette dernière n'a ainsi plus à attendre, comme elle le faisait jusque-là, les bulletins envoyés par avion par le consulat général de New York qui présentaient l'inconvénient d'être rédigés en anglais et d'avoir clairement perdu leur degré d'actualité<sup>1478</sup>. La mise en place de ces services spéciaux répond, pendant le conflit, à la pénurie totale de nouvelles sur la Confédération que subissent alors les ressortissants expatriés dans ces régions du monde. L'objectif principal de ces bulletins évolue avec la fin des hostilités et la reprise progressive de la circulation de l'information. Il est alors moins question d'atteindre la diaspora helvétique que les autorités politiques et l'opinion publique étrangères afin de redorer l'image du pays. L'ordre de priorité concernant l'auditoire visé par ces bulletins s'est inversé : d'abord les services gouvernementaux, puis la presse et enfin les Suisses à l'étranger<sup>1479</sup>. À partir de 1947, à la demande du nouveau consul général à New York, Friedrich Gygax, l'émission spéciale pour l'Amérique du Nord est avancée pour être reçue en début de matinée, afin d'offrir la possibilité de rédiger quotidiennement, et non plus hebdomadairement, le bulletin d'informations et de l'envoyer à temps pour la presse du soir<sup>1480</sup>. Ce procédé représenterait l'avantage de permettre aux nouvelles suisses de prendre de vitesse d'autres sources d'informations et par là même d'augmenter leur attrait aux yeux des Américains<sup>1481</sup>.

Le rapport étroit, établi par la radio internationale helvétique avec certains représentants officiels de la Suisse à l'étranger auxquels elle fournit des informations, pose la question de la concurrence avec le nouveau Service information et presse du Département politique fédéral dont une des tâches principales est justement de renseigner le réseau diplomatique et consulaire. Face aux demandes et aux besoins de l'attaché de presse de la légation suisse à Washington Eric Kessler, Paul Borsinger doit par exemple rappeler que les représentants officiels helvétiques ne sont pas les premiers visés par les émissions du Service suisse d'ondes courtes :

*«J'ai surtout pris conscience que les besoins de la légation vont beaucoup plus loin que les possibilités du Service d'ondes courtes, et ce parce que le Service suisse d'ondes courtes s'adresse, comme tous les services de radiodiffusion, au grand public et qu'il doit aussi s'y adresser à l'avenir, tandis que votre légation, comme les autres, a besoin d'informations et de rapports de situation confidentiels. Honnêtement, je croyais auparavant, comme probablement la plupart des Suisses, que cette information purement diplomatique existait depuis longtemps. Nous n'avons jamais eu la prétention de pouvoir établir ou remplacer ce contact direct entre le gouvernement et la légation. En revanche, nous croyions et nous croyons*

<sup>1477</sup> ZAR, A 060.01.01, Lettre d'A. W. Glogg à la Liberale Arbeitsgemeinschaft, 16 février 1945, p. 3.

<sup>1478</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1943-1944, p. 17.

<sup>1479</sup> SOC, A 254.1-001.9, P. Borsinger, «Ergänzende Bemerkungen zum Budgetbericht KWD vom 3 septembre 1946. Der Sendeplan 1947», 3 décembre 1946, p. 2.

<sup>1480</sup> SOC, A 254.1-001.9, P. Borsinger, «Ergänzende Bemerkungen zum Budgetbericht KWD vom 3 septembre 1946. Der Sendeplan 1947», 3 décembre 1946, p. 2.

<sup>1481</sup> AFS, E 2001 (E), 1968/78, vol. 61, Claude van Muyden, Notice pour le dossier i.A.15.42.11.1., Information et presse, 21 novembre 1946.

*toujours que des émissions d'ondes courtes bien faites peuvent compléter de manière utile ces informations principales, en fournissant des informations supplémentaires sur la situation, les opinions et les réalisations du pays, un peu comme des illustrations apportées aux rapports condensés et pondérés issus du Palais fédéral.*<sup>1482</sup>

Cet extrait semble montrer aussi que le travail d'information mené par le service de Guido Keel ne donne pas entière satisfaction aux représentants officiels. Néanmoins, le SOC veut bien servir de relais direct au Département politique fédéral dans des cas exceptionnels. Ainsi, en mars 1947, Eduard Haas propose de faire parvenir, au nom du DPF, un message à la colonie helvétique de Jérusalem avec laquelle le consul suisse a perdu tout contact depuis que la région est soumise à la loi martiale<sup>1483</sup>.

Les émissions du Service suisse d'ondes courtes sont directement utiles aux représentants officiels de la Confédération à l'étranger en termes d'information et de rayonnement culturel. En échange, le SOC peut compter sur leur appui pour élargir l'impact et les retombées de ses programmes. De manière plus large, les diplomates et les consuls sont des promoteurs indispensables de la radio helvétique auprès des gouvernements et des services de radiodiffusion étrangers. Certaines légations suisses aident la SSR à placer ses productions, comme le fait celle de Lisbonne en obtenant de la part de la radio portugaise Emissora Nacional une plage horaire bimensuelle de trente minutes dans laquelle sont insérées des nouvelles du pays, une causerie et des intermèdes musicaux helvétiques<sup>1484</sup>. À l'inverse, elles font parfois pression sur la radio helvétique pour que cette dernière diffuse certains programmes ou collabore avec certains artistes étrangers<sup>1485</sup>. Également lors des difficiles négociations internationales concernant la question des interférences et le partage des ondes courtes, les ministres et les consuls suisses, par les relations que certains entretiennent avec les sociétés de radiodiffusion de leur pays d'accueil, tel Victor Nef, peuvent être d'un grand soutien :

*«Depuis un certain temps, les difficultés dans la réception en Amérique se multiplient en raison d'interférences d'émetteurs américains et canadiens. La direction générale des PTT nous a communiqué qu'elle a pris contact avec les bureaux concernés. Mais il semble qu'elle n'a pas réussi jusqu'à maintenant à amener ces émetteurs à revenir de leur propre*

<sup>1482</sup> SOC, A 42-001.1, Lettre de P. Borsinger au secrétaire d'ambassade Dr. E. Kessler de la Légation suisse à Washington, 9 novembre 1948, p. 1. Version originale: «Vor allem bin ich mir bewusst geworden, dass die Bedürfnisse der Gesandtschaft viel weiter gehen, als die Möglichkeiten des Kurzwellendienstes und zwar deswegen, weil der Schweizerische Kurzwellendienst, wie alle Radioprogrammdienste, sich an die grosse Öffentlichkeit wendet und auch weiterhin wenden muss, während Ihre Gesandtschaft, wie überhaupt jede Gesandtschaft, vertrauliche Informationen und Situationsberichte benötigt. Offengestanden hatte ich vorher wie wohl die meisten Schweizer immer geglaubt, dass diese rein diplomatische Information schon längst bestehe. Diesen direkten Kontakt zwischen Regierung und Auslandsvertretung herstellen oder ersetzen zu können, bildeten wir uns niemals ein. Dagegen glaubten wir und glauben wir noch immer, dass gut aufgelegene Kurzwellensendungen diese Hauptinformationen nützlich ergänzen können, indem sie zusätzliche Einblicke in die Verhältnisse, Stimmungen und Leistungen des Landes vermitteln, Illustrationen gleichsam zu den kondensierten und abgewogenen Berichten aus dem Bundeshaus.»

<sup>1483</sup> AFS, E 2001 (E) 1969/121, vol. 40, Notice à l'intention de M. Thalmann, 6 mars 1947.

<sup>1484</sup> ZAR, SSR 3255, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 janvier 1947, p. 8.

<sup>1485</sup> ZAR, SSR 3433, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 25 novembre 1947, p. 18-19.

*gré à leurs positions d'avant-guerre et par là à préserver d'autres droits aussi bien fondés que les leurs. De notre côté, nous nous sommes adressés depuis peu aux PTT et leur avons demandé de passer par votre légation dont les excellentes relations avec la radiodiffusion canadienne pourraient sans doute permettre d'arriver plus rapidement au but que la voie de service empruntée jusqu'ici entre les PTT.»<sup>1486</sup>*

Il n'est guère étonnant que Victor Nef se retrouve à la tête de la délégation helvétique lors des conférences internationales de radiodiffusion tenues à Atlantic City. Le ministre sera même approché pour succéder à Franz von Ernst au poste de directeur de l'Union internationale des télécommunications<sup>1487</sup>. Les représentants officiels de la Suisse à l'étranger rendent donc de multiples services à la SSR et au SOC. Parmi ceux-ci, les rapports d'écoute qu'ils fournissent sont centraux, comme nous l'avons vu. La correspondance retrouvée dans les archives du SOC montre par exemple que Victor Nef maintient un contact très régulier avec le responsable des ondes courtes suisses. Paul Borsinger lui exprime d'ailleurs à plusieurs reprises sa reconnaissance pour son aide et son investissement<sup>1488</sup>. Le responsable du SOC continuera à cultiver des rapports étroits avec les successeurs de Victor Nef au poste de consul général de New York : Friedrich Gyax, puis H. W. Hirs.

## 11.2. Le lent réveil de Pro Helvetia

Outre son implication dans les écoles suisses à l'étranger et les questions d'échanges d'étudiants et de professeurs, la principale occupation du Département fédéral de l'intérieur en matière de relations culturelles avec l'étranger est la supervision de Pro Helvetia. En phase avec l'évolution du contexte, cette institution cherche, dès le tournant de la guerre, à développer le volet international de ses activités qui avait été mis en veilleuse et à consolider son assise juridique<sup>1489</sup>. La réponse de Philipp Etter à une interpellation déposée le 28 septembre 1944 au Conseil national et demandant notamment au gouvernement de fournir des informations sur la stratégie qu'il compte mettre en œuvre en matière de politique culturelle étrangère une fois la guerre terminée, va dans ce sens : la communauté de travail

<sup>1486</sup> SOC, A 42-001.5, Lettre de P. Borsinger au ministre de la Légation suisse au Canada (Ottawa) V. Nef, 21 janvier 1947, p. 1. Version originale : «*Seit einiger Zeit mehren sich die Schwierigkeiten im Amerikaempfang zufolge Interferenzen amerikanischer und canadischer Sender. Die Generaldirektion PTT hat uns mitgeteilt, dass sie mit den betreffenden Amtsstellen Fühlung genommen habe. Es scheint aber bisher nicht gelungen zu sein, jene Sender zum freiwilligen Rückzug auf Ihre Vorkriegspositionen zu bewegen und dadurch andere angestammte Rechte zu sichern. Wir sind unerseits bei der PTT neuerdings vorstellig geworden und haben sie ersucht, doch einmal den Weg über Ihre Gesandtschaft einzuschlagen, deren vorzügliche Beziehungen zum canadischen Rundspruch zweifellos schneller zum Ziele führen könnten, als der bisherige Dienstweg zwischen den PTT's.*»

<sup>1487</sup> AFS, E2800#1967/59#1136\*, Nef Victor (1945-1961).

<sup>1488</sup> SOC, A 42-001.2, Lettre de P. Borsinger à V. Nef, consul général à New York, 26 juillet 1944, p. 5 ; SOC, A 42-001.5, Lettre de P. Borsinger au ministre de la Légation suisse au Canada (Ottawa) V. Nef, 21 janvier 1947, p. 2.

<sup>1489</sup> Sur l'évolution de Pro Helvetia à partir de 1943, voir MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 48-56.

doit « *sortir de la position du réduit spirituel et culturel* »<sup>1490</sup>. Le premier élément tangible de cette ouverture est la reprise en main par Pro Helvetia des activités à destination de l'étranger. La subvention qu'elle octroyait jusqu'alors au Secrétariat des Suisses à l'étranger est d'abord fortement diminuée, afin que le groupe 1, en charge de la promotion culturelle hors des frontières nationales, puisse bénéficier de davantage de moyens<sup>1491</sup>, puis carrément annulée à partir de 1948, le SSE recevant dorénavant une aide financière directe plus importante de la Confédération<sup>1492</sup>. Le budget de Pro Helvetia dévolu à ses activités internationales double entre 1945 et 1949, passant de 60 000 à 120 000 francs<sup>1493</sup>. Cette augmentation permet au groupe 1 d'élargir ses activités à l'étranger (organisation de conférences, distribution de livres, soutien à la publication, etc.). Pour faire face à la charge de travail supplémentaire qui lui incombe, ses membres passent de cinq à huit entre 1940 et 1950<sup>1494</sup>.

Très tôt, une voix du groupe 1 de Pro Helvetia, celle de Paul Ganz, s'est fait entendre en faveur de la mise en place rapide d'une politique de rapprochement culturel avec les États-Unis. Ce professeur d'histoire de l'art à l'Université de Bâle est un fervent américanophile. À la suite du voyage qu'il a effectué à travers les États-Unis entre janvier et mai 1939 (il s'agit d'un deuxième séjour), il a rédigé un rapport à l'attention des conseillers fédéraux Giuseppe Motta et Philipp Etter contenant une série de propositions concrètes pour mieux faire connaître la Confédération en Amérique du Nord, comme la constitution d'un service de propagande centralisé et d'un service de presse, le développement de l'échange d'étudiants, l'organisation de conférences et d'expositions, la diffusion de films et d'émissions radiophoniques<sup>1495</sup>. Il y prévoyait aussi la création de la Swiss-American Society for Cultural Relations. La nécessité de mener une propagande plus active à l'égard des États-Unis est une idée largement partagée par le groupe 1, composé le 15 février 1946 d'Arnold Lätt, Charly Clerc, Carl Doka, Eduard Fueter et Paul Ganz<sup>1496</sup>. Tandis que Pro Helvetia doit renoncer à plusieurs projets outre-Atlantique faute de moyens (expositions, films), ses efforts promotionnels passent

<sup>1490</sup> Philipp Etter, réponse à l'interpellation Gut, *Bulletin sténographique de l'Assemblée fédérale*, séance du Conseil national du 21 mars 1945, p. 64 ; traduction de l'allemand, cité par MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 54.

<sup>1491</sup> La subvention passe de 50 000 à 30 000 francs pour l'année 1944, selon MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 53.

<sup>1492</sup> DOKA Carl, *Les Relations culturelles sur le plan international*, préf. de Jean-R. de Salis, publié par la Fondation Pro Helvetia, Neuchâtel : La Baconnière, 1959, p. 264-265.

<sup>1493</sup> BOISSONNAS Luc, DOKA Carl, « Ausland – Etranger – Estero », in DOKA Carl (dir.), *Pro Helvetia 1939-1964...*, p. 174.

<sup>1494</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 55.

<sup>1495</sup> SOC, A 311-001, Paul Ganz, « Vorschläge zur Schaffung einer engeren kulturellen Zusammenarbeit zwischen den Vereinigten Staaten von Nordamerika und der Schweiz », 7 octobre 1939.

<sup>1496</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 55. Les États-Unis sont considérés comme une priorité dès 1941. Procès-verbal de la séance du 10 mars 1941 du groupe 1, AFS, E9510.6, 1991/51, v.113, cité par MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 68.

surtout par la traduction et l'envoi d'ouvrages, comme *Swiss Neutrality, its history and meaning* d'Edgar Bonjour, la participation financière à une exposition itinérante de livres suisses et la rédaction d'articles en anglais<sup>1497</sup>.

De communauté de travail, Pro Helvetia devient une fondation de droit public à la suite de l'adoption par le Parlement de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1949<sup>1498</sup>. Alors qu'il avait été question au départ d'en faire une fondation de droit privé, ce statut inédit donne la possibilité au Conseil fédéral d'augmenter subtilement son implication dans la politique culturelle extérieure, tout en laissant à cette structure une certaine autonomie<sup>1499</sup>. Cette nouvelle forme juridique n'implique pas de grands changements au niveau des organes de la Fondation. La continuité est de mise également pour ce qui concerne le mandat qui lui est octroyé, tant sur le plan national qu'international, avec tout de même une inflexion plus importante sur l'encouragement à la culture et le soutien à la culture populaire. Le champ d'activité de Pro Helvetia s'élargit donc quelque peu. Le Parlement fixe la subvention fédérale annuelle qui lui est allouée à 600 000 francs<sup>1500</sup>. Alors que la moitié de cette somme est censée être consacrée à ses activités à l'étranger, il faudra attendre 1955 pour que cette volonté devienne réalité<sup>1501</sup>. Dans l'intervalle, les moyens modestes que cette structure peut réserver à la promotion culturelle à l'étranger l'obligent à collaborer avec d'autres acteurs qui s'investissent également dans ce domaine et qui sont mieux dotés financièrement, comme l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale.

### 11.3. Un Secrétariat des Suisses à l'étranger qui peine à trouver sa place

Même si les relations n'ont jamais été totalement coupées avec la diaspora helvétique, il faut attendre la fin du conflit pour voir les activités du Secrétariat des Suisses à l'étranger, comme son service de journaux et de revues destiné à enrichir les salles de lecture des colonies, repartir de plus belle. Du fait de ce regain d'efforts, le SSE rencontre des difficultés matérielles sérieuses qu'il espère rapidement combler avec le fruit de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1946<sup>1502</sup>. Or, cette perspective n'est pas certaine. La place tout à fait centrale qu'occupait l'Œuvre pour les Suisses à l'étranger dans le champ des relations culturelles internationales est remise en question au sortir de

<sup>1497</sup> Sur les activités culturelles de Pro Helvetia aux États-Unis dans l'après-guerre, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 301-310.

<sup>1498</sup> Sur l'évolution juridique de Pro Helvetia, voir KESSLER Franz, *Die schweizerische Kulturstiftung...*; MILANI Pauline, «Septante ans d'histoire institutionnelle»..., p. 39-118; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 100-107.

<sup>1499</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 130.

<sup>1500</sup> Sur l'évolution de la subvention fédérale accordée à Pro Helvetia, voir MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 393-395.

<sup>1501</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 164.

<sup>1502</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Rapport du Secrétariat des Suisses à l'étranger présenté à l'Assemblée générale de la NSH à Lausanne, 11 mai 1946, p. 7.

la Seconde Guerre mondiale, avec l'apparition d'une myriade de nouveaux acteurs agissant dans une sphère proche. En effet, en se limitant essentiellement, pour des raisons financières, au soutien spirituel à la diaspora helvétique, le SSE a laissé le champ libre sur les questions matérielles et scientifiques à d'autres institutions qui ont alors gagné en importance, comme la Schweizer Hilfe, la Rückwandererhilfe ou l'Institut für Auslandsforschung. Or, ces nouveaux organes viennent puiser leurs ressources financières dans les mêmes bourses que le Secrétariat des Suisses à l'étranger (Pro Helvetia, les collectes nationales, etc.). De surcroît, aider matériellement la diaspora helvétique rencontre plus d'écho auprès de la population que défendre les intérêts spirituels.

Face à cette situation concurrentielle qui met en danger le SSE, Paul Borsinger, en tant que membre de la Commission des Suisses à l'étranger, défend un renforcement et un élargissement des activités du Secrétariat :

*«Nous devons avoir présente à l'esprit la mission initiale essentielle du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la NSH: la promotion des Suisses à l'étranger sous tous ses aspects, y compris les aspects matériels. Ce n'est que de cette manière que nous recevrons les moyens nécessaires pour nous occuper aussi des aspects spirituels. [...] Au lieu de continuer à limiter le travail du Secrétariat des Suisses à l'étranger à quelques domaines spéciaux, en l'adaptant à la faiblesse de ses ressources, avec pour effet, en raison même de ce peu de moyens, la difficulté sans cesse renouvelée de se procurer des fonds, nous devrions commencer à suivre le chemin inverse: élargir l'éventail des tâches afin d'étendre les possibilités de financement. Je vois donc le futur Secrétariat des Suisses à l'étranger sous la forme d'une organisation faîtière regroupant, coordonnant et encourageant toutes les branches qui prennent en charge la question des Suisses à l'étranger, grâce à son caractère représentatif officiel déjà présent aujourd'hui. L'organisation faîtière recevrait l'ensemble des subventions, dons et produits de collectes. Elle aurait aussi la tâche, dans la répartition de ces fonds, de faire en sorte que les activités liées au travail spirituel ne soient pas oubliées.»<sup>1503</sup>*

Le responsable du SOC est conscient que son idée de réunir l'ensemble des acteurs œuvrant en faveur de la Cinquième Suisse sous l'autorité du Secrétariat des Suisses à l'étranger a peu de chance d'aboutir. La plupart des représentants de ces organes

<sup>1503</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, P. Borsinger, «Zu Punkt sechs der Hartmannschen Reorganisations-Vorschläge des Auslandschweizerwerks (Ergänzung meiner Bemerkungen vom 30.3.44)», p. 2. Version originale: «Wir müssen uns auf die ursprüngliche, umfassende Aufgabe des Auslandschweizerwerks der NHG besinnen: Förderung des Auslandschweizertums in allen seinen Aspekten, also auch in seinen materiellen. Nur auf diese Weise werden wir die nötigen Mittel erhalten, auch die geistigen zu betreuen. [...] Statt also auch weiterhin die Arbeit des Auslandschweizerwerks in Anpassung an schwache Finanzen auf einige Spezialgebiete einzuschränken, und so gerade aus dieser Beschränkung heraus immer grösseren Schwierigkeiten in der Finanzbeschaffung zu begegnen, sollten wir anfangen den gegenseitigen Weg zu beschreiten: Ausweitung des Aufgabenkreises zwecks Erweiterung der Finanzierungsmöglichkeiten. Ich sehe daher das zukünftige Auslandschweizerwerk in Form einer Dachgesellschaft, die Dank ihres schon heute bestehenden offiziellen repräsentativen Charakters, alle Zweige der Auslandschweizerbetreuung gruppiert, koordiniert und fördert. Der Dach-Organisation flössen sämtliche Beiträge, Stiftungen, Sammelergebnisse zu. Ihr läge die Aufgabe ob, bei deren Verteilung auch den geistigen Arbeitsgebieten zu ihren Rechten zu verhelfen.»



concurrents siègent dans la Commission des Suisses à l'étranger et ont de fait la possibilité de défendre leurs intérêts particuliers, empêchant ainsi le SSE de s'engager dans cette direction.

Le poids gagné par ces nouveaux acteurs dans le champ du rayonnement culturel est important puisque ces derniers poussent les autorités fédérales à remettre en question l'octroi initialement prévu au SSE de 50 % de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1946. Les représentants de l'Œuvre pour les Suisses à l'étranger manifestent leur désapprobation et font pression sur le Gouvernement helvétique à l'aide d'une missive adressée aux conseillers fédéraux Philipp Etter et Max Petitpierre le 4 décembre 1945<sup>1504</sup>. La situation du SSE reste précaire jusqu'en 1948. Le Département politique fédéral accepte alors d'augmenter la subvention fédérale fixe qu'il lui attribue d'environ 11 000 francs, la portant à plus de 60 000 francs<sup>1505</sup>. En contrepartie, Pro Helvetia, qui souhaite reprendre à son compte les activités liées au rayonnement culturel du pays à l'étranger, met un terme au soutien qu'elle apportait à cette Œuvre. Pro Helvetia s'émancipe donc un peu de la Nouvelle Société Helvétique<sup>1506</sup>. En 1948, le Département politique fédéral s'engage également dans la mise en place d'un Auslandschweizerdienst qui a pour mission de :

« [...] transmettre aux autorités fédérales compétentes les propositions et les vœux présentés par nos colonies, [d']exposer le point de vue des Suisses à l'étranger lors de l'élaboration des lois fédérales qui leur seraient également applicables et [de] s'occuper des questions relatives aux associations suisses à l'étranger. »<sup>1507</sup>

À l'occasion de la séance du Comité de la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH du 10 septembre 1948, Paul Borsinger s'inquiète de la concurrence que pourrait représenter pour le SSE l'ouverture de ce nouveau bureau spécialisé dans les questions liées aux expatriés, au sein du Département politique fédéral<sup>1508</sup>. Il aurait préféré qu'une seule personne soit chargée de la coordination et non un nouveau bureau. Le président de la Commission, Hans-Peter Zschokke, écarte ce risque tant que le Département est dirigé par Max Petitpierre, mais ne peut l'exclure totalement après son départ. Le responsable du SOC appelle à la vigilance : « *Dans tous les cas, on doit garder les yeux ouverts.* »<sup>1509</sup>

<sup>1504</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 14, Lettre de Ch. J. Bernard, président, et d'A. Briod, secrétaire, pour la Commission des Suisses à l'étranger à Ph. Etter, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'intérieur, et à M. Petitpierre, conseiller fédéral, chef du Département politique fédéral, 4 décembre 1945.

<sup>1505</sup> Lettre d'A. Briod au DPF, Berne, 4 mars 1948. AFS, E 2001 (E), 1968/1982/76, citée par GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 71.

<sup>1506</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 87.

<sup>1507</sup> Circulaire de Keel aux représentations suisses, Berne, 9 août 1948. AFS, E 2001 (E), 1968/83/10, cité par GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 71.

<sup>1508</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der Auslandschweizerkommission der NHG, 10 septembre 1948, p. 2.

<sup>1509</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der Auslandschweizerkommission der NHG, 10 septembre 1948, p. 2. Version originale : « *Auf alle Fälle hat man die Augen offen zu halten.* »

Plus le temps passe, plus Paul Borsinger s'affirme au sein des séances de la Commission des Suisses à l'étranger et se prononce sur la stratégie à observer. Le responsable du SOC intervient également régulièrement pour exposer les activités de la radio internationale helvétique en faveur de la Cinquième Suisse<sup>1510</sup>. C'est l'occasion pour lui de démontrer que la SSR s'engage toujours en faveur des compatriotes installés à l'étranger, malgré l'orientation générale prise vers une diplomatie culturelle visant un public plus large. La bonne collaboration entre le Service suisse d'ondes courtes et le Secrétariat des Suisses à l'étranger continue d'être soulignée, soit directement par les secrétaires eux-mêmes, soit par le président de la Commission pour les Suisses à l'étranger<sup>1511</sup>. Borsinger est félicité pour sa coopération. Un signe de cette proximité entre les deux institutions est la présence de plusieurs chroniqueurs du Service suisse d'ondes courtes à différents niveaux de l'Œuvre des Suisses à l'étranger. Parallèlement à leur mandat pour le SOC, Pierre Béguin rédige aussi les bulletins d'informations du SSE destinés aux colonies suisses<sup>1512</sup> et donne des conférences sous son égide à l'étranger<sup>1513</sup>; Hermann Böschstein préside le *Ortsgruppe Bern* de la NSH. Ce dernier écrira d'ailleurs pour la revue *Écho* durant les années 1950. Après la guerre, Théo Chopard sera non seulement membre du Comité central de la Nouvelle Société Helvétique mais également président de cet organe. Peter Dürrenmatt entrera aussi au Comité central de la NSH à partir de 1949<sup>1514</sup> et Georges Perrin deviendra un des rédacteurs de la *Schweizer Information und Luftpostzeitung*, anciennement *Bulletins de la NSH*, au début des années 1950. La revue *Écho* ouvre également régulièrement ses colonnes aux chroniqueurs du SOC<sup>1515</sup>.

Le rayonnement de cette revue mensuelle s'accroît rapidement. Le nombre d'abonnés fait plus que doubler entre juin 1941 et avril 1943, passant de 2 700

<sup>1510</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 16 mars 1944; AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 28 avril 1943, p. 8; AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung der Auslandschweizerkommission der NHG, 17 mars 1948, p. 4.

<sup>1511</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der Auslandschweizerkommission der NHG, 12 février 1948, p. 4; AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung der Auslandschweizerkommission der NHG, 17 mars 1948, p. 4.

<sup>1512</sup> AFS, Fonds OSE, J.2.230, 1996/431, vol. 92, Bulletins d'informations du Secrétariat des Suisses à l'étranger (1942-1946). Malgré leurs similitudes formelles et thématiques, aucun lien direct n'a pu être établi entre ces bulletins, tirés à 1 000 exemplaires en avril 1943, et ceux que Béguin propose sur les ondes courtes. AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 28 avril 1943, p. 7.

<sup>1513</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Rapport du Secrétariat des Suisses à l'étranger présenté à l'Assemblée générale de la NSH à Lausanne, 11 mai 1946, p. 3.

<sup>1514</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 19, Protokoll der Sitzung des Zentralvorstandes der NHG, 16 janvier 1949.

<sup>1515</sup> DUCOMMUN Charles F., « Vers une nouvelle politique sociale », *Écho*, mai-juin 1943, p. 18-19; CHOPARD Théo, « Les données morales du problème social en Suisse », *Écho*, juillet-août 1945, p. 25-26; FUETER Eduard, « Allgemeine und wissenschaftliche Kulturchronik », *Écho*, novembre 1945, p. 22; BÉGUIN Pierre, « Quelques considérations sur l' "affaire" Masson », *Écho*, novembre 1945, p. 35.

à 6 000<sup>1516</sup>. Cette croissance se poursuit avec la publication de trois éditions simultanées à partir de 1944 : une version allemande, une version française et une version trilingue (la plus nombreuse). En mai 1946, le nombre d'abonnés uniquement en France s'élève à 4 800<sup>1517</sup>. La revue *Écho* est alors tirée à 16 000 exemplaires. Étant une des rares publications helvétiques qui ont pu être diffusées à l'étranger pendant toute la durée du conflit, elle bénéficie d'un temps d'avance par rapport au reste de la presse nationale qui cherche de nouveau à s'exporter dès la fin des hostilités<sup>1518</sup>.

En définitive, même si la Nouvelle Société Helvétique et son Secrétariat des Suisses à l'étranger perdent de leur influence dans le rayonnement culturel du pays au cours de l'après-guerre, ils restent des partenaires incontournables de la radio internationale helvétique, alors que, pendant la période étudiée, les relations entre le Service suisse d'ondes courtes et Pro Helvetia sont encore (quasiment) inexistantes.

#### **11.4. Des relations inégales avec l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale**

Conscients des répercussions de la réputation de la Suisse à l'étranger sur le tourisme et l'économie de manière générale, l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale continuent à œuvrer en faveur du rayonnement culturel du pays. Ils disposent de contributions fédérales nettement plus importantes que celles accordées à Pro Helvetia ou au Secrétariat des Suisses à l'étranger. Alors que Pro Helvetia reçoit 500 000 francs de la part des autorités fédérales en 1946, ces dernières octroient 1,5 million de francs à l'OSEC, ce qui couvre environ la moitié de son budget, et 2,5 millions de francs à l'ONST<sup>1519</sup>. En plus de cet apport financier fixe, les deux organisations faitières peuvent compter sur des contributions variables de la Confédération et sur les cotisations importantes de leurs membres. La manne financière de l'ONST et de l'OSEC suscite les convoitises de la SSR qui commence à mettre des conditions à sa collaboration. Or, tant l'ONST que l'OSEC, bien que mesurant les avantages qu'ils retirent de la promotion d'une image positive de la Confédération à l'étranger par la radio suisse, et tout particulièrement par le Service suisse d'ondes courtes, rechignent à s'investir davantage dans la propagande radiophonique et font fi des difficultés financières que la SSR traverse.

<sup>1516</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der ASK, 28 avril 1943, p. 8.

<sup>1517</sup> AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Rapport du Secrétariat des Suisses à l'étranger présenté à l'Assemblée générale de la NSH à Lausanne, 11 mai 1946, p. 4.

<sup>1518</sup> La rédaction, « Les 25 ans de l'Écho », *Écho*, janvier 1945, p. 21.

<sup>1519</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1946 ; GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 164.

### 11.4.1. L'importance pour l'économie de la réputation de la Suisse à l'étranger

En adhérant au projet de défense nationale spirituelle, l'Office national suisse du tourisme a donné une couleur culturelle à son action de propagande durant le second conflit mondial<sup>1520</sup>. Convaincu de la nécessité de poursuivre la promotion à l'extérieur pour préparer au mieux la reprise du tourisme international dans l'après-guerre, l'ONST a maintenu ses agences à l'étranger, même si elles ont travaillé au ralenti, leurs frais d'exploitation ayant été réduits au maximum. La conjoncture n'étant guère propice aux voyages, elles ont davantage fait de la propagande culturelle pour entretenir « *le souvenir et la sympathie envers notre pays* » qu'un travail d'information proprement touristique<sup>1521</sup>. Il faut attendre plusieurs années après la fin des hostilités pour que le tourisme retrouve la situation florissante qui était la sienne pendant la Belle Époque<sup>1522</sup>. C'est seulement à partir de 1947 que le nombre de nuitées dans les hôtels suisses rejoint celui qui avait été atteint à l'orée du premier conflit mondial<sup>1523</sup>. Les années d'immédiat après-guerre sont donc encore très difficiles pour le secteur touristique. Or, le rôle que cette « exportation invisible »<sup>1524</sup> joue dans l'équilibre de la balance des paiements est crucial pour un pays comme la Suisse qui dispose de peu de matières premières et importe par conséquent plus qu'il n'exporte. En outre, le secteur touristique offre de nombreux emplois et contribue de manière importante au développement des régions de montagne. Les touristes indigènes continuent de représenter le contingent le plus important de nuitées jusqu'en 1955 (voir annexe 5). Alors que les transports internationaux reprennent lentement, les problèmes d'accès aux devises et de formalités douanières ne facilitent guère le déplacement de personnes entre les pays. Les nouvelles tensions internationales n'aident pas à la reprise des échanges touristiques :

*« Nous ne saurions mieux caractériser la situation actuelle que ne l'a fait M. William P. Hildred, directeur général de l'Association internationale des transports aériens, quand il a dit : "N'est-il pas triste de penser que, il y a vingt ans, il suffisait de cinq minutes pour prendre son billet afin de faire la traversée de l'Atlantique qui durait dix jours, alors que, aujourd'hui, nous pouvons franchir l'océan en quatorze heures avec l'avion, mais il faut dix semaines de démarches pour obtenir les autorisations nécessaires !" »*<sup>1525</sup>

C'est pourquoi des voyages organisés en accord avec les autorités politiques, comme l'Action de vacances pour les G.I.'s, représentent un grand intérêt : les

<sup>1520</sup> DOKA Carl, *Les Relations culturelles sur le plan international...*, p. 296.

<sup>1521</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1943, p. 41.

<sup>1522</sup> Sur l'évolution du secteur touristique en Suisse à partir du tournant de la guerre, voir AST, Rapports annuels de l'ONST, 1943-1949.

<sup>1523</sup> JACCARD Paul-Henri, *Tourisme et propagande touristique*, Lausanne : École hôtelière de la Société suisse des hôteliers, 1968, p. 30.

<sup>1524</sup> Le tourisme est considéré comme un service « vendu » à l'étranger et donc une exportation.

<sup>1525</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1946, p. 7.

questions pratiques sont résolues en amont et un contingent important de visiteurs étrangers remplit les hôtels.

Nettement moins affectés par la guerre que l'Europe, les États-Unis deviennent une cible privilégiée de la propagande touristique helvétique. En outre, comme la Suisse d'ailleurs, il s'agit d'un des rares pays, avec l'Union sud-africaine, qui n'imposent pas de restrictions financières aux voyageurs, en tout cas à partir de 1947<sup>1526</sup>. Le nombre de touristes provenant d'Amérique du Nord, mais aussi dans une nettement moindre mesure d'Amérique centrale et du Sud, augmente considérablement<sup>1527</sup> (voir annexe 5). Les États-Unis sont le pays d'outre-mer qui fournit clairement le plus grand contingent de voyageurs à la Suisse. Il faudra toutefois attendre 1966 pour que le nombre exceptionnel d'arrivées observé en 1945 du fait de la «Leave Action» soit dépassé.

Bénéficier d'une certaine sympathie au niveau international est un atout pour l'exportation dans son ensemble et pas seulement pour sa part invisible. Jouir d'une image favorable auprès des autorités politiques étrangères peut faciliter notamment la conclusion d'accords économiques et, auprès de l'opinion publique, engendrer une perception positive des produits industriels helvétiques. On attend de la promotion culturelle qu'elle instaure un climat favorable aux exportations. Matthieu Gillabert entrevoit dans cette stratégie «une forme de "nation branding" avant la lettre»<sup>1528</sup>. Pour ce faire, l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale soutiennent également la publication, la traduction, la réédition et/ou la diffusion de certains ouvrages – comme celui de Robert de Traz, *Switzerland, Land of Peace and Liberty*, en 1944 ou d'André Siegfried, *Switzerland: a democratic way of life*, en 1950 – et de brochures, comme la revue *Suisse* de l'ONST ou encore *All about Switzerland. A short survey*, du journaliste économique Hans Bauer, en 1947<sup>1529</sup>. Les deux associations faïtières sont aussi très présentes dans la production de films<sup>1530</sup>. Rappelons que le directeur du bureau lausannois de l'OSEC, Albert Masnata, est responsable de la Chambre suisse du cinéma. Alors que l'Office suisse d'expansion commerciale se spécialise davantage dans l'organisation d'expositions d'architecture et de livres, ainsi que dans la mise en place de foires de grande envergure, l'Office national suisse du tourisme s'investit plus spécifiquement dans les séjours en Suisse de journalistes et d'artistes étrangers afin qu'ils relaient une image positive du pays dès leur retour. L'ONST cherche aussi à entretenir des liens étroits avec les

<sup>1526</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1947, p. 6.

<sup>1527</sup> Tableau M. 8: Hotelbetriebe: Ankünfte und Übernachtungen ausländischer Gäste nach Herkunftsländern 1934-1973 (in Tausend), Historical statistics of Switzerland online (Université de Zurich), <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php>, consulté le 23 juillet 2014.

<sup>1528</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 166.

<sup>1529</sup> Sur les démarches entreprises par l'OSEC et l'ONST en faveur du rayonnement culturel helvétique et les supports privilégiés, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 162-173.

<sup>1530</sup> Sur cet aspect, voir ZIMMERMANN Yvonne (éd.), *Schaufenster Schweiz...*

correspondants installés sur le territoire helvétique<sup>1531</sup>. La propagande de ces associations faitières vise avant tout l'Europe et, plus particulièrement, les pays limitrophes, puis les États-Unis<sup>1532</sup>.

#### 11.4.2. Des collaborations de plus en plus difficiles pour la SSR

Après avoir généreusement et sans réserve servi les intérêts de l'Office national suisse du tourisme et de l'Office suisse d'expansion commerciale à l'antenne, la radio suisse, faisant face à de sérieuses difficultés financières au sortir de la guerre et ayant manifestement gagné assez de légitimité durant le conflit pour se sentir en position de poser certaines exigences, cherche à obtenir de ces structures davantage de reconnaissance financière pour les services rendus. Alors que la SSR verse, depuis 1941, 10 000 francs de cotisation en tant que membre de l'ONST, elle bénéficie en retour d'un soutien matériel et financier qui n'est pas suffisant à son goût<sup>1533</sup>. Au vu de l'importance de son engagement pour défendre les intérêts touristiques du pays, elle aimerait toucher une somme au minimum plus élevée que sa cotisation, d'autant plus que l'association faitière reçoit 5 000 francs supplémentaires de la part de la Confédération pour chaque membre affilié de cette catégorie<sup>1534</sup>. Un «*gentleman agreement*» est conclu dans ce sens, mais l'ONST ne le respecte pas véritablement, ce qui entraîne finalement le retrait de la radio suisse de cette organisation à partir de 1944<sup>1535</sup>. Comme le souligne le secrétaire général de la SSR Rudolf von Reding, ces divergences financières cachent aussi une perception différente de la manière dont la promotion touristique-culturelle à destination de l'étranger doit être faite sur les ondes :

*« Ces messieurs de l'ONST sont toujours d'avis que la radio doit essentiellement faire de la publicité pour nos hôtels, les chemins de fer, routes et autres voies de communication suisses. Ils demandent que le nom de l'ONST précède la plupart de nos émissions qui font de la publicité pour le tourisme. La radio suisse n'entend pourtant pas mettre d'abord en exergue nos installations touristiques, nos stations thermales, établissements de santé, etc. Elle a au contraire pour but de promouvoir à l'étranger les biens culturels et idéels de notre pays. »*<sup>1536</sup>

Lors de la réunion organisée par le ministre Stucki le 17 août 1945 sur la question du rapprochement culturel de la Confédération avec les États-Unis, von Reding relève

<sup>1531</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1948, p. 19-20.

<sup>1532</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 163.

<sup>1533</sup> ZAR, SSR 2561, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 février 1944, p. 8.

<sup>1534</sup> ZAR, SSR 3557, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 juin 1948, p. 4-5.

<sup>1535</sup> AST, Rapport annuel de l'ONST, 1944, p. 73-76.

<sup>1536</sup> ZAR, SSR 2561, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 8 février 1944, p. 8. Version originale : *« Die Herren der SZV stehen noch immer auf dem Standpunkt, das Radio müsse vor allem für unsere Hotels, die schweizerischen Bahnen, Strassenanlagen und weiteren Verkehrswege werben. Sie verlangen, dass den meisten unserer verkehrswerbenden Sendungen der Name der SZV vorangestellt werde. Der schweizerische Rundspruch will aber nicht in erster Linie unsere Verkehrseinrichtungen, unsere Badekurorte, Heilanstalten etc. hervorheben. Vielmehr verfolgt er das Ziel, das Ausland auf die kulturellen und ideellen Güter unseres Landes aufmerksam zu machen. »*

de nouveau le fait que l'Office national suisse du tourisme ne verse pas un centime si son nom n'est pas clairement mentionné<sup>1537</sup>. Le secrétaire général de la SSR regrette que l'ONST ne perçoive pas mieux l'intérêt que représente pour elle la propagande indirecte. Il n'est d'ailleurs pas le seul à le déplorer :

*« Monsieur Bosshard [correspondant de la NZZ aux États-Unis] recommande toujours la réalisation de voyages d'information [pour les journalistes étrangers], qui ne devraient cependant pas avoir un caractère touristique. Dans ce contexte, il mentionne le comportement bizarre de l'Office national suisse du tourisme qui a récemment posé comme condition à la réalisation d'un tel voyage, qui aurait dû être organisé pour des reporters anglais, que ces derniers mentionnent expressément dans leurs articles que l'affaire a été financée par lui. »*<sup>1538</sup>

À partir de février 1945, l'ONST tente d'obtenir de la SSR qu'elle s'affilie de nouveau<sup>1539</sup>. Il faudra cependant attendre la fin de l'année suivante pour qu'une négociation sérieuse ait lieu entre les deux parties. Dans un rapport adressé à ses proches collaborateurs, le directeur général de la radio suisse, Alfred W. Glogg, partage les fruits de sa rencontre avec le directeur de l'ONST, Siegfried Bittel, le 30 octobre 1946<sup>1540</sup>. En contrepartie de la réintégration de la SSR comme membre et du paiement de la cotisation de 10 000 francs, l'ONST s'engagerait à verser 2 500 francs au Service suisse d'ondes courtes pour la diffusion des messages de permissionnaires américains, 1 000 francs de contribution aux frais engendrés par la retransmission internationale des émissions réalisées dans le cadre du Festival de musique de Lucerne et à payer la moitié des coûts résultant de l'invitation de reporters radio en Suisse. L'association faitière accepterait de prendre en charge les dépenses liées à la distribution d'enregistrements aux États-Unis qui se monteraient à plusieurs milliers de francs<sup>1541</sup>. La question de savoir dans quelle mesure le SOC serait disposé à transmettre des communications touristiques a particulièrement intéressé l'Office national suisse du tourisme lors de cette séance<sup>1542</sup>. Paul Borsinger y répond par la négative, du moins à court terme :

*« D'un point de vue théorique, il existe des possibilités très larges pour leur diffusion, à condition qu'elles soient adaptées aux différents besoins des pays destinataires et qu'elles soient présentées dans leur langue. Nous sommes cependant de l'avis qu'on ne devrait*

<sup>1537</sup> Protokoll der Konferenz vom 14. August 1945 zur Besprechung der Fragen betreffend die kulturelle Annäherung der Schweiz zu den Vereinigten Staaten, 17 août 1945, p. 8, dodis.ch/1763.

<sup>1538</sup> Protokoll der Konferenz vom 14. August 1945 zur Besprechung der Fragen betreffend die kulturelle Annäherung der Schweiz zu den Vereinigten Staaten, 17 août 1945, p. 7, dodis.ch/1763. Version originale : *« Herr Bosshard empfiehlt weiterhin die Durchführung von Informationsreisen, denen aber kein touristischer Charakter zukommen soll. Er erwähnt in diesem Zusammenhange das eigenartige Verhalten der Zentrale für Verkehrsförderung, die kürzlich, als eine solche Reise für englische Berichtstatter hätte durchgeführt werden sollen, für deren Zustandekommen zur Bedingung stellte, dass die Herren darauf hinzuweisen hätten, die Sache sei von ihr finanziert worden. »*

<sup>1539</sup> ZAR, SSR 2758, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 27 février 1945, p. 9.

<sup>1540</sup> SOC, A 45-003, Rapport d'A. W. Glogg à R. von Reding, P. Borsinger, H. Loder, 11 novembre 1946.

<sup>1541</sup> ZAR, SSR 3396, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 9 octobre 1947, p. 17-18.

<sup>1542</sup> SOC, A 45-003, Rapport d'A. W. Glogg à R. von Reding, P. Borsinger, H. Loder, 11 novembre 1946.

*pas, pour le moment, diffuser de tels bulletins, du moins aussi longtemps que le besoin de voyager en Suisse dépasse largement les possibilités effectives. Nous ne ferions que grossir les inconvénients actuels et affaiblir pour l'avenir nos campagnes de promotion quand celles-ci seront nécessaires. Ce qui importe aujourd'hui, c'est que nos auditeurs gardent de manière générale un bon souvenir de la Suisse. Nos actuels programmes remplissent pleinement ce but. Dès qu'un changement de tactique deviendra nécessaire, nous serons volontiers prêts à discuter avec l'ONST les possibilités qui se présenteront.»<sup>1543</sup>*

Le responsable du SOC rejoint donc la vision du secrétaire général à propos de la façon de mener la propagande touristique-culturelle sur les ondes. Devant les promesses faites, la SSR se décide à réintégrer l'association faitière en novembre 1947<sup>1544</sup>.

Son affiliation est cependant de courte durée. La radio suisse se retire de nouveau, dès décembre 1948, l'ONST n'ayant en fin de compte pas finalisé l'accord convenu qui portait sur un soutien en retour au moins équivalent à la cotisation versée par la SSR. Cette attitude suscite l'ire de plusieurs responsables de la radio suisse, comme le montrent les propos échangés lors de la séance plénière des directeurs les 29 et 30 juin 1948. Selon Alfred W. Glogg : «*La SSR n'a pas besoin de l'ONST et nous n'avons pas non plus besoin de faire dans nos programmes une publicité intensive pour le tourisme.*»<sup>1545</sup> Bien que le directeur du studio de Lausanne, Marcel Bezençon, souligne la trop grande importance que représente le tourisme pour la Suisse pour que sa promotion soit stoppée par des divergences d'opinions, Alfred W. Glogg refuse catégoriquement de prendre l'initiative de mener de nouvelles négociations et laisse les studios libres de procéder comme bon leur semble avec l'organisation faitière<sup>1546</sup>. Il faudra attendre la nomination de Marcel Bezençon à la tête de la direction générale de la SSR pour que le dialogue reprenne avec l'ONST.

Les relations que le Service suisse d'ondes courtes entretient avec l'Office suisse d'expansion commerciale ne sont guère plus simples. Paul Borsinger souhaite dynamiser et renforcer le volet économique de la programmation du SOC. Il est convaincu que : «*Après la guerre, l'une des tâches principales de Schwarzenbourg*

<sup>1543</sup> SOC, A 45-003, P. Borsinger, «Zu Punkt 5», 30 novembre 1946. Version originale : «*Theoretisch besteht sehr weitgehende Möglichkeit für ihre Durchgabe, vorausgesetzt, dass sie nach den verschiedenen Bedürfnissen der Empfangsländer abgestuft und in ihren Muttersprachen gesprochen sind. Wir sind aber der Auffassung, dass vorläufig noch keine derartigen Bulletins durchgegeben werden sollten, solange das Bedürfnis, nach der Schweiz zu reisen, die tatsächlichen Möglichkeiten weit übersteigt. Wir würden damit nur beitragen, die heutigen Misstände zu vergrößern oder doch die Wirksamkeit unserer Lockrufe für spätere Zeiten, wo sie notwendig sein werden, abzustumpfen. Worauf es heute ankommt ist, die Schweiz bei unseren Hörern ganz allgemein in guter Erinnerung zu halten. Diesem Zwecke dienen unsere heutigen Programme mit Erfolg. Sobald eine Änderung dieser Taktik notwendig wird, sind wir gerne bereit, die sich hierfür ergebenden Möglichkeiten mit der Verkehrszentrale zu besprechen.*»

<sup>1544</sup> ZAR, SSR 3557, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 juin 1948, p. 5.

<sup>1545</sup> ZAR, SSR 3557, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 juin 1948, p. 5. Version originale : «*Die SRG ist auf die SVZ nicht angewiesen, und wir haben auch kein Bedürfnis, in unsern Programmen für den Fremdenverkehr besonders intensiv zu werben.*»

<sup>1546</sup> ZAR, SSR 3557, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 juin 1948, p. 6.



*sera de faire une propagande intensive en faveur de l'exportation.* »<sup>1547</sup> Le responsable du SOC aurait aimé proposer une chronique économique, non plus de 5 minutes par semaine et par continent, mais de 15 minutes<sup>1548</sup>. À la traditionnelle causerie de 5 minutes auraient été ajoutées de brèves nouvelles adaptées selon les régions du monde, des reportages directement réalisés dans les entreprises et les centres agricoles, etc., ainsi que des interviews. L'Office suisse d'expansion commerciale, qui fournit gratuitement ces chroniques économiques depuis les débuts de la radio internationale helvétique, ne peut ou ne veut pas s'investir dans ce sens<sup>1549</sup>. Ce blocage de la part de l'OSEC oblige le Service suisse d'ondes courtes à prendre lui-même en main le développement de la dimension économique de ses programmes. Le responsable du SOC introduit de nouvelles chroniques économiques, réalisées par le correspondant parlementaire Max Nef, frère de Victor, qui a été pendant la guerre à la tête de la section Presse de la division Presse et Radio (DPR)<sup>1550</sup>.

On se retrouve donc, à l'été 1950, dans une situation qui suscite le mécontentement de l'association faîtière : celle-ci continue de fournir à la radio internationale helvétique des causeries économiques, mais sans qu'elles figurent dans une case clairement définie de la programmation et sans même qu'elles soient forcément diffusées à l'antenne<sup>1551</sup>. Albert Masnata demande alors par écrit à Marcel Bezençon, le nouveau directeur général de la SSR, et à Paul Borsinger que les chroniques de l'OSEC retrouvent la place et l'importance qu'elles avaient jadis<sup>1552</sup>. Il rappelle la gratuité et la longévité de ce service offert par l'association faîtière et le soutien politique que cette dernière a constamment apporté au SOC<sup>1553</sup>. Marcel Bezençon ne juge toutefois pas cet argument recevable :

*«Vous rappelez dans votre lettre au Service des ondes courtes les services éminents que lui rendit l'OSEC pendant les années difficiles de ses débuts, services qui, d'un commun accord, ont été maintenus jusqu'à ce jour. Le Service des ondes courtes est le premier à reconnaître ces services et à vous en savoir gré. Mais il ne peut s'empêcher de relever que, de son côté, il a rendu à l'OSEC des services compensant largement le manque à gagner qu'a entraîné pour vous cette collaboration gratuite. Il estime donc, et à juste titre, me semble-t-il, que cet aspect du problème ne saurait être passé sous silence, si l'on veut équitablement mettre en balance les mérites de l'une et de l'autre partie.»*<sup>1554</sup>

<sup>1547</sup> ZAR, A 060.01.01, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Bemerkungen zum Budget des Kurzwellendienstes 1945-1946», 11 janvier 1945, p. 1. Version originale : «*Nach dem Krieg dürfte es eine der Hauptaufgaben Schwarzenburgs sein, für intensive Exportpropaganda zu wirken.*»

<sup>1548</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre de M. Bezençon à A. Masnata, 10 août 1950, p. 2.

<sup>1549</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre de M. Bezençon à A. Masnata, 10 août 1950, p. 3.

<sup>1550</sup> Sur Max Nef, voir [www.dodis.ch/P4901](http://www.dodis.ch/P4901).

<sup>1551</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre de R. Campiche, remplaçant du directeur de l'OSEC, à M. Bezençon, 17 août 1950 ; ZAR, A 060.01.03, Lettre de M. Bezençon à l'Office suisse d'expansion commerciale, 25 août 1950.

<sup>1552</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre d'A. Masnata à M. Bezençon, directeur général de la SSR, 17 juillet 1950.

<sup>1553</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre d'A. Masnata à P. Borsinger, 17 juillet 1950, p. 2.

<sup>1554</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre de M. Bezençon à A. Masnata, 10 août 1950, p. 1.

Selon lui, le SOC, qui s'est fortement développé, ne peut plus se contenter des causeries fournies par l'OSEC, élaborées par de jeunes stagiaires et non adaptées aux différentes régions du monde visées<sup>1555</sup>.

À la suite d'une rencontre qui se déroule le 9 octobre 1950 au siège de l'OSEC à Lausanne en présence d'Albert Masnata, Marcel Bezençon et Paul Borsinger, il est convenu que le Service suisse d'ondes courtes poursuive sa collaboration avec Max Nef et que l'OSEC transmette chaque semaine de courtes informations économiques dans lesquelles le SOC puisera à son gré pour nourrir ses programmes<sup>1556</sup>. Il n'est donc plus question de diffuser telle quelle à l'antenne une causerie proposée par l'Office suisse d'expansion commerciale.

Les responsables de la SSR parviennent donc progressivement à faire comprendre aux autres acteurs du rayonnement helvétique qu'il vaut mieux leur laisser le champ libre au niveau de la production radiophonique, leur spécialité. Ils peinent, néanmoins, à obtenir des soutiens financiers de leur part. La réserve de l'ONST et de l'OSEC ne semble pas être le reflet d'une remise en question du caractère performatif de la radio suisse. Ces derniers attendent plutôt de ce média qu'il fasse de la propagande gratuitement, puisqu'il s'agit d'un service public exerçant un monopole, et manifestent petit à petit la volonté de se tourner davantage vers de la publicité directe, ce que les responsables de la SSR répugnent à faire.

## 11.5. De fortes rivalités institutionnelles

La fin du second conflit mondial ne met pas un terme à la défense nationale spirituelle, comme on aurait pu l'imaginer. Les acteurs impliqués en faveur du rayonnement de la Suisse à l'étranger persistent à mettre la culture au service des intérêts nationaux, dans une stratégie avant tout défensive. Dans cette perspective, les productions culturelles doivent aider à créer une image positive de la Confédération et favoriser le tourisme et l'économie du pays. Les enjeux politiques et diplomatiques continuent donc dans l'après-guerre à prendre le pas sur les objectifs strictement culturels mais ce qui est nouveau, c'est qu'ils s'affirment par rapport aux visées économiques.

### *11.5.1. Les objectifs en matière de politique étrangère au cœur de la promotion culturelle*

La volonté du Département politique, sous l'impulsion du conseiller fédéral Max Petitpierre, de s'engager davantage dans la promotion culturelle du pays à l'étranger durant l'après-guerre va le placer en concurrence avec le Département fédéral de l'intérieur qui disposait auparavant, dans ce domaine, d'un champ quasiment

<sup>1555</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre de M. Bezençon à A. Masnata, 10 août 1950, p. 2.

<sup>1556</sup> ZAR, A 060.01.03, Lettre de M. Bezençon à A. Masnata, 11 octobre 1950, p. 1.

libre avec Pro Helvetia<sup>1557</sup>. Resté très en retrait jusque-là, le DPF investit le terrain des relations culturelles, alors même que Pro Helvetia souhaite reprendre en main et développer ses activités hors des frontières nationales. La Fondation se trouve d'autant plus en concurrence avec le Département de Petitpierre que ses dirigeants renoncent à défendre une certaine autonomie culturelle et mettent également les actions qu'ils organisent à l'étranger au service des intérêts politiques et diplomatiques. Comme pour le DPF, l'objectif poursuivi par Pro Helvetia en matière de rayonnement culturel est avant tout de faire mieux connaître la spécificité du pays et de défendre l'image de la Confédération: il est d'abord question de «*servir la Suisse, et ensuite seulement servir la culture suisse*»<sup>1558</sup>. Ces buts communs rendent imaginable un transfert de compétences au profit du Département politique fédéral. Finalement, l'argument principal qui justifie tout de même la poursuite de l'engagement de Pro Helvetia à l'étranger, c'est son autonomie par rapport à l'État et le caractère non officiel de ses actions. Une autre raison légitime le maintien de son rayon d'activités hors des frontières nationales: la représentation en son sein des acteurs culturels helvétiques (Nouvelle Société Helvétique, Société des écrivains suisses, etc.) et de toutes les régions de la Suisse<sup>1559</sup>. Cette tension entre le Département politique fédéral et le Département fédéral de l'intérieur reflète la difficulté à trouver un équilibre entre deux tendances contradictoires concernant l'orientation que doit prendre le rayonnement culturel du pays à l'étranger: d'un côté, la nécessité d'une action culturelle extérieure dirigée par les Affaires étrangères dans un contexte où les gouvernements interviennent désormais davantage dans les relations culturelles internationales et, d'un autre côté, la volonté d'éloigner le plus possible le spectre de la culture d'État, en confiant la promotion culturelle à un organe «indépendant», représentant les intérêts des divers acteurs de la vie culturelle suisse<sup>1560</sup>. L'implication de ces deux départements et leur manque de coordination font que le personnel sur le terrain ne sait pas toujours vers qui se tourner<sup>1561</sup>.

Les rivalités au niveau de la promotion culturelle ne concernent pas seulement la sphère gouvernementale, mais se prolongent avec les acteurs privés également engagés en faveur de la diffusion d'une image positive du pays à l'étranger, comme l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale. Même si le Département de Max Petitpierre aimerait avant tout donner une couleur politique à l'action culturelle extérieure, il doit composer avec ces organes de propagande économique. Nettement mieux pourvus financièrement, ces derniers sont des acteurs incontournables du rayonnement culturel. Le DPF et Pro Helvetia se trouvent obligés de collaborer avec ces représentants des intérêts économiques s'ils

<sup>1557</sup> Sur la rivalité entre les deux départements au niveau de l'action culturelle extérieure, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 87-89; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 103-114.

<sup>1558</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 112.

<sup>1559</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 105-106.

<sup>1560</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 113-114.

<sup>1561</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 114.

souhaitent réunir les moyens financiers nécessaires au développement de projets importants. Leur atout n'est pas seulement pécuniaire, mais tient aussi à leur réseau. Les agences de l'ONST et de l'OSEC à l'étranger assurent une présence permanente qui peut s'avérer très précieuse<sup>1562</sup>. Il est donc logique de retrouver des représentants de ces associations faïtières dans la plupart des organismes chargés du rayonnement culturel du pays. Le directeur de l'OSEC, Albert Masnata, est régulièrement convié aux séances du groupe 1 de Pro Helvetia et celui de l'ONST, Siegfried Bittel, est membre de la Commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique<sup>1563</sup>. Il n'est pas rare de voir naître des projets où plusieurs de ces acteurs sont parties prenantes. Mentionnons par exemple le cas d'une exposition itinérante de livres suisses aux États-Unis, organisée en 1948 et soutenue financièrement par Pro Helvetia, pendant que l'OSEC dirige le comité d'organisation composé de représentants du DFI, du DPF, de la Bibliothèque nationale suisse, de l'Association suisse des libraires et éditeurs ainsi que du Schweizerisches Vereinsortiment d'Olten<sup>1564</sup>.

Alors que le Département politique fédéral souhaite tenir les acteurs économiques à l'écart de ses réflexions concernant les possibilités d'un rapprochement culturel avec les États-Unis, comme le montre notamment le fait qu'aucun des responsables de l'Office national suisse du tourisme n'a été convié à la conférence du 14 août 1945<sup>1565</sup>, il agit différemment quelques années plus tard. En effet, en 1948, il compte par exemple largement sur l'effort de propagande que réalise la Fédération horlogère, en mandatant l'agence de publicité américaine Foot, Cone & Belding, «pour éveiller aux États-Unis plus de compréhension pour la situation particulière de la Suisse et la politique qui en résulte»<sup>1566</sup>. Les moyens financiers du secteur horloger sont sans comparaison avec ceux du DPF, et le réseau de Foot, Cone & Belding permet d'atteindre les plus grands médias américains ainsi que la radio et le cinéma. Ces compétences échappent au Département de Max Petitpierre, du propre aveu de Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie du Service information et presse<sup>1567</sup>. Ce dernier est toutefois conscient que cette conjonction d'intérêts avec la Fédération horlogère ne peut être que provisoire :

*«En outre, Foot, Cone & Belding ont décidé que, pour vendre plus de montres suisses aux États-Unis, il fallait y créer un préjugé plus favorable à l'égard de la Suisse dans son ensemble. Il se trouve donc que les buts de Foot, Cone & Belding et les nôtres coïncident en*

<sup>1562</sup> Sur la répartition des agences de l'ONST et de l'OSEC dans le monde, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 555-556.

<sup>1563</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 165 et 173.

<sup>1564</sup> Procès-verbal du groupe 1, Zurich, 9 février 1948. AFS – PH, E 9510.6, 1991/51/113, cité par GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 304.

<sup>1565</sup> Protokoll der Konferenz vom 14. August 1945 zur Besprechung der Fragen betreffend die kulturelle Annäherung der Schweiz zu den Vereinigten Staaten, 17 août 1945, p. 7-8, dodis.ch/1763.

<sup>1566</sup> Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie, DPF/Information et Presse, «Remarques sur la propagande de la Suisse aux États-Unis», novembre 1948, p. 1, dodis.ch/6040.

<sup>1567</sup> Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie, DPF/Information et Presse, «Remarques sur la propagande de la Suisse aux États-Unis», novembre 1948, p. 4, dodis.ch/6040.

*l'occurrence. Cela nous a permis à plusieurs reprises de profiter – aussi discrètement que possible – de l'appareil de propagande de la maison américaine pour diffuser des informations que nous estimions utile de faire connaître aux Américains [...]. Il convient cependant de relever ici que le caractère malgré tout essentiellement commercial de l'action de la F.H. nous impose une grande prudence dans nos rapports avec Foot, Cone & Belding, d'autant plus que le moment semble venu, où la Fédération Horlogère estime que l'on peut abandonner la propagande générale et se concentrer plus spécialement sur la vente des montres.»<sup>1568</sup>*

Tandis que le Département politique fédéral tente de dompter ces partenaires de poids, le Département fédéral de l'intérieur, par l'intermédiaire de Pro Helvetia, cherche à établir une coopération plus étroite avec les acteurs économiques intéressés par le rayonnement de la Suisse. Pro Helvetia accepte de prendre part à la Zentralkommission schweizerischer Propagandaorganisationen à partir de l'été 1947<sup>1569</sup>. Présidée par le directeur de l'OSEC, cette Commission est formée de représentants de l'ONST, des Foires de Bâle, Lausanne, Lugano et Saint-Gall ainsi que de plusieurs autres associations économiques. Ce rapprochement informel opéré par Pro Helvetia lui donnera l'avantage par rapport au Département politique fédéral lorsqu'il sera question d'harmoniser les initiatives entreprises pour promouvoir l'image de la nation à l'extérieur.

### *11.5.2. Vers une coordination des efforts*

Devant cette concurrence institutionnelle croissante et la nécessité de collaborer pour des raisons financières, techniques et de ressources en matière de personnel, il paraît indispensable de mieux coordonner le rayonnement culturel du pays à l'étranger. Le Département politique fédéral et le Département fédéral de l'intérieur à l'aide de Pro Helvetia souhaitent superviser la conduite de la politique culturelle hors des frontières nationales. Pro Helvetia, qui a une longueur d'avance par rapport au DPF grâce au renforcement de ses liens avec les organisations économiques, convoque le 28 mars 1949 les principaux acteurs engagés dans la promotion de la nation à l'étranger (SSE, ONST, OSEC)<sup>1570</sup>. Le Service information et presse du DPF, pourtant également convié, n'envoie aucun représentant. Cette rencontre, qui permet à Pro Helvetia de prendre l'avantage sur le Département politique fédéral, fait écho à un postulat déposé au Conseil national en mars 1949 au sujet de la coordination de la propagande culturelle suisse à l'étranger<sup>1571</sup>. Les différentes parties parviennent finalement à un compromis en créant, en 1951, une Commission de coordination pour la propagande culturelle, dont le but est d'accroître et d'harmoniser les actions culturelles menées hors des frontières

<sup>1568</sup> Claude van Muyden, secrétaire de Chancellerie, DPF/Information et Presse, «Remarques sur la propagande de la Suisse aux États-Unis», novembre 1948, p. 4, dodis.ch/6040.

<sup>1569</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 195.

<sup>1570</sup> MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 116.

<sup>1571</sup> AFS, E3001(B), 1000/731, v. 56, cité par MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 116.

nationales et qui sont devenues un axe stratégique de la politique extérieure suisse<sup>1572</sup>. Cette nouvelle Commission réunit principalement des représentants du Département fédéral de l'intérieur, de Pro Helvetia, du Département politique fédéral, de l'Office suisse d'expansion commerciale, de l'Office national suisse du tourisme, de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, du Secrétariat des Suisses à l'étranger, de l'Office central universitaire suisse et de la Société suisse de radiodiffusion<sup>1573</sup>. Comme le souligne Matthieu Gillibert, «[l]a liste des participants montre autant l'étendue du domaine d'action du rayonnement culturel que son puissant accaparement par les tutelles politiques et économiques»<sup>1574</sup>. Retrouver des représentants de la SSR parmi les membres de cette Commission atteste que le service public audiovisuel est devenu un rouage incontournable de cette nébuleuse d'institutions chargées de promouvoir la Suisse à l'étranger. Lors de la première séance, le 21 septembre 1951, le Service de radiodiffusion helvétique est représenté par Kurt Schenker et Paul Borsinger. La présidence et le secrétariat de cette Commission sont finalement confiés à Pro Helvetia, un point gagnant pour le Département fédéral de l'intérieur vis-à-vis du Département politique fédéral. Toutefois, cet avantage doit être relativisé au vu du peu de moyens et de pouvoir accordés à la Commission de coordination pour la propagande culturelle, qui servira plus de lieu de rencontre entre les différents acteurs du rayonnement que de véritable structure chapeautant des projets d'envergure<sup>1575</sup>.

Par conséquent, une fois la culture identifiée comme un instrument indispensable de la politique étrangère, le Département de Max Petitpierre a pesé de tout son poids pour qu'en matière de rayonnement, les enjeux politiques et diplomatiques prennent le dessus sur les objectifs commerciaux et touristiques qui ont régné en maître sur cette sphère d'activité jusqu'à l'engagement du pays en faveur de la défense nationale spirituelle.

<sup>1572</sup> Sur la mise en place de cette Commission, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 193-197; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 114-117 et p. 257-265.

<sup>1573</sup> Pour la liste des participants, voir GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 557-558; MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste...*, p. 399.

<sup>1574</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 196.

<sup>1575</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 197.

# 12

## LA SSR FACE À LA RECOMPOSITION DU PAYSAGE RADIOPHONIQUE INTERNATIONAL AU SORTIR DE LA GUERRE

*« Grandeur, richesse, varient comme les saisons. Ne compte en définitive que l'esprit dans lequel on se sert d'un instrument pour le bien ou le mal de l'humanité. »*<sup>1576</sup>

N'étant pas directement partie prenante au conflit, la Suisse est devenue, on l'a vu, une nation incontournable pour la coopération multilatérale durant les premières années de la Seconde Guerre mondiale. Mais, la stratégie ambiguë et pragmatique du pays en matière d'internationalisme – particulièrement envers les réseaux totalitaires de droite – n'est guère comprise par les Alliés, et surtout par les États-Unis qui accroissent leur emprise sur ce champ d'activité<sup>1577</sup>. Le statut d'État neutre de la Suisse, qui était un atout non négligeable en matière de diplomatie multilatérale, devient un problème dès le tournant de la guerre, entraînant l'affaiblissement de la position helvétique sur la scène internationale. Le fait que la Confédération n'intègre pas l'Organisation des Nations Unies marque une rupture. En effet, l'ONU parvient progressivement à regrouper dans son système toutes les organisations encore existantes et les reliquats de la Société des Nations, ouvrant ainsi la voie à un réseau complexe de relations multilatérales et mettant un terme à

---

<sup>1576</sup> SOC, A 252.1-004.2, Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences Mexico 1948, « Renseignements à fournir par les pays conformément au Chapitre VII du Rapport de la Commission du Plan de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences. Session de Genève 1948 », Document n° 50, Confédération suisse, 24 novembre 1948, p. 6.

<sup>1577</sup> HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 223-224.

l'internationalisme gouvernemental issu du XIX<sup>e</sup> siècle dans lequel la Confédération s'était distinguée<sup>1578</sup>. La non-intégration de la Suisse dans les réseaux alliés renforce son isolement.

Cette fragilisation, encore accentuée par la mauvaise image dont jouit le pays, a également des répercussions sur la place que celui-ci occupe dans le paysage radiophonique mondial. La position charnière tenue par la Confédération au sein de l'Union internationale de radiodiffusion et de l'Union internationale des télécommunications est remise en question. Par ailleurs, même si le service de radiodiffusion britannique reste un modèle, le poids des Américains et des Soviétiques dans ce secteur est croissant. Nous verrons que leur rivalité va, cependant, d'une certaine façon, servir les intérêts de la radiodiffusion suisse, les États-Unis étant à la recherche de soutiens pour parvenir à imposer leurs vues. En même temps, le passage à une guerre – froide cette fois-ci – encourage la SSR à renforcer la présence de ses représentants à l'étranger et à accroître l'échange de programmes, voire même de personnel, dans la perspective de faire rayonner le pays hors des frontières nationales. Toutefois, les difficultés financières qu'elle rencontre dans l'après-guerre et les rapports de force internes vont freiner certains développements pourtant utiles à la promotion de la Confédération à l'étranger.

## 12.1. Comment maintenir son influence au niveau international ?

Au sortir de la guerre, les représentants helvétiques se battent pour conserver un rôle important dans le paysage radiophonique mondial, non seulement au sein des organismes internationaux comme l'Union internationale de radiodiffusion et l'Union internationale des télécommunications, mais également lors des conférences internationales de radiodiffusion. Comment un petit pays tel que la Suisse, qui plus est relativement isolé, va-t-il réussir à faire entendre sa voix et à défendre ses intérêts radiophoniques ?

### 12.1.1. La scission de l'Union internationale de radiodiffusion

Dès l'immédiat après-guerre, l'Union internationale de radiodiffusion et ses dirigeants suisses essuient les retombées de la politique menée durant le conflit. Alors qu'Alfred W. Glogg et Rudolf von Reding cherchent à inscrire cette institution dans le sillage des organisations alliées, ils doivent faire face aux critiques concernant leur rôle controversé<sup>1579</sup>. Les puissances victorieuses leur reprochent d'avoir collaboré avec le Troisième Reich. Les voyages en Allemagne, pendant la guerre, du secrétaire général de la radio helvétique en tant que directeur de l'Office genevois de l'UIR, ont

<sup>1578</sup> L'Union internationale des télécommunications et l'Union postale universelle sont rattachées à l'ONU en 1947. HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik...*, p. 223.

<sup>1579</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 436.



été perçus très négativement<sup>1580</sup>. Certes, les dirigeants suisses de l'UIR ont composé durant le conflit avec les autorités allemandes, mais ils expliquent l'avoir fait en quelque sorte par pragmatisme, pour préserver l'existence de l'organisation internationale. Selon Jacques Freymond, on ne peut pas soupçonner Rudolf von Reding d'affinités avec le régime hitlérien<sup>1581</sup>. Ses voyages auraient plutôt représenté un risque pour lui, ses positions antinazies étant connues de la Reichs-Rundfunk-Gesellschaft. L'historien rappelle que le secrétaire général a même mis sa demeure située en Savoie à la disposition de la Résistance. Mais c'est un fait : l'image de l'Union internationale de radiodiffusion est irrémédiablement ternie au sortir de la guerre.

Lors d'une rencontre mouvementée, organisée à Bruxelles du 24 au 28 juin 1946 afin de discuter de l'avenir de l'UIR, la dissidence, principalement menée par la France et l'Union soviétique – qui n'a jamais été membre de l'UIR –, décide de créer l'Organisation internationale de radiodiffusion (OIR), avec un siège à Bruxelles<sup>1582</sup>. La volonté des scissionnaires de remplacer l'UIR, largement discréditée, par cette nouvelle organisation n'aboutit pas malgré un certain succès rencontré par leur proposition. Le quorum nécessaire pour ordonner la dissolution de l'UIR n'est pas obtenu de l'Assemblée générale (15 voix contre 2 et 6 abstentions). Seuls les représentants suisse et espagnol se déclarent ouvertement opposés à la disparition de l'Union internationale de radiodiffusion. Finalement, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Turquie décident également de maintenir leur adhésion à l'UIR<sup>1583</sup>. Les États-Unis et la Chine font partie des cinq pays membres extra-européens qui restent associés à cette organisation. Un président intérimaire est nommé, toujours de nationalité suisse. Il s'agit de Georges Conus, délégué des PTT au Comité central de la SSR et futur directeur administratif de la radio helvétique. Rudolf von Reding semble reporter, quant à lui, son engagement au niveau international et ses espoirs concernant la contribution du médium radiophonique à la paix dans le monde auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) fondée en novembre 1945. Le secrétaire général de la SSR a en effet très tôt encouragé l'adhésion de la Suisse à cette agence spécialisée de l'ONU. Pour sa part, la BBC se tient à l'écart tant de l'UIR que de l'OIR, imaginant plutôt une solution sous l'égide de l'ONU<sup>1584</sup>. Rappelons que le service de radiodiffusion britannique s'était retiré de l'UIR en 1941, en raison précisément du renforcement de l'influence nazie sur celle-ci. D'un côté, il n'est pas envisageable pour la BBC de réintégrer cette organisation internationale dont le passé est trop entaché<sup>1585</sup>.

<sup>1580</sup> FREYMOND Jacques, « Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion... », p. 152-153.

<sup>1581</sup> FREYMOND Jacques, « Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion... », p. 155.

<sup>1582</sup> PÜNTER OTTO, *Société suisse de radiodiffusion et télévision...*, p. 94 ; WUILLEME Bernard, *Les Radios internationales...*, p. 94.

<sup>1583</sup> BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique...*, p. 79-80.

<sup>1584</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 438.

<sup>1585</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 437-438.

D'un autre côté, les Britanniques ne souhaitent pas non plus rejoindre l'OIR, car ils redoutent déjà l'emprise soviétique sur cet organe.

La coexistence de l'UIR et de l'OIR jusqu'en 1950 sème la confusion et, en divisant les forces, affaiblit leur pouvoir, alors que les problèmes à régler sont nombreux après une guerre longue qui a paralysé toutes les tentatives d'évolution dans le domaine radiophonique. Il faut attendre le 12 février 1950 et la création de l'Union européenne de radio-télévision (UER), sous l'impulsion cette fois de la Grande-Bretagne, pour que l'UIR soit dissoute, sans pour autant mettre un terme à l'OIR sur laquelle la mainmise soviétique s'est confirmée. Les représentants suisses parviennent à obtenir que l'UER installe son siège à Genève et reprenne les anciens locaux de l'Union internationale de radiodiffusion ainsi que son personnel. Mais s'ils réussissent à préserver ces acquis, ils doivent cependant se résoudre à céder la présidence et le secrétariat qui reviennent dorénavant à deux Britanniques, respectivement Ian Jacob, directeur des services pour l'outre-mer de la BBC, et Olivier Whitley, également collaborateur aux services extérieurs de la BBC<sup>1586</sup>.

### *12.1.2. L'exemple des conférences internationales d'Atlantic City*

À la fin des années 1940, l'éther se trouve plus encombré que pendant la Seconde Guerre mondiale en raison de la propension des différents États à diffuser leurs programmes au moyen d'équipements techniques toujours plus puissants, sur le plus de fréquences possible, afin de s'assurer la meilleure qualité de réception. Le brouillage des radios ennemies, systématique pour certains pays, accentue encore ce chaos. À cela s'ajoute le développement de l'usage national des ondes courtes comme renfort aux ondes moyennes lorsque le territoire à couvrir est très grand<sup>1587</sup>. En raison de la confusion qui règne et qui s'aggrave au niveau des ondes courtes dans l'après-guerre, les conférences internationales se succèdent dans l'espoir de procéder à une répartition équitable des fréquences. Lors des premières conférences organisées après la Seconde Guerre mondiale par l'Union internationale des télécommunications, les représentants helvétiques se retrouvent relativement esseulés pour défendre les intérêts de la radio internationale helvétique au niveau mondial. Ils réussiront tout de même à faire entendre leur voix dans un paysage radiophonique où les rapports de force ont changé.

La première rencontre organisée après la guerre par l'UIT, sur invitation des États-Unis à Atlantic City, du 15 mai au 2 octobre 1947, représente un moment crucial pour la Suisse radiophonique qui se trouve contrainte de renégocier sa place parmi les services de radiodiffusion du monde entier. Deux conférences se déroulent parallèlement : la Conférence internationale des radiocommunications, dont l'objectif principal est de réviser la Convention internationale des télécommunications établie

<sup>1586</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 4, p. 443.

<sup>1587</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1950, p. 68-69.

à Madrid le 9 décembre 1932 afin de l'ajuster aux nouveaux paramètres, et la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences, qui a pour but de procéder à la répartition internationale des ondes courtes<sup>1588</sup>.

Le poids dont jouit la Confédération auprès de l'Union internationale des télécommunications est rediscuté lors de la Conférence internationale des radiocommunications, même si la représentation helvétique figure en bonne place parmi les délégations des grandes puissances et préside même une des huit commissions, celle du règlement général<sup>1589</sup>. Alors que la Convention de Madrid (article 17) chargeait le Gouvernement suisse d'exercer le rôle d'autorité de surveillance sur le bureau de l'UIT, les grandes puissances, à l'occasion de cette Conférence, cherchent à le rendre plus indépendant des autorités helvétiques<sup>1590</sup>. Paul Borsinger explique ainsi la remise en question de l'emprise suisse sur l'Union internationale des télécommunications :

*«De même, la tendance à évincer, autant que possible, le Gouvernement suisse des activités futures de l'Union ne doit probablement pas être interprétée comme un vote de défiance. Les délégués suisses ont, à plusieurs reprises, eu l'occasion de se persuader à quel point la Suisse était hautement estimée pour son travail et sa fiabilité. Cette tendance-là était bien plutôt dans l'air du temps. Plus que jamais, il répugne aujourd'hui aux grandes puissances et aux organisations mondiales d'être contrôlées par des États plus petits, même si ceux-ci ont fait leurs preuves, depuis des générations, dans l'accomplissement de leurs tâches.»<sup>1591</sup>*

Dans la nouvelle Convention signée par plus de soixante-dix pays, il est décidé que c'est le conseil d'administration de l'UIT, composé de représentants de tous les continents, et non plus le Gouvernement helvétique qui contrôlera à l'avenir le secrétariat général. Les membres du bureau de l'UIT doivent dorénavant être recrutés dans un spectre géographique plus large – la plupart étaient jusqu'alors Suisses – et un statut international leur est donné. Franz von Ernst, qui termine son mandat le 31 décembre 1949, sera le dernier responsable helvétique de l'Union internationale des télécommunications, un poste qui a été occupé pendant plus de quatre-vingts

<sup>1588</sup> WOOLLEY Michael, «La planification et la réglementation internationales des fréquences», *UER – Revue technique*, printemps 1995, p. 51.

<sup>1589</sup> *L'Électron du matin*, vol. 1, n° 27, Atlantic City, 8 juillet 1947, p. 2, [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B3202PDDF.pdf](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B3202PDDF.pdf), consulté le 26 août 2014. *L'Électron du matin*, publié quotidiennement, sauf le dimanche, pendant la durée des conférences, est le bulletin officiel des conférences internationales de l'UIT, *L'Électron du matin*, vol. 1, n° 1, Atlantic City, 15 mai 1947, p. 1, [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B3202PDDF.pdf](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B3202PDDF.pdf), consulté le 26 août 2014.

<sup>1590</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la Convention internationale des télécommunications, conclue à Atlantic City en 1947 (du 29 juin 1948), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 26, 1<sup>er</sup> juillet 1948, p. 689.

<sup>1591</sup> SOC, A 125-019, KWD 55, P. Borsinger, «Die Hochfrequenz-Radiokonferenz von Atlantic-City», 12 octobre 1947, p. 3. Version originale: «Auch die Tendenz, die Schweizerregierung aus der zukünftigen Unionstätigkeit möglichst auszuschalten, ist wohl kaum als Misstrauensvotum zu deuten. Die Schweizer Delegierten hatten wiederholt Gelegenheit, sich davon zu überzeugen, wie hoch die Schweiz für ihre Arbeit und Zuverlässigkeit gewertet wird. Jene Tendenz lag vielmehr im Zuge der Zeit. Mehr denn je widerstrebt es heute den Grossmächten und Weltorganisationen, von Kleineren kontrolliert zu werden, selbst wenn sich diese seit Generationen an ihrer Aufgabe bewährt haben sollten.»

ans par des Suisses<sup>1592</sup>. La Confédération reste toutefois le principal pourvoyeur de fonds de cette organisation<sup>1593</sup>. En continuant d'exercer un rôle de prêteur, alors que le budget de l'UIT quintuple, et en conservant le siège permanent de l'Union sur le territoire helvétique – il est finalement simplement déplacé de Berne à Genève – le Gouvernement suisse maintient tout de même une certaine influence et reste un interlocuteur privilégié de cette organisation.

Ayant pour objet la répartition des ondes courtes, la deuxième Conférence internationale d'Atlantic City oblige les représentants suisses à défendre leurs intérêts dans un domaine où les rivalités internationales s'expriment fortement. À la demande des PTT, le responsable du Service suisse d'ondes courtes participe à cette Conférence<sup>1594</sup>. À part Paul Borsinger et le chef de la délégation Victor Nef, alors ministre suisse au Canada, la plupart des délégués sont issus de l'administration des PTT. Dans le cadre de négociations difficiles et souvent défavorables aux petits États, ils vont devoir trouver un moyen de défendre les acquis helvétiques en matière de répartition des ondes courtes, concevoir des stratégies pour faire entendre la voix de cette petite nation que l'on cherche un peu à étouffer, voire à punir, dans un secteur qui suscite les convoitises des grandes puissances.

Dans le rapport final qu'il établit sur la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences, le responsable du SOC indique que l'enjeu principal des discussions a tourné autour de la question de l'interprétation de ce qui est appelé « le droit de priorité » dans le partage des ondes courtes<sup>1595</sup>. Jusqu'alors, celui-ci était lié à l'ancienneté de la date d'inscription d'un pays auprès de l'Union internationale des télécommunications pour une fréquence donnée. Cette manière de procéder avantageait nettement la BBC qui avait très tôt réalisé l'importance des ondes courtes par rapport à d'autres services de radiodiffusion, et ne laissait presque pas de place aux États nouvellement constitués, comme l'Inde. Ce déséquilibre explique le succès obtenu par l'Union soviétique, soutenue par ses satellites, avec sa nouvelle théorie des priorités présentée à la Conférence d'Atlantic City. Celle-ci se fonde sur les besoins nationaux, en fonction de trois facteurs dits permanents : la superficie de la nation, la population totale et le nombre de langues nationales. Ces critères, auxquels est ajoutée la possibilité de procéder à des rectifications, privilégient nettement l'URSS, ainsi que les démocraties populaires, et désavantagent en revanche clairement, comme

<sup>1592</sup> Pour accéder à la liste des anciens directeurs et des secrétaires généraux de l'UIT, voir le portail historique de l'UIT : <http://www.itu.int/en/history/Pages/PastAndPresentSecretariesGeneral.aspx>, consulté le 28 avril 2016.

<sup>1593</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la Convention internationale des télécommunications, conclue à Atlantic City en 1947 (du 29 juin 1948), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 26, 1<sup>er</sup> juillet 1948, p. 689.

<sup>1594</sup> Pour accéder à la liste des délégués helvétiques à la Conférence d'Atlantic City, voir International Telecommunication Conferences, *Directory*, septembre 1947, p. 43-44, [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B4102PDFM03.pdf](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B4102PDFM03.pdf), consulté le 5 août 2014.

<sup>1595</sup> Sur les débats autour de la question du droit de priorité, voir SOC, A 125-019, KWD 55, P. Borsinger, « Die Hochfrequenz-Radiokonferenz von Atlantic-City », 12 octobre 1947, p. 6-11.

on peut s'y attendre, les États-Unis qui n'utilisent guère les ondes courtes dans le cadre d'un usage national. La France accepte de considérer la proposition soviétique, à condition que les empires coloniaux soient pris en compte dans le calcul. L'Inde, appuyée par l'Éthiopie, défend également cette idée de priorité liée à un emploi national. Elle aimerait toutefois y apporter un rectificatif favorable aux pays tropicaux. En raison de la mauvaise qualité de la réception des ondes moyennes qui y est observée, ces derniers auraient d'autant plus besoin des hautes fréquences. Les pays d'Amérique du Sud se retrouvent, pour leur part, dans une situation inconfortable. La multiplication des stations commerciales diffusant des programmes sur ondes courtes les contraint à demander un nombre élevé, voire disproportionné, de fréquences. La Grande-Bretagne, quant à elle, serait prête à renoncer à tout plan pour maintenir ses acquis. L'application de la solution russe aurait bien évidemment des conséquences très négatives pour les pays de petite envergure comme la Suisse. De plus, cette nouvelle interprétation du droit de priorité relègue, au bas de la liste des critères pour l'attribution des hautes fréquences, la question des émissions pour les expatriés et des émissions de « goodwill », alors que l'argumentation principale de la radio internationale helvétique pour justifier son nombre d'heures-fréquences s'appuie justement sur le point de vue que les ondes courtes auraient principalement un rôle à jouer dans l'échange d'idées et la propagation de la paix dans le monde :

*« Envisager un droit de priorité national est non seulement en contradiction avec les intérêts suisses, mais avec ce qui caractérise les ondes courtes, à savoir rapprocher les peuples. Il s'agit donc de lutter pour mettre le programme international de goodwill, comme disent les Américains, sur un pied d'égalité avec les autres services de programmes. Pour ce faire, nos meilleures armes sont les résultats que nous avons obtenus jusqu'à maintenant et notre disponibilité affichée de collaborer à l'avenir à des programmes éducatifs internationaux. [...] Les contenus que nous offrons nous placent de facto dans le groupe de tête : aucun autre pays ne consacre plus de place à des reportages sur les efforts de paix, à la propagation de l'idée de paix et de l'idéal de collaboration internationale ; aucun autre pays n'a mieux réalisé sur son territoire cette cohabitation et cette collaboration entre races et cultures différentes. La simple présentation objective de notre situation et de nos réalisations dans les domaines politique, culturel et économique a quelque chose d'encourageant à une époque où l'avenir ne présente que de sombres perspectives. »<sup>1596</sup>*

<sup>1596</sup> SOC, A 125-019, KWD 55, P. Borsinger, «Die Hochfrequenz-Radiokonferenz von Atlantic-City», 12 octobre 1947, p. 8-9. Version originale : «Nationales Prioritätsrecht gar, steht nicht nur mit Schweizer Interessen sondern mit dem völkerverbindenden Charakter der Kurzwellen selber im Widerspruch. Es galt also sich für die Gleichberechtigung des internationalen Goodwill Programms, wie es die Amerikaner nennen, mit allen andern Programmdiensten einzusetzen. Dabei waren unsere bisherigen Leistungen und unsere erwiesene Bereitschaft, auch in Zukunft in der internationalen Radioaufklärung mitzuarbeiten, unsere besten Waffen [...]. Aber auch inhaltlich stehen wir mit in der Spitzengruppe : Kein anderes Land räumt der Berichterstattung über die Friedensarbeit auf allen Gebieten, sowie der direkten Propagierung des Friedensgedankens und des Ideals internationaler Zusammenarbeit eine wichtigere Stellung ein ; keines hat auf seinem Territorium dieses Zusammenleben und Zusammenwirken verschiedener Rassen und Kulturen besser verwirklicht. Allein schon durch objektive Berichterstattung über unsere Verhältnisse und Leistungen auf politischem, kulturellem und wirtschaftlichem Gebiet wirken unsere Sendungen ermutigend in einer Zeit, wo der Blick in die Zukunft düster ist.»

La nécessité imposée par ces débats de se positionner au niveau international pousse Paul Borsinger à définir plus précisément les objectifs du service radiophonique extérieur suisse. Le responsable du SOC insiste sur le fait que la radio internationale helvétique, plus que n'importe quelle autre, offrirait une place particulièrement importante dans sa programmation à la diffusion de l'idéal de coopération internationale. Il fait valoir le contenu des émissions diffusées, plutôt que la taille du territoire ou l'ancienneté, comme critère prioritaire d'attribution. Sa posture est soutenue par l'idée que certains avantages devraient être concédés aux pays qui auraient prouvé, comme la Confédération, qu'ils sont des éléments actifs dans la reconstruction du monde. Borsinger cherche à faire compter le SOC dans l'éther international, en affirmant sa spécificité qui repose sur les principaux axes de la politique étrangère suisse mis en avant par les autorités helvétiques : neutralité, indépendance à l'égard du gouvernement, fédéralisme et tradition humanitaire. Un véritable travail de lobby est réalisé de la part de la délégation conduite par Victor Nef. Tous les moments sont mis à profit pour promouvoir le pays. Par exemple, en marge des discussions, des films suisses sont proposés aux participants lors de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Un article dithyrambique sur la Confédération paraît d'ailleurs à cette occasion dans *l'Électron du matin*, journal couvrant la Conférence<sup>1597</sup>.

Les intérêts antagonistes des diverses nations apparaissent donc clairement à l'occasion des débats liés au droit de priorité. Deux conceptions totalement opposées concernant l'usage des ondes courtes dominent les discussions : en faire un emploi essentiellement national, d'une part, ou préserver leur caractère international, en prenant en compte leur impact spirituel, d'autre part. Les États-Unis, soutenus par les petits États et finalement rejoints par le Royaume-Uni qui fera pencher la balance, s'opposent nettement à la vision nationaliste des ondes courtes défendue par l'URSS et rejettent l'idée de répartir les fréquences en fonction de ses critères. Paul Borsinger explique :

*«[...] qu'ils estiment comme la Suisse et d'autres pays de haut niveau culturel que les émissions sur ondes courtes sont l'instrument idéal pour l'échange des idées et la propagation de la culture et aussi pour la diffusion des programmes de bonne volonté appelant les peuples à la libre collaboration.»*<sup>1598</sup>

Le point de vue commun, partagé par les États-Unis et la Confédération à propos de la radiodiffusion internationale, cache en réalité, selon le responsable du SOC, des desseins divergents à plus long terme :

*«L'Amérique et la Suisse semblent lutter côte à côte pour l'idée d'un programme international de la "Bonne Volonté". L'Amérique le fait dans une certaine mesure parce qu'elle trouve dans la radiodiffusion sur ondes courtes l'instrument le plus efficace pour la*

<sup>1597</sup> *L'Électron du matin*, vol. 1, n° 42, Atlantic City, 1<sup>er</sup> août 1947, p. 3-4, [http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B3202PDFF.pdf](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/oth/02/01/S020100002B3202PDFF.pdf), consulté le 22 août 2014.

<sup>1598</sup> SOC, A 231.3-008, P. Borsinger, «Rapport sur l'activité du Service des ondes courtes présenté à la séance de la Commission des programmes de Beromünster, le 30 avril 1948», p. 13.

*propagande de sa mission impérialiste – donc aussi de ses ambitions nationales – tandis que les Suisses, eux, s’efforcent de gagner les peuples autonomes à une collaboration librement consentie sur le terrain des droits égaux et nettement reconnus comme tels.»*<sup>1599</sup>

Paul Borsinger occulte ici les bénéfices de cette stratégie qui sont aussi attendus en retour par la Confédération. La majorité (24 voix contre 11 et 4 abstentions) décide finalement de rejeter la solution russe et d’accepter la proposition américaine : faire un état des lieux des besoins réels en ondes courtes des différents pays à l’aide d’un formulaire à remplir et essayer de trouver une clé de répartition en fonction de ces données dans la perspective de la prochaine Conférence qui sera organisée à Mexico<sup>1600</sup>. En effet, les requêtes de la plupart des nations excèdent leurs véritables besoins et, parallèlement, le petit nombre de fréquences (deux cents) qui est attribué pour cette longueur d’onde est nettement inférieur à la demande. Ce déséquilibre rendra nécessaire leur partage par différents pays en fonction d’un horaire établi, un système particulièrement délicat à mettre en place.

Une bourse de la Rockefeller Foundation<sup>1601</sup> permet à Paul Borsinger de prolonger son séjour aux États-Unis de plusieurs mois et de se rendre au Canada, dans le but non seulement de mieux cerner les souhaits des auditeurs nord-américains et d’analyser *in situ* les moyens de promouvoir la culture suisse, mais aussi de récolter des idées novatrices et d’étendre son réseau à des personnalités éminentes, tant des colonies helvétiques que de la radio américaine<sup>1602</sup>. Comme l’explique Ludovic Tournès, le programme «*Fellowships*» de la Rockefeller Foundation, lancé en 1917, tend, en octroyant des bourses individuelles, à promouvoir le modèle américain au-delà des frontières par l’échange de connaissances :

«[L]es fellows jou[a]nt le rôle d’une avant-garde de passeurs culturels destinés à contribuer à l’importation de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques dans leur secteur d’activité, après avoir complété leur formation professionnelle à l’étranger, le plus souvent aux États-Unis.»<sup>1603</sup>

En effet, l’ensemble de ces boursiers permet de constituer un réseau international d’«amis» des États-Unis relayant des valeurs qui sont en harmonie avec celles véhiculées par ce pays. Dans ce sens, on peut tout à fait imaginer l’intérêt que peut représenter un responsable de radio internationale aux yeux des dirigeants de la Fondation. Paul Borsinger est le premier boursier suisse de la Rockefeller

<sup>1599</sup> SOC, A 252.1-004.2, KWD 62, Rapport établi à la fin du 3<sup>e</sup> mois par l’expert de la délégation suisse, Paul Borsinger, directeur du Service suisse d’ondes courtes, 2 juin 1949, p. 8.

<sup>1600</sup> SOC, A 125-019, KWD 55, P. Borsinger, «Die Hochfrequenz-Radiokonferenz von Atlantic-City», 12 octobre 1947, p. 11.

<sup>1601</sup> *The Rockefeller Foundation directory of fellowship awards, for the years 1917-1950*, New York: The Rockefeller Foundation, 1951, p. 25.

<sup>1602</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 56.

<sup>1603</sup> TOURNÈS Ludovic, «Les élites françaises et l’américanisation: le réseau des boursiers de la Fondation Rockefeller (1917-1970)», *Relations internationales*, n° 116, hiver 2003, p. 502-503.

Foundation de l'après-guerre. Il a certainement bénéficié des contacts déjà pris à la fin de l'année 1938 avec John Marshall, un représentant de cette fondation philanthropique<sup>1604</sup>. Être doté d'un tel soutien est un privilège plutôt rare, puisque seules une douzaine de bourses individuelles dans les domaines «*Social Sciences*» et «*Humanities*» – les représentants des médias entrant dans cette dernière catégorie – seront attribuées à des Suisses entre 1945 et 1960, et la plupart d'ailleurs à partir des années 1950<sup>1605</sup>.

Paul Borsinger reçoit une bourse de trois mois pour aller visiter, d'une part, la Rocky Mountain Radio Council à Denver, la première «*educational radio*» développée selon les objectifs du National Committee on Education by Radio fondé en 1931 et soutenue financièrement par la Rockefeller Foundation<sup>1606</sup>, et, d'autre part, la Canadian Broadcasting Corporation, dont les bureaux se trouvent à Toronto et à Montréal, certainement dans le but d'approfondir les liens déjà noués grâce au ministre suisse au Canada, Victor Nef. Si l'on en croit les remontrances du directeur général de la SSR, le responsable du Service suisse d'ondes courtes prolonge son voyage en Amérique du Nord au-delà de ce qui avait été convenu :

*«Nous ne vous cacherons pas que votre absence prolongée provoque un certain malaise à la direction générale de la SSR et à la vice-présidence. Initialement, il n'était pas prévu que cette absence se prolonge autant. Nous sommes contraints de vous demander de l'écourter dans la mesure du possible. Il nous semble qu'un retour en Suisse est envisageable pour fin novembre au plus tard.»*<sup>1607</sup>

À la décharge de Paul Borsinger, la Conférence d'Atlantic City a duré plus longtemps que prévu. Le responsable du SOC se plie au vœu d'Alfred W. Glogg et abrège son séjour. Il repart cependant pour le Mexique moins d'une année plus tard, afin d'assister à la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences de Mexico<sup>1608</sup>.

<sup>1604</sup> Selon des informations fournies par Luc van Dongen qui a mené des recherches dans les archives de cette Fondation, Borsinger aurait demandé et obtenu un subside de la Rockefeller en 1938 qu'il n'aurait pas pu utiliser à cause de la guerre. SOC, A 252.1-001, Lettre de John Marshall, Assistant Director de la Rockefeller Foundation, à A. W. Glogg, 30 novembre 1938; SOC, A 252.1-001, Lettre de P. Borsinger à John Marshall, 3 décembre 1938; SOC, A 252.1-001, Lettre de John Marshall à P. Borsinger, 5 décembre 1938.

<sup>1605</sup> GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse...*, p. 323.

<sup>1606</sup> Rockefeller Foundation, «Radio, 10 Rockefeller Foundation projects», *100 Years: The Rockefeller Foundation*, p. 38-48, <http://rockefeller100.org/items/show/3872>, consulté le 9 avril 2014; SAETTLER Paul, *The Evolution of American Educational Technology*, Englewood, Colorado: Libraries Unlimited, 1990, p. 212.

<sup>1607</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg à P. Borsinger, z.ZT. Canadian Broadcasting Corporation, Montréal, 30 octobre 1947, p. 1. Version originale: «*Wir können Ihnen nicht verheimlichen, dass sowohl die Generaldirektion SRG, als auch der Vizepräsident wegen der verlängerten Dauer Ihrer Abwesenheit eine gewisse Unruhe empfinden. Ursprünglich war von einer solchen nicht die Rede. Wir sind deshalb genötigt, Sie zu bitten, Ihre Abwesenheit nach Möglichkeit zu verkürzen. Es scheint uns, dass es Ihnen gelingen sollte spätestens bis Ende November wieder in der Schweiz zu sein.*»

<sup>1608</sup> SOC, A 252.1-004.2, Lettre de H. W. Hirs, consul suisse à New York, à P. Borsinger, c/o Schweizerische Gesandtschaft in Mexico, Mexico City, 28 octobre 1948.



D'après des informations que Matthieu Gillibert a collectées lors de ses recherches dans les archives de la Rockefeller Foundation, plusieurs rencontres se sont déroulées en 1947 entre Paul Borsinger et des membres de cette institution (Charles B. Fahs, John Marshall). À ces occasions, le délégué helvétique a vraisemblablement renseigné les représentants de la Fondation sur les débats qui occupaient la Conférence d'Atlantic City et les prises de position des diverses parties. On peut imaginer que ces discussions n'ont pas été sans influencer le point de vue du responsable du SOC. Par le biais de son réseau « rockefellerien », Borsinger a, semble-t-il, également pu rencontrer des collaborateurs du State Department et de la Federal Communication Commission à Washington. Les remerciements qu'Alfred W. Glogg adresse à la Rockefeller Foundation au retour de Paul Borsinger concernent non seulement l'appui financier apporté au séjour de son collaborateur, mais aussi le soutien moral lui ayant ouvert des portes :

*« Sans votre contribution matérielle, son voyage n'aurait pas été possible et, sans le poids moral de votre introduction et de vos recommandations auprès de différentes personnalités et organismes du milieu culturel et professionnel, ses visites, relativement brèves, n'auraient pas été aussi fructueuses. Il m'a également dit que la Fondation Rockefeller avait été, pour lui, presque une maison, où il avait été chaleureusement accueilli et avait pu recevoir toutes les informations et les explications nécessaires. Soyez assurés qu'il est tout à fait conscient de l'honneur et des avantages que représente une bourse de la Fondation Rockefeller pour ceux qui en bénéficient. »<sup>1609</sup>*

Les enjeux globaux liés à ces conférences internationales ont des répercussions directes sur le Service suisse d'ondes courtes. Ils servent à Paul Borsinger, au niveau national, pour justifier le développement de son Service. En raison du caractère important de sa mission, de son rôle à jouer pour expliquer la position du pays à l'étranger et afin de ne pas se faire écraser par les radios internationales des grandes puissances, le SOC doit, d'après ses recommandations, impérativement augmenter ses heures de diffusion (même fictivement) et, consécutivement, apporter des améliorations techniques à ses émetteurs. En effet, même si Paul Borsinger milite officiellement pour une diminution volontaire du nombre de fréquences revendiquées dans la perspective de la Conférence de Mexico<sup>1610</sup>, il fait usage de la même pratique qu'il dénonce sans détour chez les autres radios internationales : le gonflement artificiel des heures d'émission sur ondes courtes afin d'obtenir le plus

<sup>1609</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg à The Rockefeller Foundation, Rockefeller Center, New York, 12 janvier 1948. Version originale : « *Without your material contribution, his journey would not have been possible, and without the moral weight of your introductions and recommendations to cultural and professional personalities and organisations, his relatively short visits to the centers of interest would not have proved so fruitful. He tells me moreover that the Rockefeller Foundation represented to him almost a home where he found a hearty welcome and could get explanations and informations whenever required. You may be sure he is fully aware of the honor and advantages which a scholarship from the Rockefeller Foundation means to its beneficiaries.* »

<sup>1610</sup> SOC, A 252.1-004.2, Lettre de P. Borsinger au directeur général de la SSR A. W. Glogg, 12 décembre 1948, p. 2.

de longueurs d'onde possible<sup>1611</sup>. Il cherche à rapprocher au maximum son Service d'une diffusion continue sur 24 heures. Le responsable du SOC insiste pour que ce «*Kampfplan*» soit gardé confidentiel, même en interne :

*«Ne dites pas aux collaborateurs qu'il s'agit d'une mesure de lutte. Qu'ils continuent de croire – et ils peuvent même le dire chez eux – qu'il s'agit là d'une consolidation définitive. Et pour que les étrangers n'en sachent rien, il vaut mieux ne pas souffler mot aux Suisses.»*<sup>1612</sup>

Il est question d'un véritable coup de bluff puisqu'il s'agit avant tout d'intensifier la retransmission des mêmes émissions, sans se préoccuper de la qualité de la réception : «*Le plus important semble vraiment que nous diffusions, indépendamment du fait qu'on nous entende ou pas.*»<sup>1613</sup> Selon Paul Borsinger, il faut voir les choses à plus long terme : «*Nous continuerons de diffuser, non pour les auditeurs, même si c'est la seule manière de préserver leurs intérêts dans l'avenir, mais pour défendre la position que nous espérons conquérir à la Conférence.*»<sup>1614</sup> Une brochure, présentant un plan d'émission censé être entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1949, est élaborée par Eduard Haas à la seule fin d'être transmise aux participants de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences de Mexico, alors que la mise en application de ce plan est prévue au plus tôt pour la fin du mois seulement<sup>1615</sup>. Tous les moyens sont bons pour tenter d'obtenir un maximum de fréquences à la suite des pourparlers qui se tiennent dans la capitale du Mexique du 22 octobre 1948 au 10 avril 1949. La situation de concurrence internationale se révèle donc être un facteur de stimulation pour le développement du service radiophonique extérieur helvétique. En outre, le créneau que le SOC occupe sur la scène internationale a également des répercussions sur la nature des programmes proposés : une place de choix est accordée aux émissions dites de «*goodwill*». Le deuxième volet de la mission attribuée au SOC – assurer le rayonnement du pays hors des frontières nationales – s'impose encore plus sur ce qui a longtemps été considéré comme sa tâche principale : resserrer les liens entre les Suisses à l'étranger et leur patrie d'origine.

De plus, ces conférences internationales sont des lieux de rencontre importants : elles durent plusieurs mois et elles réunissent des représentants des États-membres de l'UIT,

<sup>1611</sup> SOC, A 125-019, KWD 55, P. Borsinger, «Die Hochfrequenz-Radiokonferenz von Atlantic-City», 12 octobre 1947, p. 9-10.

<sup>1612</sup> SOC, A 112-006, Lettre de P. Borsinger à Ed. Haas, 20 décembre 1948, p. 3. Version originale : «*Den Mitarbeitern sagen sie nichts davon, dass es sich um eine Kampfmassnahme handelt. Sie sollen ruhig glauben, dass es ein weiterer Schritt zum endgültigen Ausbau sei, und auch so nach Hause berichten, falls sie das tun. Und damit nichts zu den Ausländern geht, ist es besser auch den Schweizern nichts zu sagen.*»

<sup>1613</sup> SOC, A 112-006, Lettre d'Ed. Haas à P. Borsinger, 27 décembre 1948, p. 1. Version originale : «*Die Hauptsache scheint nun wirklich, dass wir senden, gleichgültig, ob man es hört oder nicht.*»

<sup>1614</sup> SOC, A 112-006, Lettre de P. Borsinger à Ed. Haas, 7 février 1949, p. 3. Version originale : «*Solange senden wir eben für die Konferenz, als Verteidigung unserer erstrebten Position und nicht für den Hörer. Nur so können wir seine Interessen wenigstens für die Zukunft wahren.*»

<sup>1615</sup> SOC, A 112-006, Lettre d'Ed. Haas à P. Borsinger, 11 janvier 1949, p. 1.

des délégués d'organisations internationales, comme l'UNESCO, l'UIR ou l'OIR. Paul Borsinger peut, à ces occasions, renforcer et élargir son réseau. Il noue par exemple une amitié avec H. J. Van Den Broek, directeur de la Radio Nederland Wereldomroep, qui préside la Commission 3 de la Conférence de Mexico dans laquelle siège le responsable du SOC<sup>1616</sup>. Ces réunions offrent aussi l'opportunité de se rapprocher des autres délégués helvétiques, représentant pour la plupart les PTT, dont le regard sur le Service suisse d'ondes courtes est susceptible d'avoir des conséquences sur son avenir. Borsinger entretient notamment d'excellentes relations avec Ernst Metzler, directeur de la section Radio des PTT, qui est à la tête de la représentation helvétique à la Conférence internationale de Mexico<sup>1617</sup>. À l'image des autres membres de la délégation, Paul Borsinger effectue ses séjours à l'étranger avec son épouse, ce qui laisse penser qu'une véritable sociabilité se recrée autour de ces conférences.

Participer à ce type d'événements a également des répercussions au niveau du fonctionnement du Service suisse d'ondes courtes. Comme nous l'avons vu, c'est Eduard Haas qui assure l'intérim à la tête du SOC. Paul Borsinger reste en contact régulier avec son adjoint par courrier et suit, en tout cas au Mexique, les émissions du Service à l'aide d'un appareil personnel<sup>1618</sup>. Même si l'importance des enjeux discutés lors de ces rencontres semble justifier ces absences prolongées qui éloignent Paul Borsinger de la gestion directe des affaires du SOC pendant de longs mois, les remarques ne se font pas attendre. Alors que ce dernier rappelle dans tous ses courriers la charge importante de travail qui lui incombe lors de ces conférences internationales – un investissement qui réduirait son temps libre à la portion congrue –, les responsables de la SSR se plaignent de ne pas recevoir davantage de nouvelles de sa part :

«*En revanche, il [A. W. Glogg] attend encore un rapport de votre part. De manière ironique, il disait qu'on n'avait vu de vous, jusqu'à aujourd'hui, que des photographies, mais qu'on n'a pas entendu un mot de votre part. Une même remarque a été faite lors de la réunion des directeurs.*»<sup>1619</sup>

Après un prolongement de la Conférence internationale de Mexico de deux mois à plus de cinq, un plan de répartition mondial, fondé sur un compromis – la radiodiffusion internationale sur ondes courtes doit non seulement servir les intérêts nationaux mais également internationaux – est accepté par 51 délégations (dont la Suisse) sur 69. Les représentants helvétiques se disent satisfaits des résultats obtenus lors de cette Conférence : la Confédération reçoit 71 heures de fréquence par jour sur les

<sup>1616</sup> SOC, A 122-007, Lettre de H. J. Van Den Broek, Director Radio Nederland Wereldomroep, Head of the Netherland Delegation at the CIRAF, à P. Borsinger, 25 janvier 1949.

<sup>1617</sup> SOC, A 112-006, Lettre de P. Borsinger à Ed. Haas, 7 février 1949, p. 5.

<sup>1618</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre d'A. W. Glogg à la direction générale des Douanes, c.o. direction d'arrondissement des Douanes, Genève, 19 mai 1949.

<sup>1619</sup> SOC, A 112-006, Lettre d'Ed. Haas à P. Borsinger, 8 décembre 1948, p. 2. Version originale : «*Dagegen erwarte er [A. W. Glogg] von Ihnen noch einen Bericht. Ironisch sagte er, man hätte bis heute nur Photos von Ihnen gesehen, aber nichts gehört. Eine gleiche Bemerkung fiel in der Direktoren-Sitzung.*»

87 heures demandées. Même si le nombre de fréquences octroyées est inférieur à ce qui avait été exigé minimalement par la délégation helvétique, les longueurs d'onde et les horaires attribués, plutôt favorables, font que ce plan est considéré comme « [ayant] apporté à la Suisse un succès matériel, comme on le sait, et aussi un succès moral proportionné à ce qu'elle signifie dans le monde au point de vue spirituel, culturel et économique. »<sup>1620</sup> L'efficacité de ce plan est cependant toute relative, puisqu'il n'est signé ni par les États-Unis ni par l'Union soviétique et ses satellites, et qu'il n'est pas définitif puisqu'il faut encore l'expérimenter et l'adapter<sup>1621</sup>.

La Conférence internationale de Florence-Rapallo (1<sup>er</sup> avril-19 août 1950), censée clore définitivement les débats menés depuis Atlantic City, est un échec : aucun plan mondial d'attribution des hautes fréquences n'est finalement adopté<sup>1622</sup>. Ce symposium est brutalement interrompu par le déclenchement de la guerre de Corée, en juin 1950, qui fait encore monter d'un cran le malaise entre l'Est et l'Ouest. La question des ondes courtes reste donc un sujet problématique. Les répartir est une tâche particulièrement complexe en raison de la disproportion entre l'offre et la demande, des variations saisonnières et solaires qui nécessitent régulièrement des ajustements et des fortes tensions internationales qui s'expriment clairement face aux enjeux politiques que ce partage représente et qui perturbent fortement les discussions<sup>1623</sup>. Dans un rapport établi lors de la rencontre de Mexico, Paul Borsinger fait état de l'ambiance délétère qui y règne :

*« Comme nous l'avons dit au début, la politique ronge comme un cancer cette Conférence qui travaille à résoudre des problèmes déjà fort compliqués. La politique s'insinue jusque dans les moindres décisions. De simples questions de procédure font l'objet de débats de plusieurs heures où s'affrontent les thèses démocratiques et la superdémocratie populaire. [...] Ce n'est pas seulement la tension qui règne entre l'Est et l'Ouest du point de vue des idéologies comme aussi du point de vue des visées hégémoniques, mais ce sont encore de vieilles ambitions et d'anciens égoïsmes nationaux qui atteignent leur point critique et amènent de brèves coalitions fort déconcertantes. [...] Tous ces différends suscitent de la méfiance et de l'incertitude. Chacun se sent menacé par son adversaire et, qui plus est, trahi par son partisan. »<sup>1624</sup>*

Le chaos dans les ondes courtes restera encore longtemps de mise. Néanmoins, le responsable du SOC est parvenu à faire des particularités de son Service, qui s'appuie sur la ligne officielle de la politique étrangère suisse, une force pour négocier avec les grandes puissances lors des discussions liées au partage des ondes courtes.

<sup>1620</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 69.

<sup>1621</sup> ZAR, B 001.301.04.7, « Abschluss der Welt-Kurzwellenkonferenz in Mexiko », *Die Tat*, 18 mai 1949 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 87-88.

<sup>1622</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1950, p. 68.

<sup>1623</sup> SOC, A 252.1-004.2, KWD 62, Rapport établi à la fin du 3<sup>e</sup> mois par l'expert de la délégation suisse Paul Borsinger, directeur du Service suisse d'ondes courtes, 2 juin 1949, p. 2.

<sup>1624</sup> SOC, A 252.1-004.2, KWD 62, Rapport établi à la fin du 3<sup>e</sup> mois par l'expert de la délégation suisse Paul Borsinger, directeur du Service suisse d'ondes courtes, 2 juin 1949, p. 7-8.

## 12.2. La circulation accrue des collaborateurs et des programmes

La fin de la Seconde Guerre mondiale facilitant le déplacement du personnel de la SSR et la relance des échanges internationaux de programmes, les contacts entre les services de radiodiffusion sont croissants. À plusieurs reprises, tant Alfred W. Glogg que Rudolf von Reding rappellent alors aux directeurs de studio que c'est maintenant la direction générale, et non ces derniers, qui gère les relations de la radiodiffusion suisse avec l'étranger, aussi bien sur le plan national (par exemple, toutes les émissions spéciales consacrées à des pays étrangers diffusées par les studios régionaux doivent être signalées à la direction générale) qu'international (relations avec les représentants à l'étranger, échanges de programmes, etc.)<sup>1625</sup>. Cette clarification des compétences a pour but de permettre de gagner en efficacité et de minimiser les coûts<sup>1626</sup>. Néanmoins, tous les directeurs ne vont pas facilement renoncer aux prérogatives qu'ils se sont attribuées au fil du temps au profit du service étranger de la direction générale, dirigé par Rudolf von Reding. Cette reprise en main des relations avec l'étranger est la traduction d'une conception de la direction générale de la SSR comme un « *ministère de la propagande culturelle nationale* »<sup>1627</sup>.

### 12.2.1. Les premiers représentants officiels de la SSR à l'étranger

Le secrétaire général de la SSR cherche à mettre de l'ordre dans la relative anarchie qui règne, durant les années d'après-guerre, au niveau des représentants de la radio suisse à l'étranger. En effet, la direction générale de la SSR n'a pas connaissance, de loin, de l'ensemble des correspondants nommés directement par les studios<sup>1628</sup>. Une meilleure supervision permettrait de faciliter leur travail. Dans un document établi le 30 mai 1947, Rudolf von Reding édicte des principes à suivre en matière de représentations à l'étranger<sup>1629</sup>. Le secrétaire général de la SSR distingue trois situations. Premièrement, il évoque le cas des représentants dits permanents. Engagés pour une durée minimale d'une année, ces derniers sont accrédités par la radio suisse auprès d'une société de radiodiffusion dans une nation qui a « *une importance majeure pour les événements mondiaux* »<sup>1630</sup>. Leur mission est de consolider les liens entre les deux radiodiffuseurs, d'élaborer des comptes rendus sur des actualités importantes et sur des conférences internationales, ainsi que de favoriser l'échange de programmes entre les services des deux

<sup>1625</sup> ZAR, SSR 3580, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 11/12 octobre 1948, p. 7.

<sup>1626</sup> ZAR, SSR 3019, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 28 février 1946, p. 6-7.

<sup>1627</sup> ZAR, A 060.01.02, Rapport de R. von Reding, « Le service de transcription », 7 décembre 1948, p. 3.

<sup>1628</sup> ZAR, SSR 3354, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 9 mai 1947, p. 15.

<sup>1629</sup> ZAR, SSR 3356, R. von Reding, « Les représentations à l'étranger de la Société suisse de radiodiffusion », 30 mai 1947.

<sup>1630</sup> ZAR, SSR 3356, R. von Reding, « Les représentations à l'étranger de la Société suisse de radiodiffusion », 30 mai 1947, p. 2.

pays. Leur salaire est à la charge de la direction générale, mais les frais liés aux émissions qu'ils réalisent reviennent au(x) studio(s) commanditaire(s). Ces postes étant très coûteux, la Société suisse de radiodiffusion désigne seulement deux délégués permanents à l'étranger durant la période étudiée : William Aguet à Paris à partir d'avril 1945 et Paul Alexis Ladame à New York à partir de l'été 1946. Ce dernier perçoit, par exemple, pour un engagement évalué à 50 %, 1 500 francs par mois, ce qui est équivalent à environ trois fois le salaire d'un ouvrier qualifié travaillant à 100 %<sup>1631</sup>. À ce montant, il faut encore ajouter le forfait mensuel de 900 francs pour compenser les frais d'achat de disques, d'expédition par avion, d'enregistrements, etc.

Le profil de ces premiers représentants permanents est très différent. Leur nomination semble répondre avant tout à une conjonction d'intérêts entre ces personnalités, qui travaillent déjà pour la radio suisse, et la direction générale de la SSR. William Aguet, dont la carrière est d'abord artistique (écrivain, créateur de costumes et de décors, comédien), a vécu à Paris jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, puis s'est réfugié en Suisse, son pays d'origine, où il a très régulièrement collaboré avec la radio helvétique<sup>1632</sup>. Il est l'auteur de nombreuses pièces radiophoniques dont le fameux feuilleton «Eustache et le bourdon Bzz». Dans la revue *Écho*, Claude Schubiger se réjouit de l'affectation de ce dernier :

*«Surnommé par la presse française "le plus parisien des auteurs suisses", M. William Aguet est mieux placé que quiconque pour organiser, d'entente avec les directeurs de nos studios, de fréquents échanges de programmes entre la radio suisse et la radio française.»*<sup>1633</sup>

Paul Alexis Ladame, dont nous avons déjà dressé le portrait, est un journaliste expérimenté. Les studios attendent plus de ce dernier qu'il intègre le costume de commentateur de politique internationale en suivant notamment de près les activités de l'Organisation des Nations Unies<sup>1634</sup>. Face à un contexte international de plus en plus tendu, ses commentaires donnent régulièrement lieu à des débats lors des séances plénières des directeurs de studio, sans compter les réactions d'auditeurs qu'ils suscitent. Kurt Schenker juge les propos de Ladame trop favorables à l'ONU, René Dovaz, trop critiques<sup>1635</sup> ; Kurt Schenker les accuse de manquer de neutralité en faisant de la propagande antisoviétique à peine voilée, d'autres, en Amérique notamment, se plaignent du manque de compréhension dont ils feraient preuve envers la politique états-unienne<sup>1636</sup>. On imagine aisément la situation inconfor-

<sup>1631</sup> *Annuaire statistique de la Suisse 1946*, Bâle : E. Birkhäuser & Cie, 1947, p. 394.

<sup>1632</sup> «William Aguet», article en ligne du *Dictionnaire du théâtre en Suisse*, signé Joël Aguet, consulté le 8 août 2014.

<sup>1633</sup> SCHUBIGER Claude, «L'Écho radiophonique», *Écho*, juillet-août 1945, p. 38.

<sup>1634</sup> Sur le cahier des charges de Paul Ladame et les attentes des studios envers ce représentant permanent, voir ZAR, SSR 3040, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 mars 1946, p. 13-19.

<sup>1635</sup> ZAR, SSR 3388, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 16 septembre 1947, p. 7.

<sup>1636</sup> ZAR, SSR 3534, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 1<sup>er</sup> juin 1948, p. 13.

table dans laquelle peuvent se trouver ces délégués officiels, devant à la fois rendre des comptes à la SSR, aux services de radiodiffusion étrangers auprès desquels ils sont accrédités et à leurs autorités gouvernementales respectives. La question de la nomination d'un délégué officiel de la SSR auprès de la BBC est également discutée, mais ne se concrétisera pas formellement, malgré le souhait de la radio britannique elle-même. Dans une lettre adressée à la SSR le 27 septembre 1949, la BBC se plaint du travail accru que représente la nécessité de devoir collaborer avec plusieurs correspondants suisses, leurs demandes et leurs démarches n'étant pas coordonnées<sup>1637</sup>. N'ayant pas les moyens financiers nécessaires pour engager une personne supplémentaire, Rudolf von Reding envisage alors de mettre un terme au contrat de William Aguet afin de pouvoir désigner un nouveau délégué à Londres, mais c'est compter sans l'opposition ferme des directeurs de studio de l'émetteur de Sottens qui contraint finalement la direction générale de la SSR à renoncer.

Il est intéressant de noter que les pays, où la radio suisse juge prioritaire d'envoyer des représentants permanents, correspondent à ceux où le Département politique fédéral a placé ses attachés de presse : France, États-Unis et Grande-Bretagne. William Aguet est en quelque sorte le pendant radiophonique de Bernard Barbey, dont le profil est également plus littéraire, et Paul Ladame, le double d'Eric Kessler, dont le profil est davantage journalistique. Est-ce une coïncidence ? Felice A. Vitali fait aussi rétrospectivement ce rapprochement lorsqu'il qualifie William Aguet d'« *attaché culturel de la SSR* »<sup>1638</sup>. Il tisse ici un parallèle entre les tâches attendues des représentants de la Société suisse de radiodiffusion à l'étranger et celles remplies par les attachés de presse des légations helvétiques (on ne parle alors pas encore d'attachés culturels au DPF). Cette analogie montre que la SSR et le Département politique fédéral non seulement poursuivent des objectifs similaires, mais fonctionnent aussi sur le même mode. Comme le souligne Claude Schubiger en 1940, les grands services de radiodiffusion délèguent progressivement des représentants dans les pays étrangers :

« [...] [Q]ui jouent un peu, dans le domaine radiophonique, un rôle analogue à celui qu'exercent, dans le domaine diplomatique, les ambassadeurs et attachés de légation. Ils ont entre autres pour mission d'organiser des échanges de programmes verbaux entre le pays qu'ils représentent et le pays où ils résident. »<sup>1639</sup>

Rudolf von Reding explique la délégation permanente d'un représentant de la SSR en France en raison principalement d'une forme de tradition de l'échange de programmes instaurée avec la radiodiffusion de l'Hexagone et en Amérique, en raison surtout du poids majeur que représente cette nation sur la scène internationale<sup>1640</sup>. Les mêmes justifications que pour les attachés du Département

<sup>1637</sup> ZAR, SSR 3780, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 7/8 octobre 1949, p. 8.

<sup>1638</sup> VITALI Felice A., « Rudi »..., p. 92. Version originale : « *Kulturattaché der SRG* ».

<sup>1639</sup> SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion...*, p. 26.

<sup>1640</sup> ZAR, SSR 3356, R. von Reding, « Les représentations à l'étranger de la Société suisse de radiodiffusion », 30 mai 1947, p. 3.

politique fédéral président donc au choix de ces pays. Le secrétaire général de la SSR aurait aimé pouvoir augmenter le nombre de ces représentants permanents à l'étranger, d'abord à Londres, puis à Berlin et à Moscou, mais, comme c'est le cas pour le DPF, les moyens financiers limités de la radio suisse l'en empêchent<sup>1641</sup>.

Dans son rapport, Rudolf von Reding identifie un deuxième type de représentations à l'étranger, celui des correspondants occasionnels dont la rétribution est à la charge exclusive, cette fois-ci, des studios<sup>1642</sup>. Il s'agit la plupart du temps de journalistes de la presse écrite nationale envoyés par leur rédaction à l'étranger (Jacques Souvairan, Pierre-E. Briquet) et, plus rarement, de professeurs d'universités, d'employés d'entreprises suisses ayant des succursales à l'étranger (T. A. Schinzel, c/o Sandoz Products Ltd., Bombay) ou de collaborateurs de l'Office national suisse du tourisme (Paul Jordan, délégué de l'ONST pour l'Amérique du Sud, Buenos Aires)<sup>1643</sup>. L'activité radiophonique de ces correspondants étant accessoire, faire appel à eux est une solution nettement moins coûteuse que l'envoi d'un représentant officiel de la SSR dont le salaire principal doit, pour sa part, être assumé par la radio suisse.

Finalement, le secrétaire général de la SSR évoque une dernière catégorie de représentations à l'étranger, celle des collaborateurs qui entreprennent un voyage ou un séjour d'une durée limitée, à la demande d'un studio régional et à ses frais<sup>1644</sup>. Deux points communs principaux ressortent de ces trois modes de représentations à l'étranger : tous ces collaborateurs ont l'obligation d'être accrédités par la direction générale de la SSR, ce qui assure à cette dernière une emprise dans ce domaine, et doivent, en principe, être de nationalité suisse<sup>1645</sup>. Hormis ces deux contraintes, les studios conservent une grande latitude dans le choix et la gestion des correspondants.

### *12.2.2. Échange de programmes et partage de savoir-faire*

La reprise de l'échange de programmes pendant l'après-guerre est une façon pour les radiodiffuseurs de servir la propagande culturelle de leur pays à l'étranger, tout en bénéficiant en retour gratuitement d'émissions de qualité qui permettent d'enrichir la

<sup>1641</sup> ZAR, SSR 3356, R. von Reding, «Les représentations à l'étranger de la Société suisse de radiodiffusion», 30 mai 1947, p. 3.

<sup>1642</sup> ZAR, SSR 3356, R. von Reding, «Les représentations à l'étranger de la Société suisse de radiodiffusion», 30 mai 1947, p. 2.

<sup>1643</sup> Listes des correspondants des studios de la SSR à l'étranger, voir ZAR, SSR 3489, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 9 mars 1948, p. 8 ; ZAR, SSR 3732, Correspondants à l'étranger. État au 30 juin 1949, 7 juillet 1949, p. 1-4.

<sup>1644</sup> ZAR, SSR 3356, R. von Reding, «Les représentations à l'étranger de la Société suisse de radiodiffusion», 30 mai 1947, p. 2.

<sup>1645</sup> ZAR, SSR 3356, R. von Reding, «Les représentations à l'étranger de la Société suisse de radiodiffusion», 30 mai 1947, p. 4.



programmation qu'ils proposent. Les studios de la SSR se mettent de nouveau clairement à retransmettre des programmes étrangers sur leurs ondes à partir de l'exercice 1946-1947 (voir annexe 4). Le nombre d'heures concernées, une centaine par an jusqu'à l'exercice 1949-1950, n'atteindra jamais celui de l'exercice 1937-1938 : plus de 200 heures de programmes étrangers rediffusés. Retrouver le niveau de collaboration internationale qui prévalait avant la guerre prend du temps, même si les mécanismes se remettent rapidement en place. Les informations sur les lieux de provenance des programmes étrangers relayés par la Société suisse de radiodiffusion entre les exercices 1944-1945 et 1946-1947 manquent malheureusement. À partir de 1947-1948, la plupart proviennent de France, ce qui tend à confirmer le rôle important joué par le représentant officiel de la radio suisse à Paris, William Aguet. Les retransmissions anglo-saxonnes restent loin derrière, certainement aussi pour des raisons linguistiques. L'Italie, d'où provenaient la plupart des retransmissions jusqu'à l'exercice 1940-1941, perdante de la guerre, n'est vraisemblablement plus une interlocutrice privilégiée par la SSR.

Le nombre de programmes suisses retransmis par l'étranger, qui avait dépassé le nombre de programmes étrangers relayés par la SSR dès l'exercice 1938-1939, continue sa croissance pour atteindre un pic en 1948-1949 : la radio suisse arrive alors à faire diffuser trois fois plus de programmes helvétiques sur les chaînes étrangères qu'elle ne relaie de programmes étrangers sur ses ondes (758 programmes contre 238, équivalant à respectivement 574 heures de programmes contre 111)<sup>1646</sup>. Le rapport annuel de la SSR de 1950 conclut de cette évolution que « *les programmes suisses sont appréciés et recherchés à l'étranger et nous pouvons être fiers avec raison de cette "exportation" qui ne peut que rehausser notre prestige culturel* »<sup>1647</sup>. L'acmé atteinte en 1948-1949 s'explique certainement en raison des nombreuses retransmissions liées aux premiers Jeux olympiques d'hiver organisés après la guerre à Saint-Moritz en 1948. Aux commandes de « *la plus importante des manifestations radiophoniques qui eurent jamais lieu dans notre pays* », on retrouve Rudolf von Reding<sup>1648</sup>. Le secrétaire général de la SSR recevra d'ailleurs une distinction de la part du Comité olympique suisse pour saluer son investissement dans le rayonnement de ces Jeux<sup>1649</sup>. La description, qui est faite de cet événement radiophonique dans le rapport annuel de la SSR pour 1948, laisse imaginer son envergure :

*«L'hôtel Engadinerhof, à St-Moritz-Bad, fut installé exclusivement pour les services de la radio. Il abrita 72 reporters appartenant à 23 organismes de radiodiffusion de 16 pays, des opérateurs de cinéma pour les prises de télévision, ainsi que le personnel technique et administratif dont l'effectif était de 135 personnes. Seize chambres d'hôtel furent transformées en studios, huit autres chambres et une grande salle devinrent des locaux de régie*

<sup>1646</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 94.

<sup>1647</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1950, p. 8.

<sup>1648</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 32.

<sup>1649</sup> Extrait de *Radio Actualités*, Paris, 23 juillet 1948, in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg...*, p. 182.

*et d'enregistrement. Afin de répondre aux exigences du service, les PTT avaient installé 37 circuits de retransmission et de contrôle en Suisse et 26 pour l'étranger. [...] Une moyenne de 800 émetteurs, représentant 400-500 millions d'auditeurs, furent branchés chaque jour sur St-Moritz, sans parler des émissions de télévision faites en Angleterre et en Amérique, à l'aide du film cinématographique.* »<sup>1650</sup>

Les retransmissions radiophoniques liées aux Jeux olympiques représentent non seulement l'occasion de faire connaître la Suisse à l'étranger, mais aussi de démontrer le niveau des connaissances techniques des collaborateurs de la SSR.

Des informations précisant quels pays retransmettaient les programmes suisses ont été retrouvées exclusivement pour l'exercice 1947-1948. Le service de radiodiffusion français est alors nettement celui qui rediffuse le plus d'émissions helvétiques. Il se plaint d'ailleurs de la disproportion entre le nombre d'émissions suisses qu'il relaie sur ses ondes et les programmes que les studios de la SSR rediffusent en retour<sup>1651</sup>. En effet, alors que la radio française transmet environ 270 heures de programmes suisses pour l'exercice 1947-1948, les studios helvétiques ne reprennent, quant à eux, que 45 heures de programmes français<sup>1652</sup>. Ce déséquilibre s'explique également par le fait que le service de radiodiffusion de l'Hexagone, contrairement à la SSR, est exempt de frais de ligne<sup>1653</sup>. Les retransmissions dans le monde anglo-saxon peinent à décoller, certainement pour des raisons de coûts et de qualité de réception. En revanche, alors que les relations radiophoniques avec l'Allemagne tardent à être restaurées, la radio autrichienne commence à devenir une interlocutrice intéressante pour la Société suisse de radiodiffusion. Il faut attendre l'été 1947 et une rencontre avec les représentants des puissances d'occupation en Allemagne pour que la circulation des programmes avec ce pays reprenne progressivement<sup>1654</sup>. Ces données tiennent compte uniquement des relais, mais non des échanges de programmes qui se réalisent de plus en plus souvent sous la forme d'enregistrements.

Alors qu'avant la Seconde Guerre mondiale, la plupart des programmes étrangers retransmis par la Société suisse de radiodiffusion étaient des émissions musicales (à l'exception de l'exercice 1940-1941), la tendance s'inverse clairement durant l'après-guerre au profit des programmes parlés (voir annexe 4). Ainsi, lors de l'exercice 1947-1948, 285 programmes relayés par la radio suisse sont des programmes parlés contre seulement 27 programmes musicaux. Le phénomène est inversé pour ce qui concerne les émissions suisses retransmises à l'étranger. Lors de l'exercice 1947-1948, 389 programmes repris par les sociétés de radiodiffusion étrangères

<sup>1650</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 32-33.

<sup>1651</sup> ZAR, SSR 3534, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 1<sup>er</sup> juin 1948, p. 8-9.

<sup>1652</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 79.

<sup>1653</sup> ZAR, SSR 3534, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 1<sup>er</sup> juin 1948, p. 9.

<sup>1654</sup> ZAR, SSR 3383, « Vereinbarung getroffen anlässlich der Sitzungen mit den Herren Charles S. Lewis, Chef der Information Control Division, Berlin, Fred G. Taylor, Direktor von Radio Stuttgart und den Vertretern der SRG vom 16. und 18. August 1947 », 21 août 1947 ; ZAR, SSR 3388, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 16 septembre 1947, p. 15.

sont des émissions musicales et 145 des émissions parlées. Les retransmissions de musique légère et populaire sont en forte augmentation<sup>1655</sup>.

Les échanges d'émissions au niveau international permettent de répondre à un souci des responsables de la radio suisse très présent pendant l'après-guerre : introduire davantage de nouveauté et de variété dans la programmation pour faire face à une concurrence accrue. Dans cette perspective, les studios régionaux reçoivent régulièrement des listes préparées par la direction générale de la SSR mettant en évidence « *les émissions intéressantes de l'étranger* »<sup>1656</sup>. Ces documents de deux à cinq pages présentent en quelques mots le contenu des productions de diverses natures proposées par les services de radiodiffusion européens, mais pas seulement. Ces dernières sont censées être des sources d'inspiration pour élaborer de nouveaux programmes adaptés à la Suisse<sup>1657</sup>. Une autre façon de se renseigner sur ce qui se fait à l'étranger est de procéder à des voyages d'études. Selon le directeur du studio de Lausanne Marcel Bezençon, l'approfondissement des connaissances du personnel, tant en charge du programme que de la technique, passe essentiellement par des stages d'observation dans les services de radiodiffusion étrangers :

*« Or, il ne fait aucun doute que la radiodiffusion suisse roule maintenant sur de vieilles roues et qu'il importe de voir "neuf", si l'on ne veut pas perdre la face et l'écoute quelques mois après la guerre déjà. »*<sup>1658</sup>

Suivant les vœux de Bezençon, la plupart des directeurs de studio iront visiter au moins un service de radiodiffusion à l'étranger afin d'examiner les nouveaux formats d'émissions. René Dovaz, responsable du studio de Genève, effectue un voyage à Paris et à Bruxelles au début de l'année 1946. Quelques mois plus tard, le directeur du studio de Lugano, Felice A. Vitali, lui emboîte le pas en se rendant à la BBC. Le chef du service technique de l'Office central, Willy Lüthy, va également en Angleterre, puis en France en novembre 1947<sup>1659</sup>. Ces visites permettent non seulement de faire avancer l'échange de programmes et d'en apprendre plus sur les attentes des services de radiodiffusion étrangers, mais aussi de découvrir leur mode de fonctionnement et leurs astuces techniques. La BBC offre même l'opportunité à des collaborateurs de la radio suisse de prendre part aux cours qu'elle destine à son personnel<sup>1660</sup>. La SSR ouvre également ses portes :

<sup>1655</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 9.

<sup>1656</sup> Par exemple, ZAR, B 106.02.15, « Aus den Auslandprogrammen. N° 17 vom 18. April 1946 » ; ZAR, SSR 3577, « Émissions intéressantes de l'étranger », 27 octobre 1948 ; ZAR, SSR 3684/8, « Les émissions intéressantes de l'étranger », 22 mars 1949.

<sup>1657</sup> ZAR, B 106.02.15, Lettre d'A. W. Glogg à MM. les membres des Commissions des Programmes de Sottens et de Monte Ceneri, 27 octobre 1948.

<sup>1658</sup> ZAR, SSR 2609, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juillet 1944, p. 9.

<sup>1659</sup> ZAR, A 036.01.03, Lüthy Willy, « Bericht über eine Reise nach London und Besuch bei : Stille Inv. LTD. London, Marconi Wireless Telegraph co. Chelmsford, BBC London & Radiodiffusion nationale française, Paris », janvier 1948.

<sup>1660</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 13.

«Un nombre considérable de fonctionnaires et de collaborateurs de divers organismes étrangers sont passés en Suisse au cours de l'exercice écoulé, les uns pour procéder à des reportages ou élaborer des programmes, les autres pour étudier les installations de la radiodiffusion suisse.»<sup>1661</sup>

Une idée, relayée par Paul Borsinger à la suite de sa visite auprès de la radio canadienne en automne 1947, va encore plus loin : procéder à un échange de collaborateurs d'une durée de trois mois. Cette opportunité fait l'objet d'une longue discussion lors de la séance plénière des directeurs de studio du 19 février 1948<sup>1662</sup>. À part Kurt Schenker, plutôt sceptique envers ce projet – les stations régionales, manquant déjà de personnel selon lui, ne pourront faire face à une absence prolongée d'un de leurs collaborateurs –, la plupart des directeurs sont disposés à participer, à la condition que l'UNESCO s'associe aux frais qui en découlent. Il est vrai que le prix d'un billet aller-retour pour Montréal s'élève à environ 3 000 francs en 1948, un montant équivalent au salaire mensuel à plein-temps de Paul Alexis Ladame en tant que correspondant aux États-Unis<sup>1663</sup>. Cette question sera reprise une fois que la Suisse aura adhéré à cet organisme des Nations Unies. Un échange de plus courte durée (une semaine) est également envisagé avec les techniciens de la BBC<sup>1664</sup>. De nouveau se pose la question des frais de voyage. Ces contacts de plus en plus étroits entre les diverses sociétés de radiodiffusion et les relations personnelles qu'ils engendrent ont indéniablement participé à une certaine forme d'acculturation, tant aux niveaux des programmes que des pratiques professionnelles.

Les échanges de programmes ont si bien repris, sous la supervision de la direction générale et de son service étranger dirigé par Rudolf von Reding, qu'ils fonctionnent finalement mieux au niveau international qu'au niveau national où aucune structure n'en a la responsabilité. Alfred W. Glogg fait ce constat lors de la séance plénière des directeurs du 17 juin 1949 : «*Nous ne manquons effectivement jamais de proposer les premières de nos programmes à l'étranger, en revanche, nous pensons rarement à les offrir aussi aux autres chaînes nationales.*»<sup>1665</sup> Kurt Schenker suggère alors que tous les studios régionaux soient au moins automatiquement informés des offres de programmes faites à l'étranger par l'intermédiaire d'une copie<sup>1666</sup>.

<sup>1661</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 12.

<sup>1662</sup> ZAR, SSR 3480, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 19 février 1948, p. 13-21.

<sup>1663</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre de P. Borsinger à A. W. Glogg, «Angestelltenaustausch Canada-Schweiz», 13 janvier 1948, p. 2.

<sup>1664</sup> ZAR, SSR 3780, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 7/8 octobre 1949, p. 11.

<sup>1665</sup> ZAR, SSR 3730, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 17 juin 1949, p. 8. Version originale : «*Es ist effektiv so, dass wir nie versäumen, Uraufführungen unserer Studios dem Ausland anzubieten, hingegen selten daran denken, sie auch den andern Landessendern zu offerieren.*»

<sup>1666</sup> ZAR, SSR 3730, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 17 juin 1949, p. 9.

### 12.2.3. La mise en place d'un service de transcription

L'échange international de programmes sur disques se développe rapidement après la Seconde Guerre mondiale<sup>1667</sup>. Le perfectionnement des techniques d'enregistrement et l'amélioration de la qualité du support, conjugués à la reprise des liaisons postales, favorisent la généralisation de ce procédé qui représente plusieurs avantages par rapport à la retransmission directe de programmes pour se faire entendre à l'étranger<sup>1668</sup>. Il permet une diffusion sur les chaînes locales à une heure d'écoute propice, en évitant aussi bien les coûts élevés que représente la location de lignes dans le cas d'une transmission par câbles que les problèmes de réception qui caractérisent la transmission sur ondes courtes.

Très tôt, la BBC s'est distinguée dans ce domaine, une façon d'accroître le rayonnement de ses programmes hors des frontières nationales. Durant les années 1930, les premières transcriptions – il faut comprendre sous ce terme les programmes enregistrés sur disques destinés à être diffusés par les stations de radiodiffusion étrangères – sont réalisées sous l'égide de l'Empire Service<sup>1669</sup>. Une véritable structure dédiée à cette activité est créée en automne 1941 et placée sous la responsabilité du service extérieur de la BBC: le London Transcription Service<sup>1670</sup>. En 1945, ce service a distribué à plus de 500 stations des disques dans 19 langues pour une durée d'émission totale de 48 000 heures, ce qui représente une moyenne supérieure à 130 heures par jour, un chiffre record<sup>1671</sup>. En 1947, le Transcription Service britannique emploie entre 50 et 70 personnes<sup>1672</sup>.

Alors que la Société suisse de radiodiffusion reçoit de plus en plus de disques en provenance de divers pays pour enrichir sa programmation et devant l'intérêt manifesté par les sociétés étrangères de radiodiffusion pour obtenir en retour des transcriptions de sa part, Rudolf von Reding préconise l'engagement d'un technicien supplémentaire, spécialisé dans l'enregistrement, qui serait rattaché à la direction générale, plus précisément au service étranger qu'il dirige, pour répondre de manière systématique aux nombreuses demandes reçues<sup>1673</sup>. Les efforts faits jusqu'alors dans ce sens par les studios régionaux et le Service suisse d'ondes courtes ne suffisent plus. Selon le secrétaire général de la SSR :

<sup>1667</sup> CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde...*, p. 78.

<sup>1668</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1946, p. 26.

<sup>1669</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 196.

<sup>1670</sup> BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 448; vol. 4, p. 463. Sur les origines du London Transcription Service, voir vol. 3, p. 169-170 et p. 314-315.

<sup>1671</sup> MANSELL Gerard, *Let truth be told...*, p. 197.

<sup>1672</sup> ZAR, SSR 3367, Procès-verbal de la séance tenue avec M. E. Caffery, Directeur European Transcription Service de la BBC, 23 mai 1947, p. 1.

<sup>1673</sup> ZAR, A 060.01.02, SSR 3171, R. von Reding, « Anstellung eines Aufnahmetechnikers in der Geschäftsstelle der Generaldirektion SRG, Bern », 22 novembre 1946, p. 1-2.

«Comme la demande de programmes radiophoniques suisses est très grande à l'étranger, une occasion unique s'offre à nous d'utiliser des enregistrements sonores pour faire de la propagande en faveur de la culture et du tourisme suisse.»<sup>1674</sup>

Dans le développement de ce procédé, Rudolf von Reding voit également le moyen de fournir des programmes au voisin germanique et d'œuvrer ainsi à l'aide spirituelle à l'Allemagne. Par ailleurs, en affirmant sa présence dans le domaine des transcriptions, il s'agit aussi pour la SSR de continuer à compter sur le plan radiophonique international. La mise en place d'un service d'enregistrement serait utile non seulement en matière de propagande culturelle extérieure, mais répondrait aussi à une nécessité interne. Les studios n'arrivent plus à faire face, avec leurs appareils et leurs techniciens, au besoin croissant de procéder à des reproductions pour leur propre usage, pour les autres studios régionaux ou pour des raisons d'archivage<sup>1675</sup>. Rudolf von Reding justifie le rattachement de ce service d'enregistrement à la direction générale par le fait qu'il est censé répondre aux besoins de tous les studios régionaux et qu'il doit collaborer étroitement avec le service responsable des relations avec l'étranger<sup>1676</sup>. Malgré l'approbation de la majorité des directeurs de studio et du Comité central de la SSR, il faudra attendre deux ans pour qu'un service de transcription soit constitué, sous l'égide de la direction générale de la SSR, certains collaborateurs étant fermement opposés à confier une nouvelle tâche à l'Office central.

La visite d'E. Caffery, responsable du European Transcription Service de la BBC, le 23 mai 1947, n'y change rien. Ce dernier espère organiser, avec plusieurs sociétés de radiodiffusion européennes, la livraison gratuite et régulière de disques (musique, cours d'anglais, montages) ainsi que de manuscrits de causeries<sup>1677</sup>. Rudolf von Reding saisit cette occasion pour remettre sur le tapis son projet de service d'enregistrement qui tarde à se concrétiser<sup>1678</sup>. Admettant qu'ils ne peuvent répondre à la forte demande par leurs propres moyens, les directeurs de studio s'accordent alors sur la nécessité d'instaurer une centrale d'enregistrement. En revanche, ils envisagent plutôt son intégration dans un studio. Mais lequel ? Cette indécision va encore faire prendre du retard à la réalisation de ce projet. Finalement, Rudolf von Reding obtient gain de cause. Il devient responsable du service de transcription, même si celui-ci est en réalité intégré dans le Service suisse d'ondes courtes :

<sup>1674</sup> ZAR, A 060.01.02, SSR 3171, R. von Reding, «Anstellung eines Aufnahmetechnikers in der Geschäftsstelle der Generaldirektion SRG, Bern», 22 novembre 1946, p. 2. Version originale : «*Da der Wunsch nach schweizerischen Radioprogrammen im Ausland sehr gross ist, bietet sich für uns gegenwärtig eine einzigartige Gelegenheit, um mit Hilfe von Tonaufnahmen kulturpolitische und Touristik-Propaganda für die Schweiz zu betreiben.*»

<sup>1675</sup> ZAR, A 060.01.02, SSR 3171, R. von Reding, «Anstellung eines Aufnahmetechnikers in der Geschäftsstelle der Generaldirektion SRG, Bern», 22 novembre 1946, p. 3-4.

<sup>1676</sup> ZAR, A 060.01.02, SSR 3171, R. von Reding, «Anstellung eines Aufnahmetechnikers in der Geschäftsstelle der Generaldirektion SRG, Bern», 22 novembre 1946, p. 4.

<sup>1677</sup> ZAR, SSR 3367, Procès-verbal de la séance tenue avec M. E. Caffery, Directeur European Transcription Service de la BBC, 23 mai 1947, p. 3.

<sup>1678</sup> ZAR, SSR 3372, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 10 juin 1947, p. 21.

«*On a jugé, toutefois, que l'installation des machines et des lignes nécessaires [à la direction générale] entraînerait des frais supérieurs aux économies réalisables et l'on a imposé au Service d'ondes courtes d'installer chez lui ce service spécial de la direction générale.*»<sup>1679</sup>

Au travers de ces propos, adressés au directeur administratif de la SSR, Georges Conus, le 30 septembre 1948, Paul Borsinger cherche à montrer qu'il n'est pas l'instigateur de ce *modus vivendi* qui vient dans les faits grandir le rayon d'action de la radio internationale helvétique. Pour faire face au travail accru qui découle de cette nouvelle mission, un technicien supplémentaire est engagé et attribué au Service suisse d'ondes courtes. Cette nomination s'ajoute au recrutement précédent d'une secrétaire.

Alors qu'il est question d'augmenter les ressources du service de transcription (un crédit de 26 500 francs pour 1949, soit 3 750 francs de plus que l'année précédente)<sup>1680</sup>, son organisation fait de nouveau l'objet d'une longue discussion lors de la séance plénière des directeurs de studio des 29 et 30 novembre 1948<sup>1681</sup>. Ce débat fait écho à la mise en place par le Comité central de la SSR d'une Commission, composée d'André Guinand, Antoine Favre et Hans Oprecht, dont la mission est de s'assurer de l'utilité et de l'efficacité de ce jeune service<sup>1682</sup>. Selon Rudolf von Reding, sa nécessité ne fait aucun doute<sup>1683</sup>. Il réaffirme que le service de transcription doit impérativement rester sous l'égide de la direction générale, en raison notamment des problèmes juridiques qui y sont liés (droits d'auteur) et parce que les relations avec l'extérieur relèvent de sa responsabilité<sup>1684</sup>. Alfred W. Glogg se désolidarise de son secrétaire général; il ne souhaite pas aller à l'encontre des vœux des directeurs en leur imposant le maintien de ce service à la direction générale<sup>1685</sup>. Le responsable du studio de Berne, Kurt Schenker, toujours aussi peu enclin aux solutions centralisatrices, minimise l'intérêt du service de transcription dont il serait, selon lui, avantageux de reporter le financement ailleurs :

«*M. Schenker regrette de devoir s'y opposer, mais il n'accorde pas au service de transcription l'importance que lui donne M. von Reding. [...] Ne surestimons pas l'importance que les programmes suisses ont dans le monde. Nous avons certainement intérêt à développer la propagande faite en faveur de la Suisse, propagande cantonnée le plus souvent au chocolat, au jodel, etc., mais à cette fin nous avons le SOC. [...] M. Schenker ne comprend pas la valeur pratique d'un si grand service. Les choses peuvent certes changer, mais pour le moment il paraît superflu que la petite Société suisse de radiodiffusion fasse, à côté de la BBC, ce travail de pionnier au niveau mondial. M. Schenker demande à la direction*

<sup>1679</sup> ZAR, A 060.01.02, Lettre de P. Borsinger à G. Conus, directeur administratif de la SSR, 30 septembre 1948, p. 2.

<sup>1680</sup> ZAR, A 060.01.02, Rapport de R. von Reding, «Le service de transcription», 7 décembre 1948, p. 5-6.

<sup>1681</sup> ZAR, SSR 3626, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 novembre 1948, p. 25-32.

<sup>1682</sup> ZAR, SSR 3626, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 novembre 1948, p. 26.

<sup>1683</sup> ZAR, SSR 3626, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 novembre 1948, p. 26.

<sup>1684</sup> ZAR, SSR 3626, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 novembre 1948, p. 30.

<sup>1685</sup> ZAR, SSR 3626, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 novembre 1948, p. 27.

*générale de mettre la somme prévue pour le service de transcription à disposition de quelque chose d'autre de plus urgent.* »<sup>1686</sup>

Pour sa part, Eduard Haas souligne que les ressources de la radio internationale helvétique font défaut pour continuer à se charger du service de transcription<sup>1687</sup>.

La discussion est reprise lors de la séance plénière des directeurs de studio des 14 et 15 février 1949<sup>1688</sup>. Il ne s'agit alors pas de remettre en question l'intérêt en termes de propagande culturelle que représente l'échange de programmes enregistrés, mais de définir la façon de répartir les tâches à accomplir dans ce domaine et les frais qui en découlent entre les studios et la direction générale. Le fait de confier la réalisation de ces enregistrements aux stations régionales ou à l'Office central et, surtout, la question de laisser l'Office composer lui-même ces programmes partagent les directeurs. René Dovaz et Jakob Job, responsables respectivement du studio de Genève et de celui de Zurich, sont plutôt favorables au maintien du service de transcription à la direction générale et ouverts à lui laisser une certaine latitude dans la conception des transcriptions, alors que Georges Conus et Kurt Schenker s'y opposent fermement. Ces derniers estiment que les programmes pour l'étranger doivent être uniquement composés par les stations régionales, y compris les commentaires qui les accompagnent, et, dans la mesure du possible, également enregistrés par les studios eux-mêmes. Ils se battent pour que ce qui relève de la production des émissions reste du ressort exclusif des studios. De leur point de vue, le service de transcription doit simplement faire office de secrétariat ; Georges Conus parle d'« *un rôle de simple boîte aux lettres* »<sup>1689</sup>. À cette fonction s'ajoute aussi celle de porte-monnaie, puisque c'est la direction générale qui continuerait à supporter les frais des enregistrements effectués par les stations régionales pour l'étranger. Suivant cette conception, le service de transcription existe déjà dans les faits depuis les années 1930, comme le souligne Kurt Schenker<sup>1690</sup>. Conus et Schenker obtiennent gain de cause. Rudolf von Reding arrive *in extremis* à faire ajouter un « *en principe* » à la décision prise par les directeurs, laissant ainsi la porte entrouverte à un futur développement du service de transcription : « *1) L'échange des programmes avec l'étranger*

<sup>1686</sup> ZAR, SSR 3626, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 novembre 1948, p. 28-29. Version originale : « *Herr Schenker bedauert, Opposition machen zu müssen, aber er kann die Bedeutung des Transcription Service nicht so hoch einschätzen wie Herr von Reding. [...] Überschätzen wir nicht die Weltbedeutung der schweizerischen Programme. Wir haben sicher ein Interesse daran, dass die Propaganda für die Schweiz, die sich meistens auf Schokolade, Jodel usw. beschränkt, erweitert wird, aber zu diesem Zweck haben wir den KWD. [...] Herr Schenker sieht den praktischen Wert eines so gross angelegten Dienstes nicht ein. Es ist möglich, dass andere Zeiten kommen werden, aber momentan scheint es überflüssig, dass die kleine schweizerische Rundspruchgesellschaft neben der BBC diese Weltpionierarbeit leistet. Herr Schenker bittet die Generaldirektion, den für den Transcription Service vorgesehenen Betrag für etwas Anderes, Notwendigeres zur Verfügung zu stellen.* »

<sup>1687</sup> ZAR, SSR 3626, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29/30 novembre 1948, p. 32.

<sup>1688</sup> ZAR, SSR 3671, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14/15 février 1949, p. 22-34.

<sup>1689</sup> ZAR, SSR 3671, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14/15 février 1949, p. 26.

<sup>1690</sup> ZAR, SSR 3671, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14/15 février 1949, p. 31.



incombe à la direction générale ; 2) Les programmes destinés à l'étranger sont, en principe, assortis et commentés par les studios. »<sup>1691</sup> Le rapport annuel de la SSR pour l'année 1949 donne des exemples des émissions enregistrées pour l'étranger : des entretiens d'Ernest Ansermet et un reportage sur les réfugiés en Suisse pour l'Australie, une causerie sur la situation économique de la Confédération dans l'après-guerre pour le Danemark, un programme sur les éclaireurs suisses pour la France, des œuvres musicales helvétiques contemporaines pour la Grèce, le Canada et la Nouvelle-Zélande, de la musique populaire pour les Indes et l'Union sud-africaine, un programme sur la Journée catholique à Lucerne pour le Vatican<sup>1692</sup>.

Malgré les efforts du secrétaire général de la SSR, les rapports de force entre les studios, le Service suisse d'ondes courtes et la direction générale, ainsi que les difficultés financières et la question des droits d'auteur vont considérablement freiner et limiter les activités du service de transcription jusque dans les années 1960. Dans le recueil d'hommages dédié à Rudolf von Reding après son décès, Felice A. Vitali revient sur sa vision d'une radio ouverte sur le monde et au service des intérêts du pays :

« Rudi avait une haute idée des tâches artistiques et de la vocation universelle de la radio. Si la Suisse a été présente très tôt dans le domaine des ondes courtes, domaine qui rapproche les peuples, si les chaînes étrangères avec leurs gros moyens, ont décidé de retransmettre les concerts du Festival de Lucerne ou du Festival Honegger à Lugano, c'est à lui qu'on le doit. Il lui revient aussi le mérite d'avoir accrédité l'« attaché culturel de la SSR », William Aguet, comme intermédiaire suisse en matière de programmes à Paris ; plus généralement, il a renforcé inlassablement le réseau des correspondants de la radio, qui désormais nous rapportent quotidiennement l'actualité de nombreux points du monde. Ce ne sont là que quelques faits et gestes du parcours de Rudolf von Reding, notre premier diplomate de radio, qui a accompli un travail de pionnier extrêmement fécond et clairvoyant au service de la SSR. »<sup>1693</sup>

En dépit du fait que la fragilisation de la Confédération sur la scène internationale a des répercussions négatives sur la place de la SSR dans le paysage radiophonique mondial, cette dernière parvient dans l'ensemble à défendre sa position, particulièrement grâce à l'engagement de Rudolf von Reding et de Paul Borsinger qui marquent de leur empreinte les relations extérieures de cette institution.

<sup>1691</sup> ZAR, SSR 3671, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14/15 février 1949, p. 34.

<sup>1692</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 11-12.

<sup>1693</sup> VITALI Felice A., « Rudi »..., p. 92-93. Version originale : « Rudi besass eine hohe Vorstellung von den künstlerischen und von den universellen Aufgaben des Rundspruchs. Ihm ist es zu verdanken, wenn die Schweiz schon frühzeitig im völkerverbindenden Kurzwellenbereich präsent war ; wenn die finanzstarken Sendeketten des Auslandes für die Übertragung der Luzerner Festwochen-Konzerte oder eines Festival Honegger aus Lugano gewonnen werden konnten. Ihm kommt auch das Verdienst zu, den "Kulturattaché der SRG", William Aguet, als schweizerischen Programmvermittler in Paris akkreditiert zu haben, wie er überhaupt unermüdlich das Netz der Radiokorrespondenten ausbaute, das heute die Aktualität von vielen Breitengraden hereinholt. Dies sind nur wenige Fakten, Daten und Taten aus dem Lebenswerk Rudolf von Redings, unseres ersten Rundfunkdiplomaten, der eine ungemein fruchtbare und weitsichtige Pionierarbeit im Dienst der SRG geleistet hat. »



## CONCLUSION

### « QUAND LA RADIO JOUÉ LES DIPLOMATES »<sup>1694</sup>

**L**a Société suisse de radiodiffusion soutient le Conseil fédéral dans ses démarches qui visent à redorer le blason du pays, particulièrement auprès des États-Unis. Adoptant la ligne officielle de l'exécutif, la radio helvétique se révèle un instrument de politique étrangère à l'impact indéniable. Le secrétaire général de la SSR perçoit le rôle de la radio suisse comme celui d'un ministère de la propagande culturelle et sa propre fonction, comme celle d'un diplomate<sup>1695</sup>. Dans un article paru dans le *Berner Tagblatt* à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire, Paul Borsinger, le responsable du SOC, est également qualifié de « *Radio-Diplomat* »<sup>1696</sup>. D'ailleurs, Rudolf von Reding et Paul Borsinger sont très bien intégrés dans le milieu diplomatique<sup>1697</sup>. Les actions conduites par la SSR traduisent son engagement et, indirectement, celui de l'ensemble du pays, en faveur d'une neutralité qui se veut active. Le Service suisse d'ondes courtes est un outil idéal pour mettre en œuvre cette politique. Grâce à son renforcement, il est capable d'atteindre plus efficacement l'outre-mer et susceptible de toucher un public très large. Comme

---

<sup>1694</sup> Titre d'un article de David Spring paru dans l'*Uniscope* (magazine de l'Université de Lausanne), n° 587, octobre-novembre 2013, sur le travail de doctorat à la base de cet ouvrage et sur l'expérience pédagogique menée conjointement avec le professeur François Vallotton autour des Chroniques du Service suisse d'ondes courtes datant de la Seconde Guerre mondiale.

<sup>1695</sup> ZAR, A 060.01.02, Rapport de R. von Reding, « Le service de transcription », 7 décembre 1948, p. 3.

<sup>1696</sup> SOC, A 041-006.16, Dr. T. A., « Direktor Paul Borsinger 60jährig », *Berner Tagblatt*, 21 janvier 1955.

<sup>1697</sup> Rappelons notamment que le beau-frère du responsable du SOC, Beat von Fischer, est au service du Département politique fédéral depuis 1929, selon *Annuaire des Autorités fédérales*, Berne : Verbandsdruckerei, 1961, p. 136. POMMIER Félix, *La Radio sans mystère...*, p. 73 ; SOC, A 041-006.16, Dr. T. A., « Direktor Paul Borsinger 60jährig », *Berner Tagblatt*, 21 janvier 1955.

nous l'avons vu, le SOC s'évertue, par le biais de la programmation qu'il propose, à montrer la Suisse sous son meilleur jour, à légitimer les actions des autorités et à créer ainsi un climat favorable aux relations diplomatiques. Le second volet de sa mission – promouvoir le pays à l'étranger – s'affirme par rapport à sa fonction première: resserrer les liens avec la diaspora helvétique. Mais, en même temps, ces deux objectifs sont complémentaires: œuvrer à la réhabilitation de l'image de la Confédération à l'étranger sert aussi directement les intérêts des expatriés.

Malgré la forte croissance du Service suisse d'ondes courtes, son envergure reste très inférieure à celle des radios internationales anglo-saxonnes et soviétique. Toutefois, en dépit de sa petitesse et de son budget modique, le SOC cherche à jouer dans la cour des grands, non sans un certain succès. Il finit par compter sur l'échiquier international: sa résonance n'est pas proportionnelle à son envergure, elle la dépasse. À la fin des années 1940, le SOC occupe une bonne place parmi les services radiophoniques extérieurs en termes d'heures de diffusion et de niveau technique. De plus, il rivalise avec les plus grandes radios internationales en matière de popularité dès les années 1950, selon les sondages («*popularity polls*») que mène l'International Shortwave Club de Londres auprès de ses membres<sup>1698</sup>. Le Service suisse d'ondes courtes arrive en troisième position en 1950, derrière la BBC et le Service radiophonique extérieur australien; en 1956, le SOC arrivera même en deuxième position, devant la BBC<sup>1699</sup>. Ces enquêtes renseignent plus sur le degré d'appréciation d'une radio internationale, sur la bonne image dont elle jouit auprès d'un public averti, que sur la qualité de la réception de ses émissions ou sur le temps d'écoute réel qui lui est dévolu. Jerome S. Berg analyse ce résultat ainsi:

*«Les auditeurs des ondes courtes les plus expérimentés ne seront pas surpris d'apprendre que, à quelques exceptions près, les stations les plus populaires ont été celles qui se distinguent par un style convivial, spontané, occidental, et qui ont un signal fort.»*<sup>1700</sup>

Le responsable du SOC s'est rapidement aperçu que la survie de son service ne se fera pas en essayant d'imiter les autres radios internationales – il n'a pas les moyens de lutter –, mais en affirmant sa spécificité. Contrairement à Voice of America ou même au service extérieur de la BBC, le SOC n'entre pas dans une volonté de propagande directe à destination de l'Union soviétique. Paul Borsinger souligne, en 1948, «*la pondération et l'impartialité [qui] constituent un contraste bienfaisant avec les émissions de propagande souvent partielle d'autres émetteurs*»<sup>1701</sup>. Le meilleur

<sup>1698</sup> Sur l'histoire de l'International Shortwave Club, voir BERG Jerome S., *Listening on the Short Waves...*, p. 41-42.

<sup>1699</sup> BERG Jerome S., *Listening on the Short Waves...*, p. 29; ZAR, Rapport annuel de la SSR, Willy Grübler, chef du service technique SOC, 1964, p. 32.

<sup>1700</sup> BERG Jerome S., *Listening on the Short Waves...*, p. 29. Version originale: «*It will come as no surprise to experienced shortwave listeners that, with few exceptions, the most popular stations have been those which project a friendly, informal, western style, and have a strong signal.*»

<sup>1701</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 85.

argument reste, selon lui, l'exemplarité de la Suisse. Cette vision ne nécessite pas de la radio internationale helvétique qu'elle adapte ses propos à l'auditoire visé. Le message reste partout et toujours le même. En outre, la relative autonomie dont jouit le Service suisse d'ondes courtes serait son atout majeur, un avantage particulièrement envié par ses collègues étrangers. En effet, le SOC est indépendant du Gouvernement suisse, en tout cas formellement. Avoir un instrument qui défend l'image du pays et sa politique, sans être soupçonné d'être totalement sous l'influence des autorités, serait particulièrement efficace, en termes de promotion, auprès des auditeurs noyés par le flux des propagandes gouvernementales. Pourtant, on l'a vu, la radio internationale helvétique, tout en maintenant une indépendance formelle et financière envers le Gouvernement helvétique, n'en est pas moins son porte-voix et son faire-valoir.

La volonté des autorités suisses de s'arrimer au camp occidental montre que le pays se trouve pris dans la tourmente de la guerre froide. Très vite, le Conseil fédéral vise à se rapprocher économiquement, idéologiquement et culturellement du « monde libre ». Les réserves que certaines personnalités, pas uniquement d'extrême-gauche, expriment envers les États-Unis, comme Denis de Rougemont, Albert Béguin ou même Rudolf von Reding, n'obtiennent guère d'échos face au péril rouge<sup>1702</sup>. La Confédération cherche toutefois à occuper une place particulière dans le nouvel ordre mondial, celle d'une grande puissance spirituelle, en se rachetant une vertu. Dans cette perspective, les autorités politiques continuent à s'appuyer largement sur les acteurs privés, comme l'Office national suisse du tourisme, l'Office suisse d'expansion commerciale et la radio suisse, ou ceux observant une certaine indépendance à l'égard du gouvernement, comme Pro Helvetia. Cette stratégie répond à une volonté de se distancier d'une culture d'État, telle que la pratique l'Union soviétique, mais permet aussi de pallier la faiblesse des moyens financiers mis à disposition par le Conseil fédéral pour le rayonnement de la nation. Malgré la densification du tissu de relations culturelles internationales qui s'opère durant l'après-guerre, la SSR confirme sa place parmi les protagonistes œuvrant à la promotion du pays hors des frontières. La radio suisse démontre qu'elle ne joue pas seulement le rôle de vecteur de la propagande officielle, mais qu'elle est aussi une actrice de la politique étrangère, comme le prouve l'engagement de ses représentants dans les conférences internationales d'Atlantic City ou dans la Commission de coordination pour la propagande culturelle.

En dépit de l'animosité qu'éprouvent certains gouvernements à son encontre au sortir du conflit et du fait qu'elle ne soit pas membre de la principale organisation multilatérale de l'après-guerre, la Suisse trouve le moyen de maintenir son intégration dans la communauté internationale et ainsi de démontrer sa solidarité<sup>1703</sup>. Tout en préservant sa participation aux organismes internationaux qui ont survécu à la guerre,

<sup>1702</sup> Sur l'antiaméricanisme helvétique, voir GILLABERT Matthieu, « La "Swiss Attitude" au contact américain... », p. 74-75 ; HAUSER Claude, « Attirances nécessaires, amour impossible... », p. 137-139.

<sup>1703</sup> Introduction au volume 16 (1945-1947) des Documents Diplomatiques Suisses signée Antoine Fleury, Zurich & Locarno & Genève : Chronos & Armando Dadò & Éditions Zoé, p. VII.

elle entretient une collaboration la plus étendue possible avec l'ONU. Elle prend part à de nombreux organes techniques qui naissent dans son sillage, telles l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou l'Organisation internationale du travail (OIT). Sous le mandat de Max Petitpierre (1945-1961), la Suisse adhère à vingt-cinq organisations internationales gouvernementales supplémentaires<sup>1704</sup>. Par le seul fait qu'elle continue à accueillir sur son sol un grand nombre d'instances internationales, ainsi que le siège européen de l'ONU, la Confédération se trouve bien insérée dans le système de coopération mondiale. En s'appuyant sur la doctrine «neutralité et solidarité» et en parvenant à faire oublier son rôle controversé durant la Seconde Guerre mondiale, la diplomatie helvétique contribue à mettre fin à l'isolement du pays<sup>1705</sup>. Sur le plan radiophonique, la SSR réussit à maintenir sa position au fil des conférences sur le partage des ondes courtes. Les délégués helvétiques arrivent même à faire admettre que la portée de la radio suisse n'est pas proportionnelle à la taille du pays ou au nombre de ses concessionnaires, et que son action politique et culturelle est d'envergure internationale<sup>1706</sup>. Le fait que la Confédération concentre sur son territoire de nombreuses institutions internationales apporte bien sûr la légitimité nécessaire à la «voix de la Suisse»<sup>1707</sup>.

En proposant dans ses programmes le portrait d'un pays exemplaire et en le présentant comme un acteur indispensable à la reconstruction, la Société suisse de radiodiffusion, par l'intermédiaire du Service suisse d'ondes courtes essentiellement, participe à la construction d'une image positive de la Suisse à l'étranger durant l'après-guerre et à son inscription dans la durée. La stratégie, mise en place par le Département politique fédéral et soutenue par une multitude d'acteurs, dont la SSR, est payante. La Confédération réussit à s'intégrer au nouvel ordre mondial<sup>1708</sup> et les critiques provenant des États-Unis s'apaisent. Poussées par le contexte de guerre froide, les autorités américaines finissent par percevoir la Suisse comme un allié. Un extrait d'une étude, menée par des experts américains à l'automne 1947 en Europe, montre que l'image de la Confédération à l'étranger telle que promue par la diplomatie helvétique est perçue favorablement et pénètre les esprits :

*«Un petit pays, la Suisse, occupe une place importante dans le tableau européen. En raison du caractère indépendant de son peuple, renforcé par des défenses naturelles insurmontables, elle a pu rester neutre pendant une si longue période que la neutralité est devenue un trait national. [...] Il ne fait aucun doute que les États-Unis et la Suisse ont beaucoup en commun.»*<sup>1709</sup>

<sup>1704</sup> ZALA Sacha, «Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)»..., p. 531 ; ZUTTER Philippe, «Les organisations internationales», in ROULET Louis-Édouard (dir.), *Max Petitpierre...*, p. 77.

<sup>1705</sup> ALTERMATT Claude, *La Politique étrangère de la Suisse...*, p. 12.

<sup>1706</sup> ZAR, B 001.107.07.05, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Die internationale Bedeutung des Schweizerischen Rundspruchs», 1945, p. 1.

<sup>1707</sup> ZAR, B 001.107.07.05, P. Borsinger (selon toute vraisemblance), «Die internationale Bedeutung des Schweizerischen Rundspruchs», 1945, p. 2.

<sup>1708</sup> ZALA Sacha, «Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)»..., p. 494.

<sup>1709</sup> Appendice au rapport du Committee on Foreign Relations «The United States Information service in Europe» destiné au Sénat, Washington, Government Printing Office, 1948, p. 25. Lehman Library (New York),

Les relations avec la «République sœur» s'étant normalisées, la focale du SOC, à l'image de la politique étrangère helvétique, se tournera, à partir de 1949, davantage vers l'Asie et les pays dits du Tiers Monde, ouvrant une nouvelle page de l'histoire de ce média et de la promotion culturelle suisse.





## CONCLUSION GÉNÉRALE

**A**u moment de clore cet ouvrage sur le rôle de la Société suisse de radiodiffusion dans l'intensification des relations culturelles internationales de la Confédération, reprenons les trois hypothèses de départ – le Service suisse d'ondes courtes, pièce maîtresse du volet international des activités de la SSR, est un canal diplomatique informel; la SSR est un acteur parmi la palette d'organes publics, mais surtout privés, chargés du rayonnement extérieur de la Suisse; la radio helvétique est à l'avant-garde d'une certaine forme d'internationalisme radiophonique – corrélées aux trois approches qui ont structuré à chaque fois les grandes parties chronologiques de ce travail – l'histoire des médias, l'histoire culturelle et sociale des relations culturelles internationales et l'histoire des organisations internationales liées à la radiodiffusion.

### DE LA VOIX DE LA MÈRE-PATRIE À LA VOIX DE LA SUISSE

Cette recherche met sur le devant de la scène un acteur médiatique qui a été totalement oublié des historiens: le Service suisse d'ondes courtes. Son étude nous a plongés dans un tout autre âge médiatique, pourtant pas si lointain. Il n'est pas toujours évident, à l'heure d'internet et du «village global», de se représenter à quel point les ondes courtes ont pu incarner une ouverture inédite sur le monde, en permettant de réaliser des liaisons radiotéléphoniques ou en proposant des programmes radiophoniques. Pendant la période étudiée (1932-1949), il n'était pas courant d'entendre la voix des membres de sa famille émigrés outre-mer. Un des attraits du pavillon des Suisses à l'étranger de l'Exposition nationale de 1939 était justement d'offrir cette possibilité<sup>1710</sup>. Organisées par le Secrétariat des Suisses à l'étranger, des

---

<sup>1710</sup> «Die Heimat ruft den Auslandschweizern – per Telephon!», *Écho*, avril-mai 1939, p. 11.

communications à longue distance étaient gracieusement offertes pendant la première minute, mais il fallait déboursier environ 25 francs pour chaque minute suivante, ce qui représentait un salaire équivalent à pas moins de 16 heures de travail pour un ouvrier masculin qualifié<sup>1711</sup>. Ce tarif, pourtant préférentiel, était clairement prohibitif pour la plupart des citoyens. Recevoir des nouvelles de la famille et du pays était donc plutôt rare et celles-ci parvenaient alors essentiellement par voie postale quand la guerre n'avait pas interrompu les liaisons. On peut dès lors imaginer la forte émotion que devaient ressentir les expatriés à l'écoute de la radio internationale helvétique. Le rapport annuel du SR pour 1940-1941 souligne «*la puissance des paroles et de la musique sur l'esprit de nos compatriotes lointains*»<sup>1712</sup>. Durant les premières années, l'émoi créé et l'identification au poste de radio national semblent suffisants pour attirer les auditeurs du Service suisse d'ondes courtes. Très vite, cependant, l'enjeu des émissions destinées à l'étranger devient l'atteinte d'une audience plus large, comme nous l'avons vu dans le cas des productions réalisées à l'occasion du 1<sup>er</sup> août. Le rayonnement du pays, qui était jusqu'alors un objectif indirect de ces programmes, devient prioritaire à partir du tournant de la guerre. Le SOC élargit son rôle de cordon ombilical entre la Cinquième Suisse et la patrie d'origine et endosse le costume d'agent diplomatique.

Mettre en place une grille des programmes pour la radio internationale helvétique soulève de nombreuses questions et conduit à de multiples débats. Dans quelle mesure faut-il laisser la direction générale de la SSR produire elle-même des émissions, un terrain jusqu'alors réservé aux stations régionales ? Comment faire pour que les programmes destinés à l'étranger plaisent à la fois aux ressortissants et à un public plus large ? L'accent doit-il être mis sur la musique populaire ou sur les productions musicales helvétiques plus contemporaines ? Comment intégrer au mieux les paramètres techniques qui ont des répercussions, notamment sur la durée des émissions et leur degré de complexité ? Ces réflexions sont menées alors que les protagonistes de l'époque savent très peu de choses sur le public véritablement atteint par les programmes du Service suisse d'ondes courtes. Leurs observations sont essentiellement des spéculations tirées des lettres reçues, du retour de quelques représentants officiels établis à l'étranger et de leur propre expérience hors des frontières. Elles reflètent donc surtout la *Weltanschauung* de chacun. Connaissant très mal ses auditeurs, le responsable du SOC avance à l'aveugle et doit composer avec les avis divergents des directeurs de studio. Néanmoins, tous s'accordent sur une chose : la nécessité d'offrir une programmation qu'aucune autre radio internationale ne peut proposer. Ainsi insistent-ils, pendant la Seconde Guerre mondiale, sur le fait que les émissions de Schwarzenbourg doivent, dès la première écoute, pouvoir être clairement distinguées de celles du service radiophonique extérieur allemand et, de manière plus générale, du flot des propagandes radiophoniques gouvernementales. Cette ambition

<sup>1711</sup> *Annuaire statistique de la Suisse 1945*, Bâle : E. Birkhäuser & Cie, 1946, p. 393.

<sup>1712</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 24.

provoque une sorte de réflexe patriotique qui préside au choix des émissions diffusées. Cependant, cette posture n'exclut pas les nouveautés et une forme de hardiesse en matière de programmation, encouragées par la particularité de l'auditoire visé et le fait que ces émissions ne sont guère audibles sur le territoire national. Le Service suisse d'ondes courtes se trouve alors à la source de plusieurs innovations. C'est la première station qui produit des chroniques d'informations maison et qui utilise un indicatif musical. Elle favorise également l'intensification des interventions du public à l'antenne par le biais de la correspondance parlée, puis de la diffusion de messages personnels. La nécessité de dénicher des ressources financières supplémentaires pour assurer sa croissance pousse Paul Borsinger à anticiper certaines questions qui se poseront plus tard aux directeurs de studio, à l'image de l'introduction de la publicité ou de la vente de programmes. La liberté dont jouit le SOC, en raison de son statut particulier, fait de lui une véritable force de proposition au sein de la Société suisse de radiodiffusion. Sa situation et sa fonction inédites lui confèrent une plus grande marge de manœuvre.

Comme Paul Borsinger, on aurait aimé en savoir plus sur l'audience de la radio internationale helvétique, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, afin de pouvoir davantage mesurer l'impact de ce média. Même si l'absence d'enquêtes systématiques et fiables rend impossible d'évaluer le retentissement réel des émissions diffusées, plusieurs indices montrent que les acteurs de l'époque étaient en tout cas persuadés de leurs retombées : combats acharnés pour obtenir le plus de fréquences possible lors des conférences internationales, budgets croissants, etc. Il est vrai que, pendant la période étudiée, les radios internationales, y compris le Service suisse d'ondes courtes, étaient suivies très attentivement par les services d'écoute des nations étrangères. La parole populaire, qui n'a guère laissé de traces dans les archives du SOC, fait défaut pour pouvoir estimer dans quelle mesure les programmes de la radio internationale helvétique étaient appréciés et comment ils étaient perçus.

Très attaché à l'autonomie du Service suisse d'ondes courtes, Paul Borsinger joue toutefois sur une certaine ambiguïté : le SOC n'est certes pas une station étatique, mais, en même temps, les annonces lançant les programmes sont sans équivoque : « *Tous à l'écoute, la Suisse vous parle.* »<sup>1713</sup> La mise en évidence de l'autonomie de la radio internationale helvétique semble donc être avant tout destinée aux autorités étrangères, mais non aux auditeurs à qui on laisse entendre qu'ils sont à l'écoute de la voix officielle de la Confédération. Même si Paul Borsinger vante l'indépendance gouvernementale du SOC, ce média est dans la pratique soumis aux impératifs liés à la raison d'État et entièrement mobilisé au service des visées du Conseil fédéral. Il diffuse des émissions dont le contenu est en totale adéquation avec la ligne officielle. Ses programmes ne cherchent pas à refléter la diversité de l'opinion publique ou des productions culturelles. Il ne s'agit pas de la voix des Suissesses et des Suisses, mais

<sup>1713</sup> SOC, A 123-002.6, Vitali du Groupe M, « Die Ansagen », 16 novembre 1943.

bien de la voix des autorités. Ainsi, pendant la Seconde Guerre mondiale, la parole n'est jamais donnée aux mouvements de résistance qui existent pourtant<sup>1714</sup>. La radio internationale helvétique vient renforcer les actions de la politique étrangère suisse en relayant le point de vue du Conseil fédéral hors des frontières nationales et en mettant en place, dès le tournant de la guerre, des émissions pour l'Amérique du Nord spécifiquement conçues dans le but de redorer le blason du pays.

Totalement imprégnés des valeurs inhérentes à la défense nationale spirituelle, les responsables et les collaborateurs du Service suisse d'ondes courtes estiment simplement faire leur devoir quand il s'agit de soutenir la patrie. Ils ne perçoivent pas l'emprise des autorités politiques helvétiques comme une entrave à leur liberté journalistique. La défense nationale spirituelle sert véritablement de catalyseur permettant de réunir derrière des valeurs communes une large frange des élites intellectuelles, au-delà des clivages politiques et confessionnels. Le passage par les ondes courtes durant la Seconde Guerre mondiale et l'acceptation de la ligne politique gouvernementale auront des retombées plutôt positives pour la carrière des chroniqueurs du SOC : Pierre Béguin sera nommé rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne* en 1946, puis président du conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse ; Charles Frédéric Ducommun prendra la tête des PTT en 1961, puis la présidence de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO en 1971 ; Peter Dürrenmatt deviendra rédacteur en chef aux *Basler Nachrichten* en 1949, puis député libéral au Grand Conseil bâlois dès 1950 et au Conseil national à partir de 1959 ; Markus Feldmann finira par être élu conseiller fédéral en 1951. Parmi eux, plusieurs se verront décerner des doctorats *honoris causa* de la part de diverses universités suisses, tels Hermann Böschenstein, Peter Dürrenmatt ou Albert Oeri. René Payot et Rudolf von Salis ne sont donc pas les seuls à avoir bénéficié d'une renommée après la guerre. La plupart des chroniqueurs du SOC vont jouir d'une grande reconnaissance et seront considérés comme des témoins clés d'une époque, placés qu'ils étaient aux premières loges du conflit. Nombreux seront ceux qui rédigeront des ouvrages sur la Seconde Guerre mondiale<sup>1715</sup> et qui participeront à des émissions radiophoniques ou télévisuelles sur cette période<sup>1716</sup>. Leur passé proche des

<sup>1714</sup> Sur les mouvements de résistance présents en Suisse, voir notamment CERUTTI Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini...* ; CLAVIEN Alain, VALSANGIACOMO Nelly (dir.), *Les Intellectuels antifascistes...*

<sup>1715</sup> BÉGUIN Pierre, *Le Balcon sur l'Europe : petite histoire de la Suisse pendant la guerre 1939-1945*, Neuchâtel : Éditions de La Baconnière, 1950 ; BÖSCHENSTEIN Hermann, *Bedrohte Heimat : die Schweiz im Zweiten Weltkrieg*, Berne : P. Haupt, 1963 ; DÜRRENMATT Peter, *Kleine Geschichte der Schweiz während des zweiten Weltkrieges*, Zurich : Schweizer Spiegel, 1949 ; LADAME Paul Alexis, *Un Témoin du XX<sup>e</sup> siècle*, Genève & Lausanne : Éditions Pourquoi pas & L. Wilquin, 7 t., 1988-1991 ; LADAME Paul Alexis, *Une Caméra contre Hitler...*

<sup>1716</sup> Georges Perrin sera invité, en 1978, à retracer la vie politique suisse durant les années de guerre dans une série de trente émissions sur la Radio romande, voir RENNWALD J.-C., « Tous les mercredis, sur les ondes de la Radio romande "Mon demi-siècle de Palais fédéral". Michel Margot s'entretient avec Georges Perrin journaliste parlementaire », *Gazette de Lausanne*, 7 janvier 1978, p. 5. Pierre Béguin prendra également part à de nombreux programmes de radio et de télévision faisant appel à sa mémoire de la Seconde Guerre mondiale, voir BERTHOLET Denis *et al.*, *Pierre Béguin...*, p. 329-331. Hermann Böschenstein sera, quant à lui, par exemple,

milieux frontistes pour certains sera totalement tu et leurs positions réactionnaires et antidémocratiques complètement occultées. En effet, la réactivation de la défense nationale spirituelle avec la guerre froide empêchera la société suisse de poser un regard rétrospectif critique sur l'attitude de son pays et de ses intellectuels.

Inversement, la politique étrangère de la Confédération sert aussi les intérêts du Service suisse d'ondes courtes, car la radio internationale helvétique a obtenu sans doute un écho plus large en tant que station d'un pays au statut neutre et aux visées non impérialistes. Ce phénomène illustre la maxime prêtée à Edgar Faure et réadaptée par Pascal Ory : « [E]n histoire culturelle, une idée fausse est un fait vrai. »<sup>1717</sup> L'image de neutralité de la Suisse a *de facto* offert au SOC une certaine crédibilité qui l'a aidé à combler son retard par rapport au développement des autres radios internationales. Le même effet se produira de nouveau durant les années 1950 dans la conquête radiophonique des régions dites du Tiers Monde. Le SOC bénéficiera d'une audience particulière dans ces zones, profitant de l'étiquette d'une radio d'un pays non colonisateur. L'image de la Suisse sur la scène internationale ayant un impact sur la réputation du SOC et sur la place singulière qu'il occupe parmi les radios internationales, ce dernier défend donc aussi ses intérêts lorsqu'il s'engage avec ardeur pour répondre aux critiques formulées à l'encontre de la Confédération. Dans cette perspective, il serait intéressant de comparer le développement de la radio internationale helvétique avec celui des services radiophoniques extérieurs d'autres nations ayant maintenu leur statut de pays neutre pendant la Seconde Guerre mondiale, on pense à la Suède, par exemple, pour examiner si la même corrélation se produit.

Plus le Service suisse d'ondes courtes se rend utile aux autorités politiques, plus la question de sa place au sein de la SSR se pose. Est-ce vraiment au service public audiovisuel helvétique de soutenir financièrement le développement du SOC, alors que, dans la plupart des pays, le service extérieur radiophonique est à la charge des gouvernements ? Cette interrogation traduit la division qui règne parmi les dirigeants : d'un côté, Rudolf von Reding et Paul Borsinger qui perçoivent le volet international des activités de la SSR comme quelque chose d'intrinsèque au médium radiophonique et au service public audiovisuel et, de l'autre, les directeurs de studio qui le considèrent avant tout comme une charge financière dont ils se passeraient volontiers. La part qui revient à la station internationale sur le budget global de la SSR a toujours été beaucoup plus restreinte que celle attribuée aux studios régionaux. La modicité de ses moyens la contraint à privilégier essentiellement la reprise des programmes que ces derniers proposent au détriment

---

l'invité d'un débat organisé par la télé romande, en 1979, à la suite de la diffusion de la mini-série américaine *Holocauste*, voir FAVEZ Jean-Claude, MYSYROWICZ Ladislas, « La Suisse et la " solution finale " (I). Que savait-on en Suisse, en 1942, des crimes commis par les nazis ? », *Gazette de Lausanne*, 21 avril 1979, p. 13.

<sup>1717</sup> JEANNENEY Jean-Noël (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris : O. Jacob, 2000, p. 13.

des productions propres. La question d'un financement du Service suisse d'ondes courtes par la Confédération, posée pour la première fois en mars 1946 par la SSR, reviendra de manière récurrente.

À ces divergences au sein même de la Société suisse de radiodiffusion se superposent les dissensions avec les représentants des PTT. Deux logiques se juxtaposent de nouveau : celle des techniciens des PTT qui appréhendent la radio comme un outil de communication – une vision qui remonte aux débuts de la TSF – et celle des responsables de la SSR qui conçoivent la radio comme un canal permettant de délivrer des contenus, comme un vecteur de divertissement et d'influence. L'étude du Service suisse d'ondes courtes montre que, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, on ne passe pas d'un régime à l'autre mais qu'une tension existe entre les deux.

C'est véritablement à partir des années 1950 que les radios internationales connaîtront leur âge d'or<sup>1718</sup>. Le paysage radiophonique mondial sera surtout dominé par les stations américaines (pensons à Radio Free Europe qui transmet ses premiers programmes en juillet 1950 et à Radio Libération du bolchévisme dès 1953, renommée Radio Liberty en 1959) et soviétiques. Le Service suisse d'ondes courtes va également asseoir sa position durant cette décennie. Malgré les réticences des studios régionaux et de l'administration des PTT et en dépit des promesses de Paul Borsinger, le SOC deviendra, en 1953, un septième studio de la SSR et sa double mission – « *resserrer les liens qui unissent au pays les Suisses demeurant à l'étranger et contribuer au rayonnement de la Suisse dans le monde* » – sera inscrite dans la nouvelle concession<sup>1719</sup>. La radio internationale helvétique restera rattachée à la direction générale. Nonobstant les demandes répétées et de plus en plus insistantes des responsables de la SSR, cette institutionnalisation ne débouchera pas dans l'immédiat sur un soutien financier de la part du gouvernement. Il faudra attendre 1964 pour qu'une subvention fédérale annuelle soit accordée au Service suisse d'ondes courtes. Paul Borsinger est alors à la retraite depuis quatre ans.

Malgré l'inscription de son mandat dans la concession et la reconnaissance que lui procure le soutien financier de la Confédération, le SOC continuera de faire l'objet de discussions endémiques quant à sa légitimité. Ne bénéficiant pas d'un appui régional fort comme les autres studios, il sera régulièrement la cible des mesures d'économie adoptées par les responsables de la SSR et fréquemment utilisé comme un moyen de pression auprès du gouvernement pour obtenir des augmentations de la redevance. La dimension internationale du service public audiovisuel apparaîtra très vite comme un aspect secondaire de sa mission. La fin de la guerre froide et les innovations techniques (satellites, puis internet) accéléreront cette tendance à partir

<sup>1718</sup> WUILLÈME Bernard, *Les Radios internationales...*, p. 95.

<sup>1719</sup> ZAR, Concession pour l'usage des installations d'émission et de transmission radiophoniques de l'administration suisse des Postes, Télégraphes et Téléphones en vue de la diffusion de programmes radiophoniques, 13 octobre 1953, art. 12, p. 4.

des années 1980<sup>1720</sup>. Les radios internationales traverseront alors une crise sans précédent qui fera penser à certains qu'elles ont perdu leur raison d'être et font partie d'une époque révolue. Pourtant, les événements liés au 11 septembre 2001 leur donneront un nouveau souffle. La radio reste aujourd'hui le média le plus répandu dans le monde et le plus facilement accessible.

## **L'HISTOIRE D'UNE DIPLOMATIE CULTURELLE ASSURÉE ESSENTIELLEMENT PAR DES ACTEURS PRIVÉS**

Cet ouvrage apporte un complément à l'histoire culturelle et sociale des relations culturelles internationales de la Suisse en rappelant la place privilégiée du service public audiovisuel helvétique parmi les institutions chargées de promouvoir le pays à l'étranger. Avant même que le Conseil fédéral ne fasse un premier pas vers l'instauration d'une politique culturelle avec son Message du 9 décembre 1938, la Société suisse de radiodiffusion a participé, aux côtés du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, à la mise en œuvre d'une forme précoce de diplomatie culturelle à travers ses émissions vouées à l'étranger. Unique média spécifiquement destiné à un public international et pensé pour lui, le SOC a servi de tête de pont à l'expansion culturelle helvétique. Le rôle précurseur du Secrétariat des Suisses à l'étranger dans le rayonnement culturel du pays et l'importance des attentes qui reposent en la matière sur la Cinquième Suisse sont également mis en lumière dans cette recherche. Chaque fois que la Confédération traverse une crise, le lien avec la diaspora helvétique est réactivé. Leurs divergences partisans et leur diversité sociale gommées, les Suisses à l'étranger incarnent une sorte de projection idéalisée de ce qui constitue l'essence même de la Suisse et de ses valeurs nationales<sup>1721</sup>. En réalité, il s'agit d'un public très hétérogène qui présente en outre, dans le cas suisse, la particularité de ne pas partager une langue commune, ce qui a pour effet de compliquer passablement la tâche du SOC.

Pendant la période étudiée, la radio internationale helvétique entretient des rapports nourris et harmonieux avec le Secrétariat des Suisses à l'étranger, réguliers mais non dénués de tensions avec l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale, alors qu'ils sont quasi inexistantes avec Pro Helvetia dont les moyens sont très réduits et les activités encore prioritairement dévolues à une certaine élite. L'Œuvre pour les Suisses à l'étranger restera toujours le soutien le plus solide du SOC et lui fera notamment profiter à plusieurs occasions de ses relais au Parlement. À l'opposé des autres organes investis dans le rayonnement culturel helvétique, la Société suisse de radiodiffusion ne bénéficie d'aucune subvention fédérale jusqu'en 1964. Le financement de ses programmes, y compris de ceux du Service suisse d'ondes courtes, repose alors uniquement sur la redevance versée par les concessionnaires. De plus,

<sup>1720</sup> Sur les remous qui frappent la radio internationale helvétique à partir des années 1980, voir RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, « Les ripostes de la SSR à la libéralisation du marché de l'audiovisuel... », p. 113-122.

<sup>1721</sup> KREIS Georg, « Eine Brücke zu den fernem Brüdern im Ausland... », p. 126-127.

contrairement à la communication diplomatique étatique, destinée principalement aux gouvernements et aux administrations étrangères, et aux actions dans lesquelles Pro Helvetia est impliquée qui visent plutôt l'intelligentsia, la radio internationale helvétique s'adresse à un public plus large. Sa capacité, théorique du moins, à atteindre de manière simultanée les masses rend l'usage de ce média plus intéressant, à mesure que l'importance de l'opinion publique internationale apparaît plus clairement. La Société suisse de radiodiffusion devient un rouage incontournable du rayonnement culturel helvétique et consolide son rôle d'interface avec les autres acteurs. Il serait d'ailleurs intéressant de creuser davantage ses relations avec chacune des institutions concernées par la promotion culturelle, cette étude n'en esquissant que les grandes lignes. Se pencher encore plus spécifiquement sur les individus permettrait aussi de relire ces années à la lumière de leur parcours, et donnerait sans aucun doute un autre relief à la diplomatie culturelle helvétique. Finalement, le cercle des personnalités prenant part à l'action culturelle extérieure est assez restreint. Ce sont souvent les mêmes que l'on retrouve dans les différents organes, qu'il s'agisse d'Alice Briod, d'Albert Masnata, de Gonzague de Reynold ou de Victor Nef.

Le contexte de guerre, auquel s'ajoutent les coups portés à l'image de la Suisse à l'étranger, surtout à partir de 1943, poussent le Conseil fédéral à s'impliquer davantage dans la promotion culturelle. Même si l'exécutif réalise que les propagandes économique et touristique ne sont pas suffisantes pour assurer le rayonnement du pays, les moyens qu'il attribue à l'Office national suisse du tourisme et à l'Office suisse d'expansion commerciale restent nettement supérieurs à ceux dont jouissent le Département politique fédéral et Pro Helvetia. L'influence des milieux d'affaires sur le rayonnement culturel persiste indéniablement. Mais cet ouvrage montre aussi que les milieux culturels et politiques ont su s'appuyer sur les représentants des intérêts économiques pour conduire leur propagande. De 1932 à 1949, il n'est pas encore question d'appréhender la culture comme un champ autonome. Les œuvres d'entraide internationale s'en parent également et l'instrumentalisent à leur guise.

Malgré son engagement accru dans le rayonnement du pays à l'étranger, le Conseil fédéral compte toujours principalement sur les acteurs privés pour servir la diplomatie culturelle. Cette recherche démontre clairement que ce secteur d'activité ne relève pas du rayon d'action exclusif de l'État. Les autorités attendent du Service suisse d'ondes courtes qu'il agisse comme un « *soft power* »<sup>1722</sup>, en infléchissant favorablement la représentation de la nation à l'étranger, tant auprès des acteurs d'influence qu'auprès de la société civile. N'ayant pas les moyens de s'imposer par la force, les petits États ressentent peut-être de manière anticipée et avec plus d'acuité la nécessité d'explorer d'autres terrains que la diplomatie classique afin d'agir sur l'opinion internationale, une alliée potentielle non négligeable. Pour l'heure, la perspective reste

<sup>1722</sup> Sur ce concept, voir notamment NYE Joseph S., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York: Public Affairs, 2004.



encore unidirectionnelle. La Suisse cherche avant tout à convaincre les autres nations de l'exemplarité de son modèle culturel.

La «*public diplomacy*» menée par le Conseil fédéral avec l'appui des structures privées va connaître un certain succès. La Suisse parviendra à améliorer sa réputation et à faire progressivement oublier la politique ambiguë des autorités pendant la Seconde Guerre mondiale. L'image de la nation, que le SOC s'est évertué à relayer, sera celle qui va s'ancrer dans les mémoires. Le mythe du «*Sonderfall*», du cas particulier helvétique, se perpétuera, légitimé par les six volumes sur l'histoire de la neutralité suisse rédigés par Edgar Bonjour entre 1965 et 1970 à la demande du Conseil fédéral<sup>1723</sup>. Il faudra attendre le dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle et l'essoufflement de la défense nationale spirituelle pour qu'une véritable interprétation critique du passé de la Suisse soit engagée et que la représentation très consensuelle du pays soit reconsidérée sur le plan tant national qu'international. Ce travail de mémoire créera un malaise d'autant plus profond au sein de la société helvétique que le portrait d'une Suisse neutre et accueillante avait profondément imprégné les esprits.

## LE MAINTIEN D'UNE CERTAINE FORME D'INTERNATIONALISME RADIOPHONIQUE

Cet ouvrage constitue un apport à l'histoire des organisations internationales liées à la radiodiffusion. L'engagement des responsables de la SSR dans la défense nationale spirituelle, souvent associée uniquement à un repli identitaire, ne les empêche pas de s'investir avec vigueur dans l'intensification des relations culturelles internationales au travers de l'échange de programmes et de la coopération technique. Les dirigeants du service public audiovisuel helvétique jouent un rôle important au sein de l'Union internationale de radiodiffusion et de l'Union internationale des télécommunications, offrant une place de choix à la Suisse dans les grandes discussions internationales qui concernent le média radiophonique. La SSR est guidée par des personnalités qui ont une certaine ouverture sur le monde et qui perçoivent la radio comme une actrice qui compte dans la vie politique et intellectuelle internationale. Ils font partie de ce groupe d'hommes, décrit par Léonard Laborie, qui dépassent leur attachement à la patrie pour assurer, malgré la rupture que marque la Seconde Guerre mondiale, une continuité tant au niveau des organes internationaux liés à la radiodiffusion que de l'échange de programmes sous toutes ses formes<sup>1724</sup>. Convaincus que «*la radio port[e] une dynamique de progrès*», ces experts partagent une culture similaire, mélange subtil de pragmatisme technique et d'universalisme, qu'ils développent au sein de réseaux très actifs. Selon Laborie, cette sociabilité leur donne le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique, capable de voir au-delà des seules contingences nationales et d'œuvrer au bien commun. Ce sentiment et les valeurs qui les animent leur permettent de maintenir des liens en dépit des tensions internationales.

<sup>1723</sup> ZALA Sacha, «Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)»..., p. 536.

<sup>1724</sup> LABORIE Léonard, *L'Europe mise en réseaux*..., p. 20.

Ce phénomène explique en partie le voyage que le responsable du SOC entreprend si facilement à travers l'Europe, très peu de temps après l'Anschluss. Le parcours de personnalités comme Paul Borsinger et Rudolf von Reding témoigne du maintien de cette communauté professionnelle pendant la Seconde Guerre mondiale, et met en évidence le fait que la Suisse conserve une présence culturelle pendant le conflit, alors que les historiens se sont surtout attachés jusqu'à présent à démontrer que la Confédération était restée au cœur des échanges commerciaux.

Mais l'adhésion des acteurs à une certaine forme d'internationalisme ne les prémunit pas des vicissitudes de l'époque. Cette relative harmonie est particulièrement mise à mal lorsque les États cherchent à instrumentaliser ces réseaux, comme le font l'Allemagne nazie avec l'Union internationale de radiodiffusion durant le second conflit mondial ou les États-Unis avec l'Union internationale des télécommunications dans l'immédiat après-guerre. Les organisations internationales offrent un espace de légitimation précieux. L'objectif que ces experts partagent ne les retient pas de défendre les prérogatives nationales. Les délégués helvétiques revêtent en quelque sorte le costume de diplomate lors des conférences internationales et dans les organismes internationaux liés à la radiodiffusion. L'échec des rencontres mises sur pied par l'UIT pour répartir les ondes courtes illustre bien la vigueur des tensions qui traversent ce milieu : l'usage de cette longueur d'onde répond à une dimension stratégique et suscite de fortes rivalités. Le discours des acteurs ne doit pas nous faire sous-estimer à quel point le contrôle de l'information est un élément central des rapports de force entre les pays.

Le volet radiophonique des activités de la SDN, de l'Institut international de coopération intellectuelle, du CICR ou de l'UNESCO mériterait d'être étudié spécifiquement. Les représentants de la SSR semblent s'y être également souvent distingués, comme c'est le cas par exemple du secrétaire général Rudolf von Reding, lui-même ancien délégué du CICR, qui a très tôt encouragé cette institution à utiliser les ondes pour servir son œuvre<sup>1725</sup>. La place qu'occupe le média radiophonique dans la réflexion des fondations philanthropiques américaines serait aussi un sujet à creuser.

## LA RADIO ET L'HISTOIRE DES RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Alors que les politologues anglo-saxons ont beaucoup écrit sur la question du rôle des radios internationales dans la politique extérieure, les historiens ne s'y sont guère attardés. La dialectique entre radiodiffusion et histoire des relations culturelles internationales reste un domaine largement inexploré, particulièrement dans le monde francophone. Au-delà du problème de l'accès aux sources, l'ancrage national des médias électroniques semble avoir passablement occulté le pan international de leurs activités. En combinant trois approches, cette recherche sur la

<sup>1725</sup> Lettre du 13 février 1940, Archives du CICR, Genève (ACICR) G26/673, cité par HUGUENIN-ELIE Laurent, *Croix-Rouge et Guerre des ondes...*, p. 33.

dimension internationale de la Société suisse de radiodiffusion montre que la radio est un objet d'étude particulièrement intéressant pour qui veut faire l'histoire des relations culturelles internationales et leur porter un regard global. Son observation rend patents les croisements qui s'opèrent tant aux niveaux des processus («*l'approche formelle*») que des motivations («*l'approche fonctionnelle*»), tels qu'ils sont exposés par Pascal Ory et Robert Frank, respectivement dans l'introduction et la conclusion de la somme parue en 2010 sur les relations culturelles internationales au xx<sup>e</sup> siècle<sup>1726</sup>.

Sur le plan des processus, on l'a vu, la radio, en tant qu'institution, prend part aux «*échanges culturels organisés*» aux côtés d'autres organes, publics et privés, qui se mettent au service de la diplomatie culturelle. En tant que vecteur, elle s'implique également dans les «*échanges culturels informels*», car elle participe à la circulation des idées, des modèles et des pratiques, ainsi qu'à la transmission des émotions. L'étude du volet international des activités de la Société suisse de radiodiffusion montre de quelle façon une culture politique comme la défense nationale spirituelle s'articule avec l'action culturelle extérieure et est communiquée à l'étranger. En tant que productrice d'objets culturels, la radio contribue aussi à un «*mouvement culturel transnational*». L'échange international de programmes, par exemple, transcende les cadres nationaux, obéit à des logiques qui lui sont propres et fait apparaître des phénomènes d'interrelation. Ces derniers n'annihilent pas pour autant la compétition entre les cultures qui est au cœur même de ces échanges, comme nous l'avons constaté dans le cas des retransmissions internationales organisées sous l'égide de l'UIR. Ces productions radiophoniques, par leurs multiples relais, prennent part à leur propre médiation et font progressivement perdre de vue leurs lieux de production et de réception<sup>1727</sup>. Les représentants de la SSR, pour leur part, jouent le rôle de médiateurs en cherchant à faciliter leur circulation à travers les frontières.

Le parti méthodologique pris dans cette recherche a permis de dépasser la seule notion de «*puissance*» qui a été jusqu'à ces dernières années au cœur des ouvrages dévolus aux radios internationales et d'intégrer un spectre plus large de motivations qui président à l'instauration de la relation culturelle. La diplomatie d'influence («*soft power*») est bel et bien un des objectifs poursuivis par la Société suisse de radiodiffusion, mais pas le seul. Un autre est de participer au «*rapprochement entre les peuples*». En effet, la radio internationale helvétique fait clairement de la propagande, mais différemment des États belligérants : son objectif n'est pas d'entrer dans un rapport de force avec les autres nations mais de s'attribuer un autre rôle, celui d'un instrument au service de la compréhension interculturelle et de la paix. Robert Frank rappelle que :

<sup>1726</sup> ORY Pascal, «Introduction», in DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les Relations culturelles internationales au xx<sup>e</sup> siècle...*, p. 15-23; FRANK Robert, «Conclusion», in DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les Relations culturelles internationales au xx<sup>e</sup> siècle...*, p. 667-685.

<sup>1727</sup> FRANK Robert, «Conclusion»..., p. 672-673.

«*Cet idéalisme peut habiller élégamment ou cyniquement une politique réaliste au service des intérêts nationaux, comme il peut être sincère tant chez les acteurs de la société civile que chez les États ou les organisations internationales.*»<sup>1728</sup>

Pour la Société suisse de radiodiffusion, il s'agit d'un savant mélange des deux. La stratégie de ses dirigeants répond à la fois à une volonté de faire rayonner le pays, pour faciliter les relations aussi bien diplomatiques qu'économiques, et à un idéalisme sincère. Le parcours de Rudolf von Reding et de Paul Borsinger, ainsi que le zèle qu'ils mettent dans leur engagement malgré les entraves budgétaires, les conflits personnels et les difficultés techniques, démontrent la foi qu'ils portent à leur mission, une mission qu'ils se sont d'ailleurs eux-mêmes attribuée après en avoir défini les contours. Une autre finalité, spécifique aux petits États selon Robert Frank, consiste à chercher à faire reconnaître son *identité/altérité* à travers la relation culturelle<sup>1729</sup>. Par l'intermédiaire de ses activités à l'étranger, la Société suisse de radiodiffusion tente de raffermir la présence de la Confédération et de ses valeurs sur la scène internationale, dans le but de préserver son indépendance politique et de lui permettre de continuer à exister dans le concert des nations.

Les radios internationales ne sont donc pas seulement des baromètres indiquant les priorités de la politique étrangère, le simple reflet de la donne géostratégique ou l'expression d'une politique internationale. La prise en compte de leur cadre institutionnel plus large offre l'opportunité de mettre en exergue le fait qu'elles sont aussi des actrices qui participent activement à l'intensification des relations culturelles internationales. *In fine*, cette recherche conforte la pertinence de mener une histoire culturelle et sociale des relations culturelles internationales dans une perspective transnationale.

<sup>1728</sup> FRANK Robert, « Conclusion »..., p. 676-677.

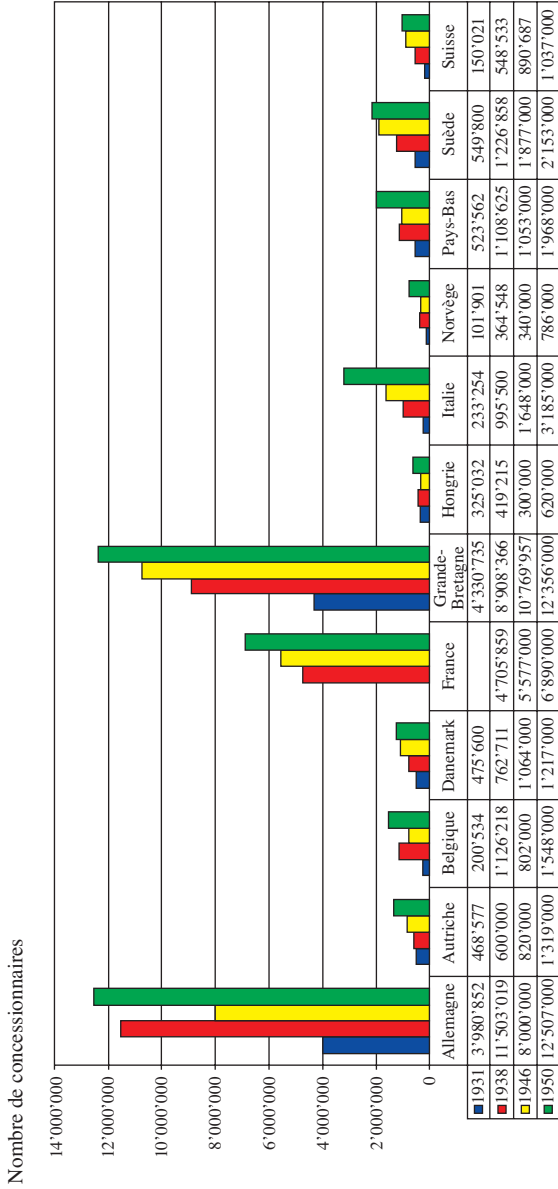
<sup>1729</sup> FRANK Robert, « Conclusion »..., p. 677-678.

# ANNEXES



# ANNEXE 1 : NOMBRE ET DENSITÉ DES CONCESSIONNAIRES RADIO PAR PAYS ENTRE 1931 ET 1950

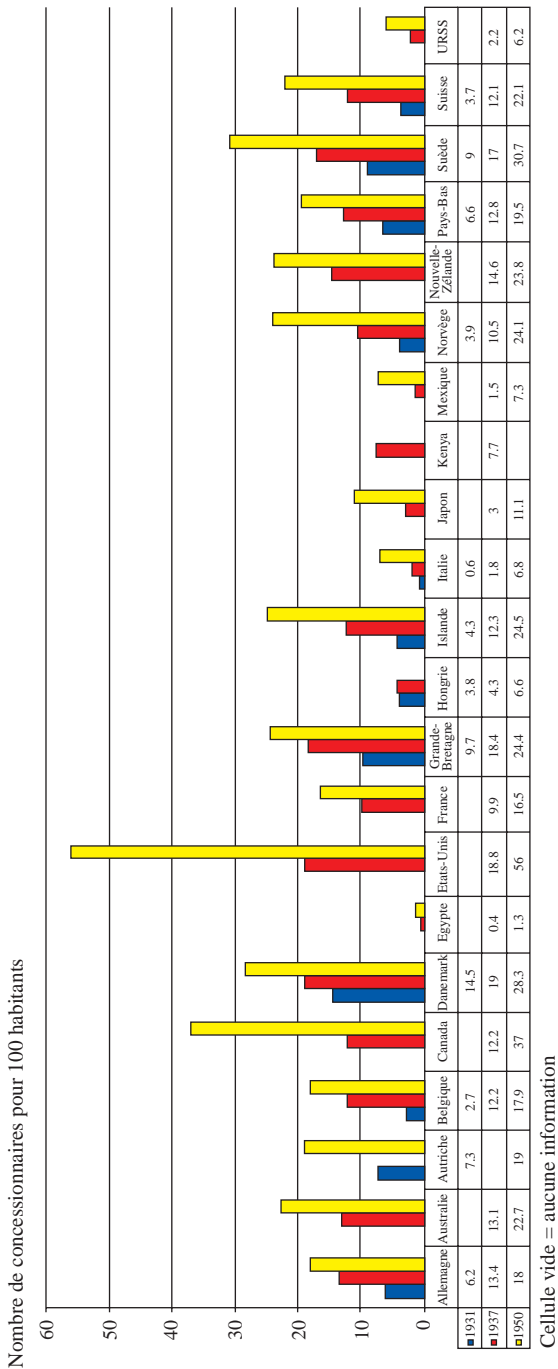
**NOMBRE DE CONCESSIONNAIRES RADIO EN 1931, 1938, 1946 ET 1950**<sup>1730</sup>



Cellule vide = aucune information

<sup>1730</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1931, 1938-1939. Les rapports annuels du SR ne font plus état, pendant les années de guerre, de la situation du nombre de concessionnaires dans les pays étrangers. BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom...*, vol. 3, p. 666-667; DRACK Markus T. (dir.), *La Radio*

## COMPARAISON DE LA DENSITÉ DES CONCESSIONNAIRES RADIO PAR PAYS EN 1931, 1937 ET 1950<sup>1731</sup>



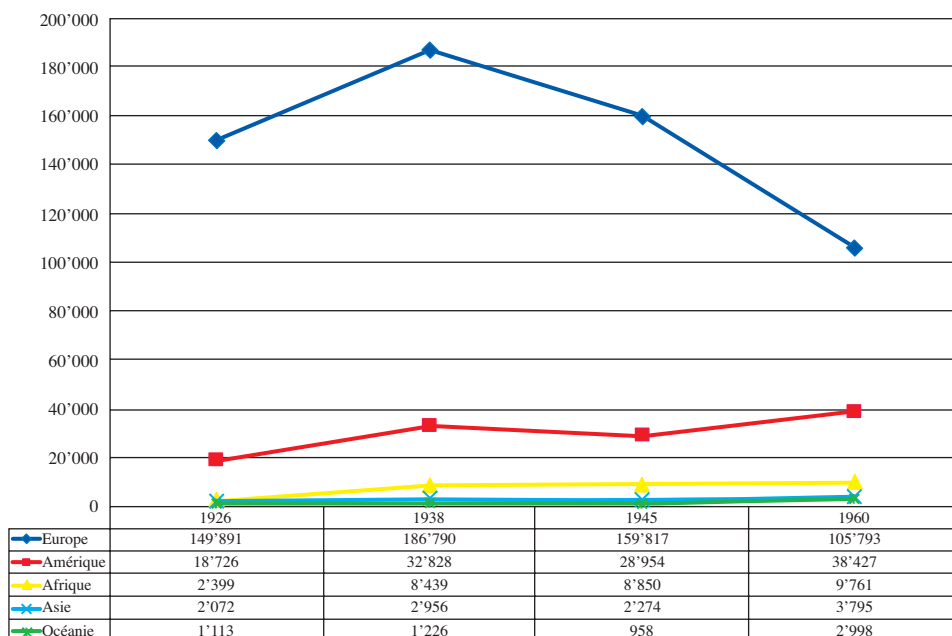
et la télévision en Suisse..., p. 230; UNESCO, *Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision 1950-1960...*, p. 51-55.

<sup>1731</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1931, 1938-1939; UNESCO, *Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision 1950-1960...*, p. 51-55; WUILLEME Bernard, *Les Radios internationales...*, p. 14.



## ANNEXE 2 : RESSORTISSANTS SUISSES IMMATRICULÉS À L'ÉTRANGER (1926-1960)<sup>1732</sup>

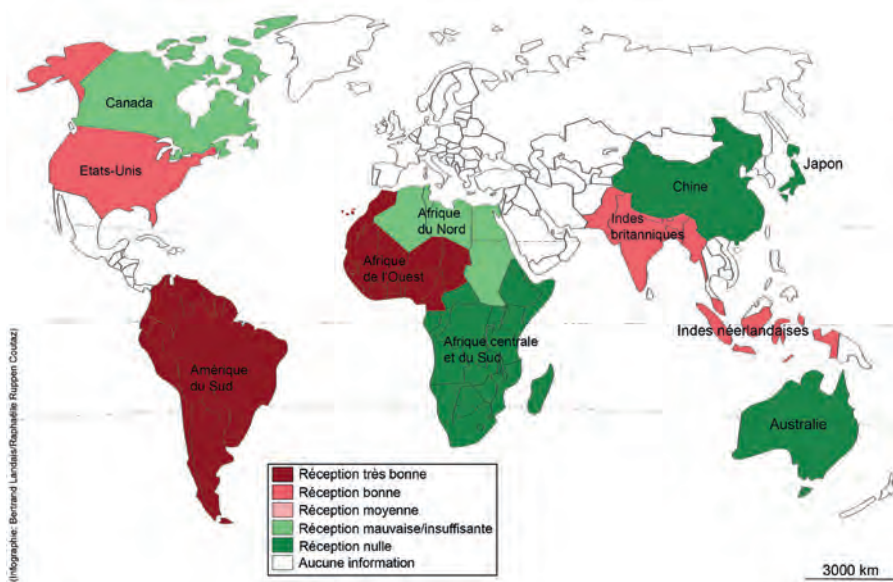
Nombre de ressortissants



<sup>1732</sup> Estimer précisément le nombre d'expatriés helvétiques est difficile. En effet, ces chiffres officiels ne prennent pas en compte les Suisses installés à l'étranger qui possèdent une double nationalité et ceux qui ne se sont pas annoncés auprès d'un consulat. Les chiffres réels sont donc sans aucun doute nettement supérieurs à ceux affichés dans ce tableau. PERRENOUD Marc, «Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique»..., p. 330.

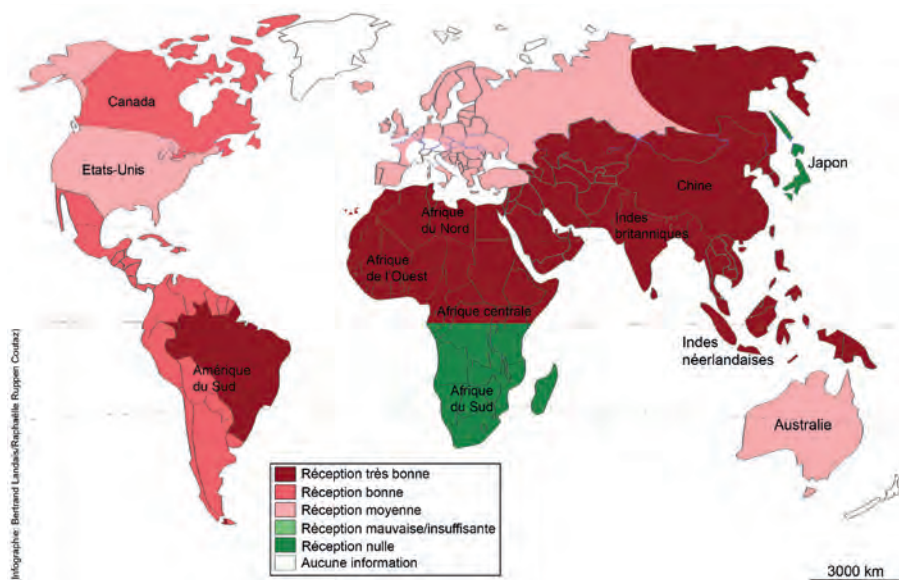
## ANNEXE 3 : ÉTAT DE LA RÉCEPTION DES ÉMISSIONS SUISSES DIFFUSÉES SUR ONDES COURTES ENTRE 1936 ET 1949 DANS LE MONDE

ÉTAT DE LA RÉCEPTION DES ÉMISSIONS DE LA SSR DIFFUSÉES PAR  
L'ÉMETTEUR À ONDES COURTES DE PRANGINS EN 1936 DANS LE MONDE<sup>1733</sup>



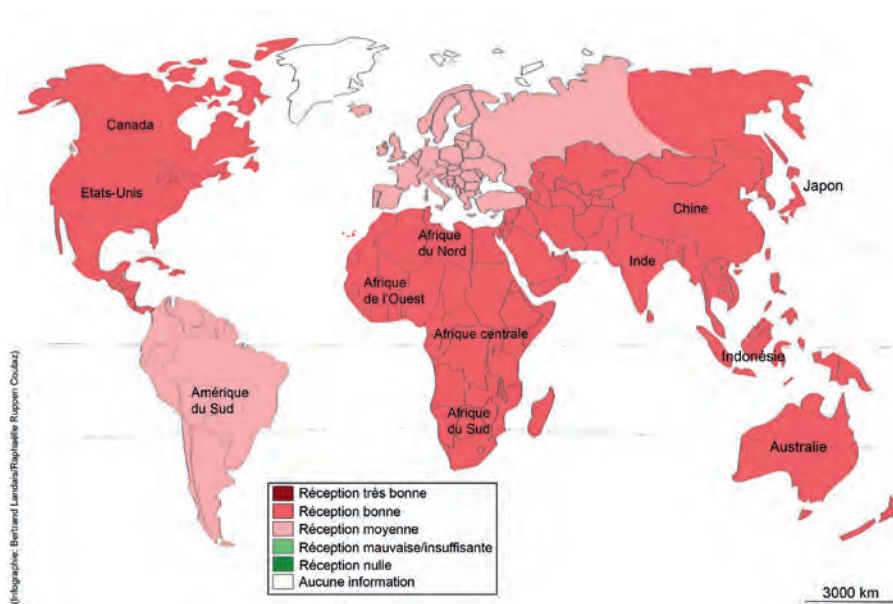
<sup>1733</sup> SOC, A 233.2-001.1, P. Borsinger, « Quelques extraits de lettres d'auditeurs concernant nos émissions par ondes courtes pour les Suisses d'outre-mer à partir de janvier 1936 », 7 octobre 1936; SOC, A 311-001, P. Borsinger, Rapport du Service de contrôle des programmes de la SSR, 12 octobre 1936.

**ÉTAT DE LA RÉCEPTION DES ÉMISSIONS DU SERVICE SUISSE D'ONDES  
COURTES DIFFUSÉES PAR LES ÉMETTEURS À ONDES COURTES  
DE SCHWARZENBOURG ET DE PRANGINS EN 1941 DANS LE MONDE<sup>1734</sup>**



<sup>1734</sup> ZAR, B 001.104.06.30, SSR 2347, P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst nach Übersee. Bericht an den Direktor des Schweizerischen Rundspruchdienstes», 22 avril 1941, p. 8; SOC, A 125-010. P. Borsinger, «Der Schweizerische Kurzwellendienst», 6 octobre 1941, p. 6-8; ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 163-166; ZAR, Rapport annuel du SR, 1941-1942, p. 63.

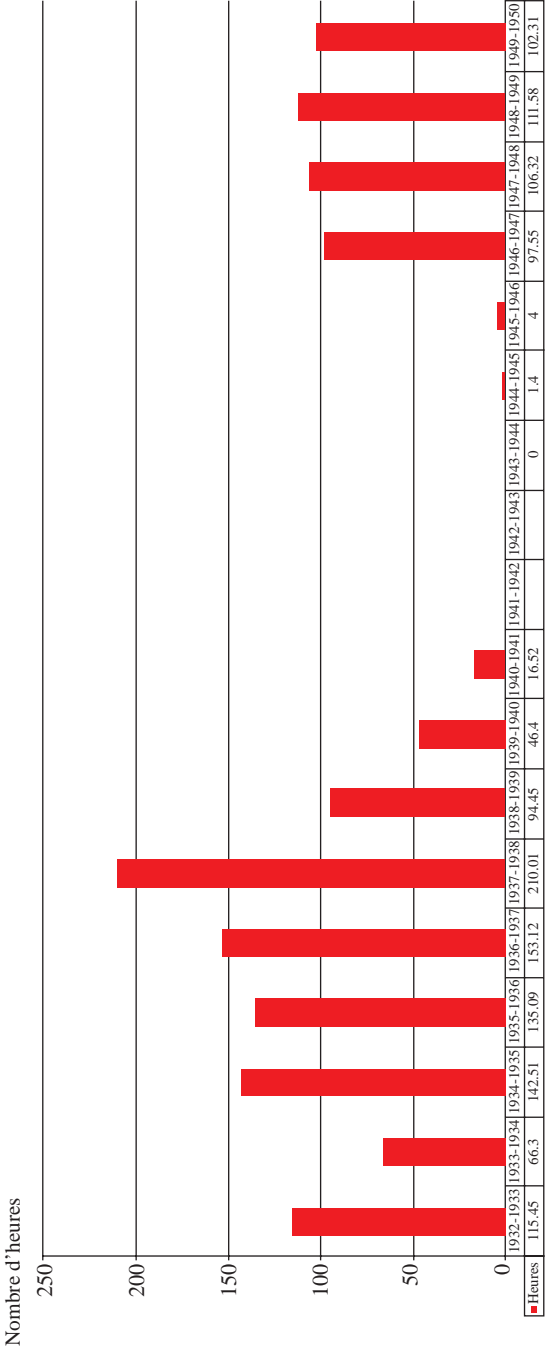
## ÉTAT DE LA RÉCEPTION DES ÉMISSIONS DU SERVICE SUISSE D'ONDES COURTES EN 1949 DANS LE MONDE<sup>1735</sup>



<sup>1735</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 68.

# ANNEXE 4 : ÉCHANGES DE PROGRAMMES (1932-1950)

NOMBRE TOTAL D'HEURES DE PROGRAMMES ÉTRANGERS RELAYÉS  
PAR LA RADIO SUISSE PAR ANNÉE (1932-1950)<sup>1736</sup>

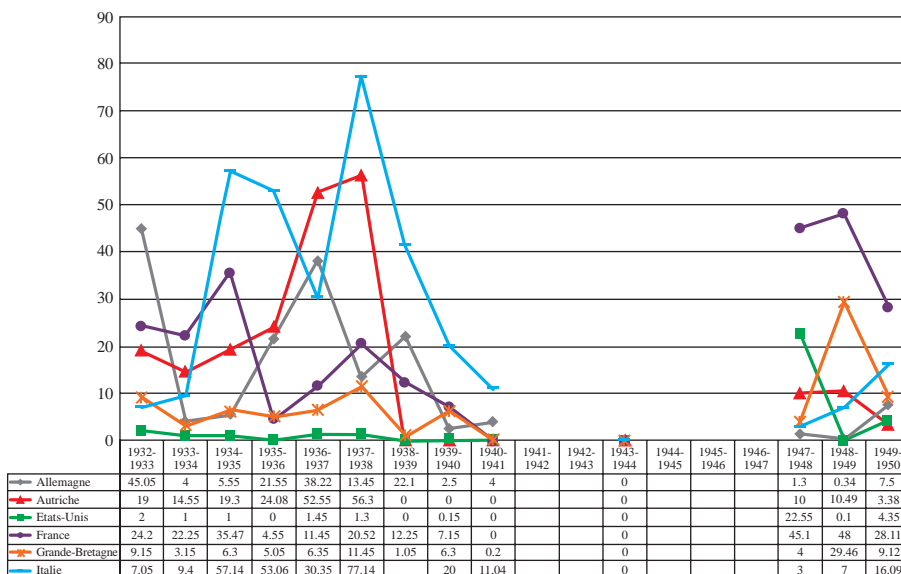


Cellule vide = aucune information

<sup>1736</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 176; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 78-79; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 118; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 94.

## NOMBRE D'HEURES DE PROGRAMMES ÉTRANGERS RELAYÉS PAR LA RADIO SUISSE PAR ANNÉE ET PAR PRINCIPAUX PAYS DE PROVENANCE (1932-1950)<sup>1737</sup>

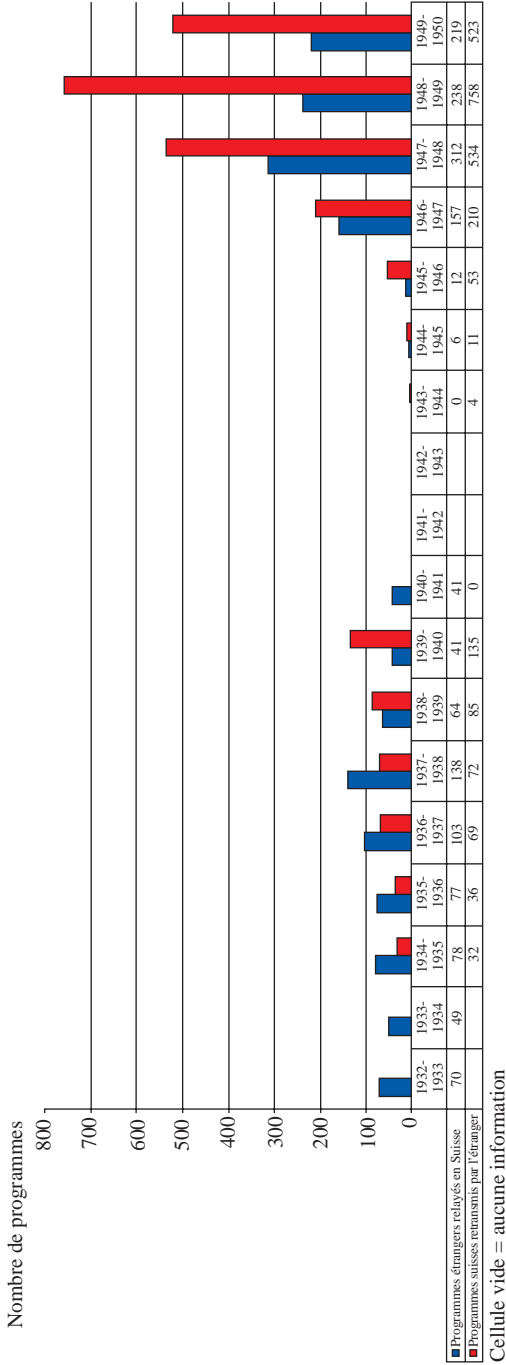
Nombre d'heures



Cellule vide = aucune information

<sup>1737</sup> ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 176; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 78-79; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 117; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 93.

**COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE PROGRAMMES ÉTRANGERS RELAYÉS PAR LA RADIO SUISSE ET LE NOMBRE DE PROGRAMMES SUISSES RETRANSMIS PAR LES SOCIÉTÉS DE RADIODIFFUSION ÉTRANGÈRES PAR ANNÉE (1932-1950)<sup>1738</sup>**

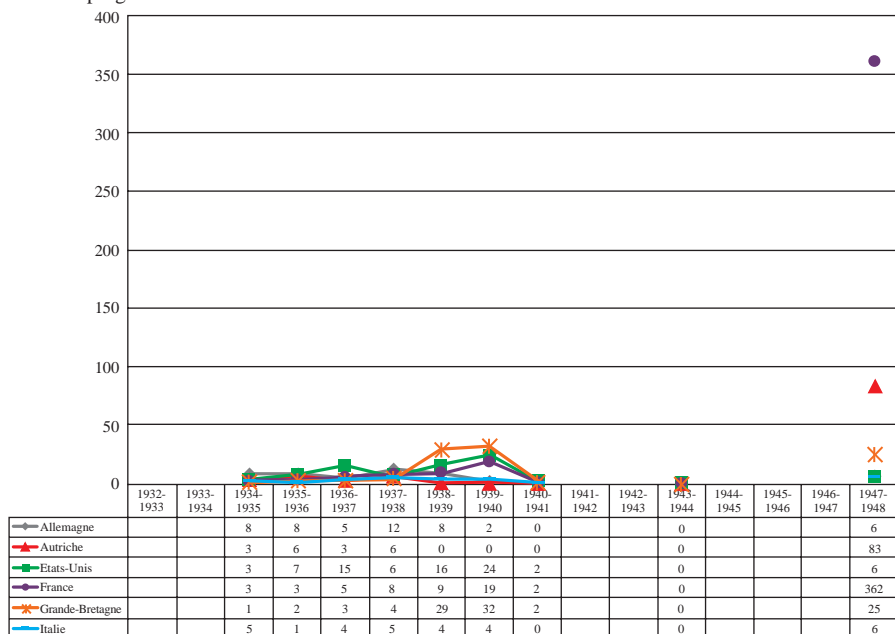


<sup>1738</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1934, p. 71 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 68 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1936, p. 46 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. 105-107 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 120-123 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 73-77 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 174 et p. 176 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 78-79 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 118 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 94.

## NOMBRE DE PROGRAMMES SUISSES RETRANSMIS PAR LES SOCIÉTÉS DE RADIODIFFUSION ÉTRANGÈRES PAR ANNÉE ET PAR PRINCIPAUX PAYS (1932-1948)<sup>1739</sup>

### Vue d'ensemble : 1932-1948

Nombre de programmes



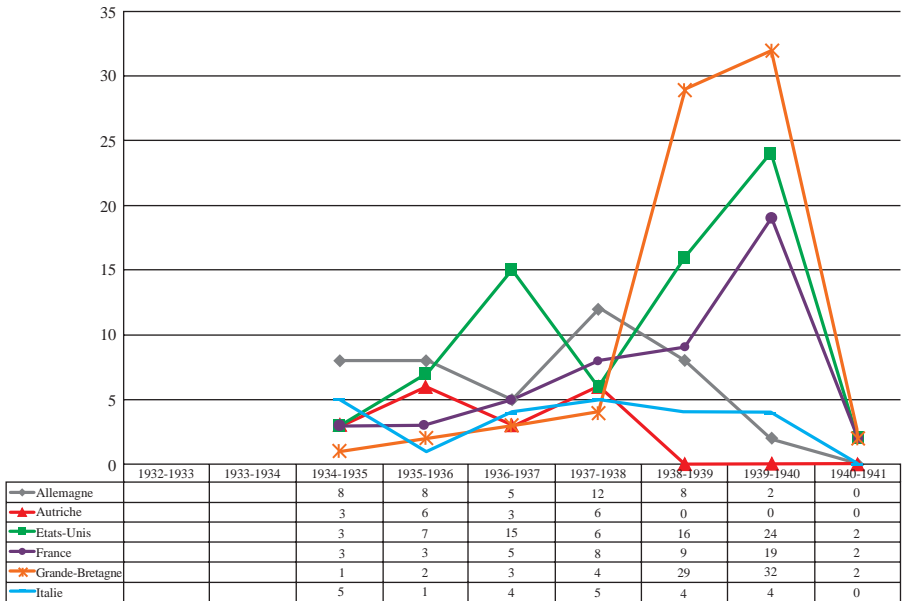
Cellule vide = aucune information

<sup>1739</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1934, p. 71 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 68 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1936, p. 46 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. 105-107 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 120-123 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 73-77 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 174 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 78.



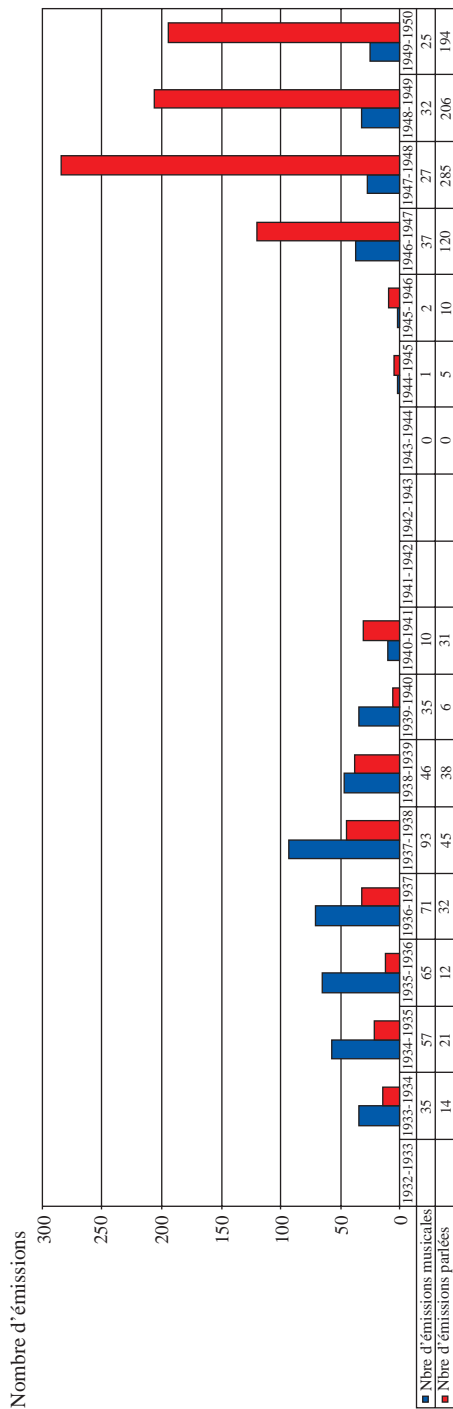
## Détail : 1932-1941

Nombre de programmes



Cellule vide = aucune information

## NOMBRE D'ÉMISSIONS MUSICALES ET PARLÉES DES PROGRAMMES ÉTRANGERS RELAYÉS PAR LA RADIO SUISSE PAR ANNÉE (1932-1950)<sup>1740</sup>



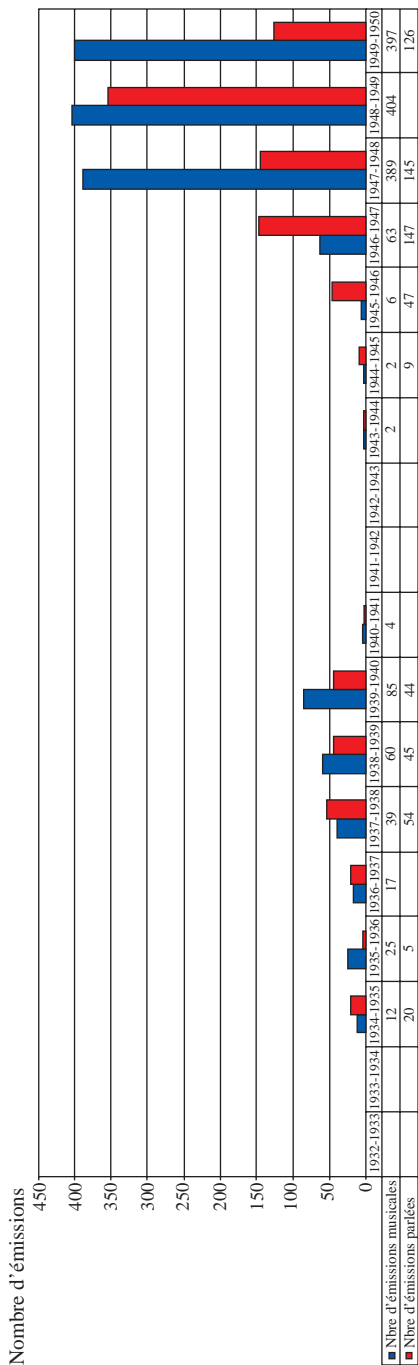
Cellule vide = aucune information

Émissions musicales : concerts, opéras, opérettes, etc.

Émissions parlées : comédies, radiodrames, conférences, discours, reportages, interviews, etc.

<sup>1740</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1933, p. 45 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1934, p. 70 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 67 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1936, p. 45 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. 104 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 119 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 72 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 175 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 79 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 118 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 94.

## NOMBRE D'ÉMISSIONS MUSICALES ET PARLÉES DES PROGRAMMES SUISSES RETRANSMIS PAR DES SOCIÉTÉS DE RADIODIFFUSION ÉTRANGÈRES PAR ANNÉE (1932-1950)<sup>1741</sup>



Cellule vide = aucune information

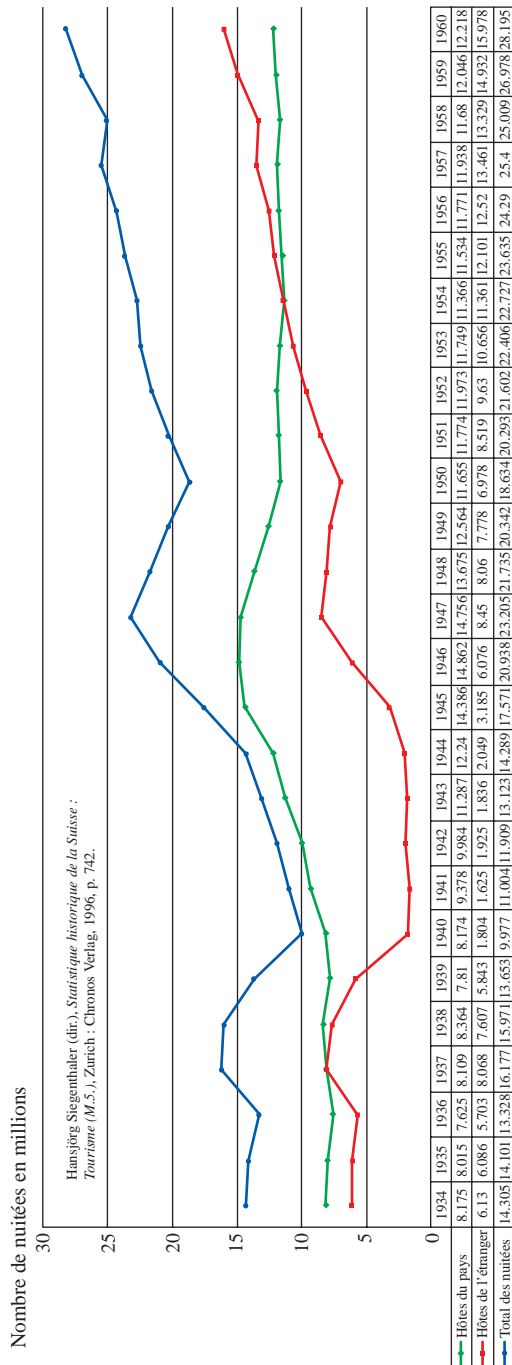
Émissions musicales : concerts, opéras, opérettes, etc.

Émissions parlées : comédies, radiodrames, conférences, discours, reportages, interviews, etc.

<sup>1741</sup> ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1934, p. 71 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 68 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1936, p. 46 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937-1938, p. 105-107 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938-1939, p. 120-123 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1939-1940, p. 73-77 ; ZAR, Rapport annuel du SR, 1940-1941, p. 174 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1947, p. 79 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1948, p. 118 ; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1949, p. 94.

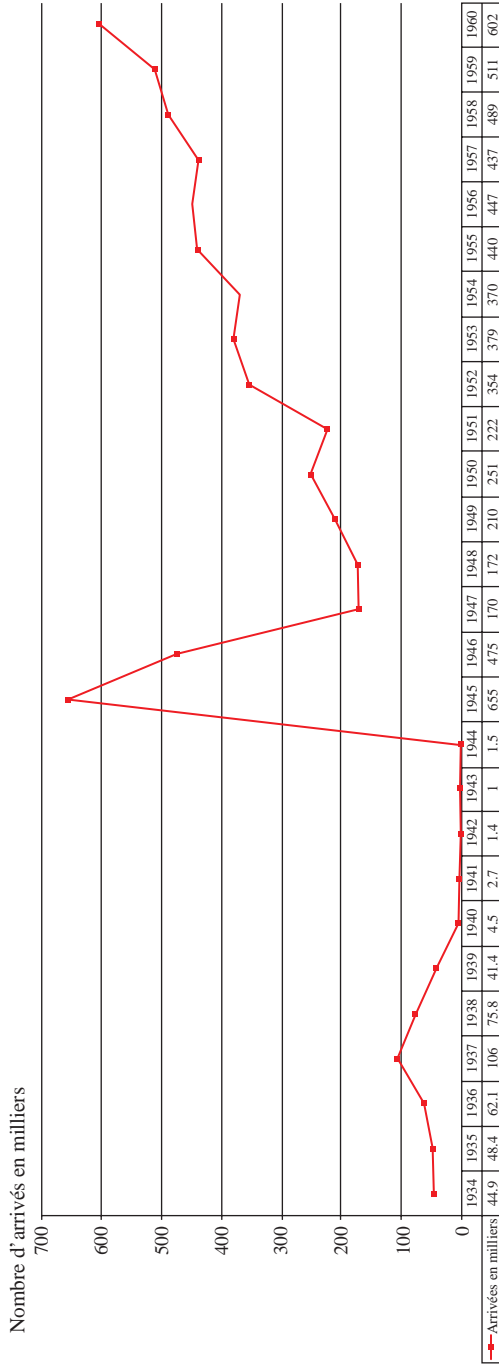
# ANNEXE 5 : DONNÉES SUR LE TOURISME EN SUISSE (1934-1960)

## NOMBRE DE NUITÉES EN MILLIONS (HÔTELLERIE ET ÉTABLISSEMENTS DE CURE) (1934-1960)<sup>1742</sup>



<sup>1742</sup> RITZMANN-BLICKENSTORFER Heinet (éd.), *Statistique historique de la Suisse. Tourisme (M.5.)*, Zurich : Chronos, 1996, p. 742 et p. 746-747.

## NOMBRE D'ARRIVÉES D'HÔTES ÉTATS-UNIENS EN MILLIERS (1934-1960)<sup>1743</sup>



<sup>1743</sup> Tableau M. 8: Hotelbetriebe: Ankünfte und Übernachtungen ausländischer Gäste nach Herkunftsländern 1934-1973 (in Tausend), Historical statistics of Switzerland online (Université de Zurich), <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php>, consulté le 23 juillet 2014.



## SOURCES

### ARCHIVES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SSR – ZENTRALARCHIV (ZAR) (BERNE)

#### Imprimés

Rapports annuels de la SSR de 1932 à 1992

#### Altarchiv

A 008.001.001.001 à 020	Protokolle Direktorenkonferenz 1931-1950
A 014.03.06	Reorganisation diverses
A 014.05.02	Reorganisation der SRG
A 036.01.02 à 07	Ausland-Studienreisen und -Reportagen: Koordination, Berichte 1947-1948
A 036.02.01	Bericht: «Besuch beim amerikanischen Radio», von M. Bezençon, 1949
A 060.01.01 à 02	SRI Diverse Akten 1935-1949
A 060.06.01	SRI Diverses: Direktionsitzungen 1948-1975
A 060.06.04	SRI Diverses 50 Jahre SRI

#### Sammlung Bellac

B 001.001.00.1	Kurzwellendienst und anderes über Kurzwellen
----------------	--

B 001.104.01	Technische Angelegenheiten : Beromünster, Sottens, Monte Ceneri, Kurzwellendienst, Relaisender
B 001.104.06	Kurzwellendienst (KWD)
B 001.106.02	Radio in der Schweiz : Organisation, Grundsätzliches und Richtlinien
B 001.107.06 à 10	Radio in der Schweiz : Radio und Öffentlichkeit
B 001.301.04.7	Internationale Kurzwellenkonferenz in Mexiko City
B 001.304.05 à 11	Rundfunk international
B 001.306.34	Kurzwellenprogramme

### **Bibliothek**

Biblio 03.780	Borsinger Paul, Direktor des KWD
---------------	----------------------------------

### **Zwischenarchiv [= fonds non classé]**

Z 14.6/c	Neue Helvetische Gesellschaft NHG ; Auslandschweizersekretariat ab 1930
----------	--

### **ARCHIVES DU SERVICE SUISSE D'ONDES COURTES (SOC) (BERNE)**

#### **Altarchiv**

A 000-001	Schaffung des Kurzwellendienstes KWD
A 000-002	Eigenständigkeit KWD 1943
A 004-001	Neuengasse, Raumverteilung Generaldirektion/ Kurzwellendienst
A 004-002	Gemeinsamer Neubau Studio Bern und Kurzwellendienst
A 004-003	Bauprojekte
A 005-001	Namensfrage 1940
A 041-001 à 006	Historische Darstellungen
A 120-001	Vorschläge und Anregungen aus den Schweizer- Kolonien im Balkan und im Nahen Osten 1940



SOURCES

A 121-001 à 003	Arbeitsplan, Aufgabe und Entwicklung des KWD, Aufgabenverteilung an die Dienstchefs
A 122-001 à 007	Diverse Korrespondenz innerhalb der SRG 1934-1960
A 123-001 à 003	Handakten Borsinger 1934-1960
A 125-001 à 021	Diverse Berichte
A 126-001	Weisungen 1935-1970
A 129-001	Sicherheit im Studio
A 211.2-001	Rekrutierung 1935-1960
A 211.9-001	Dispensation Militärdienst
A 212-001	Personallisten 1935-1998
A 212.1-001	Mutationen beim Personal 1935-1953
A 212.9-001	Kreditgesuch eines Mitarbeiters
A 213.1-001 à 005	Entschädigung, Honorierung, Ämterklassifikation
A 214-001	Studienreise von Borsinger in die USA 1947
A 222-001 à 011	Betriebsrechnung 1939-1949
A 223-001 à 012	Budgetentwicklung KWD 1939-1949
A 231.1-001 à 009	Communiqués/Mitteilungen 1938-1946
A 231.2-001	Referate Borsingers 1935-1960
A 231.3-001 à 010	Jahresbericht 1940-1949
A 231.4-001	Publikationen 1935-1960
A 232.2-001	Neujahrskarten 1939-1998
A 233.1-001	Grundlagen der Höreranalyse
A 233.2-001 à 002	Höreranalysen 1935-1949
A 233.4-001 à 004	Presseauschnitte 1937-1949
A 234-001 à 002	Publikumsreaktionen 1938-1939
A 235.1-001	Schweizerische Landesausstellung Zürich 1939
A 235.5-001	Radio-Weltschützenfest 1939
A 235.9-001 à 002	Entwurf Eröffnungsprogramm für Schwarzenburg, Bundesfeier 1941

A 236.1-001 à 002	Interne Communiqués 1942, 1948
A 239-001	Copyright Fotos
A 251-001	Weiterausbau der Kurzwellensendungen 1936
A 252.0-001 à 003	Empfangsberichte, Empfangsverhältnisse, Rundfunkstationen im Kurzwellenbereich
A 252.1-001 à 005	Frequenzbelegung 1935-1960, Rundfunktechnologie 1935-1960, Korrespondenz 1935-1960, Kurzwellenkonferenzen 1947-1960, Einsatz Flächenantennen
A 253-001 à 002	Nebenkosten Studio 1935-1960, Protokolle von Besprechungen des Technischen Leiters mit dem Direktor 1943-1948
A 253.1-001 à 002	Technische Infrastruktur und Inventar 1935-1960
A 253.3-001 à 002	Studiomaterial Verwaltung 1940-1949, Kompetenzen für die Beschaffung von technischen Anlagen und Geräten für die Radio Studios
A 254.1-000	Sendepäne Allgemeines
A 254.1-001	Sendepäne 1939-1949
A 254.2-001 à 007	Sendeanlage (Bau, Sendebetrieb, Brand, Belegung für die Telefonie, Ausbau)
A 254.5-001	Leistungsgebühren
A 310-001 à 003	Grundsätze der Verteidigung 1941, Zusammenstellung der Sendestunden, Gemeinschaftssendungen
A 311-001 à 002	Programmentwicklung 1936-1959
A 312-001	Zur Organisation des Schweizerischen K.W. Nachrichtendienstes
A 313-001	Versorgung 1939-1969
A 315-001 à 002	Abhörprotokolle 1939-1940, Sendeanalyse
A 33-001 à 002	Programm 1934-1949
A 341-001 à 002	Sendungen für Amerikanische Sender 1946, Schaffung eines Transcription Service 1950-1969
A 35-001 à 005	Diverse Sendungen

SOURCES

A 42-001	Korrespondenz mit Schweizer Botschaften im Ausland
A 432-002	Allgemeine Korrespondenz
A 44-001	Neue Helvetische Gesellschaft NHG 1941-1960
A 45-003	Schweizerische Zentrale für Verkehrsförderung SZV 1946
A 46-001	BBC 1938-1960
A 468-001	Schweizerische Depeschen Agentur SDA/ATS 1933-1969
A 47-001 à 002	Légations étrangères en Suisse
A 48-001 à 003	Union internationale de radiodiffusion UIR, UNESCO, IKRK
A 501-001	Konzession 1936
A 502-001	Finanzierung SRG 1932-1960
A 503-001	Historische Zusammenstellungen SRG 1940-1960
A 51-02-001 à 004	Eingegangene Mitteilungen, Diverse Sitzungen
A 51-05-003	Berichte und Anträge
A 51-06-001	Berichte und Anträge
A 51-09-001	XI. Delegiertenversammlung 10. Mai 1947
A 523-000 à 002	Rundspruch im Kriegsfall, «Rundspruch & Landesverteidigung», Zensur
A 523-004	Abgabe von Manuskripten und Tonbändern
A 525-001	Besuch beim Amerikanischen Radio 1949
A 532-001 à 003	Reorganisation der Geschäftsstelle, Sparprogramm
A 533-001	Pressepolemik um SRG 1949
A 533-003	Public Relation der SRG 1932-1960
A 56-001	Die Studiodirektoren und die geistige Landesverteidigung (um 1938)
A 59-001 à 002	Radio und Geistige Landesverteidigung 1938, der Sektion Telegraph und Telephon betreffend Radiopropaganda 1943

## PHOTOS

D 212-001

Hörerfotos 1932-1958

## SOURCES SONORES

SOC, CD\_HIS\_018\_Track06: Chronique du jour: capitulation des troupes allemandes en Italie, 2 mai 1945.

SOC, CD\_HIS\_001\_Track01: Interview du brigadier général Edward A. Noyes par Lance Tschannen, 25 septembre 1946.

SRI, CD\_ALT\_B788\_Track01: «Down Memory Lane: Paul Borsinger», 28 avril 1970.

## CHRONIQUES NUMÉRISÉES

Base de données, hébergée par SWI swissinfo.ch, réunissant l'ensemble des Chroniques du Service suisse d'ondes courtes parvenues jusqu'à nous:

<http://archives.swissinfo.ch/article.php>

## ARCHIVES DE LA RADIO TÉLÉVISION SUISSE (ARCHIVES RTS) (LAUSANNE)

*Le Radio: organe officiel de la Société suisse de radiodiffusion, de la Société romande de radiodiffusion et de la Société des émissions de Radio-Genève*, rebaptisé *Radio Actualités* à partir du numéro du 7 juin 1940, 1932-1949. Consulté sur l'intranet de la RTS.

## ARCHIVES FÉDÉRALES SUISSES (AFS) (BERNE)

### Sources publiées

#### *Documents Diplomatiques Suisses*

Documents Diplomatiques Suisses, vol. 9-19 (1925-1955), Berne & Zurich, 1980-2003.

Documents également disponibles en ligne sur la base de données Dodis: [dodis.ch](http://dodis.ch).

#### *Feuille fédérale*

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes (du 28 mars 1938), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 13, 30 mars 1938, p. 519-522.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la Convention internationale concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix, conclue, à Genève, le 23 septembre 1936 (du 11 octobre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 41, 12 octobre 1938, p. 527-550.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération (du 9 décembre 1938), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 50, 14 décembre 1938, p. 1001-1043.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un office central suisse du tourisme (du 17 janvier 1939), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 3, 18 janvier 1939, p. 61-84.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la création de légations (du 7 septembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 19, 13 septembre 1945, p. 1-22.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction d'une annexe au bâtiment abritant la station d'émission à ondes courtes de Schwarzenbourg (du 3 décembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 25, 6 décembre 1945, p. 459-463.

Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'ensemble des arrêtés et mesures pris en vertu des pouvoirs extraordinaires et encore en vigueur, ainsi que sur le sort prévu pour lesdits arrêtés (du 10 décembre 1945), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 26, 20 décembre 1945, p. 527-669.

Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945 (du 27 décembre 1946), *Feuille fédérale*, vol. 1, n° 2, 16 janvier 1947, p. 109-432.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la Convention internationale des télécommunications, conclue à Atlantic City en 1947 (du 29 juin 1948), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 26, 1<sup>er</sup> juillet 1948, p. 685-750.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'office national suisse du tourisme (du 12 juillet 1955), *Feuille fédérale*, vol. 2, n° 31, 4 août 1955, p. 297-324.

## Sources non publiées

### *Archives du Département politique fédéral*

E 2001 (E), 1968/78, vol. 61	Radio in der Schweiz und im Ausland (inventaire non disponible sur Swiss Archives)
E2001E#1969/121#418*	Schweiz. Rundspruchgesellschaft (1944-1954)
E2800#1967/59#1136*	Nef Victor (1945-1961)

E2500#1982/120#1546*	Nef Victor (1920-1961)
E8800#1000/1168#358*	Émetteur de Schwarzenbourg (1939)
J1.161#1000/1298#71*	Vortragsreihe von Allgöwer im Schweiz. Kurzwellendienst über die schweizerische Landesverteidigung (in engl. Sprache) (1944)
E2813#1000/724#34*	G. Motta: Reden (1937-1939)
J.1.1#1000/1393#32*	G. Motta: Reden (1912-1941)

*Fonds de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)*

J 2.230, 1996/431, vol. 3	Protokolle 1928-1951
J 2.230, 1996/431, vol. 8	Berichte, Zirkulare, Politische Standortbestimmung, Budgets, Statistiken 1924-1962
J 2.230, 1996/431, vol. 14	Korrespondenz A-Z 1944-1958
J 2.230, 1996/431, vol. 15	Korrespondenz A-Z 1958-1964
J 2.230, 1996/431, vol. 19	Protokolle des Zentralvorstandes (ZV) der NHG, Mitgliederliste des ZV 1949-1951  Zirkulare/Korrespondenz NHG, Ortsgruppe Bern 1949-1951
J 2.230, 1996/431, vol. 20	Zirkulare 1952-1955  Zirkulare an die Vereine und Kolonien 1953-1955
J 2.230, 1996/431, vol. 92	Bulletin d'informations du Secrétariat des Suisses à l'Étranger 1942-1946  Kurzwellensendungen für Auslandschweizer 1957-1958  Hörerpost 1954-1958

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE (BNS) (BERNE)**

La revue *Écho*, 1930-1953  
Bulletin de la Nouvelle Société Helvétique, 1931-1950

**ARCHIVES SUISSE TOURISME (AST) (ZURICH)**

Rapports annuels, 1930-1960

## ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES (ACV) (LAUSANNE)

### Office suisse d'expansion commerciale

PP 778.3/12/1-4	Chroniques radiophoniques (1941-1950)
PP 778.3/14	Revue diverses (1932-1942)
	Service spécial de nouvelles par téléphone entre Berne et New York (1941-1942)
PP 778.4/4/2	Procès-verbaux, correspondance (1932-1963)
PP 778.4/17/1-8	Programmes de propagande (1928-1969)
PP 778.4/1/3	Plans de propagande, activités de l'OSEC (1939-1942)

### Dossier ATS

Alice Briod (1894-1989)

## ARCHIVES NUMÉRISÉES

Archives en ligne du *Journal de Genève* et de la *Gazette de Lausanne* :

<http://www.letempsarchives.ch>

Ciné-Journal suisse n° 36.2, 4 avril 1941, de Claparède Vincent, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale [Enregistrement vidéo]*, Lausanne & Zurich: Cinémathèque suisse & Schweizer Filmarchiv, 2008.

Ciné-Journal suisse n° 150.1, 2 juillet 1943, de Claparède Vincent, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale [Enregistrement vidéo]*, Lausanne & Zurich: Cinémathèque suisse & Schweizer Filmarchiv, 2008.

Ciné-Journal suisse n° 246.2, 29 juin 1945 et Ciné-Journal suisse n° 262.3, 16 novembre 1945, de Claparède Vincent, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale [Enregistrement vidéo]*, Lausanne & Zurich: Cinémathèque suisse & Schweizer Filmarchiv, 2008.

Feldmann Markus, *Tagebuch 1915-1958 [Ressource électronique]*, Berne & Bâle: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte & Kommissionsverlag Krebs, 2004.

Plans-Fixes n° 1138: <http://www.plansfixes.ch/films/1138/>.

Portail historique de l'UIT:

<http://www.itu.int/fr/history/Pages/default.aspx>





## LITTÉRATURE SECONDAIRE

- AKMANN-BODENMANN Ursula, *Die schweizerischen Sozialattachés. Ein Beitrag zur Geschichte des diplomatischen Dienstes nach dem Zweiten Weltkrieg*, Zurich: Chronos, 1992.
- ALTERMATT Claude, *1798-1998: deux siècles de représentations extérieures de la Suisse*, Berne: Département fédéral des affaires étrangères, 1998.
- ALTERMATT Claude, *La Politique étrangère de la Suisse pendant la Guerre froide*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003.
- ALTERMATT Urs, « Histoire de la politique extérieure suisse 1848-1991. 3. Vom Ende des Zweiten Weltkrieges bis zur Gegenwart (1945-1991) », in RIKLIN Alois, HAUG Hans, PROBST Raymond (dir.), *Neues Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik = Nouveau manuel de la politique extérieure suisse*, Berne & Stuttgart: P. Haupt, 1992, p. 61-78.
- ALTERMATT Urs (dir.), « *Den Riesenkampf mit dieser Zeit zu wagen...* » *Schweizerischer Studentenverein = Société des étudiants suisses = Società degli studenti svizzeri = Societad da students svizzers: 1841-1991*, Lucerne: Maihof Druck Buchverl., 1993.
- ALTERMATT Urs, « Historischer Aufriss 1841-1991: “Für Gott und Vaterland” », in ALTERMATT Urs (dir.), « *Den Riesenkampf mit dieser Zeit zu wagen...* » *Schweizerischer Studentenverein = Société des étudiants suisses = Società degli studenti svizzeri = Societad da students svizzers: 1841-1991*, Lucerne: Maihof Druck Buchverl., 1993, p. 7-25.
- ALTERMATT Urs, « Die Bundesratswahlen von Markus Feldmann als Seismografen von Verschiebungen in der parteipolitischen Landschaft », in MOSER Peter, NIENHAUS Agnes, *Markus Feldmann (1897-1958): Bundesrat, Journalist, Tagebuchschreiber / Markus Feldmann (1897-1958): Conseiller fédéral et journaliste au travers de son journal personnel*, Berne: Schweizerisches Bundesarchiv, 2001, p. 95-102.
- ALTHAUS Mélanie, HAVER Gianni, SCHOENI Céline, VALLOTTON François, « L’apport des sources sonores en histoire: retour sur deux séminaires universitaires », *Arbido*, avril 2005, p. 22-23.
- AMACHER HOPPLER Anna, *The Beginnings of the Federal Tourism Policy 1917-1939. An institutional history of Switzerland’s national tourist office, the Schweizerische Verkehrszentrale (SVZ)*, Thèse présentée en mai 2016 à l’Université de Neuchâtel.

- ANDREY Georges *et al.*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 2004.
- Annuaire des Autorités fédérales*, Berne : Verbandsdruckerei, 1961.
- Annuaire statistique de la Suisse 1945*, Bâle : E. Birkhäuser & Cie, 1946.
- Annuaire statistique de la Suisse 1946*, Bâle : E. Birkhäuser & Cie, 1947.
- ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XX<sup>e</sup> siècle*, Berne : P. Haupt, 2002.
- ARLETTAZ Gérald, «La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique», in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XX<sup>e</sup> siècle*, Berne : P. Haupt, 2002, p. 37-64.
- ASHBRIDGE Noel, «Broadcasting on short waves», *Radiodiffusion : revue semestrielle des problèmes radiophoniques = a halfyearly review of broadcasting problems = Halbjahreszeitschrift für Rundfunkprobleme*, n° 6, Genève : UIR, mai 1938, p. 11-16.
- BADENOCH Alexander *et al.* (dir.), *Airy curtains in the European ether: broadcasting and the Cold War*, Baden-Baden : Nomos, 2013.
- BADIE Bertrand, *Culture et politique*, Paris : Economica, 1993.
- BADIE Bertrand, DEVIN Guillaume (dir.), *Le Multilatéralisme : nouvelles formes de l'action internationale*, Paris : La Découverte, 2007.
- BADIE Bertrand, SMOUTS Marie-Claude, *Le Retournement du monde : sociologie de la scène internationale*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, 1992.
- BAUMGARTNER Roland, BÄR Markus, *75 Jahre Schweizerische Verkehrszentrale = 75 ans Office national suisse du tourisme = 75 anni Ufficio nazionale svizzero del turismo = 75 onns Uffizi nazional svizzer dal turissem*, Zurich : Schweizerische Verkehrszentrale, 1992, p. 58.
- BENHALLA Fouad, *La Guerre radiophonique*, Paris : Collection de la RPP, 1983.
- BERCHOUD Marie J., *RFI et ses auditeurs. « Chers émetteurs... »*, Paris : L'Harmattan, 2001.
- BERG Jerome S., *On the Short Waves, 1923-1945: Broadcast Listening in the Pioneer Days of Radio*, USA : McFarland, 1999.
- BERG Jerome S., *Listening on the Short Waves, 1945 to today*, USA : McFarland, 2008.
- BERSTEIN Serge, «La culture politique», in RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris : Éditions du Seuil, 1997, p. 371-386.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris : Presses universitaires de France, 1998.
- BERTHOLET Denis *et al.*, *Pierre Béguin, journaliste et témoin de son temps : un demi-siècle d'histoire de la Suisse, 1930-1980*, Hauterive : G. Attinger, 2008.
- BERTHOLET Denis, «Pierre Béguin, une vie», in BERTHOLET Denis *et al.*, *Pierre Béguin, journaliste et témoin de son temps : un demi-siècle d'histoire de la Suisse, 1930-1980*, Hauterive : G. Attinger, 2008, p. 25-110.
- BIGNELL Jonathan, FICKERS Andreas (éd.), *A European television history*, Malden : Wiley-Blackwell, 2008.
- BILLETER Geneviève, «Suisse», in ECK Hélène (dir.), *La Guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris & Lausanne : A. Colin & Payot, 1985, p. 227-282.

- BITTERLI Urs, *Jean Rudolf von Salis: Historiker in bewegter Zeit*, Zurich: Éd. Neue Zürcher Zeitung, 2009.
- BOELCKE Willi A., *Die Macht des Radios. Weltpolitik und Auslandsrundfunk 1924-1976*, Frankfurt am Main: Ullstein, 1977.
- BOISSONNAS Luc, DOKA Carl, «Ausland – Étranger – Estero», in DOKA Carl (dir.), *Pro Helvetia 1939-1964*, Zurich: O. Füssli, 1964, p. 173-207.
- BORSINGER Paul, «Rudi, mein Freund», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 94-96.
- BOTT Sandra, GUEX Sébastien, ETEMAD Bouda, *Les Relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'apartheid (1945-1990)*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2005.
- BOTT Sandra, «Le renforcement des relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud sur toile de fond d'anticommunisme et de croyance en la supériorité de la race blanche (1945-1970)», in CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, ROULIN Stéphanie (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse = Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz*, Zurich: Chronos, 2009, p. 329-347.
- BOTT Sandra, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, ZALA Sacha (éd.), *Die internationale Schweiz in der Zeit des Kalten Krieges / Relations internationales de la Suisse durant la Guerre froide*, (Itinera, 30), Bâle: Schwabe Verlag, 2011.
- BOTT Sandra, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, ZALA Sacha, «Die internationale Schweiz in der Zeit des Kalten Krieges. Eine Zwischenbilanz», in BOTT Sandra, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, ZALA Sacha (éd.), *Die internationale Schweiz in der Zeit des Kalten Krieges / Relations internationales de la Suisse durant la Guerre froide*, (Itinera, 30), Bâle: Schwabe Verlag, 2011, p. 5-15.
- BOURDON Jérôme, «De, par, avec, à travers: bilan critique des relations entre histoire et télévision», in DELPORTE Christian, GERVEREAU Laurent, MARÉCHAL Denis (dir.), *Quelle est la place des images en histoire ?*, Paris: Nouveau Monde Éditions, 2008, p. 79-94.
- BOURDON Jérôme, «Comment écrire une histoire transnationale des médias? L'exemple de la télévision en Europe», *Le Temps des Médias. Dossier Espaces européens et transferts culturels*, n° 11, hiver 2008-2009, p. 164-181.
- BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et troisième Reich: milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne & Genève: Éditions Page deux & Le Courrier, 1998.
- BOUTROS-GHALI Boutros, «Préface», in PETROVSKY Vladimir *et al.*, *Une mémoire internationale [Enregistrement sonore]: la Société des Nations, 1920-1946*, Genève: INA, ONU, Journal de Genève et Radio Suisse Romande, 1995, p. 2-5.
- BRAILLARD Raymond, «L'avenir de la radiodiffusion sur ondes courtes et la Conférence du Caire», *Radiodiffusion: revue semestrielle des problèmes radiophoniques = a halfyearly review of broadcasting problems = Halbjahreszeitschrift für Rundfunkprobleme*, n° 5, Genève: UIR, novembre 1937, p. 13-20.
- BRAILLARD Raymond, «La radiodiffusion et la Conférence du Caire», *Radiodiffusion: revue semestrielle des problèmes radiophoniques = a halfyearly review of broadcasting problems = Halbjahreszeitschrift für Rundfunkprobleme*, n° 6, Genève: UIR, mai 1938, p. 3-10.
- BRETSCHER-SPINDLER Katharina, *Vom Heissen zum Kalten Krieg: Vorgeschichte und Geschichte der Schweiz im Kalten Krieg 1943 bis 1968*, Zurich: O. Füssli, 1997.

- BRIGGS Asa, *The history of broadcasting in the United Kingdom*, vol. 1 [The birth of broadcasting (1896-1927)], vol. 2 [The golden age of wireless (1927-1939)], vol. 3 [The war of words (1939-1945)], vol. 4 [Sound and vision (1945-1955)], vol. 5 [Competition (1955-1974)], Oxford & New York [etc.]: Oxford University Press, 1995.
- BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, trois volumes + un CD-ROM, Paris: La Documentation française, 1994-2006.
- BRUNNQUELL Frédéric, *Fréquence monde. Du Poste colonial à RFI*, Paris: Hachette, 1992.
- BUMPUS Bernard, SKELT Barbara, *Seventy Years of International Broadcasting*, Communication and Society, 14, Paris: UNESCO, 1984.
- BUSSET Thomas, MARCACCI Marco (éd.), *Pour une histoire des sports d'hiver: actes du colloque de Lugano, 20 et 21 février 2004*, Neuchâtel: Éditions CIES, 2006.
- CAILLAT Michel, *René Payot: un regard ambigu sur la guerre 1933-1943*, Chêne-Bourg: Georg, 1998.
- CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, ROULIN Stéphanie (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse = Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz*, Zurich: Chronos, 2009.
- CAUFRIEZ Philippe, *Histoire de la radio francophone en Belgique*, Bruxelles: Centre de recherche et d'information socio-politiques, 2015.
- CERUTTI Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini: fascisme et antifascisme 1921-1935*, Lausanne: Payot, 1988.
- CERUTTI Mauro, «Les Suisses d'Italie à l'époque du fascisme», in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au XX<sup>e</sup> siècle*, Berne: P. Haupt, 2002, p. 189-226.
- CHAUBET François, *La Politique culturelle française et la diplomatie de la langue: l'Alliance française (1883-1940)*, Paris: L'Harmattan, 2006.
- CHAUBET François, MARTIN Laurent, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris: A. Colin, 2011.
- CHEVAL Jean-Jacques, *Les Radios en France: histoire, état et enjeux*, Rennes: Apogée, 1997.
- CLAVIEN Alain, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Lausanne: Université de Lausanne, 1993.
- CLAVIEN Alain, GULLOTTI Hervé, MARTI Pierre, *La Province n'est plus la province. Les relations culturelles franco-suisse à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2003.
- CLAVIEN Alain, VALSANGIACOMO Nelly (dir.), *Les Intellectuels antifascistes dans la Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2006.
- CLAVIEN Alain, VALLOTTON François (dir.), «Devant le verre d'eau». *Regards croisés sur la conférence comme vecteur de la vie intellectuelle (1880-1950)*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2007.
- CLAVIEN Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique: le match Gazette de Lausanne – Journal de Genève*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2010.
- CLAVIEN Alain, HAUSER Claude (dir.), *Les Intellectuels en Suisse au 20<sup>e</sup> siècle*, Traverse, 2010/2.
- CODDING George A., *La Radiodiffusion dans le monde*, Paris: UNESCO, 1956.

- COLLART Yves, «De l'audio-visuel comme source d'histoire», *Revue suisse d'histoire*, vol. 45, n° 4, 1995, p. 521-527.
- COLLART Yves, «Au-delà de l'écrit: les sources audiovisuelles de l'histoire contemporaine», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, vol. 26/27, 1996-1997, p. 75-98.
- COLLART Yves, «L'historien et les sources sonores», *Cahiers du Musée gruérien*, n° 4, Bulle, 2003, p. 7-14.
- Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale: rapport final*, Zurich: Pendo, 2002.
- COOPER-RICHET Diana, MOLLIER Jean-Yves, SILEM Ahmed (dir.), *Passeurs culturels dans le monde des médias et de l'édition en Europe (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles): [actes du colloque organisé en septembre 2003 par les animateurs de l'École doctorale MIF de l'Université de Lyon 3, de l'ENSSIB et du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles]*, Villeurbanne: Presses de l'ENSSIB, 2005.
- COSANDIER Jean-François, «Les débuts de la radio en Suisse romande», *Cahiers du Musée gruérien*, n° 4, Bulle, 2003, p. 23-34.
- COSTA DE SOUZA Maria Beatriz, *Radio Suisse internationale: programmes pour l'étranger de la radiodiffusion suisse*, Université de Fribourg: Institut de journalisme, 1979.
- CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, ECK Hélène, FOULON Charles-Louis, «France», in ECK Hélène (dir.), *La Guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris: A. Colin; Lausanne: Payot, 1985, p. 11-154.
- CROUSAZ Karine (dir.), *L'histoire culturelle en Suisse – une esquisse historiographique, Traverse*, 2012/1.
- CUMMINGS Richard H., *Cold War radio: the dangerous history of American broadcasting in Europe, 1950-1989*, Jefferson & London: McFarland & Company, 2009.
- CUMMINGS Richard H., *Radio free Europe's "Crusade for freedom": rallying Americans behind Cold War broadcasting, 1950-1960*, Jefferson & London: McFarland & Company, 2010.
- DAHLER Ralf, «Les premières techniques d'enregistrement», *Cahiers du Musée gruérien*, n° 4, Bulle, 2003, p. 15-22.
- DE CLAPARÈDE Vincent, *La Suisse pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale [Enregistrement vidéo]*, Lausanne & Zurich: Cinémathèque suisse & Schweizer Filmarchiv, 2008.
- DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976.
- DE SALIS Jean Rodolphe, *Weltchronik, 1939-1945*, Zurich: O. Füssli, 1985 (3<sup>e</sup> édition).
- DEBLUÉ Claire-Lise, *Exposer pour exporter: culture visuelle et expansion commerciale en Suisse (1908-1939)*, Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2015.
- DEGELLER Kurt, GANZ-BLÄTTLER Ursula, HUNGERBÜHLER Ruth (dir.), *Gehört-gesehen: das audiovisuelle Erbe und die Wissenschaft = Heard-seen: the uses of digitised archives for the sciences*, Baden: hier+jetzt, 2007.
- DELPORTE Christian, MARÉCHAL Denis (dir.), *Les Médias et la libération en Europe: 1945-2005. Actes du colloque organisé par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Institut national de l'audiovisuel, 14-16 avril 2005*, Paris: L'Harmattan, 2006.

- DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : Presses universitaires de France, 2010.
- DEMONGET Ariane, *Les Stations de radiodiffusion internationale et la question européenne : Analyses autour du BBC World Service, de la Deutsche Welle Radio et de RFI*, Université Bordeaux III – Michel de Montaigne : Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, 2010.
- DÉTRAZ Christine, en étroite collab. avec la Radio Suisse Romande... et al., *Le Pain de la veille [Ensemble multi-supports] : aspects de la vie quotidienne en Suisse romande durant la guerre 1939-1945*, Lausanne : LEP Loisirs et pédagogie : Radio Suisse Romande, 1994.
- DOKA Carl, *Les Relations culturelles sur le plan international, préf. de Jean-R. de Salis*, publié par la Fondation Pro Helvetia, Neuchâtel : La Baconnière, 1959.
- DOKA Carl (dir.), *Pro Helvetia 1939-1964*, Zurich : O. Füssli, 1964.
- DOKA Carl, «Während des Zweiten Weltkriegs», in DOKA Carl (dir.), *Pro Helvetia 1939-1964*, Zurich : O. Füssli, 1964, p. 19-42.
- DOVAZ René, «La radiodiffusion au service du Comité international de la Croix-Rouge», *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 512, août 1961, p. 365-376.
- DRACK Markus T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, Baden : hier+jetzt, 2000.
- DU BOIS Pierre, «Guerre froide, propagande et culture (1945-1953)», *Relations internationales*, n° 115, 2003, p. 437-454.
- DUBOSCLARD Alain et al., *Entre rayonnement et réciprocité : contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2002.
- DUCREY Pierre, JOST Hans Ulrich (dir.), *Jean Rudolf von Salis, die Intellektuellen und die Schweiz = Jean Rodolphe de Salis, les intellectuels et la Suisse*, Zurich : Chronos, 2003.
- DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les Relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles : PIE – P. Lang, 2010.
- DUMONT Hervé, *Histoire du cinéma suisse : films de fiction, 1896-1965*, Lausanne : Cinémathèque suisse, 1987.
- DUPLAIN Georges (dir.), *Le Souvenir de Pierre Béguin : 1903-1978*, Lucerne : Imprimerie Maihof, 1978.
- ECK Hélène (dir.), *La Guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris & Lausanne : A. Colin & Payot, 1985.
- ECK Hélène, «Radio, culture et démocratie en France : une ambition mort-née (1944-1949)», *Vingtième siècle*, n° 30, avril-juin 1991, p. 55-67.
- FAVEZ Jean-Claude, «Histoire de la politique extérieure suisse 1848-1991. 2. De la Première Guerre mondiale à la Deuxième Guerre mondiale (1914-1945)», in RIKLIN Alois, HAUG Hans, PROBST Raymond (dir.), *Neues Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik = Nouveau manuel de la politique extérieure suisse*, Berne & Stuttgart : P. Haupt, 1992, p. 41-59.
- FAVEZ Jean-Claude, «Le Don suisse et la politique étrangère, quelques réflexions», in ROTH-LOCHNER Barbara, NEUENSCHWANDER Marc, WALTER François (dir.), *Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1995, p. 325-339.

- FAVRE Muriel, *La Propagande radiophonique nazie*, Bry-sur-Marne: INA, 2014.
- FAYET Jean-François, *VOKS: le laboratoire helvétique: histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Chêne-Bourg: Georg éd., 2014.
- FELLHAUER Heinz, «Les stations émettant vers l'étranger, diplomates de la radiodiffusion», *Bulletin de l'UER*, vol. XXIX, mars 1978, p. 10-13.
- FICKERS Andreas, JOHNSON Catherine (éd.), *Transnational television history: a comparative approach*, London: Routledge, 2012.
- FLECHET Anaïs, «Colloque: Les relations culturelles internationales au xx<sup>e</sup> siècle. De la diplomatie à l'acculturation», *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 24, automne 2006.
- FLEURY Antoine, «L'enjeu du choix de Genève comme siège de la Société des Nations», in FRIEDLÄNDER Saul, KAPUR Harish, RESZLER André (dir.), *L'historien et les relations internationales. Recueil d'études en hommage à Jacques Freymond*, Genève: Institut universitaire des hautes études internationales, 1981, p. 251-278.
- FLEURY Antoine, «La Suisse et Radio Nations», in *La Société des Nations: rétrospective: actes du Colloque organisé par la Bibliothèque des Nations Unies et l'Institut universitaire des hautes études internationales*, Genève, 6-9 novembre 1980, Berlin & New York: W. de Gruyter, 1983, p. 196-220.
- FLEURY Antoine, «L'étude de l'histoire des relations internationales en Suisse», *Relations internationales*, n° 42, 1985, p. 209-219.
- FLEURY Antoine, PERRENOUD Marc, «Objectifs et problèmes de la politique étrangère (à travers les écrits de Max Petitpierre)», in MOSER Peter, NIENHAUS Agnes, *Markus Feldmann (1897-1958): Bundesrat, Journalist, Tagebuchschreiber / Markus Feldmann (1897-1958): Conseiller fédéral et journaliste au travers de son journal personnel*, Berne: Schweizerisches Bundesarchiv, 2001, p. 103-123.
- FLEURY Antoine, «Politique étrangère et colonies suisses», in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au xx<sup>e</sup> siècle*, Berne: P. Haupt, 2002, p. 15-35.
- FLEURY Antoine, JOYE Frédéric, *Les Débuts de la politique de la recherche en Suisse: histoire de la création du Fonds national suisse de la recherche scientifique, 1934-1952*, Genève & Berne: Librairie Droz & Fonds national suisse de la recherche scientifique, 2002.
- FLURY-DASEN Eric, «Kriegsgeschädigte Auslandschweizer in der Nachkriegszeit 1945-1961. Zwischen Schadenersatz und Hilfeleistung», in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au xx<sup>e</sup> siècle*, Berne: P. Haupt, 2002, p. 87-121.
- FRANK Robert, «Introduction», *Relations internationales: Diplomatie et transferts culturels au xx<sup>e</sup> siècle*, n° 115, 2003, p. 319-323.
- FRANK Robert, «Penser historiquement les relations internationales», *Annuaire français de relations internationales*, vol. 4, 2003, p. 42-65.
- FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris: Presses universitaires de France, 2012.
- FREYMOND Jacques, «Une vie», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 19-25.
- FREYMOND Jacques, «Deux extraits du Rapport sur l'activité de l'Union internationale de radiodiffusion, 1939-1946», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 151-155.

- FREYMOND Jacques, «La place de Radio Suisse internationale dans la politique étrangère de la Suisse», in SCHWEIZERISCHE RADIO UND FERNSEHGESELLSCHAFT SRG (éd.), *50 Jahre Schweizer Radio International = 50 ans de Radio Suisse internationale = 50 anni di Radio Svizzera Internazionale: 1935-1985*, Berne: Schweizer Radio International, 1985, p. 81-85.
- FREYMOND Jean F., «La politique extérieure multilatérale de la Suisse: aspects structurels», *Relations internationales*, n° 32, 1982, p. 463-477.
- FRIEDLÄNDER Saul, KAPUR Harish, RESZLER André (dir.), *L'historien et les relations internationales. Recueil d'études en hommage à Jacques Freymond*, Genève: Institut universitaire des hautes études internationales, 1981.
- GARAVAGLIA Roberto, «Le rôle des pouvoirs publics dans la promotion touristique suisse à l'étranger: le cas de la France des années 1930», in HUMAIR Cédric, TISSOT Laurent (dir.), *Le Tourisme suisse et son rayonnement international. «Switzerland, the playground of the world»*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2011, p. 75-88.
- GERHARD Yves, *Paul Budry, l'homme-orchestre*, Lausanne: Cahiers de la Renaissance vaudoise, 2008.
- GEX Philippe, *Radio et cinéma en Suisse, 1936-1942: le cas de la Suisse romande en période de repli culturel: «approche d'une mentalité»*, Université de Fribourg: Mémoire de licence, 1983.
- GHEBALI Victor-Yves, «La transition de la Société des Nations à l'Organisation des Nations Unies», in *La Société des Nations: rétrospective: actes du Colloque organisé par la Bibliothèque des Nations Unies et l'Institut universitaire des hautes études internationales, Genève, 6-9 novembre 1980*, Berlin & New York: W. de Gruyter, 1983, p. 73-92.
- GILG Peter, HABLÜTZEL Peter, «Une course accélérée vers l'avenir (1945-...)», in ANDREY Georges et al., *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne: Payot, 2004 (1982-1983), p. 771-912.
- GILLABERT Matthieu, *La Propagande nazie en Suisse: l'affaire Gustloff, 1936*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.
- GILLABERT Matthieu, «La "Swiss Attitude" au contact américain. Évolution d'une présence culturelle», *Traverse: Suisse – USA dans la guerre froide*, 2009/2, p. 73-84.
- GILLABERT Matthieu, «Pro Helvetia sur la scène internationale. Pièce en quatre actes», in HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique: Pro Helvetia de 1939 à 2009*, [Zurich] & Genève: Éd. Neue Zürcher Zeitung & Slatkine, 2010, p. 81-117.
- GILLABERT Matthieu, MILANI Pauline, «Les attachés culturels. Des intellectuels à la croisée des chemins», *Traverse*, 2010/2, p. 50-66.
- GILLABERT Matthieu, HAUSER Claude, KADELBACH Thomas, MILANI Pauline, «La culture comme politique publique: le cas de la Suisse», in POIRRIER Philippe (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, Paris: La Documentation française, 2011, p. 447-463.
- GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse: objectifs, réseaux et réalisations (1938-1984)*, Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2013.
- GIRARDIN Manuel, *Promouvoir la paix sociale et intégrer les partenaires économiques et sociaux: Les Rencontres suisses dans le contexte de l'après-guerre en Suisse romande 1945-1962*, Lausanne: Mémoire de licence en histoire contemporaine, 2009.



- GRISSET Pascal, *Les Télécommunications transatlantiques de la France : XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Éditions Rive Droite, 1996.
- GROSSER Pierre, «De 1945 aux années 1980 : une efflorescence sur fond de Guerre froide et de décolonisation», in BADIE Bertrand, DEVIN Guillaume (dir.), *Le Multilatéralisme : nouvelles formes de l'action internationale*, Paris : La Découverte, 2007, p. 23-40.
- GROSSI Verdiana, «Technologie et diplomatie suisse au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des télégraphes», *Relations internationales*, n° 39, 1984, p. 287-307.
- GUANZINI Catherine, WEGELIN Peter, *Kritischer Patriotismus : Neue Helvetische Gesellschaft = Patriotisme critique : Nouvelle Société Helvétique = Patriotismo critico : Nuova Società Elvetica : 1914-1989*, Berne : P. Haupt, 1989.
- HALTER-SCHMID Ruth, *Schweizer Radio 1939-1945. Die Organisation des Radiokommunikators durch Bundesrat und Armee : ein Beitrag zur Mediengeschichte*, Berne : P. Haupt, 1980.
- HAUSER Claude, «Heidi et les G.I.'s : une rencontre sur l'Alpe et ses enjeux pour la Suisse de l'immédiat après-guerre», in VALSANGIACOMO Nelly (éd.), *Les Alpes et la guerre : fonctions et images*, Lugano : Casagrande, 2007, p. 331-350.
- HAUSER Claude, «Attirances nécessaires, amour impossible : les ambiguïtés des relations américano-suissees au sortir de la Seconde Guerre mondiale», in DARD Olivier, LÜSEBRINK Hans-Jürgen (dir.), *Américanisations et anti-américanismes comparés*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 135-146.
- HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique : Pro Helvetia de 1939 à 2009*, [Zurich] & Genève : Éd. Neue Zürcher Zeitung & Slatkine, 2010.
- HAUSER Claude, LOUÉ Thomas et al., *La Diplomatie par le livre : réseaux et circulation internationale de l'imprimé de 1880 à nos jours*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011.
- HAYER Gianni, *Les Lueurs de la guerre : écrans vaudois, 1939-1945*, Lausanne : Payot, 2003.
- HAYER Gianni, *La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Livret de commentaires*, Lausanne & Zurich : Cinémathèque suisse & Schweizer Filmarchiv, 2008.
- HEIL Alan L., *Voice of America : a history*, New York : Columbia University Press, 2003.
- HEIL Alan L., «The Voice of America: A Brief Cold War History», in JOHNSON A. Ross, PARTA R. Eugene, *Cold war broadcasting : impact on the Soviet Union and Eastern Europe : a collection of studies and documents*, Budapest : Central European University Press, 2010, p. 25-48.
- HEINZE Robert, «The Voice of Namibia. Zu Geschichte und Programm des namibischen Radios im Exil», *Basler Afrika Bibliographien Working Paper*, n° 2, Bâle, 2009.
- HEINZE Robert, «“Men Between” : The Role of Zambian Broadcasters in Decolonisation», *Journal of Southern African Studies*, vol. 40, 2014/3, p. 623-640.
- HEINZE Robert «“The African Listener” : State-controlled Radio, Subjectivity, and Agency in Colonial and Post-colonial Zambia», in WINSTON Mano, WENDY Willems (éd.), *From Audiences to Users : Everyday Media Culture in Africa (Internationalizing Media Studies 3)*, London : Routledge (à paraître).
- HERREN Madeleine, «“Weder so noch anders” : schweizerischer Internationalismus während des Zweiten Weltkrieges», *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, n° 4, 1997, p. 621-643.
- HERREN Madeleine, *Hintertüren zur Macht. Internationalismus und modernisierungsorientierte Aussenpolitik in Belgien, der Schweiz und den USA, 1865-1914*, München : R. Oldenbourg, 2000.

- HERREN Madeleine, ZALA Sacha, *Netzwerk Aussenpolitik. Internationale Kongresse und Organisationen als Instrumente der schweizerischen Aussenpolitik 1914-1950*, Zurich: Chronos, 2002.
- HERREN Madeleine, RÜESCH Martin, SIBILLE Christiane, *Transcultural history: theories, methods, sources*, Heidelberg & New York: Springer, 2012.
- HOULMANN Emmanuelle, *Edmond Privat et l'espéranto. Son engagement en faveur d'une langue pour la paix 1903-1931*, Université de Fribourg: Mémoire de licence en histoire, 2005.
- HUGUENIN-ÉLIE Laurent, *Croix-Rouge et Guerre des ondes. La politique d'information du CICR 1940-1948*, Université de Genève: Mémoire de licence d'histoire générale, 2000.
- HUMAIR Cédric, TISSOT Laurent (dir.), *Le Tourisme suisse et son rayonnement international. «Switzerland, the playground of the world»*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2011.
- HUNN Daniel, *Les Débuts de la radio en Suisse: étude sur la radiophonie dans la Suisse de l'entre-deux-guerres*, Université de Genève: Mémoire de licence, 1989.
- HUNZIKER Walter, *Un siècle de tourisme en Suisse: 1848-1948*, Berne: Imprimerie fédérative, 1947.
- In memoriam Dr. jur. Max Räder, 1902-1956*, [Einsiedeln], [1957].
- IRIYE Akira, SAUNIER Pierre-Yves (éd.), *The Palgrave dictionary of transnational history: [from the mid-19th century to the present day]*, Basingstoke: Palgrave, 2009.
- JACCARD Paul-Henri, *Tourisme et propagande touristique*, Lausanne: École hôtelière de la Société suisse des hôteliers, 1968.
- JEANNENEY Jean-Noël, «Audiovisuel: le devoir de s'en mêler», in RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris: Éditions du Seuil, 1997, p. 147-163.
- JEANNENEY Jean-Noël (dir.), *L'écho du siècle: dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris: Hachette Littératures, 1999.
- JEANNENEY Jean-Noël (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris: O. Jacob, 2000.
- JOHNSON A. ROSS, *Radio Free Europe and Radio Liberty: the CIA years and beyond*, Washington D.C. & Stanford: Woodrow Wilson Center Press & Stanford University Press, 2010.
- JOHNSON A. ROSS, PARTA R. Eugene, *Cold war broadcasting: impact on the Soviet Union and Eastern Europe: a collection of studies and documents*, Budapest: Central European University Press, 2010.
- JORDAN Max, «In memory of Rodolphe de Reding», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 157-158.
- JOST Hans Ulrich, «Politique culturelle de la Confédération et valeurs nationales», in JOST Hans Ulrich et al., *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme? Images et identités suisses au XX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne: Études et mémoires de la section d'histoire de l'Université de Lausanne, 1987, p. 19-38.
- JOST Hans Ulrich, KURT Imhof (in einem Streitgespräch), «Geistige Landesverteidigung: helvetischer Totalitarismus oder antitotalitärer Basiskompromiss?», in *Die Erfindung der Schweiz 1848-1998. Bildentwürfe einer Nation*, Zurich: Chronos, 1998, p. 364-380.
- JOST Hans Ulrich, PREZIOSO Stéphanie (dir.), *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2002.

- JOST Hans Ulrich, «Menace et repliement (1914-1945)», in ANDREY Georges *et al.*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne: Payot, 2004 (1982-1983), p. 683-770.
- JOST Hans Ulrich, *À tire d'ailes : contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2005.
- JOST Hans Ulrich, «Reflet culturel de la politique suisse des années 40», in *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2005 (1991), p. 69-76.
- JOST Hans Ulrich, «L'historiographie contemporaine suisse sous l'emprise de la défense spirituelle», in *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2005 (1984), p. 171-185.
- JOST Hans Ulrich, «La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain», in *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2005 (1988), p. 537-547.
- JOYE-CAGNARD Frédéric, *La Construction de la politique de la science en Suisse : enjeux scientifiques, stratégiques et politiques (1944-1974)*, Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2010.
- KADELBACH Thomas, «Swiss made – Pro Helvetia et l'image de la Suisse à l'étranger», in HAUSER Claude, SEGER BRUNO, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique : Pro Helvetia de 1939 à 2009*, [Zurich] & Genève: Éd. Neue Zürcher Zeitung & Slatkine, 2010, p. 121-148.
- KADELBACH Thomas, «Swiss made»: *Pro Helvetia et l'image de la Suisse à l'étranger (1945-1990)*, Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2013.
- [KAISER O.], *Die Kurzwellen-Station HB9B des Radio-Club Basel und die Auslandschweizer-Sendungen*, [Bâle]: Basler Berichtshaus, 1936.
- KENNEDY Liam, LUCAS Scott, «Enduring Freedom: Public Diplomacy and US Foreign Policy», *American Quarterly*, 57/2, 2005, p. 309-333.
- KEOHANE Robert O., NYE Joseph S., *Transnational relations and world politics*, Cambridge Mass. & London: Harvard University Press, 1972.
- KESSLER FRANZ, *Die schweizerische Kulturstiftung «Pro Helvetia»*, Zurich: Schulthess, 1993.
- KILCHSPERGER V., *Festschrift zum 10jährigen Bestehen des Radio-Club Basel – 1923-1933*, Bâle: Kestenholz, [1934?].
- KRAUSE Scott H., EISENHUTH Stefanie, «Inventing the “Outpost of Freedom”. Transatlantic Narratives and the Historical Actors Crafting West Berlin's Postwar Political Culture», *Zeithistorische Forschungen/Studies in Contemporary History*, 11 (2014), H. 2, p. 188-211.
- KREIS Georg, *Zensur und Selbstzensur. Die schweizerische Pressepolitik im Zweiten Weltkrieg*, Frauenfeld & Stuttgart: Huber, 1973.
- KREIS Georg, MÜLLER Bertrand (dir.), *Die Schweiz und der Zweite Weltkrieg = La Suisse et la Seconde Guerre mondiale*, Bâle: Schwabe Verlag, 1997.
- KREIS Georg, *Kleine Neutralitätsgeschichte der Gegenwart. Ein Inventar zum neutralitätspolitischen Diskurs in der Schweiz seit 1943*, Berne & Stuttgart [etc.]: Haupt Verl., 2004.
- KREIS Georg, *La Suisse et l'Afrique du Sud : 1948-1994 : rapport final du PNR 42+ réalisé sur mandat du Conseil fédéral*, Carouge-Genève: Éditions Zoé, 2007.

- KREIS Georg, «Eine Brücke zu den fernen Brüdern im Ausland. Das Wirken der Auslandschweizer Organisation (ASO) 1919-1939», in KREIS Georg, *Vorgeschichten zur Gegenwart: ausgewählte Aufsätze*, Bâle: Schwabe Verlag, 2013, vol. 6, p. 107-139.
- KREIS Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz*, Bâle: Schwabe, 2014.
- KREIS Georg, «Viel Zukunft – erodierende Gemeinsamkeit. Die Entwicklung nach 1943», in KREIS Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz*, Bâle: Schwabe, 2014, p. 548-605.
- KRUGLER David F., *The Voice of America and the domestic propaganda battles, 1945-1953*, Columbia, Mo.: University of Missouri Press, 2000.
- L'Union internationale de radiodiffusion: son histoire, son activité*, Genève: Union internationale de radiodiffusion, 1942 [i.e. 1944].
- LABORIE Léonard, LOMMERS Suzanne, «Les concerts européens à la radio dans l'entre-deux-guerres. Mise en ondes d'une métaphore diplomatique?», *Le Temps des Médias. Dossier Espaces européens et transferts culturels*, n° 11, hiver 2008-2009, p. 110-125.
- LABORIE Léonard, *L'Europe mise en réseaux: la France et la coopération internationale dans les postes et les télécommunications (années 1850-années 1950)*, Bruxelles: PIE – Peter Lang, 2010.
- LABORIE Léonard, «De quoi l'universel est-il fait? L'Europe, les empires et les premières organisations internationales», *Les Cahiers Irice*, n° 9 «Régionalisme européen et gouvernance mondiale au xx<sup>e</sup> siècle», 2012, p. 11-22.
- LADAME Paul Alexis, *Une caméra contre Hitler: souvenirs du rédacteur en chef du «Ciné journal suisse» (1939-1945)*, Genève: Slatkine, 1997.
- LÄTT Arnold, *Les Suisses dans le vaste monde*, Lausanne: Éditions Spes, 1931.
- LAURENCE Gérard, «Province de Québec», in ECK Hélène (dir.), *La Guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris & Lausanne: A. Colin & Payot, 1985, p. 283-363.
- LEANDRI-LEPEUPLE Anne-Chantal, «L'enjeu culturel de *Radio Free Europe, Radio Liberty* et RIAS», in SIRINELLI Jean-François, SOUTOU Georges-Henri (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris: PUPS – Presses de l'Université Paris – Sorbonne, 2008, p. 53-65.
- LENZIN René, «Schweizer im kolonialen und postkolonialen Afrika. Statistische Übersicht und zwei Fallbeispiele», in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au xx<sup>e</sup> siècle*, Berne: P. Haupt, 2002, p. 299-326.
- LEPEUPLE Anne-Chantal, «Le rôle de *Radio Free Europe*», in DOCKRILL Saki, FRANK Robert *et al.* (dir.), *L'Europe de l'Est et de l'Ouest dans la Guerre froide, 1948-1953 = Europe East and West in the Cold War, 1948-1953: actes du colloque organisé à Paris les 19-21 novembre 1998 par le Centre histoire des relations internationales et de l'Europe au xx<sup>e</sup> siècle (Université de Paris IV)*, Paris: Presses de l'Université de Paris – Sorbonne, 2002, p. 241-247.
- LESCURE Jean-Claude, «La création d'un réseau culturel transnational: les débuts de l'espéranto», *Relations internationales*, n° 116, hiver 2003, p. 515-533.
- LÉVY Marie-Françoise, SICARD Marie-Noëlle (dir.), *Les Lucarnes de l'Europe: télévisions, cultures, identités 1945-2005*, Paris: Publications de la Sorbonne, 2008.
- LÖHR Isabella, «La Société des Nations et la mondialisation du droit d'auteur entre les deux guerres», in HAUSER Claude, LOUÉ Thomas *et al.*, *La Diplomatie par le livre: réseaux et circulation internationale de l'imprimé de 1880 à nos jours*, Paris: Nouveau Monde Éditions, 2011, p. 181-196.

- LOMMERS Suzanne, *Europe – on Air. Interwar Projects for Radio Broadcasting*, Amsterdam : Amsterdam University Press, 2012.
- LONGCHAMP Olivier, STEINER Yves, « Comment les banquiers et industriels suisses ont financé le renouveau libéral », *L'Économie politique*, n° 44, octobre 2009, p. 76-92.
- LOYER Emmanuelle, « “La Voix de l'Amérique” : un outil de la propagande radiophonique américaine aux mains d'intellectuels français », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 76, Paris, 2002, p. 79-97.
- LUNEAU Aurélie, *Radio Londres : les voix de la liberté (1940-1944)*, Paris : Perrin, 2005.
- LUNEAU Aurélie, *Je vous écris de France : lettres inédites à la BBC 1940-1944*, Paris : L'Iconoclaste, 2014.
- LÜTHY Herbert, *Politique étrangère d'information et de propagande culturelle. Rapport sur l'organisation des relations culturelles et intellectuelles avec l'étranger, sur la propagande culturelle, la politique d'information et de propagande dans les principaux États de l'Europe occidentale, de l'Amérique, de la Tchécoslovaquie et de la Turquie*, Zurich, avril 1947.
- MAISSEN Thomas, *Die Geschichte der NZZ, 1780-2005*, Zurich : Neue Zürcher Zeitung, 2005.
- MANSELL Gerard, *Let truth be told : 50 years of BBC external broadcasting*, London : Weidenfeld and Nicolson, 1982.
- MASPOLI Philippe, *Le Corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Section d'histoire, 1993.
- MATELART Tristan, *Le Cheval de Troie audiovisuel : le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontières*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1995.
- MATELART Tristan (dir.), *La Mondialisation des médias contre la censure : Tiers Monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles : De Boeck, 2002.
- MATTEUCCI Sylvie, « La politique étrangère de la Suisse dans le domaine culturel », in RIKLIN Alois, HAUG Hans, PROBST Raymond (dir.), *Neues Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik = Nouveau manuel de la politique extérieure suisse*, Berne & Stuttgart : P. Haupt, 1992, p. 989-1001.
- MATTIOLI Aram (dir.), *Intellektuelle von rechts : Ideologie und Politik in der Schweiz 1918-1939*, Zurich : O. Füssli, 1995.
- MATTIOLI Aram, *Gonzague de Reynold : idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg : Éditions universitaires, 1997.
- MAUREL Chloé, « La mise en pratique de l'idéal universaliste de l'UNESCO (1945-1955) : une mission impossible ? », *Relations internationales*, n° 116, hiver 2003, p. 573-588.
- MAUREL Chloé, *Histoire de l'UNESCO : les trente premières années : 1945-1974*, Paris : L'Harmattan, 2010.
- MAUREL Chloé, *Manuel d'histoire globale : comprendre le « global turn » des sciences humaines*, Paris : A. Colin, 2014.
- MÄUSLI Theo, *Jazz und geistige Landesverteidigung*, Zurich : Chronos, 1995.
- MÄUSLI Theo, « Radio : das auserkorene Instrument zur Erhaltung des Schweizergeistes », in *Die Erfindung der Schweiz 1848-1998. Bildentwürfe einer Nation*, Zurich : Chronos, 1998, p. 332-337.
- MÄUSLI Theo, STEIGMEIER Andreas (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983*, Baden : hier+jetzt, 2006.

- MÄUSLI Theo, STEIGMEIER Andreas, VALLOTTON François (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*, Baden: hier+jetzt, 2012.
- MÉADEL Cécile, *Histoire de la radio des années trente: du sans-filiste à l'auditeur*, Paris & Bry-sur-Marne: Anthropos & Institut national de l'audiovisuel, 1994.
- MÉADEL Cécile (coordinatrice), «Public, cher inconnu!», *Le Temps des Médias*, n° 3, automne 2004.
- MESSERLI Patricia, THURNHERR Walter, «Auslandschweizerpolitik des Bundes nach dem Zweiten Weltkrieg», in ARLETTAZ Gérald, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au xx<sup>e</sup> siècle*, Berne: P. Haupt, 2002, p. 65-86.
- MICHAUD Frédéric, *Les Permissionnaires américains en Suisse (1945-1948): organisation, enjeux et représentations réciproques*, Université de Fribourg: Mémoire en histoire, 2006.
- MICHEL Pierre, «Les grandes lignes de la politique étrangère conduite par M. Max Petitpierre de 1945 à 1961», in ROULET Louis-Édouard (dir.), *Max Petitpierre, seize ans de neutralité active: aspects de la politique étrangère de la Suisse (1945-1961)*, Neuchâtel: La Baconnière, 1980, p. 33-39.
- MIKKONEN Simo, «Radio Liberty – The Enemy Within? The Dissemination of Western Values through US Cold War Broadcasts», in KÖNÖNEN Maija, NUORLUOTO Juhani (éd.), *Europe – Evropa. Cross-cultural dialogues between the West, Russia, and Southeastern Europe*, Uppsala: Uppsala University Press, 2010, p. 243-257.
- MIKKONEN Simo, «Stealing the Monopoly of Knowledge? Soviet Reactions to U.S. Cold War Broadcasting», *Kritika*, 2010/4, p. 771-805.
- MIKKONEN Simo, «To control the world's information flows – Soviet Cold War broadcasting», in BADENOCH Alexander *et al.* (dir.), *Airy curtains in the European ether: broadcasting and the Cold War*, Baden-Baden: Nomos, 2013, p. 241-270.
- MILANI Pauline, «Septante ans d'histoire institutionnelle», in HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique: Pro Helvetia de 1939 à 2009*, [Zurich] & Genève: Éd. Neue Zürcher Zeitung & Slatkine, 2010, p. 39-76.
- MILANI Pauline, *Le Diplomate et l'artiste: construction d'une politique culturelle suisse à l'étranger (1938-1985)*, Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2013.
- MILZA Pierre, «Culture et relations internationales», *Relations internationales*, n° 24, hiver 1980, p. 361-379.
- MILZA Pierre, «De l'international au transnational», in BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris: Presses universitaires de France, 1998, p. 231-239.
- MINDER Patrick, «Les images coloniales suisses (1885-1939). Analyse de l'imaginaire colonial d'un pays sans colonies», in DELPORTE Christian, GERVEREAU Laurent, MARÉCHAL Denis (dir.), *Quelle est la place des images en histoire?*, Paris: Nouveau Monde Éditions, 2008, p. 449-467.
- MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François, VALLOTTON François (dir.), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques, 1860-1940*, Paris: Presses universitaires de France, 2006.
- MOOSER Josef, «Die "Geistige Landesverteidigung" in den 1930er Jahren. Profile und Kontexte eines vielschichtigen Phänomens der schweizerischen politischen Kultur in der Zwischenkriegszeit», *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, n° 4, 1997, p. 685-708.

- MORELLE Chantal, « Société des Nations », in VAISSE Maurice (dir.), *Dictionnaire des relations internationales de 1900 à nos jours*, Paris : A. Colin, 2009, p. 354-356.
- MORELLE Chantal, « UNESCO », in VAISSE Maurice (dir.), *Dictionnaire des relations internationales de 1900 à nos jours*, Paris : A. Colin, 2009, p. 374-375.
- MOSER Peter, NIENHAUS Agnes, *Markus Feldmann (1897-1958): Bundesrat, Journalist, Tagebuchschreiber / Markus Feldmann (1897-1958): Conseiller fédéral et journaliste au travers de son journal personnel*, Berne : Schweizerisches Bundesarchiv, 2001.
- MÜLLER Philipp, *La Suisse en crise (1929-1936)*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2010.
- MUSSOU Claude, « Les sources de la radio et de la télévision pour l'historien du temps présent », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 26, automne 2007, p. 189-199.
- NATCHKOVA Nora, VALLOTTON François, « Entre éclat et repli, l'histoire culturelle en Suisse », in POIRRIER Philippe (dir.), *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2008, p. 93-109.
- NOUMA Zanasoumo Roger, *Radio France internationale : Instrument de la présence française dans le monde*, Université de Lille II : Thèse de doctorat en sciences politiques, novembre 1990.
- NYE Joseph S., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York : Public Affairs, 2004.
- OKRET-MANVILLE Christine, « La politique étrangère culturelle, outil de la démocratie, du fascisme et du communisme. L'exemple du British Council, 1934-1953 », *Relations internationales*, n° 115, 2003, p. 399-410.
- ORY Pascal, « De la diplomatie culturelle à l'acculturation », *Relations internationales*, n° 116, 2003, p. 479-481.
- ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris : Presses universitaires de France, 2004.
- ORY Pascal, *La Culture comme aventure : treize exercices d'histoire culturelle*, Bruxelles : Complexe, 2008.
- PARTA Eugene R., *Discovering the hidden listener : an assessment of Radio Liberty and western broadcasting to the USSR during the Cold War : a study based on audience research findings, 1970-1991*, Stanford, Calif. : Hoover Institution Press, 2007.
- PASTORI Jean-Pierre, *Le Théâtre de Lausanne : de la scène à la ville : 1869-1989*, Lausanne : Payot, 1989.
- PEITREQUIN Bernard, *70 ans de promotion du commerce extérieur*, [Lutry] : B. Peitrequin, 1997.
- PERDRISAT Michel, *Le Directoire de la Ligue du Gothard, 1940-1945 : entre résistance et rénovation*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011.
- PERNET Corinne A., « Les échanges d'informations entre intellectuels : la conférence comme outil de coopération intellectuelle à la Société des Nations », in CLAVIEN Alain, VALLOTTON François (dir.), « *Devant le verre d'eau* ». *Regards croisés sur la conférence comme vecteur de la vie intellectuelle (1880-1950)*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2007, p. 91-106.
- PERRENOUD Marc, « Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique », in ARLETTAZ Gérard, GRAF Christoph (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert = Les Suisses de l'étranger au xx<sup>e</sup> siècle*, Berne : P. Haupt, 2002, p. 327-344.
- PERRENOUD Marc, « Pierre Béguin et les journaux suisses pendant la Seconde Guerre mondiale », in BERTHOLET Denis et al., *Pierre Béguin, journaliste et témoin de son temps : un demi-siècle d'histoire de la Suisse, 1930-1980*, Hauterive : G. Attinger, 2008, p. 169-201.

- PERRET Noëlle-Laetitia, *L'Institut suisse de Rome: entre culture, politique et diplomatie*, Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014.
- PETROVSKY Vladimir *et al.*, *Une mémoire internationale [Enregistrement sonore]: la Société des Nations, 1920-1946*, Genève: INA, ONU, Journal de Genève et Radio Suisse Romande, 1995.
- PIÈCE Roland, *La Radio, ma vie*, Bex: Imprimerie Bach, 1972.
- PIEPER Frauke, *Der deutsche Auslandsrundfunk. Historische Entwicklung, verfassungsrechtliche Stellung, Funktionsbereich, Organisation und Finanzierung*, Munich: C. H. Beck, 2000.
- POIRRIER Philippe, *Les Enjeux de l'histoire culturelle*, Paris: Éditions du Seuil, 2004.
- POIRRIER Philippe, *L'histoire culturelle: un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon: Éditions universitaires de Dijon, 2008.
- POIRRIER Philippe, « Introduction », in POIRRIER Philippe (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, Paris: La Documentation française, 2011, p. 11-16.
- POMMIER Félix, *La Radio sans mystère. Contribution au Procès de la Radiodiffusion suisse*, Genève: Éditions du cheval ailé, 1944.
- PUDDINGTON Arch, *Broadcasting freedom: the Cold War triumph of Radio Free Europe and Radio Liberty*, Lexington, Ky.: University Press of Kentucky, 2000.
- PÜNTER Otto, *Société suisse de radiodiffusion et télévision, 1931-1970*, Berne: SSR, 1971.
- RAUBER André, « L'anticommunisme en Suisse, une quasi-doctrine d'État, entre phobie et manipulation de la légalité », in CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, ROULIN Stéphanie (éd.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Zurich: Chronos, 2009, p. 183-193.
- RAWNSLEY Gary D., *Radio Diplomacy and Propaganda. The BBC and VOA in International Politics 1956-1964*, MacMillan Press Limited: London, 1996.
- REICHENBACH Sébastien, *Le Divertissement à la Radio Suisse Romande pendant la Guerre. Une plongée au cœur de ce média à travers les sources sonores du « Quart d'Heure Vaudois » et de « Pour nos soldats »*, Berlin: Éditions universitaires européennes, 2011.
- RENKENS Marc, *Le Don Suisse (1944 à 1948): une étude de la distribution de ses fonds en faveur des pays européens: entre critères humanitaires, intérêts nationaux et contraintes politiques*, Université de Lausanne: Mémoire en sciences politiques, 2004.
- RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée: la Société des Nations et la coopération intellectuelle, (1919-1946)*, Paris: Publications de la Sorbonne, 1999.
- REYMOND Marc, « La radio sous le signe de la Défense spirituelle, 1937-1942 », in DRACK Markus T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, Baden: hier+jetzt, 2000, p. 93-114.
- RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris: Éditions du Seuil, 1997.
- RITZMANN-BLICKENSTORFER Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse. Tourisme (M.5.)*, Zurich: Chronos, 1996.
- ROCHE François (dir.), *La Culture dans les relations internationales*, Rome: École française de Rome, 2002.



- ROLLAND Denis (dir.), *Histoire culturelle des relations internationales. Carrefour méthodologique*, Paris : L'Harmattan, 2004.
- ROSTAN Blaise, *Le Service public de radio et de télévision*, Lausanne : R. Thonney-Dupraz, 1982.
- ROTHEN Fritz, *Les 25 ans de la Radio-Suisse*, Berne : Radio-Suisse, 1947.
- ROULET Louis-Édouard (dir.), *Max Petitpierre, seize ans de neutralité active : aspects de la politique étrangère de la Suisse (1945-1961)*, Neuchâtel : La Baconnière, 1980.
- ROULIN Stéphanie, *Gonzague de Reynold : un intellectuel catholique et ses correspondants en quête d'une chrétienté idéale (1938-1945)*, Université de Fribourg : Mémoire de licence, 2002.
- RÜEGG Severin, « Une diversité sans conflits : La politique de promotion en Suisse », in HAUSER Claude, SEGER Bruno, TANNER Jakob (dir.), *Entre culture et politique : Pro Helvetia de 1939 à 2009*, [Zurich] & Genève : Éd. Neue Zürcher Zeitung & Slatkine, 2010, p. 153-183.
- RUFFIEUX Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne : Payot, 1974.
- RUFFIEUX Roland, « La culture dans les relations de la Suisse avec l'extérieur », *Relations internationales*, n° 25, 1981, p. 135-143.
- RUFFIEUX Roland, « La Suisse et la Société des Nations », in *La Société des Nations : rétrospective : actes du Colloque organisé par la Bibliothèque des Nations Unies et l'Institut universitaire des hautes études internationales*, Genève, 6-9 novembre 1980, Berlin & New York : W. de Gruyter, 1983, p. 182-195.
- RUFFIEUX Roland, *La Politique culturelle suisse devant une échéance. De la Défense spirituelle à l'engagement permanent*, Lausanne : Rencontres suisses, 1986.
- RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, « La Société suisse de radiodiffusion et la promotion du tourisme helvétique (1931-1958) : de la propagande touristique à la diplomatie culturelle », in HUMAIR Cédric, TISSOT Laurent (dir.), *Le Tourisme suisse et son rayonnement international. « Switzerland, the playground of the world »*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2011, p. 89-107.
- RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, « Les ripostes de la SSR à la libéralisation du marché de l'audiovisuel : vers une redéfinition de son mandat de service public », in MAUSLI Theo, STEIGMEIER Andreas, VALLOTTON François (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*, Baden : hier+jetzt, 2012, p. 89-133.
- RUPPEN COUTAZ Raphaëlle, « « Die Heimat ruft über das Meer » : une première forme de diplomatie culturelle par les ondes (1932-1943) », in STUDER Brigitte, ARNI Caroline, LEIMGRUBER Walter, MATTHIEU Jon, TISSOT Laurent (dir.), « Die Schweiz anderswo – La Suisse ailleurs. AuslandschweizerInnen – SchweizerInnen im Ausland. Les Suisses de l'étranger – Les Suisses à l'étranger », *Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte – Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale*, vol. 29, Zurich : Chronos, 2015.
- RYCHNER Denis, *À la recherche d'une voix. Étude de la programmation de la Radio Suisse Romande dans les années trente*, Université de Neuchâtel : Institut d'histoire, 2002.
- SAETTLER Paul, *The Evolution of American Educational Technology*, Englewood, Colorado : Libraries Unlimited, 1990.
- SANTSCHI Catherine, *La Mémoire des Suisses : histoire des fêtes nationales du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Genève : Association de l'Encyclopédie de Genève, 1991.
- SCANNELL Paddy, CARDIFF David, *A social history of British broadcasting*, Oxford & Cambridge Mass. : B. Blackwell, 1991.

- SCHADE Edzard, *Herrenlose Radiowellen: die schweizerische Radiopolitik bis 1939 im internationalen Vergleich*, Baden: hier+jetzt, 2000.
- SCHAUFELBUEHL Janick Marina, KÖNIG Mario (dir.), *Schweiz-USA im kalten Krieg – Suisse-USA dans la guerre froide*, *Traverse*, 2009/2.
- SCHAUFELBUEHL Janick Marina, KÖNIG Mario, «Les relations entre la Suisse et les États-Unis pendant la guerre froide», *Traverse: Suisse – USA dans la guerre froide*, 2009/2, p. 15-20.
- SCHENKER Kurt et al., *Für die Freunde von Kurt Schenker (1896-1980)*, Muri: V. Schenker, 1981.
- SCHERRER Adrian, «L'essor envers et contre tout, 1931-1937», in DRACK Markus T. (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, Baden: hier+jetzt, 2000, p. 59-92.
- SCHMID Regula, «Luaged, vo Bergen u Thal – Das Lied als Erinnerungsort», *Revue suisse d'histoire*, vol. 61, n° 3, 2011, p. 269-289.
- SCHMITZ Markus, *Westdeutschland und die Schweiz nach dem Krieg: die Neuformierung der bilateralen Beziehungen 1945-1952*, Zurich: Éd. Neue Zürcher Zeitung, 2003.
- SCHUBIGER Claude, *Le Rôle social de la radiodiffusion*, Lausanne: Imprimerie populaire, 1940.
- SCHUBIGER Claude, *La Guerre des ondes*, Lausanne [etc.]: Libr. Payot, 1941.
- SCHUMACHER Beatrice, *Ferien: Interpretationen und Popularisierung eines Bedürfnisses. Schweiz 1890-1950*, Vienne [etc.]: Böhlau, 2002.
- SCHWEIZER RADIO INTERNATIONAL, SCHWEIZERISCHE RADIO UND FERNSEHGESELLSCHAFT SRG (éd.), *50 Jahre Schweizer Radio International = 50 ans de Radio suisse internationale = 50 anni di Radio svizzera internazionale: 1935-1985*, Berne: Schweizer Radio International, 1985.
- SEMELIN Jacques, *La Liberté au bout des ondes: du coup de Prague à la chute du mur de Berlin*, Paris: Belfond, 1997.
- SHULMAN Holly Cowan, *The Voice of America: propaganda and democracy, 1941-1945*, Madison Wis. & London: The University of Wisconsin Press, 1990.
- SIBILLE Christiane, «La musique à la Société des Nations», *Relations internationales*, n° 155, 2013/3, p. 89-102.
- SIBILLE Christiane, «*Harmony must dominate the world*». *Internationale Organisationen und Musik in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts*», Thèse présentée en juillet 2014 à l'Université d'Heidelberg.
- SILBERSCHMIDT Max, *Das Schweizerische Institut für Auslandforschung, 1943-1981*, Zurich: Schweizerisches Institut für Auslandforschung, 1981.
- SIMON Sammy, «Allô! Le monde? Ici, Lucerne», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 163-164.
- SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle*, Paris: Fayard, 1988.
- SIRINELLI Jean-François, VIGNE Éric, «Des cultures politiques», Introduction au t. II: Cultures, in SIRINELLI Jean-François (dir.), *L'Histoire des droites en France*, Paris: Gallimard, 1992, p. I-XI.
- SIRINELLI Jean-François, «De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique», in BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris: Presses universitaires de France, 1998, p. 381-398.

- SIRINELLI Jean-François, SOUTOU Georges-Henri (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris : PUPS – Presses de l'Université Paris – Sorbonne, 2008.
- SPRITZER Evan, «La musique classique occidentale dans les relations internationales : l'exemple de Daniel Barenboïm», *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 29, printemps 2009, p. 101-109.
- STUBER Ruedi, *Faszination der kurzen Wellen. Chronik des schweizerischen Radioamateurwesens 1911-1946*, Zurich, 1978.
- STUDER Brigitte, ARNI Caroline, LEIMGRUBER Walter, MATTHIEU Jon, TISSOT Laurent (dir.), «Die Schweiz anderswo – La Suisse ailleurs. AuslandschweizerInnen – SchweizerInnen im Ausland. Les Suisses de l'étranger – Les Suisses à l'étranger», *Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte – Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale*, vol. 29, Zurich : Chronos, 2015.
- TAYLOR Philip M., «Back to the Future? Integrating the press and media into the history of international relations», *Historical Journal of Film, Radio and Television*, vol. 14, n° 3, London : Routledge, 1994, p. 321-329.
- The Rockefeller Foundation directory of fellowship awards, for the years 1917-1950*, New York : The Rockefeller Foundation, 1951.
- TOBELEM Jean-Michel, ORY Pascal *et al.* (dir.), *L'arme de la culture : les stratégies de la diplomatie culturelle non gouvernementale*, Paris : L'Harmattan, 2007.
- TORRACINTA Claude, *Genève 1930-1939 : le temps des passions*, Genève : Tribune Éditions, 1978.
- TOURNÈS Ludovic, «Comment devenir une superpuissance intellectuelle? La Fondation Rockefeller et la documentation scientifique (1918-1939)», in HAUSER Claude, LOUÉ Thomas *et al.*, *La Diplomatie par le livre : réseaux et circulation internationale de l'imprimé de 1880 à nos jours*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, p. 165-179.
- TOURNÈS Ludovic, «Les élites françaises et l'américanisation : le réseau des boursiers de la Fondation Rockefeller (1917-1970)», *Relations internationales*, n° 116, hiver 2003, p. 501-513.
- TRACHSLER Daniel, *Bundesrat Max Petitpierre : schweizerische Aussenpolitik im Kalten Krieg 1945-1961*, Zurich : Éd. Neue Zürcher Zeitung – NZZ Libro, 2011.
- TUDESQ André-Jean (dir.), *Les Médias acteurs de la vie internationale*, Rennes : Apogée, 1997.
- Union internationale de radiodiffusion, «La Radiodiffusion : instrument de rapprochement international», *Radiodiffusion : revue semestrielle des problèmes radiophoniques = a halfyearly review of broadcasting problems = Halbjahreszeitschrift für Rundfunkprobleme*, n° 4, Genève : UIR, juillet 1937.
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Paris : Hachette Littératures, 2004 (1996).
- VACHEY Thierry, *La Voix des autres : la radiodiffusion internationale*, Genève : Institut universitaire des hautes études internationales, 1990.
- VALLOTTON François, «Anastasia ou Cassandre? Le rôle de la radio-télévision dans la société helvétique», in MAUSLI Theo, STEIGMEIER Andreas (dir.), *La Radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983*, Baden : hier+jetzt, 2006, p. 37-82.
- VALLOTTON François, «Entre adaptation idéologique et nécessité commerciale, l'avènement de la culture de masse en Suisse (1900-1940)», in MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François,

- VALLOTTON François (dir.), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques 1860-1940*, Paris: Presses universitaires de France, 2006, p. 179-191.
- VALLOTTON François, VALSANGIACOMO Nelly, «Pour une histoire du sonore: les sources radiophoniques entre recherche et enseignement universitaire», in DEGGELLER Kurt *et al.*, *Gehört-Gesehen. Das Audiovisuelle Erbe und Wissenschaft – Heard-Seen. The Uses of Digitised Archives for the Sciences*, Baden & Lugano: hier+jetzt – USI, 2007, p. 40-49.
- VALLOTTON François, «La Société suisse de radiodiffusion et télévision: coproduction et échange de programmes télévisés (1950-1970)», in LÉVY Marie-Françoise, SICARD Marie-Noële (dir.), *Les Lucarnes de l'Europe: télévisions, cultures, identités 1945-2005*, Paris: Publications de la Sorbonne, 2008, p. 71-86.
- VALLOTTON François, VALSANGIACOMO Nelly, «L'audiovisuel dans l'auditoire. L'intégration des sources radiophoniques et télévisées au sein de l'enseignement académique», *Revue suisse d'histoire*, vol. 60, n° 1, 2010, p. 33-43.
- VALLOTTON François, «Les expositions du livre suisse à l'étranger comme vecteurs de la diplomatie culturelle helvétique, 1944-1949», in HAUSER Claude, LOUÉ Thomas *et al.*, *La Diplomatie par le livre: réseaux et circulation internationale de l'imprimé de 1880 à nos jours*, Paris: Nouveau Monde Éditions, 2011, p. 221-235.
- VALLOTTON Paul, *Brève histoire de ma radio-télévision*, Lausanne: Éditions 24 Heures, 1976.
- VAN DONGEN Luc, «La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948)», *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, n° 4, 1997, p. 709-729.
- VAN DONGEN Luc, *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale, 1945-1948: émergence et construction d'une mémoire publique*, Genève: Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2000.
- VAN DONGEN Luc, «De la place de la Suisse dans la "guerre froide secrète" des États-Unis, 1943-1975», *Traverse: Suisse – USA dans la guerre froide*, 2009/2, p. 55-71.
- VAN DONGEN Luc, «Entre altruisme et égoïsme, privé et public, idéal et calculs: l'aide suisse par le livre à l'Allemagne, 1945-1949», in HAUSER Claude, LOUÉ Thomas *et al.*, *La Diplomatie par le livre: réseaux et circulation internationale de l'imprimé de 1880 à nos jours*, Paris: Nouveau Monde Éditions, 2011, p. 267-291.
- VAN DONGEN Luc, «La Suisse dans les rets de l'anticommunisme transnational durant la Guerre froide: réflexions et jalons», in BOTT Sandra, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, ZALA Sacha (éd.), *Die internationale Schweiz in der Zeit des Kalten Krieges / Relations internationales de la Suisse durant la Guerre froide*, (Itinera, 30), Bâle: Schwabe Verlag, 2011, p. 17-30.
- VITALI Felice A., «Rudi», in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 86-93.
- VITALI Felice A., *Zwischen den Grenzen: Lebensbericht eines Medienmachers 1907-1982*, Locarno: Edizioni Raimondo Rezzonico, 1983.
- VON REDING Rudolf, «Organisation à Schwyz et sur le Grütli du 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération helvétique 1<sup>er</sup> août 1941 », in DE REDING-BIBEREGG Marguerite (éd.), *Rodolphe de Reding-Biberegg: [1895-1974]*, Berne: R. de Reding-Biberegg, 1976, p. 173-175.
- WERNER Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland: Erneuerungsbewegungen und bürgerliche Interessengruppen in der Deutschschweiz, 1928-1947*, Zurich: Chronos, 2000.

- WOOD James, *History of International Broadcasting*, vol. 1, London : Lightning Source, 2009 (1992).
- WOODARD George W., «Cold War Radio Jamming», in JOHNSON A. ROSS, PARTA R. Eugene, *Cold war broadcasting: impact on the Soviet Union and Eastern Europe: a collection of studies and documents*, Budapest : Central European University Press, 2010, p. 51-66.
- WOOLLEY Michael, «La planification et la réglementation internationales des fréquences», *UER – Revue technique*, printemps 1995, p. 45-62.
- WUILLÈME Bernard, «Les radios internationales, passeurs culturels: une approche historique», in COOPER-RICHET Diana, MOLLIER Jean-Yves, SILEM Ahmed (dir.), *Passeurs culturels dans le monde des médias et de l'édition en Europe (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles): [actes du colloque organisé en septembre 2003 par les animateurs de l'École doctorale MIF de l'Université de Lyon 3, de l'ENSSIB et du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles]*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2005, p. 249-266.
- WUILLÈME Bernard, *Les Radios internationales*, Paris : Ellipses, 2007.
- ZALA Sacha, «Publications sur les relations internationales de la Suisse parues depuis la fin de la Guerre froide», *Relations internationales*, n° 113, 2003, p. 115-133.
- ZALA Sacha, *Gebändigte Geschichte: amtliche Historiographie und ihr Malaise mit der Geschichte der Neutralität, 1945-1961 = Histoire entravée: historiographie officielle et son malaise avec l'histoire de la neutralité, 1945-1961 = Storia imbrigliata: storiografia ufficiale e il suo malessere con la storia della neutralità, 1945-1961*, Berne : Schweizerisches Bundesarchiv, 1998.
- ZALA Sacha, «Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)», in KREIS Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz*, Bâle : Schwabe, 2014, p. 490-539.
- ZELLER Rüdiger, *Die EBU: Union Européenne de Radio-télévision (UER) = European Broadcasting Union (EBU) = Internationale Rundfunkkooperation im Wandel*, Baden-Baden : Nomos, 1999.
- ZIMMERMANN Yvonne (éd.), *Schaufenster Schweiz. Dokumentarische Gebrauchsfilme 1896-1964*, Zurich : Limmat Verlag, 2011.
- ZUTTER Philippe, «Les organisations internationales», in ROULET Louis-Édouard (dir.), *Max Petitpierre, seize ans de neutralité active: aspects de la politique étrangère de la Suisse (1945-1961)*, Neuchâtel : La Baconnière, 1980, p. 71-82.



## RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

100 Years The Rockefeller Foundation :

<http://rockefeller100.org>

Articles en ligne du *Dictionnaire du théâtre en Suisse* :

<http://tls.theaterwissenschaft.ch>

Articles en ligne du *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS) :

<http://www.hls-dhs-dss.ch>

Base de données des écrivains vaudois de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne :

<http://dbserv1-bcu.unil.ch/persovd/ecrivainsvd.php>

Base de données sur les élites suisses :

<http://www2.unil.ch/elitessuisses>

Calculatrice du renchérissement de l'Office fédéral de la statistique :

[http://www.portal-stat.admin.ch/lik\\_rechner/f/lik\\_rechner.htm](http://www.portal-stat.admin.ch/lik_rechner/f/lik_rechner.htm)

Historical statistics of Switzerland online (Université de Zurich) :

<http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php>

swissinfo/Radio Suisse internationale, *Ici la Suisse: 70 ans au service de l'information*, DVD-Rom, Berne, 2005 :

[http://www.swissinfo.ch/flash/special/70\\_years\\_swissinfo](http://www.swissinfo.ch/flash/special/70_years_swissinfo)

UNESCO, *Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision 1950-1960*, Paris : UNESCO, 1962 :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001359/135951fb.pdf>





## ABRÉVIATIONS

ACV	Archives cantonales vaudoises
AFS	Archives fédérales suisses
ALS	Archives littéraires suisses
ASK	Auslandschweizer-Kommission / Commission des Suisses à l'étranger
AST	Archives Suisse tourisme
ATS	Agence télégraphique suisse
BBC	British Broadcasting Company, puis Corporation dès le 1 <sup>er</sup> janvier 1927
BNS	Bibliothèque nationale suisse
CBS	Columbia Broadcasting System
DHS	Dictionnaire historique de la Suisse
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DPF	Département politique fédéral, ancêtre du Département fédéral des affaires étrangères
DPR	Division Presse et Radio
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
IICI	Institut international de coopération intellectuelle
IKRK	Internationale Komitee vom Roten Kreuz
KWD	Kurzwellendienst/Service suisse d'ondes courtes
NBC	National Broadcasting Corporation
NSH	Nouvelle Société Helvétique
NZZ	Neue Zürcher Zeitung
OCI	Organisation de coopération intellectuelle

OIR	Organisation internationale de radiodiffusion
ONST	Office national suisse du tourisme
ONU	Organisation des Nations Unies
OSE	Organisation des Suisses de l'étranger
OSEC	Office suisse d'expansion commerciale
OWI	Office of War Information
PAB	Parti des paysans, artisans et bourgeois, ancêtre de l'Union démocratique du centre
PTT	Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones suisses
RFI	Radio France internationale
RTS	Radio télévision suisse
SDN	Société des Nations
SOC	Service suisse d'ondes courtes
SR	Service de la radiodiffusion suisse (anciennement SSR, service rattaché aux PTT de septembre 1939 à juillet 1945)
SSE	Secrétariat des Suisses à l'étranger
SSR	Société suisse de radiodiffusion (en sommeil de septembre 1939 à juillet 1945)
TSF	Télégraphie sans fil
UER	Union européenne de radio-télévision
UIR	Union internationale de radiodiffusion
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization / Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNRRA	United Nations Relief and Rehabilitation Administration / Administration interalliée de secours et de reconstruction
USKA	Union Schweizerischer Kurzwellen-Amateure / Union des amateurs suisses d'ondes courtes
VOA	Voice of America
ZAR	Zentralarchiv

## LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

<b>Figure 1</b> : Organisation de la SSR selon la concession du 26 février 1931 et selon la concession du 30 novembre 1936 .....	44
<b>Figure 2</b> : Grille des programmes de la Radio Suisse alémanique du mercredi 13 avril 1932 .....	54
<b>Tableau 1</b> : Récapitulatif des principaux programmes internationaux organisés par l'UIR durant l'entre-deux-guerres .....	115
<b>Figure 3</b> : «Unsere Schweizerkühe, Jan. 1933», photo d'Augusto Gäwiler, Lezama, Argentine, reçue par la radio internationale helvétique .....	205
<b>Figure 4</b> : Chronique politique du 18 mai 1940 .....	220
<b>Figure 5</b> : Chronique du jour du 4 octobre 1941 .....	225
<b>Figure 6</b> : Nombre d'heures d'émission diffusées sous l'égide du Service suisse d'ondes courtes (1941-1949) .....	299
<b>Figure 7</b> : Plan d'émission valable dès le 1 <sup>er</sup> avril 1944 .....	337
<b>Figure 8</b> : Cahier des programmes du plan d'été 1948 .....	338
<b>Figure 9</b> : Chronique politique d'Albert Oeri du 6 janvier 1943 .....	341
<b>Figure 10</b> : Chronique politique de Markus Feldmann du 11 janvier 1943 .....	343
<b>Figure 11</b> : Chronique politique de Charles Frédéric Ducommun du 23 mai 1943 ..	346
<b>Figure 12</b> : Chronique politique de Paul Alexis Ladame du 11 janvier 1944 .....	353
<b>Figure 13</b> : Chronique politique de Paul Alexis Ladame du 26 novembre 1944 ...	355
<b>Figure 14</b> : Chronique culturelle d'Eduard Fueter du 10 juillet 1945 .....	357
<b>Figure 15</b> : Dernière page du cahier des programmes du plan d'hiver 1948/49 ..	360
<b>Figure 16</b> : Quelques chroniqueurs et speakers du SOC .....	363



## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1:</b> Nombre et densité des concessionnaires radio par pays entre 1931 et 1950 . . . . .	455
<b>Annexe 2:</b> Ressortissants suisses immatriculés à l'étranger (1926-1960) . . . . .	457
<b>Annexe 3:</b> État de la réception des émissions suisses diffusées sur ondes courtes entre 1936 et 1949 dans le monde . . . . .	458
<b>Annexe 4:</b> Échanges de programmes (1932-1950) . . . . .	461
<b>Annexe 5:</b> Données sur le tourisme en Suisse (1934-1960) . . . . .	468



## INDEX

### A

Aguet, William **422**, 423, 425, 433  
Allgöwer, Walter 365  
Ansermet, Ernest 433  
Auberjonois, Fernand 237

### B

Bancroft, Mary 373  
Barbey, Bernard 382, 423  
Baud 177  
Bauer, Hans 397  
Baur, Arthur 306  
Beach, R. M. 179  
Béguin, Albert 437  
Béguin, Pierre 68, 70, **71**, 72, 179, 199, **216**, 217, 218, 240, 394, 444  
Bezençon, Marcel 224, 400, 401, 402, 427  
Bischof, Werner 373  
Bittel, Siegfried 233, 244, 248, 399, 404  
Blanc, Géo-H. 71  
Boeckmann, Kurt von 258  
Bonjour, Edgar 391, 449  
Bonnet 105  
Borsinger, Paul 13, 24, 26, 58, **59**, 60, 62, 64, 68, 69, 74, 75, 76, 78, 84, 86, 87, 89, 90, 91, 94, 95, 97, 98, 134, 152, 154, 155, 160, 162, 164, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 180,

181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 213, 215, 217, 218, 221, 222, 223, 225, 228, 235, 237, 238, 239, 247, 248, 257, 258, 259, 262, 270, 286, 289, 295, 297, 301, 303, 305, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 330, 331, 334, 361, 362, 364, 365, 368, 369, 370, 384, 385, 386, 387, 389, 392, 393, 394, 399, 400, 401, 402, 406, 411, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 428, 431, 434, 435, 436, 443, 445, 446, 450, 452  
Böschenstein, Hermann 258, **334**, 364, 365, 394, 444  
Bosshard, Walter 157, 238, 379, 399  
Briod, Alice 40, **96**, 97, 100, 105, 157, 233, 239, 248, 312, 448  
Briquet, Pierre-E. 424  
Broek, H. J. Van Den 419  
Bruggmann, Carl 379  
Brunet, Édouard 179  
Brunner 179  
Büchi, Hermann **57**, 61, 65, 69, 70, 71, 72, 100, 199, 239, 240, 362  
Budry, Paul **101**, 102  
Burckhardt, Carl Jacob 382

Burrows, Arthur R. 105, 113, 251  
 Byrnes, James F. 316

### C

Caffery, E. 430  
 Cappis 68  
 Carpendale, C. D. 113  
 Celio, Enrico 187, 224, 243, 322  
 Chopard, Théo **216**, 394  
 Churchill, Winston 268, 308  
 Clerc, Charly 233, 390  
 Cliffe 172  
 Comencini, Luigi 168  
 Conus, Georges 409, 431, 432  
 Cuadra, José de la 179, 317

### D

Day, Josette 372  
 Derval, Blanche 278  
 Doka, Carl 233, 390  
 Dovaz, René 311, 381, 422, 427, 432  
 Ducommun, Charles Frédéric **335**, 336,  
 346, 444, 507  
 Dudan, Gilles 278  
 Dudan, Pierre 278  
 Dunant, Henri 305  
 Dürrenmatt, Peter 305, **334**, 364, 394, 444  
 Duttweiler, Gottlieb 97, 373

### E

Ehinger, Hans 57, 70, 241, **362**  
 Ehksam, Robert Oscar 222, 227  
 Ernst, Franz von **111**, 145, 175, 176,  
 177, 178, 185, 215, 248, 389, 411  
 Ess 105  
 Etter, Philipp 95, 133, 146, 152, 224,  
 231, 237, 257, 284, 389, 390, 393

### F

Fahs, Charles B. 417  
 Favre, Antoine 431  
 Feldmann, Markus 287, 334, **335**, 336,  
 343, 444, 507

Feller, Albert 175, 176, 177  
 Fischer, Beat von 215  
 Franco, Francisco 133, 223  
 Freuler 176  
 Frölicher, Hans 133, 148, 222  
 Fueter, Eduard 357, **361**, 362, 379, 390,  
 507

### G

Ganz, Paul 233, 237, 255, 390  
 Glogg, Alfred W. 45, 71, 78, 82, 85, 87,  
 91, 113, 121, 123, 146, 151, **152**, 153,  
 154, 155, 163, 164, 166, 167, 173, 174,  
 175, 176, 177, 178, 181, 183, 186, 187,  
 188, 189, 190, 198, 199, 201, 212, 213,  
 221, 223, 224, 238, 244, 248, 250, 251,  
 252, 254, 258, 259, 278, 286, 304, 305,  
 311, 317, 323, 324, 399, 400, 408, 416,  
 417, 419, 421, 428, 431  
 Godio-Pedrazzini 317  
 Goebbels, Joseph 49, 138  
 Gorgé, Camille 156, 386  
 Grossenbacher, W. 241  
 Grübler, Willy 179  
 Guggisberg, Werner 179  
 Guinand, André 431  
 Guisan, Henri 150, 382  
 Gygax, Friedrich 385, 386, 387, 389

### H

Haas, Eduard **313**, 314, 315, 330, 381,  
 388, 418, 419, 432  
 Häberlin 235  
 Hagen 105  
 Haissly 177  
 Haller, Hermann 372  
 Hauser, Fritz 63  
 Herzog, Bert 123  
 Hildred, William P. 396  
 Hirs, H. W. 316, 371, 389  
 Hitler, Adolf 121, 138, 255, 278, 286,  
 364  
 Hodel, Robert 234



Huber 105  
Hunziker, Hans 211, 212, 213

**I**

Imhoof, Werner 157

**J**

Jacob, Ian 410  
Jenny, Caspar 148  
Job, Jakob 53, 54, 55, 57, 70, 176, 381, 432  
Jordan, Max 105, 122, 256, 257  
Jordan, Paul 424

**K**

Kälin, Johann 98  
Keel, Guido 376, 377, 378, 379, 380, 381, 388  
Keller, Adolf 255  
Keller, Gottlieb 186  
Kessler, Eric 234, 382, 383, 387, 423  
Kollbrunner, Oscar 55  
Kübler, Arnold 373  
Küpfer 235

**L**

Ladame, Paul Alexis **336**, 353, 355, 361, 422, 423, 428, 507  
Lätt, Arnold 35, 53, 55, 106, 199, 233, 239, 312, 390  
Lieb, Fritz 284  
Lind, August 258, 383  
Lindtberg, Leopold 270, 372  
Loder, Hermann 154, 167, 186, 187  
Lüdi, Rudolf 214  
Lüthy, Herbert 375, 376, 377  
Lüthy, Willy 154, 155, 170, 173, 174, 179, 186, 187, 189, 313, 427

**M**

Marbach, Fritz 177, 327  
Marshall, George 285  
Marshall, John 416, 417

Masnata, Albert **99**, 100, 233, 248, 304, 397, 401, 402, 404, 448  
Meier 179  
Mercanton, Paul-Louis 42  
Metzler, Ernst 154, 279, 419  
Mittelholzer, Walter 71  
Moeschlin, Felix 62, 63, 105  
Mörgeli, Ernst 312  
Motta, Guiseppe 35, 41, 72, 82, 83, 106, 133, 231, 232, 237, 249, 390  
Mottu, Philippe 97  
Müller 179, 216  
Muri, Alois 77, **152**, 162, 163, **164**, 165, 176, 177, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 190, 211, 213, 318, 321, 322  
Mussolini, Benito 121, 124, 133, 139, 224  
Musy, Jean-Marie 71  
Muyden, Claude van 369, 380, 385, 386, 404

**N**

Naef, Karl 233, 238, 248  
Nef, Max 401, 402  
Nef, Victor **236**, 237, 257, 331, 367, 368, 383, 384, 385, 386, 388, 389, 412, 414, 416, 448  
Nobs, Ernst 268  
Notz, Emil 66  
Noyes, Edward A. 369

**O**

Oeri, Albert **335**, 336, 341, 444, 507  
Oprecht, Hans 431  
Oury, Gérard 278

**P**

Payot, René 193, 207, 216, 278, 444  
Perrin, Georges 179, **215**, 216, 217, 218, 394  
Pétain, Philippe 149  
Petitpierre, Max 271, 280, 281, 282, 284, 287, 379, 382, 393, 402, 403, 404, 406, 438  
Pièce, Roland 43

Pilet-Golaz, Marcel 45, 98, 133, 153,  
175, 178, 179, 187, 231, 232, 285, 385  
Pommier, Félix 45, 60, 64, 69, 70, 151,  
152, 176, 186, 187, 311  
Privat, Edmond 112, 306

## R

Räber, Joseph 215  
Räber, Max 179, **215**, 217  
Rambert, Maurice 44, 45, **58**, 59, 60,  
63, 64, 66, 68, 70, 72, 73, 75, 76, 79, 91,  
112, 113  
Rappard, William E. 217, 255, 273, 290  
Rathke, Kurt 258  
Rauber 105  
Reding, Rudolf von 44, **58**, 59, 60, 63,  
74, 82, 84, 145, 154, 161, 179, 186, 187,  
188, 190, 215, 244, 245, 250, 251, 252,  
253, 255, 256, 257, 258, 285, 286, 287,  
288, 310, 311, 379, 381, 398, 408, 409,  
421, 423, 424, 425, 428, 429, 430, 431,  
432, 433, 435, 437, 445, 450, 452  
Reith, John 112, 139  
Reynold, Gonzague de 38, 39, 97, 133,  
233, 448  
Rezzonico, Clemente 201, 234  
Rham, Jean Guy de 258  
Rietmann, Ernst 234  
Rigassi, Vico 179, **217**, 241, 307  
Rochat, Pierre **57**, 71  
Rossi, Riccardo 176  
Rothen, Fritz 48, 76, 105, 162, 166, 176,  
182, 229  
Rougemont, Denis de 97, 437  
Rubattel, Jean 211, 213  
Rüegger 222  
Rüfenacht, Jean 373

## S

Salis, Jean Rudolf von 193, 207, 278,  
284, 444  
Sarnoff, David 256, 257  
Sartorius, Karl 211, 212

Schenker, Kurt 66, 70, 86, 87, 151, 152,  
154, 175, 176, 177, 185, 186, 188, 189, 199,  
224, 311, 323, 406, 422, 428, 431, 432  
Schröder 171  
Schubiger, Claude 110, 124, 131, 422, 423  
Schürch, Ernst 97  
Schürch, Gerhart 96, **97**, 100, 157, 158  
Seitz, Jean 70, 199, 216, **217**  
Senger 105, 244  
Siegfried, André 397  
Signoret, Simone 372  
Simen 70  
Smith, Howard 257  
Souvairan, Jacques 424  
Staehelin, Lucas E. 313, **314**, 315  
Steiger, Eduard von 216  
Steiger, Werner von 323  
Stuber, Ruedi 47  
Stucki, Walter Otto 304, 305, 379, 382, 398  
Suès, Marcel-William 223  
Sulzer, Hans 365, 379  
Suñer, Ramón Serrano 223

## T

Thurnheer, Walter 222, 235  
Torrenté, Henry de 290, 379, 382  
Traz, Robert de 39, 397  
Tschannen, Lance 317, **367**, 368, 369, 371  
Türler, Arnold 42

## V

Vidal, Marcel 278  
Vitali, Felice A. 58, 66, 88, 176, 224,  
286, 423, 427, 433

## W

Wagnière, Georges 163  
Wechsler, Lazar 37  
Whitley, Olivier 410  
Wilde, Cornel 372

## Z

Zschokke, Hans-Peter 35, 106, 290, 393

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS . . . . .	7
-------------------------	---

### INTRODUCTION

Objectif général et perspective . . . . .	13
Organisation du texte, approches et hypothèses . . . . .	15
Présentation du corpus . . . . .	23

### PREMIÈRE PARTIE :

#### LA SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION À L'AVANT-GARDE D'UNE PREMIÈRE FORME DE DIPLOMATIE CULTURELLE (1932-1938)

EN PRÉAMBULE . . . . .	31
1 – CINQUIÈME SUISSE ET RADIODIFFUSION INTERNATIONALE . . . . .	35
1.1. <i>L'importance de la diaspora helvétique</i> . . . . .	37
1.2. <i>La mise en place de la Société suisse de radiodiffusion</i> . . . . .	42
1.3. <i>Le développement des ondes courtes</i> . . . . .	46
2 – L'INSTAURATION D'ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DESTINÉES À L'ÉTRANGER . . . . .	51
2.1. <i>La mainmise progressive de la direction générale de la SSR</i> . . . . .	52
2.2. <i>Les programmes pour les Suisses à l'étranger, le cheval de Troie         d'une propagande plus large ?</i> . . . . .	79

3 – LA PRÉDOMINANCE DES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LA PROMOTION DE LA SUISSE À L'ÉTRANGER . . . . .	93
3.1. <i>Des relations informelles avec l'appareil gouvernemental.</i> . . . . .	94
3.2. <i>La collaboration étroite de la SSR avec le Secrétariat des Suisses à l'étranger.</i> . . . . .	95
3.3. <i>Des préoccupations communes avec l'Office suisse d'expansion commerciale et l'Office national suisse du tourisme.</i> . . . . .	99
3.4. <i>Le système D</i> . . . . .	104
4 – LA SSR AU CŒUR DES RÉSEAUX INTERNATIONAUX SE PRÉOCCUPANT DE LA RADIODIFFUSION . . . . .	107
4.1. <i>Le prolongement de l'internationalisme gouvernemental du XIX<sup>e</sup> siècle</i> . . . . .	108
4.2. <i>Un rapprochement des peuples encouragé par la circulation des programmes et des artistes ?</i> . . . . .	111
CONCLUSION : LA SSR, UN ÉLÉMENT MOTEUR D'UNE DIPLOMATIE CULTURELLE NAISSANTE . . . . .	127

**DEUXIÈME PARTIE :**  
**LA SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION,**  
**FER DE LANCE DE LA DÉFENSE NATIONALE SPIRITUELLE**  
**(1938-1943)**

EN PRÉAMBULE . . . . .	131
5 – ENTRE GUERRE DES ONDES ET DÉFENSE NATIONALE SPIRITUELLE . . . . .	137
5.1. <i>Un combat de titans dans l'éther international.</i> . . . . .	138
5.2. <i>L'étau se resserre autour des médias suisses</i> . . . . .	142
5.3. <i>Une mission cruciale dans un contexte critique</i> . . . . .	153
6 – LE SERVICE SUISSE D'ONDES COURTES : L'INCARNATION DU VOLET OFFENSIF DE LA DÉFENSE NATIONALE SPIRITUELLE . . . . .	159
6.1. <i>La construction en deux temps de l'émetteur national à ondes courtes</i> . . . . .	160
6.2. <i>La confirmation de la mainmise de la direction générale de la radio suisse</i> . . . . .	170
6.3. <i>Un double mandat formellement octroyé par le Conseil fédéral</i> . . . . .	191
6.4. <i>Les Chroniques du jour, un outil de propagande au service du gouvernement</i> . . . . .	207

7 – VERS UNE INSTRUMENTALISATION DU RAYONNEMENT CULTUREL . . . . .	231
7.1. <i>Une prise de conscience progressive du Conseil fédéral</i> . . . . .	232
7.2. <i>Le Secrétariat des Suisses à l'étranger, un précieux soutien pour         l'information à destination de la Cinquième Suisse</i> . . . . .	237
7.3. <i>La réputation spirituelle de la Suisse au service des intérêts         matériels</i> . . . . .	241
8 – LA POURSUITE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES MALGRÉ LE CONFLIT . . . . .	249
8.1. <i>L'Union internationale de radiodiffusion sur la sellette</i> . . . . .	251
8.2. <i>Des atouts favorables aux relais suisses</i> . . . . .	254
CONCLUSION : LA RADIO SUISSE, PORTE-VOIX DU GOUVERNEMENT HELVÉTIQUE À L'ÉTRANGER . . . . .	261

### TROISIÈME PARTIE :

#### LA SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION, ACTRICE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMAGE DU PAYS À L'ÉTRANGER (1943-1949)

EN PRÉAMBULE . . . . .	267
9 – D'UNE GUERRE À L'AUTRE . . . . .	273
9.1. <i>La recrudescence de la guerre des ondes</i> . . . . .	274
9.2. <i>Le rattrapage de la Suisse auprès du camp occidental</i> . . . . .	280
10 – LE SERVICE SUISSE D'ONDES COURTES : UN FACILITATEUR DIPLOMATIQUE ET ÉCONOMIQUE . . . . .	293
10.1. <i>Le renforcement du Service suisse d'ondes courtes</i> . . . . .	294
10.2. <i>Explosion du budget et remise en question de l'organisation         centralisée</i> . . . . .	318
10.3. <i>Une qualité de réception renforcée, mais qui pâtit de la guerre         des ondes</i> . . . . .	328
10.4. <i>Des émissions élaborées spécifiquement pour l'Amérique du Nord</i> . .	333

11 – DES ACTEURS PLUS NOMBREUX ET PLUS DYNAMIQUES AU SERVICE DU RAYONNEMENT DE LA SUISSE .....	375
11.1. <i>Le Département politique fédéral, un acteur central de la promotion         de l'image de la Suisse durant l'après-guerre</i> .....	378
11.2. <i>Le lent réveil de Pro Helvetia</i> .....	389
11.3. <i>Un Secrétariat des Suisses à l'étranger qui peine à trouver         sa place</i> .....	391
11.4. <i>Des relations inégales avec l'Office national suisse du tourisme         et l'Office suisse d'expansion commerciale</i> .....	395
11.5. <i>De fortes rivalités institutionnelles</i> .....	402
12 – LA SSR FACE À LA RECOMPOSITION DU PAYSAGE RADIOPHONIQUE INTERNATIONAL AU SORTIR DE LA GUERRE .....	407
12.1. <i>Comment maintenir son influence au niveau international?</i> .....	408
12.2. <i>La circulation accrue des collaborateurs et des programmes</i> .....	421
CONCLUSION: « QUAND LA RADIO JOUE LES DIPLOMATES » .....	435
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	
De la voix de la mère-patrie à la voix de la Suisse .....	441
L'histoire d'une diplomatie culturelle assurée essentiellement par des acteurs privés .....	447
Le maintien d'une certaine forme d'internationalisme radiophonique .....	449
La radio et l'histoire des relations culturelles internationales .....	450
ANNEXES .....	453
SOURCES .....	471
LITTÉRATURE SECONDAIRE .....	481
RESSOURCES ÉLECTRONIQUES .....	503
ABRÉVIATIONS .....	505
Liste des figures et des tableaux .....	507
Liste des annexes .....	509
INDEX .....	511



Achevé d'imprimer  
en novembre 2016  
aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Inês Marques





Faire de la propagande sur les ondes radio détonne avec l'image d'une Suisse neutre. Et pourtant, ce puissant moyen de communication va être mis au service du gouvernement et de son projet de politique culturelle : la défense nationale spirituelle. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, confrontée aux propagandes étrangères de plus en plus incisives, la Société suisse de radiodiffusion (SSR) crée le Service suisse d'ondes courtes, qui deviendra Radio suisse internationale, puis Swissinfo, pour resserrer les liens avec les expatriés et permettre le rayonnement culturel de la Suisse à l'étranger.

Cherchant à faire reconnaître à l'étranger la légitimité des positions de la Confédération, la SSR fait avant tout des relations publiques ; un avant-goût de ce que les Américains appelleront dans les années 1960 la « *public diplomacy* ». S'associant aux efforts des autorités politiques, ainsi que des milieux économiques et touristiques soucieux de transmettre une représentation valorisante de la Suisse à l'étranger, la SSR participe avec succès à la construction d'une image positive du pays.

Ce livre projette sur le devant de la scène un acteur méconnu, le Service suisse d'ondes courtes, en mêlant approche institutionnelle et analyse de la programmation. Il redonne aussi une place au service public audiovisuel parmi les organes impliqués dans la diplomatie culturelle suisse. Enfin, cette étude constitue un apport à l'histoire de l'internationalisme radiophonique en s'intéressant aux relations privilégiées que la SSR entretient avec d'autres radiodiffuseurs, des organismes internationaux et certains réseaux.



**Raphaëlle Ruppen Coutaz** est maître assistante à la section d'histoire de l'Université de Lausanne. Elle est l'auteure d'une thèse de doctorat soutenue en 2015 dont ce livre est issu. Elle a également pris part au projet de recherche national et interdisciplinaire portant sur l'Histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision de 1983 à 2011 et publié un ouvrage sur la conquête du suffrage féminin en Valais.

ISBN : 978-2-88930-107-2



9 782889 301072